This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr
45
2.21

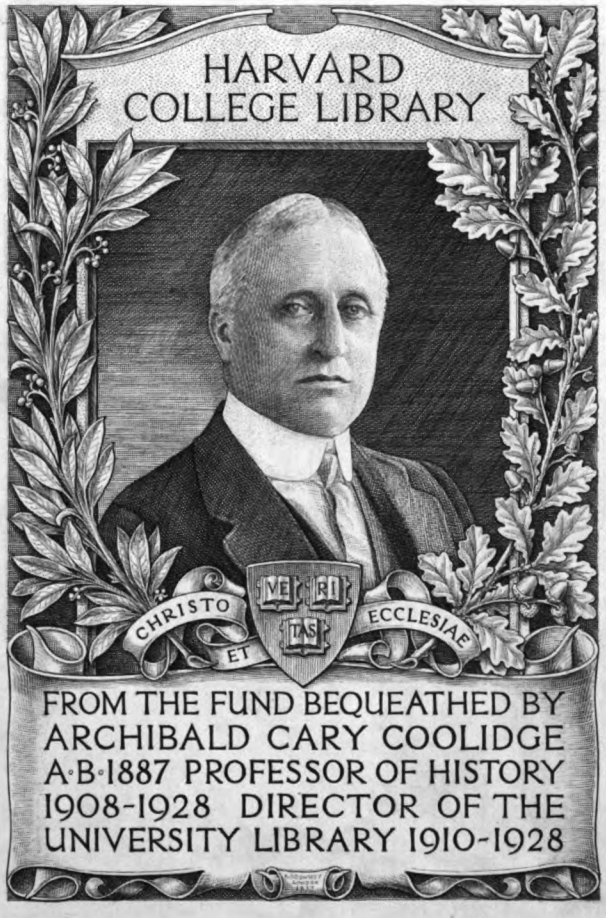
HARVARD
COLLEGE LIBRARY
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
VE RI TAS
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928

Digitized by Google

# BULLETIN

DE

# LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES

DE

## LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

Digitized by Google

# ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

1898-1899

## BUREAU

*Président :* Louis Audiat, I. ✪, lauréat de l'institut, bibliothécaire-archiviste, rue des Arènes, 6, à Saintes.

*Vice-présidents :* Le baron Amédée Oudet, rue des Ballets, 27, à Saintes.

Le comte Pierre de Croze-Lemercier, au château du Ramet, par Saintes.

*Secrétaire :* Le docteur Léon Termonia, O. ✲, médecin major en retraite, cours Reverseaux, 9, à Saintes.

*Secrétaire adjoint :* Anatole Laverny, château du Coudret, par Saintes.

*Trésorier :* Jules Gandaubert, ✲, ancien pharmacien en chef de la marine, cours Lemercier, 64, à Saintes.

## COMITÉ DE PUBLICATION

Anatole de Barthélemy, ✲, membre de l'institut, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, à Paris.

Le baron Eugène Eschasseriaux, O. ✲, ancien député, à Thenac, près Saintes.

Le baron Léon de La Morinerie, ✲, à Aunay, par Châtenay (Seine), et à Paris, rue d'Odessa, 7.

Georges Musset, I. ✪, archiviste-paléographe, avocat, bibliothécaire de la ville, rue Gargoulleau, 32, à La Rochelle.

Jules Pellisson, A. ✪, juge au tribunal civil, rue Victor Hugo, 76, à Périgueux.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Auguste Biteau, ✲, maître principal de 1re classe des constructions navales en retraite, rue du Peyrat, 50, à Saintes.

Ferdinand Babinot, notaire, suppléant du juge de paix, cours National, 28, à Saintes.

Edmond Boilevin, négociant, grande rue, 23, à Saintes.

Jules Guillet, négociant, conseiller général, rue Laroche, 12, à Saintes.

Abel Mestreau, négociant, rue des Frères, 24, à Saintes.

Le siège de la société des *Archives* est à Saintes, cours National, 99.

RÈGLEMENT. — Article ii. La société se compose : 1° de membres fondateurs qui versent, une fois pour toutes, une somme de 500 francs... 2° de membres qui paient une cotisation annuelle de 13 francs ; 3° de membres perpétuels qui rachètent leur cotisation moyennant une somme de 150 francs...

Digitized by Google

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

# ARCHIVES HISTORIQUES

## REVUE

DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS

XVIII

PARIS
A. PICARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 82

SAINTES
Mme Z. MORTREUIL, LIBRAIRE
RUE ESCHASSERIAUX, 42

1898

Digitized by Google

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
DEC 28 1943

Coolidge fund

Digitized by Google

# REVUE
# DE SAINTONGE & D'AUNIS
## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

### SOMMAIRE DU NUMERO DU 1er JANVIER 1898

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ : Procès-verbaux des séances; liste des admissions; revue de la presse.

AVIS ET NOUVELLES : Séance générale; congrès de la Sorbonne; récompenses honorifiques; fêtes historiques; conférences; erratum.

A TRAVERS LES REVUES : Landriot; d'Aubigné; M. Bouguereau; Louis de Verthamon; ville de La Rochefoucauld; Esparbès de Lussan; Bergerac en Saintonge? De quelques rochelais; anciens fana; le mot *sieur*.

VARIÉTÉS : Les Pénétreau de l'île de Ré; Un marin saintongeais, Anatole de Bonsonge.

ACTES D'ÉTAT CIVIL. — *Décès :* Beltrémieux, Bertifort, Besse, Birot, Bouscasse, Bouyer, Mme Calaret, Chotard, Courtin, Gallot, Gautret, Gravouille, Mme Hennessy, Mme d'Humières, Lemercier, Martin, Micheau, Monnier, Moreau, Normand d'Authon, Picherit, Pichot, E. Poitiers, Mme Roy de Loulay, Gratien de Saint-Geniez, Tauzin, Thisse.— *Mariages :* De Beaupoil de Sainte-Aulaire et Béatrix de Lamée de Soulages, Destre et Adrienne Lagrange, Julien-Laferrière et Marie Huvet, Lacrouts et Jeanne Gentet, Meaume et Marthe Godet.

ARCHÉOLOGIE : Une trouvaille d'objets gallo-romains; Tombes de la famille d'Agrippa d'Aubigné; Le doyen des chênes de France; Nouvelles diverses

REVUE DES LIVRES : I. *Lettres à ma cousine;* II. *Souvenirs de la princesse de Tarente;* III. *Un général de l'an II en Vendée.*

QUESTIONS ET RÉPONSES : Le mot *Croutelles;* Les *Veillées charentaises* et Le Camus de Néville; L'acteur Constantini à La Rochelle; Une chanson sur le cardinal Sourdis; Les augustins dans la Charente-Inférieure; La guillotine dans les villes de la Charente-Inférieure; Un seigneur de Montandre; La Casse de Saint-Julien, capitaine du château de Montlieu; Un livre à retrouver; Nos petits jouets saintongeais; Les mœurs d'autrefois en Saintonge et en Aunis; Defieux, de Cognac, incarcéré en 1793; La descendance du marquis de Luchet.

BIBLIOGRAPHIE : *AC-DU.*

## SOCIÉTE DES ARCHIVES

*Séance du 6 novembre 1897 (Bureau et conseil d'administration)*

Lecture du procès-verbal de la séance du 21 mai; admission de 13 nouveaux membres.

L'offre du *Monde moderne* de publier le sommaire des travaux de la société, en échange d'une souscription de 2 fr. 50 au volume qu'il fait paraître chaque année, est acceptée.



Digitized by Google

La société cédera, à prix réduit, à la petite bibliothèque que M. Barraud, capitaine des sapeurs-pompiers, se propose de fonder à l'usage de sa compagnie, les volumes du *Bulletin* dont elle peut disposer.

M. Biteau, maître principal des constructions navales en retraite, est nommé membre du conseil d'administration de la société, en remplacement de M. Edouard Amouroux, décédé.

Un nouveau bail de loyer est passé entre les héritiers Amouroux et la société des *Archives* et signé par le président.

Sur la demande de la société archéologique de Montpellier, est accepté l'échange de nos volumes avec ceux de cette société.

—

*Séance du 24 décembre (Bureau)*

Admission de nouveaux membres.

La société a reçu de M. le ministre de l'instruction publique : Inventaire des richesses d'art de la France; archives du musée des monuments français, 3e partie;— de Mme la comtesse A. de La Rochefoucauld, née de Mailly-Nesle : *Histoire de la maison de Mailly*, par M. l'abbé Ledru (Paris, Lechevallier, 1893, 2 vol. in-4°), splendide ouvrage avec 99 planches : armes, sceaux, portraits, château.

Remerciements sont votés à Mme de La Rochefoucauld.

—

Dans sa dernière séance, la société des *Archives* a admis comme membres :

MM.

Le docteur Emile Atgier, médecin-major au 25e dragons, 16, rue de l'Asile, à Angers, présenté par MM. Georges Musset et Gustave Gaucherel;

L.-F. de Belabre, vice-consul de France à Malte, présenté par MM. Louis Audiat et le docteur Termonia;

L'abbé Victor Belliard, curé de Nieul-le-Virouilh, présenté par MM. Julien-Derbeau et Louis Audiat;

Le docteur Maurice Besson, maire de Saint-Thomas de Cosnac, présenté par MM. les docteurs Sabourin et Sostrat;

Fernand Charneau, comptable à la compagnie rhétaise des bateaux à vapeur, à La Flotte, présenté par MM. Tauzin et B. Girard;

Delusset, capitaine d'infanterie de marine en retraite, à Saintes, présenté par MM. Gandaubert et Audiat;

Armand Dières, négociant à La Tremblade, président du tribunal de commerce de Marennes, présenté par MM. le baron Oudet et Louis Audiat;

Le contre-amiral Félix Dupont, à Tonnay-Charente, présenté par MM. Louis Audiat et l'abbé Brodut;

Félicien-François Jousset, percepteur à Daglan (Dordogne), présenté par MM. Eugène Lételié et Louis Audiat;

Digitized by Google

Daniel Laurent, banquier à Saint-Jean d'Angély, présenté par MM. Georges Dières-Montplaisir et Denys d'Aussy.

Furcy de Lavault, A ✿, conservateur du musée de La Rochelle, rue Gargoulleau, présenté par Mme la comtesse de Callières et M. Louis Audiat;

F. Mousset, avocat à la cour d'appel de Poitiers, rue Bourbeau, 23, présenté par MM. l'abbé Plumeau et Audiat;

Charles Normand d'Authon, au château d'Authon, par Brizambourg, présenté par MM. Louis Audiat et Oudet.

Léon Pommeray, député de Jonzac, à Paris, présenté par MM. Louis Audiat et Gandaubert;

Maurice Thomas de Boisgiraud, à Boisgiraud, par Gemozac, présenté par MM. Audiat et le docteur des Mesnards;

Georges Vallein, maire de Chermignac, présenté par MM. Audiat et Oudet;

—

Ont publié le sommaire de la *Revue* du 1er novembre : L'*Echo rochelais* du 6, et quelques nouvelles; la *Croix de Saintonge et d'Aunis*, le *Progrès de la Charente-Inférieure*, le *Phare* du 12; le *Bulletin religieux* du 13; l'*Ere nouvelle* du 14, et le *Conservateur* de Marennes du 19 décembre, qui a, en outre, analysé la lettre de Berthier au général Chasseloup-Laubat.

—

Les *Tablettes* du 9, répétées par l'*Union conservatrice* du 11, disent : « Le dernier numéro est un des plus importants de l'année. On y trouve, notamment, une étude de M. Lételié sur l'abbé Léonard, de Marennes, et qui confirme ce que M. Louis Audiat dit de ce curé constitutionnel, dans son beau livre, *Deux victimes des septembriseurs*. A lire aussi un article de M. Jules Pellisson sur « Balzac, Thiers et Alfred de Vigny devant les électeurs charentais. » C'est en 1831 que le futur auteur de la *Comédie humaine* se présenta aux élections législatives d'Angoulême, où il était prote d'imprimerie et habitait place du Mûrier; son succès fut médiocre. Quant à Alfred de Vigny, déjà de l'académie française, il n'obtint pas même une voix comme candidat à l'assemblée nationale de 1848.

« Avec une notice de M. Louis Audiat sur l'ouvrage que M. l'abbé Mondon a consacré à la baronnie de Marthon (Charente) et dont plusieurs gravures sont reproduites, la *Revue de Saintonge et d'Aunis* publie enfin une étude historique sur la baronnie de l'île de Ré, où M. Phelippot, complétant les travaux des docteurs Kemmerer et Atgier, démontre que le comte de Pusigneux ne fut pas le dernier seigneur de la baronnie rétaise, laquelle fut saisie par l'état en 1790, et vendue 124.000 francs à Pierre-Polycarpe Fournier des Ormeaux, ancien maire de Saint-Martin, dépouillé lui-même de ses privilèges en 1792. »

—

Digitized by Google

La *Revue épigraphique du midi de la France* (n° 86, juillet-septembre) a publié *Epitaphe chrétienne datée de l'an 374* de notre livraison de juillet, « estampage et copie communiqués par M. le capitaine Espérandieu, professeur à l'école militaire de Saint-Maixent. »

—

La *Revue de l'art chrétien* de novembre, p. 618, reproduit la même note signée « Emile Espérandieu », *Epitaphe de Mustella, datée de l'an 374*, avec la gravure de notre livraison de juillet.

—

Trois journaux de Paris ont reproduit *Le marquis de Montalembert* de notre confrère, M. de La Morinerie, qui a paru dans notre numéro de septembre.

—

La *Gazette des bains de mer de Royan*, *Mémorial de Saintes*, etc., du 7 novembre, ont reproduit « une intéressante chronique de la *Revue de Saintonge*, par M. Jules Pellisson : *Balzac, Thiers, Alfred de Vigny devant les électeurs charentais.* »

—

Le *Bulletin religieux* du 18 décembre a reproduit notre article du 1er juillet sur les *Basiliques mineures.*

—

Le *Polybiblion* d'octobre a reproduit le sommaire de la *Revue* de juillet, et celui de décembre le sommaire du numéro de novembre en mentionnant spécialement : *Léonard, curé de Marennes ; Balzac, Thiers et Alfred de Vigny* ; *Une charte partie* ; *La famille Oualle ; Marthon* et *La baronnie de l'île de Ré.*

—

Le *Bulletin de la société historique du Périgord* d'octobre note dans notre numéro de juillet l'article *Jeanne d'Albret et la guerre civile.*

Dans la même livraison est la fin d'un travail, *Les seigneurs de Bergerac* et Jeanne de Pons, dame de Bergerac, Montignac, etc. Consulter à ce sujet le t. XXI des *Archives de Saintonge*, t. II du chartrier de Pons, où se trouvent beaucoup de pièces relatives à ces Pons, seigneurs de Ribérac : Contrat de mariage (1313) d'Archambaud de Périgord et de Jeanne de Pons ; contrat de mariage de Renaud de Pons, seigneur de Ribérac (1320) et de Jeanne d'Albret ; testament de Renaud de Pons (1332), vicomte de Carlat et seigneur de Ribérac ; donations, transactions, etc.

—

Le *Bibliophile limousin* d'octobre cite de notre livraison de juillet le passage relatif à *Mme de Mirabeau*, puis la note relative à *Jeanne d'Albret et les Limousins*, enfin l'article sur

Digitized by Google

*Adhémar de Chabanes* (voir à ce sujet, de M. le chanoine Arbellot, dans la *Vérité* du 20 décembre, un fort bon travail sur la *Notice sur les manuscrits originaux d'Adhémar de Chabanes*, par M. Léopold Delisle) ; dans la livraison de septembre, les lignes sur le *Nobiliaire de Limoges*.

Dans ce numéro, M. Claudin a continué son étude sur l'histoire de l'imprimerie à Limoges par *L'atelier de Paul Berton*, et M. Ducourtieux, les curieux documents, *Comment on devenait libraire et imprimeur à Paris au XVIII^e siècle*. On y apprend aussi que la bibliothèque communale vient de changer de local : « La toiture était dans un état déplorable, il y a 40 ans ; l'eau des pluies s'infiltrait le long des murs, et çà et là, des fuites d'eau se déclaraient tout-à-coup. » Enfin, l'an dernier, vint l'effondrement qui ne blessa que des livres. Il a fallu cette catastrophe pour qu'on songeât que les lecteurs eussent pu avoir le sort des volumes. Nous connaissons une bibliothèque — ne serait-ce pas à Saintes ? — où il n'y a encore que les plâtres du plafond qui sont tombés. Attendons un peu ; ce sera le tour du plafond lui-même et du toit.

—

Le *Conservateur* de Marennes du 14 novembre publie le sommaire de notre livraison de septembre, et après avoir signalé particulièrement la lettre de François, marquis de Chasseloup-Laubat, au baron de Barante, et datée de Marennes le 12 juillet 1816, page 318, mentionne la note sur les Giraud, de Dolus en l'île d'Oleron, et Loubert, également en l'île d'Oleron, à Saint-Georges ; la communication de M. de Richemond sur l'aveu de la baronnie de Didonne, rendu au roi en 1406 ; sur le marquis de Montalembert et son second mariage, « qui nous appartient par sa mère, Marie-Jeanne Vigier, des Vigier de Tresleboys en l'île d'Arvert » ; le mémoire sur les enseignes, le commerce et l'industrie en Saintonge et en Aunis — « à ce sujet nous nous permettrons de signaler une vieille enseigne aux abords de Royan, dont le souvenir est encore vivant : AU VIEUX POIRIER. » — Enfin « les collaborateurs ou correspondants de notre journal, à Dolus, ne pourraient-ils pas répondre d'une façon précise à la question posée dans la *Revue*, sur l'apparition d'une croix lumineuse dans l'île d'Oleron, le 15 avril 1705 ? Les registres paroissiaux en particulier, s'il en existe, ne pourraient-ils pas corroborer l'information de la *Revue* ? En ce cas, Dolus n'aurait rien à envier à Migné. »

Et l'auteur ajoute : « Il est peut-être un peu tard pour parler du numéro de septembre de la *Revue de Saintonge* ; mais les vieilles bonnes choses ne sont-elles pas comme les vieux bons vins, toujours d'actualité ? »

—

Le *Tout Bordeaux* du 20 novembre signale, d'après notre numéro de septembre, « un intéressant procès intenté par M. Jean-Louis Dexmier de Saint-Simon, comte d'Archiac, à M. de Bour-

Digitized by Google

deille, fils du marquis de Bourdeille, parce qu'il a relevé depuis quelques années le titre de marquis d'Archiac. » L'auteur ajoute : « Les Bourdeille tenaient cette terre de Jaquette de Montberon, fille de la dernière Archiac de la branche aînée, et c'est en tant que seigneurs de cette terre qu'ils obtinrent une érection en marquisat de la baronnie d'Archiac, par lettres patentes de mai 1609. Or, on sait que le conseil d'état ne reconnaît que les érections. Le jugement du tribunal de la Seine semble donc contraire à la jurisprudence de cette juridiction. »

—

La *Revue historique de l'ouest* d'octobre remarque dans notre livraison de septembre : *La propriété du nom d'Archiac, Le culte de sainte Radegonde en Saintonge, Le marquis de Montalembert et son 2e mariage*, « les très curieuses *Notes* de M. Jules Pellisson *sur les enseignes, le commerce et l'industrie en Saintonge et en Aunis.* »

—

Les *Annales du midi* d'octobre 1897 notent dans les 3 dernières livraisons de 1896 : 1° Inscriptions campanaires, Lettres de Lafayette, Chasseloup-Laubat et Garesché ; 2° Registres paroissiaux de Pérignac, Les compagnes de Manon Lescaut ; 3° La disette de 1789, Des lettres du comte de Jarnac.

—

La *Charente-Inférieure* du 10 novembre rend compte de la *Revue* « qui traite de tous les ouvrages composés ou imprimés dans la région ; en outre, elle contient des notes sur l'état civil, sur l'archéologie, la généalogie des familles, et des variétés, renseignements concernant aussi bien la Saintonge que l'Aunis. » On signale les communications faites à la Sorbonne par les Rochelais et les Saintais, « des notes sur le commerce et l'industrie en Saintonge et en Aunis ; les généalogies des familles Fleuriau et Oualle ; une étude historique sur la baronnie de l'île de Ré... Cette publication se recommande assez par elle-même pour que je n'aie pas ici à en faire l'éloge ; elle est la seule qui paraisse régulièrement dans ce département, où il ne manque pas de documents encore inédits, utiles aux travailleurs comme pouvant intéresser des curieux. »

## AVIS ET NOUVELLES

Le 15 janvier, à deux heures, au siège de la société, cours National, 99, à Saintes, aura lieu une réunion générale de la société. Ordre du jour : renouvellement pour deux ans des membres du bureau, du comité de publication et du conseil d'administration ; compte rendu du trésorier, rapports, lectures, communications diverses.

Digitized by Google

Le soir, à 8 heures, séance publique de lectures : *Le comte Lemercier ; L'amiral La Touche-Tréville*, par M. Léon Moinet ; *Les cartes de visite saintongeaises*, par M. Jules Pellisson, etc.

Ceux de nos confrères qui auraient des lectures ou communications à faire sont priés d'en avertir le président.

—

Une circulaire (6 décembre 1897) du ministère de l'instruction publique rappelle que le congrès des sociétés savantes aura lieu les 12, 13, 14 et 15 avril prochain ; et le samedi 16, la séance générale de clôture, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sera présidée par le ministre. Ceux des membres de la société des *Archives* qui voudront y assister devront faire connaitre leur désir au président avant le 25 janvier. (Voir *Revue*, XVII, 314.) Ils recevront une lettre d'invitation pour se rendre au congrès. Sur la présentation de cette lettre, la gare de départ délivrera, du 3 au 15 avril seulement et pour Paris, sans arrêt aux gares intermédiaires, un billet ordinaire de la classe qu'ils désigneront. Le chef de gare percevra le prix entier de la place en mentionnant sur la lettre la délivrance du billet et la somme reçue. Ils obtiendront ainsi, au retour, un billet gratuit de Paris au point de départ, de la même classe qu'à l'aller, du 16 au 21 avril inclusivement.

—

La table du XVII^e volume de la *Revue* (1897) sera expédiée avec la livraison de mars.

—

Le XXVI^e volume des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* sera mis en distribution dans la première quinzaine de février 1898. Il contient la deuxième partie des délibérations de l'échevinage de Saint-Jean d'Angély, 1396-1411, si importantes pour la vie municipale d'une ville au XV^e siècle, les mœurs, les usages, les libertés, les faits de guerre, et aussi la langue. C'est l'œuvre de Denys d'Aussy, dont M. Saudau, l'historien de Saint-Jean d'Angély, a bien voulu revoir les épreuves. Le volume est terminé par la table des matières des tomes XXI-XXVI, qui n'avait pu paraître dans le XXV^e.

Ce volume, comme les précédents, est expédié directement aux souscripteurs qui ont payé le prix d'un colis postal, 85 centimes. Pour les autres membres, leur exemplaire sera déposé chez nos correspondants, où ils le devront réclamer : A Paris, chez M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82 ; à Angoulême, chez M. Paul de Fleury, archiviste, à la préfecture ; à Bordeaux, chez M. Féret, 13, cours de l'Intendance ; à Cognac, chez M. Callandreau, notaire ; à Jonzac, chez M. Gaboriau, imprimeur ; à La Rochelle, chez M. Georges Musset, bibliothécaire, à la bibliothèque, rue Gargoulleau ; à Marennes, chez M^me Gautier-Abran, libraire ; à Niort, chez M. Clouzot, libraire, place des Halles ; à Pons, chez M. Charroppin, pharmacien ; à Rochefort, chez M. Allègre, ancien notaire, rue Martrou, 6 ; à Saintes, chez

Digitized by Google

M. Audiat, à la bibliothèque ; à Saint-Jean d'Angély, chez M. Saudau ; à Royan, chez M. Lussaud, pharmacien.

—

Au concours de la faculté de médecine de Bordeaux, M. le docteur Carrière, de Saint-Pierre d'Oleron, professeur suppléant à l'école de médecine de Marseille, a obtenu le prix Godard (2.000 francs), pour son mémoire sur les pleurésies avec épanchement.

Le 14 décembre, l'académie de médecine a donné, sur le prix Larrey (500 fr.), à titre de récompense, 200 à MM. les docteurs Burot, médecin principal, et Vincent, médecin en chef de la marine, à Rochefort, pour leur *Statistique médicale de la flotte*.

Le ministre de l'intérieur, sur la proposition de l'académie de médecine, a décerné une médaille de bronze à M. le docteur Chavanon, inspecteur des enfants assistés de la Charente-Inférieure, pour son travail, *Hygiène de l'enfant*.

M. le docteur Anfrun, médecin à Saint-Pierre d'Oleron, a obtenu un rappel de médaille d'argent pour son rapport sur les épidémies de Saint-Pierre en 1896, et M. le docteur Legros, un rappel de médaille de bronze pour son rapport sur les épidémies de l'arrondissement de Rochefort en 1896.

—

L'académie des sciences et lettres de Bordeaux a décerné une médaille d'or à notre confrère, M. Dast Le Vacher de Boisville, pour l'ensemble de ses travaux.

—

Par décret du président de la république (3 juin 1897), rendu sur la proposition du grand-chancelier de la légion d'honneur, notre confrère, M. Anatole de Bremond d'Ars, conseiller général du Finistère, a été autorisé à accepter et porter la croix de commandeur de l'ordre de Pie IX, que sa sainteté Léon XIII lui avait conférée par bref du 25 septembre 1896.

M. Anatole de Bremond d'Ars, chevalier de la légion d'honneur depuis près de 35 ans, et déjà chevalier de Malte et de Saint-Sylvestre, avait fait partie en 1893 du comité international des ordres équestres pontificaux constitué à l'occasion du jubilé épiscopal de notre saint-père le pape, et, en 1894, il fut l'un des vice-présidents du comité français pour le premier centenaire de la naissance de Pie IX (1).

—

(1) Voici, à titre de document, le texte latin de ce bref pontifical qui concède à notre compatriote cette nouvelle décoration :

« Dilecto filio Anatolio-Mariæ-Josepho, comiti de Bremond d'Ars, marchioni de Migré.

LEO PP. XIII. Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Præ-

Digitized by Google

Par décision épiscopale du 13 décembre, notre confrère, M. Jean-Baptiste Merlet, curé-doyen de Saint-Hilaire de Villefranche, a été nommé, avec approbation unanime, chanoine honoraire de la cathédrale de La Rochelle.

—

Notre confrère, M. Emile Garnault, l'érudit historien du commerce rochelais, vient, au concours ouvert par la société de l'encouragement professionnel et technique des pêches maritimes, à Paris, sur l'étude, pour un port français, des conditions de l'industrie de la pêche, d'obtenir le prix donné par le ministre de l'instruction publique, consistant en deux belles gravures, reproductions de tableaux des peintres Ed. Detaille et Jules Breton-Carrières.

—

Notre confrère, M. B. Girard, commissaire de la marine en retraite, consul de Grèce pour les départements de la Charente-Inférieure et de la Vendée, a été nommé commandeur de l'ordre de la milice du Christ et officier de l'ordre du mérite civil de Bulgarie.

—

Par arrêté du maire de Cognac, en date du 4 novembre 1897, notre confrère, M. Alexandre Pellisson, négociant, a été nommé conservateur du musée municipal, en remplacement de M. Gabriel Cor, démissionnaire, qui est nommé conservateur honoraire.

—

Le 14 novembre, en l'église de Nieul-lès-Saintes, la jeune société de trompes de chasse « La Saint-Hubert », de Saintes, a célébré avec grande solennité : messe en musique, fanfares, sermon, discours, banquet et toast, la fête de son patron, et

---

stantes quæ te ornant animi non minus quam ingenii dotes, utpote qui scriptis ecclesiæ jura adseris ac propugnas, catholica provehis opera, templa Dei injuria temporis fatiscentia vel prorsus delapsa restituis, constanti denique romanam cathedram prosequeris obsequio, atque ita nobile tuum genus recte factorum laude magis magisque illustras, Nos quodammodo impellunt ut honoribus jam tibi pro meritis delatis, peculiare benevolentiæ Nostræ documentum adjiciamus. Quare te a quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris et pœnis, si quas forte incurreris, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutum fore censentes, hisce litteris equitem commendatorem Piani ordinis facimus, constituimus, renuntiamus, teque in splendidissimum eumdem equitum cœtum ac numerum referimus. Tibi ideo, dilecte fili, concedimus, ut propriam equitum hujus ordinis vestem induere, ac proprium item majoris moduli insigne, quod tænia serica cœrulei coloris, duplici linea rubra extremis oris distincta, collo circumducta dependeat, gestare libere liciteque possis ac valeas. Ne quod vero discrimen tam in veste quam in hujusmodi insigni gestandis contingat, appositum schema tibi jussimus tradi.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum sub annulo piscatoris, die xxv septembris MDCCCXCVI.

Pontificatus nostri anno decimo nono.

*Pro Dno card. de Ruggiero* :
NICOLAUS MARINI, *subst.* »

Digitized by Google

a été reçue très cordialement par son président d'honneur, notre confrère, M. Théodore Guillet, maire de Nieul.

—

Le 28 novembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, notre confrère, M. Pannetier, organiste de Saint-Vivien à Saintes, et Mlle Pannetier ont fait exécuter un oratorio d'un grand effet, *Jeanne d'Arc*, que le cardinal Thomas avait commandé à M. Lenepveu et qui eut un si grand succès à Rouen.

—

Le 14 novembre, M. l'abbé Gaillard, curé de Fenioux, a béni l'élégant clocher de son église, monument remarquable, dont la restauration venait d'être achevée sous la direction de M. Balue, architecte du gouvernement, et M. Rullier, architecte de l'arrondissement. La fête a été solennelle : chants, musique, discours. M. l'abbé Grateau, curé-doyen de Saint-Savinien, présidait la cérémonie. A la fin de la messe, il a fait l'historique des églises chrétiennes, et M. Gaillard lui a répondu en remerciant tous ceux qui avaient contribué à la restauration de ce délicat monument et à l'éclat de cette fête religieuse. Ce clocher, œuvre d'un art si délicat, attirera désormais la visite de tous les archéologues et de tous les amis de l'architecture romane.

—

Le 2 novembre, a eu lieu à Chermignac la translation, dans le nouveau cimetière, des restes de Jean Lintilhac, ancien curé de la paroisse, inhumé d'abord près de la croix hosannière, puis transporté dans le cimetière neuf. A cette occasion, le maire, M. Georges Vallein, à qui le curé avait cédé la parole, a, devant une foule nombreuse et tout le conseil municipal, rappelé la vie du vieux curé dont la mémoire était encore vivante parmi les anciens de la paroisse, et quelques faits d'histoire.

Jean Lintilhac, né au pays d'Auvergne dans les environs d'Aurillac en 1751, fut nommé en 1782 par le chapitre de Saintes vicaire perpétuel de Saint-Quentin de Chermignac dans l'archiprêtré de Pons, dont le revenu était de 800 livres. Il succédait à Charron, originaire des Guillots, même commune, qui avait exercé 28 ans le ministère et fut enterré dans le chœur de l'église. Il s'acquit vite l'estime de ses paroissiens, et à la formation des municipalités, il fut élu conseiller municipal. Il eut la faiblesse de prêter, comme son voisin Jacques Gourgues, le serment à la constitution civile du clergé ; cette condescendance ne le sauva pas. Il ne tarda pas du reste à reconnaître sa faute et rétracter son serment. Obligé de fuir, il se cacha quelque temps à La Berlanderie, chez La Guiarderie où il disait secrètement la messe. Puis, la persécution devenant plus cruelle, et craignant de compromettre ses hôtes, il partit pour l'Auvergne, déguisé en charretier. Quand il crut à un peu de répit, il revint ; mais la municipalité, par crainte, lui refusa l'entrée du presbytère. La famille Picard lui donna l'hospitalité à La Clochetterie de The-

Digitized by Google

nac ; de là il prodigua les secours de la religion aux deux paroisses de Chermignac et de Thenac, qui avait eu Peyre pour curé intrus. Officiellement curé de Chermignac en 1803, il se fixa à Thenac où il résida 22 ans. Un jour, un différend s'éleva à propos de réparations au presbytère. Les habitants de Chermignac s'empressèrent d'aller chercher le curé et ses meubles, et l'emménagèrent chez eux. En 1832, Letard fut chargé de la paroisse de Thenac ; Chermignac suffisait aux forces de Lintilhac, et même en 1842 Letard lui fut donné comme coadjuteur. En 1844, le vieillard s'éteignit à 93 ans. Sur sa tombe on grava l'inscription suivante : HIC JACET JOANNES LINTILHAC CHERMIGNAC PAROCHUS. BONUM CERTAMEN CERTAVIT ET CURSUM CONSOMMAVIT. Il eut pour successeur « le brave et vertueux Nicolleau ».

L'orateur a ajouté quelques réflexions fort sensées : « Dans tout un siècle il n'y eut que quatre curés à Chermignac : Archambaud, Clémenceau, Blanc et Charron, qui, rien que par la durée de leur ministère, acquirent une grande influence sur la population ; à quoi il faut ajouter la présence des familles de la bourgeoisie les Magistel, La Guiarderie, La Ligerie, Favre, Mareschal, Arnaud. Elles vivaient au milieu de la population avec laquelle elles avaient des rapports constants, lui faisant partager ses sentiments chrétiens. Une étroite communauté de vues, une parfaite entente des intérêts communs s'établit dans cette grande famille des habitants de Chermignac, si bien que les différends étaient rares, et qu'on en parlait comme d'une paroisse réputée pour son bon esprit. Mais si la classe dirigeante faisait son devoir et prêchait d'exemple par la régularité de ses mœurs, il n'y avait pas moins d'honnêteté dans la classe des travailleurs ; il y avait des familles de vieille souche dont les traditions de haute probité étaient respectées : La Treuille, Doré, Coudin, Minaut, Tapon, Gautier, Lambert, Davril, Allaire, etc. » Et il termine par un hommage rendu aux successeurs de Lintilhac : « Nicolleau, homme de tact, de savoir et de bien, avec une bonté de cœur qui rendait sa parole persuasive ; » Aunis, mort jeune après une courte maladie, qui, pendant dix ans, avait su gagner l'affection de ses paroissiens. « Je ne parle que des morts. Puis-je oublier, monsieur le curé, que vous êtes venu, vous aussi, prendre une place dans le cœur de cette population ?... » Inutile d'ajouter que cette page d'histoire, semée de si justes pensées, a été fort goûtée de la foule et a produit une heureuse impression. Ah ! si messieurs les orateurs sacrés, si messieurs les curés et prédicateurs savaient le profit qu'ils peuvent tirer pour leur ministère de la connaissance de l'histoire locale et combien a plus d'autorité une parole appuyée d'un fait topique !

—

A Marennes, M. le pasteur Nazelle a commencé la publication du *Protestant marennais*. C'est, croyons-nous, le 5e périodique publié dans cette ville.

—

Digitized by Google

Le *Bulletin d'autographes à prix marqué* d'Etienne Charavay (rue de Furstemberg, 3, à Paris), dans son numéro d'octobre, annonce à 10 francs, de « Jean-Baptiste Mercier-Dupaty, magistrat célèbre par son humanité, auteur des *Lettres sur l'Italie*, né à La Rochelle », une lettre aux membres du musée de Bordeaux (Paris, 6 octobre 1786), « où il les remercie de l'avoir admis dans leur société. Il leur envoie ses mémoires concernant trois infortunés innocents condamnés à la roue et déclare que les magistrats bordelais sont incapables de pareilles erreurs : « Jamais les magistrats qui aiment les lettres et qui fréquen- » tent les muses ne seront inconsidérés ni barbares. »

—

Conférences. — Le 6 novembre, à Marans, *Le drapeau*, par M. Dufour, instituteur public ; le 7, à La Rochelle, et le 21 à Saint-Georges des Coteaux, *La mutualité*, par M. Lauraine, avocat à Saintes ; le 8, à La Rochelle, *L'avenir et la carrière de nos enfants*, par M. Petitbon ; le 14, à Bussac et à Saint-Vaize, le 21 à Vénérand et au Douhet, puis à Chaniers, Fontcouverte, Ecurat, etc.: *La république, son œuvre, sa situation, son avenir*, par M. Alexis Fruit, rédacteur en chef de l'*Indépendant de la Charente-Inférieure*, conférence publiée en supplément dans l'*Indépendant* du 16 ; le 14, à Bourcefranc, *Les bienfaits de la mutualité*, par M. le docteur Cornet ; le 14, à Saint-Fort sur Gironde, *Prévoyance et mutualité*, par M. Alcide Robert, directeur du journal *Le Peuple* ; le 15, à Rochefort, et le 17, à La Rochelle, *Madagascar et ses ressources*, par M. Paul Locamus, créateur des usines de conserves de Diégo-Suarez ; le 21, à Rochefort, *Situation politique et réformes républicaines*, par M. Lucipia, conseiller municipal de Paris, et M. Fontan, bibliothécaire-archiviste de la marine sous le ministère Lockroy ; le 18, à Saint-Jean d'Angély, *Gambetta, le patriote, le tribun, l'homme d'état*, par M. Chéneau, avocat.

M. Maximilien Tiple, instituteur à Royan, a fait le 28 novembre, à l'école Gambetta, à Royan, une conférence, *François Coppée et son œuvre populaire*, que publient la *Gazette des bains de mer de Royan* et le *Mémorial de Saintes* du 5 décembre. L'auteur rappelle que, d'après la généalogie dressée par M. Louis Audiat dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, M. Coppée est Saintongeais par son grand-père maternel, François-Pierre Baudrit, né en 1754 à Boutenac, dont l'une des cinq filles, Rose-Louise Baudrit, épousa en 1825 Alexandre-Joseph Coppée, employé au ministère de la guerre et père du poète. L'œuvre du poète voulait être appréciée par un poète, et M. Tiple, par le caractère de son talent, avait tout ce qu'il fallait pour le faire admirer de ses auditeurs.

—

Errata.— *Revue*, t. xvii, page 311, dernière ligne, lire « Marie-Françoise-Grégoire de *Blésimare*. » — Page 397, article *Varin* : Le 23 (?), est décédé à Crouttes, arr. de Château-Thierry, âgé de

Digitized by Google

76 ans, Pierre-Adolphe Varin, dessinateur. Il était né à Châlons-sur-Marne le 21 mai 1821. — Page 398, 13e ligne, lire : sieurs de Bessé » pour Prissé. — Page 407, 2e paragraphe, 3e ligne, lire : Bonin, « prêtre de la congrégation des prêtres du Saint-Sacrement fondée par le P. Eymard. » — Page 425 : *une charte-partie*, ligne 13, le mot *chose* oublié ; lire : « semble CHOSE éminemment curieuse. »

---

## A TRAVERS LES REVUES

—

Dans la *Revue du clergé français* du 15 octobre, M. l'abbé Lorrain donne de très intéressants détails sur *Mgr Landriot pendant l'occupation allemande.*

—

*Une plaquette d'Agrippa d'Aubigné (1621-1650)*, imprimée à l'époque où elle a paru, réimprimée comme inédite en 1873 dans le t. 1er, p. 501 des *Œuvres complètes* (sans l'*Histoire universelle*) *de Théodore Agrippa d'Aubigné*, a été rééditée, page 53, par M. Weiss dans le *Bulletin de la société du protestantisme*, n° du 15 octobre, *Lettre au roi par trois gentilshommes vieillis au service du roi Henri le Grand*, « pages, dit l'éditeur, des plus belles et des plus fortes qui soient jamais sorties d'une plume huguenote. »

—

Le *Bulletin de la société archéologique de la Touraine*, 2e trimestre de 1897, p. 120, signale, dans notre 1re livraison de 1897, la dissertation sur les piles romaines de la Saintonge, et, p. 167, des renseignements sur le château et la pile de Cinq-Mars — lisez *Saint-Mard* (1).

—

Les *Mémoires de la société d'émulation du Jura*, volume 1895-1896, publient les registres de la société populaire pendant la révolution, par M. Libais, archiviste du Jura, et le volume de 1897, l'*Instruction primaire dans le Jura pendant la révolution*, par le même. Nous signalons ces deux travaux à ceux qui s'intéressent à ces questions.

—

Le *Monde moderne* de décembre, outre *Les quarante fauteuils de l'académie française* avec portraits des 40 actuels, *Saint-Emilion*, ville si curieuse par ses monuments reproduits ici et

---

(1) L'auteur y parle d'un « Jacques Pirier, notaire, commissaire à Térier ». Ce « commissaire à *Térier* », évidemment pour *terrier* devait être le collègue de cet autre notaire qui signait un *vidimus* et dont un historien saintongeais a indiqué ainsi le domicile : « Herpin, notaire à *Vidimé*. » Ce lieu, comme disait Pierre-Damien Rainguet à propos du *quint*, « nous est présentement inconnu. »

Digitized by Google

où la société des *Archives* devrait bien faire une excursion, *Napoléon et Béranger*, étude sur l'influence des chansons de Béranger, au point de vue du second empire, et sur *Music-Hall derrière le rideau*, publie une étude de M. Emile Bayard sur notre confrère, M. William Bouguereau, né à La Rochelle le 30 novembre 1825, avec reproduction de 15 de ses tableaux ; elle se termine ainsi : « En 1876, M. Bouguereau entre à l'institut; il est aujourd'hui commandeur de la légion d'honneur. Favorisé par les honneurs qu'il ne rechercha jamais, ennemi des basses compétitions, gâté par la fortune qu'il a vu venir à lui, placide, comme il l'avait désirée sans joie, l'artiste n'a jamais changé dans ses goûts modestes et sa tranquilité. C'est dans cette conscience et dans cet amour de la pureté du beau démontrée par M. Bouguereau que l'on trouvera la preuve de l'admiration sincère que nous avons pour le célèbre artiste dont nous venons de dépeindre la brillante carrière. »

—

Le *Bulletin de la société de géographie de Rochefort* (juillet-septembre 1897), avec des correspondances, nouvelles, faits géographiques, comptes rendus de l'académie des lettres de Metz, du congrès national, du congrès colonial, du congrès des orientalistes, des sociétés savantes, etc., nous apporte *Quelques annales de la ville de La Rochefoucauld*, par M. J. Fermond, qui nous avait déjà donné en 1894 la monographie du château.

« Les faits de cette nouvelle étude sont extraits de : *Mémoire de ce qui s'est passé dans la ville de La Rochefoucauld du temps des troubles de la religion*, par Jean Pillard, alors chanoine de la collégiale de cette ville ; *Livre domestique de la famille Delage de Luget ; Chronique protestante de l'Angoumois*, par V. Bugeaud ; *Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente*, et de vieux documents que je possède. » Il y a quelques pièces inédites curieuses : Testament de Pierre Massé, curé de La Rochefoucauld (9 juin 1752), qui déclare « reconnaitre et respecter les miracles opérés par le saint diacre Pâris » ; le procès-verbal du massacre (20 vendémiaire an XIII) par les soldats du bataillon du midi ; arrêt du parlement (4 mai 1781) supprimant certains jeux à Cognac, Cellefrouin, Rouillac, Saint-Cybardeau; et aussi les mêmes erreurs que nous avons déjà signalées (*Revue*, XVI, 316) relatives à Fontan qu'on s'obstine à faire l'architecte du château, à Benjamin de Daillon. Il faut y ajouter Jean Léchelle, que l'auteur dit, p. 174, né à Puyréaux, canton de Mansle, le 2 avril 1760, et p. 169, à La Rochefoucauld, tandis que la *Revue du Bas-Poitou* de 1895, p. 377, le fait naitre à Beaupréau (voir *Revue de Saintonge*, XVI, 169), maitre d'armes à Saintes, fait général en chef de l'armée républicaine contre les troupes royalistes de la Vendée.

A quand des articles semblables sur Rochefort ?

—

Le n° 267 (21 novembre 1897) des *Contemporains* est consacré

Digitized by Google

par M. Ch. d'Avone à « Henri de Verthamon, porte-drapeau du Sacré-Cœur à Patay, 1833-1870 », né à Bordeaux d'une famille noble du Limousin, fils de Martial-Maurice-Edmond, marquis de Verthamon, et de Marie-Amélie de Piis. Henri fut à 10 ans (1843) élève de l'institution diocésaine de Pons fondée en 1822 avec son petit séminaire autorisé par décret en 1828, et devenue institution libre de plein exercice en 1838, établissement mixte où l'on préparait au sacerdoce et aux carrières libérales jusqu'en 1839 où le nombre considérable des élèves fit qu'on sépara complètement les deux éléments sauf pour les classes. Deux de ses frères vinrent l'y rejoindre : Arthur et Déodat, mort le 4 juillet 1895. Puis ils allèrent chez les jésuites à Brugelette. Henri fit ses études de droit à Paris en 1863, puis revint chez ses parents au château de Castéra. A l'appel du colonel de Becdelièvre, il s'engagea dans les zouaves pontificaux. L'auteur le suit dans ses différentes campagnes, pages émouvantes, et raconte sa mort héroïque à Loigny, où il tomba tenant le drapeau du Sacré-Cœur. Des gravures ornent ce beau récit: une vue de Pons, le drapeau du Sacré-Cœur, le portrait de Henri en zouave de Charette, le monument élevé à Loigny et celui qui fut élevé à Pons avec son buste en bronze, œuvre et don de Coiffard, inauguré le 22 juin 1886 avec un discours de l'amiral Juin et de très belles strophes de M. Georges Gourdon.

—

A propos du « drame en vers que M. Edmond Rostand a écrit pour le théâtre de la porte Saint-Martin et pour Coquelin », le *Soleil* du 10 décembre publie, au-dessus de la signature de Louis Schneider, un article sur Cyrano de Bergerac qui, né à Paris, ainsi qu'en font foi les registres de la paroisse Saint-Sauveur, le 6 ou le 10 mars 1619, d'Abel de Cyrano, « escuier », et de demoiselle Espérance de Bellanger, gasconna ses contemporains en se faisant passer pour Gascon. « Sa famille n'était même pas du Bergerac que l'on connaît, mais d'un Bergerac, une toute petite bourgade qui faisait partie de la seigneurie des sires de Pons, en Saintonge, qui passa aux comtes de Périgord, puis fut vendue à Philippe V de Valois et fut en 1621 rattachée à la couronne par Louis XIII. » Est-ce bien vrai ? Quelle est cette petite bourgade ? où est-elle située ? Remarquons que les sires de Pons étaient seigneurs de Bergerac, chef-lieu de canton de la Dordogne, que Renaud de Pons, seigneur de Bergerac, devenu seigneur de Bergerac par son mariage avec Marguerite, fille d'Hélie Rudel, accorda en 1254 une charte de commune à cette ville, et que toutes les pièces qui concernent les Pons (voir *Chartrier de Pons* dans les tomes IX et XXI des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*) n'ont jamais parlé que de ce Bergerac.

P.

—

Nous extrayons du *Rapport de l'archiviste de la Vendée*, M. Barbaud, au conseil général, dans la session d'août 1897, les

Digitized by Google

notes suivantes qui concernent l'Aunis : (Communication de M. René Valette.)

Inhumations en l'église de Mouchamps (Vendée) :

D'Antoine Dubois, du village de La Jonchère, qui venait de travailler à la démolition des murailles de la Rochelle (13 mai 1629);

De vénérable messire Pierre Davoine, prêtre, curé d'Angoulins (Aunis), âgé de 50 ans, lequel, passant sur la chaussée de Mouchamps, avait été entraîné par la violence de l'eau et s'était noyé dans la rivière (21 novembre 1633);

De Mme Marie de La Douespe, veuve de maître Charles Girard de Villars, médecin du roi et de l'académie royale des belles lettres de La Rochelle (8 juin 1776).

—

Le n° 27 (juillet-septembre) du *Bulletin de l'association des secours mutuels des chevaliers pontificaux* nous apporte un émouvant discours de notre confrère, M. le vicomte Oscar de Poli, présidant la distribution des prix du pensionnat Saint-Joseph de Pont-Sainte-Maxence. Joignons-y une notice nécrologique sur Guillaume Mollat, par M. le marquis de Granges de Surgères, sur le chevalier de Beffroy, par M. le vicomte du Pin de La Guérivière, et dans la partie bibliographique une appréciation du volume *Les Rochefoucauld*, « œuvre magistrale du savant écrivain qui préside avec tant d'autorité l'importante société des *Archives historiques de Saintonge*... Elle abonde en faits intéressants, notes instructives, actes et documents inédits. Le chapitre 28 a trait au martyre des deux saints évêques, pages émouvantes qui mettent aux yeux des larmes et dans le cœur la haine des lâches bourreaux. Le livre se termine par de nombreuses pièces justificatives et une précieuse table onomastique », due à M. Henri Joyer.

—

La *Revue du Nivernais*, comme son voisin, le *Courrier de l'Allier*, à Moulins, a publié un numéro de Noël. C'est un heureux essai et fort bien réussi. (Prix : 1 fr. 50, à Beaumont La Ferrière, Nièvre.) Vers et prose, noëls anciens et modernes, airs notés, 22 illustrations inédites, eau forte, aquarelle, ethnographie, phototypie, tout se réunit pour faire de cette publication un petit résumé de l'art sous ses différentes formes. Si l'on s'étonne, je dirai que le directeur de la *Revue* est M. Achille Millien.

—

Le *Bulletin héraldique* de France, dans sa livraison de mars 1897, parue fin septembre, s'occupant, page 142, des maréchaux de France (suite), en arrive à Joseph-Henri Bouchard d'Esparbès de Lussan (canton de Tonnay-Charente), dit le vicomte, puis marquis d'Aubeterre (canton de l'arrondissement de Barbezieux), né en 1714, maréchal de France en 1783,

Digitized by Google

mort à Paris le 28 août 1788, sans enfants de sa cousine Françoise Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, fille du comte de Jonzac ; et à cette occasion l'auteur fait la généalogie des Bouchard d'Aubeterre d'après La Chesnaye des Bois et Beauchet-Filleau.

—

Dans le *Centre médical et pharmaceutique* du 1er novembre 1897, notre confrère, M. Paul Fabre, de Commentry, membre correspondant de l'académie de médecine, achève l' « Essai biographique sur l'anatomiste Jean-Baptiste Canano (1515-1579) », qu'il avait commencé dans la livraison de septembre sur *Un émule d'André Vésale au XVIe siècle*, et qu'il termine en ces termes : « Par sa découverte des valvules des veines, Canano, trop méconnu et souvent oublié, mérite d'être honorablement compté parmi les précurseurs de Guillaume Harvey. Il prépara la découverte de la circulation du sang. »

—

Signification du mot *sieur*. — Que de gens ont été choqués de ces expressions d'anciens titres : « Nous, bourgeois, manants et habitants de la ville de Saintes », ou de cette expression moderne « le sieur A... ! » C'est le sort des mots qui vieillissent comme nous et changent aussi en vieillissant : *le sieur* est disgracieux maintenant, et *manants* n'est plus qu'un terme injurieux ; c'étaient jadis des mots très honorables et qu'on était fier de prendre. M. l'abbé Arbellot, avec sa science habituelle, a fait une petite dissertation fort instructive sur ce sujet : *Du titre de* bourgeois *et du titre de* sieur *suivi d'un nom de fief ou de domaine*. (Limoges, Ducourtieux, 1897, in-8°, 15 p.) Le mot *bourgeois* était distinctif et honorifique ; il indiquait qu'on appartenait à une classe sociale au-dessus des artisans et du peuple ; on pouvait être bourgeois et marchand ; on ne pouvait être noble et marchand. Dans le principe, le mot *sieur*, abréviation de *seigneur*, était l'apanage exclusif de la haute noblesse ; au XVIe siècle, il fut adopté par la petite noblesse, puis par la bourgeoisie ; il signifiait *propriétaire :* « Geoffroy, sieur du Coudret et des Arènes », ou « Bretinaud, sieur de Méré et de Saint-Seurin. » Le mot *sieur*, vers le milieu du siècle dernier, devenu commun, fut remplacé par *seigneur*, puis disparut tout à fait : « Poitevin de Moléon. » Le *de* même qu'on croyait, qu'on croit encore nobiliaire, fut proscrit sous la révolution ; et bien des gentilshommes authentiques ou des roturiers reprennent maintenant ce *de* qui n'indiquait primitivement qu'un possesseur de fief ou de domaine et qui bien souvent ne servait qu'à distinguer les membres d'une même famille : Boileau des Préaux, Caron de Beaumarchais ; Condillac et Mably étaient deux frères : l'un Etienne Bonnat de Condillac, l'autre Gabriel Bonnat de Mably.

En Saintonge, il y eut un fait assez singulier qui regarde un de nos archéologues les plus connus. A la naissance (20 juillet



Digitized by Google

1742) de Jean-César-Alexandre Chaudruc, appelé le baron Chaudruc de Crazannes, auteur des *Antiquités de Saintes*, le curé refusa d'enregistrer l'enfant sous le nom de Chaudruc *de Crazannes*, prétendant que les gentilshommes avaient seuls le droit d'ajouter à leur nom celui de leur terre (*Deux victimes des septembriseurs*, page 89). Un jugement du présidial lui donna tort. Pour les Chaudruc de Crazannes, voir la *Revue de Saintonge*, XII, 105.

---

## VARIÉTÉS

### I

#### LES PÉNÉTREAU DE L'ILE DE RÉ

Dans sa critique de la réponse, par M. le docteur Kemmerer à M. le médecin-major Atgier, à propos de son travail sur les *Chartes seigneuriales de l'île de Ré*, critique insérée dans la dernière *Revue de Saintonge et d'Aunis* (1er novembre 1897, p. 433-448), M. Théodore Phelippot donne en note, à la page 440, pour la famille Pénétreau, une filiation que nous avons des raisons de croire inexacte. D'après lui, Jean-Simon Pénétreau des Augiers, capitaine au régiment de Poitou-infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédé à Saint-Martin le 28 mars 1796, et qui avait épousé à Sainte-Marie, le 13 novembre 1752, Marie-Françoise-Esther Souchard, était fils de « Jean-Denis, notaire seigneurial et procureur à Saint-Martin, et petit-fils de « messire et honorable homme Pierre Pénétreau, écuyer, capitaine des milices bourgeoises et procureur général des manants et habitants de l'île de Ré ».

Ces assertions ne sont pas précisément d'accord avec les données du registre de la paroisse de Sainte-Marie, dans lequel l'acte de baptême, à la date du 4 août 1753, de Jean-Simon Pénétreau des Augiers, fils de Jean-Simon et d'Esther Souchard, indique que l'enfant eut pour marraine « Charlotte Bourdeau, aïeule ». Or, Charlotte Bourdeau était la femme de Jean-Pierre Pénétreau, « négociant », et non celle de Jean-Denis, le notaire seigneurial et procureur à Saint-Martin. Ce dernier n'était donc pas l'aïeul de Jean-Simon, pas plus que Jean-Denis n'était son père.

D'autre part, M. Th. Phelippot dit écuyers les membres qu'il cite de cette famille, alors que nous n'avons relevé cette qualification pour aucun d'eux.

Enfin, il ne donne qu'un frère et une sœur à Jean-Simon, bien que celui-ci fût l'aîné de huit enfants. Aussi pensons-nous qu'il n'est pas sans intérêt d'ajouter à ces quelques redressements (*errare humanum*, même après avoir fouillé « les recoins et le mitan »), le tableau généalogique ci-dessous:

Jean-Pierre Pénétreau, « négociant », marié à Charlotte-Marguerite Bourdeau, veuve de François de Cornouaille (?),

Digitized by Google

écuyer, chevalier de Saint-Louis, major de la citadelle de Valenciennes, eut deux fils :

1° Pierre-Etienne Pénétreau, « négotiant », de la paroisse de Saint-Martin de Ré, puis entreposeur des tabacs à Marans ; marié, le 16 juin 1749, avec Marie-Anne Bottelin de Lincé, de Marans, dont vinrent : *a.* Charles-Jean-Baptiste Pénétreau de La Cour, né à Marans le 21 mars 1750, receveur des domaines à Jonzac, marié, par contrat du 14 juin 1780, avec Marguerite-Caroline Laverny, fille de Jean-Gaspard , avocat au parlement, conseiller du roi et son élu au siège de l'élection en chef de Saintes, seigneur de Crut, et de Jeanne-Euphrosine Keefe ; Caroline décédée sans enfants, le 7 février 1848 à Saintes ; *b.* Simon-Etienne-Amédée Pénétreau, né à Marans le 28 juillet 1751 ; *c.* Michel-Pierre-Modeste Pénétreau, baptisé à Marans le 14 janvier 1753 ; *d.* Pierre-Joseph, né à Marans en 1758, décédé à Berlin, ingénieur de 1re classe de la marine, chevalier de la légion d'honneur, le 31 janvier 1813 ; *e.* Simon-Pierre-Marie, baptisé à Marans le 7 mai 1760 ;

2° Jean-Simon Pénétreau des Augiers, capitaine au régiment de Poitou-infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédé à Saint-Martin le 28 mars 1796. Il avait épousé, à Sainte-Marie, le 13 novembre 1752, Marie-Françoise-Esther Souchard, qui lui donna 8 enfants : *A.* Jean-Simon Pénétreau des Augiers, baptisé à Sainte-Marie le 4 août 1753 ; *B.* Jeanne-Françoise Pénétreau des Augiers, née à Sainte-Marie le 16 août 1754, décédée à Saint-Martin le 28 avril 1814 ; mariée à Me Ambroise-Ignace Gigaux de Grandpré, conseiller du roi et son procureur au siège de Saint-Martin. Ils eurent : *a.* Jean-Simon-Hyacinthe Gigaux de Grandpré, 1779-1780 ; *b.* et *c.* André et Jean-Casimir Gigaux de Grandpré, 1780-1780 ; *d.* M.-F.-Joséphine Gigaux de Grandpré, 1781 ; *e.* Ch.-François-Etienne-Achille Gigaux de Grandpré, receveur particulier entrepositaire des tabacs, marié à Rosalie-Malvina Charrier, 1791-1872 ; *C.* Jean-Louis Pénétreau des Augiers, 1755-1840 ; *D.* Pierre-Guillaume Pénétreau des Augiers, 1756 ; *E.* Louise-Emilie Pénétreau, baptisée à Saint-Martin le 23 novembre 1761 et décédée le 9 septembre 1830, veuve de Henri-Louis Leclerc ; *F.* Marie-Aglaé Pénétreau, 1765 ; *G.* Agathe-Sophie Pénétreau, 1767 ; *H.* Jeanne-Victoire-Elisabeth Pénétreau, 1769-1839.

D'autres membres de la famille Pénétreau, dont la place dans cette généalogie n'a pu être retrouvée, habitaient, au XVIIe siècle, Sainte-Marie et Saint-Martin de Ré : 1° N. Pénétreau, époux de Gabrielle Pérard, décédée à Saint-Martin le 7 décembre 1700, à l'âge de 78 ans, indication qui fixe à 1622 la date de sa naissance ; 2° N. Pénétreau, marié à Saint-Martin, le 17 mai 1686, avec Catherine Guignard, dont il eut 3 enfants : *a.* Pierre-Nicolas, le 13 octobre 1687 ; *b.* Martial, le 8 octobre 1689 ; *c.* Jean, le 10 mai 1693 ; 3° Jean Pénétreau, qui épousa, le 28 novembre 1691, aussi à Saint-Martin, « damoiselle Jeanne Masseau » qui lui donna, le 11 juillet 1696, un fils, Denis-Nicolas, et décé-

Digitized by Google

da à Sainte-Marie en 1726, ainsi qu'il résulte de l'acte d'inhumation ainsi libellé : « Le 21 mars 1726, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, près de damoiselle de Corneille (?) et joignant Marguerite Caillaud, le corps de dame Jeanne Masseau, femme du sieur Jean Pénétreau, marchand de cette paroisse, âgée de (l'indication manque), après avoir reçu tous les sacrements de l'église, en présence de sieur Pénétreau et de monsieur Jean Masseau, baron de cette île, et du sieur Nicolas Masseau, marchand, demeurant à Ars, et de monsieur Jacques Aubry, major-général garde-côtes et plusieurs autres. » Moins d'un an après, le 13 janvier 1727, Jean Pénétreau convolait en secondes noces avec Marie-Magdeleine Zérembert, née à Saint-Martin de Jean-Georges et de Marie Gazeau.

ANAT. LAVERNY.

—

## II

### UN MARIN SAINTONGEAIS. ANATOLE DE BONSONGE.

Le 15 septembre 1881, nous parvenait une nouvelle désolante : Le commandant Anatole de Bonsonge avait succombé le 7 aux attaques de la fièvre jaune. Quelques jours auparavant, sa famille avait reçu de lui les meilleures nouvelles ; et l'on vivait confiant ! L'avant-veille de son départ, nous suivions sur la carte d'Afrique l'itinéraire qu'il devait suivre et nous marquions le lieu de ses travaux, ce chemin de fer du Soudan dont il allait protéger l'établissement. Il était riche d'avenir et d'espérances. Il partait joyeux, plein de foi. Et il est resté là-bas ! Nous avons dit un mot de lui à l'époque de sa mort. (*Bulletin*, III, 182, numéro d'octobre 1881.) Nous complétons aujourd'hui la notice, afin de conserver dans notre recueil le souvenir d'un ami dévoué de la société, dont il fut secrétaire-adjoint pendant les premières années.

Joseph-Henry-*Anatole* Martin de Bonsonge était né à Saintes, le 5 mars 1832, de Henry-Auguste Martin de Bonsonge et d'Alexandrine-Paule Bretinauld de Méré. Son grand-père, Henry-André Martin de Bonsonge, chevalier de Saint-Louis, fils de Charles-Jacques-Michel et de Madeleine-Françoise-Adélaïde Godet du Brois, entré le 27 août 1787 comme sous-lieutenant de remplacement au régiment royal, puis cadet gentilhomme le 1er mai 1788, sous-lieutenant en 1789, avait fait, en 1792, la campagne des princes, puis rentré en France l'an 1801, avait été de 1804 à 1815 sous-inspecteur des forêts. Destitué par le gouvernement du roi comme ayant accepté du service sous le régime impérial, conseiller municipal de Saintes, il se retira définitivement des fonctions publiques en 1830 pour se livrer exclusivement aux travaux agricoles. Il avait épousé, le 22 juin 1802, Anne-Françoise-Laure Fresneau de La Gataudière, belle-sœur du marquis de Chasseloup-Laubat, lieutenant général, sénateur et pair de France.

Anatole de Bonsonge se destina à la marine. Il trouvait dans

Digitized by Google

sa famille de nobles et nombreux exemples. Son aïeul, Charles-Jacques-Michel Martin de Bonsonge, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Bresse et blessé en 1758 à l'expédition de Saint-Cast, sur les côtes de Bretagne, avait été major général des gardes-côtes de la capitainerie de Marennes, et son bisaïeul, Jacques-Charles Martin de Bonsonge, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment de Blaisois, blessé à Dantzig par les Russes, avait été capitaine général, puis inspecteur (1748) des gardes-côtes de Marennes avec le grade de lieutenant-colonel. — Je trouve encore parmi ses ancêtres, comme on le voit dans la généalogie des Martin de Bonsonge, p. 62 des *Etudes et documents sur la ville de Saintes*, Charles Martin de Bonsonge, capitaine au régiment de la couronne, puis colonel du régiment de Marennes ; Charles-Henry, garde de la marine, major garde-côtes ; Pierre-Charles-Henry, garde du corps, capitaine de dragons (voir la *Biographie saintongeaise*, par P.-D. Rainguet). N'oublions pas l'amiral Job Forant, allié aux Martin de Bonsonge par sa femme Marguerite Richier et dont notre ami avait eu la pensée d'écrire la biographie.

Admis à l'école navale en 1848, aspirant le 1er août 1850, enseigne en 1854, lieutenant de vaisseau en 1861, il fut nommé capitaine le 11 août 1869. Nous ne raconterons pas sa carrière. Un de ses meilleurs amis l'a esquissée dans une notice publiée par le *Bulletin* de la société (octobre 1881, page 182) ; un autre de ses amis, M. Charles Thèze, dans un article des *Tablettes des deux Charentes*, de Rochefort, numéro du 17 septembre, reproduit par le *Courrier des deux Charentes* du 18, lui a payé un légitime tribut d'éloges et de regrets.

C'était une âme franche et douce. Réservé, modeste, il ne parlait jamais de lui ; qui ne l'aurait pas su, n'aurait jamais, à l'entendre parler, pu deviner que cet officier avait commandé à la mer et dans des circonstances parfois difficiles. Il fallait l'interroger et le forcer à répondre. Depuis 1871, employé au port de Rochefort, à l'école des torpilles à Boyardville, en remplissant les fonctions de major de la flotte, il gémissait de cette quasi-oisiveté. Aussi accepta-t-il avec empressement une mission au Sénégal, où il était chargé du commandement supérieur de la marine et de la direction des travaux du chemin de fer du Haut-Fleuve, travaux importants qui devaient assurer le prodigieux développement de la colonie.

Dans sa brochure *Un nouveau René Caillié, M. Aimé Olivier, vicomte de Sanderval* (La Rochelle, imp. Siret, 1882, in-8°, 31 pages), André Lételié, rendant compte des voyages et des aventures de M. Olivier, ancien maire de Marennes, dans le Foutah-Djallon, et du traité obtenu par lui du roi de Timbo pour faire passer un chemin de fer dans ses états, ajoute : « Et puisque la douloureuse occasion s'en présente, rendons hommage à un Saintongeais qu'une mort prématurée vient d'enlever à sa famille et à ses amis. M. Anatole de Bonsonge, capitaine de frégate, avait reçu, il y a quelques mois, du gou-

Digitized by Google

vernement français, le commandement de l'expédition chargée de protéger l'établissement du chemin de fer de Dakar au Niger. Son nom figure parmi les 325 victimes de la fièvre jaune que le télégraphe, dans son effrayant laconisme, vient de signaler (13 septembre). Encore un vaillant cœur de moins. »

Hélas ! il avait vu poindre l'épidémie qui devait décimer la colonie et l'emporter lui-même ; il avait même signalé le mauvais état sanitaire en une phrase d'un rapport au ministre, qu'une prudence trop imprévoyante d'un supérieur et sa propre déférence pour le gouverneur lui firent retrancher. Et peu de temps après il mourait victime du fléau qu'il avait vu venir, suivant de près le gouverneur, M. de Louneau, qui avait refusé d'y croire.

Le 21 février 1876, Anatole de Bonsonge avait épousé à Paris Mlle Jeanne-Marie-Adélaïde de Coffinières, fille du général de division de Coffinières de Nordeck, dont la carrière militaire fut si brillante.

Anatole de Bonsonge s'était fait, ici et là-bas, estimer de ses chefs, aimer de ses camarades. L'amiral Grivel, commandant la station des Antilles sud, de laquelle dépendait le Sénégal, voulut lui-même écrire à la famille, au nom du corps des officiers, pour déplorer cette mort prématurée, et témoigner toute son estime pour le commandant de Bonsonge qu'il appréciait et comme homme et comme officier.

Sentant la mort venir, il fit appeler le curé de Saint-Louis et se confessa humblement et communia. La rapidité du mal ne lui permit pas de recevoir l'extrême-onction qu'il avait demandée. Nous sommes heureux de citer ici les propres paroles du vénérable curé de Saint-Louis, M. l'abbé Le Pennec, missionnaire apostolique, dans une lettre du 7 janvier 1882 : « ...Dès le premier jour de sa maladie il m'a fait appeler, et bien que sa maladie ne parût pas très grave en ce moment, il a tenu à recevoir les sacrements, et les a reçus avec la plus grande édification. J'ai été très consolé de ses admirables sentiments. *Beati qui in Domino moriuntur ;* et bien que les circonstances n'aient pas permis de lui administrer l'extrême-onction, j'ai l'assurance que Dieu l'aura promptement reçu dans sa miséricorde. C'était un noble cœur, un solide chrétien. Puisse cette pensée vous consoler de sa mort et consoler avec vous sa famille entière qu'il a tant aimée. » L'*Univers,* en annonçant sa mort, constatait aussi sa fin chrétienne et édifiante. Il avait été sans peur devant l'épidémie ; il fut brave devant la mort ; c'était le soldat chrétien qui faisait noblement à Dieu l'hommage de sa vie, vouée et offerte tant de fois à la patrie. Hélas ! on peut répéter après lui cette phrase attendrie, presque prophétique, qu'il écrivait dans son dernier rapport où il parlait des victimes du fléau : « Ceux qui font ainsi le sacrifice de leur vie n'ont pas même la consolation de savoir que leur mort sera utile à la France. »

L. A.

---

Digitized by Google

## NOTES D'ÉTAT CIVIL

### I. — DÉCÈS.

La société des *Archives* a cinq nouvelles pertes à déplorer :

I. — Le 10 novembre, est décédé à Pons, âgé de 62 ans, Jules-*Félix*-Henri Bertifort, ancien maire de Pons, ancien notaire, président honoraire de l'association amicale des anciens élèves de l'institution de Pons et de la société philanthropique. Il était né à Pons, le 26 novembre 1835, de Stanislas Bertifort, pharmacien à Pons, et de Lucie Saint-Lary (déclaration du 27 novembre par Jean Cotard, pharmacien à Pons, oncle de son père, et de Charles-François Bertifort, propriétaire, son aieul paternel). Il avait épousé Mlle Agnès-Cécile Châteauneuf.

Après avoir fait de bonnes études au collège de Pons, il fut à Bordeaux faire son stage de notaire, puis revint en sa ville natale où il succéda en 1861 à Me Georges Poitevin, notaire. Il ne garda sa charge que peu d'années ; dès 1864, il la cédait à Me Castel et se retirait peu après dans sa propriété du Puits de Vallières. Quelques années plus tard, il fut nommé suppléant du juge de paix et remplit ces fonctions jusqu'après la guerre de 1870.

Profondément imbu des idées d'ordre et de sage liberté, et cédant aux sollicitations et aux encouragements de son ami M. le baron Eschasseriaux, il se porta à différentes reprises comme candidat au conseil général contre le représentant du radicalisme. Chaque fois, il obtint un grand nombre de suffrages, mais ne parvint cependant jamais à se faire élire. Pendant le 16 mai, il fut maire de Pons. Lors de la disparition du vignoble charentais, il fut un des premiers à penser que l'industrie sucrière pourrait être très avantageuse au pays, et il mit au service de cette entreprise sa bourse et toute son activité. Il ne put malheureusement pas faire prévaloir, au sein du conseil d'administration dont il faisait partie, les idées d'économie, de prudence et d'ordre qui seules assurent la réussite. Ses conseils comme ses protestations furent inutiles. A la mort du regretté docteur Ardouin, il devint président de la société philanthropique à laquelle il consacra une bonne partie de son temps et de son activité. Grâce à ses soins, à sa direction habile, il contribua dans une large mesure au développement et à la prospérité de cette société. Très attaché au collège où il avait été élevé, il fut aussi un des fondateurs de l'association amicale des anciens élèves et en devint successivement le secrétaire adjoint, le trésorier, le vice-président et le président. Là encore, il fit preuve d'un esprit éclairé, d'un jugement droit et surtout d'un grand dévouement.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Martin. Les professeurs et les élèves de l'institution étaient là avec leur musique. Avant l'absoute, le supérieur, M. l'abbé Eyssautier, a prononcé un remarquable discours ; au cimetière, M. le baron Eschasseriaux, M. Maufras, secrétaire général de l'association amicale des anciens élèves de Pons, et M. Barillaud, vice-président de la

Digitized by Google

société philanthropique, ont rappelé, au milieu d'une foule nombreuse et très émue, l'homme de devoir et de bien qu'avait été toute sa vie le regretté défunt.

E. M.

—

II.— Le 26 novembre, est décédé, à Saint-Pierre d'Oleron, âgé de 62 ans, après 40 ans de prêtrise, Augustin Moreau, chanoine honoraire, curé-doyen depuis 1891. Il était né à Saint-Georges de Longue-Pierre le 11 janvier 1835 ; il fit ses études au petit séminaire de Pons, où il fut ensuite professeur. Ordonné prêtre le 29 mai 1858, il fut vicaire à Rochefort, à Saint-Jean d'Angély, curé à Saint-Denis d'Oleron en novembre 1864, où il resta dix-sept ans, en 1881 à Saint-Georges, où il se trouva au milieu de difficultés très graves qu'il parvint à surmonter, et enfin, en avril 1891, curé-doyen de Saint-Pierre, où son zèle continua à se déployer pour les œuvres charitables. C'est donc dans l'île d'Oleron que se passa une grande partie de son existence sacerdotale ; aussi y était-il fort estimé. M. l'abbé Trébuchet, archiprêtre de Jonzac et son prédécesseur immédiat, qui avait voulu présider ses funérailles, a parlé en véritable ami de ce prêtre dévoué, avec lequel il avait, dit le *Bulletin religieux* du 4 décembre, partagé pendant tant d'années le ministère paroissial sur cette terre d'Oleron, où tous deux ont été et sont toujours entourés des plus profondes sympathies.

—

III. — Le 10 décembre, est décédé à Montpellier, âgé de 51 ans, Thisse, officier de l'instruction publique, directeur du petit lycée. Professeur suppléant de rhétorique au collège de Saintes en 1869, puis professeur de 3e en 1871-1873, ensuite professeur de rhétorique au collège de Rochefort en 1873, membre du conseil académique de Poitiers en 1880, principal du collège de Saint-Jean d'Angély, puis de Narbonne, il avait été nommé, en 1888, directeur du petit lycée de Montpellier. Son fils est déjà un brillant avocat au barreau de cette ville.

—

IV. — Le 23, est décédé au village de Fétilly, près de La Rochelle, Joseph-*Ernest* Tauzin, âgé de 31 ans, employé à la direction de l'enregistrement. Né à Saint-Xandre, il avait fait ses études au petit séminaire de Montlieu. En dehors de ses occupations quotidiennes, il avait su trouver le temps d'étudier et promettait une excellente recrue à la société des Archives. Il avait publié la *Monographie de Saint-Xandre* (1895, in-8°, 75 p.), opuscule bien complet et sérieusement fait. (Voir *Revue*, xv, 455.) Il avait aidé M. l'abbé Choisnard dans sa *Monographie de Dompierre*. Il avait fait, avec M. l'abbé Gelézeau, *Saint-Sornin*, collaboration fructueuse, l'un sur les lieux; cherchant autour de lui, amassant péniblement quelques bribes d'événements, quelques faits, quelques dates, l'autre dans un chef-lieu de département, avec la ressource des bibliothèques et des

Digitized by Google

archives, puisant largement et fournissant les documents qui n'existent que là. Il avait en préparation la monographie d'Esnandes et d'autres projets qu'il pouvait espérer mener à bien. L'*Echo rochelais* du 25 a rendu justice à ses efforts et à son mérite.

—

V. — Le 26 décembre, est décédé en son hôtel à Paris, rue de l'Université, 18, Jean-Louis-*Anatole*, comte Lemercier, âgé de 77 ans, ✻, commandeur de l'ordre de Pie IX, etc., député de la Charente-Inférieure, maire de Saintes, président du conseil général de la Charente-Inférieure depuis 1885, ancien attaché d'ambassade, ancien président du conseil d'administration du chemin des Charentes, président de presque toutes les sociétés de Saintes : gymnastique *La Santone*, orphéon la *Lyre saintaise*, etc.

Né au château de Coudray-Montceaux (Seine-et-Oise), canton de Corbeil, le 25 juin 1820, de Jean-Baptiste-Nicolas Lemercier et d'une fille du maréchal Jourdan, il appartenait à une vieille famille qui a rempli les premières charges de la magistrature en Saintonge. Le premier connu est Jean Mercier, lieutenant général de l'amirauté établie à Marennes, qui signait alors Mercier; son fils, Jean-Elie, lieutenant criminel au présidial de Saintes (1723-1776), prit le nom de Le Mercier. On le trouve transigeant pour lods et ventes, le 25 juin 1723, devant Prouteau, notaire à Saintes, avec Jean-Jacques de Châteaubodeau, chevalier, seigneur de Bessay, demeurant à La Garde, paroisse de La Celle en Bourbonnais, mari de Catherine de Boystène. Il se maria à Angélique-Scholastique-Elisabeth Bonnamy, qui testa le 25 juin 1739 et mourut à Saintes le 8 février 1749. En secondes noces, Jean-Elie épousa Anne Le Cercler des Houmeaux, veuve de Jean-Jacques Rollet, conseiller du roi, prévôt de la marine au port de Rochefort, commissaire de la marine au département de Saintes, dont la fille, Marie-Anne Rollet, s'unit, le 5 février 1768, autorisée par Joseph Rollet, négociant à Lyon, son curateur, à Louis-Auguste Le Berton, chevalier de Bonnemie, fils de Marc-Auguste, baron de Bonnemie, conseiller du roi, président lieutenant civil et de police en la sénéchaussée de Saintonge, et de feu Louise de Gasq. De sa seconde union avec Anne Le Cercler, sœur de Marie et de Catherine, femme de Baron du Clos, Jean-Elie eut un fils, Louis-Nicolas Lemercier, né à Saintes le 23 décembre 1755, tenu sur les fonts de Saint-Pierre par le futur évêque de Montpellier, Jean-Louis-Simon Rollet, et Marie-Anne Rollet, frère et sœur utérins. Avocat, il succéda à son père dans sa lieutenance criminelle en 1776, fut élu député du tiers aux états généraux le 21 mars 1789, président du tribunal criminel du 11 septembre 1793 au 15 avril 1798 (élu par l'assemblée électorale réunie à La Rochelle le 2 septembre), nommé (13 avril 1799) par l'assemblée électorale réunie à Saintes (282 voix sur 305 votants) député au conseil des anciens dont il fut secrétaire (22 octobre), qu'il présidait au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), favo-

Digitized by Google

risant les projets du général Bonaparte, membre (24 décembre) du sénat conservateur dont il fut président en 1800, chevalier de la légion d'honneur (1803), commandeur (1804), grand-officier (1811), grand'croix (1837), titulaire de la sénatorerie d'Angers (1804), comte de l'empire (1808), pair de France (1814-1848). Il mourut à Paris le 11 janvier 1849. Il avait épousé à Saintes : 1° le 12 février 1776, Anne-Ursule Brejon de La Martinière, qui mourut à 37 ans le 21 juin 1785, et fut inhumée dans le cimetière Saint-Michel ; 2° le 10 mai 1786, Marie Pannetier, fille de Jean-Baptiste Pannetier, négociant, dont il eut : 1° Augustin-Louis, comte Lemercier, lieutenant-colonel de cavalerie, député de Domfront de 1827 à 1831 et de 1834 à 1842, pair de France, sénateur (26 janvier 1852), commandeur de la légion d'honneur, médaillé de Sainte-Hélène, né à Saintes le 22 février 1787, mort à Paris le 4 mai 1864 ; 2° Jean-Baptiste-Nicolas Lemercier, né à Saintes le 10 janvier 1789, qui servit d'abord dans la marine, puis en 1809 fut lieutenant dans un régiment de dragons et quitta le service avec le grade de colonel d'état-major. Maire de Saintes membre et président du conseil général de la Charente-Inférieure, il fut élu député en 1842, 1849, 1852 par l'arrondissement de Cognac ; commandeur de la légion d'honneur (1839), chevalier de Saint-Louis et de Maximilien de Bavière, il est mort à Saintes le 14 octobre 1854 ; il avait épousé Catherine-Victoire-Sophie Jourdan, fille du maréchal Jourdan ; 3° *Virginie*-Marie Lemercier, née le 20 brumaire an II, mariée, par contrat signé du roi le 1er février 1818, à Jules-Alexandre, baron de Croze, né à Brioude (Haute-Loire) le 22 février 1787, auditeur de première classe au conseil d'état, sous-préfet de Gênes en 1809, juge suppléant au tribunal de la Seine, sous-préfet à Corbeil, préfet des Basses-Alpes, démissionnaire en 1830, fait chevalier de la légion d'honneur par Louis XVIII et baron par Charles X, grand-père de M. Pierre-Marie-Jules de Croze, né à Tain en 1849 de Charles-Louis-Emile-Jules de Croze et de Marie-Françoise-Grégoire de Blesimare, adopté le 26 février 1897 (voir *Revue*, XVII, 311) par le comte Anatole Lemercier.

Anatole Lemercier, licencié en droit, fut attaché à l'ambassade à Naples du duc de Montebello en 1842, ce qui lui donna plus tard (1860), en face des violentes attaques dont était l'objet la monarchie napolitaine, l'occasion — et le courage — de publier *Quelques mots de vérité sur Naples* (in-8°, 83 pages), où il la vengeait des calomnies qui préparaient l'unité italienne, mère de l'unité prussienne. En 1844, il fut attaché à la légation de Portugal, en 1846 au ministère des affaires étrangères jusqu'à la révolution de 1848 ; il fut élu par sa compagnie officier de la garde nationale pendant les tristes journées de juin. En 1850, il fut membre du conseil général de la Charente-Inférieure pour le canton de Burie à la place de son père.

Avec l'appui du gouvernement il fut élu, le 29 février 1852, député de la 4e circonscription de la Charente-Inférieure (Saint-

Digitized by Google

Jean d'Angély) au corps législatif par 22.724 voix sur 23.104 votants et 34.379 inscrits. C'était un des plus jeunes membres ; il prit part à plusieurs discussions, et dans la session de 1856, lors de l'absorption du Grand Central par les compagnies d'Orléans et de Lyon, il protesta contre cette combinaison et contre l'augmentation des monopoles. Il fut réélu le 22 juin 1857 par 19.671 voix sur 20.016 votants et 33.711 inscrits.

Quand, au mois de mai 1859, le gouvernement proposa un emprunt de 500 millions pour la guerre d'Italie, il demanda d'abord l'assurance que le gouvernement assurerait l'indépendance du pape et l'intégrité de ses états. Baroche le promit. Or, en février 1860, parut la *Lettre à nos commettants*, signée par Cavelier de Cuverville, député des Côtes-du-Nord, Keller, du Bas-Rhin, et Lemercier (in-8°, 8 pages), qui contenait la lettre du 9 janvier adressée à l'empereur pour lui exposer les craintes des catholiques. Le 11 avril, Lemercier reprocha à l'empereur d'avoir permis l'annexion des Romagnes et demanda « si le gouvernement était toujours disposé, après les promesses solennelles maintes fois répétées, à faire respecter le domaine temporel dans son intégrité. » Il s'éleva avec force contre l'unité de la péninsule, prévoyant qu'elle serait funeste à la France. La triplice lui a donné malheureusement raison.

Cette insistance à rappeler des engagements solennels, mais qu'on était décidé à ne plus tenir, révéla chez le candidat officiel une indépendance qui choqua vivement ; la rupture fut complète, et en février 1863, dans la discussion de l'adresse, il protesta contre le pouvoir discrétionnaire des préfets à l'égard de la presse, contre les remaniements arbitraires des circonscriptions électorales, et en outre il blâma énergiquement les actes du ministre de l'intérieur, Fialin de Persigny, en vue des élections prochaines ; même il proposa à la chambre, comme mesure de blâme, de rejeter la section première du budget du ministère de l'intérieur. Aux élections du 1er juin, il n'eut plus que 5.941 voix contre 17.307 à Roy de Loulay, candidat officiel, et 6.902 à Edme Simonnot. Il y eut protestation. Voir son *Mémoire à consulter* (Blois, imp. Lecesne, 1863, in-8°, 40-XXXIX pages). Mais l'élu fut validé. Lemercier rentra dans la vie privée et s'occupa d'affaires industrielles ; il devint président du conseil d'administration du chemin de fer des Charentes. Délégué par le sud-ouest de la société de secours aux blessés militaires, il rendit de grands services pendant la guerre de 1870 ; une ambulance notamment fut établie à Saintes, qui provoqua d'admirables dévouements. Au renouvellement des conseils municipaux, en 1865, Lemercier avait été élu le 8e par 1.192 voix ; le 7 août 1870, il arrivait en tête de la liste avec 1.436 voix. Le 10 avril, premier conseiller municipal, il faisait fonctions de maire avec Lambert, notaire, et Laférière, négociant, pour adjoints. Aux élections municipales du 30 avril, il fut encore le 1er sur la liste avec 1.324 suffrages ; les conseillers spécialement réunis émirent le vœu que le comte Anatole Lemercier, Geay-Besse et Martineau voulussent bien accepter

Digitized by Google

les fonctions de maire et d'adjoints qui leur seraient déférées par l'autorité compétente, et un poète lui disait en vers latins en jouant sur le mot *major :*

Majorem unanimi te cives jure dicarunt.
Major eris quod eras urbis ex ipse pater.

Et depuis, sauf pendant quelques jours où il fut destitué par le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, il a toujours été conseiller et maire.

Le 8 février 1871, Lemercier, candidat à l'assemblée nationale, échoua avec 26.686 voix sur 105.000 votants. Le 30 janvier 1876, aux élections sénatoriales, il échoua de nouveau avec 246 voix sur 573, et le 20 février il fut battu comme « conservateur constitutionnel » avec 6.436 suffrages par Jolibois, candidat impérialiste, qui en eut 6.983. Après la dissolution de la chambre, il lutta de nouveau et n'eut (14 octobre 1877) que 5.758 voix contre 8.994 au député sortant; le 6 janvier 1889, il en eut 41.097 contre Adolphe Duport 51.991. Enfin, aux élections, le 22 septembre 1889, il fut élu député pour l'arrondissement de Saintes (1re circonscription) par 7.157 voix sur 16.531 inscrits, 13.295 votants et 5.873 à M. Georges Vallein, maire de Chermignac. Il fut réélu en 1893 par 8.360 voix, sans concurrent, avec un programme républicain. Il se préparait à affronter la lutte en 1898 et avait déjà annoncé sa candidature. Il était un des doyens d'âge de la chambre et en cette qualité ouvrit la session de 1897.

Lemercier avait épousé Mlle Estelle-Elisabeth Roul, née à Saint-Jean d'Angély, morte le 17 octobre 1886, dans sa 69e année, et inhumée le 21 à Paris, fille de François Roul, négociant à Bordeaux, entrepreneur de roulage, et d'Ursule-Estelle Dufour qui décéda au Ramet, commune de Saintes, le 17 décembre 1880, âgée de 89 ans. Il a adopté pour fils, le 26 février 1897, M. Pierre de Croze, comme nous l'avons dit.

Le temps ne nous permet pas de nous étendre longuement sur Lemercier. Disons seulement que sa mort est un vrai deuil public pour la ville de Saintes. Par son affabilité, par sa bonté, il avait gagné les sympathies de tous; actif, dévoué, il était toujours prêt à faire le bien. Si dans la politique on a pu lui reprocher quelques défaillances et une facilité trop grande à suivre les événements, on n'a que des éloges à lui adresser pour sa générosité à toute épreuve. Sincèrement religieux et pratiquant, pendant longtemps président de la fabrique de Saint-Thomas d'Aquin à Paris, Lemercier était un homme conciliant, tolérant, respectant chez les autres la liberté de conscience. Il n'a jamais, quand il s'est agi de faire du bien à quelqu'un, demandé quelle était son opinion politique ou religieuse, ni même si c'était un adversaire ou un ennemi. En sincère ami du peuple, il a étudié les questions sociales ; mais la théorie n'était pour lui qu'accessoire et c'est par la pratique surtout qu'il s'est montré philanthrope et chrétien, Jamais personne n'a frappé à sa porte en vain, et on a

Digitized by Google

trouvé en lui secours ou protection, avis, conseil, appui. Il n'a point ménagé sa bourse ni sa peine. La nouvelle de sa mort a produit à Saintes, sa chère ville, une impression de tristesse. Tous les établissements municipaux ont arboré le drapeau en berne, crêpé de noir. Le conseil municipal, réuni à la hâte, a décidé qu'une couronne au nom de la ville serait portée à ses obsèques par quatre délégués, MM. Genet, 1er adjoint, Laurent, Huvet, Chaillolaud. Plusieurs sociétés dont il était le président d'honneur ont aussi envoyé des couronnes. Les funérailles ont eu lieu le 29 en l'église Saint-Thomas d'Aquin. Il avait interdit tout discours sur sa tombe au Père-Lachaise. Intelligent, laborieux, il présidait bien le conseil général et il a rendu de grands services au département. Ses longues et nombreuses relations, il les faisait servir à ses compatriotes, et son influence était considérable.

—

Le 23 octobre, est décédé au Cormier, commune de Saintes, dans sa 83e année, Marie-Stanislas-Gratien de Baderon Thézan, baron de Maussac, marquis de Saint-Geniez. Il était né au château de Saveille, près Ruffec. Son père, Félix de Baderon Thézan, marié en 1806 à Mlle de Bourdeille (de la branche de Montanceix), était un littérateur distingué ; on lui doit une traduction en vers français des *Elégies* de Tibulle (Paris, Dondey-Dupré, 1814, in-8°; 2e édition en 1823), qui « a été placée par d'excellents critiques au-dessus des autres traductions qu'on a faites de ce poète ». Son grand-père paternel, page du roi, avait épousé, en 1775, Marie-Anne-Françoise de Bourdeille, dame d'honneur de madame Elisabeth. Née au château de Matha, elle était fille de Henri-Joseph, marquis de Bourdeille et d'Archiac, comte de Matha, et de Louise-Marguerite d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, sœur du dernier maréchal d'Aubeterre. Son grand-oncle maternel, Henri-Joseph-Claude de Bourdeille (1720-1802), après avoir été mousquetaire, était devenu abbé commandataire de l'abbaye cardinalice de Vendôme et évêque de Soissons en 1762-1802.

C'est en faveur de son bisaïeul, Joseph-Laurent de Baderon Thézan Saint-Geniez, baron de Maussac, lieutenant des maréchaux de France, à Béziers, que, par lettres patentes de 1760, le roi Louis XV érigea en marquisat la seigneurie de Saint-Geniez, qu'il tenait de sa mère, Marie-Claire de Thézan, fille et héritière de Pierre de Thézan, dernier de cette branche de l'antique et illustre maison de Thézan en Languedoc, lequel, pour cette raison, avait voulu que le mari et les enfants de sa fille portassent le nom de Thézan. Le père de ce Pierre de Thézan, seigneur de Saint-Geniez, avait épousé Françoise de Fleury, propre tante du cardinal de Fleury. Quant à la branche des vicomtes du Poujol, elle s'éteignit en la personne du vicomte de Thézan Poujol, marié à Mlle de Noailles ; sa fille, Mme la comtesse de Mérode, a eu un fils et une fille, Mme la duchesse de Mirepoix.

Le marquis de Saint-Geniez avait épousé, le 28 mai 1848,

Digitized by Google

Marie-Renée de Bremond d'Ars, fille du comte Théophile-Charles de Bremond d'Ars, général de brigade, inspecteur général de cavalerie, mort à Saintes, à 88 ans, le 12 mars 1875, et sœur de nos confrères, M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, marquis de Migré, et M. le comte Gaston-Josias, colonel de cavalerie en retraite. Il laisse un fils, M. le comte de Saint-Geniez Thézan, capitaine d'artillerie, marié à Béziers, le 21 mai 1896, à M^lle^ Marguerite Mandeville, et une fille, Bérengère, mariée le 11 février 1896 (voir *Revue*, XVI, 122) à M. le marquis du Dresnay.

Le deuil était conduit par M. le comte Joseph de Saint-Geniez, son fils ; M. le marquis du Dresnay, son gendre ; M. le comte Joseph de Bremond d'Ars, son neveu, remplaçant son père, M. Anatole de Bremond d'Ars ; le marquis de Bremond d'Ars, chef d'escadron au 7^e^ dragons ; le comte Pierre de Bremond d'Ars ; le comte et le vicomte de Roumefort, aussi ses neveux.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le comte d'Humières, Paul de Fonrémis, Anatole Laverny et Charles Dangibeaud. Après la cérémonie, le corps a été conduit à la gare pour être inhumé dans un caveau de famille à Saint-Geniez.

Pour la famille de Baderon Thézan Saint-Geniez, voir H. de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue*, t. III, p. 707 et suiv., et le *Dictionnaire* de La Chesnaye-Desbois.

—

Le 24 octobre, est décédé, âgé de 80 ans, au logis de Bel-Air, commune de Rioux, Henri Gautret, ancien notaire, ancien maire de Meursac et de Rioux, membre du conseil de fabrique. Le deuil était conduit par M. Eugène Forestier, maire de Rioux, son gendre, et M. Jean Péponnet, son petit-fils. Devant une assistance que l'église n'avait pu contenir tout entière, le curé, M. Caillaud, a fait l'éloge du défunt comme homme de bien, magistrat intègre, bon chrétien, allocution imprimée dans le *Moniteur de la Saintonge* du 28.

—

Le 30 octobre, est décédé à La Rochelle, âgé de 74 ans, Claude-Camille-Antoine Normand d'Authon, commandeur de la légion d'honneur, colonel d'artillerie en retraite, époux de Lestang, fils de Claude-Maurice, avocat à Saint-Jean, mort en 1858, et d'Antoinette Normand du Fié, et frère de Paul Normand d'Authon, décédé le 28 octobre 1896. (Voir *Revue de Saintonge*, XVII, 19.) « C'était, dit l'*Echo rochelais* du 3 novembre, un homme pieux, modeste et bienfaisant, qui se complaisait dans la solitude.» L'inhumation a eu lieu le 3 novembre, dans un caveau de famille, à Saint-Jean d'Angély. Il n'a voulu ni discours, ni honneurs militaires.

—

Dans la première quinzaine de novembre, est décédé, à Marseille, le colonel Courtin, commandant la 15^e^ légion de gendar-

Digitized by Google

merie. Né à Matha le 16 octobre 1841, il s'était engagé volontairement, le 3 novembre 1858, au 2e régiment de dragons.

—

Le 1er novembre, est mort d'une attaque d'apoplexie, à Saint-Jean d'Angély, le révérend père Micheau, supérieur des pères de Chavagnes de cette ville. « Dans un âge déjà avancé, dit l'*Echo rochelais* du 3, il avait gardé toute l'ardeur de son zèle apostolique qu'il consacrait à la population du faubourg de Taillebourg et à la direction spirituelle des ursulines de Jésus. »

—

Le 3, est décédé, âgé de 34 ans, à Barbezieux, et a été inhumé à Marmande, dans un caveau de famille, Louis-Hippolyte Picherit, né le 5 septembre 1863, avoué à Barbezieux depuis 1890, membre de la société de secours mutuels et des sociétés musicales de la ville. M. Jaulin, avoué, au nom de la chambre de discipline des avoués, a dit le dernier adieu au défunt. (Voir le *Barbezilien* du 11.) Le deuil était conduit par M. Gustave Picherit, frère du défunt. La cérémonie a été faite par M. l'abbé Blanchet, curé de Barbezieux; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Chavoix, président du tribunal civil: Lanata, procureur de la république ; Landry, bâtonnier de l'ordre des avocats, et Jaulin.

—

Le même jour, est décédé, à La Rochelle, Jules Gallot, chanoine prébendé de l'église cathédrale depuis 1890. Né le 25 septembre 1827 à Saint-Martin de Ré, d'une famille d'ouvriers aisés, il fut deviné par un saint prêtre, Dières, son curé, qui l'envoya à l'institution diocésaine de Pons, de là au grand séminaire de La Rochelle ; ordonné prêtre le 30 mars 1850, il fut nommé vicaire de Saint-Martin de Pons, puis, après six mois, à Saint-Sauveur de La Rochelle, qui avait pour curé Petit, depuis vicaire général, mort doyen du chapitre. Jules Gallot fut nommé curé de Bourcefranc, commune de Marennes, et ensuite de Brie-sous-Archiac le 15 juin 1859. A l'étroit dans un presbytère de campagne, il quitta le diocèse avec l'agrément de l'évêque Landriot, en juin 1866. Il passa deux ans dans le diocèse d'Orléans, partagé entre l'enseignement et le ministère. Admis enfin dans le clergé de Paris, il fut nommé vicaire à Charenton le 26 septembre 1868 et, le 29 octobre 1869, de Sainte-Marie des Batignolles où il resta 20 ans. Mais sa vue s'affaiblissant et ses forces diminuant, il songea à revenir dans son pays natal. Mgr Ardin le nomma chanoine prébendé le 25 mars 1890. Il consacra le reste de sa vie aux pauvres. Mgr Bonnefoy a voulu présider à ses funérailles. (Voir *Bulletin religieux* du 13.)

—

Le 5 novembre, est décédée Mme Roy de Loulay, veuve de l'ancien sénateur, mère de l'ancien député, présidente d'hon-

Digitized by Google

neur de la société de secours aux blessés militaires, comité de Saint-Jean d'Angély. Cécile-Pauline Hardy, issue d'une des plus anciennes familles de la ville de Sens (voir *Revue*, VI, 27, et XVI, 114, 118), était la fille d'Adrien Hardy, décédé à Sens en juillet 1889, dans sa 91e année. Les obsèques ont eu lieu le 8. Le deuil était conduit par M. Louis Roy de Loulay ayant à ses côtés ses deux gendres, M. le baron de Roumefort et M. Eugène Fromy-Rogée. L'archiprêtre de Saint-Jean présidait, assisté du doyen de Loulay et du supérieur de l'institution de Saint-Jean. A la messe, chantée par M. Bachelerie, curé de La Jarrie-Audouin et de Saint-Pierre de Lisle, M. l'abbé Chatenay, curé de Loulay, a pris la parole pour célébrer les vertus de la défunte, sa charité, sa générosité, son dévouement, ses talents d'artiste, « sa simplicité pleine de grandeur qui faisait le charme de sa personne, qui attirait l'estime et l'admiration de tous ceux qui l'approchaient. » Ce discours a été publié par l'*Union conservatrice* du 11 et le *Progrès* du 12.

—

Le 5 novembre, est décédé à Beauvais-sur-Matha, chez sa fille, Mme veuve Pineau, âgé de 86 ans, Eutrope Poitiers, jadis avocat au barreau de Saintes, puis juge de paix du canton nord de Saintes. Né à Saintes, le 20 septembre 1811, de François Poitiers, arquebusier à Saintes, décédé rue du Bois-d'Amour, à 88 ans, le 24 mai 1858, et de Victoire Fruchon (fils de Guillaume Poitiers et de Françoise Drahonnet), Eutrope Poitiers fit ses études de droit à Poitiers, et tout en cultivant Cujas et Barthole, il trouva le temps de se marier. Il épousa Mlle Marie-Eugénie Courcelle, fille de Pierre Courcelle, qui tenait une pension bourgeoise, et de Clotilde-Eugénie Audidier ; elle est morte à Saintes, âgée de 74 ans, le 30 juillet 1883 ; et c'est à sa femme qu'il a dédié sa thèse pour la licence en droit. Il s'inscrivit au barreau de Saintes. Doué d'une très grande mémoire et d'une rare facilité, sachant s'émouvoir et émouvoir, il produisait souvent de l'effet sur les jurés, parfois sur les juges de police correctionnelle, et ces habitudes de cour d'assises, il les conservait dans la vie ordinaire, s'échauffant, versant même des larmes réelles, mais vraies. Homme d'esprit, contant bien, lisant beaucoup, sa causerie était agréable. Il avait été en relations avec un grand nombre d'hommes politiques et savait sur eux une foule d'anecdotes qu'il aimait à narrer avec malice. Il se plaisait à la littérature et à sa bibliothèque, qu'il mettait volontiers à la disposition de tout le monde. Il fut même un temps président d'une société savante, lui qui, avec beaucoup d'esprit, l'était si peu.

En 1867, fut fondée à Saintes la société des arts, sciences et belles lettres, qui essayait de réunir en un faisceau toutes les forces intellectuelles de la région. Les membres titulaires, qui devaient habiter l'arrondissement, payaient 10 francs par an, et les correspondants (hors de l'arrondissement), 5 francs. Tous

Digitized by Google

recevaient le volume annuel. La première année, le président fut Phédora Gaudin, avocat, ancien représentant du peuple en 1848, élection qui fut vue d'un mauvais œil par le gouvernement; et le vice-président, Henri Dessalles, juge au tribunal, qui, mort, fut remplacé par M. Louis Audiat; la seconde année, la société choisit pour président Jules Dufaure, de l'académie française, et pour vice-président M. Louis Audiat, bibliothécaire de la ville. Gaston Laverny, avocat, fut le secrétaire. Le comte de Clervaux, l'abbé Grasilier, Hippolyte de Tilly, Louis Audiat lisaient aux réunions des mémoires historiques ou littéraires; Edouard de Blossac, Emile Giraudias, Pierre Jonain, Calixte Surault, Emile Fournat y récitaient des vers, souvent traductions ou bouquets à Chloris. La société ouvrit un concours de poésie en l'honneur de Bernard Palissy, dont on élevait la statue. M. Achille Millien, le fort distingué poète nivernais, eut la médaille d'or, et M^lle^ Mélanie Bourotte, de Guéret, la médaille d'argent. Des mentions honorables furent décernées à M^lle^ Maria Gay, entre autres, et à Geay-Besse, président du tribunal de commerce, pour une pièce en patois saintongeais. En même temps, elle fit une exposition principalement de céramique, qui révéla des richesses artistiques insoupçonnées dans la ville. Louis d'Armailhac, inspecteur de l'enregistrement, en fut le grand organisateur et le spirituel rapporteur. Ce concours et cette exposition fort bien réussie furent pour la société les plus beaux jours de sa courte existence. La troisième année, c'est Poitiers qui fut nommé président, *finis Poloniæ*. Le choix avait été politique. Poitiers arrivait aux séances, racontait des anecdotes, parlait de ceci et de cela, faisait des mots; et la séance était levée. On l'avait écouté parfois avec plaisir; deux fois par mois, la scène se renouvelait; on n'avait plus le temps de travailler. La société était déjà morte quand, en 1870, elle cessa d'exister; Poitiers est décédé président d'une société défunte. Résultat, deux fascicules imprimés : le premier contient les procès-verbaux, des poésies, une notice sur Dessalles, le *Méreau des églises du désert*, par Jules de Clervaux, *Magezie en 1612*; *Une sépulture gallo-romaine à Saintes*, par M. Audiat, et rapport sur l'exposition; le second volume se compose d'un document d'une haute valeur historique, le registre des délibérations pour les états provinciaux de Saintonge, procès-verbaux inédits, signatures des gentilshommes, des membres du clergé, des gens du tiers, pièce très curieuse comme état des esprits et qui montre les principes de 1789 admis, reconnus, votés en Saintonge avant la révolution. C'était l'indication d'une voie nouvelle où l'on allait et que devait ouvrir l'incendie des archives de l'hôtel de ville de Saintes et de la bibliothèque : sauver les documents en les imprimant.

Poitiers, d'ailleurs, avait bien d'autres occupations à ce moment. Le 5 septembre, un décret du gouvernement de la défense nationale avait improvisé Frédéric Mestreau préfet de la Charente-Inférieure, qui s'en allait vite à La Rochelle proclamer la république, le 7 au soir, et il amenait avec lui Poitiers, comme



Digitized by Google

secrétaire particulier. Poitiers ne perdit pas son temps. Dès le 1er octobre, le journal *l'Indépendant* parlait de la découverte d'une liste de proscription où son rédacteur était le premier; « nous le savons de source certaine », disait-il. Le 26 novembre, il ajoutait qu'on trouverait ses « procédés trop révolutionnaires, si, à titre de représailles, nous nous bornions à donner dans ce journal la liste des hommes politiques du département et notamment de la ville de Saintes, dénoncés comme dangereux à un gouvernement qui n'hésitait pas alors, sur ces seules indications, à se débarrasser des suspects en les envoyant à Cayenne. » Mais le scrupule dura peu. Dans le numéro suivant, il publiait la fameuse table de proscription. En 1864, le 28 juillet, le préfet de La Rochelle, M. Boffinton, demandait au sous-préfet de Saintes, M. de Rochefort, et sans doute aussi aux autres sous-préfets du département, « la liste des individus qui, d'après leurs opinions politiques, pourront être considérés comme étant en position de devenir dangereux dans des circonstances données. » Dès le lendemain, cette liste, qui avait déjà été envoyée plusieurs fois, comme le déclarait (ô discrétion !!!) M. Fryson, secrétaire de la sous-préfecture, était expédiée à La Rochelle; elle était signée : « Pour le sous-préfet en congé, le conseiller général délégué, *Vacherie*. » On peut juger quelle émotion la nouvelle ainsi présentée excita à Saintes. « Depuis jeudi, écrit l'*Indépendant*, toute notre ville est sens dessus dessous, au sujet des listes de délation dont nous avons dit quelques mots samedi dernier. On ne parle plus que de cela partout, dans les cafés, dans les cercles, comme dans les boutiques et les échoppes. Les listes trouvées dans les archives de la préfecture de La Rochelle et apportées à Saintes par M. [Poitiers], ont été montrées à qui a voulu les voir. Presque toutes les personnes intéressées et signalées au gouvernement comme dangereuses ont pu y lire leurs noms sous la signature *Vacherie* au bas. Plusieurs dames mêmes sont allées chez M..... pour s'assurer de la vérité du fait, tant il leur paraissait exorbitant. »

Quelle était donc cette fameuse liste? Pourquoi ne publiait-on que celle de Saintes et non des autres arrondissements? Pourquoi celle de 1864 et non celles de 1861, de 1868 et 1870? Ne serait-ce pas parce qu'elle était signée *Vacherie*? N'y avait-il pas là une rancune particulière, une vengeance privée? Elle contenait des noms de gens morts et enterrés depuis des années, de très proches parents et amis du signataire, ce qui excluait évidemment toute idée malfaisante. La voici ; elle n'a plus qu'un intérêt archéologique; le journal lui-même avait déjà l'air de n'y pas ajouter une foi absolue : « Ce qui étonne le plus, dit-il, c'est le choix de certains noms signalés comme dangereux, tels que ceux de MM. de Blossac, de Bremond, de Sainte-Gemme, de Bonsonge, Drilhon, Delaage, Quéré, Laferrière, Marc Arnaud, avec plusieurs desquels M. Vacherie paraissait être en bonnes relations. » On sera de cet avis pour ceux-ci et pour bien d'autres :

Digitized by Google

« Saintes. — *Républicains :* Serres, marchand de parapluies, s'est fait remarquer en 1848, sans aucune valeur; — Gérard, mécanicien, homme d'action, dangereux; — Gay, fondeur en cuivre, homme paisible, ne s'occupe plus de politique; — Chappare, Henri, homme d'action, dangereux; — Gaudin, Phédora, avocat, idem et de délibération, très dangereux, chef de parti et flattant le parti légitimiste; — Bargignac, homme d'action et de délibération; — Colon, homme d'action, dangereux; — Héraud, Hilaire, menuisier, idem; — Verneuil, propriétaire, idem; — Guédon, Jules, avocat, mauvais, a quitté Saintes; — Poitiers, Eutrope, avocat, très mauvais, agitateur, dangereux dans un moment de trouble; — Guédon, Camille, ancien avoué, mauvais, homme de délibération, pas bien dangereux cependant; — de Jaubert, mauvais, homme d'action, ancien colonel de la garde nationale; — Dutard, avocat, mauvais, homme de délibération, très allié aux Gaudin; — Chemit, Pierre, menuisier, dangereux; — Douteau, serrurier, mauvais, dangereux; — Dauzat, coutelier, mauvais, pas dangereux; — Dubret, mégissier, mauvais, dangereux; — Duboulet, charron, mauvais, dangereux; — Rambaud frères, mauvais, dangereux; — Arnold, sculpteur, mauvais; — Lecor, Pierre, chapelier, ivrogne, sans valeur; — Denis, menuisier, dangereux; — Langevin, peintre, n'est plus hostile au gouvernement; — Coiquaud, cordonnier, sans valeur; — Bessède, tailleur, sans valeur; — Serres, Pierre, cordonnier, sans valeur; — Breteché, cordonnier, sans valeur; — Tatin, coutelier, n'est plus hostile; — Amaudry, Louis, marchand épicier, n'est plus hostile; — Cousserolle, tapissier, n'est plus hostile; — Amaudry, Louis, marchand épicier, n'est plus hostile; — Cousserolle, tapissier, n'est plus hostile; — Amaudry, Paul, marchand de bas, va quitter Saintes; — Nogier, bottier, n'est plus hostile; — Brossard, cordonnier, sans valeur; — Lanoaille, poêlier, n'est plus hostile; — Brunet, cafetier, dangereux, mauvais; — Barbier, ferblantier, dangereux; — Bouvier, Thomas, dangereux; — Ribéraud, perruquier, sans valeur; — Barbot, pharmacien, n'est plus hostile; — Desfontaines, ferblantier, dangereux; — Marsais, maître d'hôtel, dangereux; — Dumey, maître d'hôtel, dangereux; — Laroche, chaisier, dangereux.

*Légitimistes :* De Blossac, s'agite beaucoup, dangereux; — de Sainte-Gemme, dangereux; — Dessalles, juge, dangereux; — Bonnaud, prêtre, dangereux; — Drilhon, Mathieu, notaire, dangereux; — Drilhon, Paul, notaire, dangereux; — Drilhon, Paul, avoué, dangereux; — Quéré, avoué, dangereux; — Arnaud, Marc, banquier, dangereux; — Grange, greffier du tribunal de commerce, dangereux; — Froger de l'Eguille, employé des postes, dangereux; — Charrier, juge de paix, homme de délibération; font partie de la société de Saint-Vincent de Paul, membres très influents; — De Bonsonge, propriétaire, dangereux, s'agite beaucoup; — Du Repaire, dangereux, s'agite beaucoup; — De Saint-Légier, dangereux; — Faucher de La Ligerie,

Digitized by Google

dangereux ; — De Bremond d'Ars, Josias, dangereux, s'agite beaucoup ; — De Bremond d'Ars, général de brigade, dangereux, s'agite beaucoup ; — de Lavilléon, peu dangereux, agitateur ; — Delaage, Hippolyte, peu dangereux ; — Louveau de La Règle, ancien officier de marine, dangereux ; — Lepape, officier retraité, s'agite beaucoup ; — Laferrière, père de trois fils, négociant, dangereux, s'agite beaucoup.

*Orléanistes :* Mestreau, Frédéric, dangereux ; — Chevreux, ancien magistrat, dangereux.

Saujon : Desmontils, dangereux ; Chailloleau, négociant, dangereux ; Déruas, Michel, dangereux ; Dubois, Jean-Baptiste, dangereux.

Pons : Gout, médecin, homme de délibération ; Rigaud, médecin, idem, très influent ; Soury, Joseph, mécanicien, dangereux ; Quentin, cafetier, dangereux ; Soury, Jean, mécanicien, dangereux ; Drouet, pharmacien, dangereux ; Dussaud, négociant, dangereux ; Faure, Thomas, mercier, dangereux.

Pérignac : Bourguin, médecin, dangereux, homme d'action ; Chasseriaud, propriétaire, dangereux ; Boiteau, médecin, dangereux ; Bouyer, Louis, propriétaire, dangereux.

Montils : Baron, médecin, dangereux, président de la loge maçonnique de Saintes.

Colombiers : Brieux et Bellony.

Belluire : Boisselier, dangereux.

Mazerolles : Chauvin, Jean, homme d'action, influent.

Burie : Sébillaud, notaire, mauvais, homme d'action et de délibération ; Pochebonne, notaire, mauvais ; tous deux en relation avec Gaudin, à Saintes. (Suivent d'autres noms avec la mention *sans valeur.*)

Saint-Sauvant : Grenon, propriétaire, dangereux. »

Cette mauvaise action de Poitiers fut le plus brillant exploit de sa carrière administrative.

Quand fut supprimé le camp d'instruction de La Rochelle (entre Saint-Xandre, Saint-Rogatien et Dompierre), au commandement duquel avait été nommé (le 1er décembre 1870), avec le grade de général de division, Détroyat, ancien officier de marine, et dont Poitiers était comme président civil, Poitiers quitta son képi galonné pour reprendre sa toque. Il aurait pu être sous-préfet, procureur ; ses amis pouvaient tout ; il revint à son cabinet d'avocat.

Il avait fait partie avec Gaudin, Victor Vallein, Théodore Duret, Castagnary, du comité central démocratique qui, réuni à Saintes le 16 septembre, en vue d'élections qui n'eurent pas lieu, choisit pour candidats : Eugène Pelletan, Joseph Lair, Phédora Gaudin, Brelay, Paul Bethmont, Brard, Jules Dufaure, Castagnary, Amaudry. Sa place était marquée au conseil municipal. Le 7 mai 1871, au 2e tour de scrutin, il fut élu par 714 voix, l'avant-dernier de la liste. En 1874, le 22 novembre, il arrive le 9e avec 1.139 voix ; le 6 janvier 1878, il est le 19e avec 1.561 voix.

Digitized by Google

Il fut même quelque temps adjoint avec Bargignac. Il fit partie de diverses commissions et aussi du conseil d'administration de l'hospice. Il était avec Mestreau membre de la commission des finances qui, dans la séance du 3 août 1876, fit supprimer du coup par le conseil l'indemnité de logement du curé, le traitement de l'aumônier du collège, du bibliothécaire, de l'architecte, à la suite duquel vote la municipalité donna sa démission. On sait comment, embarrassé de son triomphe, le conseil supplia M. Lemercier, maire, Clervaux et Bargignac, adjoints, de reprendre leurs écharpes, moyennant qu'on rétablirait les traitements supprimés, sauf celui de l'architecte et celui du bibliothécaire, qui de 1.600 francs fut réduit à 1.000, sans doute parce que la bibliothèque brûlée en 1871 s'élevait alors à 25.000 volumes. Poitiers avait insisté fort pour que, puisqu'on y était forcé, on votât, non le traitement *du*, mais *d'un* bibliothécaire, et il fut heureux de convaincre ses collègues.

Dans la séance du 27 septembre 1876, le maire, M. Lemercier, ayant proposé de donner à une rue le nom d'Urbain Loyer, qui a légué 300.000 francs à la ville — dont on aurait pu faire un édifice quelconque, un musée par exemple, et qui servirent à payer des dépenses communales, pavage des voies, etc. — Poitiers « fit observer qu'il comptait demander au conseil de changer les noms désagréables à l'oreille ou devenus insignifiants, tels que ceux de la rue du Piège, rue Blanc l'œil, rue aux Herbes, etc. Il conviendrait encore de préciser le nom de la rue Eschasseriaux en l'appelant rue Camille Eschasseriaux, et, malgré Baudry qui ne voulait pas qu'on changeât trop facilement les noms des rues actuels, une commission fut nommée; composée de Fournat, de Poitiers et Baudry, elle fit son rapport le 16 décembre 1878. Malgré Poitiers qui tenait au nom de Porte-Aiguière, « qui rappelle un vieux souvenir historique, *Porta aquaria* », et qui du reste n'approuvait pas « que les rues changent trop facilement de noms à la suite des révolutions », la rue Porte-Aiguière et la rue Eschasseriaux, « nom d'un bonapartiste », devinrent rue Alsace-Lorraine et rue Hôtel-de-Ville ; la rue Sainte-Colombe, ancienne paroisse, rue Urbain-Loyer, et enfin le quai des Récollets, quai de la République, pour forcer, disait Poitiers, M. le baron Eschasseriaux à aller quai de la République, lorsqu'il allait à son imprimerie du *Progrès*.

Poitiers avait assez lutté, travaillé, parlé. Las, usé, il aspirait au repos. Castagnary le fit nommer juge de paix à Saintes (23 avril 1879). Après quelques années, il dut même renoncer à toutes fonctions. Le 9 mars 1892, il fut remplacé par M. Tublier, juge de paix à Jonzac. Il se retira chez sa fille, M^me^ veuve Pineau.

Les journaux ont été d'une rare sobriété d'éloges. Un mot à peine du *Courrier de La Rochelle* pour « ce vieux républicain ». Le *Journal de Marennes* a rappelé qu'il avait défendu devant le tribunal correctionnel de Marennes M. Pierre Cail-

Digitized by Google

let, rédacteur de l'*Indépendant* de Saintes, qui soutenait dans le *Journal de Marennes* la candidature de Frédéric Mestreau, et qui était poursuivi pour avoir donné un soufflet à l'un des témoins envoyés par M. Daviaud de Piolant, sous-préfet. A ses obsèques civiles, M. Poitevin, maire de Burie, conseiller général, a raconté la vie du défunt.

—

Le 10 novembre, est décédée à Paris, âgée de 87 ans, et a été inhumée à Cognac, le 13, M^me^ Hennessy, née Sophie-Justine Durant de Mareuil, mère de M. Maurice Hennessy, grand'mère de M. le baron de Klopstein et de M. le comte Bruno de Boisgelin, qui a épousé, le 4 mars 1889, à Paris, Augustine-Elisabeth Hennessy (1). « Par son caractère affable et ses bonnes œuvres, dit l'*Ere nouvelle* du 11, M^me^ Hennessy avait su s'attirer toutes les sympathies ; les pauvres perdent en elle une protectrice des plus dévouées. Les obsèques ont eu lieu à Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse. Le deuil était conduit par M. Hennessy, fils de la défunte ; le baron Jean de Klopstein, MM. James et P.-Jean Hennessy, le comte Bruno de Boisgelin, le vicomte André de Brimont, MM. Maurice Mertian, Auguste Ouizille, Raymond et Richard Hennessy et Bernard Mertian, ses petits-fils et arrière-petits-fils.

—

Le 11 novembre, est décédé, à l'âge de 72 ans, Jean-Achille-*Léon* Chotard, banquier à Jonzac depuis 50 ans. Honnête homme dans toute l'acception du mot, il s'était acquis les sympathies générales aussi bien dans la ville que dans toute la contrée. A l'église, M. l'abbé Trébuchet, archiprêtre de Jonzac, a fait l'éloge du défunt. Le corps a été inhumé dans un caveau de famille au cimetière de Jonzac. Léon Chotard était le père de notre confrère, M. Charles Chotard, conseiller général du canton de Jonzac.

—

Le 1^er^ décembre, est décédé, à Poitiers, Charles Pichot, un des avocats les plus occupés du barreau. Après des débuts fort modestes — il avait été maitre d'études et professeur —, il avait su par son travail, son intelligence, se créer une situation enviable.

---

(1) Les petits-enfants de la défunte, enfants de Jacques-Richard-*Maurice* Hennessy et de feue Charlotte-Jeanne-Catherine Foussat, qui est décédée le 9 novembre 1896 (voir *Revue*, XVII, 25), sont : 1° Jean Hennessy ; 2° Augustine-Jeanne-Elisabeth Hennessy, morte en 1891, qui avait épousé, le 4 mars 1889, *Bruno*-Louis-Marie, comte Bruno de Boisgelin, né en 1859, fils aîné d'Alexandre-Marie, comte de Boisgelin, et de Berthe-Aline-Françoise-Marie de Clercq ; 3° James Hennessy, ancien officier de marine, marié à Paris, le 21 juin 1893, à M^lle^ Alice Hennessy, fille de feu Richard Hennessy et de feue Marthe-Lucie-Anne Hennessy, veuve en secondes noces de lord James-Edouard Douglas, laquelle Alice est sœur de Henriette-Lucie-Frédérique Hennessy, mariée le 28 février 1893 (voir *Revue*, XIII, 161) à Louis-Venant-*Gabriel* Le Bailly de La Falaise, comte de La Coudraye.

Digitized by Google

Avocat à Saint-Jean d'Angély et bâtonnier de l'ordre, conseiller municipal, adjoint au maire (Royde Loulay, sénateur), juge suppléant au tribunal, il fut nommé procureur impérial à Saintes le 4 février 1870 à la place de M. Sorin-Dessources qui passait sur sa demande à la présidence du tribunal civil de Saint-Jean d'Angély. Après le 4 septembre, Pichot fut révoqué et fut remplacé le 7 octobre par Guillaume-Calixte Jouvion qui depuis... Pichot resta quelque temps au barreau de Saintes, puis il se fixa à Poitiers, où il ne tarda pas à se créer une fort belle clientèle; ses confrères plus d'une fois l'élurent au bâtonnat. C'était un homme au sens droit, un jurisconsulte distingué, aux conseils duquel on avait plaisir à se rendre; sa mort laisse dans le monde judiciaire de très sincères regrets. Il avait plaidé souvent dans le département de la Charente-Inférieure, notamment à Marennes, dans l'affaire du testament Bruynooghe et, plus récemment, dans celle du casino de Royan qu'il avait encore en mains, lorsque la mort est venue le surprendre en pleine lucidité d'esprit malgré son grand âge.

—

Le 9 décembre, est décédée, à Pontaillac-Royan, dans sa 59e année, Mme veuve Calaret, Maria Gay, née à Saintes de César Gay, fondeur, sœur ainée de M. Alphonse Gay, imprimeur à Saintes, administrateur de l'*Indépendant*, et de Mme Legalland. Jeune fille, elle s'était livrée à la poésie sous la direction de Gouniot-Damedor, professeur de rhétorique au collège de Saintes, et avait publié un certain nombre de petites poésies qui lui valurent une notoriété : *Un trait de dévouement filial. Auguste Coutal* (Nevers, imprimerie Fay, 1862, in-8, 15 pages.) *Reflets dans l'âme.* (Saintes, l'auteur, 1864, in-12, 192 pages.) *Bernard Palissy* (imprimerie Gay, 1875, in-8°, 15 pages.) Pendant plusieurs années, dit l'*Indépendant* du 11, elle fut assez longtemps la directrice de ce journal qu'elle rédigea de la façon la plus brillante, d'une plume alerte. Elle fit paraître dans ce journal, sous le pseudonyme de Lesolc, une suite d'articles qu'elle a réunis en un vol. in-18 de 328 pages, *Documents pour servir à l'histoire de l'empire* (Saintes, imp. Gay, 1882).

—

Le 11 décembre, est décédé à Rochefort, dans sa 82e année, Jean-Auguste-Clément-Alfred Gravouille, veuf de Juliette Vermont, ancien capitaine au long cours et capitaine du port de Rochefort, agent principal de la santé et expert au bureau Veritas (Lloyd français) à Rochefort. Il était beau-père de M. le docteur Pichez, chirurgien en chef des hospices de La Rochelle.

—

Le 12 décembre, est décédé à Saintes, dans sa 67e année, le docteur Pierre-Paul Besse, médecin de l'état civil, vice-président du conseil d'hygiène, né à Saintes, fils de Jean-Jacques Besse et de Marguerite Gaudin. Le docteur Besse, dit le *Peuple* du 15,

Digitized by Google

était un républicain sincère, un républicain de la première heure qui n'a jamais varié dans la fermeté de ses convictions... Ce n'est qu'au moment de l'agonie qu'on a mandé un prêtre, qui, malgré sa vigilance (diligence ?) n'est arrivé qu'après le décès... Il a été « sonné et chanté » et il n'est pas sorti de son cercueil, comme il avait menacé de le faire, si pareil désagrément lui arrivait. » Détails peu exacts. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Labiche, sous-préfet de Saintes, Eusèbe Genet, 1er adjoint au maire, les docteurs Vanderquand, des Mesnards, Mailhetard, et Barreau, pharmacien. Le deuil était conduit par ses neveux : MM. Paul Jeantet, greffier du tribunal civil de Dax, et Henri Gaillard, receveur centralisateur au chemin de fer de l'état en retraite.

—

Le 12 décembre, est décédé sur son ancienne paroisse de Saint-Nicolas (La Rochelle), après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 68 ans, Emmanuel Birot, docteur en droit canon, chanoine honoraire de La Rochelle et d'Amiens, ancien curé-archiprêtre de Saint-Pierre de Saintes. Il était né à Libourne (Gironde) le 14 mars 1830, de François Birot, alors contrôleur des contributions directes, et de Marie-Christine-Adélaïde du Val, fille du marquis du Val, dont la famille paternelle et maternelle avait été traitée comme on traitait alors par l'échafaud les familles nobles et fidèles à leurs principes. Fils de martyrs, il n'a jamais oublié les vertus et les titres de ses ancêtres. Sa figure de jeune homme était admirablement belle, et son caractère spirituellement enjoué. Il fit ses premières études à La Rochelle, puis à Rennes, où son père avait été envoyé. Quand ce dernier fut nommé inspecteur des contributions directes à Angoulême et peu de temps après directeur à Aurillac, le jeune Birot fut mis à l'institution de Pons, où il fit de brillantes études, et à 22 ans n'étant encore que diacre, il succéda dans la chaire de philosophie à l'abbé Hude, qui devenait préfet des études et qui remplaça plus tard Boudinet. Birot se fit apprécier par son savoir, et Boudinet, nommé évêque d'Amiens, le fit chanoine de sa cathédrale. Birot acquitta sa dette de reconnaissance en collaborant à la biographie du prélat, dont les premières pages sont dues à sa plume.

Ordonné prêtre le 21 mars 1853, avec dispense d'âge, il fit un premier voyage de quelques mois à Rome, accompagnant Lacarrière, évêque de La Guadeloupe. A son retour à La Rochelle, Birot fut, le 13 octobre 1856, secrétaire particulier de Landriot, mais peu de temps, tout en remplissant les fonctions d'aumônier du couvent de la Providence ; au mois de février 1857, il joignit à ses fonctions d'aumônier celles de vicaire de Thibaud, curé de la cathédrale. En juillet 1858, l'ancien évêque de La Rochelle, le cardinal Villecourt, ami de sa famille et qui n'avait pas été étranger à sa vocation ecclésiastique, désirant le rapprocher de lui, le fit nommer chapelain de Saint-Louis des Fran-

Digitized by Google

çais à Rome. Il y resta trois ans. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il prit son grade de docteur en droit canon. Il était sur le point d'obtenir le titre de docteur en théologie quand une maladie des yeux, causée par le travail et le climat, le força de revenir en France (1861). Sa santé, du reste, était si profondément ébranlée qu'il fut obligé de se reposer six ans dans sa famille, à Jonzac, où Me Gallut, son beau-frère, exerçait la profession d'avocat. Ce ne fut qu'après ce repos absolu, car les lecteurs ne lui manquaient pas, qu'il se sentit assez fort pour accepter de Mgr Thomas la cure de Saint-Nicolas de La Rochelle, vacante par la mort de Lambert. Pendant dix-sept ans, il se consacra tout entier à cette paroisse qui comprenait alors le faubourg de Tasdon, aujourd'hui pourvu d'une église. Cette paroisse ayant été, malgré les vives protestations des quartiers intéressés, supprimée avec celle de Saint-Jean, sous prétexte de sécurité publique, et pour, ajoutait l'évêque, qui s'en consolait aisément, donner plus de casuel aux autres curés de la ville, Mgr Ardin nomma Birot (janvier 1887) archiprêtre de Saint-Pierre de Saintes. Le décret est du 7 mars ; il fut installé le 27 par le grand vicaire Grasilier. Malheureusement des ecclésiastiques bien intentionnés sans doute, mais qui le connaissaient mal, ne cessaient de lui dire que jamais il n'arriverait à soutenir les œuvres fondées par son prédécesseur, Léon Bonnet. Cette crainte jointe à la douleur qu'il avait de voir sa chère paroisse de Saint-Nicolas démantelée et son église transformée en magasin, le frappèrent tellement qu'il en perdit le sommeil pendant plusieurs mois. Forcé encore de donner sa démission au mois de novembre, il se retira sur la paroisse Saint-Eutrope, chez son beau-frère, M. Gallut, juge de paix à Saintes. Mais pour peu de temps : car, las des tracasseries que lui suscitait le nouveau curé, il revint à La Rochelle. Pendant quelques années, il parut avoir recouvré la santé. Les articles qu'il avait fait paraître sur Taine en 1885, dans le *Bulletin religieux*, devinrent alors un volume (1894), qui fut accueilli avec faveur par le public (voir *Revue*, xv, 68), preuve que sa haute intelligence n'avait pas faibli. Une seconde édition, 1897, a paru cette année même (voir plus bas, page 60). Mais le corps était usé, ses yeux presque perdus, et la peine qu'il éprouvait de ne pouvoir se livrer à aucun travail suivi, l'impossibilité où il était de lire et d'écrire ne firent qu'aggraver la maladie de tristesse (lypémanie), que M. le docteur Duplouy, de Rochefort, avait pronostiquée dès le début et reconnue presque incurable. En outre, il dut subir, à l'hôpital Saint-Charles, à Rochefort, une opération des plus douloureuses qui entraîna une agonie de plusieurs mois. Ses obsèques ont eu lieu le 14 à l'église cathédrale, et son inhumation dans le cimetière Saint-Eloi.

« Devenu presque aveugle, dit l'*Echo rochelais* du 15, ce vénérable ecclésiastique dut prendre sa retraite, quand il était encore en pleine possession de son intelligence et de ses forces. C'était un prêtre modeste et laborieux qui donnait à tous

Digitized by Google

l'exemple d'une touchante résignation. Docteur en droit canon, il était pour ses confrères un guide très sûr en toutes les circonstances difficiles et délicates. Etant curé de la paroisse de Saint-Nicolas de La Rochelle, il eut la douleur de voir désaffecter son église, et il ne s'en consola jamais. M. Birot honora le sacerdoce et mérita largement les témoignages d'estime et de vénération qui adoucirent les amertumes de sa retraite si pénible, si prématurée ! » Dans le *Bulletin religieux* du 18, M. M. S[avineau] a rendu pleine justice à l'homme érudit et modeste, au prêtre exemplaire et dévoué. Nous lui empruntons quelques détails tout en rectifiant certaines erreurs.

—

Le 13 décembre, est décédé, à Aunay, Isaac-Louis-Victor Monnier, qui fut juge de paix, conseiller d'arrondissement, conseiller général de 1861 à 1869, conseiller municipal d'Aunay. Licencié en droit, il se fit inscrire au barreau de Saint-Jean d'Angély en 1841. Son mariage (1848) avec Mlle Laure-Béatrix-Henriette Perthuis de La Salle, sœur de Marie-Thècle-Caroline-Adèle (voir *Revue*, XVIII, 398), le fixa à Aunay, où il devint suppléant de la justice de paix, puis juge de paix, à la place de Martin. Révoqué pour cause politique, il fut appelé au conseil municipal par ses concitoyens. C'est ce qu'a rappelé sur sa tombe M. Sebilleau, bâtonnier de l'ordre des avocats de Saint-Jean d'Angély. Voir l'*Union conservatrice* du 19.

—

Le 15, est décédé à Saintes, âgé de 60 ans, Jacques-*Joseph* Bouyer, chef du secrétariat de la mairie de Saintes depuis près de quinze ans. Veuf de Marie-Jeanne-Isabelle Mallet, fille de Mallet-Vacherie, il laisse sa mère, âgée de 82 ans, et une fille, mariée à M. Georges Durand, juge de paix à Burie, dont trois filles. Né à Saint-Jean d'Angély, le 16 février 1837, de Jacques-Joseph Bouyer et de Marie-Alexandrine Guérin, il fit des études brillantes à Saint-Jean, au lycée de La Rochelle, et, bachelier ès-lettres et ès-sciences, se prépara, à Sainte-Barbe, à l'école polytechnique, et fut licencié ès-sciences. De retour en Saintonge, il se livra à la littérature et publia des articles dans l'*Indépendant*. C'était un lettré ; il alliait l'amour du chiffre au goût des chefs d'œuvre de nos grands auteurs. En même temps, il créait à La Forêt, commune de Corme-Royal, une usine qui ne réussit pas. Il avait là, un peu à ses dépens, appris à connaître les hommes et les affaires. Son expérience profita à la ville de Saintes. Il fut nommé, le 3 juillet 1883, chef du secrétariat. Il succédait à M. Fryson, qui avait lui-même remplacé Hugelé et qui, ayant quitté le secrétariat de la sous-préfecture, était passé à la mairie. Bouyer a rempli avec probité, intelligence et zèle ces délicates et importantes fonctions. Dans les charges électives, où le pouvoir administratif varie avec ceux qui l'exercent, il faut un per-

Digitized by Google

sonnel, ou quelquefois une personne, qui continue la tradition, qui connaisse les affaires et qui sache les traiter. Bouyer était honnête, Bouyer était intelligent, Bouyer était actif. Il a rendu de grands services. Avec ces détails de chaque jour, ces minuties de chaque heure, demandes, réclamations, plaintes, questions, incidents divers, qui sont la conséquence de l'administration d'une ville, il faut quelqu'un qui ait la réponse immédiate, la solution prompte, le sens droit, et qui débarrasse la municipalité du fardeau écrasant de ces mille riens, où succomberaient les plus tenaces volontés, et même avec la meilleure intention on ne peut contenter tout le monde, surtout quand l'intérêt privé est en jeu. De là des froissements et des inimitiés sourdes, habiles à se couvrir du prétexte de l'intérêt général. Très entendu aux affaires, Bouyer prêta un concours efficace à la municipalité qui savait l'apprécier. « La municipalité, dit l'*Indépendant* du 18, perd en lui un bon collaborateur, et la ville un serviteur fidèle. » Bouyer fut aussi conseiller municipal de Corme-Royal, délégué cantonal et conseiller d'arrondissement pour le canton de Saujon.

—

Le 16, est décédé, à l'âge de 82 ans, Jules Bouscasse, conseiller d'arrondissement pour le canton est de La Rochelle. Fils de Jacques-Marie-Anne-Daniel Bouscasse et d'Anne-Sara Detandebaratz, il appartenait à une très ancienne famille rochelaise qui a donné des représentants à l'administration et à l'agriculture. C'est à l'agriculture qu'il s'était donné tout entier. Après de très sérieuses études à l'école centrale, dont il sortit avec le diplôme d'ingénieur civil, il s'était installé à Authon et y avait fait valoir un important domaine. Conseiller municipal d'abord, puis maire d'Authon, il rendit de nombreux services à ses concitoyens. Il fut ensuite professeur à l'école nationale d'agriculture de Grand-Jouan. En 1870, il s'engagea à l'âge de 55 ans et fit la campagne comme capitaine de mobiles. Il revint au pays, se fixa à Puilboreau, dans cette propriété que son père avait exploitée si longtemps, auprès de son frère Edouard, mort en 1893 (voir *Revue*, XIII, 157), directeur de la ferme-école de Grammont, à la tête de laquelle se trouve aujourd'hui le fils du défunt, M. Albert Bouscasse.

Jules Bouscasse devint président du comice agricole de l'arrondissement de La Rochelle, et, en 1889, il fut fait chevalier du mérite agricole. En 1895, malgré son grand âge, les électeurs du canton est de La Rochelle l'avaient choisi pour leur représentant au conseil d'arrondissement, C'est au nom de ce conseil que M. Harry Chatonet a prononcé sur la tombe de son collègue une oraison funèbre, à laquelle nous empruntons ces détails, d'après la *Charente-Inférieure* du 18 et le *Courrier de La Rochelle* du 19.

—

Le 22 décembre, est décédé, à La Rochelle, âgé de 72 ans,

Digitized by Google

Charles-*Edouard*-Eugène Beltrémieux, époux Petit, ✱ en 1878, A ✿ en 1870, I ✿ en 1876, vice-président du conseil de préfecture de la Charente-Inférieure, membre en 1846 et président depuis 1873 de la société des sciences naturelles, ancien maire de La Rochelle, membre de la commission de surveillance de l'asile de Lafond, du bureau d'administration du lycée depuis 1870, du conseil de perfectionnement de l'enseignement spécial, de la commission des prisons, du conseil d'hygiène, de la commission des travaux publics, conservateur-directeur, depuis 1869, du muséum Fleuriau, du muséum Lafaille et du jardin botanique, membre de la société géologique de France, directeur de l'académie des belles lettres, sciences et arts, président de la société de géographie, de la société d'horticulture, de la commission météorologique, de l'association amicale des anciens élèves du lycée (1880).

Edouard Beltrémieux était né à La Rochelle en 1825, le 15 mai : « il avait, a dit le préfet, encore dans l'esprit la fraîcheur des jours de printemps... D'un enthousiasme juvénile pour tout ce qui lui paraissait bon et beau, il était fier d'être né dans la cité qui défendit avec un courage héroïque son indépendance et sa liberté. » Entré au conseil municipal en 1860, réélu en 1866, il fut nommé adjoint au maire par décret du 28 février 1868. A la proclamation de la république, le 4 septembre 1870, il fut choisi pour présider la commission municipale chargée de l'administration provisoire de la ville, et ses concitoyens le nommèrent en tête de la liste aux élections municipales du 30 avril 1871, et un décret du 12 mai suivant lui confia les fonctions de maire ; il fut révoqué pour cause politique, le 5 mars 1874, avec ses deux adjoints, Dor et M. Barbedette. Réélu le 22 septembre suivant en tête de la liste républicaine, il fut nommé maire le 10 mai 1876 et conserva ce titre jusqu'au 21 avril 1879 où, nommé conseiller de préfecture, il donna sa démission de maire et de conseiller municipal. C'était un homme d'une activité singulière qui suffisait à tout, d'une bienveillance universelle et d'une science profonde. Il laisse de profonds regrets et un vide qu'il sera difficile de remplir.

Le conseil municipal de La Rochelle, par une délibération unanime, lui a voté des funérailles municipales. La foule était considérable. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. d'Orbigny, maire, Martineau, conseiller de préfecture, Lebourg, proviseur du lycée, Magnan, directeur de l'enregistrement en retraite, Lusson, professeur au lycée, et Godin, avocat. Mgr Bonnefoy a donné l'absoute. M. Salvat a chanté le *Pie Jesu*. Au cimetière, quatre discours, qu'on trouvera dans la *Charente-Inférieure* et le *Courrier de La Rochelle* du 25, ont été prononcés par MM. Hélitas, préfet, d'Orbigny, maire, Meyer, au nom de l'académie de La Rochelle, et Chatonet, au nom de l'association des anciens élèves.

—

Digitized by Google

Le 24, est décédée à Saintes, dans sa 83e année, Marie-Charlotte-*Anna* de Dampierre, comtesse d'Humières, fille de Elie-Louis-Aymar, marquis de Dampierre, pair de France, et de Charlotte d'Abadie de Saint-Germain ; elle était sœur d'Elie, marquis de Dampierre, président de la société des agriculteurs de France, décédé le 10 février 1896. (Voir *Revue*, XVI. 98.) Elle avait épousé Jean-Louis-Eugène, comte d'Humières, qui est mort à Saintes dans sa 80e année, le 4 octobre 1890. (*Revue*, XI, p. 361.) Elle avait eu la douleur de perdre, à la fois, dans la catastrophe du bateau à vapeur *Le Mont-Blanc*, à Lausanne en Suisse, sa belle-fille avec un fils, sa fille avec deux filles, le 9 juillet 1892. (Voir *Revue*, XII, 396.) Mme d'Humières était bien vraiment la sœur de son frère, par ses hautes qualités, par ses bonnes œuvres et son affabilité ; depuis une dizaine d'années qu'elle habitait Saintes, elle avait su se gagner de nombreuses sympathies. Le deuil était conduit par ses cinq fils : le comte Aymeric d'Humières, directeur des haras à Compiègne, Elie, Jean, Fernand, Henri d'Humières. M. l'abbé Knell, curé de Saint-Vivien, a fait de la défunte un très éloquent éloge, qu'a publié le *Moniteur de la Saintonge* du 30.

---

### II. — MARIAGES

Le 12 octobre, a été bénit le mariage de M. Joseph de Beaupoil de Sainte-Aulaire, lieutenant au 23e dragons, né aux Jards (Charente-Inférieure), le 5 juillet 1863, du mariage (30 septembre 1841, aux Jards) de Paul de Sainte-Aulaire et de Marie Ansault de Chevanceaux, avec Mlle Béatrix de Lamée de Soulages, d'une famille du Languedoc, fille de M. Odon de Lamée de Soulages et de Mlle Berthe-Violette du Puget. Le marié a trois sœurs : Louise, Marie et Marguerite. Il appartient à la branche de La Dixmerie, aînée de la maison de Beaupoil, si répandue en Guienne. (Voir *Revue*, t. X, p. 426.)

—

Le 21 octobre, a eu lieu à La Roche-sur-Yon le mariage de M. *René*-Jean-Joachim-Augustin Meaume, juge suppléant chargé de l'instruction à La Roche, né le 24 mai 1867 de Louis-Philippe-Frédéric Meaume, conservateur des hypothèques à Saintes, et de Maria Guérin (voir la généalogie des Meaume dans le *Bulletin de la société des Archives*, VII, 75), avec Mlle Marthe Godet, fille de M. Albert Godet, membre du conseil général de la Vendée.

—

Le 24 novembre, a été bénit à Taillebourg, par M. l'archiprêtre Bardon, le mariage de M. Joseph Julien-Laferrière, fils de M. Julien-Laferrière, notaire à Saintes, avec Mlle Marie Huvet, fille de Gabriel Huvet, né en 1849, maire de Taillebourg,

Digitized by Google

décédé en 1890, et d'Amélie Berton. Les témoins étaient : pour le marié, M. Jean Julien-Laferrière, son frère, contrôleur des contributions directes à Angoulême, et M. Henri Drillon, son oncle, ancien avocat, ancien commissaire de la marine ; et pour la mariée : M. Anatole Huvet, conseiller général de la Charente-Inférieure, et M. Allègre, notaire honoraire. Pendant la messe, M. Baston, violoniste, et M. Proux, violoncelliste, se sont fait entendre, accompagnés par M. Ménard et Mme Aze.

—

Le 27 novembre, a été bénit, en l'église cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, le mariage de M. Gabriel Lacrouts, lieutenant au 6e de ligne à Rochefort, né le 5 mars 1863 à Jurançon (Basses-Pyrénées), fils de Pierre Lacrouts, décédé à Jurançon le 15 mai 1876, et de Marie Larrieu, décédée aussi à Jurançon le 8 octobre 1875, avec Mlle *Jeanne*-Claudine Gentet, née le 17 août 1878, à Lyon, de Jean-Baptiste Gentet, négociant à Saintes, et de Jeannette Gaillard. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Labeyrie, protonotaire apostolique, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, qui a adressé une allocution aux jeunes époux. Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Senn, son oncle, et le lieutenant Gaillard, du 7e régiment d'infanterie de marine ; pour le marié, M. Lacrouts, son frère, et M. Faure, capitaine au 6e de ligne.

—

Le 1er décembre, en l'église Saint-Louis, à Rochefort, a été célébré le mariage de M. Henry Destre, capitaine d'infanterie de marine à la Guyane, fils de feu Destre et de madame née Pichon, avec Mlle Adrienne Lagrange, fille de M. Lagrange, négociant, et de madame née Nadaud. Les témoins pour la mariée étaient : M. Victor Lagrange, rentier à Rochefort, son oncle, M. Métayer, négociant à Nantes ; pour le marié : M. Maximilien Piéron, premier adjoint au maire de Saumur, M. Rabier, ✻, lieutenant-colonel, commandant par intérim le 7e régiment d'infanterie de marine, son parent. M. Bouquin, archiprêtre de Rochefort, a prononcé le discours d'usage.

---

## ARCHÉOLOGIE

### I

#### UNE TROUVAILLE D'OBJETS GALLO-ROMAINS

Un puisatier du Douhet, Frédéric Depin, cadet, faisant à Saint-Macoux, à Saintes, le nettoyage d'un puits pour le compte d'un épicier, Alexis Landreau, rue Saint-Macoux, a découvert un certain nombre d'objets gallo-romains, dont nous donnons ici la photographie. Ce puits, abandonné depuis longtemps, était plein de terre et de débris. La terre enlevée, on a trouvé des

Digitized by Google

ossements en assez grande quantité : os et tête de ruminants, même des crânes « de chrétiens ». Une forte pierre occupant tout l'orifice formait pour ainsi dire une seconde partie. Sous la pierre, se sont rencontrés des vases en terre et en métal.

Les vases en terre étaient au nombre de 7 : quatre de couleur grisâtre, un en terre jaune, un en terre rouge, terre sigillée, poterie samienne.

Le premier a une anse, hauteur 0m20, circonférence 0,47, et 0,08 de diamètre au goulot ; le deuxième, hauteur 0,22, circonférence 0,58, et 0,09 au goulot ; le troisième, hauteur 0,30, circonférence 0,64, ouverture 0,10 ; le quatrième (n° 4), hauteur 0,33, la panse 0,72, le goulot en forme de trèfle 0,11. Ces quatre de même forme ne diffèrent que par les dimensions. Le cinquième (n° 5) en terre rouge, hauteur 0,36, panse 0,61, le cou 0,07, le diamètre du goulot 0,06 dont 0,04 pour l'ouverture. Le sixième pot, en terre jaunâtre, au goulot cassé, a 20 centimètres de hauteur et 52 de circonférence. On lit cinq lettres gravées à la pointe (n° 7), nom probablement du potier.

Le vase en bronze a de hauteur 0,25, de circonférence à la panse 0,90 ; l'ouverture a 0,17 dont 0,06 pour les rebords ; l'anse est très oxydée; le métal très mince s'est un peu effrité en certains endroits. Peut-être a-t-il subi l'action du feu.

Avec cette urne étaient les débris d'un seau dont l'anse mesurant 0,14 portait deux têtes de Bacchus, probablement ; le front est couronné de lierre.

Enfin signalons un strigile de bronze doré dont le manche a 0,08, et l'arc 0,18.

Ce n'est que longtemps après la trouvaille que le propriétaire en a eu vent et qu'il a pu obtenir ces objets. L'ouvrier a déclaré qu'il n'avait trouvé que cela, ni monnaie, ni bijoux, ni débris. Il a fallu s'en rapporter à ses dires. Il est fâcheux que la fouille n'ait pas été suivie, ou même que l'on n'ait pu examiner les délivres.

Il est difficile de se prononcer avec des éléments aussi vagues. Ces vases contenaient-ils des ossements ? Ce serait là un puits funéraire, comblé, depuis qu'on eût cessé de s'en servir, avec des débris de toutes sortes : pierrailles, os d'animaux, comme il arrive dans tous ces puits devenus inutiles. L'eau qui le remplit n'est pas une eau de source ; c'est simplement une infiltration dans une veine de rochers, un suintement des terres, très peu abondant du reste, d'un débit de cinq à six seaux par jour. Or, au-dessous de cette infiltration l'orifice était fermé par une énorme pierre qui arrêtait l'eau ; l'espace où ces vases étaient n'avait reçu que des gouttes qui suintaient de la voûte ; certainement on n'eût pas plongé ces vases dans un liquide, soit qu'on eût voulu les dérober, soit qu'ils aient servi d'urnes sépulcrales. Ces vases ont pu recevoir des os calcinés, l'*olla* en bronze particulièrement. Ils ont été déposés là, non jetés comme débris, puisqu'ils sont entiers. Cachette ou puits funéraire, qu'on choisisse de ces deux hypothèses. Dans l'état actuel, avec le peu de

Digitized by Google

renseignements exacts qu'on a, il est difficile de se prononcer sûrement. Nous nous contentons de signaler le fait et de dessiner les objets.

—

II

Le *Journal des arts* a reçu de Landes, près Saint-Jean d'Angély, l'information suivante : Un amateur éclairé, M. Tenaud, vient de rencontrer quatre peintures anciennes qui, vraisemblablement, accompagnaient le fameux travail émaillé trouvé à Cherves, dans les environs de Cognac. (Voir *Revue*, XVII, 16.) L'une d'elles, la plus ancienne, est peinte à l'encaustique et a dû précéder la découverte de la peinture à l'huile. Elle représente le martyre de saint Sixte en présence du diacre saint Laurent. Deux autres, du XVe siècle, et qui paraissent de Memling, représentent saint Fabien et saint Sébastien. Ces trois peintures paraissent offrir un caractère unique de rareté et de mérite.

—

On s'est enfin décidé à constater que le si élégant clocher de l'abbaye de Sainte-Marie, à Saintes, transformée en caserne depuis longtemps, menace d'écrabouiller quelques troupiers dormant tranquillement dans l'ancienne église des bénédictines, devenue des dortoirs pour les soldats du 6e de ligne. Les échafaudages sont dressés et l'on répare ce petit chef-d'œuvre de l'art roman. Voir le dessin qu'en a donné Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'architecture.*

—

Sur la route départementale de Cozes à Royan, près de Saint-Georges de Didonne, dans un bois de chênes appartenant à M. Davril, des ouvriers ont trouvé sous une souche une vieille épée et un certain nombre de pièces à l'effigie de Henri II et de la reine Elisabeth.

—

Dans les premiers jours de novembre, en faisant des plantations d'arbres sur la place d'Armes, à La Rochelle, on a découvert des fondations de l'ancien château au pied duquel les navires venaient attérir et qui servait de défense au port creusé en cet endroit.

Rue des Augustins, les dames de Chavagnes en faisant des fondations pour des constructions ont mis au jour les restes de l'ancienne église Saint-Yon, qui servit plus tard de temple aux protestants.

—

III

TOMBES DE LA FAMILLE D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Le *Petit journal* du 7 décembre a raconté la découverte, près du château historique du Mursay, 1er canton de Niort, de plu-

Digitized by Google

# FOUILLES DE SAINT-MACOUX A SAINTES

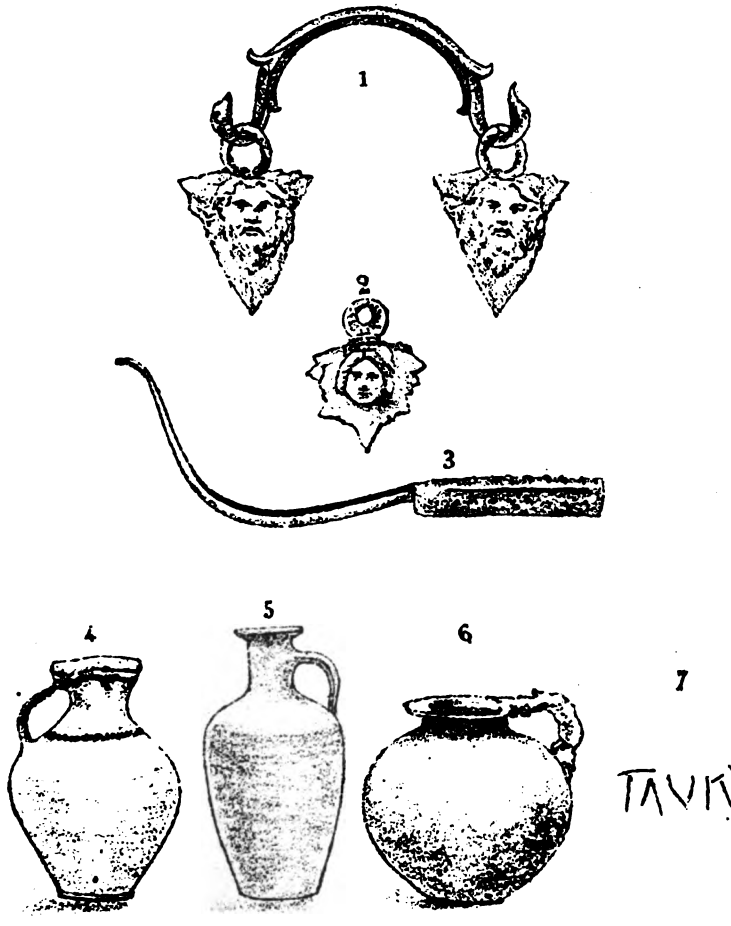


LEGENDE : — 1° Anse d'un seau. 2° Figure d'ornement. 3° Strigile. 4° Vase en terre brune. 5° Vase en terre rouge. 6° Vase en métal. 7° Sigle figulin.



Digitized by Google

Digitized by Google

sieurs tombes qui appartiennent à la famille des Villette-Mursay, 1ers descendants du grand batailleur historien, Agrippa d'Aubigné. Cette découverte, déjà vieille, est due à M. Apollin Charrier, le musicien niortais bien connu; mais c'est tout récemment que les tombes ont été transportées au musée de l'ancienne société de statistique des Deux-Sèvres. Voici les trois fragments d'inscription que notre très obligeant correspondant de Niort, M. l'abbé Alfred Largeault, a bien voulu relever pour nous, d'autant que le texte donné par le *Petit journal* a été restitué d'une manière très libre. « J'ajouterai, écrit M. Largeault, que « *de* Valois » est la vraie orthographe du nom. J'ai relevé plusieurs signatures du marquis de Villette et toutes sont ainsi libellées. »

1° CY GIST LE COR DE LOVISE DAVBIGNÉ [dame]
DE MVRSAY FEMME DE BENIAMIN D[e Valois, morte au Seig]
NEVR LE 24 JANV 1663 AAGÉE D[e]

Fragment de tombe taillée en dos d'âne. Long.: 1 mètre.

Louise — dite aussi Arthémise — d'Aubigné était, comme on sait, fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, lequel avait épousé Susanne de Lezay, dame de Mursay.

2° [Cy gist Mar]IE DE VIL[le]TTE
[de Va] LLOIS MORTE AV SEIG[neur]
[aagée de] O ANS

Fragment de tombe taillée en dos d'âne. Long.: 0 m. 60 c.

C'est probablement Marie-Françoise de Valois, fille de Philippe de Valois, marquis de Villette, lieutenant général des armées navales, etc., et de Marie-Anne-Hippolyte de Châteauneuf.

Voici, du reste, la suite des enfants de Philippe de Valois, tirée des registres de l'état civil protestant de Niort:

Louise-Hippolyte, baptisée le 17 juin 1663; Marie-Bérénice, 15 juin 1664; Théodore-Louis, 29 juillet 1668; Marie-Françoise, 4 août 1669; Marthe-Marguerite (Mme de Caylus), 19 avril 1671; Louise-Françoise, 12 avril 1672; Élisabeth-Antoinette, 22 novembre 1673.

3° MARIE BERENICE DE VAL[ois]
[Il] SEMBLE QVE LE CI[e]L A[v]
[a]IT FAI BERENIGE PO[ur] DON
[n]ER A LA TERRE VN NO[u]
[v]EL ORNEMENT ET QVE D[u]
[s]OR IALOVX VN INIVSTE C[a]
LIEV DE SON BERCEAV
PRICIE AV LAIT MIS AV MON
VMENT MAIS SA VIE ET SA
MORT NE SON PAS FORT
ESTRANGES CA[r]

Tombe hémicylindrique dont les bords ont été abattus par le marteau du maçon, de manière que l'inscription a été atteinte. Long.: 0 m. 57 c.



Digitized by Google

A noter quelques irrégularités dans le texte ci-dessus : trois T manquent à trois mots ; G est mis pour C dans *Bérénice ;* un I est de trop dans *caprice ;* quatre mots sont mis en surcharge.

Marie-Bérénice de Valois était une autre fille de Philippe de Valois, comme j'ai dit plus haut, baptisée le 15 juin 1664.

Les neuf lignes de l'inscription qui accompagnent son nom forment un sixain dont un vers manque aujourd'hui.

Il n'est pas inutile de rétablir le texte dans sa forme prosodique :

Il semble que le ciel avait fait Bérénice
Pour donner à la terre un nouvel ornement,
Et que du sort jaloux un injuste caprice
Au lieu de son berceau l'ait mis au monument.
Mais sa vie et sa mort ne sont pas fort estranges,
Car...

La petitesse de la tombe fait juger qu'elle devait appartenir à un enfant ; bien plus, le quatrième vers de l'inscription indique que Marie-Bérénice mourut en naissant.

Ces trois tombes qu'on a trouvées encastrées dans les murs de clôture du château de Mursay provenaient évidemment du cimetière privé protestant, qui avait été établi près de leur demeure par les descendants d'Agrippa d'Aubigné. »

—

## IV

### LE DOYEN DES CHÊNES DE FRANCE

C'est le titre qu'un journal donne à la note suivante :

« Il existe dans l'Ardèche le plus vieux, le plus gros, non seulement du département, mais de la France entière probablement. Ce doyen des chênes français mesure à sa base 11 mètres 50 de circonférence ; à trois mètres environ du sol, à la naissance des branches primitives, il a 13 mètres, et la hauteur totale, avec les branches, est d'environ 12 mètres. Une vieille branche, la seule des branches primitives, a été coupée ; elle mesure 3 mètres de circonférence. En dépit de la fable, voilà un chêne qui a dû voir périr pas mal de roseaux. »

N'en déplaise à l'auteur, « le doyen des chênes de France » est encore celui de Montravail, commune de Pessines, à 7 kilomètres de Saintes. En effet, ce géant des forêts, d'après une note d'Hippolyte de Tilly publiée en 1884 (voir *Bulletin de la société des Archives*, IV, 345, et *Recueil de la commission des arts*, VII, 330 ;) mesure 14 mètres 10 cent. de circonférence à ras de terre et 10 mètres 85 centimètres à 1 mètre au-dessus du sol. Le tronc, de forme conique dans toute sa longueur, a 3 mètres 30 centimètres de hauteur, jusqu'à la naissance des premières branches. Deux des plus grosses branches ont été coupées à 5 mètres 65 centimètres et à 4 mètres 10 centimètres du sol ; il n'en reste plus que trois, dont les extrémités paraissent desséchées.

Digitized by Google

« Dans l'intérieur, on peut remarquer un fragment du tronc de 20 centimètres d'épaisseur, sur lequel il serait facile, à l'aide d'une loupe, de distinguer les couches concentriques que chaque année de croissance a formées, et de les compter exactement, après avoir poli la tranche de ce morceau de bois. En établissant une proportion entre l'épaisseur de ce fragment et le rayon de la circonférence de l'arbre, on déterminerait approximativement le nombre de couches concentriques qu'il contient; ce serait le moyen de connaître à peu près son âge et de contrôler l'exactitude des calculs de M. d'Orbigny qui lui assigne, peut-être avec raison, 2.000 ans d'existence. Ce n'est plus que par les couches extérieures de l'aubier et par son écorce, que ce vieil arbre tire de la terre les sucs nourriciers qui lui communiquent un reste de vie ; le côté du nord conserve encore une certaine vigueur ; mais ceux du midi et du couchant sont très endommagés. Néanmoins, chaque année il se garnit d'un riche feuillage et se charge d'une assez grande quantité de glands. La partie intérieure du tronc est creuse et a été transformée en une salle circulaire de 2 mètres 10 centimètres de diamètre. Une banquette en pierre établie à l'entour permet à 12 personnes de s'y asseoir commodément. Une ouverture carrée pratiquée dans l'écorce sert de porte à ce cabinet d'un nouveau genre. » Voir aussi une brochure in-8° de 4 pages avec planches, imprimée sans date à La Rochelle, par A. Lacurie fils jeune : « *Notice sur un chêne gigantesque, observé en 1834, à Montravail près Saintes*, par M. Charles d'Orbigny père, médecin militaire en retraite. »

Le chêne de Montravail vit encore. En 1884, il a été sérieusement menacé de mort. Le *Courrier des Charentes* du 7 février annonça que le propriétaire voulait le débiter pour en faire des bûches. Le *Bulletin des Archives*, n° d'avril (t. IV, p. 345), dénonça l'acte de vandalisme qui allait s'accomplir : « A vendre un chêne de deux mille ans et plus... » L'attention publique fut éveillée; les savants s'émurent, entre autres M. Peyrenolle, professeur de botanique à l'école de médecine navale de Rochefort, et l'arbre fut sauvé.

## REVUE DES LIVRES

### I

**GABRIEL AUBRAY. — *LETTRES A MA COUSINE* (1).**

Le livre a paru à la fin de novembre, et déjà il a été annoncé à Paris par les journaux : *Messager de Paris* du 21 novembre (article signé Amyot) ; *Matin* du 22 ; *Gaulois* du 24 ; *Justice sociale* du 27 (article de M. l'abbé Naudet) ; *Journal des débats*

(1) *Lettres à ma cousine*. Paris, Plon ; ou à Saintes, au bureau de la *Revue*. Envoyer 3 fr. 50 pour recevoir l'ouvrage franco.

Digitized by Google

du 30 (article de M. René Doumic); *Salon de la mode* du 1er décembre (C. d'Aingeuil); *Eclair* du 2; *Univers et Monde* (article de Léon Grégoire); *le Nord* du 6; *la Revue*, *la Nation*, *le Voltaire* du 7 (article de M. Paul d'Armon); et par les revues : *la Quinzaine*, *la Nouvelle Revue*, *la Revue encyclopédique*, *le Mercure de France* du 1er décembre; *les Etudes* du 5 (article du P. Chérot); *l'Echo de la semaine* du 5 (Edouard Petit); *le Monde artiste* du 5; *le Sillon* du 10 (signé E. F.); *la Revue Mame* du 12; *la Revue idéaliste* du 15 (E. Trolliet); *le Peuple français* du 18; *le Paris* du 19; *le petit Moniteur* du 20 (article de M. Charles Audic); en province et à l'étranger par : *le Matin charentais* des 18 et 29 novembre; *la Revue catholique de Bordeaux* (25 novembre); *le Progrès* de Saintes, *l'Indépendant* de Saintes du 27 (signé A. F.); *la Semaine religieuse d'Angoulême* (29 novembre et 5 décembre, signé J. B.); *la Quinzaine bourbonnaise de Moulins* du 30 novembre; *le Savoyard de Paris* du 2 décembre; *le Courrier de l'Allier* du 2; *les Tablettes* de Rochefort du 7; *l'Indépendant du Cher* du 9 (S. Humo); *le Journal du Lot-et-Garonne* du 17 (Jean Bouquin); *la Gazette du Midi* du 17; *The english and américan Gazette* du 11 et du 18; *l'Union conservatrice de Saint-Jean d'Angély* et *le Soleil du Midi* du 16; *l'Echo rochelais* du 18; *la Croix de Saintonge* du 26 (article de R. C.); *le Progrès de la Charente-Inférieure* du 31 (P. Troche).

Quelques citations nous permettront d'apprécier l'ouvrage de notre compatriote. Voici de M. E. Amyot : « C'est le premier d'une série de volumes de récréation morale, des sortes de « livres d'heures » laïques et modernes pour le jeune homme, la jeune femme et la jeune fille de demain... L'actualité et la fiction, la vie et le roman, tout s'y résout en causeries piquantes ou émues, avec l'étude de quelques uns des cas de conscience les plus intéressants de notre époque...» De M. l'abbé Naudet : « ...Je ne partage pas toujours les idées de Gabriel Aubray; mais j'ai toujours plaisir et profit à le lire. Plaisir, parce qu'il a une langue originale, primesautière et savoureuse; parce que, lorsqu'il ne pense pas comme moi, il me prouve quelquefois que j'ai tort, d'autres fois... que j'ai raison... » De M. René Doumic dans *les Débats* : « ... Le second mouvement est pour goûter cet esprit, cette observation, cette fantaisie, qui de soi sont de fort jolies choses, et qui, quoiqu'on dise, ne courent pas les rues. Ainsi m'est-il arrivé, tandis que je relisais les chroniques que M. Gabriel Aubray vient de réunir sous ce titre de *Lettres à ma cousine*. J'ai entendu blâmer le titre choisi par M. Aubray, comme un peu passé de mode. Mais d'abord un titre n'est qu'un titre, et tout dépend de ce qu'on met dessous. N'est-ce pas à une cousine aussi que M. Jules Lemaitre adressait ces délicieux billets du matin ? Heureuses cousines, dont les cousins ont tant d'esprit ! Mais, en outre, c'est que M. Aubray a voulu, dès le début, nous avertir du ton qu'il a choisi et des lois qu'il s'est imposées. Il parlera de toutes

Digitized by Google

choses, mais comme on en peut parler à une femme d'élite. Il aura ce tour léger, badin, précieux, qu'impose l'honnête galanterie... » De M. Léon Grégoire dans *l'Univers* : « Amusantes à lire, parce qu'elles sont pleines d'esprit, faciles à lire, parce que Gabriel Aubray, pour être spirituel, n'a pas besoin de chercher à l'être..., ces *Lettres* sont surtout utiles à lire, parce que nous « attrapant » dans les sphères de l'actualité courante et terre à terre où notre légèreté s'attarde, elles nous élèvent d'un coup, sans que nous nous en doutions, vers les hauteurs de la religion chrétienne... Ce malicieux est un bienveillant. Avec ses intentions ardemment généreuses, avec sa chaleur d'âme et sa froideur de coup d'œil, avec sa sveltesse alerte d'esprit et de langage, avec la coquetterie qu'il met à se donner souvent, pour être plus séducteur, des défauts qu'il n'a point, Gabriel Aubray nous donne à tous un excellent exemple de la façon dont nous devons, au jour le jour, causer entre nous des hommes et des choses... » De M. Paul d'Armon dans *le Voltaire* : « M. Gab. Aubray remonte dans la chaire de morale mondaine délaissée depuis la mort de Gustave Droz... Il est fin et paradoxal. Et en adressant ces élégantes *Lettres* à sa cousine, il a demandé, n'est-il pas vrai ? l'apostille de Kant. » Du P. Henri Chérot dans *les Etudes* : « M. Aubray n'est pas seulement un satiriste et un orateur, même ailleurs que dans ses conférences pour les œuvres de mer, il a en lui du poète et du philosophe. Sa poésie est celle de la nature, une idylle où se mêlent les champs et les grèves, les voix de la ferme et celles de l'Océan. Sa *Maison de Michelet* contient une étude exquise de la vie au bord de la mer, telle que l'aiment les penseurs et les rêveurs solitaires, telle que la déforme le monde des casinos et des cercles qui s'abat aujourd'hui sur nos plages. Il hait la foule, mais il aime le peuple ; et avec quel cœur il nous dépeint la rude existence de nos braves marins, soutenus dans leurs labeurs et leurs sacrifices par la foi en Dieu ! Comme contraste, je recommande les chapitres si parisiens intitulés : *Autour d'un carrosse*, *Devant le cinématographe*, *L'œuvre du feu*. On y assiste à la réception du czar, à l'incendie du bazar de la charité et à ces mille faits divers, futiles ou navrants, qui découvrent chaque jour une plaie nouvelle du corps social. » De M. A. M. dans *l'Union de Saint-Jean d'Angély* : « Il nous arrive à son heure, celle des longues soirées devant les grands feux clairs, sous la lampe familiale, celle des lectures et des songeries, celle aussi des cadeaux et des étrennes. Son titre est : *Lettres à ma cousine*, et l'auteur s'appelle : *Gabriel Audiat*. C'est un nom bien connu de nous tous et que le père a fait aimer et respecter avant le fils : le père, savant modeste et aimable, l'infatigable érudit de *la Revue de Saintonge et d'Aunis* ; le fils, élargissant la sphère paternelle, ancien élève de l'école normale supérieure, professeur de rhétorique au collège Stanislas, critique, conférencier et écrivain. Nous avons entendu ici sa parole ardente d'apôtre, toujours prête au service des

Digitized by Google

bonnes causes, scrutant et résolvant les plus hauts problèmes de sociologie et de morale : à toutes les belles et saines œuvres, Gabriel Audiat apporte un concours généreux et désintéressé. » Son livre emprunte « à la critique, sa netteté, son sens pratique, sa liberté d'esprit, en se gardant du soupçon même de lourdeur et de pédantisme ; à la morale, ses nobles et fermes enseignements, dépouillés de ce ton prêcheur qui rebute les meilleures volontés et change vite le respect en ennui ; à la causerie, sa verve, son pittoresque, sa fantaisie, passant du piquant au grave, de la bicyclette au mariage, du cinématographe aux destinées de notre patrie ; au roman, enfin, ce qu'il a d'excellent, de toujours jeune et agréable, des personnages de fantaisie qui dialoguent et vivent sous nos yeux (c'est ici Gabriel Aubray et la jeune veuve, sa cousine), l'art de conter et de peindre des épisodes, des paysages, un cadre d'une diversité infinie, dont notre Saintonge fournit souvent les décors : plages de Royan, prairies de la Charente, forêts et dunes de la grande côte...»

L'article de M. R. de G. dans *la Croix de Saintonge* du 26 décembre se terminait ainsi :

« Elles mettent bien en relief celui qui les a écrites, et elles honorent ce coin de pays où s'est passée son enfance et où il compte de si ferventes amitiés. — Encore quelques volumes comme celui-là et M. Gabriel Au...bray pourra faire toc toc à la porte de l'Institut ; les immortels qui s'y prélassent doucement dans leur gloire seront heureux de lui ouvrir la porte du cénacle. — Et ce que la bonne vieille Saintonge en sera fière! »

Dans ces causeries étincelantes de verve, d'esprit, de bon sens avec une légère pointe de paradoxe, qui touchent à toutes les choses actuelles, la présence du czar à Paris et l'incendie du bazar de la charité, le roman contemporain et l'attelage conjugal, paradoxe sur la bonté : « Je déclare la guerre à la bonté » ou « A bas la patrie ! », il y a en outre pour les lecteurs saintongeais une foule de pages où ils retrouveront des paysages familiers ou des hommes connus : Paul Déroulède, et le « pays pâle et mouillé, mais charmant de *Dominique* », la fille d'Alfred de Musset dans le cimetière de Saint-Maurice, à La Rochelle, et les sites de Saint-Georges-Royan, le quasi saintongeais François Coppée, petit-fils du forgeron Pierre Baudrit, de Chenac, « compagnon à boucles d'oreilles qui ne savait pas lire », et son roman le *Coupable* lu sous le paulownia planté à Saintes par le poète, et la maison de Michelet, et la peinture si vive des casinos de Royan, etc. C'est une lecture amusante et utile, qui plaît par l'esprit et qui, sans qu'on s'en aperçoive, donne à penser.

—

## II

Souvenirs de la princesse de Tarente, 1789-1792. Nantes, Ernest Grimaud et fils, 25 juillet 1897, in-8°, 236 pages avec portrait.

Digitized by Google

Les écrits sur la révolution française abondent, et il n'y en aura jamais trop au gré des lecteurs. Après les événements, il y a les petits faits; après les grandes journées, il y a les détails; après les récits des historiens, il y a les relations des contemporains. Parmi ces derniers il n'en est guère qui soient plus poignants que les *Souvenirs de la princesse de Tarente*. C'est à M. le duc Louis de La Trémoille que nous devons encore ce beau volume qui fait si bien suite à ces cinq volumes de documents, *Les La Trémoille pendant cinq siècles*, tirés du riche chartrier de Thouars et libéralement livrés à la curiosité des historiens.

Laure de Châtillon, fille cadette du duc et d'Adrienne de La Baume Le Blanc de La Vallière, était devenue à 17 ans princesse de Tarente par son mariage, en 1781, avec Charles de La Trémoille. Sa sœur ainée était la duchesse de Crussol. Nommée, au mois de mai 1785 dame d'honneur de la reine, elle se dévoua complètement à Marie-Antoinette; elle avait pour elle un véritable culte et remplit avec une scrupuleuse exactitude tous les devoirs de sa charge. Elle était donc bien placée pour savoir jusqu'aux moindres détails tous les incidents de cette époque agitée.

Le récit commence au lendemain de la prise de la Bastille: « M. de La Fayette accepta le commandement de la garde nationale de Paris, sans que le roi y eut consenti. Il fut proclamé commandant général à l'hôtel de ville le 15 juillet... Il fallait déjà montrer au peuple son roi humilié; le maire de Paris l'obligea d'y venir... Les gardes du corps furent obligés de rester à la barrière : le roi ne devait plus être gardé que par l'amour de son peuple révolté. » Les 5 et 6 octobre, le rôle de La Fayette est celui d'un général qui voudrait bien rester fidèle au roi, mais qui avant tout tenait à plaire à la foule, et qui par impéritie — on n'ose dire par connivence — livra la famille royale qu'il a juré de défendre. La princesse ne l'épargne guère. A la fédération des gardes nationales en 1790, une députation de la province du Maine vient complimenter la reine, et l'orateur la louant de son courage dans la journée du 6 octobre, « sa majesté l'interrompit et, fixant M. du Repaire, un des gardes du corps, qui avait été presque tué en défendant la porte de son appartement, elle dit tout haut: « Ce n'est pas mon courage qu'il faut louer, mais celui de ce brave homme, à qui je dois la vie. » Au retour de Varenne, la captivité redouble, et les vexations : « M. de La Fayette, implacable dans sa vengeance, eut l'insolence d'ordonner à un de ses aides de camp de rester la nuit dans la chambre de la reine. Cet homme avait le droit d'aller regarder au lit de la reine, de lui parler, afin de savoir si elle y était. Elle eut une garde à la porte intérieure de sa chambre à coucher. » Ici le récit de l'entrevue avec la reine : « Elle était debout au milieu de la chambre, quand j'y entrai. Sa contenance n'était altérée en rien, et en revoyant des personnes toutes à elle, son visage reprit son agrément or-

Digitized by Google

dinaire. Elle marcha vers nous avec empressement et nous embrassa toutes les trois avec une affection qui pensa détruire toutes nos belles résolutions. Je m'étais dit que je verrais avec un air tranquille les insultes dont M. de La Fayette se rendait coupable envers leurs majestés... Alors elle parla avec une liberté d'esprit, une sorte de gaieté, d'un interrogatoire que l'assemblée lui avait fait subir et que, par un reste de pudeur, on appelait déclaration de la reine. » Au dix août, la princesse, après le départ du roi et de la reine, put s'échapper des Tuileries avec Pauline de Tourzel; le récit des dangers qu'elles coururent est bien instructif: « Un homme d'une figure atroce s'écria: « Point de mal aux femmes. Des armes et des Suisses! » Je ne perds pas un instant; je saisis cet homme par le bras et je lui dis: « Voilà une jeune dame, une vieille et moi à qui vous allez donner tous vos soins, et vous resterez avec nous. » Il me donna la main, cria: « Vive la nation! »... Dans un espace de cent pas je vis quatre ou cinq Suisses étendus. » Tous les détails qui suivent sont à lire : Arrestation, interrogatoire, emprisonnement à l'abbaye. Les massacres de septembre sont bien connus; on en lira avec émotion le récit très détaillé ; c'est horrible. Quelles inquiétudes pour les prisonnières! Nous revoyons là Cazotte, Sombreuil et sa fille. Le morceau est à lire en entier; rien n'est plus émouvant. L'agonie dure quarante-huit heures. Enfin, grâce à quelques dévouements désintéressés, madame de Tarente échappa à la mort; même on la porta en triomphe. On comprend qu'après avoir passé par ces angoisses, l'auteur des *Souvenirs* n'avait pas conservé une vive affection pour la révolution. « La France lui faisait horreur ; rien ne put le décider à revenir habiter au pays où de tels forfaits s'étaient commis, où elle avait tant souffert. Une seule fois pendant quelques jours elle vint à Wideville, terre de famille, pour pleurer sur la tombe d'une fille unique qu'elle avait perdue. Après sa sortie de prison, elle passa en Angleterre ; en 1797, elle fut appelée à la cour de Russie, comme dame du palais, et y traina sa triste vie pendant de longs jours. Elle mourut en 1814. Les *Souvenirs*, dont nous ne pouvons que donner une faible idée, seront consultés avec profit par les lecteurs qui connaissent déjà les *Mémoires* de madame de Tourzel.

A la suite sont quelques lettres de la princesse de Tarente ; citons celle qu'elle écrivit, le 29 octobre 1793, à la duchesse de Devonshire : « Tout est dit : la malheureuse reine est immolée. Et elle a reçu le premier coup par l'infâme accusation faite au nom de son fils. Cruel raffinement de cruauté...» Puis viennent des documents assez curieux extraits du tome v^e^ des *La Trémoille pendant cinq siècles :* dépenses faites pour le mariage de la princesse de Tarente avec Charles-Bretagne de La Trémoille. Le volume eut été incomplet, si l'on n'y avait joint les *Notes sur ma vie* de son époux. Il faut savoir gré à M. le duc de La Trémoille de nous avoir donné ce livre intéressant, qui fait le plus grand honneur à cette femme distinguée, qui fut la première

Digitized by Google

femme de son père. La gloire et le souvenir des ancêtres sont le patrimoine des descendants. Heureux les fils qui en ont le souci et qui savent les conserver !

L. A.

—

III

Un général de l'an II en Vendée. *Notes biographiques sur le général Bard.* Paris, imp. Noizette, 1897, in-12, VI-238 pages avec portrait.

Ces *Notes biographiques* ont été recueillies par M. Antoine Bard, ancien représentant du peuple de Saône-et-Loire à l'assemblée législative de 1849, son petit-fils ; et son arrière-petit-fils, M. A. Bard, conseiller à la cour de cassation, a aussi donné ses soins à leur publication. Elles proviennent en grande partie des papiers de famille et de documents inédits. C'est une œuvre de piété filiale. Le rôle joué par Bard en Vendée a été différemment apprécié ; il fut même destitué de son commandement, arrêté, jeté en prison ; heureusement, le 9 thermidor arriva. Cet ouvrage est destiné à mettre en lumière ses services et à le venger des accusations.

Né le 21 janvier 1759 à Montmort, près de Toulon-sur-Arroux, chef-lieu de canton de Saône-et-Loire, dans l'arrondissement de Charolles, Antoine-Marie Bard, seul enfant de Lazare Bard, bourgeois, orphelin dès 1765, s'engagea en 1778 dans la compagnie d'hommes d'armes d'ordonnance sous le titre de gens d'armes bourguignons. Il était, depuis 1781, fixé à Toulon-sur-Arroux, lorsque, le 28 juillet 1789, il est élu major de la garde nationale ; le 26 juin 1791, commandant. Le 15 mai 1792, lieutenant au 45e régiment d'infanterie, il est blessé à Jemmapes (6 novembre), est élu (27 mai 1793) commandant du 10e bataillon dans l'armée destinée à combattre l'insurrection royaliste de l'ouest, et, quelque temps après, rejoint l'armée des côtes de La Rochelle sous les ordres du duc de Biron, auquel succéda plus tard Rossignol. Dans cette armée, « qui comprenait, avec les jeunes recrues du contingent récemment levé, des gardes nationaux en réquisition et des volontaires plus ou moins insubordonnés, la confusion et l'indiscipline étaient extrêmes. » Par exemple, deux bataillons de Bordeaux, après s'être bien conduits pendant quelques mois, demandaient à se retirer et finirent par s'embarquer sans qu'on pût les retenir... Des désertions quotidiennes affaiblissaient les corps de troupes. Les cadres supérieurs d'officiers étaient insuffisants. « Il n'existe pas un seul colonel dans cette armée », écrivait Biron. Dans l'état-major général, l'unité d'action faisait défaut... Biron écrit au comité de salut public en lui envoyant sa démission : « Nul général ne peut espérer le succès, ni répondre du secret de ses plans, lorsqu'ils sont discutés et arrêtés, même en son absence, par plus de vingt personnes qui ne méritent certainement pas toute sa confiance. » Quand Rossignol fut nommé commandant

Digitized by Google

en chef de l'armée des côtes de La Rochelle, en remplacement de Biron, il demanda à Chaudieu si l'on était devenu fou à Paris, tant ce commandement lui paraissait au-dessus de ses forces.

Nommé général le 4 octobre 1793, Bard est chargé de commander l'armée de Luçon avec Marceau pour adjudant-major. Il protesta contre le plan de dévastation et d'extermination du commandant en chef de l'armée de l'ouest, le féroce Turreau, et resta étranger aux expéditions des colonnes infernales. Son humanité relative le rendit suspect. Il avait d'excellents rapports avec Bournet, qui fut nommé général quelques jours avant Bard et avait remplacé Léchelle à La Rochelle. Bournet y commandait la douzième division militaire. C'est de là que, le 27 février, Marc-Antoine Jullien (1775-1848), délégué du comité de salut public dans les départements depuis Le Havre jusqu'à Bordeaux pour s'informer de l'esprit public, le ranimer, éclairer le peuple, etc. — ses papiers ont servi à son petit-fils, M. Edouard Lockroy, député, pour publier en 1893 son livre *Une mission en Vendée* — adressait au comité de salut public un rapport sur les excès commis par les colonnes infernales : « On vous trompe, on tourne adroitement à l'avantage de vos ennemis des mesures sages en elles-mêmes que vous prenezpour les détruire. Vous avez ordonné qu'on brulât les repaires des brigands. Croiriez-vous que, sous prétexte de se conformer à cette disposition d'un de vos arrêtés, on a brûlé des communes entières dont les habitants, animés d'un zèle très louable, s'armaient de fourches, de faux, de fusils et arrêtaient eux-mêmes les brigands pour les livrer à l'armée républicaine ? Croiriez-vous que, sous prétexte de suivre vos ordres, on égorge les enfants, les femmes, les municipaux en écharpe, à la suite d'un banquet civique donné par eux à une division de l'armée ? Croiriez-vous qu'au moment où la famine semble menacer ces contrées, on incendie jusqu'aux magasins de subsistances et que ceux non incendiés sont livrés à l'ennemi ? Croiriez-vous que vos généraux donnent l'exemple du pillage et veulent faire dégénérer en vil métier de voleur le sublime emploi de défenseur de la patrie ? J'ai vu des malheureux, abandonnés au désespoir, n'ayant d'autre perspective que la mort et de la part de l'armée républicaine et de la part de la horde royale...

» Je joins ici une proclamation du général Turreau, qui seule est à mes yeux un délit, parce qu'elle offre un tissu de mensonges, parce qu'on présente comme victoire le massacre d'enfants et de femmes, ou de paysans non armés, et qu'on dissimule tous les revers, et c'est ainsi qu'on trompe un peuple libre. »

On voit par là quelle utile contribution le livre de M. Bard apporte aux guerres de la Vendée, et en même temps à l'histoire du département de la Charente-Inférieure. Le général, « victime de la tyrannie décemvirale », fut réformé le 15 fructidor an III. Après des efforts infructueux pour être rappelé au service, il se trouva définitivement rejeté dans la vie privée par le dix-huit

Digitized by Google

brumaire. Il mourut à Toulon-sur-Arroux, le 9 novembre 1837. Ce volume est à lire au moment où un poète patriote remet à la scène les épisodes sanglants des guerres de l'ouest. Et l'on peut répéter ce mot du beau drame, *La mort de Hoche*, que citait, l'autre jour, l'évêque de La Rochelle à la réunion des comités catholiques du diocèse : « Ah ! Français que vous êtes, que d'héroïsme perdu ! » dit Hoche. — « Rien ne se perd », répond Charette.

---

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### I. — QUESTIONS

N° 644. — Que signifie le mot *croutelles ?*

Dans l'*Avertissement* qui précède les *Lettres* de Philippe Fortin de La Hoguette, publiées par M. Philippe Tamizey de Larroque (voir *Archives historiques de la Saintonge*, t. XVI), l'éditeur a cité ce passage du *Testament ou conseils fidelles d'un bon père à ses enfans* du sieur de La Hoguette : « Renoncez à toutes sortes de sauts périlleux, de tours de passe-passe et de souplesse de main. Laissez aux bateleurs leur métier. Toutes ces choses sont comme ces ouvrages de *croutelles*, où il y a beaucoup de dextérité et qui sont d'un très petit usage. Il n'y a que la canaille qui s'en mêle ni qui s'y amuse. » Et l'auteur demande le sens précis de ce mot. M. Henry Havard, *Dictionnaire de l'ameublement*, s'est complètement fourvoyé sur ce mot qui lui paraît désigner une « substance dont on fabriqua au XVIe siècle et au XVIIe des lustres et des chandeliers, et qui n'était autre chose que du bois ayant reçu une certaine façon » ; — et il prétend que le mot a fourni matière à de nombreuses discussions archéologiques et aux suppositions les plus diverses ». Quel est le sens véritable? A-t-il quelque rapport avec Croutelles, bourg près de Poitiers ?

M.

---

N° 645. — *Les veillées charentaises* et *Le Camus de Néville, seigneur de Bourg-Charente.*

François-Claude-Michel-Benoît Le Camus de Néville, intendant de la généralité de Guyenne, est le héros d'un petit roman publié dans un recueil devenu très rare : *Les veillées charentaises, romans historiques sur l'Aunis, l'Angoumois et la Saintonge* (Angoulême, imprimerie charentaise de A. Nadaud et Cie, 1867, in-12). Ce recueil était rédigé par une société de littérateurs angoumoisins ; le rédacteur en chef était T. de Moulidars, probablement un pseudonyme. Le roman en question intitulé : *Le Camus de Néville, seigneur de Bourg-Charente*, remplit le troisième numéro, pages 57-84, avec cette indication : « La fin au prochain numéro », que je n'ai pas. Pourrait-on me dire quel

Digitized by Google

est l'auteur de cet écrit et combien les *Veillées charentaises* ont eu de livraisons ?

J. P.

—

N° 646. — Le 16 mai 1720, est mort, à La Rochelle, Jean-Baptiste Constantini, célèbre acteur de la comédie italienne, où il jouait *l'amoureux* sous le nom d'Octave. En 1712, il s'était fait entrepreneur de spectacles. Quelqu'un de nos confrères a-t-il transcrit l'acte d'inhumation, et les signatures du registre mortuaire ont-elles révélé les noms d'autres comédiens ?

H. C.

—

N° 647. — M. l'abbé Callen, dans sa réédition du livre de Hiérosme Lopès, *L'église métropolitaine et primatiale Saint-André de Bordeaux*, dit que le nom de l'archevêque-amiral Henri de Sourdis est resté légendaire parmi les marins de la basse Gironde, et qu'ils chantent encore à sa mémoire un bal ou cantate matelote dont le refrain est celui-ci :

Voilà le bal, voilà le bal,
Voilà le bal au cardinal
Que nous dansons en ronde
Au bas de la Gironde !

Connait-on d'autres chants populaires où il soit fait mention de ce personnage ?

E. M.

—

N° 648. — Dans quelles villes de la Charente-Inférieure se trouvaient, avant la révolution, les religieux augustins, soit grands augustins, soit petits pères ?

Ch. d'A.

—

N° 649. — *Sur quelles places la guillotine a-t-elle fonctionné pendant la révolution à Saintes, Rochefort, La Rochelle ?*

Le *Gaulois* du 5 novembre étudie *Les emplacements de la guillotine* à Paris. Ils furent assez nombreux, si l'on considère que la machine du docteur Guillotin fut dressée la première fois le 25 avril 1792 en place de Grève pour un nommé Pelletier, supplicié par Sanson. La foule, attirée par la nouveauté du spectacle, ne fut pas satisfaite ; il durait trop peu et elle chanta :

Rendez-moi ma potence de bois,
Rendez-moi ma potence.

On sait qu'à la place de Grève, le bourreau louait les places, comme l'indique la pièce suivante (août 1689) de la bibliothèque Mazarine :

« Le sieur Bausire, m^e ordinaire des hautes et basses œuvres de la ville et banlieue de Paris, et Lepautre, son dessignateur effigiaire, advertissent le public, qu'ils loueront des places sur

Digitized by Google

leurs échafaux à un prix raisonnable, pour voir le feu qui se fera à la Grève au premier jour. L'on prendra les billets au pillory, chez MM. leurs vallets ; les places seront marquées d'une fleur de lys et les méros (*sic*) d'une croix de Saint-André. »

Alors M. de Paris avait le droit de dresser un échafaud à toutes les réjouissances publiques... en dehors des exécutions?

Le 22 août, la guillotine fut montée place du Carrousel, devant la grande porte de la cour royale des Tuileries ; elle y décapita, à dix heures du soir, à la lueur des flambeaux, Louis-David Collenot d'Angremont, convaincu « d'être un conspirateur et un chef des brigands soudoyés par la cour. Cinq jours après, elle était réinstallée place de Grève pour trois fabricants d'assignats. De ce jour à la fin de 1792, elle fonctionna au Carrousel pour les condamnés politiques, à la Grève pour les condamnés de droit commun. Le 21 janvier 1793, on l'éleva, pour la première fois, sur la place de la Révolution, ci-devant Louis XV. De là, elle fut transportée à la place du Trône, où elle resta en permanence jusqu'au 9 thermidor. En six semaines, elle abattit treize cents têtes, sans préjudice de celles qu'elle coupait place de Grève. En deux ans, la terrible « Louisette » fit 2.831 victimes. Pourrait-on dire où, dans la patrie de Guillotin, s'éleva la sanglante machine, où elle s'éleva à Rochefort et à La Rochelle?

Dans le même ordre d'idées, où était à Saintes la maison natale du docteur Joseph-Ignace Guillotin? On a aussi fait naître M. Deibler à Saintes, où son père, Joseph-Antoine, était aide-exécuteur (voir *Revue*, XII, 66) ; il y a seulement habité ; où? est-ce rue de l'Eclair, au faubourg Saint-Eutrope, où sa sœur, Marie-Henriette Deibler, vit le jour?

—

N° 650. — Un seigneur de Montandre fut blessé et fait prisonnier avec le roi Jean à la bataille de Poitiers. Etait-ce un La Rochefoucauld?

H.

—

N° 651. — Pourrait-on découvrir les armoiries de la famille de La Casse de Saint-Julien? L'un de ses membres, en 1642, était capitaine des châteaux de Montlieu et de Sainte-Aulaye en Périgord.

De B.

—

N° 652. — Quelqu'un pourrait-il aider un membre de la société des *Archives* à retrouver un opuscule in-12 ou in-16 de forme oblongue, qu'il a eu entre les mains, il y a une vingtaine d'années? Il était intitulé, autant qu'il s'en souvient : « Cahiers de la noblesse saintongeaise » ou quelque chose d'approchant. C'était une publication du XVIII^e siècle qui contenait une notice sur un grand nombre de familles nobles, entre autres sur celle du signa-

Digitized by Google

taire, qui a le plus grand intérêt à retrouver ce petit volume. On y fait, en effet, mention d'un titre conféré à un membre de cette famille, maire au xv^e siècle de la ville de Saint-Jean d'Angély, titre qui est mis en doute par les généalogistes. Il ne s'agit pas du livre de M. de La Morinerie.

L. Fradin de Bessé de Belabre.

---

II. — RÉPONSES

N° 329 : tome v, page 381 ; vi, 414 ; vii, 89 ; xvii, 457. *Usages anciens, coutumes, superstitions en Saintonge-Aunis.* NOS PETITS JOUETS SAINTONGEAIS.

Sous la rubrique *Récréation en famille*, Tom Tit indique, dans le *Petit Journal* du 10 mai 1897, le moyen ingénieux d'obtenir, avec les radis servis sur nos tables, « bien des petits travaux manuels »..... « Les personnages et animaux se font très simplement, en piquant dans les radis représentant les corps, des bouts d'allumettes représentant les membres. Vous aurez, par exemple, le don Quichotte montant Rossinante et le gros Sancho juché sur son âne. Les étoiles de la ceinture du chevalier errant, sa ceinture et celle de Sancho, les sangles du cheval et de l'âne s'obtiennent en enlevant la peau rouge du radis à l'aide d'un canif. Des brins de fil représenteront les rênes; un radis, dont on a coupé les feuilles et le bout de la queue, sera le flacon auquel le brave Sancho donne de fréquentes accolades. »

Comme corollaire à cette ingénieuse et amusante industrie de la table de famille, nous pourrions, nous Saintongeais, mentionner les petites combinaisons auxquelles se prêtent les fèves. On sait que la fève verte est, dans tout le sud-ouest, servie en sa cosse comme hors-d'œuvre à côté des petits radis roses. Quel est l'enfant qui n'a ri aux éclats en voyant les évolutions comiques du classique « père capucin »? On prend une belle gousse, dont on coupe aux trois quarts en travers l'extrémité supérieure, au-dessous du premier grain, puis on taille dans toute la longueur, sur le dos de la gousse, une lanière mince qu'on tire ensuite et laisse aller tour à tour en chantant la vieille ronde :

Père capucin, confessez ma femme,
Père capucin, confessez-la bien.....

Le capuchon du moine, figuré au-dessus de la coupe transversale, se soulève et s'abaisse en cadence en produisant l'effet le plus comique, jusqu'à ce que, à la suite de mouvements trop souvent répétés, la frêle articulation du cou vienne à se rompre : la tête du capucin se détache alors et provoque en tombant un redoublement de rire chez les bébés, que ce petit jouet improvisé a bien mieux amusé que le plus joli polichinelle.

Avec les grains de la fève, on fait aussi des sabots et des pa-

Digitized by Google

niers... de poupée : on n'a qu'à tailler dans la peau, sur l'un des côtés, une lanière étroite formant la bride de l'anse, et l'on vide le grain après avoir, suivant le cas, enlevé ce qui reste de peau d'un seul côté ou des deux côtés de la lanière.

Nos enfants de la campagne, qui ne connaissent guère les jouets coûteux qu'on achète aux petits citadins dans les beaux magasins des villes, ont, d'ailleurs, mille manières de s'en fabriquer eux-mêmes avec les objets les plus communs qui leur tombent sous la main.

Avec des glands de chêne percés de quatre trous, pour recevoir de petits bouts de bois en guise de pattes, on obtient des troupeaux de jolis *gorets* gras. Avec la coupelle du gland, on fait des tasses, des plateaux de balance, des pipes, etc.

Le petit jonc des bois sert à tresser d'élégants paniers.

On fait un moulin à vent avec un bout de roseau fendu, dont les deux morceaux mis en croix et fixés à un petit bout de bois rond qui entre dans une gaîne aussi de roseau, tournent au moindre souffle.

Le moulin à eau est composé de deux palettes enchâssées en croix dans deux incisions faites au travers d'une branchette qui forme l'arbre et dont l'on appuie les extrémités sur deux fourchettes de bois plantées dans le courant du moindre ruisseau qui murmure le long de la prairie.

Il y a aussi le moulin à ficelle : une coque de noix percée de trois trous et évidée. Deux des trous reçoivent l'arbre autour duquel s'enroule une ficelle qui passe par le troisième trou et qu'on tire et laisse aller tour à tour, ce qui fait tourner le moulin.

La « canne guichouère » est une sorte de petite seringue faite d'un morceau de cannevelle, auquel on a laissé une seule de ses cloisons. On perce celle-ci à l'aide d'une grosse épingle ; on adapte un piston formé d'un bout de bois rond bien garni d'étoupe et, à l'aide de ce petit instrument, qui peut lancer de l'eau à une distance de quelques mètres, les enfants espiègles arrosent les passants.

La « canne petouère » consiste en un bout de sureau dont on a extrait la moelle. Deux bouchons d'étoupe y sont introduits et poussés l'un après l'autre au moyen d'un morceau de bois faisant piston, comme au jouet précédent. L'air comprimé provoque une détonation et l'un des bouchons est projeté assez loin.

On fait des « subiets » avec la peau d'une jeune branche d'aubier, saule blanc, que l'on tanne assez facilement en la frappant avec le plat d'un manche de couteau.

Un noyau d'abricot, percé sur ses deux faces en le frottant contre une pierre dure ou une meule à aiguiser, donne aussi un sifflet au son très aigu. On vide le noyau en retirant l'amande par petites parcelles au moyen de la tête d'une épingle. Cela fait, on n'a plus, l'instrument introduit dans la bouche, qu'à souffler et aspirer fortement pour en tirer les sons les plus étourdissants.

Digitized by Google

La « pibole », sorte de flûte, s'obtient en coupant sur pied un chalumeau de seigle vert auquel on laisse un nœud : on fait, au-dessous du nœud, avec une lame bien tranchante, une petite incision d'un centimètre de long, et, l'extrémité ainsi préparée tenue dans la bouche, il se produit par le souffle un son strident assez semblable au bruissement des cigales. Une hampe de pissenlit, dont on coupe la tête et fend l'extrémité supérieure en quatre, donne un résultat à peu près semblable.

Dans un pied de maïs, on taille un violon à deux cordes, celles-ci prises dans les arêtes de la face concave de la tige. L'archet est fourni par un autre pied et le frottement produit certain petit grincement qui n'a rien de bien mélodieux.

Le « pétard » ou « traquenard », peut-être « craquenard », assez semblable à la « matraca » espagnole, se taille aussi dans un pied de maïs : une poignée au-dessous de laquelle deux lames battent sur une cloison médiane, quand on agite l'instrument, ce qui donne un petit bruit sec de castagnettes.

Les barbes de maïs fournissent des moustaches aux petits garçons et les petites filles en font des perruques à leurs « catins » ou poupées, dont des guenilles épaisses ou des chiffons artistement enroulés sur eux-mêmes, avec un étranglement à la place du cou, font tous les frais.

Les grains de « bespagne » jetés sur la pierre ardente du foyer, pendant les veillées d'hiver, donnent par explosion de belles « dragées » blanches et savoureuses.

Certaine fleur des champs, dont les graines sont enfermées dans une capsule pyriforme, donnent un « tonton » ou toton qui tourne avec beaucoup d'agilité. Un bouton de culotte, dont le trou central est traversé d'un court brin de bois, donne le même résultat.

La fleur du grand liseron blanc, étranglée à son sommet et gonflée par le souffle, produit, si on la crève d'un choc sec sur le revers de la main, une forte détonation.

Un épi de « forçat », orge sauvage, *hordeum murinum*, introduit dans la manche entre le poignet de la chemise et la peau, montera jusqu'à l'épaule si l'on secoue le bras pendant un temps assez court.

Un gracieux passe-temps consiste à déchirer le calice du « pabou » des champs ou coquelicot non encore épanoui : celui dont les pétales sont encore blancs contient une poulette et le bouton aux pétales rouges renferme un « jau ».

A la saison des cerises, combien de jeunes bergères qui ne mêlent pas à l'or l'éclat des diamants, trouvent dans un verger voisin le moyen facile d'orner leurs oreilles des plus superbes rubis !

Enfin, plus d'une vocation de marin s'est révélée en faisant naviguer sur le « clône » une galoche usée munie d'un mât et de cordages, avec une voile découpée dans les pans d'une vieille chemise.

J'en oublie certainement ; mais cette nomenclature suffit à

Digitized by Google

montrer combien sont ingénieux les enfants de nos campagnes dans le choix de leurs jouets et la fabrication de ceux-ci, qui est peut-être pour eux le plus divertissant de leurs amusements. Il faut, d'ailleurs, si peu de chose pour distraire des enfants :

Pour se plier à votre humeur frivole,
Il (*l'ange*) vous fait voir un insecte qui luit,
Un gland qui roule, une plume qui vole,
Une eau qui fuit (1).

Piâre MARCUT.

— Les dieux s'en vont, mais ils reviennent ; les superstitions disparaissent, d'autres les remplacent ; on ne croit plus guère aux miracles, mais on va consulter le sorcier, et on est docile à la somnambule extra-lucide (2). Les feuilles publiques abondent en récits d'escroqueries, qui dénotent une robuste crédulité même chez des lettrés. Le merveilleux nous enveloppe de toutes parts et le besoin de croire est si grand, qu'à défaut du réel on ajoute foi à Mlle Couesdon et à miss Diana Vaughan. M. l'abbé Noguès a entrepris de fixer pour les deux provinces de Saintonge et d'Aunis l'état mental des populations il y a quarante ans. Il a appelé son livre *Les mœurs d'autrefois* (3), comme La Bruyère le sien, *Les caractères ou les mœurs de ce siècle.* Ces mœurs sont tout simplement les usages particuliers de nos paysans surtout, les coutumes diverses de nos cantons, les superstitions de nos aïeux, qui sont bien un peu ceux de leurs neveux et leurs petits-fils. Il y a donc deux parties distinctes dans ce volume, les habitudes et les croyances. Les rites nuptiaux, par exemple, ne sont pas les mêmes chez tous les peuples, et les cérémonies des funérailles varient de province à province. C'est donc une œuvre utile que d'avoir réuni dans un recueil les traits si curieux d'une époque qui s'en va. Où sont les coutumes de jadis ? où sont les chapeaux et les coiffes, les cottes ou les braies, les souliers ou les sabots qui distinguaient le Breton du Provençal, le Poitevin du Saintongeais, la Champenoise de la Marénaude ? Il serait bien difficile d'établir un ordre dans ces remarques qui concernent tantôt les hommes tantôt les choses. L'auteur a rangé le tout dans neuf chapitres : Noms et mariages, nais-

(1) Augustin Reinguet, *L'ange des petits enfants.*

(2) Je lis dans un journal du département de la Charente-Inférieure du 27 octobre 1897 : *Somnambule.* « Mme X. à Marseille, rue Y, n° 7, ex-secrétaire confidentielle d'une reine. Mme X., dont la science est universellement appréciée par les savants, a fait gagner de nombreux lots. Elle fait réussir n'importe quoi : affaires commerciales, amour, mariages, procès, héritages, divorces, maladies, calomniateurs, emplois, avancements, faveurs, etc. Dans un but humanitaire et pour répandre sa science, elle indiquera gratuitement les secrets et moyens de gagner un gros lot à la personne digne d'intérêt qui la consultera et qui s'engagera à la récompenser après avoir gagné. »

(3) *Les mœurs d'autrefois en Saintonge et en Annis.* Usages, coutumes, croyances, préjugés, superstitions, empirisme, sorcelleries, pratiques zootechniques, etc., par l'abbé J.-L.-M. Noguès, curé de Dampierre. Melle, Lacuve, 1897, in-18, 357 pages. Prix : 3 fr. 50.



Digitized by Google

sance et baptême, décès et obsèques, coutumes festivales, jeux et divertissements, coutumes, croyances et préjugés, pratiques bizarres ou superstitieuses, particularités zootechniques. C'est un vaste ensemble qui embrasse la vie de l'homme tout entière, du berceau à la tombe, dans toutes les circonstances de sa vie, dans tous les actes de l'enfant et du vieillard, du fiancé et de l'époux, en santé ou en maladie. M. Noguès a des rapprochements souvent heureux, des comparaisons instructives ; il sait ses classiques ; une citation latine rappelle parfois l'antiquité, et souvent une note tirée d'un auteur moderne ou contemporain, aide à comprendre tel usage ou indique l'origine de telle coutume. Souvent aussi une expression saintongeaise a besoin d'une explication ; on n'a pas toujours un glossaire sous la main. Sans doute ces us et coutumes ne sont pas particuliers à la Saintonge, et l'écrivain n'a pas manqué de signaler — trop rarement, pour mon goût propre — ce qui se passe ailleurs, dans les cantons voisins, ou même les pays étrangers. Souvent aussi il a indiqué l'origine de cet usage, le pourquoi de cette croyance. Charles Nodier, le plus superstitieux des beaux esprits, dans un chapitre un peu paradoxal, mais charmant d'ingéniosité, a tenté, à grand renfort d'esprit, de justifier toutes les superstitions courantes : la vue de l'araignée, le nombre treize, une salière renversée, etc.; c'était un plaidoyer *pro domo sua*. M. Noguès en racontant simplement, non sans de temps en temps quelque réflexion maligne ou morale, a fait un volume qui se lit avec grand plaisir. Il annonce un autre travail qui doit paraître bientôt, *Les habitations rurales d'autrefois en Saintonge et en Aunis ;* ce sera un utile complément du premier.

A.

—

N° 641 ; t. XVII, p. 454. *Defieux, de Cognac, incarcéré en 1793.*

Voici une lettre de Defieux, dont l'original est à la bibliothèque de Cognac :

« J. Defieux fils aux citoyens maire et officiers municipaux de Cognac.

Liberté, égalité, vertu.

Citoyens, je ne puis prévoir quelles sont les raisons qui peuvent me priver de la seule consolation dont je jouissais dans ma détention, qui était d'avoir des nouvelles journalières de ma femme, de mes enfants et surtout de mon fils, malade depuis plus d'une décade. La convention a mis toutes les vertus à l'ordre du jour ; l'humanité en est une qui vous est chère. C'est d'après elle que je vous demande qu'il me soit permis d'en avoir chaque jour.

Salut et fraternité.

17 thermidor l'an 2 de la république française, une et indivisible.

J. Defieux fils. »

J'ignore quelles relations de parenté existaient entre le pri-

Digitized by Google

sonnier et Defieux, de Marcillac, tué à La Moskowa. Un de ses compagnons d'armes, le capitaine Lacouture, de Cognac, racontait qu'un boulet venait de lui fracasser la jambe et que deux soldats le portaient à l'ambulance sur un brancard, lorsqu'arriva un second boulet qui le coupa en deux. Les soldats dirent : « Voilà de la besogne épargnée », et retournèrent au feu.

J. P.

—

N° 643 ; t. XVII, 455. *La descendance de Jean-Pierre-Louis, marquis de Luchet.*

Je vous remercie beaucoup de l'hospitalité que vous voulez bien donner à ma question *Luchet* dans la *Revue de Saintonge*, si intéressante et si répandue.

La phrase unique et interminable qui constitue le corps de l'acte de baptême, est tellement enchevêtrée qu'elle est, en effet, assez difficile à comprendre. Elle signifie — il faut quelque temps pour rétablir la construction — que Jean-Baptiste-Jérôme Dubois de Luchet, le baptisé, est fils de Jean-Louis-Pierre Dubois de Luchet et de Christiane-Frédérique-Auguste Binge ; que Jean-Louis-Pierre Dubois de Luchet est fils de Jean-Louis-Pierre, marquis de Luchet, et de sa femme, née Dellon. Or, ma note était écrite lorsque je me suis aperçu que la *Biographie universelle et portative des contemporains*, publiée en 1834 sous la direction de Rabbe, Vieilh de Boisjolin et de Sainte-Preuve, donnait pour femme à Jean-Pierre-Louis, marquis de Luchet, M^lle^ Dubois, fille d'un négociant de Genève, alors que toutes les autres biographies et généalogies que je connais appellent la femme du marquis de Luchet Suzanne Delon ou Dellon, ce qui concorde parfaitement avec l'acte relaté page 455. Quelle est cette nouvelle énigme ? L'auteur de l'article de la *Biographie des contemporains* a-t-il lu Dubois pour Dellon ? La coïncidence serait étrange. Seraient-ce les autres biographes et généalogistes, qui, reproduisant tous une première erreur, auraient écrit Delon ou Dellon pour Dubois ? Mais comment la même erreur de lecture se serait-elle produite dans la pièce officielle ci-dessus ? Ou encore le nom de famille de la marquise de Luchet serait-il Delon-Dubois ou Dubois-Delon ?

Baron C. DE TOURTOULON.

— Le Bois de Luché est un fief de la paroisse de Rom, canton de Lezay (Deux-Sèvres). Plusieurs familles l'ont possédé et en ont pris le nom : ainsi Philippe de Fleury, écuyer, seigneur du Bois de Luché. Son petit-fils, Gabriel de Fleury, écuyer, seigneur de La Rafinière, épousa Louise de La Barre, fille de François de La Barre et de Marie Landry. Est-ce par ce mariage que le Bois de Luché passa dans la famille de La Barre ? Notre confrère, M. Paul de Fleury, pourrait nous le dire. Toujours est-il que plusieurs La Barre se qualifièrent seigneurs du Bois de Luché : tels que Pierre de La Barre, écuyer, seigneur de Vaution et du Bois de Luché, père de Pierre, seigneur du

Digitized by Google

Bois de Luché, époux de Suzanne du Fay, de Jean de La Barre, écuyer, seigneur de La Barre et du Bois de Luché. Louis de La Barre, écuyer, sieur du Bois-Luché, fut maintenu dans sa noblesse par sentence de Barentin (7 septembre 1667); fils de Jean de La Barre et de Catherine de Marconnay et époux (par contrat du 20 janvier 1676) de Marguerite de Pellard, il eut un fils, Jean de La Barre, chevalier, seigneur du Bois de Luché, qui épousa (5 février 1714) Françoise-Marguerite de Pellard. Louis-Olivier, dit le marquis de La Barre, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1785, fut aussi seigneur du Bois de Luché. Voir Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou.*

Sans doute cela n'est pas une solution; mais peut-être est-ce une nouvelle piste.

L.

— Une pièce extraite par Mgr X. Barbier de Montault du chartrier du château du Chilleau (Deux-Sèvres) et communiquée par M. Allard, instituteur à Coutières par Fontperron (Deux-Sèvres), nous parle des du Bois de Luché. C'est une « transsaction (13 décembre 1633) pasée entre messieurs du Bois de Luché et madame du Chilleau pour la métairie du Vignot » :

« Comme ainsy soict que par devant messire René de Fleury, ehevallier, sieur du Bois de Luché, Izaac du Chasteau, escuier, sieur de Monserant, et damoiselle Anthoinette de Fleury, sa femme, et Vincent de Cordon, escuier, sieur de Bellotière, et damoiselle Françoise de Fleury, sa femme, frère, sœurs et héritiers de deffunt messire Jacques de Fleury, vivant chevallier, seigneur du dict Bois de Luché, eussent dellaissé à damoiselle Catherine Aymar, sa veufve, leur belle-sœur, par droict de douaire, à part et advis, la jouissance, sa vie durant, du lieu et mestairie noble du Vignault et ses apartenances, scise et située on bourg et parroisse de Saincte-Souline, sans aucune chose, excepté ce que par le décedz de haulte et puissante dame Avoye Petict, dame du Vert, appartenant à la dicte Aymar, douaire sur les biens dont la dicte Petiet jouissait par usufruict, les dicts René de Fleury, du Chasteau et Cordon et de Fleury, leurs femmes, eussent arbitré le dict douaire à la somme de huict vingtz-cinq livres de rente annuelle et viagère, pour les biens sictuez en la province de Poictou, que la dicte Aymar et Jacques du Chilleau (1), chevalier, sieur du Chilleau, à présent son mary, eussent accepté et refuzé la somme de treize livres aussy de rente viagère et pour douaire des biens scituez en la province de Xaintonge qu'ils leur offroient comme non suffizans et leurs en appartenant davantage et que par contract particullier, le dict René de Fleury se soict chargé du paiemant du total des

(1) Jacques du Chilleau, chevalier, seigneur du Chilleau, fils de Charles, avait épousé, le 26 juillet 1626, Catherine Aymar, alors veuve de Jacques de Fleury, fille de Geoffroy, écuyer, seigneur du Grand-Velours, et de Françoise Gendrot. Il était décédé avant le 10 décembre 1633.

Digitized by Google

dictz huict vingtz-cinq livres de rente viagère aus dictz du Chilleau et Aymar, conjointz, et d'en eximer, garentir et faire tenir quittes les dictz du Chasteau, Cordon et leurs femmes, tant et sy longtemps que le dict douaire et rente aura lieu jusques au décèds de la dicte Aymar, se seroict le dict de Fleury, seigneur du Bois de Luché, retiré vers le dict du Chilleau et icelluy requis de voulloir composer la dicte rente viagère de huict vingtz-cinq livres et de la tierce partie qu'il peut debvoir du douaire appartenant à la dicte Aymar, sa femme, des biens sictués en la dicte province de Xainctonge, et pour la composition, extinction et admortimant d'icelle, prendre du dommaine en paiemant. A quoy inclinant le dict du Chilleau ont esté pour ce en droict en la cour du scel estably aux contracts à Poictiers pour le roy nostre sire, le dit messire Jacques du Chilleau, chevallier, sieur du dict lieu, demeurant au dict lieu du Chilleau, paroisse de Vasles d'une part et le dict messire René de Fleury, chevallier, sieur du Bois de Luché, du Vert et Fontaines, demeurant au dict lieu du Vert, paroisse du dict lieu, d'autre part; entre lesquelles parties ont esté faicts les accords, venditions, cessions et transports qui en suivent. C'est assavoir que, etc. *(Suivent les conventions.)* Ce fut faict et passé au dict Poictiers, en la salle du pallais, avant midy, le treizeiesme jour de décembre mil six cents trente-trois, signé en la minute des présentes : René de Fleury, du Chilleau, avecq nous Barraud et Martin, notaires soubzsignez. MARTIN. BARRAUD.

— J'ai ouï dire qu'au banquet de l'association des anciens élèves du collège de Saintes, en 1897, M. Xambeu avait lu à ses convives ravis, mais un peu surpris, une biographie du marquis de Luchet, à titre d'ancien élève du collège de Saintes, qu'il a spécialement étudié. Ah! s'il voulait nous renseigner sur sa descendance, lui qui en sait tant sur le personnage!

N.

— Notre confrère, M. Emile Biais, a publié dans le *Bulletin de la société archéologique de la Charente*, t. XI, année 1889, p. 181, le *Journal militaire du chevalier de Luchet, officier au régiment de Beauvoisis (1742-1761)*. Il dit bien que Luchet est de la commune de Criteuil, canton de Segonzac, arrondissement de Cognac; mais il ajoute : « Je ne sais si ce « chevalier » était parent du marquis de Luchet, auteur d'écrits galants et d'un *Essai sur les illuminés* (1789)... Un M. Bernard de Luchet a été propriétaire de la salle de spectacle ou de la comédie d'Angoulême, bâtie par M. Glace l'aîné en 1779-1780. Un autre, M. François Bernard de Luchet, qui se qualifiait « chevalier (fils ou neveu du précédent), s'est distingué par ses excentricités épistolaires en 1839 : *Avis et appel au beau sexe...* », etc. Mais cela ne fait pas faire un pas à la question ; c'est une simple indication, d'autant que les Bernard de Luchet n'ont rien de commun avec nos Luchet de Saintonge.

M.

Digitized by Google

— Le 16 novembre 1790, en l'église Saint-Eutrope de Saintes, fut « baptisée Marie-Adélaïde-Sophie, née le même jour, fille de sieur Etienne Michel de La Morinerie, garde du corps du roi, et d'Elisabeth-Charlotte-Pauline Cofelin de Frédouville. Le parrain fut Pierre de Luchet; la marraine, d^lle^ Adélaïde-Sophie de Luchet. »

A cette indication que l'on me transmet je réponds :

Les deux signataires de l'acte ci-dessus, parrain et marraine de ma tante Adélaïde-Sophie, sont frère et sœur du marquis de Luchet, — et, sur le marquis de Luchet, dont j'ai fait une longue étude biographique et littéraire — trop longue pour la *Revue* — j'ai amassé une foule de documents — quelques uns même provenant de Cassel. Aucun d'eux ne révèle ce Jean-Louis-Pierre Dubois de Luchet. Le marquis de Luchet n'a pas eu d'enfants, que je sache; je n'en ai point rencontré lors de mes recherches dans les archives de l'état civil de Paris. En fait de pièces d'état civil concernant l'auteur d'*Olinde* et du *marquis de Barjac*, je possède ses trois actes de baptême, de mariage et de décès. Ils sont insérés dans mon étude qui doit rester à l'état de manuscrit dans ma bibliothèque.

UN COUSIN DES LUCHET.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux. Séance du 29 août 1897. Réception de M. Gustave Labat.* Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1897, in-8°, 11 pages.

L'opuscule contient le discours de M. Labat et la réponse de M. Anatole Loquin, président de l'académie, qui a fait l'éloge du récipiendaire, « artiste, critique d'art, archéologue, historien », maniant « tour-à-tour la plume, le crayon et le pinceau », et rappelle ses principales publications : *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan*, *Etude sur Gustave de Galard*, *Notice sur Villeneuve d'Ornan.*

—

*Annuaire du clergé de La Rochelle pour 1897*, par E.-V. Dessendier. Abbeville, imp. Paillart, 1897, in-16, 128 p. Prix : 50 centimes.

—

*Annuaire de 1897. Association amicale et de bienfaisance des anciens élèves de Pons, 36^e^ année. Réunion générale du 23 juin, présidée par M. Albert Bonneau, vice-président.* Cognac, imp. Durosier fils, in-8°, 1897, 118 pages.

Après le compte rendu de la fête du 23 juin et le rapport du secrétaire général, M. Emile Maufras, viennent des notices biographiques de Paul Mercier, avocat, ancien président de l'association, par M. L. Boutin (voir *Revue*, XVII, p. 164) ; de Julien-Laferrière, évêque de Constantine et d'Hippone, par M. l'abbé Savineau, extraite du *Bulletin religieux* du 22 août 1896 (voir

Digitized by Google

*Revue*, XIV, 113, et XVI, 328); de Jean-Baptiste Jullion, curé du Château, par le même, extraite aussi du *Bulletin religieux* du 17 octobre 1896 (voir *Revue*, XVI, 380); du docteur Emmanuel Pineau, par M. Georges Gourdon (voir *Revue*, XVII, p. 24); de M. le docteur Pierre-Léon Molle, ancien médecin-major de la marine, médecin à Ecos (Eure), par M. Emile Maufras. Molle, né à Rochefort le 20 janvier 1839, de Pierre Molle et d'Adéline Desvigne, élève de Montlieu, puis de Pons, maître d'études au lycée de La Roche-sur-Yon, puis de Brest, où il suivit les cours de l'école de médecine, il fut embarqué en 1862 comme médecin au service de l'état, fit la campagne du Mexique, exerça dans différents ports les fonctions de médecin-major de la marine, fit la campagne de 1870 en qualité de major au 3e régiment d'infanterie de marine et obtint la croix de la légion d'honneur. Au Sénégal, il contracta une grave maladie qui le força à donner sa démission; sans ressources, il fut contraint de se faire précepteur, accompagna dans un voyage en Chine, en Cochinchine, au Japon, un amateur fort riche mais sourd et muet, puis passa deux ans au séminaire de Saint-Sulpice se croyant la vocation ecclésiastique, enfin se fixa comme médecin à Ecos, chef-lieu de canton de l'Eure, où malade des suites du Sénégal, aigri, sans clientèle, excentrique, mais aimé, il est mort isolé, le 10 décembre 1896. M. Maufras a su nous rendre sympathique le personnage en nous racontant ses déboires et aussi en nous citant des extraits de ses lettres; — du docteur Adolphe Jouslain, sur lequel la *Revue* a dit quelques mots, XVI, 330; né à Saint-Jean d'Angély le 10 avril 1837, écolier à Pons, puis au lycée de La Rochelle, docteur en médecine le 29 décembre 1866, il se fixa à Saint-Jean, puis à Paris, où en 1889 il fonda une clinique gratuite pour le traitement des maladies des oreilles, du nez et de la gorge. Il a écrit: *Observation de fracture de la grande corne gauche de l'os hyoïde* dans le *Bulletin de la société parisienne d'otologie* du 7 avril 1893; *Hématome de la cloison nasale produit par un traumatisme rare*, dans le numéro de mai 1894; *Surdité et cécité du côté droit survenues chez le coiffeur Maurie consécutivement à un coup de révolver qu'il reçut en pleine poitrine de l'anarchiste Henry*, idem, mai 1894; *Statistique de l'audition dans les écoles primaires de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély*, idem, mai 1895; *Du traitement de l'ozène par l'électrolyse cuprique* dans la *Revue d'électrothérapie*; *D'un nouveau diapason électrique*, etc. Jouslain était membre de diverses sociétés médicales, conseiller d'arrondissement pour le canton de Saint-Jean d'Angély, et avait été conseiller municipal, adjoint au maire de Saint-Jean d'Angély, président de l'association des gymnastes des deux Charentes en 1886 et 1892.

Notons aussi dans cet *Annuaire* les toasts à Mgr Bonnefoy et aux marins, par M. A. Bonnaud; à M. Bonnaud, par M. Daudin-Clavaud; à M. Georges Gourdon, par M. G. Chevrou qui a dignement loué le poète si gracieux des *Pervenches*, des *Villa-*

Digitized by Google

*geoises*, et si patriotique de *Guillaume d'Orange* et de *Sang de France*, etc., et aussi une poésie, *Le vin de France*, par M. P. Ardouin :

Va, meilleur des vins dont le pourpre étincelle
Ou qui revêts d'or clair ta fragile prison ;
Ta générosité ne peut égaler celle
Du prélat bienfaiteur de la chère maison.

—

*Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXVI, 1897. *Registres de l'échevinage de Saint-Jean d'Angély*, II, *Tables des tomes* XXI-XXVI. Paris, Picard ; Saintes, Mortreuil, 1897, in-8°.

—

ARDOUIN (Pierre). *Au foyer, 1887-1894*. Royan, imp. Victor Billaud, 1897, in-18, 151 pages. Prix : 3 francs.

Pages de la vingtième année ; rêveries écloses sous le soleil printanier ; chants du cœur qui s'éveille, c'est tout cela, ce joli livre intitulé *Le foyer*, et quelque chose encore. L'auteur s'adresse à ses parents défunts : « O vous qui fûtes les premiers et indulgents critiques de mes rimes d'humaniste de quinze ans, puisse le faible écho de ma lyre vous bercer doucement dans la froide immobilité de la tombe et vous redire mon amour filial qu'au lieu d'affaiblir la mort a fait plus grand. » Deux parties composent ce volume : *Fleurs des champs* et *Fleurs d'asphalte;* j'aime mieux les premières. Que de charmantes scènes ! que de doux et frais tableaux ! Tout jeune, l'auteur a su observer. Lisez cette description de la veillée :

Un large cercle de famille
S'arrondit devant le foyer ;
Les mains vont vite à travailler,
La langue plus vite babille...

Ces pièces, stances et sonnets, dédiées aux maitres poètes saintongais Georges Gourdon, André Lemoyne, Victor Billaud, sont une excellente promesse d'avenir.

—

ATGIER (Le docteur), secrétaire de l'académie des sciences et belles lettres d'Angers. *Les vicomtes de Thouars, seigneurs de l'île de Ré, d'après des documents inédits ou peu connus*. 2e édition, revue et corrigée. Angers, imp. Lachèse, 1897, in-8°, 52 pages.

On ne se plaindra pas de manquer de documents sur l'île de Ré. Elle a eu la chance d'avoir trois écrivains qui s'occupent d'elle : M. le docteur Kemmerer a publié deux histoires de l'île de Ré, sans compter ses autres travaux qui s'y rapportent. On a lu dans le dernier numéro de la *Revue* le travail de M. Théodore Phelippot, un autre ami de l'île de Ré, qui depuis longtemps collectionne tout ce qui intéresse sa chère île. M. le docteur

Digitized by Google

Atgier à son tour étudie un point de son histoire : les seigneurs de l'île de Ré appartenant aux vicomtes de Thouars. Ré a été possédée de 1268 à 1555 par les vicomtes de Thouars qui furent (1268-1397) des sires de Thouars, (1397-1469) des sires d'Amboise devenus héritiers de la vicomté de Thouars, et de 1469 à 1555 les sires de La Trémoille. L'auteur consacre à chacun de ces personnages une notice substantielle qui nous le fait connaître. Ses renseignements sont puisés aux meilleures sources : la pièce qu'il appelle le cartulaire de Ré, les archives du duc de La Trémoille. Nous félicitons M. le docteur Atgier de ses recherches et de son utile contribution à l'histoire de son île natale.

—

Aubray (Gabriel) — lire Gabriel Audiat. — *Lettres à ma cousine*. Paris, Plon, 1897, in-8°, xix-320 pages. Prix : 3 fr. 50. (Voir plus haut, page 51.)

—

Ausone. — *Anthologie ausonienne*. Traduction en vers par J. Hovyn de Tranchère, ancien député de la Gironde. Bordeaux, Feret et fils, 9 décembre 1897, in-4° de xliii-93 pages. Prix : 6 francs et, sur papier de Hollande, 10 francs.

Voici la table des matières de cet élégant volume : Table. Avant-propos. Notes biographiques et table généalogique des parents d'Ausone. Notes bibliographiques. Notes détaillées sur les terres et les villas d'Ausone (la Villula, Lucaniacus, le Pagus Noverus, les Thermes Marojaliques, Rauranum).

Puis les pièces traduites : Lettres d'Ausone à Théodose Auguste. Eloge funèbre de son père, Julius Ausonius. La petite villa d'Ausone. Les roses. Cupidon mis en croix. La Moselle (le chef d'œuvre d'Ausone). Exhortation à son petit-fils sur les études de l'enfance. (Curieux exposé des procédés d'instruction primaire au iv^e siècle.) Lettres d'Ausone : à Théon, au rhéteur Axius Paulus, à Paulin (depuis saint Paulin de Nole). L'éphéméride: Avant-propos, la prière, la sortie. Epigramme, épitaphe.

Cette publication est d'autant plus intéressante que les plus habiles s'étaient contentés de soumettre aux exigences de la versification française certaines épigrammes et quelques poésies de peu d'importance, tandis que M. Hovyn de Tranchère n'a pas craint de l'entreprendre pour toutes les pièces, si considérables qu'elles soient, dont les lettrés ont constaté depuis longtemps la valeur et l'originalité. « Il faut vraiment, dit-il spirituellement dans son avant-propos, une certaine audace pour entreprendre de traduire en vers les poésies d'Ausone, lorsqu'on a bel et bien à son passif tout près de 82 printemps qui ressemblent singulièrement à 82 hivers, et qu'il serait peut-être préférable d'achever de vivre en cultivant son jardin. Mais, quand on est, comme Ausone, né sur les bords de « la blonde Garonne », quand on aime son pays natal, comme l'aimait le vieux poète bordelais, et que dès lors aucune de ses gloires ne saurait nous être étrangère, la tête et le cœur ne connaissent plus d'obstacles, et ils

Digitized by Google

s'en vont bravement à la conquête de la toison d'or, sans se laisser intimider d'avance par les aspérités du chemin et les difficultés de l'entreprise. » Et l'auteur s'est mis « bravement » en route pour visiter les sites décrits par son poète, les lieux qu'il a habités. De là œuvre d'érudit et d'artiste. Hélas ! il n'a pas réussi à découvrir la position du *Pagus Noverus*, « malgré, dit-il, toutes les démarches que nous avons faites à Saintes et les renseignements que nous a donnés M. Audiat, l'aimable et savant bibliothécaire de la ville » ; il a donc fallu se contenter de citer l'opinion fort différente des archéologues saintongeais.

M. Hovyn de Tranchère a été plus heureux dans sa lutte avec le texte d'Ausone, qui n'est pas toujours d'une limpidité parfaite. Sa traduction est fidèle, de plus elle est élégante ; on croirait lire un original. Voici le passage sur le *Pagus Noverus :*

Pour moi, loin de Bordeaux et de ses citoyens,
Par trois fleuves je suis séparé de la ville,
Aux travaux de mes champs j'occupe mes loisirs,
Je prépare ma vigne aux vendanges prochaines.
A mes prés, à mes bois, bornant tous mes plaisirs
Je passe tout mon temps au sein de mes domaines
Du bourg de Noverus, l'un de l'autre voisins ;
J'y trouve autour de moi nombreuse compagnie,
Un ciel clément et pur, un climat des plus sains,
Où, grâces au pouvoir de quelque bon génie,
Il fait tiède l'hiver et frais pendant l'été.
Mais sans toi, tout, hélas ! me paraît monotone,
Des saisons et du temps je suis désenchanté,
Pas de fleurs au printemps, pas de fruits à l'automne,
La canicule, en août, brûle tout de ses feux,
Et l'humide verseau, de ses torrents de pluie,
Attriste de l'hiver les jours courts et brumeux.

Notons quelques fautes typographiques, page XLI : Pictonicis *arves*, pour *arvis ; Medielanum* pour *Mediolanum*, etc.

—

Babinet (Le colonel), officier de la légion d'honneur, ancien président de la société des antiquaires de l'ouest. *Episodes de la troisième guerre civile en Poitou, Aunis et Saintonge, 1569-1570. Siège de Saint-Jean d'Angély. Bataille de Sainte-Gemme. Paix de Saint-Germain.* Poitiers, imp. Blais, 1897, in-8°, 128 pages. (Extrait des *Mémoires de la société des antiquaires de l'ouest*, t. XIX, année 1896.)

En 1893, M. le colonel Babinet avait déjà publié un premier fascicule des *Episodes de la 3e guerre civile en Poitou* (1569), qui traitait de : *Assaut de Châtellerault, Rencontre de Saint-Clair* et *Bataille de Moncontour* (Poitiers, imp. Blais, in-8°, 1893, 88 pages) ; extrait aussi des *Mémoires de la société des antiquaires de l'ouest* (1892). Il continue par le siège de Saint-Jean d'Angély et les événements dans le reste de la Saintonge et dans l'Aunis : séjour de la cour à Luret où Marguerite de Valois faillit mourir ; prise de Beauvoir et de Marans, de Marennes et de

Digitized by Google

Brouage, tentatives sur La Rochelle, Tonnay-Charente et Rochefort, batailles de Luçon et Sainte-Gemme, siège de Fontenay-le-Comte, etc. Que de faits contiennent ces pages! Ecrites au point de vue militaire et par un soldat qui s'y connaît, elles se lisent avec le plus vif plaisir. On sent aisément au récit qu'il est fait par un homme de guerre. Pour parler siège et bataille, il est bon de connaître un peu la tactique et la topographie. M. le colonel Babinet a étudié scrupuleusement son terrain et le plan des fortifications; il fait mieux comprendre aux profanes les événements qu'il décrit. Ajoutons qu'il a consulté, en dehors de la question technique, tous les écrivains contemporains.

—

Berchon (Le docteur Ernest). *Histoire du pape Clément V (1305-1314).* Bordeaux, imp. Gounouilhou, in-8°, 1896, 216 pages.

Ernest Berchon s'était pendant plusieurs années occupé de Bertrand de Got, un des personnages les plus discutés de son temps et sur lequel les historiens ont le plus accumulé de jugements contradictoires. Etait-il simple pâtre landais ou bien gentilhomme allié aux plus illustres familles d'Aquitaine? où est-il né? fut-il avare et cupide ou bien prodigue et fastueux? quel fut son rôle comme pape et sa conduite dans l'affaire des Templiers? Que de questions! que de problèmes! La brochure de Berchon ne les résout pas tous, mais elle apporte des faits certains, des documents inédits, et fait la lumière sur une foule de détails; il conclut hardiment: Si notre grand pape girondin a été trop souvent à la peine par une coalition singulière des Italiens, des ultramontains de tout genre, des puissances civiles et même d'un grand nombre d'historiens copistes, de parti pris ou peu scrupuleux dès qu'il s'agit du clergé, il faut qu'il soit désormais à l'honneur, au moins en terre de France, et je considérerai toujours comme un mérite d'avoir tenté de donner, pour ma part, avec preuves à l'appui, une meilleure appréciation de son pontificat. »

—

Biais (Emile). *Notice des tapisseries, portraits, tableaux, pastels, tentures, meubles et curiosités existant dans le château de Chalais en 1894 et vendus à Paris en 1894-1896.* Angoulême, imp. G. Chasseignac, 1897, in-8°, 24 pages.

Cette notice, lue à la société archéologique de la Charente et extraite de ses *Mémoires*, n'est pas une sèche nomenclature, une liste quelconque. L'auteur décrit et peint les tapisseries au nombre de 42 qui produisirent 81.990 fr. à la vente du 10 juin 1896: 112 tableaux, presque tous portraits de famille, galerie précieuse, dont le souvenir au moins méritait d'être conservé. M. Emile Biais a bien eu raison de rassembler ces renseignements qui ont un grand intérêt pour l'art et la curiosité dans la Charente.

—

Digitized by Google

Birot (L'abbé), docteur en droit canon, chanoine honoraire de La Rochelle et d'Amiens, archiprêtre honoraire de Saintes, ancien professeur de philosophie, membre de la commission diocésaine pour l'examen des jeunes prêtres. *La révolution et le régime moderne d'après M. H. Taine de l'académie française, ou analyse critique des « origines de la France contemporaine »*, accompagnée de considérations sur les temps actuels et renseignements divers. 2e édition augmentée d'une préface donnant une courte appréciation de toutes les œuvres de M. Taine. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1897, in-8°, 437 pages. (Voir plus haut page 40 )

La *Revue de Saintonge et d'Aunis*, que l'auteur veut bien appeler « un des meilleurs recueils d'érudition et d'archéologie publiés en province », a été heureuse de saluer des premiers le beau livre de M. l'abbé Birot. Articles de journal d'abord, brochure ensuite, ce travail est devenu un livre : *Crescit eundo*; il y a tant à dire sur les volumes de Taine ; ils sont si pleins de faits et d'idées, qu'on en peut tirer un livre, plusieurs livres, rien qu'en les analysant. M. Birot ne s'est pas borné à un résumé, ce qui serait déjà beaucoup ; il en a fait sienne la matière par sa disposition et ses réflexions. L'admiration qu'il a pour Taine ne va pas jusqu'au fétichisme ; il sait d'un mot souvent montrer l'erreur de l'auteur. C'est donc à la fois une réduction de l'ouvrage, mais une réduction plastique. Il faut lire ce volume.

—

Bordage (Edmond), directeur du muséum d'histoire naturelle de l'île de la Réunion (Bourbon). *Sur les mœurs d'un hyménoptère (Evania Desjardinsii)*. (Extrait des comptes rendus de l'académie des sciences de Paris, 19 octobre 1896), in-4°, 4 pages.

—*Sur les phénomènes d'autotomie chez les phasmides*. (Extrait des comptes rendus de l'académie des sciences de Paris, 25 janvier 1897), in-4°, 4 pages.

— *L'autotomie chez les larves de* Monandroptera *et de* Raphiderus. (Extrait des comptes rendus de l'académie des sciences de Paris, 15 février 1897), in-4°, 4 pages.

—*Sur la régénération tétramérique du tarse des phasmides*. (Extrait des comptes rendus de l'académie des sciences de Paris, 28 juin 1897), in-4°, 4 pages.

— *Étude sur les cannes à sucre obtenues de graines* (en collaboration avec M. A. de Villèle), (*Revue agricole de l'île de la Réunion*, dirigée par M. A. de Villèle), de décembre 1896), in-8°, 1897, 15 pages.

— *Note sur 3 lépidoptères parasites de la canne à sucre aux îles Mascareignes*. (Extrait de la *Revue agricole de la Réunion*, avril 1897), in 8°, 28 pages.

— *Note sur deux parasites du vanillier*. (Extrait de la *Revue agricole de la Réunion*, mai 1897), in-8°, 2 pages.

Digitized by Google

— *Note sur les maladies du caféier à la Réunion. (Revue agricole de la Réunion*, juin 1897.)

— *Sur deux phasmides des îles Mascareignes.* (Extrait de la *Nature.*) Paris, octobre 1897, 2 gravures.

— *Sur deux parasites de la canne à sucre.* (Comptes rendus de l'académie des sciences de Paris), novembre 1897, in-4°.

—

Bourseaud (L'abbé H.-M.), curé d'Écurat près Saintes. *Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet*, avec l'indication des traductions qui en ont été faites et des écrits auxquels ils ont donné lieu à l'époque de leur publication, Deuxième édition augmentée de l'inventaire des manuscrits du grand séminaire de Meaux. Paris, Picard, 1896 ; La Rochelle, imp. Noël Texier; in-8°, xxxix-232 pages. Prix: 10 francs.

« La première édition publiée à 25 francs n'avait pour ainsi dire pas été mise dans le commerce ; c'est donc un livre d'histoire littéraire entièrement nouveau. »

—

Boutinet (Henri), commis architecte, *Plan de la ville de Saintes.* Dressé à Saintes le 10 avril 1897. Echelle de 1 à 5.000, Paris, auto-imp. A. Courtier, 1897, in-folio plano. Prix: 3 francs, chez l'auteur, rue Bertonnière, n° 32.

Ce plan, fait et tiré avec un très grand soin, est d'une extrême clarté. Il est bien supérieur à celui (1866) d'Ernest-Eugène Lacroix, ingénieur civil, de Pierrefonds (Oise), qui date déjà de 30 ans, et qui ne pouvait avoir les récents quartiers et les modernes constructions. Les amateurs pourront comparer ce plan avec celui que Georges Bruin a mis dans son *Theatrum mundi* (1560).

—

B[remond d']A[rs] (A[natole de]). *Les anciennes cloches de paroisse et leurs inscriptions. Bénédiction des cloches de la paroisse de Saint-Pierre de Riec le 20 avril 1897.* Quimper, imp. Colonnec, 1897, in-8°, 15 pages. (Extrait du *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, t. xxiv, p. 177.) Voir *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. xvii, p. 237.

—

*Bulletin de la société des archives historiques. Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, xvii. Paris, Picard; Saintes, Mortreuil, 1897, in-8°, 511 pages.

—

Campet de Saujon (De). *Bibliothèque de Jonzac en formation. Bibliographies.* Jonzac, le 13 mai 1897 ; imp. Berthelot, in-8°, 4 pages. Analyse de deux ouvrages « destinés à la bibliothèque de Jonzac ».

—

Digitized by Google

Capitant (Henri), professeur de droit civil à la faculté de droit de l'université de Grenoble. *Introduction à l'étude du droit civil: notions générales*. Paris, A. Pedone, 1898; La Rochelle, imp. Noël Texier; in-8°, 350 pages. Prix: 6 francs.

—

*Carte de la boucle du Niger au 1/1.500.000e. Index alphabétique.* Paris, Henri Barrère, 1897, in-8°, 76 pages; imprimerie nouvelle Noël Texier, La Rochelle.

—

*Cercle angérien. Ligue de l'enseignement.* Bulletin n° 1. Siège de la société, 2, rue Hôtel-de-Ville. Saint-Jean d'Angély, imp. Dalmont, 27 novembre 1897, in-8°, 31 pages.

Ce 1er numéro contient: Bureau et comité, statuts, règlement, procès-verbaux, puis quelques articles: les délégués cantonaux; la ligue française de l'enseignement, par M. Chéneau; chronique; les petits ouvrages scolaires, par M. P. Chales. Le bureau compte trois de nos confrères: MM. le docteur Guillaud, président; Amédée Mesnard, avoué, vice-président; Gustave Chéneau, avocat, secrétaire général.

—

*Compte-rendu des travaux de la chambre de commerce de Cognac*, pendant l'année 1896. Cognac, imp. Béraud, 1897, in-8°, 87 pages.

—

Coudreau (Henri). *Voyage au Tapajoz* (28 juillet 1895-7 janvier 1896). Paris, Lahure, 2 avril 1897, in-4°, 220 pages, avec vignette et carte du fleuve « Le Tapajoz ».

— *Voyage au Tocantin-Araguaya* (31 décembre 1896-23 mai 1897). Paris, imprimerie et librairie Lahure, 5 novembre 1897, in-4°, II-303 pages avec 87 vign. et une carte des rivières «Tocantin-Araguaya ».

—

Dangibeaud (Charles). *Peintres et sculpteurs ayant vécu à Saintes.* Caen, imp. Delesques, in-8°, 8 pages. (Extrait du *Compte rendu du soixante et unième congrès archéologique de France.*)

—

Dast Le Vacher de Boisville, secrétaire général de la société des *Archives historiques du département de la Gironde. Documents relatifs à l'arrestation des Girondins à Saint-Emilion et à la saisie des papiers de Guadet.* Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1896, in-4°, 11 pages.

— *Liste générale et alphabétique des membres du parlement de Bordeaux, publiée d'après les documents inédits.* Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1896, in-4°, 62 pages. (Extrait du tome XXXI des *Archives historiques du département de la Gironde.*)

Digitized by Google

Ce n'est qu'une liste, mais combien elle est utile, puisque jusqu'à ce jour le parlement de Bordeaux, le 4e de France par rang d'ancienneté, n'avait pas une liste complète de ses membres qui, en 1771, étaient au nombre de 117 et en 1790 de 107: un premier président, deux chevaliers d'honneur, 15 présidents dont 9 à mortier, 85 conseillers dont 6 clercs et 79 lays, 2 avocats généraux, un procureur général et 2 greffiers en chef. On voit quel labeur considérable a exigé cette liste qui va de 1462 à 1790. Elle fera prendre patience à ceux qui attendent la publication d'une biographie complète des membres du parlement et des juridictions qui en dépendaient, immense travail que nous promet l'auteur et qui lui a tant coûté.

— *Documents inédits. Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux de 1572 à 1623.* Paris, imp. nationale, juillet 1897, in-8°, 25 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques* au ministère de l'instruction publique et des beaux arts, 1896.)

Notre actif confrère, M. Dast de Boisville, a eu la main heureuse en découvrant dans les minutes du notaire Pierre Bouhet, garde-notes héréditaire de la ville de Bordeaux, 185 actes relatifs à Pierre Millanges (1540-1623), le plus célèbre des imprimeurs bordelais des siècles passés. Le ministère a publié les plus importants : traité passé devant Pierre Dusault, notaire, pour l'impression du *Traité de la Sagesse*, de Pierre Charon, des contrats pour l'impression des ouvrages du père Richeome, avec des libraires de Lyon, etc. Il y a des détails bien curieux sur l'exécution des livres, des règlements pour la nourriture et le logement des associés, leur vie privée, payement des remèdes et du médecin, les gages des compagnons. A ces pièces M. D. de Boisville a joint le testament de Simon Millanges extrait des *Archives historiques de la Gironde*. Voilà une bonne contribution à l'introduction de l'imprimerie en Guyenne.

—

Delmas (Emile). *Java, Ceylan, les Indes.* Paris, librairie de l'art, 1897.

—

Depardieu (Félix). *Droits et devoirs des inventeurs d'engins de guerre.* Paris, A. Pedone, 1898; La Rochelle, imp. nouv. Noël Texier ; in-18, 98 pages.

—

*Deux (Les) casinos de Royan. Effets de leur concurrence*, par un baigneur. Rochefort, imp. et librairie Tessier, in-8°, à 2 colonnes, 1897, 32 p. Extrait de l'*Avenir*, de Royan.

—

Dubois (L'abbé Louis-Marie), docteur en théologie, licencié en droit canon (ancien curé de Ciré). *La mort de Roland*, drame en cinq actes et en vers. Musique des romances par M. l'abbé Chérion, maître de chapelle de La Madeleine. Paris, V. Rétaux, 1897, in-18, 120 pages.

---

Digitized by Google

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper, — surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes?

Le **COURRIER de la PRESSE**, fondé en 1880 par M. GALLOIS, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude. Tarif: 0 fr. 30 par coupure.

Le *Courrier de la Presse* lit 6.000 journaux par jour.

---

La **Revue du monde catholique** du 1er décembre 1897 (Paris, rue des Saints-Pères, 76; mensuelle, 25 francs par an) contient: Journal d'un bourgeois de Paris pendant la terreur, par Edmond Biré; Mélanchton et les docteurs de Paris, par le docteur P. Feret; Les origines et les responsabilités de l'insurrection vendéenne, par dom Chamard; Le carnet d'un officier, par l'abbé Rabory; Avant la guerre turco-grecque, par Auguste Lepage; La psychologie d'Hamlet, par L. Gellé; Le théâtre et les idées : la Vassale de M. Jules Case, les trois filles de M. Dupont de M. Brieux, par François Veuillot; Questions industrielles, par Urbain Guérin; L'économie rurale dans l'antiquité : Agriculture spéciale (suite), par le chanoine Beaurredon; Primevères : poésies, par dom Fourrier Bonnard; Pour l'autel et le foyer (roman), pages de mémoire, par Henry Hoisnard; A travers les revues, par Henri d'Hessert; Autour du monde (novembre 1897), par Arthur Savaète; Bulletin financier, par Lemaire.

---

**La Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau; directeur : M. Georges Fonsegrive) a publié dans son n° du 16 décembre : M. Lefebvre de Béhaine à Munich et la crise de 1875, par Georges Goyau. — Un plaidoyer (nouvelle), I, par Paul Renaudin. — Les compromis austro-hongrois, par Georges de Dubor. — Saint Yves, avocat des pauvres et patron des avocats, par Arthur Desjardins, de l'institut. — La moralité du monisme, par le baron J. Angot des Rotours. — Les précurseurs de l'unité balkanique (fin), par Charles Loiseau. — Le catholicisme et la vie de l'esprit, par Georges Fonsegrive. — Poésies : Ecole de village ; Le tambour et la cloche, par Gustave Zidler. — Chronique dramatique : Les corbeaux ; Tristan de Léonois ; La mort de Hoche, par Emile de Saint-Auban. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des revues.

Abonnement : Un an, 24 fr.; six mois, 14 fr.; trois mois, 8 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'université et les instituts catholiques, 20 fr. — Prix de la livraison : 1 fr. 50.

Pour les annonces, s'adresser aux bureaux de la revue, 45, rue Vaneau.

---

**Études publiées par les Pères de la compagnie de Jésus,** 5 décembre : I. La découverte des anciens chrétiens au Japon, par le P. Delaporte. — II. Souvenirs de 1870. Les allemands à Versailles, par le P. Noury. — III. Zénaïde Henriot, par Chervaillot. — IV. Les leçons de l'entomologie, par de Joannes. — V. Chine : Kiang-Nan, par P. Bastard. — VI. Livres : Marie-Bonaventure, G. Aubray, etc.

Paris, V. Rétaux. Prix : un an, 25 francs.

---

M. Richer, retraité à Saint-Pierre d'Oleron, céderait à de bonnes conditions la série complète de tous les volumes parus de la sociétés des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, ainsi que plusieurs années du bulletin bi-mensuel desdites archives historiques.

---

Le gérant, Noel Texier.

Digitized by Google

# REVUE
# DE SAINTONGE & D'AUNIS
## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

### SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MARS 1898.

**Chronique de la société** : Procès-verbaux des séances ; élections ; revue de la presse.

**Avis et nouvelles** : Séance ; distinctions honorifiques ; ventes d'autographes ; la machine appliquée à la verrerie ; les femmes électrices ; Pierre-Louis de La Rochefoucauld ; conférences.

**A travers les revues** : *Le nobiliaire limousin ; Chronographia regum ;* voyage en France d'un seigneur de Bohême ; les piles romaines ; Eduens et Saintongeais ; Bertrand de Got et Philippe le Bel ; les anciennes foires ; le marquis de Langalerie ; Ange Pitou ; l'imprimerie à Poitiers.

**Actes d'état civil.** — *Décès :* Bérauld, Bonniot, Capdeville, Cortet, Détroyat, Fontaine, Germain, Marchadier, Mounié. — *Mariages :* Bateave et Marguerite Legeay, Bergerat et Sarah Taillasson, Joseph de Bremond d'Ars et Jeanne de Saisy, Chamfrault et Jeanne Petit, Maurice du Parc et Edith Caminade de Châtenet, Lecoq de Boisbaudran et Jeanne Nadault de Vallette, Maubaillarcq et Anne Dubois, Roby et Elise Candé, Salvert de Montrognon et Louise Nadault de Nouhère.

**Variétés** : Le théâtre en Saintonge-Aunis ; Cyrano et Bergerac ; les du Paty de Clam et les étrangers dans l'armée française ; les Vivier de La Rochelle ; les cartes de visite saintongeaises (2e article).

**Questions et réponses** : La chapelle des pénitents à Saintes ; les santons à Marseille ; Billardon de Sauvigny ; Charles Pichot, lithographe à Poitiers ; le mot *Crontelles ;* les augustins dans la Charente-Inférieure ; la guillotine à Rochefort, Saintes, etc. ; un seigneur de Montandre blessé à la bataille de Poitiers.

**Bibliographie** : *ES-GU.*

## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

### *Séance générale du 15 janvier 1898*

Lecture des procès-verbaux des séances du 6 novembre et du 24 décembre 1897.

M. le président a le regret de faire part du décès de M. Béraud, publiciste à Cognac, membre de la société.

Admission de deux nouveaux membres.

La société est invitée à envoyer des délégués pour assister, le 23 janvier, à Orléans, à la célébration du 50me anniversaire de la société archéologique et historique de l'Orléanais.

MM. L. Audiat, Dangibeaud et Gelézeau représenteront la société des Archives au congrès de la Sorbonne.



Digitized by Google

Le compte rendu financier du trésorier, pour l'année 1897, est approuvé.

En raison du nombre insuffisant des sociétaires présents, les élections du bureau, du conseil et du comité sont ajournées au 6 février.

—

*Séance du 6 février 1898*

La société s'est réunie le 6 février, à deux heures, sous la présidence de M. L. Audiat, pour procéder aux élections ajournées dans la séance du 15 janvier.

Lecture du procès-verbal de la séance du 15 janvier.

Le président fait connaître : 1° que M. de Croze accepte les fonctions de vice-président qui lui ont été offertes dans la séance précédente ; 2° que la société archéologique de Montauban fera, cette année, son excursion à Saintes ; 3° que la société des Archives vient de faire une nouvelle perte en la personne de M. Mounié, décédé à Cognac.

Admission d'un nouveau membre.

M. Pierre de Croze a représenté la société au 50me anniversaire de la société archéologique de l'Orléanais.

Une deuxième séance publique aura lieu dans la première quinzaine de mars, pour entendre la conférence sur les vieilles chansons saintongeaises, que M. Mousset n'a pu faire le 15 janvier.

Résultat des élections : les anciens membres du bureau sont réélus et M. de Croze y entre comme vice-président. Sont également réélus tous les membres du conseil d'administration et du comité de publication.

—

Dans la séance du 6 février ont été élus pour deux ans :

Bureau : *Président :* Louis Audiat, I. ✪, lauréat de l'institut, bibliothécaire-archiviste, rue des Arènes, 6, à Saintes.

*Vice-présidents :* Le baron Amédée Oudet, rue des Ballets, 27, à Saintes, et le comte Pierre de Croze-Lemercier, au château du Ramet, par Saintes.

*Secrétaire :* Le docteur Léon Termonia, O. ✻, médecin major en retraite, cours Reverseaux, 9, à Saintes.

*Secrétaire adjoint :* Anatole Laverny, au Coudret, par Saintes.

*Trésorier :* Jules Gandaubert, ✻, ancien pharmacien en chef de la marine, cours Lemercier, 64, à Saintes.

Comité de publication : Anatole de Barthelémy, ✻, membre de l'institut, rue d'Anjou Saint-Honoré, 9, à Paris.

Le baron Léon de La Morinerie, ✻, à Aunay, par Châtenay (Seine), et à Paris, rue d'Odessa, 7.

Georges Musset, I. ✪, archiviste-paléographe, avocat, bibliothécaire de la ville, rue Gargoulleau, 32, à La Rochelle.

Jules Pellisson, A. ✪, juge au tribunal civil, rue Victor Hugo, 76, à Périgueux.

Digitized by Google

Philippe Tamizey de Larroque, ✻, correspondant de l'institut, à Gontaud (Lot-et-Garonne).

Conseil d'administration : Auguste Biteau, ✻, maître principal de 1re classe des constructions navales, en retraite, rue du Peyrat, 50, à Saintes.

Ferdinand Babinot, notaire, cours National, 28, à Saintes.

Edmond Boilevin, négociant, grande rue, 23, à Saintes.

Jules Guillet, négociant, rue Laroche, 12, à Saintes.

Abel Mestreau, négociant, rue des Frères, 24, à Saintes.

—

BUDGET DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES AU 1er JANVIER 1898

*Actif.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1897. | 591 fr. | 68 | |
| Cotisations de 1897 . . . . | 5.764 | 46 | |
| — 1896 . . . . | 81 | 85 | |
| — 1898 . . . . | 141 | 70 | |
| Rentes . . . . . | 477 | 40 | |
| Tour de Broue (souscription). | 100 | 00 | |
| Vente de bulletins, volumes et insignes . . . . . | 88 | 10 | |
| Remboursement Phelippot. . | 150 | 00 | |
| Solde du Crédit lyonnais . . | 4.100 | 00 | |
| Intérêts de la caisse d'épargne | 72 | 80 | |
| Dépôt à la caisse d'épargne . | 2.000 | 00 | |
| Total. . . . | 13.539 fr. | 99, | ci 13.539 fr. 99 |

*Passif.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Impression du *Bulletin* et du volume . . . . . | 4.960 fr. | 50 | |
| Frais de bureau du président et rédaction du *Bulletin* . . . | 600 | 00 | |
| Frais de poste. . . . . | 72 | 75 | |
| Loyer. . . . . | 250 | 00 | |
| Impôts . . . . . | 11 | 75 | |
| Traitement de la concierge . | 50 | 00 | |
| Versé au Crédit lyonnais . . | 3.600 | 00 | |
| Affranchissement du *Bulletin*, timbres et divers. . . . . | 521 | 80 | |
| Total. . . . | 9.066 fr. | 55, | ci 9.066 fr. 55 |
| Différence . . . . . | | | 4.473 fr. 44 |
| Représentés par { Livret d'épargne . . . | | | 4.450 fr. 00 |
| Représentés par { Un mémoire . . . . . | | | 23 fr. 44 |

Digitized by Google

## REVUE DE LA PRESSE

Ont rendu compte de la séance du 15 janvier : l'*Indépendant de la Charente-Inférieure* du 25 : « M. Audiat ouvre la séance en exprimant les regrets unanimes causés par la mort de M. le comte Anatole Lemercier dont il établit à traits rapides la généalogie et la biographie. En termes émus il rappelle la vie de cet homme de bien..... M. Rattaud lit une notice très documentée sur l'amiral La Touche-Tréville, due à la plume de M. Léon Moinet, de Rochefort, qui a condensé dans un récit plein de couleur et de mouvement l'existence accidentée de son illustre concitoyen..... Lecture par M. Louis Audiat des *Cartes de visite saintongeaises*, de M. Jules Pellisson, dont la naïveté, la malice et l'esprit provoquent tour à tour les rires et les applaudissements de l'auditoire. A-t-on besoin de dire que ce travail n'a rien perdu à être interprété par notre président qui en a souligné toutes les finesses pour la plus grande joie des assistants. »

Le *Phare des Charentes* du 26 reproduit le passage relatif à La Touche-Tréville.

L'*Echo rochelais* du 26 : « M. Audiat a exprimé les regrets causés par la mort de M. Lemercier, qui fut très favorable à la société..... M. Rattaud a lu une notice sur l'amiral La Touche-Tréville, due à M. Léon Moinet, qui a montré par de nombreux exemples comment l'intrépidité la plus audacieuse peut s'allier à la prudence la plus réfléchie. Une lecture des *Cartes de visite saintongeaises*... a terminé cette soirée aussi intéressante que bien remplie. »

—

Ont publié le sommaire du numéro de janvier : l'*Echo rochelais* du 19 janvier, le *Bulletin religieux* du 22, l'*Echo de Jonzac* du 23, le *Catholique* de février.

—

Ont publié la liste d'admission : le *Progrès de la Charente-Inférieure* du 14 janvier, la *Charente-Inférieure* du 15, le *Bulletin religieux* du 22, le *Conservateur* et la *Seudre* du 23, l'*Echo rochelais* du 26.

—

L'*Echo rochelais* du 19 janvier a reproduit l'article de notre numéro de janvier, *Le doyen des chênes de France*. La *Gazette des bains de mer de Royan*, *Mémorial de Saintes*, etc., a fait de même dans son numéro du 30, mais a oublié d'indiquer la source.

—

« Dans son dernier numéro, disent les *Tablettes des deux Charentes* du 18 janvier, la *Revue de Saintonge et d'Aunis* contient une intéressante notice sur un marin saintongeais, Anatole de Bonsonge, né à Saintes en 1832, et mort capitaine

Digitized by Google

de frégate en 1881, au Sénégal, de la fièvre jaune ; et un curieux article sur Eutrope Poitiers, jadis avocat à Saintes, et son rôle comme républicain au 4 septembre. Enfin, le même numéro signale, comme doyen des chênes de France, le chêne de Montravail, commune de Pessines, près Saintes. Ce géant des forêts mesure 14 mètres 10 centimètres de circonférence à ras de terre, et 10 m. 85 à un mètre au-dessus du sol ; le tronc a 3 m. 30 de hauteur. Menacé de mort en 1884, il fut sauvé par l'intervention de M. le pharmacien en chef Peyremol, professeur de botanique à l'école de médecine navale de Rochefort. »

—

Le *Patriote de Saint-Quentin et de l'Aisne* du 1er janvier a publié dans son supplément, *Le patriote illustré*, sous le titre, *Glace brisée*, l'anecdote extraite de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, numéro de novembre dernier.

—

Le *Bibliophile limousin* de janvier 1898 signale dans notre numéro de novembre : *Une baronnie en Angoumois*, « article accompagné de deux curieuses gravures dessinées par M. le baron de Verneilh ».

La même livraison contient *L'imprimerie et les imprimeurs de Limoges au XVIIIe siècle* et *Comment on devenait imprimeur à Paris*.

—

Le *Conservateur* de Marennes du 10 janvier a reproduit *Une charte-partie de l'année 1666*, par M. de La Morinerie, qui a paru dans notre livraison de novembre.

—

La *Revue historique* de janvier 1898 mentionne dans notre livraison du 1er septembre : « E. G., Les Fleuriau de La Rochelle ; — Le culte de sainte Radegonde en Saintonge ; — La Morinerie, Le marquis de Montalembert et son second mariage (le général de Montalembert épousa en premières noces Mlle de Commarieu ; ce mariage étant resté stérile, il divorça en 1794, à l'âge de quatre-vingts ans, pour épouser Rosalie Cadet, divorcée également, et dont il eut une fille) : — J. Pellisson, Notes sur les enseignes, le commerce et l'industrie en Saintonge et en Aunis, fin. » Dans le numéro du 1er novembre : « Lételié, Un curé constitutionnel : Léonard, curé de Marennes ; — J. Pellisson, Balzac, Thiers et Alfred de Vigny devant les électeurs charentais ; — E. G., La famille Oüalle, de La Rochelle (généalogie de cette ancienne famille protestante) ; — L. Audiat, Une baronnie en Angoumois (baronnie de Marthon, au diocèse d'Angoulême, d'après une monographie récente par l'abbé A. Mondon) ; — Th. Phelippot, Etude historique sur la baronnie de l'île de Ré ; réponse aux observations du Dr Kemmerer et du Dr Atgier (cette baronnie n'a pas été créée par Louis XIV ; ajoute quelques noms aux

Digitized by Google

neuf possesseurs de cette baronnie signalés par le Dr Kemmerer). »

—

Le *Courrier de La Rochelle* du 16 dit : « Dans le numéro de janvier de l'intéressant *Bulletin de la société des archives historiques*, nous trouvons : une intéressante étude généalogique sur les Pénétreau de l'île de Ré, une note sur Anatole de Bonsonge, marin saintongeais. La *Revue* accorde aussi dans ses pages de nécrologie une place importante à notre concitoyen Edouard Beltrémieux. »

—

La *Croix*, dans son supplément n° 4454, *Un livre par semaine*, rendant compte de l'ouvrage de M. Louis Audiat; *Deux victimes des septembriseurs*, s'exprime ainsi par la plume de M. Ch. d'Avone : « Les études historiques locales ont pris, depuis quelque temps, une grande extension. Il n'est pas de province qui n'ait actuellement son association et sa revue, pour mieux étudier et faire connaître le passé. Les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* ont ce but depuis plus de vingt ans; *servare, vulgare* — c'est leur devise — et elles rendent, par les travaux incessants de leurs associés, d'immenses services à l'histoire et à la vérité. M. Louis Audiat, qui est à la tête de ces savants érudits, se doit de leur donner l'exemple et il n'y manque pas... »

—

La *Gazette du centre* du 23 décembre 1897 (Limoges), rendant compte d'une séance de la *Société archéologique et historique du Limousin*, cite la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (XVIIe volume, 6e livraison), « qui rappelle le bref du pape érigeant, au mois de juillet dernier, en insigne basilique la cathédrale de Périgueux, en mémoire de saint Front, dit le bref, baptisé par saint Pierre et premier évêque de Périgueux. Au sujet d'une notice sur la petite ville de La Mothe-Saint-Héraye, parue dans la même revue, M. le président signale quelques vers du poète Fortunat, adressés à saint Yrieix, et desquels on peut induire que ce dernier possédait un château en ce lieu. Saint-Héraye serait du reste le même nom que Saint-Yrieix. »

—

Le *Journal de la Dordogne* du 22 novembre 1897 dit de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (4e livraison du 1er juillet 1897) : « Dans la « Revue des livres », sous le titre *Jeanne d'Albret et la guerre civile*, par le baron de Ruble, membre de l'institut, nous remarquons, p. 283, la note suivante intéressant le Périgord : « Du Bourdet, qui allait au secours de Duras (1562 ?), prit Saint-» Astier, où il fit tuer 12 prêtres. Lalinde fut fort maltraité... »

—

Le *Bulletin de la société historique du Périgord* de décembre

Digitized by Google

1897, après avoir reproduit notre note relative au nom d'Archiac (1er septembre), dit : « M. de Saint-Saud fait observer que ce jugement confond deux choses différentes : une terre du nom d'Archiac et un nom patronymique. La famille d'Archiac, en Saintonge, possédait un fief de son nom, dont le dernier seigneur, Jacques d'Archiac, n'eut que des filles ; l'une d'elles, épousant Adrien de Montbron vers 1480, lui apporta cette terre. Une de leurs descendantes, Jacquette de Montbron, en s'unissant en 1588 à André de Bourdeille, lui apporta à son tour Archiac, qui fut érigé en marquisat en faveur de leur fils, dont Henri et Roger (*de cujus*) de Bourdeille sont les descendants directs, et ont un droit absolu et légal au titre de marquis d'Archiac, sauf à le faire régulariser par la chancellerie, s'il y a eu interruption, ce à quoi celle-ci ne peut se refuser, puisqu'il y a eu érection et enregistrement.

« Pour la famille Dexmier de Saint-Simon, le nom d'Archiac est nom patronymique en ce sens qu'il fut relevé par les enfants de François Dexmier de Saint-Simon qui avait épousé en 1654 Marie d'Archiac, héritière d'une branche (probablement bâtarde, dit M. Filleau dans le *Dictionnaire des familles du Poitou*, I, 95) des d'Archiac, sieurs de Montenar, pour qui Archiac n'était qu'un nom patronymique. »

—

Le *Bibliophile limousin* de janvier 1898, p. 13, publie l'acte de décès (10 mars 1896), à Singapoure, de Joël Le Savoureux, consul de France, âgé de 45 ans, né le 1er mai 1850 à Thiat (Haute-Vienne), d'Eugène Le Savoureux, pasteur à Chaillevette, et d'Alida Hervé, marié à Jeanne-Clara-Caroline Bellaire, que nous avions fait naître à Chaillevette sur la foi de M. X... Le *Bibliophile* ajoute : « C'est donc à tort que la *Revue de Saintonge*, XVI, 183, le fait naître à Chaillevette. Le directeur de cette revue n'ayant pas accueilli la rectification qui lui a été adressée, nous publions ici l'acte de décès. » La rectification a été si peu accueillie qu'elle figure, XVII, p. 394. Notre rectification sera certainement accueillie par le *Bibliophile*.

---

## AVIS ET NOUVELLES

Le samedi 5 mars, à 8 heures du soir, aura lieu dans la salle de la société, cours National, 99, à Saintes, une conférence par notre confrère, M. Félix Mousset, avocat à la cour d'appel de Poitiers, qui traitera des *Anciennes chansons de la Saintonge et du Poitou ;* plusieurs seront chantées.

Cet avis servira d'invitation à nos confrères.

—

La société a délégué pour la représenter au congrès de la

Digitized by Google

Sorbonne MM. Louis Audiat, Charles Dangibeaud et l'abbé Gelézeau.

—

Le XXVI^e volume des *Archives* (1897) sera en distribution à partir du 5 mars.

—

Le *Journal officiel* des 2 et 17 février a publié en 62 colonnes la liste (2330 environ) des officiers d'instruction publique et d'académie qu'a faits M. Alfred Rambaud, ministre de l'instruction publique, par arrêté du 22 janvier 1898. Nous y lisons les noms de quatre de nos confrères :

*Officier d'instruction publique :* M. Frédéric Roche, ancien maire de Rochefort, conseiller général, délégué cantonal ;

*Officiers d'académie :* MM. Jules Pellisson, juge au tribunal civil de Périgueux, ancien délégué cantonal ; docteur Marie-Emile-Armand Sabourin, médecin à Mirambeau, président de la délégation cantonale, et Léon Labbé, notaire à Saint-Martin de Ré. M. Joanny Chabert, adjoint au maire de Saintes, a été aussi fait officier d'académie.

—

M. Alexandre Pellisson, conservateur du musée de Cognac, a été élu, le 13 février, vice-président de la société des amis des arts de Cognac, à la place d'Henri Germain, décédé.

—

Un village, tout récemment créé en Algérie, a reçu le nom d'Eugène Fromentin.

—

Savez-vous où, sur la carte de France publiée par le *Petit Journal*, dessinée par A. Guibal, 12, avenue d'Orléans, à Paris, gravée et imprimée par Charaire et C^ie, l'on place le port de La Pallice ? A l'embouchure de la Charente, à la place de Fouras. Cela vaut l'antique erreur du port des Santons. M. Duplais des Touches a dessiné tous les détails du port de La Pallice dans le *Journal* du 19 août 1890 ; mais ce n'est pas une raison pour mettre chez lui cette vaste station maritime.

—

Notre confrère, M. Emile Garnault, a publié dans la *Revue des questions diplomatiques et coloniales* un article touchant l'avenir de notre marine marchande. Voir plus bas, page 142.

—

Dans la *Revue encyclopédique* du 29 janvier, notre confrère, M. Gustave Regelsperger, a résumé, comme l'année dernière, les événements géographiques dans le sud algérien et le Sahara, et a raconté les explorations de MM. Foureau, Flamand, du lieutenant Collot, assassiné le 31 octobre 1896 comme Morès.

—

La *Gazette des beaux arts* du 1^er février étudie, après la

Digitized by Google

*Revue encyclopédique* du 22 janvier, *Théodore Chasseriaux et les peintures du palais de la cour des comptes*, avec les reproductions des parties qui n'ont pas encore tout à fait disparu. M. Ary Renan, signalant les mésaventures arrivées aux tableaux du maître, « près de trente tableaux égarés dont aucun n'a été retrouvé », dit : « Enfin et surtout il y a eu destruction de l'œuvre par incurie, par abandon. A Saint-Jean d'Angély, c'est un *Christ* qui, depuis vingt ans, bouche une fenêtre ouverte à tous les vents. »

—

La *Fraternité* de La Tremblade et l'*Union conservatrice* de Saint-Jean d'Angély ont cessé leur publication avec l'année 1897.

—

Le *Bulletin religieux* de La Rochelle, dans ses numéros des 15, 22, 29 janvier, 5, 12 et 19 février 1898, a reproduit le travail de M. l'abbé Lacroix, *Mgr Landriot pendant l'occupation allemande à Reims*, dont nous avons annoncé la publication par la *Revue du clergé français*, livraisons des 14 octobre et 15 novembre 1897.

—

La librairie A. Voisin, rue Mazarine, 37, à Paris, a mis en vente : 1° « Inventaire (25 septembre 1653) des titres et papiers existant au domicile de dame Eléonore de Targra, au jour de son décès, veuve de feu messire Léon de Polignac d'Ecoyeux, lieutenant général pour le roi au gouvernement de Saintonge. » (Un acte notarié formant 6 pages in-folio ; prix, 4 fr.) ; 2° « 5 lettres autographes signées de M. Louis Audiat, bibliothécaire à Saintes, adressées à Pierre Margry, conservateur des archives au ministère de la marine. (Saintes, 1875-1882, 9 pages in-8°, 3 francs.) Correspondance relative à des publications d'intérêt local. »

—

« *Une découverte intéressante* », c'est l'application de la machine pour la fabrication du verre, racontée dans *Une visite à la verrerie Saint-Martin à Cognac*, publiée par le *Moniteur illustré des expositions nationales*, série x. Un verrier de Cognac, M. Claude Boucher, ayant eu, en 1891 et 1893, à subir des grèves très préjudiciables à ses intérêts, se dit que le seul moyen d'échapper à ces accidents, cause d'infériorité pour la verrerie française en face de la concurrence étrangère, ce serait de remplacer le travail manuel par le travail mécanique. Malgré le peu d'encouragement qu'il reçut de gens compétents et le mot impossible prononcé à cette occasion, notre confrère se mit à l'œuvre et, après trois années d'expériences coûteuses, est enfin arrivé au but. Il fallait autrefois 6 ou 7 ans pour former un bon ouvrier verrier ; en deux jours au maximum, un simple manouvrier est au courant du fonctionnement de la machine et peut être em-

Digitized by Google

ployé à la fabrication. L'auteur donne des détails auxquels nous renvoyons les spécialistes. Nous sommes heureux de ce succès; M. Boucher, dont nous avons suivi les tentatives, admiré le savoir et l'énergie, méritait bien d'être récompensé de ses longs et persévérants efforts.

—

La société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure a, dans sa séance du 14 janvier, nommé pour président M. Frédéric Lusson, I. ✿, chevalier du mérite agricole, professeur au lycée de La Rochelle, directeur du laboratoire municipal, en remplacement d'Edouard Beltrémieux, décédé, et pour vice-présidents MM. Eugène Meyer et Georges Bernard.

—

Le conseil municipal de La Rochelle a voté, le 22 décembre dernier, son budget pour 1898. Nous y remarquons une pension de 1.200 francs à la veuve d'Edouard Beltrémieux, ancien maire, en reconnaissance des services éminents qu'il a rendus à la cité rochelaise. A la section VI, instruction publique et beaux arts, qui est de 102.365 francs, il y a : instruction primaire, 30.275 fr.; cours municipal de dessin, 1.200 ; secours scolaires aux élèves indigents, livres, chaussures, etc., 7.000 ; soupes dans les écoles maternelles et communales, 1.100 ; bourses au lycée, 12.151 ; cours publics et conférences, 500 ; bibliothèque, 5.500 francs que le conseil augmente de 1.360 ; musée de peinture, 3.400 ; jardin des plantes, 7.200 ; musique municipale, 2.300; sociétés philharmonique, gymnastique, symphonique, etc., 1.500.

—

Le *Journal officiel* du 25 janvier dernier a promulgué la loi qui confère l'électorat aux femmes pour l'élection au tribunal de commerce. L'article 1er de la loi du 8 décembre 1883 est complété par la disposition suivante : « Les femmes qui remplissent les conditions énoncées dans les paragraphes précédents seront inscrites sur la liste électorale ; néanmoins elles ne pourront être appelées à faire partie d'un tribunal de commerce. »

Ainsi, désormais, toutes les femmes, jouissant de leurs droits civils et étant patentées depuis cinq ans, seront électrices consulaires, pourront faire partie du bureau, assisteront au dépouillement, mais ne seront pas éligibles.

Nous voilà encore sur ce point revenus au moyen âge ; les femmes, chefs de maisons, votaient dans les assemblées communales où le suffrage universel était de règle.

—

Mgr Pierre-Louis de La Rochefoucauld. — L'ouvrage de M. Louis Audiat, *Deux victimes des septembriseurs*, a mis en lumière le zèle, le dévouement, l'attachement à la religion de Pierre-Louis de La Rochefoucauld, le dernier évêque de Saintes,

Digitized by Google

martyrisé le 2 septembre 1792, aux Carmes de Paris. La note suivante extraite des registres paroissiaux de Sainte-Souline, archiprêtré de Chalais, diocèse de Saintes, par M. l'abbé Arnaud, curé de Curac, qui veut bien nous la communiquer, atteste que, malgré les déclamations haineuses des jansénistes, le prélat était singulièrement estimé et aimé :

« Mémoire à la postérité.

» Cette année 1785, monseigneur l'illustrissime et révérendissime Pierre-Louis de La Rochefoucauld a visité l'archiprêtré de Chalais et de Monguion. Il n'y a point d'église dans son diocèse dont il ne fasse la visite, et je dois dire, pour lui rendre justice, que jamais évêque de Saintes n'a montré plus de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; aussi il n'y en [a] point eu qui ait été plus chéri et plus respecté. Il a fait son entrée dans cette église de Saint-Pierre de Sainte-Souline le quatre juin, même année que dessus ; il a confirmé. » (Suivent 104 noms d'hommes et 100 de femmes.)

Cet acte est signé Dumeteau, curé de Sainte-Souline. Dumeteau, curé depuis 1776, refusa le serment et fut déporté en Espagne.

D'autres registres il ressort que Mgr de La Rochefoucauld se dirigeait vers Chalais. Au commencement de juin 1785, il confirme 251 personnes à Sainte-Marie dudit Chalais. Le curé Jean Sarrazin, qui prêta serment et fut intrus de Chalais, finit ses jours chez lui, au village de Tabourin.

Le 13 juin, l'évêque est à Chalais où il en confirme 340.

—

Conférences. — A La Rochelle, le 15 janvier, *La maison du marin et les asiles ouvriers*, par M. Th. Ruyssen, professeur de philosophie au lycée ; le 19, *Madagascar*, par M. le pasteur Eynard ; le 9 février, *Paysages et monuments du Poitou*, par M. Jules-César Robuchon, avec projections lumineuses ; le 11, au temple, *Jérusalem et ses environs*, par M. le pasteur Calas. — A Cognac, au cours d'adultes de l'école Saint-Jacques, par M. Achille Bourdeau, avocat du barreau de Cognac, sur cette pensée du comte Rossi : « Il importe à la prospérité des classes peu fortunées et à l'avenir du pays de joindre à l'éducation du peuple quelques notions élémentaires d'économie nationale » ; le 12 février, *La taille de la vigne*, par M. Guillon, directeur de la station viticole ; le 13, par M. l'abbé Plumeau, *Les côtes de Saintonge*. — A Taillebourg, le 30 janvier et le 6 février, *Taillebourg et son histoire*, par notre confrère, M. Raby, maire de Taillebourg. — A Saintes (école saint Eutrope), le 3 décembre 1897, *Le patriotisme des femmes françaises*, par M. Th. Néraud ; le 7, *La raison humaine de l'idée de guerre*, par M. Ph. Julien ; le 10, *Puissance coloniale de l'Angleterre*, par M. G. Bonpain ; le 14, *L'homme préhistorique*, par M. J. Rattaud ; le 17, *Une page d'histoire* et *Les sapins* (poésie), par M. Th. Néraud ; le 21, *Le danger allemand*, par M. Ph. Julien ; le 28, *La Fontaine*,

Digitized by Google

*sa vie, ses œuvres*, par M. G. Bonpain; le 4 janvier, *Les orages*, par M. J. Rattaud; le 7, *Les enfants patriotes*, *Le legs d'une Lorraine* (poésie), par M. Th. Néraud; le 12, *La fin d'un siècle: aperçu des mœurs contemporaines*, par M. Ph. Julien; le 14, *La famille, ses rapports avec la société*, par M. G. Bonpain; le 18, *Les arènes de Saintes*, par M. J. Rattaud; le 13 février, à Niort, *La ligue du commerce, les grands magasins et les déballeurs*, par M. F. Mousset, avocat à Poitiers, compte rendu dans le *Conservateur* de Marennes du 20 et l'*Ere nouvelle* du 24.

---

## A TRAVERS LES REVUES

Dans le *Nobiliaire du Limousin*, M. l'abbé Leclerc (*Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de la Corrèze*, numéro de septembre), signale : La Faye, sieur d'Ambérac, paroisse de *Jassot* — lisez *Jussas*, — François de La Faye, marié le 3 novembre 1556 à Antoinette Aymerie; François, marié le 4 août 1582 à Antoinette Vigier, et autre François, marié : 1° le 7 août 1612 à Jeanne Adémar, et 2° le 17 mai 1640 à Madeleine Raymond; Sainte-Aulaire, sieur de La Dixmerie, paroisse de Jonzac (voir Nadaud, *Nobiliaire*, 2e édition, page 162, et *Revue*, x, 426); Thibaud, sieur de Méré, paroisse de Dolus (voir Nadaud, iv, 186); Lemousin, sieur de La Michelière, paroisse de Nieul (Nieul-lès-Saintes, et non Nieul, canton de Saint-Claud, arrondissement de Confolens, comme dit Nadaud, iii, 71); Prévost, sieur de Touchimbert et de L'Isleau, paroisse de Touchimbert, élection d'Angoulême, et de Sainte-Gemme, élection de Saintes (voir Nadaud, iii, 389); de Blois, sieur de Seudre, paroisse de Gemozac, et non *Gemonzat* (Nadaud, i, 194); Bremond, sieur d'Ars, paroisse dudit lieu (Nadaud, ii, 240); Polignac, sieur de Fontaines (Nadaud, iii, 357, et Rainguet, *Jonzac*, p. 168); Bonnevin, sieur de Jussas, paroisse dudit lieu, — et non paroisse de Saint-Martin d'Avy — (Nadaud, i, 215, et Rainguet, p. 312); du Gravier, sieur de La Barde, paroisse de Bois (Nadaud, ii, 228, et Rainguet, 79); Moreau, sieur de Panloy et de La Tour, paroisse de Saint-Sornin — Saint-Saturnin de Seschaux — (voir Nadaud, iii, 258, et *Archives*, t. vii); Morin, sieur de Saint-Pallais sur mer (Nadaud, iii, 189); Dujon, sieur du Souloir (?), paroisse de Saint-Just (*id.*, ii, 61); Campet, sieur de Saujon, de Boube, etc. (*id.*, i, 277); Crespin de La Chabosselaye, Saint-Léger de Beauregard et de Boiron, où sont cités : I. Guillaume de Saint-Léger, qui rendit hommage à la dame de Pons, le 10 juillet 1473, et qui épousa d'abord Marguerite de Saint-Ciers, dont vinrent : 1° Guillaume, qui transigea le 17 janvier 1473 avec Jeanne de La Faye, sa marâtre ; 2° Jeanne de Barbezières, et en secondes noces Jeanne de La Faye. II. Olivier, fils de Guillaume, qui donna quittance le 19 septembre 1479, et épousa Marguerite de Xaintons, qui consentit une vente, le 17 novembre 1530, avec Jac-

Digitized by Google

ques et Foucaud, ses enfants. III. Jacques de Saint-Léger, époux de Joachim de Curzay, dont les fils, René et Claude, transigèrent, le 28 août 1564, sur les successions de leurs père et mère. IV. René, mari de Peyronne de Pradel, lesquels transigèrent, le 16 janvier 1582, avec Jeanne de Saint-Martin, faisant pour Marie Le Forestier, sa fille. V. Autre René, fils des précédents, qui épousa, le 21 novembre 1579, Marie Le Forestier. VI. René, marié, le 10 janvier 1629, à Louise de Bloys, et Jacques, marié, le 19 mai 1621, à Marthe de Burlé. VII. René de Saint-Léger, marié, le 23 août 1653, à Madeleine de La Barrière, etc.

—

La société de l'histoire de France a achevé la publication par M. Moranville du 3e vol. (1897) de la *Chronographia regum Francorum* (1270-1405). Dans le 2e volume, le chroniqueur raconte la prise (septembre 1346) de Saint-Jean d'Angély par Henri de Lancastre, comte de Derby :

« *Henricus, comes Herbicensis, cum magno exercitu intravit terram de Sanctonesio et cepit villam Sancti-Johannis Angeliaci et patriam circumstantem devastavit* »; t. II, p. 235 et 236, la reprise (septembre 1351) par le roi Jean : « *Obsedit Sanctum-Johannem Angeliaci cum exercitu copioso* » ; enfin celle de Benon, Surgères, Broue, Saintes par Bertrand du Guesclin, les ducs de Berry et de Bourbon : « *Rupellam adierunt quæ reddita est eis. Postmodum ceperunt castrum de Benon vi assultuum; quo facto ceperunt Surgerias magna in qua domina erat. Deinde dominam Borbonii, matrem prefati ducis Borboniencis, a capitaneo de Brou pecunia non modica redemerunt. Postea villam Sancti-Johannis Angeliaci necnon Santonas in Pictavia et castrum de Bonin ceperunt...* », p. 391.

—

*La nation tchèque, sa mission et son rôle en Europe*, bulletin trimestriel, publié avec la collaboration des principaux artistes et écrivains par Charles Hipman (Prague éditeur, Jean Stolar imprimeur, in-4°), a publié, t. II, 1895, p. 128-137, *Le voyage d'un seigneur de Bohême à travers la France au XVe siècle*. C'est la traduction, sous la signature Charles Hipman, du manuscrit déjà publié en tchèque.

Le seigneur dont il s'agit est Léon Rozmital (Rogemitale), le frère de la reine Jeanne, épouse du roi Georges de Podiébrad ; il entreprend, nous dit M. Hipman, un voyage à travers l'Europe pour confondre les calomnies répandues sur la Bohême et particulièrement pour proposer à la France les bases d'une alliance avec la Bohême. Ses observations et même ses inexactitudes géographiques ou historiques sont parfois assez curieuses.

Le voyageur se mit en route le jour après la Sainte-Catherine de l'année 1465. Après avoir traversé Tours, Châtellerault, Poitiers, il s'exprime ainsi : « A 7 lieues de Lusignan se trouve le village et le château de Mèle. En y allant nous vîmes deux

Digitized by Google

châteaux, l'un à droite et l'autre à gauche. Tous les deux appartiennent au frère du roi de Sicile. A 3 lieues de là, se trouve Sanzay (Sanctonum), une belle ville avec un château dans une plaine traversée par le fleuve Anche.

» La France est traversée par 40 fleuves et sur 14 les marchands font naviguer leurs marchandises.

» Cinq lieues plus loin, se trouve la ville de Saint-Pierre (Petrasancta), près d'une forêt au bord du fleuve Caranta qui se jette dans la mer ; 4 lieues plus loin, Pons (Punsium), une petite ville située sur une colline avec deux faubourgs entourés d'un mur et de fossés ; 4 lieues plus loin, la ville et le château Mirambeau (Mirambium) ; sur le chemin, à gauche, le château de Plassac (Plasacim), et à 7 lieues de Mirambeau la ville de Blaye. »

—

La société archéologique du Gers, dans sa séance du 8 septembre 1897, analysée par la *Revue de Gascogne* de janvier 1898, s'est occupée des piles gallo-romaines. M. Adrien Lavergne en a compté six dans le Gers : celles de Saint-Lary, d'Artigues, de Lamazère, de Biran, de Larroque et de Laserre. Il y en a une autre près de l'établissement minéral du Maska, à 5 kilomètres de Castéra-Verduzan, qu'on appelle Peyrelongue. La forme générale de ces piles est la même que celle des menhirs. Celle du Maska, identique à celles de Biran et de Saint-Lary, est quadrangulaire et revêtue en petit appareil. Il n'existe dans les environs aucune trace de voie romaine. Contrairement à l'hypothèse de certains auteurs, M. Lavergne croit que ces édicules étaient de simples ornements religieux et qu'ils n'étaient point propres aux voies romaines. Non loin de la pile de Peyrelongue, le propriétaire de l'établissement minéral de Maska a découvert des tombeaux gaulois et des monnaies romaines. Un voisin a trouvé aussi aux environs de la pile sept superbes haches en bronze et différents objets d'origine gallo-romaine.

—

M. Otto Hirschfeld, de l'académie des sciences de Berlin, a lu, à la séance générale du 9 décembre 1896, une étude : *Les Eduens et les Arvernes sous la domination romaine*. L'auteur s'efforce d'élucider, par la comparaison et l'étude des textes, une curieuse question : les Eduens ont été traités de frères et d'alliés par le sang *(fratres consanguineique)* par les Romains ; ils croyaient descendre les uns et les autres des Troyens. Croyance qui a persisté sous la république (César et ses campagnes) et sous l'empire. Il est difficile de dire sur quoi elle se fonde ; mais elle existait. Quant aux Arvernes, c'est à tort qu'on les a mis dans la même catégorie : dans les textes allégués il y a erreur matérielle (il faut lire Eduens). Cette croyance fut si vivace qu'elle a duré tout le moyen âge. Les Francs et plus tard les Français prétendaient descendre des Troyens par Francus, fils d'Hector, et être ainsi apparentés aux Romains (fils d'Enée et de Vénus). Et les Saintongeais ont cité saint

Digitized by Google

Trojan (*Troianus*, troyen), la ville de Saintes appelée Xanthe pendant la révolution, Didon, dont le féminin Didonne a donné son nom à Saint-Georges de Didonne, etc.

—

L'*Echo charentais* de Barbezieux du 2 janvier, sous le titre *Silhouettes charentaises*, étudie, avec M. G. Ch., Marcel Jambon, un artiste décorateur-peintre d'un très grand talent, « qui occupe une des premières places, sinon la première, parmi les maîtres décorateurs de la capitale », né à Barbezieux, le 19 octobre 1848, de Marcel Jambon, boucher, rue Victor Hugo. L'article très sympathique, signé G. Ch., fait un vif éloge et du peintre et de l'homme.

—

Dans la livraison de septembre-octobre 1897 de *Mélusine*, M. Henri Gaidoz étudie *Pépin le Bref*, *Samson et Mithra* ; « Samson ouvrant la gueule du lion est la survivance d'un sujet mithriaque dont les représentations étaient extrêmement répandues dans l'Europe occidentale et avaient en plus d'un endroit survécu à la rage des iconoclastes chrétiens. »

—

Le tome III (1894-1895) des *Mémoires de l'académie des sciences et belles lettres d'Angers*, qui publie le travail de notre confrère M. le docteur Atgier, *Les vicomtes de Thouars*, contient aussi de M. Armand Parrot *Les grands-maîtres de l'ordre du temple angevins d'origine*, où nous lisons avec étonnement la légende, vingt fois démontrée fausse, de Villani sur le pacte simoniaque de Bertrand de Got et de Philippe le Bel, « dans une abbaye retirée située au milieu d'une forêt, à quelque distance de Saint-Jean d'Angély ». (Voir notamment la *Revue*, VI, 240 ; V, 230 ; IV, 33 et 164.) On s'explique difficilement que l'auteur de ce travail puisse encore aujourd'hui, même avec un *on dit*, répéter cette fable.

—

Les anciennes foires. — Ceux qui croient à la mouche qui pique seront peut-être bien aise d'apprendre que d'autres y ont cru, il y a déjà des siècles. Dans une brochure, *Les anciennes foires à Limoges* (Paris, Haton, 1897), M. le chanoine Arbellot, président de la société archéologique du Limousin, raconte, d'après les *Annales manuscrites de Limoges* et le P. Bonaventure de Saint-Amable, une panique qui eut lieu le jour et fête du grand saint Martial, dernier de juin 1591. L'épouvante à la foire fut si « furieuse que ceux qui estoient tachants à se sauver dans la ville par la porte Montmailler, qui estoit seule ouverte, furent tellement pressés que la plupart et quantité de bestail furent estouffés dans le chemin sous le cimetière des Arènes et autres. » C'étaient des soldats de garde aux chemins d'Aixe et de Saint-Junien qui, s'égayant sur l'herbe, avaient poussé des cris dont le bétail et les hommes furent effrayés. 100 à

Digitized by Google

120 bêtes à cornes périrent et plusieurs hommes et femmes furent étouffés. Comme à Saintes le pèlerinage au tombeau de saint Eutrope, c'est le culte des saints qui donna naissance aux foires : pèlerinage au tombeau de saint Martial, inauguration de l'hôpital de Saint-Gérald, consécration des églises de Saint-Christophe et de Saint-André, etc. C'étaient des consuls qui créaient les foires, preuve des libertés communales à cette époque.

—

Le marquis de Langalerie. — Dans la *Revue historique* de janvier, M. A. de Boislisle, l'éditeur des *Mémoires* de Saint-Simon, étudie *Les aventures du marquis de Langalerie* (1661-1717), c'est-à-dire Philippe de Gentils de Lajonchapt, marquis de Langalerie, premier baron de Saintonge, lieutenant général des armées du roi, feld-maréchal au service de l'Autriche, d'une famille de Saint-Yrieix en Limousin, anoblie par le régent de France au mois de décembre 1515 dans la personne d'Hélie, sieur du Mas et de Lajonchapt. Le fils d'Hélie épousa en 1543 une Salaignac, de la famille d'où devait sortir au siècle suivant l'archevêque de Cambrai. Le cadet des petits-fils, Yrieix Gentil ou de Gentils, gouverneur de Cognac en l'absence de M. d'Ambleville, épousa à Angoulême, en 1598, la fille de Thomas Géraud, ardent calviniste qui avait été exécuté en 1586 pour avoir essayé de livrer cette ville au Béarnais, ce qui fait qu'on a confondu ces Géraud avec les Gérault de l'Agenais, d'autant que ceux-ci portaient, comme les Gentils, le nom de Langalerie, vignoble dans la commune de Saint-Quentin de Caplong. Le fils d'Yrieix de Gentils et d'Anne Géraud, François de Gentils, seigneur de La Mothe-Charente et de Langalerie, épousa en 1625 Judith de La Mothe-Fouqué, d'une famille de Saintonge qui a marqué particulièrement dans l'histoire de l'émigration protestante. (Voir pour les Lamothe-Fouqué, leur origine, leur filiation et représentation actuelle, la *Revue de Saintonge*, t. vi, p. 55, et t. x, p. 181 et plus bas, p. 119) De cette alliance résultèrent des relations entre les Langalerie et M^me^ de Maintenon, d'autant qu'une sœur de Judith, Elisabeth de La Mothe-Fouqué, épousa après 1613 Gédéon Martel, seigneur comte de Marennes, et eut pour petite-fille la belle Uranie de La Cropte-Beauvais, comtesse de Soissons. Le fils de Judith, Henri-François de Gentils, marquis de Langalerie, père de notre héros, fournit une très brillante carrière militaire ; c'est lui qui, par sa hardiesse, décida le succès du passage du Rhin. Marié d'abord en 1650 à une Lubersac de La Brosse, d'une famille du Périgord, puis en 1660 à Anne-Marie Descouleurs de Rouveillé, il eut de cette dernière Philippe et une fille, Suzanne-Victoire. M. H. Bonhomme de Montégut a inséré sur Philippe de Gentils une notice intéressante dans le *Bulletin de la société historique de la Charente*, t. xv (1865).

—

L'imprimerie a Poitiers. — Les recherches sur les origines de

Digitized by Google

l'imprimerie en France se font un peu partout ; chaque contrée a ses travailleurs qui fouillent. Il importe en effet de savoir quels étaient au xv$^{e}$ siècle les ateliers d'imprimerie, ce qu'ils produisaient, par conséquent quel était l'état intellectuel de chacune de nos plus importantes villes. Il n'est pas en effet indifférent de voir La Rochelle avoir dès 1571, avec les Haultin, un établissement remarquable, et il n'était pas le seul; Pons imprime dès 1590 et Saintes en 1598. Voir *Essai sur l'imprimerie en Saintonge et en Aunis* (Pons, Noël Texier, 1880). A Poitiers on remonte jusqu'à 1479. Deux érudits se sont occupés de l'histoire typographique de cette ville, nous avons rendu compte de leurs travaux (*Revue*, t. xv, p. 212), M. de La Bouralière (1894) et M. A. Claudin (1897).— Le premier livre sorti des presses de Poitiers est le *Breviarium historiale* (1428), « imprimé près Saint-Hilaire dans la maison d'un très illustre chanoine de cette église, la veille de l'assomption, l'an du Seigneur 1479 ». Pas de doute ; les deux savants sont d'accord ; mais quel est ce « très illustre chanoine » ? M. de La Bouralière a exploré avec soin les registres capitulaires de Saint-Hilaire et n'a rien trouvé qui pût trahir le double incognito de l'imprimeur et du chanoine ; il a cependant donné la préférence sans y tenir à Pierre de Sacierge, depuis évêque de Luçon, dont la fortune, les goûts, la brillante carrière lui ont semblé désigner mieux qu'un autre chanoine l'initiative hardie, la mise de fonds et l'épithète d'*illustrissimus*. M. Claudin, sans hésiter, adopte Bertrand de Brossa. M. Alfred Richard hésite entre trois : Brossa, Sacierge et Simon Hennequin. Mais voici un quatrième érudit, M. Edgard Bourloton, avec sa brochure *A propos de l'origine de l'imprimerie à Poitiers* (Vannes, imp. Lafolye, 1897, in-8°, 19 pages ; extrait de la *Revue du Bas-Poitou*). L'auteur, impitoyable pour le savant parisien, démolit avec une verve endiablée la thèse de M. Claudin et sans pitié lui prouve qu'il a, avec une légèreté toute parisienne quand il s'agit des choses de province, choisi très malencontreusement Bertrand de Brossa. Pour lui l'épithète laudative « illustrissimus » est banale et s'applique à plusieurs des 21 membres du chapitre de Saint-Hilaire, comme l'avait déjà fait remarquer M. de La Bouralière. Or il en est un qui avait des goûts de bibliophile, qui emprunte au chapitre le *Rational* pour le faire copier ; il lègue à l'église de Saint-Hilaire la légende de saint Eloi écrite à ses coûts et divers livres, ainsi que l'a constaté lui-même M. Claudin ; c'est Jean de Conzay. « Comment, s'écrie M. Bourloton, le seul bibliophile avéré et avoué du chapitre de Saint-Hilaire en 1479 n'a-t-il pas éveillé l'attention du bibliographe de 1897 en quête d'un confrère ? Nous ne le comprenons pas, à moins que M. Claudin n'eût son siège fait d'avance, ou n'eût pris des engagements avec Bertrand de Brossa. » Suit un amas de preuves. Donc c'est Jean de Conzay, le chanoine de Saint-Hilaire, qui logea et paya le premier imprimeur de Poitiers, qui fit paraître le *Breviarium historiale*.



Digitized by Google

Ange Pitou. — Qui n'a vu représenter *La fille de madame Angot*, jouée d'abord à Bruxelles, refusée par tous les directeurs de Paris, acceptée enfin par celui des folies dramatiques, où cette pièce eut (21 février 1873) un succès tel que, dès le lendemain de la première représentation, la feuille de location fut couverte pour huit jours et remplit la caisse d'environ un million? Deux personnages empruntés à l'histoire du directoire y figurent, Mlle Lange, actrice du théâtre Feydeau, et Ange Pitou. Dans les *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles lettres de Caen* (1897), pages 212 et suivantes, M. Henri Lumière a étudié *Ange Pitou au théâtre et dans l'histoire*, le chansonnier royaliste, écrivain, poète, déporté à Cayenne, libraire, etc. Il était né en 1769, d'une famille de laboureurs, à Valainville, petit hameau, presque un faubourg de la ville de Châteaudun — non en Bretagne comme on dit dans la pièce. Sa tante, sa tutrice, le voulait faire d'église. Mais, au lieu d'entrer le jour dit au séminaire de Chartres, il s'échappait vers Paris où à son arrivée il rencontra une bande d'assassins portant la tête d'un malheureux boulanger. Le voilà, jeune provincial de 19 ans, séquestré depuis six ans dans des séminaires, tout étourdi et bien embarrassé de sa liberté, sans ressources — il a été dévalisé — sans connaissances, forcé de voler de ses propres ailes. Tour à tour journaliste, vaudevilliste et surtout chansonnier, il fronde successivement les jacobins, Robespierre et le directoire. Le 5 prairial an II (24 mai 1794), il fut emprisonné une première fois, puis poursuivi à plusieurs reprises, enfin condamné à mort, puis à la déportation ; le 26 janvier 1798, deux gendarmes lui mettent les menottes et l'emmènent à Rochefort. Il a raconté son voyage et son séjour à Cayenne.

Le 15 mars, 193 déportés sont entassés sur la frégate *La Charente*, dont il fait une peinture lamentable : « L'échafaud est un trône », dit-il, auprès des souffrances qu'ils endurèrent. Plusieurs vaisseaux anglais attaquent *La Charente* qui, après un combat de quatre heures, est forcée de se réfugier dans la rivière de Bordeaux. Après 40 jours en mer on rembarque les déportés « tout nus » sur la frégate *La Décade*, dans la rade du Verdon, où ils sont encore plus entassés et où la prison est plus noire. Le 26 avril, *La Décade* fit voile pour Cayenne où elle arriva le 10 juin. Il y resta trois ans. Le 24 novembre 1800, *La Dédaigneuse* apporta l'ordre de rappel des condamnés; mais ce ne fut que le 26 mai 1801 que put s'effectuer le départ des sept déportés restant à Cayenne ; il dut encore faire 28 mois de prison à Sainte-Pélagie. Gracié par le premier consul (8 septembre 1803) il devint répétiteur dans une maison d'éducation, publia son *Voyage à Cayenne*, se fit libraire, etc. Pitou mourut en 1828, âgé de 59 ans, ayant toute sa vie montré le dévouement le plus désintéressé et le plus périlleux pour la monarchie des Bourbons, qui ne parut pas se douter de son inébranlable fidélité.

—

Digitized by Google

## NOTES D'ÉTAT CIVIL

### I. — DÉCÈS

**La société des *Archives* a deux nouvelles pertes à déplorer :**

I. Le 13 janvier 1898, est décédé à Cognac, dans sa 65e année, *Gustave*-Adolphe Bérauld, publiciste, imprimeur, directeur-gérant du journal *l'Ere nouvelle des Charentes*. Né le 8 juin 1833 à Cognac d'Alexandre Bérauld et de Madeleine Dubreuil, il avait épousé en 1864 Angélique Richard, dont il a eu trois fils, Georges, Maurice, Gabriel, et deux filles, Mlles Marthe Bérauld et Angèle, épouse de M. Henry Lajus. Il était frère d'Alexandre Bérauld et de Benjamin Bérauld, décédé à Cognac le 3 novembre 1892, auteur de quelques ouvrages, notamment de l'*Annuaire de l'arrondissement de Cognac*. De 1852 à 1862, il fut secrétaire de la sous-préfecture de Cognac; il y acquit une grande connaissance des affaires administratives et y puisa des documents dont il se servit pour son *Annuaire de l'arrondissement de Cognac*. Il fut ensuite, de 1866 à 1870, secrétaire d'Oscar Planat, qui fut député et maire de Cognac. Il fut ensuite imprimeur. En avril 1868, *Désiré*-Dieudonné Mortreuil, libraire à Saintes, né à Rochefort le 1er janvier 1824, demanda et obtint du ministre de l'intérieur (14 mai) un brevet d'imprimeur en lettres pour la ville de Cognac. Après avoir prêté (2 juin 1868) le serment exigé par la loi devant le tribunal civil de Cognac, M. Mortreuil forma avec Michel-*Amable* de Latour de Geay, rentier à Saintes, une société en noms collectifs pour l'exploitation de ce brevet, sous la raison sociale Mortreuil, de Latour et Cie. L'imprimerie fut établie rue de l'Ile-d'Or où elle existe encore, et elle commença à y fonctionner le 20 juin 1868. Léandre Larocque, négociant à Cognac, leur proposa la création d'un journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces, et le 5 août 1869 parut l'*Ere nouvelle des Charentes*, dont Larocque fut le rédacteur en chef, et M. Mortreuil et de Latour les imprimeurs et administrateurs. Le 30 novembre 1869, Larocque céda à la société Mortreuil, de Latour et Cie tous les droits qu'il pouvait avoir dans l'*Ere nouvelle*, dont Amable de Latour devint le gérant. Le 30 mai 1870, la société, qui fut dissoute ce jour-là, céda à Gustave-Adolphe Bérauld tout le matériel de l'imprimerie; M. Mortreuil fut alors provisoirement le gérant de l'*Ere nouvelle*, qui devint journal politique par suite du versement d'un cautionnement de 7.500 fr. à la recette générale. A la fin d'août 1870, M. Mortreuil remit à Bérauld sa démission de gérant et lui céda le cautionnement versé. Dès lors Bérauld est devenu seul propriétaire du journal, ainsi que de l'imprimerie. Bérauld publia aussi depuis 1881 le *Cognac*, fondé le 12 mars 1862 à Saintes par P.-B. Barraud et Ad. Duret, qui avait cessé de paraître en 1867.

Gustave Bérauld était un rude travailleur. Outre ses journaux dont il était à la fois le rédacteur, l'imprimeur et le gérant, il se livrait aux recherches historiques. Même il cultivait la muse de

Digitized by Google

temps à autre. Parmi ses poésies, citons en 1864 une élégie sur Mlle F., fille du maire de Saint-Martin ; une autre élégie sur la mort (16 mars 1890) de Mlle G. M., de Cognac, poésie qui a été couronnée par les académies d'Agen et de Toulouse.

Outre son *Annuaire*, véritable encyclopédie pour l'arrondissement de Cognac, qui fourmille de renseignements historiques, archéologiques, statistiques, agricoles, viticoles et autres, Bérauld a édité une *Histoire de la guerre de 1870-1871 par l'étude des documents officiels* (Cognac, 1872, in-8°, CXCII-384 pages).

A force de soins et de patience, il était parvenu à constituer une bibliothèque des plus intéressantes, livres, journaux et portraits charentais. Elle est installée dans une des salles du syndicat des patrons et des ouvriers de commerce de Cognac. Il avait voulu faire profiter de ses peines ses confrères de ce cercle qu'il avait fondé en 1890.

Les journaux de Cognac ont rendu au défunt un hommage mérité : « La place importante que tenait M. Bérauld parmi les journalistes charentais, dit la *Constitution*, était justifiée par sa compétence sur toutes les questions administratives, son talent d'écrivain, ses qualités de publiciste et sa sollicitude pour ce qui touchait à la ville de Cognac et aux intérêts du commerce des Charentes. Collectionneur émérite, travailleur infatigable, il avait pu réunir de précieux documents et fonder une des plus belles bibliothèques du pays. »

L'*Echo cognaçais* du 16 janvier ajoute : « M. Gustave Bérauld était un homme de valeur ; il dirigeait depuis 26 ans l'*Ere nouvelle*, à laquelle il avait su donner une très grande impulsion ; il était très travailleur et avait acquis de nombreuses connaissances scientifiques ; il était l'auteur de l'*Annuaire de Cognac* et de plusieurs autres travaux importants. »

Citons enfin ces lignes de l'*Ere nouvelle* du 13 : « M. Bérauld aimait passionnément Cognac, sa ville natale, et tout ce qui s'y rattachait. Aussi dans ses écrits les chroniqueurs, les historiens de l'avenir trouveront-ils de nombreux et utiles matériaux. Grâce à un labeur incessant, à des recherches difficiles, sans jamais se rebuter, il est parvenu à créer une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes, riche en documents inédits et qui fait l'admiration de tous les connaisseurs. Promoteur infatigable de l'institution d'une chambre de commerce qui, indépendamment de l'étude des questions économiques et commerciales, était appelée à combattre le fléau du protectionnisme, promoteur également, dans l'intérêt de la classe ouvrière, de l'institution d'un conseil de prud'hommes, il a complété son œuvre par la formation d'un syndicat des patrons et ouvriers du commerce des eaux-de-vie de Cognac, dont l'utilité n'est plus à démontrer. Le monument de François Ier, le pont de Châtenet, etc., fruits de son initiative, attestent hautement sa sollicitude pour l'embellissement et le développement de sa chère ville de Cognac. »

—

Digitized by Google

II. — Le 22 janvier, est décédé en son domicile à Cognac, âgé de 59 ans, après quelques jours de maladie seulement, Pierre-Henry Mounié, négociant, associé de l'importante maison J. Denis, Henry Mounié et Cie. Né à Cognac le 23 juin 1838, Henry Mounié était fils de Louis-Henry Mounié et d'Eulalie Roy. Après de bonnes études classiques commencées à Richemont et terminées à Pons, il passa près de deux années en Angleterre, puis entra dans la maison de commerce dès lors si prospère que son père et Justin Denis avaient fondée en 1830, à Cognac. Il fut marié deux fois : la première fois en juin 1862, à Saintes, avec Gabrielle Coutanseaux, deuxième fille de Michel-Eugène Coutanseaux, morte le 24 juin 1882, lui laissant une fille, Louise, mariée depuis à Charles Chotard, banquier à Jonzac ; la seconde fois, en février 1885, à Marseille, avec Rose-Catherine Calmels, d'Oran, nièce du général de Colomb, ancien commandant en chef du 15e corps d'armée, de laquelle il eut deux filles, Henriette et Marguerite. A la mort de son père, il lui avait succédé comme juge au tribunal de commerce, où il a laissé le souvenir d'un magistrat éclairé, consciencieux et juste. Homme de bien, cœur généreux, esprit ferme et pondéré, judicieux dans le conseil, réservé dans le langage, droit, bienfaisant, modeste par dessus tout, Henry Mounié disparaît universellement regretté ; mais sa mémoire vivra, car nombreuses furent ses charités, nombreux aussi ses bienfaits ignorés.

Ses derniers moments ont été admirables de foi et de noble résignation. Il demanda et reçut avec ferveur les derniers sacrements. Puis, avec une sereine grandeur d'âme, il fit à sa famille, à ses associés, ses employés et ses serviteurs réunis, sur son appel, autour de son chevet, ses suprêmes adieux, adressant à chacun en particulier, d'une voix calme et forte encore, de touchantes recommandations, de sages conseils. Ses obsèques ont eu lieu le 24 janvier, en l'église paroissiale Saint-Léger, trop petite pour contenir la foule immense de ses parents, de ses amis attristés ! Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Emmanuel Castaigne, Gervais Robin, Gabriel Denis et Ader Comandon. Le deuil était conduit par ses beaux-frères, MM. Marc Dupuy, Julien Roy, Justin Coutanseaux et Marcel Gray. Le corps a été inhumé dans un caveau de famille, au cimetière de Cognac.

M. G.

—

Le 28 décembre, est décédé à La Rochelle, âgé de 68 ans, Ernest Fontaine, colonel de génie en retraite, membre du conseil municipal, veuf Delange et époux Neveur. Il était né à Villeneuve-Leroy (Yonne) le 29 novembre 1829, d'une famille d'artisans, modeste et sans fortune ; élève de l'école des arts et métiers de Châlons-sur-Marne, il eut l'idée de se préparer à l'école polytechnique; il en sortit sous-lieutenant du génie en 1853 et suivit le cours de l'école d'application à Metz. Pendant un séjour de huit années en Algérie, il fit d'importants travaux et fut décoré

Digitized by Google

à 30 ans. Capitaine en 1864, il tint garnison à Montpellier et à Arras, fit la guerre en 1870 et fut fait prisonnier à Metz; délivré, il eut la garde du fort de l'est à Saint-Denis; chef de bataillon en 1874, et, quelques années après, officier de la légion d'honneur, il devint commandant de La Roche-sur-Yon, rentra dans l'armée active comme commandant au 6e corps à Châlons, prit la direction du génie à Rochefort, fut nommé lieutenant colonel du Mans en 1882, puis colonel directeur à Nantes en 1886; il fut fait commandeur peu avant sa retraite. Son mariage, contracté à l'île de Ré, le fixa à La Rochelle où les électeurs l'élurent conseiller municipal en 1892. Trois discours ont été prononcés sur sa tombe par M. d'Orbigny (voir le *Courrier de La Rochelle* du 2 janvier), par M. Moreau, général du génie en retraite à La Rochelle, et par M. Deforge, au nom de l'association des anciens élèves des arts et métiers.

—

Le 31, est décédée, à Saint-Martin de Ré, sœur Dominica-Félicie Capdeville, des filles de la charité de Saint-Vincent de Paul, supérieure de l'hôpital depuis 41 ans. A l'église, M. l'abbé Isidore Manseau, curé-doyen, a retracé les cinquante-quatre années de vocation religieuse de cette femme éminente par l'intelligence et le dévouement. Au cimetière, M. Bouthillier, maire et conseiller général, a prononcé quelques mots pleins de convenance et loué cette vie si bien remplie. Le président de la république, dans son voyage à l'île de Ré en avril 1897, avait tenu à décorer lui-même d'une médaille d'or de 1re classe la sœur Capdeville.

—

Le 1er janvier 1898, est décédé à Cognac, âgé de 56 ans, *Henri*-Paul-Louis-Ambroise Germain, négociant, président du tribunal de commerce de Cognac, président du comité de viticulture de l'arrondissement, vice-président de la société des amis des arts, dont il avait été un des fondateurs, membre du conseil d'arrondissement, trésorier du conseil presbytéral de Cognac, membre du comité d'administration de la société biblique protestante de Paris. C'était le beau-frère de M. Armand Robin, directeur, comme lui, de la maison Jules Robin et Cie, avec M. Joulin. Né à Paris le 12 novembre 1841, élève de l'école des mines, il se fixa à Cognac par son mariage avec Mlle Julia Robin et entra dans la maison de commerce de son beau-père. Il fonda et entretint un dispensaire où les enfants indigents trouvaient des soins et des médicaments. Juge suppléant au tribunal de commerce, juge titulaire, il fut élu président en décembre 1895 et y avait été réélu à la fin de 1897. Elu membre du conseil d'arrondissement en 1889, il fut réélu en 1895. Président du comité de viticulture, il s'occupa beaucoup de la reconstitution du vignoble charentais et contribua fort à l'établissement (arrêté ministériel du 7 novembre 1892) de la station viticole de Cognac. Germain se livra aussi aux études

Digitized by Google

préhistoriques; il avait formé une très belle collection qu'il donna, il y a quelques années, à la ville d'Angoulême. M. Alphonse Vivier, secrétaire général du comice agricole et viticole de l'arrondissement de Cognac, lui a consacré une notice dans l'*Ere nouvelle des Charentes* du 6 janvier. Le défunt avait interdit tout discours sur sa tombe. M. le pasteur Wagner, de Paris, a seulement lu le *Sermon sur la montagne*. M. A. Baudouin, secrétaire de la société des amis des arts, a publié sur lui une note élogieuse dans l'*Indicateur de Cognac* du 6 janvier.

—

Le 17 janvier, est décédé Pierre-*Léonce* Détroyat, né à Bayonne en 1829, ancien lieutenant de vaisseau, ancien sous-secrétaire du ministère de la marine au Mexique sous l'empire éphémère de Maximilien. Devenu neveu d'Emile de Girardin par son mariage avec Mlle Hélène Garde, fille de la plus jeune sœur de Delphine Gay, et son collaborateur à la *Liberté*, il malmenait fort Gambetta et ses camps régionaux, lequel le chargea d'organiser celui de Dompierre (près de La Rochelle) avec le grade de général. Détroyat a écrit un certain nombre d'ouvrages : *La cour de Rome et l'empereur Maximilien*, *L'intervention française au Mexique*, *La France en Indo-Chine*, *etc.* Il avait été élève de l'institution diocésaine de Pons.

—

Le 1er février, est décédé, avenue Jules-Dufaure, cité Bonniot, à Saintes, âgé de 62 ans, Paul Bonniot, chevalier du mérite agricole, ancien conseiller municipal et ancien juge suppléant au tribunal de commerce de Saintes, qui par son intelligente activité avait acquis une jolie fortune et l'estime générale. Né à Beurlay de Paul-Arthur Bonniot et de Marianne Gèvre, il avait épousé Victorine Chollet, dont une fille mariée à M. Geneviève.

—

Le 14 février, est décédé à Cognac François-*Marc* Marchadier, ancien négociant, âgé de 67 ans, veuf de Laurence Marchand, morte en décembre 1861, connu en littérature sous les pseudonymes de Marc-Marc, Jamon, Pierre Lagarenne, et qui a inséré dans différentes publications littéraires nombre d'articles sur différents sujets, des poésies françaises et des fables en patois saintongeais. C'était un homme de goût, de relations agréables, d'une honnêteté indiscutable. Depuis qu'il s'était retiré des affaires, il y a sept ou huit ans, il consacrait tout son temps à l'étude de notre littérature, et, outre ce qu'il a publié, il doit laisser beaucoup de choses inédites, que ses héritiers feront bien de mettre au jour pour le plus grand bonheur des érudits et des amateurs de belle littérature.

Originaire de Verteuil, il fut tout jeune amené à Cognac où sa famille se fixa; il reçut au petit séminaire de Richemont d'abord, au lycée d'Angoulême ensuite, une solide instruction. Bachelier,

Digitized by Google

il entra comme commis chez Drouet, banquier; puis fut employé dans la maison Boulestin et dans la maison Robin, et montra ses rares qualités dans le commerce des eaux-de-vie. Son patron Edouard Robin s'étant retiré des affaires, Marchadier prit la suite pour son propre compte. Lettré, poète, musicien, causeur charmant, aimable pour tous, il réunit un groupe de jeunes gens et créa l'*Almanach de Cognac* qui eut un grand succès pendant cinq années. Pour la poésie en patois saintongeais, il fut, sous le nom de Pierre Lagarenne, le rival de l'incomparable Burgaud des Marets. Hélas! les malheurs affligèrent son existence. Le plus cruel fut la mort de son fils Marc, jeune homme de grande espérance, décédé le 29 janvier 1893, et dont un ami, M. Duplais des Touches, a ici même (XIII, 220) raconté avec attendrissement la trop courte carrière.

L'*Indicateur* du 17 février a consacré au défunt un article nécrologique : « Marc Marchadier, après la mort de son fils unique, il y a cinq ans, fit de sa vie deux parts : l'une consacrée à être agréable aux autres, l'autre à leur être utile. Cet homme, à la mémoire incomparable, oublia toujours quelqu'un qui le touchait de fort près : lui-même. Commerçant, il eût pu, le plus honorablement du monde, faire fortune et s'en garda bien. Il eût pu comme littérateur, comme savant, comme critique d'art, se faire une belle situation et une grande notoriété : il s'efforça d'obtenir le résultat contraire. » Voir aussi le *Mémorial de Saintes* du 20.

—

Le 6 février, est décédé, âgé de 81 ans, à Cannes où sa santé l'avait obligé de se rendre et où il recevait des soins dévoués, chez M. Deseilligny, fils de l'ancien ministre, Pierre-Louis-Marie Cortet, évêque de Troyes, ✻, vicaire général honoraire du diocèse de La Rochelle, le doyen des évêques français après Mgr Dabert, évêque de Périgueux.

Né à Château-Chinon, le 7 mars 1817, il fit ses études classiques au petit séminaire du diocèse et sa théologie au grand séminaire de Nevers, puis à Saint-Sulpice où il passa deux ans. En 1842, il revint dans son diocèse où il reçut l'onction sacerdotale de son évêque, Paul Naudo, depuis archevêque d'Avignon, où il est mort le 23 avril 1848. Quelques jours après son ordination, Cortet fut nommé professeur d'écriture sainte puis de dogme au grand séminaire de Nevers. Il devint ensuite curé de Colmery, arrondissement de Cosne, et en 1847, archiprêtre de La Charité-sur-Loire, où par son tact il sut calmer l'agitation de cette petite ville. En octobre 1850 il prit la direction du petit séminaire de Pignelin et peu après fut nommé vicaire genéral honoraire de Nevers par l'évêque. Il fut aussi vicaire général titulaire et à deux reprises dut reprendre la direction du séminaire de Pignelin qui périclitait en d'autres mains. Prédicateur éloquent, il s'était fait un nom dans la chaire. Il prêchait la station du carême à Autun, lorsque l'abbé Thomas, vicaire général du diocèse, fut appelé à l'évêché de La Rochelle, vacant par la promotion de Lan-

Digitized by Google

driot à Reims. Thomas fit de telles instances que Cortet consentit à l'accompagner. Ce fut un vicaire général modèle, administrant avec intelligence et fermeté, se prodiguant dans la chaire, prêchant dans les églises, les communautés, les confréries, les retraites ecclésiastiques, applaudi partout, à Poitiers, Paris, Luçon, Amiens, Perpignan, Dijon, Blois, Angoulême, Rouen. En 1870, il partit volontairement en qualité d'aumônier à l'armée de la Loire avec l'abbé Kutt, alors premier vicaire de Saint-Louis de Rochefort. Les fatigues, les privations altérèrent profondément sa santé et il reprit ses fonctions de vicaire général ; mais le climat de La Rochelle ne convenait pas à son tempérament débilité ; il dut se retirer au pays natal. Un décret présidentiel du 3 août 1875 l'appela au siège épiscopal de Troyes, vacant par la démission de Ravinet. Préconisé dans le consistoire du 27 septembre, il fut sacré le 30 novembre dans la basilique de Paray-le-Monial et entra dans sa ville épiscopale le 10 décembre. Il laisse la réputation d'un orateur distingué, d'un prélat conciliant mais ferme dans la défense des droits de l'église. Toujours il refusa d'échanger son siège contre un archevêché. Cortet n'oublia pas le diocèse de La Rochelle. Il assista le 20 avril 1876 aux fêtes données à Saintes pour la restauration du culte de sainte Eustelle.

Les mobiles de la Charente-Inférieure n'oublieront pas leur aumônier, dont la présence, l'énergie, le dévouement, l'exemple, les bonnes paroles les réconfortaient dans cette rude campagne. L'abbé Stanislas Braud, mort curé de Mortagne-sur-Gironde, a publié sur lui, dans le *Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle*, au moment de sa nomination à Troyes, et tiré à part (in-18, 31 pages) une brochure, *Monseigneur Cortet, évêque de Troyes*, qui a eu trois éditions.

---

### II. — MARIAGES

Le 23 décembre 1897, a eu lieu à Cognac, en l'église Saint-Léger, la bénédiction du mariage de M. *Maurice*-Antoine-Marie du Parc, enseigne de vaisseau, né à Nice, âgé de vingt-cinq ans, demeurant à Toulon, domicilié à Saint-Aubin-sur-mer (Calvados), fils majeur et légitime de Marie-Attale, comte du Parc, décédé, et d'Élisabeth-Marie Guttierrez de Moga, demeurant à Saint-Aubin-sur-mer, avec M^lle^ Marie-Louise-Julie-*Edith* de Caminade de Châtenet, née à Vaux (Allier), âgée de vingt ans, demeurant à Cognac, fille légitime de Jacques-Louis-Ernest de Caminade de Châtenet, décédé, et de dame Louise-Zoé de Montagnac de Chauvance, demeurant à Cognac.

La famille Caminade a formé deux branches : 1° celle des Caminade de Castres, qui a pour chef Claude-Olivier, marquis de Bains, né le 9 février 1745, contrôleur général des finances du Bourbonnais et receveur général du Dauphiné, qui épousa : 1° en 1773, Marie-Sophie Dionis du Séjour ; 2° en 1789, Anne-Flore-Félicité Lamirault, dont il n'eut qu'un fils, décédé en bas âge. Son frère, Marc-Alexandre Caminade de Castres, secrétaire du

Digitized by Google

prince de Condé, eut de Louise-Thérèse Dupatel de La Croix : 1° Mme Bourcy ; 2° Amédée-Jacques-Marie, général de brigade, commandant de l'école Saint-Cyr, sans enfants de Joséphine Kulmann; 3° Alexandre-François-Marie, né en 1783, père de Paul-Amédée et d'Auguste-Prosper, major de zouaves, tué en Crimée, sans alliance.

La branche cadette, 2° les Caminade de Chastenet, a pour auteur Jean-Jacques, seigneur de Nieul, Mornac et autres lieux, né en 1751 de Jean Caminade, bourgeois de Paris, et de Marie-Anne Chalopin. Il fut sous-préfet de Cognac et député de l'arrondissement. Il eut Jean-Louis-Victor, mort en bas âge, et Marie-Olivier-Jacques-Augustin, né en 1784, mort en 1881, sous-préfet, député, négociant, littérateur, marié à Julie de Laville, dont sont issus : 1° Claire-Madeleine-Adélaïde, mariée en 1844 à Charles-Etienne de Gigord, sous-préfet; 2° un fils, sans postérité mâle, et 3° Jacques-Ernest-Jules.

Paul-François de Quélen, duc de La Vauguyon, prince de Carancy, vendit, par acte du 1er septembre 1773, à Claude-Olivier Caminade de Castres, maître des requêtes du conseil du comte d'Artois, demeurant à Paris, fils de Jean Caminade, le domaine de Châtenet, situé en la paroisse de Saint-Martin, juridiction de Cognac, au devoir d'une paire de gants blancs, moyennant le prix de 18.000 livres. Jean Caminade de Castres, banquier à Paris, avait acquis, en 1764 et 1766, treize parties du domaine royal engagées dans la ville d'Agoulême et plusieurs parties du domaine de Cognac ; il avait épousé Catherine-Jeanne Régnier ; il eut Jean-Jacques Caminade de Châtenet; François Caminade, sieur de Beauregard ; Marie-Anne Caminade de Castres ; Marc-Alexandre Caminade de Castres et Claude-Olivier Caminade de Castres.

Le père de la mariée, Jacques-Louis-Ernest, fils unique de Jacques-Ernest-Jules et de Marie-Pauline-Maly Forest de La Coinche, né en 1839, a été maintenu en possession de ses noms de Caminade de Châtenet par jugement du tribunal civil de Cognac en date du 7 avril 1865. Voir Bugeaud, *La Charente révolutionnaire*, p. XXXIX ; *Annuaire de la noblesse*, 1867, 136.

—

Le 27 décembre 1897, a eu lieu l'union civile et, le 29, la bénédiction à l'église de Saint-Honoré d'Eylau et au temple de Passy, par M. le pasteur Decappet, du mariage de M. Paul-Emile Lecoq de Boisbaudran, propriétaire, membre correspondant de l'académie des sciences, demeurant à Paris, rue de Prony, 36, fils de feu Paul Lecoq de Boisbaudran, négociant à Cognac, et d'Anne-Louise-Alexandrine Joubert, décédée, demeurant à Cognac, avec Mme Jeanne-Louise-Victoire Nadault de Vallette, demeurant à Paris, rue de la Pompe, 170, domiciliée commune de Savigny en Septain (Cher), veuve d'Amédée-Hyppolite-Maurice, comte d'Hertault de Beaufort, fille légitime de César-Léon Nadault de Vallette, décédé, et de Diane-Marie-Gabrielle-

Digitized by Google

Louise-Françoise-Pierrette-Claudine de Sémur du Lieu, propriétaire, demeurant au château de Boisgibaud, commune de Savigny en Septain, arrondissement de Bourges (Cher).

Le père de l'épouse, Léon-César Nadault, marquis de Vallette, était de la famille des Nadault, de Limoges, qui a formé un grand nombre de branches en Limousin, Angoumois, Saintonge, Aunis, Berry, Bourgogne. Il appartenait au rameau de la branche de la Marche, formé par Pierre Nadault de Vallette, fils de Charles Nadault de Vallette, neveu de Blaise Nadault des Ecures et de Claude Nadault de La Robière, qui quitta la Marche vers 1695 et se fixa à Issoudun, où il épousa Françoise Barathon. Léon Nadault est mort jeune, receveur des finances à Louviers; il avait épousé à Bourges, le 18 juin 1848, Gabrielle-Diane du Lieu, fille du comte du Lieu de l'Aubespin, et de Louise Perrin de Précy. C'est à l'occasion de ce mariage que le grand duc de Toscane, Léopold II, conféra à Léon Nadault de Vallette le titre héréditaire de marquis, en souvenir de l'héroïque défense de Lyon par le général comte de Précy contre les armées de la convention. La mariée, née le 26 avril 1852 au château de Boisgibaud (Cher), fille unique de Léon de Vallette et seule descendante du comte de Précy, a été mariée le 24 juin 1870 à Maurice, comte d'Hertault de Beaufort, dont la famille était déjà alliée aux Nadault de Buffon par les Petit de Cruzil.

Pour les Lecoq de Boisbaudran, voir *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XIII, p. 123, et *Dictionnaire des familles du Poitou*, II, 610, article Coq.

Les témoins du marié étaient : M. le docteur des Mesnards, son beau-frère, et son fils aîné, M. Etienne des Mesnards, lieutenant de chasseurs à Auch ; les témoins de la mariée : M. de Puteaux, son cousin, et M. le comte d'Algara d'Alcantara, ami de la famille. La famille de Beaufort a tenu à donner un témoignage d'estime et de sympathie à la mariée en assistant à la bénédiction nuptiale.

—

Le 11 janvier 1898, M. l'abbé Bouge, curé de Saint-Germain de Marencennes, a béni à la cathédrale de La Rochelle le mariage de M. Jean-Marie-Etienne Batcave, sous-préfet du Blanc, ancien chef de cabinet de M. Hélitas, préfet de la Charente-Inférieure, avec Mlle Marie-Marcelline-Marguerite Legeay, fille de M. Legeay, inspecteur général des finances en retraite.

—

Le 19 janvier, a été célébré en l'église Saint-Martin de Pons le mariage de M. Marie-Ephrem-François, comte de Salvert-Montrognon, à Orléans, fils du feu comte Salvert de Montrognon et de la comtesse née de La Taille, avec Mlle Marie-Adélina-*Louise* Nadault de Nouhère, née à Pons le 23 avril 1872, fille de M. Jean-Baptiste-Ernest Nadault de Nouhère. Les témoins étaient, pour le marié : MM. le vicomte de Salvert et le comte de Veyny d'Arbouze ; ceux de la mariée : M. le comte de Dampierre et M. Laurenceau.

Digitized by Google

La famille de Salvert, possessionnée aux environs de Montluçon dès le XIIIe siècle, s'est fondue au XIVe dans celle de Montrognon, qui tire son nom du château-fort bâti sur une montagne escarpée qui domine la ville de Clermont-Ferrand (1). D'Hozier, *Armorial général*, registre I, p. 497, en a donné le généalogie.

La mariée est de l'ancienne famille des Nadault du Limousin, dont était entre autres le célèbre chansonnier populaire Gustave Nadault. Elle appartient à la branche des Nadault de Nouhère et de Neuillac (voir *Etudes et documents sur la ville de Saintes*, p. 49 et *passim*), établie à Angoulême, dont un rameau, les Nadault de Bellejoie, se fixa à Barbezieux et qu'on trouve à Saintes, à Taillebourg, à Cognac ; une autre branche est constatée en Aunis, à La Rochelle, puis en Angleterre, à La Guadeloupe, aux Etats-Unis. Le père, M. Jean-Baptiste-Ernest Nadault de Nouhère, né de François-Marc-Chéri et de Marie-Adèle Boudeaud, à Rochechouart, en 1831, engagé volontairement, en 1852, au 6e régiment de dragons, officier en 1865, démissionnaire le 22 janvier 1868, commandant, en 1870-71, les mobilisés de la Charente, a épousé à Pons, le 20 juin 1871, Mlle Louise-Marie Laurenceau, fille de Jacques-Richard Laurenceau et de Madeleine-Louise Jeudi de Grissac.

—

Le 29 janvier, a été célébré à Rennes, dans la chapelle du Sacré-Cœur, le mariage de M. Josias-Marie-*Joseph*-Théophile-Pierre, comte de Bremond d'Ars, né à Nantes le 19 mars 1869, fils du comte *Anatole*-Marie-Joseph de Bremond d'Ars, marquis de Migré, chevalier de la légion d'honneur, de Malte, de Saint-Sylvestre et de Pie IX, ancien sous-préfet de Quimperlé, membre du conseil général du Finistère, et d'Aglaé-*Elisabeth*-Arnaud (mariage du 9 décembre 1862), et petit-fils du général comte Théophile de Bremond d'Ars, décédé à Saintes le 12 mars 1875, avec Mlle Jeanne de Saisy, fille du feu comte Paul de Saisy, député du Finistère, et de feue la comtesse née du Plessis de Grénedan, nièce de M. le vicomte Hervé de Saisy, sénateur, et de Mme la comtesse douairière du Laz, née Saisy. Les témoins de la mariée étaient MM. le comte de Saisy, son frère, et le marquis du Plessis de Grénedan, son oncle, président du conseil général du Morbihan; ceux de l'époux MM. Lionel Arnaud, son oncle, et le marquis du Dresnay, son cousin germain.

—

Le 1er février, a été béni en l'église Saint-Louis de Rochefort,

(1) En septembre 1474, Louis de Montrognon (commune de Ceyrat, canton de Clermont), seigneur de Tuar (canton d'Auzances, Creuse), de Salvert (commune de Fontanières, canton d'Evaux, Creuse) et de Romagnat (canton de Clermont-Ferrand), d'après un acte aux archives de la Creuse, publié par M. Alfred Richard (*Chronique charentaise* du 30 décembre 1876), affranchit une serve, Louise de Ferrachat.

Digitized by Google

par M. l'archiprêtre Bouquin, le mariage de M. Joseph-Francois-Emmanuel Roby, ✻, médecin de première classe de la marine, né à Bayonne le 3 novembre 1858, de feu François Roby et de Jeanne-Eugénie Gras, avec Mlle Elise-Eugénie-Paule Candé, née le 27 novembre 1867, de François Candé, lieutenant de vaisseau, décédé en mer, et de Juliette-Angèle Alizart. Les témoins étaient pour le fiancé : MM. Pierre-Eugène Moursel, ✻, médecin principal de la marine, et Louis-Adrien Dufourcq, ✻, médecin de la marine de première classe ; et pour la fiancée : MM. Alizart, son grand-père, ancien juge de paix du canton sud de Rochefort, et Olivier Lassabatie, ✻, médecin de première classe de la marine.

—

Le 14 février, a été béni en l'église Saint-Pallais de Saintes le mariage de M. Alexis-Octave-Joseph-*Léon* Bergerat, principal clerc d'avoué à Paris, né à Neuilly-le-Réal (Allier) le 29 juin 1866, fils d'Edouard Bergerat, décédé à Neuilly le 17 décembre 1892, et d'Antoinette Martin, décédée à Neuilly le 5 avril 1882, avec Mlle Marie-Joseph-*Sarah* Taillasson, âgée de 26 ans, née à Saintes le 24 juin 1872 d'Alexis Taillasson, négociant, âgé de 79 ans, et de dame Marie-Louise Leblanc, âgée de 68 ans. Les témoins étaient pour l'épouse : ses beaux-frères, MM. Gustave Leblanc et Charles de Gouyon de Pontouraude, médecin de 1re classe de la marine, et pour l'époux : MM. Bergerat, son frère, et Benoit Guyot, inspecteur des enfants assistés de la Seine, son beau-frère.

—

Le 18 février a eu lieu, à la mairie de Rochefort, le mariage de M. Jean-Jules-Paul Chamfrault, ingénieur civil, né à Issoudun (Indre) le 27 avril 1869, fils de Clément Chamfrault, négociant, et de Hortense-Joséphine Deleaunne, avec Mlle Jeanne Petit, née à Rochefort le 24 juillet 1876, fille de M. Prosper-Frédéric Petit, négociant, et de dame née Joséphine Guillot. Les témoins étaient pour le marié : MM. Eugène Deleaunne, son oncle, propriétaire à Saint-Palais (Cher), et Antoine Chomette, son cousin, propriétaire à Saint-Gratien (Seine-et-Oise), et pour la mariée : MM. Antoine Auger, industriel à Elbeuf, et Antoine Parrain, pharmacien.

La cérémonie du mariage a eu lieu le lendemain 19 février, en l'église Saint-Louis. M. l'archiprêtre Bouquin a prononcé le discours d'usage.

—

Le 19 février, a eu lieu à La Rochelle le mariage de M. Henri-André-Charles Maubaillarcq avec Mlle Anne-Camille-Marie Dubois.

---

Digitized by Google

# VARIÉTÉS

## I

### LE THÉATRE EN AUNIS ET EN SAINTONGE

Documents inédits.

Au cours de recherches sur l'ancien théâtre en Poitou, j'ai relevé quelques documents concernant La Rochelle et Rochefort. Je crois qu'ils ne seront pas sans intérêt pour ceux de nos confrères qui seraient tentés d'écrire l'histoire des anciennes salles de spectacle de ces deux villes pendant le XVIII^e siècle.

Le premier de ces documents est une lettre de M^me d'Arsonval, artiste des théâtres de Bordeaux, Montpellier et Reims, qui demande aux directeurs de l'académie de musique de La Rochelle un engagement pour leur concert. J'ai respecté scrupuleusement le style de l'auteur; mais je me suis permis de rétablir l'orthographe, la lettre ayant été écrite sous la dictée, et simplement signée par M^me d'Arsonval. L'original, en ma possession, porte encore un charmant cachet aux initiales de l'artiste accolées à celles de son mari et surmontées d'une couronne de baron. Noblesse de coulisse, j'imagine. (Pièce n° I.)

J'ai déjà publié dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, d'après M. Bonnassies, un extrait de la consultation des comédiens français, pour Dumesny, directeur du théâtre de Rochefort, 15 mai 1775. Je donne cette fois l'original en entier, d'après le registre de la comédie française. (Pièce n° II.)

C'est à la même source que j'ai puisé la consultation du 26 décembre 1786 pour M^me Poirsin, directrice de La Rochelle, contre un de ses acteurs, Beaupré. (Pièce n° III.)

On voit par ces documents quelle importance avaient pris à cette époque les spectacles de La Rochelle et de Rochefort. M. Barbedette, dans son étude sur *Le théâtre rochelais* (1742-1862), a effleuré à peine le sujet. A ceux qui seraient tentés de le reprendre, je signalerai en particulier la direction de Ferville (1790 et 1802).

Vaucorbeil dit Ferville était un bon acteur de province, qui dirigea avec succès le théâtre de Nantes, du 8 avril 1791 au 13 mai 1794, celui de La Rochelle en 1790, et qui, après un séjour à Paris, où il se ruina dans l'entreprise de l'Odéon, revint diriger en 1802 les théâtres de La Rochelle et de Nantes. Son fils, Louis-Basile, naquit à Rochefort en 1783. C'est lui qui créa au théâtre de Madame, devenu plus tard le Gymnase, la plupart des pièces de Scribe. Il mourut le 13 août 1864, laissant un fils, Emmanuel-Auguste Vaucorbeil, compositeur de musique et directeur de l'Opéra, mort en 1884. Ferville se disait noble et marquis de Vaucorbeil.

Pour en finir avec les comédiens de cette époque, je signale-

Digitized by Google

rai le séjour à Rochefort au mois de janvier 1798 d'une actrice, Adélaïde Médier, qui intenta une poursuite en bigamie contre son époux Deschamps, directeur du théâtre d'Angers (1).

HENRI CLOUZOT.

*Pièces justificatives*

I

Lettre de Mme d'Arsonval aux directeurs du concert de La Rochelle, 21 août 1763. — *Original* (2).

« A Reims, le 21 aoust 1763 (Champagne).

Messieurs, il vous paraitra singulier que n'ayant pas l'honneur de vous connoistre, j'aye celuy de vous écrire pour vous proposer un sujet pour votre concert, si vous en avez un dans votre ville, comme on me l'a assuré, et que voicy le temps que l'on se pourvoye de l'une et l'autre part. Si mes talens pouvoient vous convenir, j'en serois enchantée, vû que j'ai entendu faire des récits de votre pays, qui me font désirer d'y aller. Voicy quel est mon genre :

Tous les premiers rôles, belle cadence, belle prononciation, beaucoup de goût et d'intelligence, pas musicienne à chanter à livre ouvert, mais quatre jours me suffisent pour un morceau ou rôle difficile, et sachant déjà et prête à chanter une quarantaine de roles que je puis me flatter de rendre au goût du public.

Vous direz sans doute, messieurs, que je me vante beaucoup. Mais ayant été reçue du public comme je l'ai été dans les endroits où j'ai paru, et que j'ai l'honneur de vous marquer ci-dessus, je crois estre dans le cas de vous parler vrai.

J'ai l'honneur de vous marquer que j'ai chanté pendant sept hivers de suite à Bordeaux, dans les deux premières années les seconds rôles, et les cinq autres hivers les premiers rôles de princesse. De là j'ai été appelée à Montpellier, au concert, par monsieur de Saint-Priest, intendant du Languedoc, où j'ai resté deux ans, toujours pour les premiers rôles. De là, j'ai voulu aller à Paris d'où je suis. Je me suis mariée. Ma fortune ayant changé, je me trouve dans le cas de reprendre l'état que j'avois quitté, et de m'aider de mon talent, que j'ai l'honneur de vous offrir. Je me flatte que ni vous ni moi n'aurions lieu d'en estre mécontens. Si mes talens vous étoient utiles, j'ai lieu d'espérer, messieurs, que vous voudrez bien me faire réponse

(1) QUERUAU-LAMERIE. *Notice sur le théâtre d'Angers*, pp. 148 et 188.

(2) Nous reproduisons quelques lignes de l'original avec l'orthographe du scribe :

« A Reims, le 21 aoust 1763, Champagne.

» Messieurs, ils vous paretera singulier que n'ayant pas l'honneur de vous connoistre, j'aye ce luy de vous écrire pour vous proposée un sujet pour votre concert, si vous en avée un dans votre ville, comme on me l'a assurée, et que voisy le temps que l'on ce pour vôye de l'un et l'autre par. Si mes talens pouvoit vous convenire j'en seroist en chanté, vû que j'ai entendû faire des ressie de vôtre pays qui me fait desirée d'y allée..... »

Digitized by Google

à lettre veue, à l'adresse ci-jointe, et suis en attendant avec considération,

Votre très humble et très obéissante servante,

D'ARSONVAL.

Messieurs, mon adresse :

A Mme d'Arsonval, chez la veuve Charpentier, à La Couture, près le grand Credo, à Reims en Champagne.

Si vous aviez besoin de mes talens pour rachever l'année, étant libre, je suis prête à vous joindre après avoir pris les arrangements usités en pareil cas. »

II

Consultation des comédiens français pour Dumesny, directeur des spectacles à Rochefort, contre Mlle Demeyrant, 15 mai 1775. — *Archives de la comédie française.*

« Sur l'examen fait des lettres et des engagemens contractés entre M. Dumesny, directeur des spectacles à Rochefort, et Mlle Demeyrant, sa pensionnaire, sur la difficulté élevée entre eux, la comédie françoise assemblée pense, comme elle l'a toujours pensé en cas pareil, que le défaut de talens d'un sujet, avéré ou non, n'est jamais une cause de rupture et tireroit à de trop grandes conséquences ; qu'il est toujours censé qu'un directeur a dû prendre des informations suffisantes sur les sujets avec lesquels il contracte, et ne s'être déterminé que sur ses besoins et d'après de bonnes informations ; que la médiocrité même des appointemens pour des emplois aussi considérables est la preuve que M. Dumesny n'a pas compté sur des talens de premier ordre ; que le respect dû aux engagemens est infiniment trop négligé ; qu'un engagement doit être sacré comme une lettre de change, et qu'elle voit toujours avec chagrin la légèreté avec laquelle on en contracte, au hazard même de payer des dédits qui ne dédommagent jamais suffisamment un directeur de la perte d'un sujet important. D'un autre côté, et c'est le cas présent, les appointemens d'un pensionnaire sont toute sa ressource et ne sont qu'une légère charge dans une grande entreprise. Si l'entrepreneur s'est laissé tromper, cette charge est la peine due à sa négligence ou à son empressement. Le sieur Dumesny en conséquence doit payer et se servir de Mlle Demeyrant, et elle s'efforcer par son zèle et son utilité à dédommager son directeur du malheur qu'elle a eu peut-être de ne pas plaire autant que tous l'auraient désiré.

Délibéré à l'assemblée de la comédie française, le lundi 15 mai 1775. Et ont signé : MM. Préville, Brizard, Molé, Dalainval senior, Monvel, des Essarts ; MMmes Dumesnil, Drouin, Bellecour, Doligny, Fanier. »

(Rég. concernant les consultations de la province.)

III

Consultation de la comédie française pour Mlle Poirsin, directrice de La Rochelle, contre Beaupré, 26 décembre 1786 :

Digitized by Google

« Du mardi 26 décembre 1786.

La comédie française consultée a décidé que la Dlle Poirsin, directrice de La Rochelle, a droit d'exiger que le Sr Beaupré tienne l'engagement qu'il a contracté avec elle ; mais que, si la dlle Poirsin accepte le dédit proposé par le Sr Beaupré, les 600 l. des deux dernières représentations doivent être comprises avec les appointements dudit Sr Beaupré pour en faire la totalité.

Signatures autographes de : Des Essarts ; Delarive ; Saint-Fal ; Saint-Prix ; Florence ; Laurent ; Dazincourt ; Maudet Fleury ; Bellemont, et de Mmes Surin ; de La Chassaigne ; Joly ; Petit ; Perrin-Thénard ; de Vienne ; de Bellecour ; de Raucourt. »

(Original. Archives de la comédie française.)

—

## II

### SAVINIEN CYRANO ET BERGERAC

Le dernier numéro de la *Revue de Saintonge*, XVIII, p. 15, a bien dit que, contrairement à l'assertion d'un journaliste parisien, le Bergerac dont Cyrano portait le nom n'était point « une toute petite bourgade qui faisait partie de la seigneurie des sires de Pons en Saintonge » ; mais il n'a pas dit où était ce Bergerac qui n'était pas non plus la ville de Bergerac. M. Pierre-Ant. Brun, censeur des études au lycée de Rochefort, qui fait une étude spéciale de l'auteur du *Voyage dans la lune*, dit Savinien Cyrano de Bergerac, fils d'Abel, sieur de Cyrano, écuyer, seigneur de Mauvières, *Bergerac* et Saint-Laurent, « terres sises près du Mesnil, entre Chevreuse et Dampierre ». Donc Bergerac est en Seine-et-Oise. A.

*
* *

Monsieur le directeur, la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, dans sa 1re livraison de 1898, t. XVIII, p. 15, a consacré quelques lignes à Cyrano de Bergerac, à l'occasion du drame en vers de M. Rostand. Elle s'est demandé quel était ce Bergerac que la famille de Cyrano avait accolé à son nom patronymique. — Ce fief n'était pas situé en Saintonge, ni en Gascogne, ni en Périgord. Une communication faite, en 1875, par le vicomte de Gourgues, à la société historique du Périgord, a établi que les Cyrano — parisiens dès le XVIe siècle — possédaient le fief, terre et seigneurie de Bergerac, appelé anciennement Sous-Foirets ou Sous-Forêts, dans la paroisse de Saint-Forget, entre Chevreuse et Rambouillet, qu'ils tenaient en plein fief de Charles de Lorraine, duc de Chevreuse. Bergerac, qui a repris son nom primitif de Sous-Forêts, est un village à trois kilomètres de Chevreuse (Seine-et-Oise), sur les bords de la rivière de l'Yvette.

Nous avons emprunté ces détails précis à la thèse de doctorat ès lettres de M. P.-A. Brun, soutenue en Sorbonne le 28 février 1893 : *Savinien de Cyrano Bergerac, sa vie et ses œu-*



Digitized by Google

*vres d'après des documents inédits.* (Paris, Armand Colin et Cie, 1893, in-8°, p. 5.) Ce travail, très consciencieux, témoigne d'infatigables recherches et apporte la plus intéressante contribution à l'histoire littéraire du XVIIe siècle.

SAULNIER, conseiller à la cour d'appel de Rennes, ancien président de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

*
* *

Dans une brochure pleine d'érudition intitulée : *Le dernier mot sur l'origine parisienne de Cyrano avec explication de son surnom de Bergerac* (Ribérac, imp. Condon, 1889, in-8°, 24 pages), M. Dujarric-Descombes, vice-président de la société archéologique du Périgord, a établi d'une manière irréfutable que le Périgord doit renoncer à inscrire au nombre de ses célébrités l'auteur du *Pédant joué*, dont la famille n'était pas même originaire de Bergerac. Cédant à l'évidence, la ville de Périgueux a débaptisé la rue *Cyrano* qui est devenue la rue des *Mobiles de Coulmiers*, tandis que la municipalité de Bergerac s'obstine à conserver une rue *Cyrano*. La dissertation de M. Dujarric-Descombes est accompagnée d'une carte donnant les possessions de la famille Cyrano dans le duché de Chevreuse en 1601. C'est là que se trouve Bergerac ou Sous-Forêt, dépendant aujourd'hui de la commune de Saint-Forget, canton de Chevreuse, arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise). La carte de l'état-major donne Sous-Forêt, nom actuel de l'ancien Bergerac, qui était un surnom imposé par la famille Cyrano. On sait que le célèbre écrivain fut baptisé à Paris le 6 mars 1619, sous le prénom de Savinien, et qu'il était fils d'Abel de Cyrano, écuyer, sieur de Mauvières, et d'Espérance Bellanger.

Ces détails sont confirmés par un article *Cyrano de Bergerac* de M. Dujarric-Descombes lui-même, dans un article du *Journal de la Dordogne* du 8 février dernier.

J. P.

*
* *

En 1893, M. Pierre-Ant. Brun, alors professeur au lycée de Foix, aujourd'hui censeur au lycée de Rochefort, a présenté à la faculté de Toulouse, avec une thèse latine : *De bellis pro religione susceptis in regione Fuxensi*, une thèse française qui lui a valu le titre de docteur ès lettres : *Savinien de Cyrano-Bergerac, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits* (Paris, A. Colin, 1893, in-8°, 382 pages). C'est ce volume qu'il faut lire pour connaître exactement tout ce qui se rapporte au personnage. Des deux parties l'une est la biographie de Cyrano et comprend sa famille, sa vie, son éducation, son caractère, puis ses amis, son groupe, l'histoire de son esprit ; la seconde étudie les œuvres : *Lettres, Le pédant joué, La mort d'Agrippine, L'autre monde ou les états et empire de la lune, Histoire de la république du soleil, etc.*, Il y a là des recherches considé-

Digitized by Google

rables et sur tous les points, qui indiquent une connaissance profonde du sujet et du temps littéraire où vécut Cyrano. L'auteur explique le nom de Bergerac qui lui a été donné. Ce sont les frères Parfait qui l'ont fait naître à Bergerac, chef-lieu d'arrondissement de la Dordogne, et les historiens locaux n'ont pas manqué, par vanité de clocher, de répéter l'erreur : « Que signifierait son nom de Cyrano-Bergerac, si cet écrivain était né à Paris, comme on le prétend ? », disait encore en 1875 Fourgeaud-Lagrèze. Et tout récemment, ainsi que nous l'avons cité *(Revue de Saintonge*, XVIII, 15*)*, un journal parisien plaçait le Bergerac en Saintonge, et cela d'après une phrase de M. Brun lui-même, mal lue : « Bergerac (la ville périgourdine) fut d'abord une bourgade, simple seigneurie possédée par les sires de Pons en Saintonge. » Les sires de Pons possédaient Bergerac, bourgade du Périgord. Nous savons maintenant que le Bergerac de Cyrano est en Seine-et-Oise. Que d'autres erreurs M. Brun rectifie, et avec beaucoup d'esprit !

La pièce de M. Edmond Rostand nous a un peu idéalisé le personnage ; c'est le grossissement de la scène. M. Brun s'est donné le plaisir — plaisir de lettré délicat et d'auteur malin — de relever dans la *Revue bleue* du 22 janvier les petites entorses que le drame a données à la vérité. Ne touchez pas à mon bonhomme, même pour en faire un héros. Son article est très spirituel ; il n'avait du reste qu'à puiser dans son livre. Les lecteurs seront certainement charmés de tant de détails racontés avec verve, et de tant de dissertations littéraires faites avec un grand savoir et un talent qui rendent charmants les chapitres les plus techniques en apparence.

Quel dommage vraiment que Bergerac ne soit pas en Saintonge ! Nous aurions eu plaisir à nous étendre sur un quasi saintongeais. Mais M. Brun est un aunisien par son séjour à Rochefort. C'en est assez pour que nous signalions ce livre savant et intéressant.

L. A.

*
* *

Et puisqu'il est question de Bergerac, je mentionne un sceau qui porte le nom de cette ville. Il appartient à M. Philippe Delamain, qui m'en a communiqué l'empreinte. Sceau de 0,03 de forme ovale, représentant saint Martin à cheval donnant la moitié de son manteau à un pauvre béquillard. En légende :

† SIGILLVM. CON. FF. MINO. BRAGERACI.

C'est le *sceau du couvent des frères mineurs de Bergerac.* Il peut intéresser quelques uns de nos confrères de la société historique du Périgord. Peut-être a-t-il été publié dans la *Sigillographie du Périgord* (1880-1882) de M. Philippe de Bosredon.

A.

—

Digitized by Google

## III

### LES DU PATY DE CLAM. — LES ÉTRANGERS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

« A-t-on remarqué, demande le *Gaulois* du 15 janvier, que dans les procès Dreyfus et Esterhazy il n'a guère été question que de noms étrangers ? Le nom des Dreyfus, si alsaciens qu'ils soient, est essentiellement allemand; celui du commandant du Paty de Clam est d'origine irlandaise, et celui du commandant Esterhazy est d'origine hongroise... »

Je ne dis rien des autres; mais pour M. du Paty il y a une grosse erreur. Les Mercier du Paty sont d'origine saintongeaise et aunisienne. Le nom patronymique Mercier n'a rien d'exotique ; quant aux fiefs Paty et Clam ils sont situés en Saintonge : le Paty, dans la commune de Clion, je crois, et Clam est le chef-lieu d'une commune, toutes deux de l'arrondissement de Jonzac. Le premier de la famille, Etienne Mercier, était échevin de la ville de La Rochelle en 1474 ; noble homme Guillaume Mercier, seigneur du Treuil-aux-Filles, fut maire de cette ville en 1494 et père de Jacques-Etienne Mercier, échevin de La Rochelle en 1526, en faveur duquel la terre du Paty fut érigée en fief noble par François Ier. Les armes sont : *D'argent au chevron de gueules surmonté d'un croissant de sinople accompagné de deux quintefeuilles de gueules en chef et d'un lion passant de même en pointe.* Quand le colonel du Paty commandait un régiment en Afrique, il mettait le plus qu'il pouvait le croissant en relief : cela faisait grand plaisir aux Arabes.

La famille est demeurée en France, s'est alliée en Saintonge et a rempli des charges dans la région. Charles-Jean-Baptiste Mercier du Paty de Clam, seigneur dudit lieu, de Bussac près de Saintes, terre et châtellenie de Clam, Saint-Germain de Lusignan, Saint-Georges de Cubillac, Lussac près de Jonzac, etc., président du conseil supérieur du Cap français à Saint-Domingue, président-trésorier de France à La Rochelle et membre de l'académie de cette ville, savant très distingué, eut de Louise-Elisabeth Carré de Sainte-Gemme, dame du marquisat de Clam et de Bussac, deux fils : 1° Louis Mercier, né en 1746, décédé en 1782, maréchal des camps et armées du roi, membre des académies de La Rochelle et de Bordeaux, chimiste, helléniste, auteur d'un traité d'équitation et d'un certain nombre d'ouvrages. Voir *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. Ier, p. 125, *Les du Paty à Bussac*, t. VI, p. 54; 2° Charles-Marguerite-Jean-Baptiste du Paty, seigneur de La Suze, de Bussac, du Treuil-Chartier (1746-1788), avocat général au parlement de Guienne et président à mortier au même parlement, auteur des *Lettres sur l'Italie, Lettres sur la procédure criminelle en France, Mémoire pour trois hommes condamnés à la roue*, etc.; de Marie-Louise Fréteau de Peny et de Saint-Just (1749-1826), qu'il avait épousée en 1769, il eut sept enfants : 1° Charles-Henri, statuaire, membre de l'institut, né en 1771, mort à Paris le 22 septembre 1825, qui épousa sa cousine

Digitized by Google

Annette-Paméla Cabanis, fille du comte Cabanis, sénateur, et de Charlotte de Grouchy; 2° Eléonore-Charlotte-Marie, morte en 1848, veuve d'Elie de Beaumont, dont deux fils; 3° *Emmanuel*-Félicité-Louis, ancien capitaine du génie maritime, hydrographe, membre de l'académie française (1775-1851); 4° Louis-Michel-Auguste, massacré à Saint-Domingue le 1er frimaire an X; 5° Louis-Marie-*Adrien*-Jean-Baptiste (1779-1832), président de chambre à la cour de cassation, décédé en 1832; 6° Marie-Elisabeth-*Françoise*, dite Fanny, épouse de son cousin germain Charles-François Mercier du Paty de Clam, fils du célèbre écuyer, morte à Ligugé, près de Poitiers, le 24 octobre 1861; 7° Anne-Marie-Marguerite-*Adèle*, morte à Conflans, près Paris, le 29 avril 1839, religieuse du Sacré-Cœur, veuve de Xavier de Laugerie, mort à Moysen (*La noblesse de Saintonge*, par M. de la Morinerie, p. 193). C'est d'Adrien Mercier du Paty de Bussac et de Marie-Jacqueline Bidermann qu'était fils Antoine-*Amédée* Mercier du Paty, marquis de Clam, né à Paris le 18 février 1815, mort à Toulouse chez son filsle 3 mai 1887, colonel au 3e régiment de spahis, au 7e et au 2e dragons, général de brigade le 27 février 1873. Voir *Revue de Saintonge*, VII, 242. D'Adèle-Marie Bayard de La Vingtrie, fille d'un inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, mariée à Paris en 1845, le général du Paty de Clam a laissé trois enfants: une fille religieuse de Saint-Vincent de Paul, aujourd'hui décédée; Armand-Auguste-Charles-*Ferdinand*-Marie et Antoine-Auguste-Hippolyte-Marie, capitaine d'infanterie. Ferdinand Mercier du Paty de Clam, commandant d'état-major, a eu d'une première femme, Charlotte Darras, mariée à Angoulême (octobre 1877), morte à Cannes, âgée de 30 ans, le 1er avril 1889, trois fils : Jacques, François et Michel. Il a épousé en secondes noces (avril 1894), à Paris, Mlle Nau de Champlouis, fille du baron de Champlouis et de la baronne née comtesse d'Ursel. Il est bien difficile de voir dans toute cette famille une origine irlandaise. L. A.

***

— Le *Gaulois* est plus exact dans le reste de son article, il cite: « dans les plus hautes charges militaires, des étrangers dont le loyalisme n'a jamais fait doute: un connétable de France, Charles de Castille, dit Charles d'Espagne, tué au service de la France en 1443; et en 1424, un autre connétable étranger, Jean Stuart, comte de Buchan et de Douglas; l'avant-dernier connétable lui-même, le duc de Luynes, descendait des Alberti de Florence; c'est le seul connétable qui ait laissé une descendance directe jusqu'à nous.

Parmi les maréchaux, les Italiens sont très nombreux: Trivulce, nommé en 1500, qui servit la France comme son père, mais sans quitter l'Italie; en 1544, Jean Caraccioli, prince de Melfi; dix ans plus tard, Pierre Strozzi; puis Honorat de Savoie, créé marquis de Villars; Albert de Gondi, duc de Retz; Alphonse Corso, dit le maréchal d'Ornano; Concini, qu'on a appelé le maréchal d'Ancre, du nom de son marquisat.

Digitized by Google

Après les Italiens, les Allemands :

Gaspard de Schomberg, né en Saxe, faisait ses études à Angers quand les catholiques assiégèrent la ville. Il se met à la tête des huguenots, est vaincu, passe à l'armée de Condé, puis se rallie aux troupes royales et se distingue à Moncontour, auprès de Henri III. Son frère, Georges de Schomberg, est tué à dix-huit ans, dans le duel célèbre des mignons ; le fils de Gaspard, Henri, comte de Schomberg, maréchal de France en 1625, c'est lui qui vainquit le maréchal de Montmorency à Castelnaudary. Son fils, Charles de Schomberg, aussi maréchal de France, devint duc d'Halluin par sa femme. En 1675, un autre Schomberg, qui n'est pas de la même famille, est nommé maréchal de France ; mais protestant, la révocation de l'édit de Nantes le force à quitter la France ; il va servir la Prusse, puis la Hollande et se fait tuer en Angleterre au service de Guillaume d'Orange (1690).

Un autre allemand, le comte de Rantzau, vient servir en France et reçoit le bâton de maréchal en 1645 ; le maréchal de Saxe, bâtard de maison royale, fut l'arrière-grand-père de Mme Georges Sand, par sa fille naturelle, Aurore de Saxe.

La Suède nous a donné un maréchal de France avec le chevalier d'Asfeld : nous le lui avons rendu avec Bernadotte. Le Danemark nous a donné aussi un maréchal, avec le comte de Lowendall, descendant des rois de Danemark par bâtardise ; l'Angleterre, le maréchal Berwick, fils naturel de Jacques II, et son fils, duc de Fitz-James, aussi maréchal de France ; l'Irlande, le maréchal O'Brien (1757) ; le maréchal de Mac-Mahon ; les Macdonald, dont un glorieux maréchal, duc de Tarente ; les Clarke, dont le général Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre en 1808 ; la Hongrie, les colonels Esterhazy ; le maréchal (1758) Ladislas, comte de Berczeni, plus connu sous le nom de comte de Bercheny ; la Pologne, deux maréchaux : Rosen, nommé en 1703, et le prince Poniatowski, nommé en 1813 ; enfin, le maréchal de Lauriston, nommé en 1823, était le descendant de Law, le célèbre financier qui nous vint d'Ecosse ; les ducs de Broglie, dont trois maréchaux et tant d'illustrations de toute sorte, étaient de Chieri, en Piémont.

Les Brancas, dont un maréchal, marquis de Céreste, nommé en 1741, étaient des Brancaccio, de Naples ; le glorieux Masséna, duc de Rivoli, était de Nice qui n'était pas encore terre française. A Fontenoy, la brigade irlandaise commandée par Lally-Tollendal a été presque entièrement détruite, et n'a pas peu contribué par cette bravoure sans pareille au gain de la bataille. Quantité de familles irlandaises sont venues s'établir en France à la chute des Stuarts et ont brillamment servi dans nos armées : les comtes de Mac-Carthy, les O'Neill, les O'Mahony, les O'Brien, les O'Byrn, les Clamcarthy, les de Woghan, les Fitz-Gerald, les Fitz-Henri, les O'Tool, les O'Farell, les O'Connor.

Enfin, la Grèce nous a donné Bourbaki.

Digitized by Google

*
* *

Pour faire le pendant de ces notes du *Gaulois*, on pourrait chercher dans la collection du *Figaro*, vers les premiers jours de septembre 1896, un article très intéressant, très méthodique, intitulé : « Les noms français dans l'armée allemande. » Les noms y sont classés par provinces; il n'y est fait aucune mention de la Saintonge. Pourtant les La Mothe-Fouqué, d'autres noms peut-être, ne sont-ils pas encore représentés dans l'armée allemande ?

Charles, baron de La Mothe-Fouqué, seigneur de Saint-Surin, Tonnay-Boutonne et La Grève, fugitif pour cause de religion, épousa l'an 1687, en Angleterre, une jeune fille de 17 ans, Suzanne de Robillard, qui nous a laissé un récit de son évasion de La Rochelle à Chichester. Voir *Revue*, t. x, p. 186. De cette union vinrent trois fils ; l'aîné entra au service de la Saxe électorale et mourut colonel prussien ; le plus jeune passa sa vieillesse à Celle comme lieutenant colonel hanovrien en retraite ; le cadet est devenu célèbre comme général prussien et ami de Frédéric le Grand ; c'est Henri-Auguste, baron de La Mothe-Fouqué, major général en 1745 et lieutenant général en 1751, mort à Brandebourg en 1774, laissant des *Mémoires* publiés (1788) en allemand et en français, et sa correspondance avec Frédéric. De son union avec Elisabeth-Marie Masson il eut une fille et deux fils, dont l'un, officier de dragons, épousa la fille de Schlegel, maréchal de la cour de Dessau, qui lui donna Frédéric-Henri-Charles de La Mothe-Fouqué (1777-1843), auteur, ainsi que sa femme Caroline de Briest, de nombreux ouvrages dont un seul, *Ondine*, a été traduit en français (*Revue*, t. vi, p. 61).

Ce que le *Figaro* ne dit pas, c'est que des noms français ne se retrouveraient plus facilement aujourd'hui, les officiers qui les portaient ayant pris des noms allemands après la bataille d'Iéna ; d'autres ont conservé leurs noms en y ajoutant des noms allemands, par exemple le général Bronsart de Schellendorf.

En 1870, à l'armée de la Loire, un prisonnier allemand regardait attentivement un général français qui lui dit : « Qu'avez-vous donc à me regarder ainsi ? — Mon général, vous ressemblez tellement au mien qu'il me semble que je le vois. — Comment se nomme-t-il donc, votre général ? » Le prisonnier le nomma et il se trouva que les deux généraux étaient cousins.

Un officier allemand, M. de Villiers, descendant lui aussi de réfugiés protestants, fut tué précisément à Villiers, près de Paris, lieu d'origine de sa famille. Un autre, M. de Parseval, fut logé dans une maison où il avait des parents.

Il y a quelques années, lors des grandes manœuvres qui se terminèrent par la revue passée par le général Boulanger sur le plateau de Saint-Simeux, près Châteauneuf, les attachés militaires étrangers vinrent dîner à Barbezieux à l'hôtel de la *Boule d'or* ; il y avait parmi eux le lieutenant-colonel de Vil-

Digitized by Google

liaume, attaché allemand, et le capitaine de Moulin, attaché hollandais.

J. P.

—

## IV

### FAMILLE VIVIER DE LA ROCHELLE

Cette famille, qui comptait parmi ses membres des conseillers au parlement de Paris, aux XIVe, XVe et XVIe siècles, professait la religion protestante.

Jehan Vivier, qui fut reçu conseiller le 2 juillet 1572 (Archives nationales, section judiciaire, n° 1636 × 1a), fut désigné par la cour pour faire exécuter un arrêt de condamnation contre les auteurs de prédications ayant pour objet de s'opposer à l'enregistrement de l'édit de Nantes. Il s'attira ainsi la haine implacable des ligueurs, et, sa vie ayant même été menacée, il fut contraint de se retirer en Saintonge, d'où sa famille était originaire. Cette famille portait pour armes: *D'azur au cygne d'argent nageant sur des ondes de même, accompagné en chef de trois étoiles d'or; l'écusson timbré d'un heaume de face.*

Un des parents de ce Jehan Vivier, qui s'appelait aussi Jehan (son fils, croyons-nous), fut avocat au parlement de Paris, seigneur de Villetaneuse. « Ayant eu l'honneur d'exécuter les ordres d'Henri IV dans la réduction des villes de Nantes, Senlis et Saint-Denis, en 1594, il avait mérité déjà par ses services la bienveillance particulière du roi. » (Archives nationales, section historique, MM. n° 818[1].)

Comme descendant de ce Jehan Vivier, avocat au parlement de Paris, nous trouvons Jehan Vivier, né le 30 novembre 1587, qui fut notaire royal à Saintes, et qui épousa à La Tremblade, le 4 avril 1602, Marie Bouhier, de Saint-Sornin de Marennes; il décéda le 5 décembre 1658.

C'est à partir de ce Jehan Vivier que nous pouvons établir une filiation exacte.

Jehan Vivier et Marie Bouhier eurent: Jehan, ci-après, et Marie, qui épousa Samuel Rondeau.

I. Jehan Vivier, honorable homme, avocat en la cour du parlement de Bordeaux et au présidial de Saintes, ancien de l'église protestante de cette dernière ville, épousa Jehanne Soulard, fille de noble homme Estienne Soulard, procureur au présidial de Saintes. Ils eurent neuf enfants: 1° Jehan, né à Saintes, le 3 septembre 1612, qui donna une preuve de courageux dévouement à la cause protestante, ainsi que le rapporte Mervault *(Histoire du siège de La Rochelle en 1628).* Bien que très jeune, il accompagna, en Angleterre et en Hollande, le pasteur Philippe Vincent, député par le parti protestant. Après avoir rempli sa mission, Philippe Vincent remit à trois messagers différents une lettre confidentielle pour Guiton, maire de La Rochelle. Le jeune Vivier, l'un d'eux, parvint seul à rentrer à La Rochelle, le 8 avril 1628, après avoir traversé, au péril de sa vie, les lignes de l'armée royale. Après avoir remis sa dépê-

Digitized by Google

che au maire, il fit connaître qu'une attaque était préparée contre la place pour la nuit suivante. On commencerait à canonner La Rochelle de tous les forts qui l'environnaient, en lançant des boulets à feu, et, pendant que les assiégés seraient occupés à les éteindre, on s'efforcerait de s'emparer de la ville. La canonnade commença; mais les Rochelais, avertis à temps, avaient si bien pris leurs précautions que le feu ne fut mis nulle part et que les royalistes ne tentèrent pas l'attaque projetée ; 2° Paul, né à Saintes, le 20 octobre 1613 ; 3° Jacques, né le 29 juin 1615 ; 4° Etienne, né le 3 février 1619, fut avocat au parlement de Paris, et il épousa Marie Mage de Fiefmelin, dame de Diconche, fille de Jacques de Fiefmelin, seigneur de Diconche, et de Marie Johanneau ; il est mort en juin 1698 ; 5° Marie, née le 23 août 1621, qui épousa Josué Sauxay, seigneur de La Besne ; 6° Pierre, né le 10 mars 1624 ; 7° Daniel, né le 6 juillet 1625 ; 8° Isaac, né le 27 août 1626 ; 9° Jacques, né le 1er septembre 1631, fut docteur-médecin à Marennes, et il épousa Anne Baud, fille de Pierre Baud, seigneur de La Bouchardière, suivant contrat reçu par Chaillé, notaire à Saintes, le 21 février 1657.

II. Etienne Vivier, 4e enfant de Jehan Vivier Ier, et Marie Mage de Fiefmelin eurent : 1° Daniel, né en 1654, décédé en 1691 ; il fut avocat au présidial de Saintes ; il épousa, en premières noces, le 17 février 1678, Suzanne Meschinet et, en secondes noces, le 1er août 1683, Jeanne Bion. Ils eurent plusieurs enfants qui habitèrent les Antilles françaises, notamment René-Gédéon Vivier, né le 10 juin 1684, qui fut capitaine d'infanterie, décédé sans postérité vers 1760 ; 2° Marie, dame de Diconche, épousa Isaac Michel, procureur du roi en l'élection de Saintes, fils d'Isaac Michel, seigneur engagiste du domaine royal de Saintes, élu en l'élection, et de dame Marie Guyeau de Boissiran ; 3° Anne, qui épousa Daniel Orillard, ministre du saint évangile, dernier pasteur de l'église de Saintes, avant la révocation de l'édit de Nantes ; 4° Henriette, qui épousa Jean Grolleau, seigneur de Charuaud, demeurant à La Taillée, paroisse de Chaniers.

III. Jacques Vivier, 9e enfant de Jehan Vivier Ier, et Anne Baud eurent : 1° Marie, née le 11 mai 1658 ; 2° Judith, née le 24 février 1664 ; 3° Abraham, né en 1666, décédé le 19 juin 1668 ; 4° Jean, qui suit, né le 22 décembre 1672, qui vint s'établir à La Rochelle, où il épousa à Saint-Sauveur, le 29 juillet 1704, Esther de Pont, fille de Paul de Pont et de Suzanne Bernon, qu'il perdit le 15 septembre 1733, âgée de 62 ans (acte de Soullard, notaire).

IV. Jean Vivier, 4e enfant de Jacques, se voyant interdit, comme protestant, la plupart des professions, se livra au commerce maritime que le roi tenait à encourager et pour lequel, par édit, il avait autorisé tous les gentilshommes à faire le commerce en gros sans pour cela déroger à leur noblesse. Le 5 septembre 1718, il acheta de Michel Dergny une maison, sise rue du Chariot-d'Or, connue sous le nom de *La ville d'Anvers*, où il établit une raffinerie de sucre ; puis, rue Chef-de-Ville, une maison

Digitized by Google

connue sous le nom des *Vieux amis*, où il fit sa demeure ; et de Louis-Auguste David, une raffinerie sise à côté de sa maison d'habitation, laquelle avait appartenu à Richard Créagh. A cette époque on désignait encore chaque maison par un nom particulier, inscrit sur une enseigne; les maisons des plus humbles, comme celles des plus riches négociants, qu'on appelait simplement marchands, étaient toutes ornées ainsi, ce qui devait faire la joie des flâneurs. Il acheta, en 1732, la seigneurie de Vaugouin. Le domaine et château de Vaugouin, près La Rochelle, fut érigé en seigneurie, avec indication de devoirs, droits et privilèges féodaux, par acte du 25 mai 1613. Jean Vivier, étant gentilhomme de la maison du roi, prit le titre de seigneur de Vaugouin.

Lors de la première élection à la chambre de commerce, le 31 juillet 1721, il fut élu syndic, puis nommé directeur de cette compagnie, le 18 juillet 1730, malgré les vives oppositions faites par la juridiction consulaire, qui ne voulait pas qu'un négociant protestant pût présider cette assemblée. (Voir *La juridiction consulaire et la bourse de commerce de La Rochelle*, par Emile Garnault, 1896.)

Il mourut, le 22 avril 1737 (acte de Soullard, notaire), laissant une fortune qui se montait à 876.000 livres, somme extrêmement considérable pour l'époque (partage du 7 août 1737). De son mariage avec Esther de Pont, il eut: 1° Jean, qui suit; 2° Elie, qui suivra; 3° Paul, qui viendra après les deux aînés.

V. Jean Vivier fut baptisé à Saint-Sauveur le 25 janvier 1706; écuyer, il continua à exploiter la raffinerie *La ville d'Anvers*, qu'il tenait de son père et fut élu syndic de la chambre de commerce le 2 août 1745. On le trouve armateur, en 1747, du navire *le Saint-Charles* de 130 tonneaux, capitaine Etienne Coindet, à destination de Saint-Domingue. Il épousa, en premières noces, une demoiselle Rasteau, morte en 1737, sans enfants; et, en secondes noces, à Bordeaux, le 9 janvier 1741, église Saint-Michel, Marie-Elisabeth Auboyneau, fille de feu Louis Auboyneau et d'Elisabeth Ferré, de laquelle il eut sept enfants: 1° Louis-Elie, né le 14 janvier 1742, qui viendra après le n° VII; 2° Elisabeth-Judith, baptisée à Notre-Dame le 29 mai 1743; 3° Suzanne-Sara, baptisée même paroisse le 11 septembre 1744; 4° Jean-Paul, né le 2 novembre 1745, décédé en 1749; 5° Françoise-Esther, baptisée même paroisse le 24 novembre 1746; 6° Marie-Elisabeth, née le 8 janvier 1748, décédée le 3 août 1749; 7° Anne-Elisabeth, baptisée même paroisse le 22 mai 1749, décédée le 5 février 1750. Jean Vivier mourut à La Rochelle le 3 juin 1749 (acte de Crassous, notaire).

VI. Elie Vivier, 2e enfant de Jean Vivier, fut baptisé à Saint-Sauveur le 26 mai 1708; écuyer, gentilhomme de la maison du roi, seigneur de La Bouchardière, terre noble qu'il vendit, en 1755, à Jean-Isaac Thouron, armateur à La Rochelle, il épousa Françoise-Renée Rocaute, fille de Jean-Baptiste Rocaute, négociant à La Rochelle, de laquelle il eut quatre enfants: 1° Elie,

Digitized by Google

baptisé à Saint-Sauveur le 12 octobre 1746, qui viendra au n° IX; 2° Marie-Esther ; 3° Judith-Françoise, qui épousa, église réformée, le 26 janvier 1764, Nicolas vos Schaaff; elle décéda, sans postérité, le 15 novembre 1768; 4° Marie-Anne-Félicité, baptisée à Saint-Sauveur le 1er avril 1749.

Comme négociant-armateur, Elie Vivier arma : en 1740, le *Phénix*, de 230 tonneaux, capitaine Louis Brillouin, pour Guinée; en 1743, l'*Adélaïde*, de 91 tonneaux, capitaine Denis Macarty ; en 1744, la *Princesse Antiope*, de 125 tonneaux, capitaine François Bertho; en 1744, l'*Adélaïde*, de 91 tonneaux, capitaine Denis Macarty, tous trois pour la Martinique ; en 1745, le *Grand Scipion*, de 150 tonneaux, capitaine Denis Macarty, et en 1746, la *Grande Amazone*, de 550 tonneaux, capitaine Thomas Marchand, pour Saint-Domingue ; en 1747, le *Grand Scipion*, de 150 tonneaux, capitaine Charles Maillet, pour le Canada ; l'*Aunis*, de 140 tonneaux, capitaine Denis Macarty, pour la Louisiane ; la *Grande Amazone*, de 550 tonneaux, capitaine J. Desvier, pour Saint-Domingue ; en 1748, la *Sultane*, de 180 tonneaux, capitaine Charles Bouché, pour le Canada, et le *Triton*, de 70 tonneaux, capitaine Pierre Collet, pour Saint-Domingue; en 1751, le *Voltigeur*, de 95 tonneaux ; en 1752, l'*Aimable Marguerite*, de 120 tonneaux ; en 1758, le *Montplaisir*, de 130 tonneaux, tous trois pour le Canada ; en 1763, la *Marguerite*, de 102 tonneaux, pour la Guadeloupe.

Il perdit successivement, capturés par les Anglais, la *Princesse Antiope*, le *Grand Scipion* et l'*Aunis*. Le premier de ces navires pris, le 4 mai 1745, revenant de la Martinique en France, valait 33.000 livres et sa cargaison 120.800 liv. ; le deuxième fut repris sur les Anglais par un vaisseau de Harfleur et conduit à Morlaix, ayant perdu son équipage, prisonnier à bord du vaisseau anglais de 60 canons qui l'avait d'abord capturé ; le troisième fut pris le 29 avril 1748. Malgré ces pertes, Elie Vivier put continuer ses armements. Elu syndic de la chambre de commerce, le 21 juin 1743, il en devint le directeur le 23 juin 1763. Il mourut, en cette charge, en 1764.

VII. Paul Vivier, 3e enfant de Jean Vivier, né à La Rochelle le 16 août 1714, fut envoyé à Londres, pour y apprendre le commerce ; il y était, lorsque son père fit son testament (acte de Soullard du 11 juin 1730) ; il n'avait alors que 16 ans. C'était une habitude, dans les familles protestantes, d'envoyer les enfants à l'étranger, pour les soustraire aux influences catholiques et les mettre à même d'apprendre une langue qui pût leur être utile. Il était écuyer, gentilhomme de la grande fauconnerie du roi (brevet du 10 août 1740), seigneur de Vaugouin et du Nolleau. Etant négociant-armateur, il fut élu syndic de la chambre de commerce le 30 juin 1751 ; il arma : en 1739, le *Triton*, de 250 tonneaux, capitaine Paul Vallée, pour Saint-Domingue ; en 1740, le *Triton*, de 250 tonneaux, capitaine Macarty ; et en 1743, le *Triton*. de 250 tonneaux, capitaine André Prévost, pour la Louisiane. Ce navire, se rendant à sa destination, fut pris par les An-

Digitized by Google

glais. Il était estimé 48.605 livres et sa cargaison 247.367 livres; cela fit suspendre, pendant quelques années, les armements de Paul Vivier, qui les recommença en 1750, armant: le *Jean-Elie*, de 230 tonneaux; en 1754, le *Jean-Elie*, de 230 tonneaux, et, en 1755, le *Jean-Elie*, de 230 tonneaux, capitaine Boulineau, pour Saint-Domingue.

Il épousa, suivant contrat de Hirvoix, notaire, du 26 août 1737, Anne-Marie Rocaute, fille de Jean-Baptiste Rocaute, négociant à La Rochelle, de laquelle il eut sept enfants : 1° Jean-Élie, baptisé à Saint-Sauveur le 31 août 1738, écuyer ; il entra, en 1761, après avoir fourni les preuves de noblesse exigées, à l'école de Mézières, comme lieutenant en second-élève; il devint, successivement, ingénieur du roi ; capitaine du génie, en 1772; chevalier de Saint-Louis, le 2 mars 1789; chef de bataillon, le 8 février 1792 ; et il fut tué au siège de Landau, en 1795, étant lieutenant-colonel ; 2° Françoise-Esther, baptisée à Notre-Dame le 21 septembre 1739 ; 3° Anne-Marie, née en 1740, morte en 1753 ; 4° Paul, baptisé à Saint-Barthélemy le 22 janvier 1742 ; 5° Judith-Henriette, baptisée même paroisse le 7 mai 1744 ; elle épousa Bertrand Richard, ancien capitaine de milice et officier de la connétablie et maréchaussée de France ; 6° Jacques, baptisé même paroisse le 31 juillet 1745 ; 7° autre Jacques, baptisé même paroisse le 3 février 1752 ; il fut écuyer, seigneur du Nolleau, et, après voir fourni ses preuves de noblesse, il entra au régiment de Champagne comme sous-lieutenant, devint premier lieutenant au régiment d'Austrasie et fut tué aux Indes, au combat de Negapatam, contre l'escadre anglaise, le 6 juillet 1782, étant embarqué sur le vaisseau *le Héros*, commandé par Suffren.

Paul Vivier mourut, le 23 mai 1761, dans sa maison, rue Dompierre, qu'il avait achetée, en 1740, avec une autre contiguë, rue Bazoges, que sa veuve revendit en 1763.

VIII. Louis-Elie Vivier, écuyer, 1er enfant de Jean Vivier et de Marie-Elisabeth Auboyneau, fut envoyé, à l'âge de 14 ans, en Suisse, à Mothiers-Travers, où il fit ses études sous la direction du pasteur de Montmolin. A son retour à La Rochelle, il se livra au commerce maritime. Il arma: en 1780, l'*Elisabeth*, de 200 tonneaux, capitaine Piaud, pour Saint-Domingue ; en 1782, la *Claudia*, de 255 tonneaux, pour les colonies françaises ; en 1783, l'*Elisabeth*, de 240 tonneaux, capitaine Bertrand, pour Saint-Domingue ; en 1784, la *Reine de Golconde*, de 350 tonneaux, pour Angola, et l'*Elisabeth*, de 240 tonneaux, pour Saint-Domingue ; en 1786, la *Reine de Golconde*, de 831 tonneaux, capitaine Pierre-Jacques Dumont, pour Angola.

En 1785, le 21 juin, il fut élu syndic de la chambre de commerce. Mais, en 1787, par suite des entraves apportées par les Anglais et les Portugais au commerce d'échanges de son navire, la *Reine de Golconde*, à la côte d'Afrique, il subit des pertes considérables provenant en outre d'affrétements du roi restés sans paiement et d'un incendie d'une cargaison à Port-au-

Digitized by Google

Prince, et fut forcé de suspendre ses paiements. Il parvint, au bout de peu de temps, à se libérer entièrement, en capital et intérêts, fut réhabilité en 1795, et se retira des affaires avec une modeste fortune. Il donna, en cette circonstance, un remarquable exemple d'honneur commercial, qui lui valut des témoignages de considération de la part de tous ses concitoyens (registre du corps de ville).

Il avait épousé à l'église réformée de La Rochelle, le 27 février 1778, Marie-Elisabeth Paillet, fille de feu Pierre-Elisée Paillet et de Marie Rasteau, de laquelle il eut : 1° Louis-Nicolas-Pierre, né le 27 septembre 1779, qui suivra au n° x ; 2° Luc-Marie, né le 15 novembre 1782, décédé l'année suivante ; 3° Elisabeth-Estelle, née le 30 janvier 1791 ; 4° Louis-Théodore, né le 13 septembre 1792, qui viendra au n° xi, après son aîné.

Louis-Elie Vivier partit, en 1793, pour rejoindre l'armée républicaine de la Vendée, en qualité de commandant de deux compagnies de cavalerie volontaire du district. Il fut compris sur les listes de proscription dressées par Carrier, de sinistre mémoire, enfermé à Brouage, et il ne dut la vie qu'à la mort de ce proconsul. Puis, le 29 avril 1805, il fut élu membre de la chambre de commerce, où il siégea jusqu'au 12 juin 1819 : en cette qualité, il fut chargé de faire exécuter la décoration en grisailles de la grande salle haute de la bourse et il fit, dit-on, les projets des peintures qui symbolisent le commerce rochelais. Il cultiva les beaux arts en amateur éclairé, et c'est à lui que l'on doit la conservation de la belle toile de Lesueur, l'*Adoration des bergers*, composée vers 1648 pour les pères de l'oratoire de La Rochelle, chez lesquels Lesueur avait reçu l'hospitalité à son retour d'Espagne, d'où il avait été forcé de s'exiler, à la suite d'un duel. Quand, à la révolution, la chapelle de l'oratoire fut livrée au pillage, Louis-Elie Vivier, non sans danger pour lui-même, parvint à sauver ce tableau et le fit transporter dans l'atelier de sa cousine, M^lle du Vivier. Lors du concordat, les églises ayant été rouvertes, il fit placer ce trésor artistique dans la chapelle de l'hospice civil, hospice dont il était l'un des administrateurs. Actuellement, ce tableau est déposé au musée de la ville de La Rochelle.

Etant membre de la chambre de commerce, il fut nommé, en 1811, conseiller de préfecture de la Charente-Inférieure, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1827, époque à laquelle il termina, âgé de 85 ans, une longue carrière honorablement remplie.

En 1811, il avait été délégué par le conseil municipal de La Rochelle, dont il faisait partie, pour accompagner le maire, Paul Garreau, au baptême du roi de Rome. A cette occasion, il reçut une médaille en or, que possède aujourd'hui son petit-fils, M. Louis-Alfred Vivier,

IX. Elie Vivier, 1^er enfant d'Elie Vivier (voir n° vi), fut aussi négociant-armateur. Il s'associa d'abord avec Nicolas vos Schaaff, son beau-frère, mari de sa sœur Judith-Françoise ; ils armèrent ensemble, en 1763, l'*Elisabeth*, de 70 tonneaux, pour

Digitized by Google

Saint-Domingue ; puis, on le trouve armant seul : en 1774, la *Petite Suzanne*, de 60 tonneaux, capitaine Péronne, et la *Joly*, de 275 tonneaux, capitaine Viault, tous deux pour Angola ; enfin, sous la raison sociale Elie Vivier et Cie, il entreprit avec Dumoustier de Frédilly diverses spéculations en armements et marchandises. Ils armèrent ensemble : en 1776, le *Comte de Saint-Germain*, de 300 tonneaux, capitaine Dubourg, pour la Côte-d'Or ; le *Meulan*, de 200 tonneaux, capitaine Antoine Péronne ; l'*Adélaïde*, de 15 tonneaux, et en 1777, la *Joly*, de 250 tonneaux, capitaine Viault, tous trois pour Angola ; en 1778, le *Meulan*, de 160 tonneaux, capitaine Antoine Péronne, pour la Côte-d'Or, et la *Joly*, de 350 tonneaux, capitaine Lefebvre, pour Saint-Domingue. Puis, en son nom seul, il arma, en 1780, la *Joly*, de 350 tonneaux, capitaine Lefebvre, pour Saint-Domingue.

Il épousa, église réformée de La Rochelle, le 24 novembre 1772, Marie-Suzanne Joly, fille d'Etienne Joly et de Suzanne Liège. Il n'eut qu'une fille, Esther-Suzanne, baptisée à Saint-Barthélemy le 7 octobre 1773. Il décéda en 1780 et fut inhumé le 3 septembre, n'étant âgé que de trente-trois ans. Il était sur le point de partir pour Saint-Domingue, avec des marchandises achetées en commun par Dumoustier de Frédilly.

X. Louis-Nicolas-Pierre Vivier, 1er enfant de Louis-Elie Vivier (voir VIII), fut commissaire des poudres et salpêtres pour les départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vendée. Elu quatrième suppléant du tribunal de commerce, en 1816, il fit partie de la commission administrative des hospices, dont il devint le receveur. Il épousa, le 8 juin 1816, Sophie Grasset, fille de M. Grasset, ingénieur des ponts et chaussées, maître de forges à La Douée (Nièvre), dont il eut : 1° Louis-Elie, né le 28 mars 1818, qui viendra au n° XII ; 2° Sophie, née le 5 juin 1821, qui épousa, le 21 octobre 1863, Isidore Vignaud-Reynaud, ancien courtier maritime à Redon (Ille-et-Vilaine) ; 3° Auguste, né le 1er décembre 1822, qui viendra après son aîné au n° XIII ; 4° Jules-Théodore, né le 23 juillet 1825 ; 5° Edouard, né le 13 août 1836, décédé célibataire, le 30 juillet 1896. Louis-Nicolas-Pierre Vivier est décédé à La Rochelle, le 23 janvier 1862.

XI. Louis-Théodore Vivier, frère du précédent (voir VIII), admissible à l'école polytechnique en octobre 1812, fut classé, sur sa demande, dans une promotion spéciale d'élèves d'artillerie, créée exceptionnellement à raison des besoins de la guerre. Il fit les campagnes d'Aragon et de Catalogne (1813-1814) et, en 1832, prit part au siège d'Anvers, où il fut mis nominativement à l'ordre du jour de l'armée par le maréchal Gérard (22 décembre 1832), pour le courage remarquable qu'il montra. A la rentrée du corps expéditionnaire, il fut fait officier de la légion d'honneur, étant chevalier depuis le 23 mai 1825 ; il était en outre chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand d'Espagne. Nommé chef d'escadron le 21 novembre 1841, il renonça à l'avancement, pour se consacrer à sa famille

Digitized by Google

et à sa ville natale ; il obtint la situation de sous-directeur de l'arsenal de La Rochelle, qu'il conserva jusqu'à sa retraite (7 janvier 1851). Il comptait 43 ans de services et 3 campagnes de guerre : il était médaillé de Sainte-Hélène. Marié, le 14 mai 1833, à Sophie Casimir, fille du médecin rochelais, il consacra sa vie civile aux sciences naturelles, à la météorologie, à l'archéologie et aux études littéraires. Il fut membre du conseil municipal, du bureau de bienfaisance, du conseil d'administration de l'hospice départemental des aliénés de Lafond, de la commission de surveillance de l'école normale de Lagord, du consistoire de l'église protestante, président de la société des sciences naturelles et de la commission départementale de météorologie : il remplit ces diverses fonctions avec distinction et dévouement et, en 1870, il reçut les palmes d'officier de l'instruction publique. Il mourut, le 12 mars 1873, âgé de 81 ans, et sa veuve le suivit au tombeau, le 28 janvier 1879. Voir les paroles prononcées sur la tombe de Louis-Théodore Vivier par Edouard Beltrémieux, maire et président de la société des sciences naturelles, et par M. Louis de Richemond, réunies dans une plaquette contenant, en outre, un article nécrologique et une notice biographique lue par Léopold Delayant à la section littéraire de l'académie de La Rochelle, imprimée chez Gustave Mareschal en 1873.

Il n'eut qu'un fils, Louis-Alfred Vivier, né à La Rochelle le 21 septembre 1834, lequel devint juge honoraire du tribunal civil de La Rochelle, après avoir été conseiller de préfecture, membre du bureau de bienfaisance, de la caisse d'épargne et du consistoire de l'église protestante. Il est, aujourd'hui, secrétaire adjoint de l'académie de La Rochelle, membre de la commission départementale de météorologie et officier de l'instruction publique. Marié à Bordeaux à Marthe-Caroline Preller, il a eu deux fils : 1° Jean-Théodore-Maurice Vivier, né à La Rochelle le 1er février 1871, qui fut élève de Saint-Cyr, aujourd'hui lieutenant au 1er régiment de chasseurs à Châteaudun, lequel a épousé, à Sedan, le 15 juillet 1897, Caroline-Eugénie-Marguerite Bacot, fille de Louis-Joseph Bacot, président de la chambre de commerce, ancien maire de Sedan, chevalier de la légion d'honneur, et de Juliette-Joséphine-Céline Bonnet-Dorion (voir *Revue*, XVII, 337) ; 2° Gustave-Alfred-Henry Vivier, né à La Rochelle le 17 septembre 1873, actuellement avocat à la cour d'appel de Paris.

XII. Louis-Elie Vivier, fils de Louis-Nicolas-Pierre Vivier (voir X), entra à l'école polytechnique, d'où il sortit dans l'artillerie. Il devint colonel d'artillerie, officier de la légion d'honneur, officier de l'instruction publique, chevalier de 1re classe de Pie IX ; admis à la retraite après 44 ans de services, il se fixa à La Rochelle ; élu au conseil municipal, il devint le premier adjoint du maire Dor, et à la mort de celui-ci (septembre 1883), il fit fonctions de maire jusqu'en mai 1884. Il fut président du conseil d'arrondissement de La Rochelle, membre du

Digitized by Google

conseil départemental de l'instruction publique et du diaconat de l'église protestante de cette ville. Il épousa, le 2 décembre 1861, Louise-Sophie-Laure Admyrauld, fille du lieutenant-colonel d'artillerie et député, Louis-Gabriel Admyrauld; elle décéda en sa maison de campagne de Lafond, le 10 août 1891, dans sa 67e année, sans enfants. Louis-Elie Vivier est décédé à Bordeaux le 23 décembre 1894 : ramené à La Rochelle, en son domicile, rue Saint-Léonard, il fut inhumé, le 26 décembre, dans sa 77e année (voir *Revue de Saintonge*, xv, 95, et le discours du maire de La Rochelle, dans la *Charente-Inférieure* du 29 décembre 1894).

XIII. Auguste Vivier, frère du précédent, chevalier de la légion d'honneur, conservateur des forêts ; il épousa, le 8 décembre 1846, Léonie Bertier, dont il eut : 1° Paul-Louis-Marie, né le 30 novembre 1847 ; sorti de l'école polytechnique dans la marine, il devint capitaine de frégate, chevalier de la légion d'honneur ; il mourut à Madagascar, le 26 décembre 1893, à bord du croiseur *le Primauguet*, où il était embarqué comme second. Il avait épousé Eugénie Noyon, fille de l'ingénienr en chef des ponts et chaussées de Lorient et de N... Cosmao-Dumanoir, dont postérité ; 2° Louise, qui épousa J.-B. Xardel, ingénieur des arts et manufactures à Nancy.

XIV. Jules-Théodore Vivier, frère des deux précédents, fut négociant à La Rochelle ; élu, en 1869, 3e suppléant au tribunal de commerce, puis, en 1870, 2e suppléant, il devint 3e juge en 1872, 2e juge en 1873, 3e juge en 1875 et 1er juge en 1876. Il se retira, ayant été élu le 30 décembre 1876, membre de la chambre de commerce, où il siégea jusqu'à la fin de l'année 1884, époque à laquelle il donna sa démission pour cause de maladie. Il fit partie de la commission administrative des hospices civils, de la caisse d'épargne, fut censeur de la succursale de la banque de France et agent consulaire de l'Autriche-Hongrie. Il était chevalier de l'ordre I. et R. de François-Joseph d'Autriche. Il avait épousé, le 2 décembre 1854, Louise-Gabrielle-Léontine Admyrauld, fille du lieutenant-colonel et député Admyrauld, et il décéda, le 9 mars 1890, dans sa 65e année. Il eut pour enfants : 1° Louis-Gabriel-Alphonse, né le 11 novembre 1855, ancien magistrat, actuellement avocat à Cognac, membre titulaire de la société d'économie politique et de statistique de Paris, secrétaire de la société des viticulteurs de France, auteur de plusieurs ouvrages, notamment : *Essai sur la réorganisation judiciaire en France*, 1881 ; *La question des bouilleurs de cru, au point de vue de la viticulture et du commerce charentais*. Il a épousé, le 29 septembre 1884, Louise Guédon, dont postérité ; 2° Louise-Sophie-Valentine, née le 6 juin 1858, qui épousa, le 25 septembre 1883, Edouard Bonniot, notaire à La Rochelle ; 3° Louis, né le 26 février 1861, attaché à la banque de France à Paris, célibataire ; 4° Elie-Ernest, né le 4 mars 1865, ancien enseigne de vaisseau, actuellement négociant, agent consulaire d'Autriche-Hongrie, célibataire ; 5° Elisabeth-Sophie-

Digitized by Google

Marthe, née le 20 janvier 1870, qui épousa, le 1er mai 1892, Henri Bosc, de Bordeaux.

*
* *

Nous ne pouvons omettre de citer, comme se rattachant à cette famille, Mlle Charlotte-Aimée du Vivier, née à Saint-Domingue, fille de Joseph du Vivier, capitaine d'artillerie à Plaisance, en cette colonie, qui rentra à La Rochelle et qui sollicita la municipalité, en 1795, pour être admis, avec sa fille, à la distribution des secours accordés aux réfugiés de Saint-Domingue. Il est décédé en janvier 1808. Sa fille devint peintre de mérite: elle reçut d'abord des leçons de Mme Lebrun, puis de Bolfs, ami de Greuze, dans l'atelier duquel elle travailla ensuite. Mlle du Vivier excellait particulièrement dans le portrait. Elle exposa plusieurs fois aux salons de Paris. Elle paraît être venue se fixer définitivement à La Rochelle en 1822. Elle mourut à un âge avancé, vers 1852.

E. G.

—

## V

### LES CARTES DE VISITE SAINTONGEAISES

II

(Voir *Revue* du 1er mars 1897; t. XVII, p. 126.)
Lu à la séance du 15 janvier 1898

Mon article du mois de mars dernier sur *Les cartes de visite saintongeaises* m'a valu quelques communications intéressantes. Un aimable correspondant, collectionneur distingué, originaire du Bourbonnais, m'a écrit:

« Si jamais vous revenez sur ce sujet, voici l'histoire d'une carte de visite arrivée à la fin du siècle dernier, et dont vous pouvez faire votre profit. Elle m'a été jadis dans mon enfance racontée par mon arrière-grand'mère, femme d'esprit, très gaie. À cette époque, en Bourbonnais comme en Saintonge, on pratiquait l'art de couper en quatre les cartes à jouer au revers blanc et lisse, et l'on écrivait sur ce revers son nom et son prénom avec une grosse plume d'oie, sans prétention calligraphique.

Un jour, le docteur G., médecin très populaire, étant allé dans la banlieue de Gannat voir un paysan malade, très gravement atteint, demanda une plume et de l'encre pour écrire sa consultation; il ne demanda point de papier, ayant l'habitude de formuler ses prescriptions sur ses cartes de visite, des cartes à jouer bien entendu, mais non divisées. Il avait une grosse écriture qui employait beaucoup d'encre et remplit de son ordonnance la carte tout entière, et pour empêcher l'écriture de s'effacer ou de se brouiller, il saupoudra le tout avec de la sciure de bois. « Voilà, dit-il, à la femme du malade, vous ferez prendre ça à votre mari dans une tasse de lait chaud, et si ça ne lui fait rien, vous reviendrez me trouver »; puis il partit. La femme se mit alors en devoir de faire chauffer le lait, et sans songer à l'apothicaire qui devait lui livrer le remède, elle coupa la carte



Digitized by Google

saupoudrée en tout petits morceaux qu'elle jeta dans la tasse de lait et fit avaler le tout à son malade qui, le soir même, mourut étouffé. L'aventure fit grand bruit. Depuis cette déconvenue le docteur G. renonça à écrire ses ordonnances sur ses cartes de visite, ou plutôt sur ses cartes à jouer. On ne poursuivit personne pour homicide par imprudence. »

Mon correspondant, quoique ne faisant pas collection de cartes de visite, en possède quelques unes qui ne manquent pas d'intérêt et dont il a bien voulu me donner la description.

La plus ancienne, du siècle dernier, dans un joli cartouche élégamment drapé avec couronne de baron fermée comme celle des anciens électeurs, porte cette inscription : « Visite du prince Grassalkovics » ; le mot « visite » est merveilleux de naturel. C'était la carte d'un grand seigneur russe ou polonais, peut-être ambassadeur.

En voici une autre du dix-huitième siècle, présentant cette particularité singulière qu'elle servait aussi d'ex-libris : « Delarbre, docteur en médecine, curé de la cathédrale de Clermont, prieur du monastère de Saint-Julien, de la société royale des sciences, arts et lettres de Clermont, de la société royale de médecine de Paris, de l'académie de Dijon, professeur de botanique et directeur du jardin royal de Clermont. »

Je suis enfin redevable à cet obligeant érudit de la communication d'une troisième carte tout-à-fait moderne et bien curieuse; la voici. Sur une feuille métallique argentée, assez ferme quoique très flexible, de dimensions moyennes, on lit : « Charles A., ex-architecte du gouvernement, révoqué sur les rapports mensongers du préfet. » Suit l'adresse.

Le procédé de ce vindicatif personnage me rappelle les curieuses révélations que nous devons à Jules Delpit dans sa brochure : *Un collectionneur bordelais, Barthélemy-Pierre Partarrieu* (Bordeaux, Gounouilhou, 1881, in-8°, 46 pages). Partarrieu, juge au tribunal de Bordeaux, fut persécuté par le gouvernement de Napoléon et finalement destitué, quoique inamovible. Depuis lors, il se servit en écrivant d'un papier à lettre portant en tête : PARTARRIEU, CITOYEN FRANÇAIS OPPRIMÉ. Il fit aussi exécuter une estampille en cuivre découpé, à l'aide de laquelle il barbouilla les feuillets de garde de tous ses livres d'une inscription portant :

PARTARRIEU, JUGE DESTITUÉ
PAR BONAPARTE DÉTESTÉ.

Enfin, les archives de la mairie de Bordeaux possèdent une lettre de lui, du 7 octobre 1815, ornée en tête d'une élégante gravure formant un cartouche, au centre duquel on lit en lettres capitales:

PARTARRIEU, JUGE DESTITUÉ
PAR BONAPARTE DESTITUÉ.

« Ces mots, dit Jules Delpit, sont supportés par deux grandes tiges de lis et sont surmontés d'un large ruban, soutenant un coq qui plume un aigle renversé. Sur les plis du ruban, on lit

Digitized by Google

cette inscription : « GALLUS CANTAT ; AQUILA FUIT, FUIT, FUIT, FUIT, OPTATUS VIVAT LUDOVICUS ! »

Il est peu probable que les cartes de visite de Partarrieu ressemblassent à celles du commun des mortels. Prière à nos collègues de Bordeaux de nous les faire connaître, si elles ont été retrouvées.

Un autre poète, celui-ci de Châteauneuf, arrondissement de Cognac, a envoyé cette année même (1898) et distribué à ses clients une enveloppe portant ce quatrain :

[Mil huit cent quatre-vingt-dix-huit]
A ceux dont j'ai gagné l'estime
Je viens apporter le doux fruit,
Œuvre de ma muse enfantine.

et sur un papier bleu, couleur joyeuse, avec un encadrement de feuillages et de fleurs qui entourent une lyre, on lit en lettres dorées ces lignes surmontées d'une abeille :

J'AI RÊVÉ QUE J'ÉTAIS POÈTE !
(MYTHOS LOGOS)

L'âge mûr est venu dissiper les ténèbres,
Qui tenaient mon génie dans la captivité :
Par quelqu'invention deviendrai-je célèbre,
Ou poète honoré par l'immortalité.
. . . . . .
Glorieux de pouvoir m'élever dans le monde,
J'essaie de mettre en vers un sujet qui réponde ;
Tous mes efforts sont vains, je ne puis obtenir
Qu'un désappointement qui m'oblige à dormir ;
VULCAIN de son marteau vient me fendre la tête ;
Il en jaillit l'éclair qui me forme poète.
CALLIOPE m'inspire un sentiment d'amour,
Et j'entrevois déjà le céleste séjour ;
MORPHEE répand sur moi le charme qui délasse,
PEGASE aux pieds légers me conduit au Parnasse,
Où DIANE et APOLLON, enchantés de me voir,
Au rang des immortels m'invitent à m'asseoir :
MERCURE sait m'offrir une place choisie ;
GANYMEDE me sert le nectar, l'ambroisie ;
Favori des neuf sœurs, aimé du dieu des arts,
De l'Olympe assemblé j'attire les regards ;
PALLAS a décidé que je dois toujours vivre,
Et l'aveugle destin me présente son livre,
Dans lequel l'avenir, divinement tracé,
Nous instruit, mais ou rien ne peut être effacé ;
J'y vois mon sort décrit et marqué d'une abeille,
Surpris de cet honneur, doucement je m'éveille,
Et sans approfondir j'ai su mettre en écrit
Ce rêve trop flatteur, qui toujours me sourit.
. . . . . .
Que ma profession ne vous étonne en rien,
D'être bon charcutier je me fais une gloire,
Cela n'empêche pas de briller dans l'histoire,
Quand on a de l'honneur et que l'on parle bien.
. . . . . .

Digitized by Google

Le tout est signé : « Eme Blanchard, *maître charcutier à Châteauneuf (Charente).* »

Tous les ans, vers le premier janvier, les journaux et les revues consacrent à notre sujet des articles et des gravures dont la collection complète aurait une grande valeur documentaire. Comme il est impossible de les réunir, glanons çà et là ce qui peut nous intéresser et rectifions à l'occasion les erreurs dont les meilleurs périodiques sont parfois émaillés ; des journaux qui ne sont pas les premiers venus se sont mépris lourdement en classant parmi les cartes de visite cette carte d'adresse du graveur Papillon :

« Papillon, graveur en bois, de la société des arts, demeure à Paris, rue de Bièvre, proche la place Maubert, après la première porte cochère à droite, dans la longue allée, au deuxième étage du grand escalier. — 1769. »

Mais on peut, malgré son format, 24 centimètres de largeur sur 18 de hauteur, annexer aux cartes de visite collectives cet imprimé de ma bibliothèque :

« M., Messieurs d'Ecaquelon, Mouchard et l'abbé de Bonissent, conseillers au parlement, sont venus avec M. Jacques-Germain Aleaume, avocat au parlement de Paris, pourvu par le roi de l'état et office de conseiller-clerc au parlement de Normandie, pour vous supplier d'être favorable à la délibération de son information. »

On sait que les libraires, papetiers et autres commerçants détaillants vendaient des cartes de visite à encadrements illustrés, au milieu desquels leurs clients n'avaient plus qu'à écrire leur nom. Cet article avait un assez grand débit pour être mentionné dans les prospectus, ainsi qu'en témoigne cette jolie petite adresse gravée, ornée d'une vignette aux armes ; elle se distribuait sous la restauration :

« Aux armes de France.

Pierre aîné, md papetier de la comédie française, rue Saint-Honoré, n° 372, entre la place Vendôme et la rue du Luxembourg. Tient magasin des papiers de France et de Hollande, cartes à jouer et de visite, souvenirs et porte-feuilles en maroquin, fait la fourniture de bureau et les envois dans les départements. Articles de dessins et encadremens divers. Fabrique les registres à dos métalliques, les objets d'étrenne et de fantaisie ; il se charge également de la gravure et de l'impression en taille douce. A Paris. »

En province, la bourgeoisie usa peu de la carte à encadrement. La carte à jouer eut la vie dure et ne fut pas le seul procédé employé par nos pères pour se passer du graveur, de l'imprimeur et du lithographe. A Périgueux, sous Louis-Philippe, bien que la maison Dupont fût déjà une des grandes officines de la lithographie dans le sud-ouest, les fonctionnaires avaient

Digitized by Google

pour cartes des petites bandes de parchemin, où ils écrivaient leur nom.

En faisant une station au banc d'un bouquiniste, j'ai constaté qu'il y a environ quarante ans une dame portant un nom aristocratique imagina un ex-libris économique, la bande de son journal. La carte de visite, même lithographiée, a eu elle aussi ses fanfarons d'économie : Un percepteur, trouvant dans la succession de son père un solde de cartes « X. père », biffa l'accent grave et, surchargeant la dernière lettre, écrivit : « cepteur. » Harpagon n'eût pas mieux fait. Aux indications bibliographiques que j'ai déjà données, je puis ajouter un article de la *Vie parisienne* du 24 décembre 1891 : « *Les différentes espèces de cartes* », cité par M. John Grand-Carteret dans la *Revue encyclopédique* du 1er janvier 1892, où, sous ce titre, « La carte de visite autrefois et aujourd'hui », il esquisse à grands traits l'histoire de la carte illustrée. Parmi les reproductions qui accompagnent le texte, citons une carte exécutée vers 1785, celle de notre compatriote Louis-Benjamin Fleuriau de Bellevue, dont le buste orne le jardin public de La Rochelle. Dans cette gracieuse composition à encadrement de fleurs, on lit au-dessous du nom gravé Fleuriau de Bellevue ces deux mots, à la main : « Chès Petrillo », suivis d'un mot effacé. Le savant rochelais était sans doute en voyage et donnait l'adresse de son hôtel sur l'exemplaire que je décris.

On lira aussi avec intérêt dans un numéro du *Gaulois* des premiers jours de janvier 1897 un article signé *Tout Paris* : « Les gaietés des cartes de visite. » J'en extrais ceci :

« Vers 1845 parurent les premières cartes glacées, rivales de la porcelaine dont elles empruntèrent le nom. Leur vogue fut restreinte, bien qu'elle se soit prolongée assez longtemps ; mais il y a de longues années qu'elles sont entièrement discréditées, et toutes les tentatives faites pour substituer au vélin une substance différente, bois, liège, celluloïde, ont également échoué.

» Les cartes avec médaillon photographique, bien que paraissant assez pratiques, n'ont pas eu non plus le succès qu'on en paraissait attendre. La raison de ce peu de faveur est qu'une carte doit pouvoir aller partout, chez l'ami comme chez l'indifférent, et qu'il y a des personnes auxquelles il serait indiscret ou inconvenant d'offrir son portrait. »

Puis le journaliste cite entre autres cartes excentriques celles-ci, qui font partie de la grande collection formée par M. Grand-Carteret : « Le comte de..., frère du général blessé à la tour Malakoff ; Hali-Bey, fils du colonel des mamelucks de l'empereur Napoléon Ier ; Mintenois, artiste coiffeur, homme de lettres ; Rousseau, architecte, dont la famille ne descend aucunement du philosophe impie ; comte de Mintenet, des carlovingiens d'Aquitaine. »

Parmi les cartes dont ma collection s'est enrichie, je puis citer celle-ci : « M. et Mme X ; instruments de musique. » En voici d'autres qui m'ont été signalées : « X, propriétaire, ancien président du collège électoral de C. ; — X, ancien chasseur de lions

Digitized by Google

d'Afrique ; du même : ancien chasseur d'Afrique, pour les lions. »

Mais c'en est assez sur les cartes singulières. Citons maintenant cette carte saintongeaise qui mérite de figurer à côté de celle de l'abbé Fontenaud (*Revue*, XVII, 130) :

MA VIE C'EST JÉSUS-CHRIST.

« L'abbé Favraud, curé de Sonnac, par Matha (Charente-Inférieure). » Elle est ornée d'une croix.

Qui ne se souvient de l'admirable chapitre de *Notre-Dame de Paris* : « Ceci tuera cela? » La décadence de l'architecture date de la découverte de l'imprimerie ; le livre devait tuer l'édifice. De même, dans les centres artistiques, la lithographie a tué peu à peu la belle carte de visite gravée où le dix-huitième siècle avait excellé. Au contraire, dans nos petites villes, elle a réalisé un progrès en substituant le carton banal, mais propre, à la carte à jouer plus ou moins crasseuse où nos pères inscrivaient leur nom. C'est une bien grande rareté qu'une vieille carte lithographiée ; plus un objet est vulgaire, moins on songe à en assurer la conservation. Si nous nous trouvions en présence d'une carte défraîchie, lithographiée à Saintes, chez Alexandre ; à Cognac, chez Dedé ; à Barbezieux, chez Sermet, elle nous produirait l'effet d'un vieux chapeau oublié au fond d'un grenier et qu'on ne peut s'imaginer avoir porté. J'ai voulu connaître les origines de la lithographie à Cognac, et j'ai appris qu'Isaac Dedé, imprimeur, s'adjoignit une lithographie à partir du 4 juillet 1837 ; il est mort au Pérou, imprimeur lithographe à Lima. A Barbezieux, J.-B. Sermet qui imprime, le 5 février 1843, la seizième page de la *Revue de Barbezieux*, deuxième année, numéro 6, dont les quinze premières pages s'imprimaient à Paris, chez Boulé et Cie, rue Coq-Héron, 3, avait devancé Dedé. Car je lis : « lithe Sermet, Barbezieux », au bas d'une délibération prise le premier avril 1836 par les membres du comice agricole de Barbezieux, reproduite par la presse autographique. Je ne connais pas de cartes sortant des ateliers de Sermet et de Dedé ; elles seraient d'ailleurs difficiles à identifier, l'usage n'étant pas de signer ces petits travaux de ville.

Les moindres détails ayant leur importance pour l'histoire des relations sociales, je rappelle que, pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, à Cognac, ville de quatre mille âmes à peine, les cartes du jour de l'an furent distribuées à profusion. Mon père en recevait plus de cent, et parmi tous ces visiteurs qui venaient frapper à sa porte, rue de la Grille, la distribution par la poste n'étant pas encore usitée, il en était beaucoup qu'il ne connaissait guère que de nom. On ne peut conserver pendant un demi-siècle toutes les cartes que l'on reçoit, sous prétexte qu'elles seront curieuses un jour. Il n'en est pas moins vrai que celui qui posséderait un paquet de cartes de 1846 passerait un bon moment en faisant le dénombrement de celles qui étaient imprimées, lithographiées, manuscrites sur carton ou sur carte à jouer ; en les classant par formats et par professions ;

Digitized by Google

si nombreuses qu'elles fussent, un serrurier n'en était pas encore venu à envoyer la sienne à un maçon ; enfin, mais je touche à un sujet brûlant (glissez, mortels, n'appuyez pas), en dressant la liste de ceux qui, Gros Pierre sous la monarchie, sont devenus Monsieur de l'Ile sous la troisième république.

Puisque nos tiroirs sont trop étroits pour conserver ce déluge de carton, gardons au moins les types les plus intéressants et puissions-nous dans nos recherches avoir une aubaine comparable à celle advenue dernièrement à une marchande d'estampes de Bordeaux qui trouva un lot considérable de cartes où un artiste s'était plu à dessiner les portraits de tous ses visiteurs.

Notons ici un petit fait-divers de la lithographie cognaçaise. Dans les derniers jours de 1861, un jeune poète de seize ans, J. B., adressa à ses amis une carte lithographiée par Ancelin avec ce quatrain suivi de ses initiales :

Noël reparaît sous nos cieux
Et l'an soixante-et-un expire ;
Bardes, chantez sur votre lyre
Le nouvel an soixante deux.

C'est à une réaction exagérée contre l'invasion du mauvais goût que nous sommes redevables de la carte si vulgaire en usage aujourd'hui. Ecoutons là-dessus M. Grand-Carteret dans la *Revue encyclopédique :*

« 1814 inaugura la carte politique : sur les cartons du jour apparurent violettes, abeilles, fleurs de lis. Malheureusement, la lithographie vint et, peu à peu, tua la carte gravée, aux encadrements artistiques. Il y a plus: dans ce domaine, elle voulut innover, et aux approches de 1830 on put voir des cartons teintés, véritables étiquettes pour bouteilles, avec les noms écrits en lettres cursives, blanches, bleues, rouges, sur fonds noirs, bistres ou verts. Le comble du mauvais goût !

La lithographie ayant ainsi, dans ce domaine, commercialisé, ridiculisé l'ornement, il fallut, pour protester, adopter la carte blanche. »

Je ne sais si la Saintonge donna dans ces excentricités. Quoiqu'il en soit, si la lithographie doit nous faire regretter les petits chefs-d'œuvre des maîtres du dix-huitième siècle, elle a produit dans le genre humoristique des pièces bien amusantes. Je n'en veux pour preuve que cette carte de ma collection : « La société des eaux minérales de Vittel (Vosges). » L'encadrement représente une procession de malades : les uns portés sur des brancards, les autres s'appuyant sur des béquilles. Ils se dirigent vers la source où les infirmes se plongent. Puis ces mêmes malades guéris se livrent à une danse désordonnée. Au bas est un écusson surmonté de l'inévitable couronne murale avec la devise *Vitæ tellus*. Cette fantaisie est signée du caricaturiste Léonce Petit, et sort de la lithographie Henriot et Godard, à Saint-Dié.

Les cartes de visite ont souvent été employées par les mys-

Digitized by Google

tificateurs. Julien Jardry venait d'être condamné à mort le 28 octobre 1889 par la cour d'assises de la Dordogne, pour double assassinat commis dans la commune de Busserolles, arrondissement de Nontron, et son exécution qui eut lieu à Périgueux le 21 décembre suivant, place des Prisons, était attendue avec cette curiosité malsaine dont il n'y a que trop d'exemples, lorsque des mauvais plaisants firent circuler une carte encadrée d'un large filet de deuil, où on lisait : « A. Deibler, exécuteur des hautes œuvres, place de la Roquette, Paris. » Un exemplaire annoté de cette carte, conservé à la bibliothèque de Périgueux, perpétuera le souvenir de cette farce de mauvais goût. Notons en passant que Deibler n'habitait pas place de la Roquette (1).

Voilà pour la carte fictive ; mais il y a aussi la carte anonyme, moins connue que la lettre anonyme et qui ne vaut pas mieux. En présentant mes vœux de bonne année aux lecteurs de la *Revue*, je leur désire bien sincèrement de ne jamais recevoir de carte analogue à celle qui fut déposée nuitamment, vers 1820, à Barbezieux, chez Mme de Fradin, par des voleurs qui mirent la maison au pillage. Ils respectèrent toutefois la poupée de la jeune fille de la maison, qui fut depuis la marquise de Vaudreuil, et aussi spirituels que coquins, ce qui n'est pas peu dire, ils lui glissèrent dans la main un petit carré de papier où ils écrivirent : « Sois discrète ! »

JULES PELLISSON.

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### I. — QUESTIONS

N° 653. — Où était à Saintes la chapelle des Pénitents ?

B.

N° 654. — Quels sont les descendants jusqu'à nos jours de : 1° Charles-Marie-Honoré de Lescours, né le 6 janvier 1751 (certificat pour les chevau-légers du 20 janvier 1778) ; 2° Henriette-Julie de Beauchamp, épouse Du Bois, née d'une de Les-

(1) Au moment où je corrige les épreuves de cet article, je lis dans le *Gaulois* du 10 décembre 1897 :

« La comtesse de C..., demeurant avenue des Champs-Elysées, est la victime, depuis quelques jours, d'un mauvais plaisant qui, s'étant fait faire des cartes à son nom, prend un malin plaisir à lui adresser chaque jour une quantité de fournisseurs et de commandes de tout genre.

» Dans la journée d'hier, Mme de C... a reçu à son domicile onze pâtissiers, quinze nourrices sèches, six loueurs de voitures, sept garçons de bains avec leur baignoire, trois professeurs de musique, soixante domestiques, etc. Quelques avocats et deux huissiers se sont également présentés chez Mme de C..., sur la convocation manuscrite qui leur avait été envoyée.

» Très ennuyée de ces mauvaises plaisanteries qui durent depuis quinze jours, Mme de C... a fait appel au concours du commissaire du quartier pour y mettre un terme. »

Digitized by Google

cours ; 3° Marie de Beauchamp, épouse de messire de Goulard, née aussi d'une de Lescours ; 4° Jeanne-Lucie de Lescours, épouse de Jacques de La Chassaigne, sieur de La Drouille ; 5° Gabriel-Marie de Lescours, baptisé le 8 mars 1775 à Saint-Jean d'Angély, reçu aux preuves pour les écoles militaires le 10 octobre 1785 ?

LÉVESQUE.

—

N° 655. — Billardon de Sauvigny (Edme-Louis), poète, romancier, est né à La Rochelle en 1738, mort le... 1809, dit la *Revue des autographes* d'Eugène Charavay (décembre 1897); — né dans le diocèse d'Auxerre vers 1730, mort en 1809, dit la *France littéraire*. L'abbé, frère du précédent, est né à Cognac. Tout cela est-il vrai ? Comment ces deux littérateurs, dont les familles ne sont pas du pays, sont-ils nés à La Rochelle et à Cognac ?

A.

—

N° 656. — Il se tient à Marseille, du 10 décembre au 8 janvier, une foire essentiellement provençale qu'on appelle « la foire des santons ». Les santons sont de petits personnages d'argile qui peuplent les Bethléems ou crèches que les méridionaux placent dans un angle de leur salle à manger durant une période de quarante jours, de la veille de noël à la chandeleur. Ces personnages coloriés avec une violence à la fois naive et charmante sont l'œuvre de coroplastes très primitifs qui possèdent une quantité de moules transmis en héritage de père en fils et en créent, chaque année, de nouveaux suivant l'actualité touchante ou comique, rémouleurs, aveugles, valets d'étable, pêcheurs, poissonnières, saint Joseph, la sainte Vierge, bohémiens, chasseurs, les mages, les vieux, les vieilles, les adorateurs, etc. La *Revue encyclopédique* du 25 décembre dernier, n° 225, à qui nous empruntons ces détails, reproduit un certain nombre de ces petites statuettes dont quelques unes sont fort artistiques, mais ne nous dit pas l'origine du mot *santons* qui les désigne. Pourrait-on me la faire connaître ?

A.

---

## II. — RÉPONSES

N° 482 : XI, 277, 341 ; XVI, 144, 228, 440. — *Le théâtre en Aunis-Saintonge aux* XVII° et XVIII° *siècles*. Voir plus haut page 110.

—

N° 644 : t. XVIII, p. 59. — *Que signifie le mot* Croutelles.

Dans ses *Remarques* sur le livre II, chapitre V, Le Duchat dit : « *Croustelles*. Bourg à une petite lieue de Poitiers. On y fait quantité de petits sifflets qui firent appeler *sifflars* en 1561 certains garnemens de Poitiers et autres écoliers, qui portaient chacun au cou un de ces sifflets, dont ils prétendaient se

Digitized by Google

servir à s'attrouper contre les religionnaires. » *Histoire ecclésiastique* de Bèze, t. I, p. 763.

L.

— Le *Pantagruel*, ch. V, *Des faits du noble Pantagruel en son jeune aage*, contient cette phrase : « Et en mémoire de ce, n'est aujourd'huy passé aucun en la matricule de ladite université de Poictiers, sinon qu'il ait beu en la fontaine coballine de Croustelles, passé à Passelourdin et monté sur la pierre levée. » Croustelles, ajoute l'éditeur Burgaud des Marets, t. I, p. 249, « est un village à une lieue de Poitiers. »

A.

— Passage tiré du *Testament ou conseils fidelles d'un bon père à ses enfans* du sieur de La Hoguette : « Renoncez à toutes sortes de sauts périlleux, de tours de passe-passe et de souplesse de main. Laissez aux bateleurs leur métier. Toutes ces choses sont comme ces ouvrages de *croutelles*, où il y a beaucoup de dextérité et qui sont d'un très petit usage. Il n'y a que la canaille qui s'en mêle ni qui s'y amuse. »

Croutelles désigne ici la commune de ce nom, canton sud de Poitiers, célèbre aux siècles derniers par la fabrication de petits ouvrages appelés *finesses de Croutelles*. Cf. Léo Desaivre, *Les finesses de Croutelles. Etude historique et artistique*. Niort, chez l'auteur. 1891, in-8° de 36 pages ; *Les finesses de Croutelles*, dans la *Revue poitevine et saintongaise*, 8e année, p. 244.

L'abbé ALFRED LARGEAULT.

—

— Croutelle, chef-lieu de l'une des plus petites communes de la Vienne, à 10 kil. de Poitiers, sur la route de Bordeaux, était renommé pour l'adresse de ses tourneurs qui fabriquaient de minuscules ouvrages, pour la plus grande joie des curieux qui s'arrachaient ces *finesses*. Guillaume Bouchet cite « neuf quilles d'yvoire avec la pirouette, le tout ne pesant pas un grain de blé ». Les gens sensés se moquèrent de cet engouement du vulgaire pour des enfantillages, et le langage populaire fit de *finesse de Croutelle* un synonyme de bévue, de niaiserie, de « finesse cousue de fil blanc ». M. Léo Desaivre, à qui la citation du sieur de La Hoguette avait échappé, a publié (Niort, 1891, 36 pp. in-8°) une très remarquable étude sur ce sujet. Il a réuni toutes les mentions d'ouvrages tournés à Croutelle que lui ont fourni les auteurs du temps, et il y a ajouté un chapitre très curieux sur les instruments de musique en Poitou.

H. C.

—

N° 648 : t. XVII, page 60. *Les augustins dans la Charente-Inférieure.*

Une rue à La Rochelle s'appelle rue des Augustins et rappelle une congrégation d'augustins, dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par les dames ursulines de Jésus dites de Chavagnes. M. l'abbé Savineau a publié une notice sur ces deux

Digitized by Google

communautés, résumée par M. de Richemond dans *La Rochelle et ses environs* (1866), page 268. On consultera aussi Arcère, *Histoire de La Rochelle*, tome II, page 503, *Les révérends pères augustins*.

A.

—On lit dans le tome XXIII des *Archives de la Saintonge*, p. 445, ce passage extrait d'un rapport du subdélégué de l'élection de Saint-Jean d'Angély à l'intendant en 1723 : « Il y a une communauté de religieux augustins établis à Saint-Savinien, d'ancienne fondation, composée de trois religieux prêtres et un frère convers. Leur revenu consiste en la moitié d'un four banal, une petite borderie scituée en laditte paroisse de Saint-Savinien et quelques journaux de bois et legs pieux; le tout ne peut monter qu'environ 400 livres. »

B.

— Plusieurs prieurés-cures de l'ordre de Saint-Augustin existaient dans le diocèse de Saintes. Citons — encore qu'ils ne fussent pas desservis par des moines augustins — : Oulmes, prieuré de l'ordre de Saint-Augustin, dans la paroisse de Nuaillé, canton d'Aunay ; le prieuré de Saint-Symphorien de Chatenet ; le prieuré-cure de Saint-Félix de Messac ; le prieuré-cure de Saint-Laurent, ces trois derniers dans l'archiprêtré de Montandre ; le prieuré de Saint-Augustin sur mer, dans l'archiprêtré d'Arvert; dans le diocèse de La Rochelle : abbaye de Mortagne, ordre de Saint-Augustin ; prieuré-cure de Notre-Dame en l'île de Ré ; prieuré-cure de Saint-Cybard de Périgny ; de Saint-Pierre de Balon ; de Notre-Dame de Dieulidon en Aunis, près de Benon ; de Notre-Dame de Lagord et de Saint-Ouen.

L.

—

N° 649 : t. XVII, 60. *Où la guillotine a-t-elle fonctionné dans la Charente-Inférieure ?*

La guillotine n'a pas fonctionné à Saintes, m'a-t-on dit. Le maire Lériget s'opposa à ce que la machine de Guillotin restât dressée sur la place des Cordeliers, malgré les représentants Lequinio et Laignelot. Il prétendait que c'était faire injure aux bons républicains de Saintes que de leur supposer des sentiments aristocratiques.

— C'est à Rochefort, sur la place Colbert, que fut monté l'échafaud qui servit à l'équipage de l'*Apollon*, du *Généreux*, du *Pluvier* et à tant d'autres citoyens.

On lira le récit de ces exécutions dans l'*Histoire de Rochefort*, par Viaud (le père de Pierre Loti) et Fleury, t. II, p. 330. Voir aussi *Revue de Saintonge*, XI, 128; XV, 233; XVII, 160. Le tribunal révolutionnaire de Rochefort guillotina 52 personnes.

—

N° 650 : t. XVII, 61. *Un seigneur de Montandre blessé à la bataille de Poitiers.*

Digitized by Google

La bataille de Poitiers fut livrée à Maupertuis le 19 septembre 1356. Le seigneur de Montandre à cette date était Geoffroy Jourdain, seigneur de Montandre et d'Ambleville, qui épousa, en 1347, Létice de Maumont. Il eut pour successeur (1358-1365) Bertrand Jourdain, aussi seigneur de Montandre et d'Ambleville. Montandre vint aux La Rochefoucauld par le mariage de Rosine de Montaut, dame de Montandre et de Montguyon, fille de Raimond de Montaut, seigneur de Mucidan, de Montandre et de Montguyon, avec Guy de La Rochefoucauld, seigneur de Verteuil, près de Ruffec, et de Barbezieux.

—

N° 657. — La notice nécrologique sur Charles Pichot (*Revue*, XVIII, 38) parle de ses débuts modestes, mais ne dit pas qu'il fut libraire à Poitiers, et je crois bien aussi lithographe. J'ai une vignette de traite ou de facture représentant un navire, paraissant dater de 1850 environ, signée : « Lith. de Pichot, à Poitiers. » S'il s'agit là de l'ancien procureur impérial de Saintes, nos collègues du Poitou ne pourraient-ils pas nous faire connaître les principales productions de son atelier ? où naquit Pichot ? peut-on le rattacher aux lithographes saintongeais ?

J. P.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ESCHASSERIAUX (Le baron). *Souterrain-refuge des Lourdines, commune de Thenac.* Saintes, imp. Hus, 1897, in-8°, 4 pages.

Lorsque, au mois de mars 1896, a été découvert le souterrain-refuge du village des Mauds, commune de Thenac, la *Revue de Saintonge*, t. XVI, p. 185, l'a décrit sommairement et en même temps appelé l'attention sur celui de Chez-Chevalier, commune de Restaud. M. le baron Eschasseriaux, qui, dès ce moment, avait entrepris de le fouiller, vient de donner la description de ces deux importants refuges ; il y a joint deux plans habilement dressés par M. Bouquet, instituteur adjoint à l'école communale Lemercier, à Saintes. C'est une très utile contribution à l'étude des souterrains-refuges de la contrée, si nombreux. Rien n'a permis encore de fixer l'âge de ces habitations et l'auteur s'est sagement contenté d'une description fort exacte ; quand les autres souterrains connus auront été ainsi examinés et dessinés, il sera temps, par la comparaison, de tirer des inductions et d'établir une théorie.

—

FABRE (Le docteur Paul), de Commentry, membre correspondant de l'académie de médecine, président de l'association des médecins de l'Allier, médecin en chef de l'hôpital de Commentry, membre correspondant de l'académie royale de Bel-

Digitized by Google

gique, etc. *Etudes de littérature médicale. Charles Nodier naturaliste et médecin. Sa théorie du choléra. Sa dernière maladie.* Montluçon, imprimerie du *Centre médical*, 1897, in-8°, 16 pages.

Cette étude de notre docte confrère, dont nous avons déjà dit un mot, t. XVII, p. 11, se termine ainsi : « S'il n'était pas vraiment médecin, Charles Nodier était donc bien digne de l'être ou de le devenir. »

— *Coup d'œil sur la géographie médicale : son passé, son présent et son avenir.* Paris, Steinheil, 1897, in 8°, 24 pages.

— *Un émule d'André Vésale. Essai biographique sur l'anatomiste Jean-Baptiste Canano. 1515-1570.* Montluçon, imprimerie du *Centre médical*, 1898, in-8°, 8 pages.

C'est, non pas la réfutation de toutes les erreurs commises, de toutes les inexactitudes que les biographes ont accumulées sur l'illustre médecin, mais une notice de tout ce que l'on sait de positif sur lui ; c'est un supplément à tous les dictionnaires de médecine et d'histoire. M. le docteur Paul Fabre est habile à découvrir ces victimes de l'ignorance et à rendre justice à ces grands hommes que l'oubli a un peu couverts de son ombre.

—

FANEAU (L'abbé). *Pour l'honneur de Dieu et l'amour du sacré-cœur de Jésus. Miroir des évêques. Manuel pratique de méditations épiscopales appropriées aux idées du temps présent.* La Rochelle, imprimerie rochelaise, 25 juin 1897, in-8°, 36 pages.

Du même auteur :

— *Trois lettres d'un bon français ami du peuple.* A messieurs les sénateurs, à l'occasion d'une loi votée par les députés pour dépouiller les pauvres orphelins malades et vieillards des biens confiés aux congrégations religieuses. La Rochelle, O. Pic et P. Dubois, 31 mars 1895, in-8°, 15 pages.

— *Résistance contre soumission. Histoire succinte d'une croisade contemporaine pour la délivrance de l'église et de la France de l'oppression des juifs et des francs-maçons*, par le directeur de la *Résistance française*. La Rochelle, imp. rochelaise O. Pic, 11 novembre 1895, in-8°, 22 pages. Prix : 25 cent.

— *A nosseigneurs les évêques chefs officiels de l'église militante ??? très souffrante !!! de France, vérité contre politique*, par un anonyme obligatoire. Louvain, 1897, 35 pages.

— *Réflexions d'un chrétien.* 40 pages in-8°. Prix : 40 centimes.

— *Lettre-doléances d'un catholique français à sa sainteté le pape Léon XIII à propos de la récente constitution apostolique de l'index.* La Rochelle, imprimerie rochelaise O. Pic, 19 mars 1897, in-8°, 27 pages. Prix : 1 franc.

L'opuscule, qui a pour épigraphe : « Parvuli petierunt *Patrem*, et non erat qui daret illis » et la mention « reproduction inter-

Digitized by Google

dite », gourmande assez vivement le souverain pontife de sa direction dans les affaires de France et de son choix des évêques.

—

Garnault (Emile), secrétaire de la chambre de commerce de La Rochelle. *La juridiction consulaire et la bourse de La Rochelle.* Caen, imp. Delesques, 1896, in-8°, 20 pages. (Extrait du *Compte rendu du soixante et unième congrès archéologique de France*, 1896.)

— *La marine marchande. Moyens de l'améliorer.* Paris, imp. Lévy, 1897, in-8°, 9 pages. Extrait des *Questions diplomatiques et coloniales.*

—

Gautier (Benjamin). *La darnière métive.* Royan, Victor Billaud (1897), in-4°, 42 dessins. Prix : 3 fr. 50.

Saluez cet album ; c'est le dernier de Benjamin Gautier qui nous a si souvent réjouis par ses inoubliables scènes saintongeaises. Les paysans sont toujours les mêmes dans ses différents albums ; mais ils sont montrés sous différents aspects. Le plus populaire des dessins de cet album est assurément le portrait du dernier député de Jonzac ; le voici, c'est bien lui : Eutrope Dupont avec son chien Caporal, ses pantalons retroussés, son mouchoir à carreaux sortant des basques de sa redingote, son chapeau melon posé sur la tête, un parapluie sous le bras droit, un boutillon au bras gauche, très fier, dressant sa petite taille, est profondément salué par un paysan en blouse, chapeau bas :

« Bonjour, monsieur Utrope et la compagnie. J'ai appris avec plaisi que vous étiez sorti tréomphant de la leute. Les clérical avant qu'à bein se ténit ! »

L'album est terminé par un portrait de Gautier par M. Duplais des Touches.

La collection complète des croquis saintongeais se compose de 16 albums.

—

Gelézeau. *Monographie du château de Dercie.* Voir t. xvii, page 284.

—

Gelineau (Le docteur). *Hygiène de l'oreille et des sourds.* Paris, A. Malvin, 1897, in-18°, 227 pages.

C'est un joli petit volume que ce traité médical ; l'imprimeur y a mis de la coquetterie et l'auteur a voulu que sa science fît sa toilette. Il s'exprime très bien et parle en termes fort intelligibles des choses techniques. Le livre s'ouvre par un chapitre sur l'importance des sens et de l'ouïe ; le docteur n'a pas de peine à nous convaincre, surtout ceux qui sont affligés de surdité ; puis il énumère tous les cas : hygiène de l'oreille chez le nouveau-né, chez l'enfant, chez l'adulte et chez le vieillard : car nul n'est exempt du mal. En indiquant les préservatifs et

Digitized by Google

les remèdes, M. Gelineau ne s'abstient pas de traits satiriques contre ses confrères, et c'est amusant de voir avec quel esprit de fine raillerie il traite les charlatans et leurs dupes. Il y a un chapitre sur les sourds illustres ; c'est à vous donner envie d'être sourd ; et puis on est dispensé d'entendre tant de sottises.

Je te salue, ô sainte et alme surdité,

chantait Du Bellay à son ami Ronsard, sourd comme..... un Du Bellay.

—

Geoffroy (Emmanuel), pharmacien des colonies, licencié ès-sciences naturelles. *Rapport de mission à la Martinique et à la Guyane*. Mâcon, Protat, 1897, in-8°, 66 pages. Voir *Revue*, xvii, p. 139.

—

Giraudias (E.). *La cinquantaine (sonnet) au poète E. du Tiers*. La Mothe-Saint-Héraye, imp. Guittet, 13 juin 1897, in-8°, 1 page.

—

Granges de Surgères (Le marquis de). *Notes sur les anciens imprimeurs nantais*. Paris, Techener, 3 novembre 1897, tiré à 150 exemplaires in-8°, 43 pages.

C'est une simple contribution à l'histoire de l'imprimerie en France que ces notes sur les anciens imprimeurs nantais ; l'auteur le déclare modestement ; mais cette nomenclature ne sera pas moins « la plus complète qui aura été publiée jusqu'à ce jour, réunissant ce qui est acquis et y ajoutant le fruit de recherches longuement poursuivies dans les registres paroissiaux ». Quatre-vingt-neuf noms d'imprimeurs nantais ont là leur état civil avec tout ce que l'auteur a pu savoir d'eux. Voilà un labeur sérieux, exact, grandement utile et qui a exigé un soin minutieux et de patientes recherches.

—

Grasilier (Léonce). *La trahison du général Sarrazin (1810), racontée par lui-même*. Paris, bureaux de la *Nouvelle revue rétrospective*, 1897, in-18, 42 pages. (Extrait de la *Nouvelle revue rétrospective* du 10 décembre 1897.)

—

Guérin de Sossiondo (Le docteur.) *Le Mont-Dore. Guide du baigneur*. Tours, imp. Juliot, petit in-16, 1897, 32 pages.

Digitized by Google

Le **Courrier de la presse**, 21, boulevard Montmartre, Paris, fondé en 1880, directeur A. Gallois, fournit coupures de journaux et de revues sur tous sujets et personnalités.

—

**La Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau, directeur : M. George Fonsegrive) a publié dans son numéro du 16 janvier :

Le Clergé constitutionnel dans le procès du roi, par Victor Pierre. — La petite Revue (première partie), par Dick May. — Edgar Poë idéologue, I, par Camille Mauclair. — Capital collectif, par Eugène Flornoy. — Une biographie anglaise de Lamennais, par Paul Renaudin. — Poésie: Terre natale (sonnets), par Louise Ducot. — Chronique dramatique : Cyrano de Bergerac, Le repas du lion, Les mauvais bergers, par Emile de Saint-Auban. — Lettres à ma cousine : La faute de mademoiselle Chauvin, par Gabriel Aubray. — Chronique politique, Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des revues.

Sommaire du numéro du 16 février :

La jeunesse d'Hippolyte Flandrin, L'atelier d'Ingres (avec portrait), par Louis Flandrin. — Les métiers pittoresques : Le trafic des cheveux, par Charles Le Goffic. — Lettres et journal de la montagne, par C.-C. Charaux. — La petite Revue (troisième partie), par Dick May. — L'organisation des chemins de fer en France, V : Exploitation des voies ferrées, par Georges Guillaumot. — Le rôle de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du catholicisme, par George Fonsegrive. — Chronique politique, par Σ. — Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie : Le désastre de MM. P. et V. Margueritte, par Gabriel Aubray ; Revue des revues.

Abonnement : France, un an, 24 fr.; six mois, 14 fr.; trois mois, 8 fr. — Abonnement spécial d'un an : pour le clergé, l'université et les instituts catholiques, 20 fr. — Prix de la livraison, 1 fr. 50.

Pour les annonces, s'adresser aux bureaux de la Revue, 45, rue Vaneau.

—

**Études** publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus, 15, rue Monsieur, Paris (sommaire de la livraison du 5 février 1898) :

La mort d'un homme de lettres. Alphonse Daudet, par le P. V. Delaporte. — En Extrême-Orient. La capitale du Japon, par le P. M. de Ratzenhausen. — Névrose et poésie (fin), par le P. H. Martin. — Bourdaloue inconnu (deuxième article), par le P. H. Chérot. — De l'émigration, par le P. J.-B. Piolet. — Livres : P. de Nolhac, *Le Virgile du Vatican et ses peintures ;* Abbé E. Briand, *Histoire de sainte Radegonde ;* Abbé Th. Leuridan, *Mgr Dehaisnes*. — Événements de la quinzaine.

—

La **Revue du monde catholique** contient dans sa livraison du 1er février 1898 :

Origines de l'insurrection vendéenne, par dom Chamart. — Histoire intime des apparitions de Lourdes, Estrade. — Le carnet d'un officier, Robory. — L'éducation dans la Caroline du nord, Barneaud. — Hoche en Alsace, Bonnal de Ganges. — Bicyclistes militaires, Jean d'Estoc. — Le théâtre et les idées : Le repas du lion, Les mauvais bergers, François Veuillot. — Deux documents maçonniques, Davin, chanoine. — Athéisme officiel, H. de Parise. — Autres mœurs (vieilles légendes), Gaston de Vey. — Pour l'autel et le foyer (roman), H. Hoisnard. — L'économie rurale dans l'antiquité, Beauredon. — Autour du monde, Arthur Savaète. — Bulletin financier, Lemaire.

Abonnement : 25 francs par an ; rue des Saints-Pères, 76.

---

Le gérant, Noel Taxien.

Digitized by Google

# REVUE
# DE SAINTONGE & D'AUNIS
## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

### SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MAI 1898

REVUE DE LA PRESSE : Opinions des journaux sur les publications de la société, sur la séance du 5 mars.

AVIS ET NOUVELLES : Distinctions honorifiques ; subvention du ministère ; excursion archéologique ; travaux des membres de la Société ; Montyon ; Saint-Geniez ; Du Paty de Clam ; séances de la société ; le congrès de la Sorbonne ; conférences ; erratum ; les Vivier ; Eléonore de Garges ; Gemozac.

ACTES D'ÉTAT CIVIL. — *Décès* : Bouet du Portal, Doinet, Joly d'Aussy, Lafontaine (Thomas), Legrand (Martin), Veyre. — *Mariages* : Arnault et Marguerite de Sartre, Carrière et Renée Burgelin, Parat et Jeanne Massiou, Ricaume et Marie-Louise Gaillard, Sallé et Noémi Prévôt.

A TRAVERS LES PÉRIODIQUES : L'*Annuaire du conseil héraldique ;* Le vieux châtaignier ; Louis-Philippe ; L'*Aixiade ;* Le drapeau du 6e de ligne, etc.

LIVRES ET REVUES : Le *Carmen sæculare ;* L'église de Paris pendant la révolution ; Etat de la France en 1614 ; L'Espagne et la France en 1724 ; Saint Benoît.

VARIÉTÉS : Le chansonnier de Piis ; le dîner de la *Cagouille ;* les fiefs de Soubize et Mortaigne.

ARCHÉOLOGIE : Monnaies des Santons ; Lettre de Chaudruc de Crazannes.

BIBLIOGRAPHIE : *JU-LE.*

## REVUE DE LA PRESSE

Ont publié le sommaire du n° du 1er mars : L'*Ere nouvelle de Cognac* et l'*Echo de Jonzac* du 6, l'*Echo rochelais* du 9, le *Bulletin religieux* du 19 et la *Voix de Saintonge* du 2 avril.

—

Le *Progrès* du 4 mars a reproduit l'article *Les du Paty de Clam.*

—

L'*Echo rochelais* du 19 mars a reproduit la note relative à Fouras devenu La Pallice sur une carte de France.

—

Le *Polybiblion* de février signale la « très curieuse et très piquante et trop courte notice de M. le baron de La Morinerie sur *Le marquis de Montalembert et son second mariage*, extraite à 25 exemplaires de la *Revue de Saintonge...* »

—



Digitized by Google

Les *Tablettes des deux Charentes* du 5 mars : « Le dernier numéro de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* consacre une notice très précise à la famille du Paty de Clam, ce qui nous permet de compléter ce que nous avons déjà dit à ce sujet. Il résulte de ce travail de M. Louis Audiat que le lieutenant-colonel Ferdinand du Paty de Clam, dont on a si souvent parlé au cours des procès Dreyfus et Zola, est le petit-fils de Louis-Marie-Adrien-Jean-Baptiste du Paty de Clam, président de chambre à la cour de cassation, et le fils du général Antoine-Amédée du Paty, marquis de Clam, mort en 1887. Les fiefs du Paty et Clam sont bien situés en Saintonge, et les armes de la famille sont : *D'argent au chevron de gueules surmonté d'un croissant de sinople accompagné de deux quintefeuilles de gueules en chef et d'un lion passant de même en pointe.*

La même revue mentionne aussi avec éloge la thèse de doctorat ès-lettres de M. P.-A. Brun, censeur au lycée de Rochefort : *Savinien de Cyrano-Bergerac*, et dans laquelle l'auteur démontre péremptoirement que le héros de la très belle comédie de M. Edmond Rostand n'est pas gascon le moins du monde, le Bergerac qui lui valut son surnom se trouvant en Seine-et-Oise, et non point dans la Dordogne. »

—

Le *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord* (janvier 1898, p. 32), reproduit par le *Journal de la Dordogne* du 18 mars, note le passage de notre livraison de novembre, p. 401, où est rappelé le bref du pape Léon XIII, du 1er juillet 1897, qui, en érigeant en basilique mineure l'église cathédrale de Périgueux, parle du corps de saint Front, baptisé par saint Pierre. « Que va dire M. l'abbé Duchesne, directeur de l'école française » d'archéologie de Rome, de cette affirmation ? Et combien elle » va réjouir M. le chanoine Arbellot ! Il faut rapprocher ce » texte du texte de Grégoire de Tours disant saint Eutrope en- » voyé par saint Clément » ; — et, page 430, est analysée une étude de M. l'abbé Mondon, curé de Chazelles, *Notes historiques sur la baronnie de Marthon en Angoumois*, qui contiennent les noms d'un certain nombre de familles périgourdines.

—

L'*Annuaire du conseil héraldique de France* dit, page 373, du tome XXV des *Archives* : « Ce beau volume de 500 pages est consacré tout entier à la publication d'une magistrale étude de notre savant collègue Louis Audiat, étude que nous recommandons très vivement à l'attention de tous nos amis : *L'instruction primaire (laïque, gratuite, obligatoire) avant 1789*. Elle nous montre la diffusion de l'instruction encouragée, suscitée par les évêques, les rois, les seigneurs, les grands bourgeois, à toutes les époques de notre histoire. Il y avait, en 1689, à La Rochelle, 36 écoles laïques. La royauté en subventionnait un grand nombre et intervint, par des édits, pour contraindre les parents à envoyer

Digitized by Google

leurs enfants à l'école. La liberté d'enseignement était partout; ouvrait école qui voulait. Il y en avait de gratuites dès l'an 843, et le concile de Malines fulmina contre les parents qui négligeaient l'instruction de leurs enfants. La noblesse, aux états généraux de 1560, réclama l'instruction obligatoire. Mais il faut lire tout entière cette œuvre infiniment érudite; en somme, elle réduit probativement à néant une des thèses chères aux adversaires de la France d'autrefois, et c'est un noble et signalé service rendu une fois de plus par Louis Audiat à la vraie science et à la vérité historique. »

—

Le même *Annuaire* s'exprime ainsi, p. 410, à propos de la *Revue de Saintonge et d'Aunis:* « L'éloge de cette savante revue n'est plus à faire. Dirigée par notre honorable collègue, M. Louis Audiat, elle constitue, pour la Saintonge et l'Aunis, un véritable trésor que chaque année voit s'accroître, et dans lequel les historiens, les archéologues et les héraldistes puiseront de nombreux et utiles renseignements. »

—

Ont rendu compte de la soirée du 5 mars et de la conférence de M. Mousset : Le *Nouvelliste de Bordeaux* du 8, reproduit par le *Courrier de la Vienne* du 13 :

« Une charmante soirée était offerte samedi dernier par la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.* L'assistance des plus nombreuses a acclamé pendant une heure et demie le très distingué conférencier, M. Mousset, avocat à la cour d'appel de Poitiers, qui a parlé de la chanson française...

» M. Mousset a tout d'abord rappelé les origines du chant en Égypte, en Chine, en Grèce, qui semble être la patrie première de notre chanson française. Successivement il a étudié l'éclosion de toutes ces chansons qui firent la fortune du bardit en Germanie, des trouvères et des jongleurs.

» Après avoir analysé ces différents genres, M. Mousset parle de la complainte et arrive à la chanson licencieuse du dix-huitième siècle. Il termine son étude historique par quelques mots sur Béranger, Dupont, Nadaud et Jules Jouy, dont il a été l'ami et un peu le collaborateur.

» M. Mousset parle ensuite de la chanson saintongeaise dont il passe en revue les différents types : chant par onomatopées, chansons de guerre et de marche, chansons idylliques, chansons à boire, berceuses. Par de nombreuses citations, M. Mousset donne à ses auditeurs une juste idée de ces divers genres et termine en faisant remarquer que son étude est au fond plus sérieuse qu'elle ne le parait tout d'abord : car rien n'est indifférent de ce qui révèle le véritable tempérament de notre race...»

Les *Tablettes des deux Charentes* du 12, le *Progrès* du 13, l'*Echo rochelais* du 16 :

« Dans l'intéressante conférence qu'il a faite, samedi, à la

Digitized by Google

société des *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, M. Mousset, avocat à Poitiers, a passé en revue la chanson française et particulièrement les rondes, les chansons de guerre et de marche, les chansons à boire et les berceuses de la Saintonge. D'après lui, le refrain populaire : *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean !* aurait pour auteur le chansonnier de Piis, du Port-Tublé, près Saintes. Le conférencier, qui est doué d'une très agréable voix de baryton, a dit plusieurs vieux airs, en s'accompagnant au piano. Son succès a été vif en tout. »

Le *Conservateur* et la *Seudre* de Marennes du 13 :

« Présenté au public par l'éminent président de la société, M. Louis Audiat, l'orateur a, dès les premiers mots, captivé l'auditoire par sa parole ardente. Le sujet choisi est la chanson française et le conférencier en donne les origines, les différents genres, les adaptations, les significations.

» Mention spéciale est faite de la chanson saintongeaise, dont notre excellent confrère Ilus, aux applaudissements de tous, détaille finement quelques échantillons.

» De chaleureux applaudissements ont salué, à plusieurs reprises, cette remarquable conférence. M. Mousset ne s'est pas contenté de s'y montrer à tous comme un brillant orateur, mais encore comme un véritable artiste. Doué d'une agréable voix de baryton qu'il manie admirablement, il a chanté divers spécimens de chansons, en s'accompagnant sur le piano. Il a été très applaudi dans nos vieux airs si pleins de poésie et de douceur naïve.

» Voilà une brillante et bonne soirée, un éclatant succès de plus à l'actif de la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.* »

Le *Moniteur de la Saintonge* du 10 :

« Jamais la salle des réunions n'avait présenté un aspect plus délicieusement séduisant et varié. Dans cette assemblée véritablement choisie, outre de nombreuses dames, on voit des représentants de l'armée, de la magistrature et du barreau, des notabilités commerciales, etc.

» M. Mousset rappelle en commençant les circonstances dans lesquelles il est entré dans la société des *Archives historiques*. C'était, dit-il, par une chaude journée, journée de cantiques, journée de chants joyeux. Il avait gardé si bon souvenir de l'accueil qui lui fut fait à Saintes, qu'il accepta d'enthousiasme la proposition du président. Puis, répondant au délicat compliment de M. Audiat, il se demande s'il peut bien distinguer en lui le poitevin et le saintongeais, tant il sent que tous les cœurs battent à l'unisson.

» L'orateur commence son étude très documentée sur la « chanson française ». Il rappelle les origines du chant en Egypte, en Chine, où l'on trouve de la musique notée 2.700 ans avant l'ère chrétienne. C'est la Grèce qui semble être la mère de notre chanson française. Suit une comparaison entre la chanson

Digitized by Google

du *Linos* chez les Grecs et la chanson du *Bourlot* dont l'orateur raconte le pittoresque cérémonial. Puis, nous assistons successivement à l'éclosion de toutes ces chansons qui faisaient autrefois la fortune du bardit en Germanie, des trouvères et des jongleurs.

» M. Mousset analyse ces différents genres, parle de la complainte et arrive à la chanson licencieuse, mais élégante, du XVIIIe siècle. Il salue, en passant, un saintongeais chansonnier, Depiis, du Port-du-Blé, près Saintes, l'auteur de *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean...*

» Quant à la chanson saintongeaise, il en ramène les types à cinq catégories : 1° le chant par onomatopées; 2° les chansons de guerre et de marche; 3° les idylles; 4° les chansons à boire, et 5° enfin, les berceuses.

» Les chants par onomatopées, ainsi appelés par Champfleury, se composent de cris, d'interjections, n'ayant aucun sens : *vireli, dig don, ton ton taine, rataplan, lon lon la, hioup hioup, hioup*, etc. Les auteurs les plus consciencieux déclarent ne pouvoir expliquer l'origine de ces cris. M. Mousset démontre très clairement que ces onomatopées ne sont que des imitations plus ou moins parfaites d'instruments de musique.

» Il recherche aussi le sens du geste appelé « applaudissement ». Et par des exemples tirés des spécimens de l'art égyptien, notamment à Thèbes, sous le règne de Rhamsès III, de la vie de saint Faro, évêque de Meaux, d'après l'historien Hildegaire, des monuments de l'histoire grecque, il prouve que l'applaudissement est une forme du chœur qui accompagne le chanteur, et par le rythme s'associe à sa pensée. Puis, M. Mousset donne de curieux exemples par onomatopées, notamment de l'*arrodage* vendéen.

» A ce moment, il suspend sa conférence pour laisser la parole à M. Hus, qui débite, avec infiniment d'humour et d'esprit, deux ravissantes pièces en patois saintongeais.

» M. Mousset commence la seconde partie de sa conférence par les chansons de guerre ou de marche, en passant un coup de griffe vivement allongé à l'école naturaliste du puant Zola. En effet, la chanson pimpante et coquette ne peint-elle pas avec de charmantes couleurs les hommes et les choses, témoin cette jolie marche :

Un jeune tambour revenant de la guerre.

» Cette chanson est connue, elle a été publiée. Une seconde lui succède, celle-ci inédite :

Voyez-les tous dessus les rangs,
Les caporaux et les sergents.

» Malgré ce bon général Poilloüe de Saint-Mars, on ne fera jamais de chanson de marche vraiment poétique, et rien ne détrônera :

J'ai brossé deux fois le pantalon du caporal.
Ah ! si le caporal, il savait çà.

Digitized by Google

ou bien :

Où est Michaud, il est en haut.
Où est Thomas, il est en bas.

ou bien encore :

Ma culotte n'a qu'un bouton.

» Déroulède fait des choses exquises. C'est, du reste, presque un saintongeais. Mais, dans cent ans, son œuvre aura été envahie par la broussaille de l'imagination populaire.

» L'idylle. Deux pièces inédites : L'une dont la musique distinguée doit avoir pour auteur un poitevin, soit Lambert, maître de chapelle de Louis XIV, soit Pierre Santerre, chansonnier huguenot du XVIe siècle. Cette chanson peut s'intituler :

Colin et Colinette.

» La seconde est alerte et pimpante. Le refrain qui revient allègrement est :

Allez, allez,
Tenez-vous droite,
Et ne vous laissez pas tomber.

» La troisième est plus prétentieuse, elle vise au sentiment :

Dessous le laurier blanc
La belle se promène.

» Enfin, pour finir, M. Mousset trouve une berceuse qui est en même temps une chanson à boire, ce qui prouve, dit-il, que, dans ce pays de Saintonge où la vigne est généreuse, les mères veulent de bonne heure apprendre à leurs nourissons à être de gais citoyens et de solides buveurs :

Buvons
Et ne mettons pas d'ève, disons
Que le vin pur est bon.

» En terminant, l'orateur dit que cette étude est plus sérieuse qu'elle ne paraît tout d'abord, que rien n'est indifférent de ce qui révèle le véritable tempérament de notre race, parce que cela ressuscite les traditions, unit tous les cœurs et nous permet ainsi de faire face aux étrangers et aux cosmopolites qui nous envahissent chaque jour davantage.

» De chaleureux applaudissements ont salué, à plusieurs reprises, cette remarquable conférence qui marquera d'une pierre blanche nos réunions de l'année. M. Mousset ne s'est pas contenté de se montrer à nous comme un brillant orateur, mais encore comme un véritable artiste. Doué d'une fort agréable voix de baryton qu'il manie admirablement, il a chanté divers spécimens de chanson en s'accompagnant sur le piano. Il a été très applaudi dans nos vieux airs si pleins de poésie et de douceur naïve.

» Pour finale, la société chorale *la Lyre saintaise* a parfaitement exécuté la « Chanson de Taillebourg », vieille de 600

Digitized by Google

ans. Nos vaillants chanteurs ont recueilli, à leur tour, des applaudissements bien mérités qui s'adressent d'abord à leur habile et zélé directeur, M. Ménard.

L'*Indépendant de la Charente-Inférieure* du 1er : « C'est alors une causerie intéressante, grâce au charme de parole du conférencier ; le public le suit dans son long voyage à travers les premiers âges, pour rechercher les origines de la chanson dont il montre la naissance au sein des beaux paysages de la Grèce antique, à la fin des moissons, comme une manifestation reconnaissante envers la divinité dispensatrice des biens de la terre ; puis sa dispersion par le rayonnement du génie grec, et enfin son importation en Gaule par la colonie phocéenne.

» Cette première partie de la conférence a été un exposé brillant et mouvementé de l'historique de la chanson, que l'auditoire a écouté avec la plus grande attention.

» M. A. Hus, si connu et apprécié du public saintais, est venu dire la poésie patoise : « Ine peurcession peur fère mouiller. »

» Rarement les qualités de finesse et de naturel de notre compatriote ont été mieux mises en valeur, et les ris et les applaudissements qu'il a provoqués ont dû lui prouver, mieux que nous ne saurions l'exprimer, tout le plaisir éprouvé par les auditeurs. La fable de La Fontaine, par Piâre Marcut, qui lui a été demandée, n'a pas eu moins de succès.

» M. Mousset établit la parenté évidente des « Linos » avec les chansons des moissonneurs du Poitou, accompagnées du sacrifice du coq poursuivi à travers champs et taillis et destiné aux agapes usitées en pareille circonstance.

» Voici venir la chanson satirique du XVIIe siècle ; avec le XVIIIe apparaît Favart, la note licencieuse, l'idylle où, renversant les rôles, la bergère audacieuse poursuit le berger timide ; enfin, c'est la période révolutionnaire avec la chanson ou cynique ou héroïque, et les modernes parmi lesquels je cite au hasard de ma mémoire : Béranger, Dupont, Désaugiers, Nadaud, Déroulède, Jouy et bien d'autres que j'oublie ; chaque nom suivi d'une appréciation critique ou d'une anecdote toujours en situation.

» Théories ingénieuses, étroitesse des relations entre la chose et les paroles, interprétation musicale des applaudissements, classement en chants par onomatopées, chansons de guerre ou de routes, idylles, chansons à boire, berceuses, etc., c'est une succession ininterrompue d'aperçus spirituels qu'on ne se lasse pas d'entendre et que soulignent les applaudissements d'un public séduit par tant d'érudition alliée à tant de bonne grâce. A chaque instant la conférence est interrompue par l'exécution au piano d'une chanson citée comme exemple à l'appui des théories émises.

» C'est ainsi que nous entendons chansons de route, airs sans parole du Poitou, berceuse saintongeaise avec paroles de chansons à boire, etc., musique inédite ou rétablie telle qu'elle

Digitized by Google

était ou devait être à l'origine ; le tout chanté d'une voix bien timbrée, tour à tour martiale et caressante.

» Heureux homme que M. Mousset qui, pour séduire et charmer, possède une variété de qualités aussi rares ! Son succès a été complet.

» M. Audiat adresse les remerciements les plus chaleureux à MM. Mousset, Hus et à la « Lyre saintaise », avec la certitude d'être l'interprète de toutes les personnes présentes. »

## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

*Séance du 1er mars 1898.*

Admission de nouveaux membres.

La séance publique est fixée au 5 mars. Détails relatifs à cette séance.

*Séance publique du 5 mars.*

Voir plus haut pages 147 et ci-après 157.

*Séance du 29 avril.*

Lecture et adoption des procès-verbaux des 6 février et 1er mars.

Admission de nouveaux membres.

Lettre de M. Achille Luchaire, professeur d'histoire du moyen âge à la Sorbonne, qui demande pour ses élèves quelques ouvrages se rapportant à cette période.

Lettre du ministre de l'instruction publique annonçant une subvention de 400 francs à la société.

L'excursion annuelle de la société aura lieu à Saint-Emilion, en commun avec la société des *Archives historiques de la Gironde*. On propose à nos confrères le 21, 24 ou 25 mai.

Le président rend compte du congrès de la Sorbonne et annonce que désormais les réunions auront lieu alternativement dans une ville de province et à Paris. Après examen, il est décidé qu'on écrira au ministre pour demander le *statu quo*. (Voir page 161.)

## AVIS ET NOUVELLES

Par décision du 21 mars, M. le ministre de l'instruction publique a accordé à la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* une somme de 400 francs pour l'aider dans ses publications.

Par arrêté (15 avril) du ministre de l'instruction publique et des beaux arts, notre confrère, M. le docteur Paul Fabre, membre de la société des sciences médicales de Gannat, correspondant de l'académie de médecine, à Commentry (Allier), a été nommé officier de l'instruction publique.

Digitized by Google

Par décision de Mgr l'évêque de La Rochelle et Saintes (19 mars), notre confrère, M. l'abbé Gabriel Jeandeau, licencié ès lettres, directeur de la division ecclésiastique et professeur à l'institution Notre-Dame de Recouvrance de Pons, a été nommé chanoine honoraire de l'église cathédrale de La Rochelle.

—

Le XXVIe volume des *Archives* a paru. Prière à nos confrères, s'ils ne l'ont fait, de retirer leur exemplaire chez nos dépositaires.

—

Le 24 mai prochain, la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* fera son excursion annuelle à Saint-Emilion (Gironde), à 8 kilomètres de Libourne.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, cette singulière ville, avec les ruines de son château fort bâti par Louis VIII, son église de 32 mètres de long taillée dans le roc, la grotte et la fontaine de saint Emilion, l'église paroissiale ornée de verrières du XVe siècle, ses couvents des dominicains et des cordeliers, ses maisons et ses remparts du XIIIe siècle, portes et tours, ses immenses grottes, ses souvenirs des Girondins, etc.

La société des archives historiques de la Gironde se joindra à nous pour nous faire visiter toutes ces curiosités.

Le train à prendre est celui qui arrive à Bordeaux à 9 h. 18 du matin. Départ de Bordeaux, gare de La Bastide, à 11 h. 5; arrivée à Saint-Emilion à midi 23. Déjeuner en commun. Visite de la ville. Départ à 6 h. 54; de Libourne à 8 h. 56; de Bordeaux à 10 h. 20 du soir; arrivée à Saintes, 12 h. 23; à La Rochelle, 1 h. 56.

Nos confrères qui désirent prendre part à cette excursion sont priés de se faire inscrire avant le 19 mai.

—

Sur le rapport remarquable de notre confrère, M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, le conseil général du Finistère, dans sa séance du 20 avril, a voté une somme de 200 francs pour le cinquantenaire de Châteaubriand, dont les fêtes auront lieu le 9 août.

—

La *Revue du Nivernais* de février et de mars publie *Une victime de la Révolution, Jacques-Sébastien-Louis Dubois, président de la chambre des comptes de Nevers*, par M. Louis Audiat.

—

La *Croix de Saintonge et d'Aunis* du 17 avril publie, signé Croixmare, un article *André Lemoyne*, à propos de l'étude de M. Gabriel Audiat sur notre charmant compatriote.

—

Le *Journal des voyages* (n° 67, 13 mars 1898) a publié l'*Introduction* par Emile Levasseur, de l'institut, à une série d'études, *Notre France*, sur les différentes villes et régions de notre territoire, qui seront faites par MM. Gustave Regelsperger, Edmond

Digitized by Google

Neukomm avec les dessins de G. Fraipont et les cartes de Baladiez. L'article d'ensemble sur le département sera de M. Regelsperger. En effet, le numéro 68 contient *Le territoire de Belfort*, par MM. Regelsperger, Neukomm et Jean de Corvey, et le numéro 79, *Département de Meurthe-et-Moselle, Nancy*, par les mêmes.

Dans le numéro du 26 mars de la *Revue encyclopédique* est aussi un article de M. Gustave Regelsperger, *La politique suisse* (1897), et dans la *Revue générale du droit international* (novembre et décembre 1887), une étude, *L'affaire de Costa-Rica Packet et la sentence arbitrale de M. de Martens.*

—

Notre confrère, M. Paul d'Estrée, a inséré dans le *Journal des voyages* (n° 76, 13 mars) le récit d'*Une procession de captifs en 1785*, à Paris, qui fut probablement la dernière exhibition de ce genre.

—

Notre confrère, M. le marquis de Granges de Surgères, continue à publier dans la *Revue historique de l'ouest* (janvier 1898), les *Notes d'état civil et historiques extraites des paroisses de l'arrondissement de Nantes, dont les archives ont été détruites pendant la révolution.*

—

Notre confrère, M. Antoine Duplais des Touches, a publié, dans la *Lune de Fouras* du 6 mars, *Histoire fourasine contemporaine. Les halles et les droits de plaçage à Fouras. Série de conflits.*

—

Le 6 mars, a paru, à Saintes, à l'imprimerie Gay, l'*Union républicaine* de la Saintonge, hebdomadaire, rédigée par M. Marcel Roy, ancien rédacteur en chef du *Libéral de la Vendée*, rédacteur du *Vrai peuple* de Saintes.

—

En janvier 1898, a paru le 1er numéro de la *Gazette charentaise politique et littéraire*, in-folio à 3 colonnes, 4 pages, imprimée à Saintes par Chassériaud. Abonnement par an : 4 fr.; 6 mois, 2 fr. 50; un numéro, 10 centimes, chez M. A. Vincent, directeur gérant, à Ecoyeux, par Saint-Hilaire de Villefranche.

—

Notre confrère, M. Louis Delavault, secrétaire d'ambassade, a été réélu président de la société des anciens élèves de l'école des sciences politiques et élu membre du conseil d'administration de la société de géographie commerciale. D'autre part, par décret rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères, il a été nommé membre de la commission chargée d'examiner plusieurs des questions soumises à l'arbitrage du prési-

Digitized by Google

dent de la république par les présidents de Costa-Rica et de Colombie, et rapporteur près la commission des indemnités haïtiennes.

—

En annonçant la construction d'un nouveau théâtre à Paris, l'*Alhambra*, dans l'ancienne rue des Morfondus, aujourd'hui rue d'Anjou, le *Gaulois* du 14 mars dit que va disparaître l'hôtel que le président Talon s'y fit construire et qu'il afferma à la princesse de Bauffremont, sa vie durant, pour la somme, une fois payée, de cent mille livres. Cette demeure, dont on peut encore admirer les gracieux motifs de sculpture, resta longtemps la propriété de la famille d'Aligre ; elle appartenait, dans ces dernières années, à Mme Moitessier. C'était, avant la révolution, un centre artistique assez animé : Dufrénoy et sa femme, musiciens attachés à la maison d'Orléans, la basse Schmesca, le peintre d'Hancarville, Eckard, dessinateur et musicien, en faisaient une académie au petit pied. C'est sous ce toit aussi qu'est né le comte de Saint-Geniez, auteur dramatique et journaliste aux belles heures de la restauration. Voir pour les Saint-Geniez la *Revue* du 1er janvier 1898, t. XVIII, p. 29.

—

La statue de Montyon. — Dans une note du 26 février, le *Gaulois*, à propos des travaux prochains de restauration en l'église de Saint-Julien le Pauvre, à Paris, nous apprend que cet antique sanctuaire — « c'était déjà une basilique au temps de Grégoire de Tours » — contient la statue monumentale du célèbre philanthrope Auget de Montyon, qui fut intendant d'Auvergne (1767), puis de Provence et de La Rochelle, en 1773.

—

Dans sa séance du 25 mars, l'académie des inscriptions et belles lettres a élu académicien libre M. Henri Thédenat, prêtre de l'oratoire, président de la société des antiquaires de France, auteur d'ouvrages archéologiques, notamment *Inscriptions romaines de Fréjus* et *Cachets d'oculistes romains* avec M. Héron de Villefosse, *Antiquités romaines trouvées à Deneuvre*, et tout récemment d'un volume, *Le forum*. M. Thédenat est né en 1844 à La Rochelle où son père, Guillaume Thédenat, était professeur au lycée.

—

Au concours ouvert pour des monographies de communes rurales, la société des agriculteurs de France a décerné une médaille d'argent à celles de Chambon et des Touches de Périgny.

—

Dans sa séance du 4 avril, le conseil municipal de La Rochelle a alloué une somme de 500 francs à un jeune peintre, M. Désiré, originaire de La Rochelle, pour l'aider dans ses études.

—

Digitized by Google

Le 1er numéro de la *Revue claire*, février 1898, contient un article, *Bat d'Af*, où l'auteur, M. Jehan Marchadier, de Châteauneuf (Charente), décrit le passage de la pointe du Chapus au Château d'Oleron. Il y a un frontispice un peu énigmatique, comme certaines pages de la *Revue*, dessiné par Bionville, pseudonyme de M. Boilevin, de Saintes, étudiant en médecine.

—

La 2e livraison de la *Revue* (mars 1898, page 88) a signalé l'erreur de la carte du *Petit journal* : le dessinateur A. Guibal place le port de La Palliee à Fouras, vers l'embouchure de la Charente. Cette maladresse géographique se répète de tous côtés et maintenant on peut lire la création de l'ingénieur Bouquet de La Grye à la place du Port des Barques, dans la *carte de France pour les magasins du Bon Marché*, maison Aristide Boucicaut.

—

La *Revue des autographes* de mars (Eugène Charavay, 34, rue Faubourg-Poissonnière, Paris) annonce la vente des pièces suivantes : 1° Lettre de Jean Mauduit de Larive, célèbre tragédien du XVIIIe siècle, correspondant de l'institut, né à La Rochelle en 1747, mort en 1827, à Mme Olzi (Montlignon, Seine-et-Oise, 19 novembre 1815), comme maire de Montlignon, au sujet de la garnison excessive imposée à son village (2 pages in-4° ; 15 francs) ; 2° de Charles de Rohan, prince de Soubise, maréchal de France, fameux par la défaite de Rosbach, une pièce, signée à Paris le 25 août 1749, relative à une requête de Jean-Baptiste-Mathieu Oursin, seigneur de Soligny (une page in-f° ; 8 francs) ; 3° une lettre (Rochefort, 15 mars 1785) de Jean-Claude, marquis de Redon, intendant de Rochefort, puis de Brest, à l'ingénieur Brémontier (une page et demie, in-4° ; 5 francs).

—

Au sujet des du Paty — que le *Gaulois* du 15 janvier dernier qualifiait d'irlandais (voir *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1er mars 1898, p. 116) — je puis vous dire que Le Paty se trouve dans la commune de Mortiers, cité dans la carte d'état major, cote 74, à moitié chemin entre Ozillac et Mortiers, du côté droit de la Sévigne. Il est situé entre deux villages appelés Clion.

Le château de Clam est situé tout à côté de Lussac, démantelé, ruiné, partagé entre trois propriétaires, sans aucun caractère artistique, genre XVIIIe siècle, cour carrée, fermée par un porche à fronton. Dans l'angle extérieur ouest se trouve une *guette* en forme de poivrière. Il porte le nom de château de Clam, bien qu'il soit situé à l'extrémité de la commune de Saint-Georges de Cubillac. Un chemin rural le relie directement au bourg de Clam. C'est là l'ancien château, rebâti, des Salles de Clam, siège de la châtellenie de 1335, partage de Jonzac entre Pétronille et Marguerite de Mosnac, nièces de Bertrand de La Roche-Andry, seigneur de Jonzac. Au mois de septembre 1878,

Digitized by Google

le général du Paty, père du commandant d'état-major, étant venu à La Barrière, se fit conduire au Paty et au château de Clam. C'est pourquoi je puis vous dire qu'il considérait le Paty comme le fief dont sa famille tirait son nom.

Tout cela n'a rien à voir avec les Mac et les O' des Irlandais.

B. DE CUGNAC.

—

SOIRÉE DE LA SOCIÉTÉ DES « ARCHIVES »

La société des *Archives* a donné, le 5 mars, une séance publique où l'on a entendu M. Félix Mousset, avocat à la cour d'appel de Poitiers, ancien conseiller général. Au bureau siégeaient : MM. Louis Audiat, président; le baron Amédée Oudet, vice-président; Léon Termonia, secrétaire; Jules Gaudaubert, trésorier; Justin Laurent, premier adjoint au maire de Saintes.

Le président ouvre la séance et s'exprime à peu près en ces termes :

» Quand, au XVI^e siècle, les poètes de la Pléiade — pardonnez-moi, mesdames, ce souvenir classique — formèrent le projet d'enrichir la langue, ils n'hésitèrent pas à déclarer que, si, pour rendre toutes les idées, exprimer tous les termes dont on avait besoin, le français ne suffisait pas, il fallait avoir recours au poitevin, au gascon. Les Saintongeais suffisaient bien à remplir nos séances annuelles, et pourtant nous avons élargi notre cercle et jeté un appel au dehors : ce dehors, ce sont les limites de l'octroi de la ville de Saintes; et, monsieur, vous avez aussitôt répondu : Me voilà.

» M. Félix Mousset, avocat à la cour d'appel de Poitiers, n'est pas un étranger dans notre chef-lieu de cour d'assises. Il a ici des relations fort amicales. Il fait partie de la société des *Archives* avec tous ceux que réunissent le goût commun des choses de l'esprit, l'étude de l'histoire locale et l'amour de la patrie saintongeaise. En outre, c'est à Marennes qu'il a pris l'ange du foyer domestique. Quels liens plus forts le pouvaient faire notre compatriote? Nous avons donc une fois de plus fait appel à son dévouement, et bien fait. Vous le voyez, la salle, assez grande ordinairement, se trouve aujourd'hui trop petite. Peut-être, mais ce n'est que l'ombre d'un soupçon, peut-être chez vous, mesdames, y a-t-il le désir de la fille d'Eve, curiosité de voir un visage nouveau, au lieu des figures accoutumées. La réputation du conférencier suffirait; Marennes n'a pas le privilège de se réjouir de sa parole, et M. Mousset s'est fait entendre plusieurs fois à Saintes.

» La semaine dernière, il était à Niort, où il traitait des intérêts commerciaux, toujours prêt dès qu'il s'agit de faire le bien. Dans des circonstances délicates, il a montré que chez lui l'orateur n'était pas cette cymbale aux sons retentissants, mais vides, et qu'il y avait sous la toge un cœur viril, un homme d'énergie. Ah messieurs! dans un moment où des orateurs célèbres met-

Digitized by Google

tent leur éloquence au service des causes mauvaises, antipatriotiques, il est bon, il est doux, il est réconfortant de voir des orateurs qui font passer avant tout l'honneur, *virtus post nummos;* qui, dans leur vie d'avocat, même avant leur talent, avant leur éloquence, mettent l'honnêteté, la conscience, Dieu et la patrie.

» A ces qualités M. Mousset joint des talents qu'on voit rarement réunis ; il est poète, il est compositeur, il est maëstro. Il fait à la fois les paroles, la musique et exécute le tout. Vous jugerez de son talent d'artiste. Il nous dira les vieilles chansons poitevines et saintongeaises.

» Et comme il s'agissait de chansons, il y en avait une qu'on ne pouvait oublier ; elle est la plus ancienne que nous ayons (1242) ; c'est la chanson de la bataille de Taillebourg, composée dans les huit jours qui suivirent la célèbre bataille. Vous savez — je parle de ceux qui lisent la *Revue de Saintonge* — comment ces couplets, cherchés inutilement par Legrand d'Aussy pour son recueil de chansons patriotiques, furent trouvés à Modène, juste au moment où la société des *Archives* préparait la fête de Taillebourg, publiés par M. Antoine Thomas, professeur à la Sorbonne, mis en musique à notre prière par M. Wekerlin, et orchestrés, pour la musique du régiment, par M. Tilly, l'habile chef de musique du 6e de ligne.

» Après certaines difficultés, je m'adressais à l'orphéon de Saintes ; il s'agissait de bataille, de saint Louis, de Taillebourg, des Anglais vaincus, pourchassés : « A moi la *Lyre.* » Et tous ces braves musiciens répondaient : « Présents ! » Et la chanson de Taillebourg de 1242 fut chantée à Taillebourg six siècles et demi après qu'elle eut été composée. La *Lyre saintaise*, sous son dévoué et habile chef, M. Mesnard, a bien voulu nous en faire ce soir une troisième audition ; elle l'avait aussi chantée aux Canadiens pour les fêtes de Champlain.

» La fête n'eut pas été complète, si, puisqu'on parle de chansons saintongeaises, nous n'avions pas eu M. Alexandre Hus pour nous dire quelques patoiseries qu'il dit si bien. Au nom de la société, en votre nom, mesdames et messieurs, j'adresse nos plus vifs remerciements à ces messieurs. »

Après quelques mots de remerciements, M. Mousset fait l'historique de la chanson et, pendant une heure et demie, captive son auditoire par sa science profonde, ses aperçus nouveaux, ses idées originales et ses chants. Voir plus haut, page 147, les divers comptes rendus.

Comme intermède, M. Alexandre Hus récite et mime au milieu des éclats de rire la pièce de M. Phelippeau, *Ine peurcession peur fère mouiller*, publiée dans la *Revue de Saintonge*, t. XVII, page 132.

Pour terminer la séance, la *Lyre saintaise* a chanté la chanson de Taillebourg :

Dieu, gardez-nous le seigneur des François,
Alphonse et Charle et le comte d'Artois.

Digitized by Google

Voir paroles et musique dans la *Revue*, tome XII, page 342.

Le président remercie tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à cette soirée et s'adressant à l'orateur musicien : « Vous nous avez appris comment jadis le chœur antique accompagnait la mélopée en marquant la mesure avec les mains et vos auditeurs ont témoigné par cette façon technique tout le plaisir que vous leur avez causé. Vous nous avez montré, avec quel charme ! la valeur de nos vieilles chansons. Aussi je traduis le sentiment général en vous disant : Revenez, revenez nous en chanter encore (1). »

—

## LE CONGRÈS DE LA SORBONNE EN 1898

Le congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, et des beaux-arts à l'école des beaux arts, a eu lieu, comme les années précédentes à Paris, pendant la semaine de pâques. La société des *Archives* y comptait plusieurs membres : MM. Audiat, Anatole de Barthélemy, Emile Biais, Dangibeaud, Dast Le Vacher de Boisville, Léopold Delisle, le marquis de Granges de Surgères, Georges Musset, Alfred Richard.

A la section d'histoire et philologie où ont été assesseurs MM. Musset, de Boisville et Alfred Richard, M. Anatole de Barthélemy présidant, M. de Boisville a lu un travail, *Un registre de baptême de protestants de Castelmoron d'Agenais*, dont le *Journal officiel* du 14 avril, dit : « Les éléments de ce travail sont extraits d'un registre déposé aux archives départementales de la Gironde et contenant les baptêmes faits du 30 juillet 1634 au 24 septembre 1662. Le nombre des actes de ce registre est de 1.393 pour une période de vingt-huit années. Ils furent rédigés pour la plus grande partie par le pasteur Pierre Labarre. M. de Boisville signale l'importance des registres des protestants déposés aux archives de Bordeaux pour l'histoire des familles appartenant à ce culte qui habitaient cette ville au XVIII^e siècle ; il rappelle le rôle important joué par elles au point de vue commercial, littéraire et politique, tout particulièrement au début de la révolution, et la tolérance dont elles étaient l'objet de la part des pouvoirs publics, parlement, intendance et municipalité. M. de Boisville montre l'utilité de ces registres pour l'histoire de l'art, la biographie des artistes, sculpteurs, architectes, peintres, fondeurs de cloches, etc., et cite plusieurs documents intéressants extraits de ces registres ; au point de vue littéraire, le chercheur peut y découvrir parfois de curieux actes, comme le démontre la découverte de la preuve irréfutable du séjour de Molière à Bordeaux en 1656, faite par lui dans un registre baptistaire de Saint-André de Bordeaux. » Suivent des

(1) Lire dans les *Mémoires de la société d'émulation de Montbéliard* (1^er fascicule, 1897) *Les chansons patoises et françaises* de Montbéliard, avec la musique.

Digitized by Google

détails sur les faits fournis par les registres de Castelmoron.

M. Georges Musset a communiqué une étude sur les *Pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle, en ce qui concerne l'Aunis et la Saintonge*, dont le *Journal officiel* du 14 avril parle ainsi : « L'auteur de ce mémoire rappelle que le nom de Saint-Jacques était demeuré pendant de longs siècles aux anciennes grandes voies romaines ou aux voies secondaires fréquentées par les pèlerins, et que de nombreux hôpitaux ou des établissements charitables s'élevaient sur ces voies à Saint-Jean d'Angély, à Saint-Vivien de Saintes, à Pons notamment, pour l'assistance de ceux qui se rendaient en Espagne. Parmi les autres faits curieux ou inédits relatifs aux pèlerinages dans la région étudiée, M. Musset rappelle que les pèlerins prenaient souvent la voie maritime pour se rendre à Saint-Jacques, qu'ils affrétaient des navires à La Rochelle et qu'à l'occasion ils faisaient accomplir leur vœu de pèlerinage par une procuration, donnée au maître ou aux hommes de l'équipage. »

A la section d'archéologie le même a lu un travail sur l'industrie du fer dans la Saintonge et l'Aunis. « Après avoir recherché, dit le *Journal officiel* du 15 avril, quels étaient les gisements exploités, les anciennes fonderies, les ateliers monétaires, il a signalé les dépôts de scories sur divers points de la région. Ces amoncellements ressemblent à des tumuli ; le minerai était surtout abondant à Mazeray, et les plus anciennes forges étaient voisines des forêts. Les noms des lieux, tels que la Ferrière, la Forge, indiquent que l'industrie du fer existait dans la Saintonge dès la plus haute antiquité. Les gisements commencèrent à s'épuiser dans le cours du moyen âge, et les forges locales s'alimentèrent avec les minerais du Poitou. On importa les armes du Bordelais et on utilisa plus tard du minerai que les navires apportaient de Bilbao. Ainsi, les forges de la Saintonge commencèrent par se suffire à elles-mêmes avant d'avoir recours à l'importation du minerai. » Voir sur cette question la *Revue de Saintonge*, t. IV, 45, 89, 151, 251 ; V, 104 ; VIII, 77.

A la section de géographie, M. A. Pawlowsky, de la société géographique de Rochefort, « a signalé l'existence de nouvelles cartes de Masse à La Rochelle, Niort et en Poitou. Toutes ces cartes appartiennent aux archives de l'Oratoire de La Rochelle. Le plan de Cordouan représentant les propriétés du prince de Galles (XV^e siècle) est d'un réel intérêt, ainsi que la carte insérée dans le volume de Ptolémée, publié en 1574, à Venise. Adrien Valois (archives d'Orléans), ajoute une carte manuscrite à celle de 1574. A ces précieux documents, il faut joindre les indications données par Pierre Garcie, dit Ferrande, dont l'édition est la plus ancienne donnée en Normandie. »

M. Pawlowsky a de plus parlé des érosions de la Hève, et M. de Boisville a lu un mémoire sur un *Journal historique de la campagne de l'Inde de l'an XI à l'an XIV* par René-Marie Kermel, sur la biographie duquel il a donné des détails. Enfin, MM. Saint-Yves et Fournier avaient envoyé un mémoire, *Voyage*

Digitized by Google

*de François de Lopès, marquis de Montdevergnes, de La Rochelle à Madagascar, 1666-1667.* Voir pour ces trois communications le *Journal officiel* du 15 avril.

A la section des beaux arts, M. le marquis de Granges de Surgères a parlé de *La cathédrale de Nantes* d'après des documents inédits, et cité les noms d'architectes jusqu'alors inconnus qui ont travaillé à des parties importantes de l'édifice au XVII^e siècle. « M. de Surgères, un érudit, un chercheur que rien ne lasse, a dit le rapporteur, M. Henri Jouin, a frappé au bon endroit : il a dépouillé les minutiers de sa ville. Grâce à ses recherches, nous savons maintenant que les grandes voûtes de la cathédrale de Nantes, commencées en 1626, furent terminées en 1630... »

M. Emile Biais, a rappelé les grands amateurs angoumoisins du XV^e au XVIII^e siècle, autant de portraits de bibliophiles, de curieux, de collectionneurs de la Saintonge et de l'Angoumois qu'il a su grouper en une galerie restreinte, non sans avoir eu soin d'indiquer les sources, ce qui ajoute à la valeur de son travail, dit le *Journal officiel* du 14 avril. C'est d'abord l'aïeul de François I^er, Jean d'Orléans, dit Le Bon ; c'est le roi chevalier ; c'est Marguerite d'Angoulême, puis Jean-Louis de Nogaret, Guez de Balzac, Charles de Saint-Maure, duc de Montausier, Gourville et Charles-Rosalie de Rohan-Chabot, comte de Jarnac. Je ne nomme que les principaux... » *idem* du 16 avril.

Un professeur au collège de Saint-Jean d'Angély, M. Duprat, a lu un mémoire sur la psychologie et la sociologie.

*
* *

La séance solennelle qui a terminé le congrès a été présidée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne par M. Alfred Rambaud, ministre de l'instruction publique, qui a prononcé un discours fort applaudi. Il a annoncé — c'est le fait saillant de sa harangue — que, de l'avis unanime du comité des travaux historiques et scientifiques, désormais le congrès de la Sorbonne se réunirait alternativement dans une ville de province et à Paris, à Paris en 1900. C'est une tentative de décentralisation qui concorde avec la création des universités : « Les avantages de la réforme, s'est écrié le ministre, sont évidents. Celles de vos sessions qui auront pour théâtre une de nos villes de province — et non pas seulement une très grande ville, non pas seulement une ville d'université, mais toute ville qui, parmi les compétitions qu'il est bien permis de prévoir, aura fixé votre choix — trouveront dans l'originalité même du milieu provincial un renouveau de vitalité et de fécondité.

» Tel centre vous offrira l'attrait d'incomparables merveilles archéologiques et préhistoriques ; tel autre, celui d'une région infiniment intéressante au point de vue géologique, comme le sont, par exemple, la Bretagne avec ses granits battus de l'Océan, l'Auvergne avec ses volcans éteints, le Languedoc avec



Digitized by Google

ses causses pleines de surprises; ici, vous serez sollicités par des institutions de grand intérêt économique ou social; là, dans un de nos grands ports, vous serez comme baignés d'effluves marins, vous sentirez tout proche les mondes que vous croyiez lointains, et tout près de votre cœur les Frances d'outre-mer. Quelque jour, peut-être, vous serez tentés de passer la Méditerranée et d'aller installer vos assises dans cette Algérie où les *roumis* ont retrouvé la trace des Romains, ou bien au pied de la colline où se dressa Carthage. Partout vous rencontrerez un accueil empressé, les mêmes souhaits de bienvenue dans les accents dont la variété même fait le charme de notre langue; partout votre présence suffira à faire sortir de l'ombre des trésors d'art et de science, suscitera des collaborations inattendues, affranchira des bonnes volontés qu'enchainait peut-être trop de modestie, et le réveil de vie que vous aurez provoqué sur votre passage profitera peut-être à l'éclat de vos futurs sessions parisiennes.

» Et ne serait-ce pas déjà un grand avantage que d'avoir mieux fait connaître la province aux savants de Paris, et aux provinciaux mêmes les provinces que, sans une telle occasion, ils n'auraient jamais visitées. Peut-être avons-nous le tort de vivre un peu trop chacun chez soi; si le provincial affectionne son coin de pays, pour beaucoup de Parisiens, Paris n'est qu'un coin dont ils ne sortent pas volontiers. Le congrès les en fera sortir, les promènera au nord et au sud, à l'ouest et à l'est, leur révélera la variété infinie et l'originalité de ces provinces françaises, qui se souviennent d'avoir été autrefois des nations avec leurs lois, leurs parlements, leur église, leur dialecte, leurs costumes, leur art, leur littérature, tout au moins leur folk-lore. C'est de la forte originalité de ces petites patries que sont faits le charme et la puissance de la grande patrie. Michelet a déjà montré comment de tous les esprits locaux s'est formé l'esprit national. La France, si diverse de races, est avant tout une harmonie. » *Journal officiel* du 17 avril.

L'idée est fort bonne : il faut, en effet, faire connaitre les richesses, les monuments, les ressources de nos départements. Mais est-elle pratique, et ne craint-on pas de tuer ces congrès ?

Remarquons d'abord que cette décentralisation au point de vue de la connaissance de nos différentes régions est déjà et depuis longtemps pratiquée. Plusieurs sociétés se réunissent successivement dans nos villes de France et d'Algérie. La société française d'archéologie, fondée en 1838 par Arcisse de Caumont, tient ses assises chaque année dans une ou plusieurs villes, étudie les monuments, fait des excursions dans la région; elle est ainsi parvenue à explorer la France entière. Il n'est guère de bourgade importante où elle ne soit allée, pas un monument de quelque valeur qu'elle n'ait vu, décrit, dessiné, photographié, et les soixante et quelques volumes de ses congrès forment le plus vaste répertoire de la France archéologique.

L'association française pour l'avancement des sciences, créée

Digitized by Google

en 1872, a suivi le même programme au point de vue général des sciences. Cette puissante association parcourt aussi les villes : aujourd'hui Rouen et Reims, demain Oran et Carthage, Marseille et Bordeaux, Blois et Nancy, Alger et Tunis, Toulouse et Pau, Limoges et Paris. Ses gros volumes annuels forment une véritable encyclopédie. Depuis plusieurs années elle a joint à son programme l'archéologie.

Enfin en 1896 a paru la société d'ethnographie nationale et d'art populaire. Elle a pour but de faire connaitre l'ancienne France, ses mœurs, ses traditions, ses légendes, ses chants, ses coutumes, ses habitations, ses meubles, ses instruments de travail, ses costumes, les produits de l'art local.

L'essai, tenté à Niort en 1896, a parfaitement réussi. Pendant un mois, une exposition rétrospective surtout d'objets usuels, ferme poitevine avec les ustensiles de ménage ou les outils de travail, lits et chalits, étoffes, vases de cuisine ; cartes, plans et vues de monuments ; portraits d'hommes illustres, toute la série des guerres de la Vendée, armes, le drapeau tricolore du général Berton, l'étendard en soie blanche des Vendéens, pistolets et montre de Beauchamps, le mouchoir rouge d'Henri de La Rochejacquelein, la plaque de garde chasse de Stofflet, le fauteuil en velours grenat troué de balles où fut fusillé (1794) Gigot d'Elbée. (Voir *Revue de Saintonge*, XVI, 160, 262, et XVII, 289). En 1897, pareille exhibition a eu lieu à Saint-Jean de Luz, et cette année la verra à Honfleur.

Les sociétés de géographie font la même chose et étudient dans un congrès régional, chaque année, tout ce qui se rattache à la géographie de la contrée.

Ainsi, voilà quatre associations qui font et fort bien ce que va faire le ministère de l'instruction publique. Est-ce concurrence ? N'y aura-t-il pas double emploi ?

Evidemment, outre l'intérêt de ces réunions similaires, où sont traités à peu près tous les sujets, il y aura aussi la curiosité de voir une ville que l'on ne connaît pas encore, Marseille ou Rouen, Toulon ou Nancy, Lyon ou Bordeaux. Mais cet attrait existe aussi pour Paris. Que de provinciaux, que de Parisiens même ignorent Paris ! Or, Paris offre un ensemble unique et résume tout ce que les départements ne présentent qu'en détail. Entre les séances, on aime bien à visiter les musées, le Louvre et le Luxembourg, Cluny ou Saint-Germain, le Trocadéro et Chantilly ou Galiera. Et quand on a tout vu, tout connu, tout examiné, l'année suivante on trouve encore quelque chose de nouveau dont s'est enrichi l'établissement, ou quelque tableau, quelque morceau qu'on avait pas observé. D'ailleurs, que de merveilles sont toujours nouvelles, sans compter les monuments, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle ! Puis, on est bien aise de passer quelques heures dans les bibliothèques et les archives. On a travaillé pendant une année, laissant telle lacune qu'on comblera à Paris, ajournant à un prochain voyage la recherche dans un ouvrage de l'Arsenal ou de la Mazarine, dans un ma-

Digitized by Google

nuscrit de Sainte-Geneviève ou de la bibliothèque nationale, dans un dossier des archives. Aura-t-on ces ressources dans une autre ville?

Enfin, un autre avantage inappréciable, c'est la facilité de trouver là les maîtres de la science, dont la bienveillance vous est si utile. Leurs conseils, leur direction, leurs encouragements, sont d'une importance capitale. Ils pratiquent avec un rare dévouement ce patronage intellectuel ; et leur influence est considérable. Cinq minutes de conversation avec un Léopold Delisle ou un Bertrand sont souvent plus profitables que des mois de travaux solitaires et un mot vous évite des tâtonnements fastidieux. Qui dira tout ce que valent ces communications, cet échange de vues, et quels encouragements reçoivent là ces érudits de petites villes, isolés toute une année, incompris souvent, objet parfois de railleries pour leur labeur désintéressé? Retrouveront-ils dans n'importe quelle ville cette élite toujours obligeante?

Telles sont les réflexions très sommaires que nous a inspirées la nouvelle mesure annoncée par le ministre de l'instruction publique. Certainement il a eu pour la prendre des raisons sérieuses, et nous ne méconnaissons pas les avantages qu'elle offre. Ce sera surtout profit pour les villes qui recevront le congrès. Les habitants assisteront certainement aux séances et le congrès sèmera des germes qui fructifieront. L'événement seul prouvera si nos craintes et nos regrets étaient fondés.

— LOUIS AUDIAT.

CONFÉRENCES. — Le 5 mars, à Epernay, *La morale de Dumas fils*, par M. Gabriel Audiat, professeur de rhétorique au collège Stanislas, dont le *Courrier du nord-est* (Epernay, 7 mars) dit: « Sujet très délicat qui, traité devant des auditeurs de tous les âges, exigeait beaucoup d'intelligence, mais surtout de tact. M. Audiat s'en est tiré tout à fait avec honneur. Il l'a traité en moraliste élevé et en homme d'esprit et de bon sens. Il manie notre langue française, si belle et si harmonieuse, avec beaucoup d'élégance et de facilité. Son éloquence coule de source, et les citations qu'il mêle très habilement au récit s'y coordonnent si agréablement qu'on le suit sans fatigue et avec un réel plaisir dans ses très philosophiques dissertations. E. Manny. » ; — le 23 mars, à Royan, le 28, à La Rochelle, *Un fléau social : la littérature scandaleuse*, par M. Louis Comte, directeur du journal *Le relèvement social*; — le 2 avril, à Saint-Jean d'Angély, *Une page d'histoire de Saint-Jean sur la révolution*, par M. Amédée Mesnard, avoué; — à Cognac, le 3 avril, *La dotation de la jeunesse française*, par M. Marino Planty, avocat au barreau de Cognac, qui, dit l'*Indicateur* de Cognac du 7, « a exposé avec clarté l'utilité de cette institution éminemment philanthropique et aussi son mode de fonctionnement. Chose difficile, en traitant un sujet aussi aride, il a su, intéresser le nombreux auditoire qui remplissait presque complètement la vaste salle

Digitized by Google

de la rue Marguerite-de-Navarre, et a été vivement applaudi »; voir aussi l'*Ere nouvelle* du 7 avril ; — le 23 avril, à Rochefort, *Affiliation du commerce de Rochefort à la ligue nationale du commerce* contre les grands magasins, les déballages frauduleux et les bazars exotiques, par M. Mousset, avocat à Poitiers, dont « la parole vigoureuse et spirituelle a provoqué de fréquents applaudissements. L'orateur avec beaucoup d'humour et d'énergie a plaidé la cause du commerce local. » Voir les *Tablettes* du 26.

—

Erratum. — *Revue*, xviii, 93 ; le tome ii de la *Nation tchèque* n'est pas de 1895, mais bien de 1896.

—

C'est par erreur que nous avons annoncé le décès à Saint-Jean d'Angély du journal *l'Union conservatrice* ; il se porte fort bien. Il faut lire la *Gazette de Saintonge*, feuille en patois saintongeais et illustrée qui s'imprimait aussi chez M. Renoux. Le *Plaisit des Chérentes* est maintenant le seul périodique en dialecte saintongeais.

—

Le dernier numéro de la *Revue* nous apprend que la librairie A. Voisin met en vente l'inventaire (25 décembre 1653) des titres et papiers de dame *Eléonore de Targra*, veuve de Léon de Polignac d'Ecoyeux, lieutenant général au gouvernement de Saintonge. Le libraire n'est pas tenu de connaître notre histoire locale et de savoir déchiffrer les manuscrits dont il insère l'annonce dans ses catalogues. La *Revue* a laissé passer l'amusante lecture : *Eléonore de Targra* ; rectifions. Il s'agit d'*Eléonore de Garges*. Cette dame venait de mourir en l'hôtel d'Epernon, rue Plâtrière, à Paris. Son inhumation avait eu lieu, le 27 juin 1653, en l'église Saint-Eustache.

— La M.

FAMILLE VIVIER, DE LA ROCHELLE

J'aurais, à propos de l'intéressante notice sur la famille Vivier que M. E. G. a donnée dans la *Revue* de mars, xviii, 120, plusieurs observations de critique à formuler. Je me contenterai d'en présenter une, selon moi, essentielle, portant sur l'énonciation des armoiries de cette famille. M. E. G. les décrit ainsi : *D'azur, au cygne d'argent nageant sur des ondes de même, accompagné en chef de 3 étoiles d'or*. Il me répondra probablement qu'il les énonce d'après un cachet. Je m'y attends ; mais je me permettrai de lui dire que le graveur de ce cachet a faussé le caractère primitif des armes parlantes des Vivier, que d'autres cachets du reste ont respecté, et qui représentent le cygne nageant au milieu d'un bassin affectant la forme d'un *vivier* avec son rebord ; les 3 étoiles en chef sont dans l'intérieur du bassin.

— La M.

Digitized by Google

Parmi les inexactitudes relevées dans le dernier numéro de la *Revue* aux noms du *Nobiliaire du Limousin* (t. XVIII, p. 92), citées par M. l'abbé Leclerc (*Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de la Corrèze*, numéro de septembre) figure Gemozac (de Blois, sieur de Seudre, paroisse de) et non *Gemonzat*. Qu'il me soit permis de faire observer que Gemonzat est la forme saintongeaise de Gemozac, avec aspiration, bien entendu, de la première syllabe. Les administrations des chemins de fer de l'état et des chemins de fer départementaux se croyant, sans doute, obligées de *chanfroiser*, ont inauguré une troisième forme que les raffinés du cru se sont empressés d'adopter : la station de *Gémozac*, avec accent aigu. De même, les employés du réseau de l'état prononcent maintenant *Ponce* le nom de la station du bon vieux Pons de nos ancêtres. Tout le monde connait le dicton saintongeais : « I va-t-à Pon-t-à pied-t-en bottes. »

Piâre MARCUT.

---

## NOTES D'ETAT CIVIL

### I. — DÉCÈS

La société des *Archives* a une nouvelle perte à déplorer :

Le 16 mars 1898, est décédé en son château de La Marquise au Thoronet (Var), âgé de 78 ans, *Alexandre*-Victor Joly d'Aussy, ancien directeur des contributions indirectes du département du Var. Né le 18 octobre 1820 à Courcelles, près Saint-Jean d'Angély, d'Alexandre-Guillaume-*Hippolyte* d'Aussy, il était frère de notre vice-président, Denys d'Aussy, décédé le 15 juin 1895, d'Hippolyte et d'Alfred. Nous avons donné, t. XV, p. 240, d'amples détails sur la famille saintongeaise des Joly, qui a formé trois branches : Joly de Sainte-Eugène, Joly de Chadignac, Joly d'Aussy; qui a eu des alliances avec les Queux de Saint-Hilaire, Horry, Livenne, Beaupoil de Sainte-Aulaire, d'Aubigné (par le mariage de François Joly de Sainte-Eugène, conseiller au parlement de Bordeaux, avec Jeanne d'Aubigné, tante d'Agrippa), d'Aunis du Vignaud, Pichon, Paillot de Beauregard, etc. Le premier Joly qu'on trouve en Saintonge est Jehan Jolly, seigneur de Saint-Denys, greffier en l'élection de Saintonge, ville et gouvernement de La Rochelle, demeurant à Saint-Seurin d'Uzet, qui, le 26 septembre 1576, par devant Fourestier, notaire royal à Saintes, achète moyennant 4.000 livres, de Catherine Regnault, femme de Jean Delarue, avocat en la cour du parlement de Bordeaux, la terre de Chadignac, paroisse de Saint-Eutrope de Saintes, avec haute, moyenne et basse justice. Voir *Etudes et documents sur la ville de Saintes*, p. 262, et aussi *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XV, 240, lettres confirmatives de noblesse (mars 1686), pour Charles Joly de Chadignac, capitaine au régiment de Piémont, où est nommé Théophile Joly

Digitized by Google

du Piblard, son oncle, capitaine de grenadiers au régiment de Bourbonnais, tué d'un coup de mousquet au siège de Luxembourg.

Jean-Baptiste Joly d'Aussy, né à Soissons l'an 1693, se fixa en Saintonge par son mariage (1749) avec Jeanne-Esther Campet de Saujon d'Estrée, d'où alliance avec les Boufflers-Rouverel. Il eut César-Jean, chevalier de Saint-Louis, commissaire des guerres, époux de Julie du Bois des Landes, qui eut Hippolyte, auditeur au conseil d'état, sous-préfet de La Rochelle, auteur de plusieurs ouvrages.

Alexandre d'Aussy fit ses études à l'institution diocésaine de Pons où il eut pour condisciples Mgr Valleau, MM. de Bremond d'Ars, le général d'Abzac. Il entra dans l'administration des contributions indirectes ; son frère, Denys d'Aussy, avait été quelque temps dans l'administration de l'enregistrement. Il fut successivement contrôleur à Rouen et à La Rochelle, sous-inspecteur à Dax, inspecteur à La Rochelle pour le département de la Charente-Inférieure, où il resta de longues années. Sous-directeur de première classe chargé de réorganiser le service à Narbonne, il fut nommé directeur départemental dans le Var où il se fixa.

Alexandre Joly d'Aussy avait épousé à Saint-Jean d'Angély, le 24 septembre 1867, Jeanne-Marie-Amélie de Beauvais, née le 21 novembre 1841 à Saint-Pierre d'Oleron, d'Alexandre de Beauvais (mort à Saint-Pierre d'Oleron le 24 janvier 1850, fils de Claude de Beauvais) et de Rosalie-Emilie Galland, décédée à Aix le 14 novembre 1892, fille de Cosme-Désiré-Quantin Galland, mort à Saint-Jean d'Angély le 17 août 1853, qui avait fait comme médecin militaire toute la campagne d'Egypte et se disait parent de l'auteur des *Mille et une nuits*. Ces Beauvais sont originaires du Bourbonnais où on les trouve conseillers du roi en l'élection de Gannat. M. Arsène de Beauvais, ancien trésorier de la société des *Archives*, né en l'île d'Oleron, appartient à cette famille. De son union avec Mlle de Beauvais, le défunt a eu, le 13 juillet 1870, un fils, Marie-Eutrope-Alexandre Joly d'Aussy, avocat, habitant La Marquise au Thoronet, près de Lorgues, dans le Var.

—

L'acteur Lafontaine, qui est mort à Versailles, âgé de 72 ans, le 22 février dernier, s'appelait Louis-Marie-Henri Thomas ; il appartenait, dit-on, à la famille de Thomas, l'auteur des *Eloges* académiques. Il était né à Bordeaux en 1824 ; sa mère était une Guérin, d'une famille d'armateurs depuis longtemps établie à Royan et très connue pour ses sentiments catholiques. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut placé au séminaire jusqu'à 16 ans. Mais la vocation ne venant pas, il s'embarque comme mousse sur un vaisseau en partance pour Bordeaux, exerce divers métiers, commis, colporteur ; enfin, après avoir fait à pied, n'ayant pas d'argent, le chemin de Bordeaux à Paris, il parvint à s'engager dans un théâtre de la banlieue. On sait le reste et

Digitized by Google

la brillante carrière de Thomas, devenu Lafontaine, presque Royannais.

—

Le 28 mars, est décédé à La Rochelle, âgé de 82 ans, Alexandre-Aimé Doinet, chanoine prébendé de la cathédrale. Né à La Rochelle le 8 mars 1816, lorrain d'origine, fils d'honorables commerçants qui habitaient à deux pas de la cathédrale, dans une maison où il est mort, il fut élève de Saint-Jean d'Angély, puis de Pons, puis du grand séminaire de La Rochelle. Professeur à Pons, il fut ordonné prêtre par Villecourt le 13 juin 1840 et nommé vicaire à Jonzac ; vicaire-curé de Lagord en 1844, curé de Saint-Ciers du Taillon le 30 juin 1846 jusqu'en février 1851, où, par scrupule de conscience, il demanda à être déchargé du ministère paroissial et fut nommé prêtre sacriste et chanoine honoraire. Pendant plus de 30 ans il a rempli ces fonctions en même temps qu'il donnait des leçons de latin aux enfants de la maîtrise. C'était un ascète, un moine dans le monde, dont il ne connaissait ni les hommes ni les choses, ne sachant guère que le chemin de la cathédrale, de l'école des frères et du cimetière, au point qu'un jour, raconte M. l'abbé Savineau dans le *Bulletin religieux* du 2 avril, ayant à conduire un mort de la cathédrale à la gare, il aperçut devant lui un bronze inconnu : « Quel est ce monsieur? demanda-t-il tout bas. — C'est l'amiral Duperré, qui est là depuis plus de dix ans. — Ah! je n'en savais rien. »

—

Le 28 mars, est décédé subitement, dans un wagon du chemin de fer entre Pons et Saintes, revenant du conseil de revision à Royan, Adolphe-Prosper-Marie Veyre, chevalier de la légion d'honneur, de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, décoré de la médaille militaire et titulaire de la médaille coloniale, lieutenant-colonel du 6e de ligne où il avait succédé il y a quelques mois au lieutenant-colonel Marmet. Avant le départ du train qui devait emporter le défunt pour l'inhumation à Chambéry, à la gare où l'avait accompagné toute la population de Saintes, M. le colonel Mercier a rappelé sa vie.

Entré à Saint-Cyr l'an 1862, après ses études à Lorient, sa ville natale, Veyre en sortait en 1864 avec l'un des premiers numéros et le droit de choisir son régiment; il opta pour les chasseurs à pied et fut nommé sous-lieutenant au 6e bataillon le 1er octobre 1864. Il fit, en 1865, la campagne de Rome et se distingua particulièrement à la bataille de Mentana. En 1870, il appartenait comme lieutenant à l'armée de Metz ; capitaine en 1872 au 6e de ligne alors en garnison à Rochefort, il y resta peu de temps et retourna dans son corps de prédilection (les chasseurs à pied, 15e bataillon) avec lequel il fit en 1879 la campagne d'Aurès et où il demeura jusqu'en 1887. Nommé, le 1er octobre, chef de bataillon au 41e de ligne à Lorient, il quitta, deux ans plus tard, ce régiment pour le 99e stationné à Chambéry où l'attiraient des

Digitized by Google

raisons personnelles. C'est là qu'il était lorsqu'il fut nommé à Saintes lieutenant-colonel. Il laisse une femme et une fille.

—

A la fin de mars, est décédé à Paris et a été inhumé à Médis, canton de Saujon, Christophe-Edouard de Bouet du Portal, ancien inspecteur de l'enregistrement, fils de Jean-Baptiste de Bouet du Portal et de Marie-Charlotte-Polymnie Noël de La Grange, frère de Louis-Edmond qui habite La Rigaudière, commune de Médis, et de feue Marie-Thérèse-Anne, directrice des postes. De sa femme, Jeanne Laurent, il a eu un fils décédé et une fille.

—

Les journaux de Paris, notamment le *Journal* du 18 avril, ont annoncé la mort à la maison Dubois, à l'âge de 82 ans, et les obsèques en l'église Saint-Laurent, le 19, du célèbre mime Charles-Dominique Martin, qui, sous le nom de Paul Legrand, nom de sa mère Marie Legrand, s'était fait une grande réputation. Né le 4 janvier 1816, à Saintes, sur la paroisse Saint-Vivien, dit-on, et présenté par Marie Ducour, sage-femme, à l'officier de l'état civil, Thomas Boyer, adjoint au maire, il reçut de lui le prénom de Charles-Dominique et le nom de Martin. « Jeune homme, il voulut se faire comédien et, entré aux Funambules, il fit la connaissance de Debureau, qui lui donna des leçons et dont il devint l'héritier artistique. Il a joué et mimé Pierrot sous toutes ses faces et dans tous ses attributs, dans de nombreuses pièces dont il fut souvent l'auteur. Il y a trois ou quatre ans, il dirigeait avec feu Bouvret le théâtre d'enfants de la galerie Vivienne. Retiré de la scène, dans ces derniers temps, il vivait dans la retraite, assisté par son fils adoptif, le jeune comédien Legrand. »

---

### II. — MARIAGES

Le 3 mars, à Nantes, a eu lieu le mariage de M. le docteur G. Carrière, professeur agrégé à la faculté de médecine de Lille, fils de M. Paul Carrière, pharmacien à Saint-Pierre d'Oleron, ave M^lle^ Renée Burgelin.

—

Le 11 avril, a été bénit dans la cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, par M. l'archiprêtre Carteau, le mariage de M. *André*-Charles-Lucien Ricaume, docteur en droit, avocat-conseil de la légation de France à Lisbonne, né à Poitiers le 4 novembre 1871, de Lucien-Charles-Ludovic-Philéas-Ernest-*Paul-Emile* Ricaume, docteur en droit, avocat, demeurant au château de Boisbraud, par Champagné-Saint-Hilaire (Vienne), et de Marie-Marguerite-Radégonde-Stéphanie Touchard, avec M^lle^ Jeanne-Marguerite-Thérèse-Amélie-*Marie-Louise* Gaillard, née à Saintes le 29 décembre 1869, de Marie-*Henri* Gaillard, receveur

Digitized by Google

centralisateur du chemin de fer de l'état en retraite, et de Marie-Antoinette-Clotilde Jeantet. Les témoins étaient, pour la mariée, ses oncles, MM. Louis Gaillard, propriétaire à La Rochelle, et Paul Jeantet, greffier du tribunal civil, à Dax ; pour le marié, son cousin, Henri Brejon, contrôleur des contributions indirectes à la direction de la Seine, et son frère, Charles Ricaume, élève de l'école centrale.

—

Le 14 avril, a été bénit à Saint-Vivien de Saintes le mariage de M. Charles Parat, lieutenant au 21e d'artillerie à Angoulême, né à Lussac-les-Châteaux (Vienne), le 26 juin 1863, de Pierre Parat, propriétaire à Lussac-les-Châteaux, et de Marie Dagonard, avec Mlle *Jeanne*-Anatolie Massiou, née le 21 juillet 1871 à Saintes, d'Achille-Eutrope Massiou, ancien épicier, propriétaire à Saintes, et de Mélanie Puet. Les témoins étaient, pour la mariée, son cousin, M. Jules Massiou, notaire à Saujon, et M. Paul Charoppin, pharmacien à Saujon ; pour l'époux, MM. Edmond Gendard, capitaine au 21e d'artillerie, et Alexandre Hus, imprimeur à Saintes.

—

Le 18 avril, a été bénit en l'église Saint-Vivien à Saintes, avec musique et chants, le mariage de M. Léon-Marie-Joseph Sallé, lieutenant au 107e de ligne en garnison à Angoulême, né à Saintes le 19 juin 1866, fils de feu Louis Sallé, ancien huissier à Saintes, décédé à Saint-Boniface, province de Manitoba (Canada), le 23 août 1890, et de Marie-Honorine Favre, âgée de 54 ans, demeurant à Tesson, avec Mlle Noémi-Berthe Prévost, née à Saintes le 18 octobre 1870, fille de feu Jean-Baptiste Prévost, conseiller municipal de Saintes, décédé à Royan le 5 octobre 1895, et de Catherine-Elisabeth-Zoé Baquey, âgée de 43 ans, demeurant à Saintes. Les témoins pour le marié étaient son frère, M. le docteur Charles Sallé, médecin à Vure (Loire-Inférieure), et M. Ferdinaud Babinot, notaire à Saintes ; pour la mariée, MM. Ulysse Goupil, son subrogé tuteur, propriétaire à Loubès (Gironde), et Jean-Auguste Roux, notaire à Beurlay.

—

Le 19 avril, a été célébré en l'église de Châtelaillon le mariage de M. Camille Arnault, fils de M. Henri Arnault, ✻, capitaine de frégate en retraite, demeurant aux Rullands, commune de Pessines, avec Mlle Marguerite de Sartre, demeurant avec ses parents aux Trois-Canons, près Fouras.

---

## A TRAVERS LES PÉRIODIQUES

L'*Annuaire du conseil héraldique de France* (11e année, 1898 ; in-18, 467 pages ; Paris, rue des Acacias, 45), sous l'habile direction de notre confrère, M. le vicomte Oscar de Poli,

Digitized by Google

continue la série de ses succès. La liste des membres s'augmente chaque année ; nous y voyons MM. Audiat, Alfred d'Aussy, l'abbé Blanchet, Anatole de Bremond d'Ars, baron de Brezets, comtesse de Callière, de Boisville, comte de Dienne, marquis de Granges de Surgères, Maurice de Jarnac de Garde-Epée, René Kerviller, René de La Bastide, Anatole Laverny, Maurès de Malartic, comte de Saint-Saud, baron Fernand de Roumefort, Tamizey de Larroque.

Puis viennent l'obituaire, la chronique pleine d'une foule de faits intéressants, même des poésies signées marquis de Surgères, Achille Millien, Oscar de Poli, Victor Margueritte ; des notes sur la famille Zola, de Cirano, les alliances des Le Cornu avec la famille de Jeanne d'Arc, les croisés de France par M. de Poli, une épisode de la famille Cazenove par M. Tamizey de Larroque, etc.

Des mémoires d'une grande valeur occupent la majeure partie de ce volume : *Les héros de Péronne* (1356), par M. de Poli, riche de savantes recherches ; *Réception chevaleresque à Grenoble, en 1744*, par le comte Couret, les armoiries des femmes d'après les sceaux par L. Bouly de Lesdain, etc.

La *Revue des livres* signale les ouvrages de M. Dast Le Vacher de Boisville : *Liste des membres du parlement de Bordeaux*, *Documents relatifs à l'arrestation des Girondins*, *Simon Millanges* ; Granges de Surgères : *Notes sur les imprimeurs nantais* ; Kerviler : *Répertoire, bio-bibliographie bretonne* ; O. de Poli : *Contes pour tous*, *Jean Poigne-d'Acier*, *Pro Deo*, *Pro rege* ; Tamizey de Larroque : *Lettres de Belzunce*, *Marguerite de Valois* ; *Précis généalogique de la maison d'Arlot*, par le comte de Saint-Saud ; *Deux victimes des septembriseurs. P.-L. de La Rochefoucauld, évêque de Saintes*... « œuvre magistrale du savant écrivain qui préside avec tant d'autorité à l'importante société des *Archives historiques de Saintonge*... ; elle abonde en faits intéressants, notes instructives et documents inédits... » ; *Le vieux châtaignier*, le volume XXVI des *Archives*, etc.

—

Très artistique le *Versailles illustré* qui paraît tous les mois, sous la direction de M. Albert Terrade, par brochure in-4° ornée de fort beaux dessins, et contient tout le Versailles ancien et tout le Versailles moderne et contemporain. Le numéro de février donne : *14, rue de Provence*, *Les Parisiens à Versailles (M. et Mme Lafontaine)* ; *La grande pièce d'eau de Neptune*, et une mélodie, *Ses yeux*. L'abonnement est de 12 francs pour les départements.

—

« *Sub tegmine fagi*. Notre collaborateur, M. Ph. Tamizey de Larroque, lit-on dans le *Polybiblion* de février, page 181, nous a fait parvenir une luxueuse plaquette in-4° qui porte sur la couverture : *Le vieux châtaignier*, et sur le titre : Au pavillon Peiresc (14 p. imp. à Saint-Etienne par Ch. Boy). M. Ph. Tamizey de

Digitized by Google

Larroque, dans l'avertissement, explique ce qu'était ce vieux châtaignier « dont l'épais ombrage abrite sa vie ». De splendides photogravures représentant le Maître et les derniers rameaux du vieux hêtre! pardon (du vieux châtaignier) qui s'échappent de son superbe tronc. C'est un autre de nos collaborateurs, M. le chanoine Allain, qui nous introduit dans le pavillon Peiresc. Ce Normand parle d'une façon exquise des choses de Gascogne. MM. Louis Audiat et A. de Gagnaud ont mis en vers français et languedociens, et D. Granier en musique, la chanson des feuilles et des fruits... »

L'*Annuaire du conseil héraldique*, de son côté, dit du *Vieux châtaignier:* « Œuvre collective et toute charmante de notre très honoré président d'honneur et de ses amis les meilleurs, entre autres nos chers et bons collègues, MM. Louis Audiat et Léon de Berluc-Perussis (A. de Gagnaud), c'est l'oraison funèbre, pourrait-on dire d'un grand châtaignier qu'admiraient tous les visiteurs du pavillon Peiresc et qu'ont mis à mal de cruels ouragans. Et voilà ce grand moribond immortalisé par cette luxueuse publication, par la belle prose de son seigneur, par les vers exquis de Louis Audiat, superbement traduits en vers provençaux par A. de Gagnaud et heureusemeut mis en musique par Désiré Granier. Ah! si les arbres parlaient ailleurs que chez les fabulistes, quel savant inappréciable, captivant, admirable, admiré, serait le vieux châtaignier du pavillon Peiresc! Il n'aurait qu'à redire ce qu'il entendit. »

Un pendant au châtaignier serait le prunier du grand oncle de M. Tamizey de Larroque, prunier étonnant, qui, disait le propriétaire, lui rapportait, chaque année, quinze cents livres, à lui tout seul, en Gascogne. (Voir *Un petit neveu de Châteaubriand, Edouard de Blossac.*)

—

Notre confrère, M. Théodore Duret, étudie *Louis-Philippe* dans la livraison du 15 avril de la *Revue blanche* au point de vue extérieur et il n'hésite pas à le proclamer « un politique supérieur ». Il a amené la France à un rang qu'elle devait perdre après lui. Il lui a procuré des agrandissements dans la Méditerranée et un remaniement de territoire sur sa frontière du nord dont elle jouit encore. Et, après une suite de considérations très personnelles et originales, il conclut : « Louis-Philippe a été un précurseur. Il a été méconnu comme tous les hommes qui vont en avant. On ne peut manquer de reconnaître qu'il a été un grand politique et un grand patriote. »

—

M. Camille Jullian a publié dans le tome 57 (1897) des *Mémoires* de la société nationale des antiquaires de France et tiré à part in-8° (26 pages avec figures. Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur) *La question des piles et les fouilles de Changnon en Saintonge.*

—

Digitized by Google

M. André Deschamps, censeur honoraire, racontant ses *Souvenirs universitaires* dans le volume IX, 9e série, 1897, des *Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, parle de la querelle des classiques, en 1852, et consacre plusieurs pages à l'abbé Landriot, vicaire général d'Autun, puis évêque de La Rochelle. Dans le même volume lire : *Les armées françaises avant la révolution et les cahiers de 1789*, par M. Duméril, et *Ce que mangeaient les Romains*, par M. Antoine, etc.

—

Dans le dernier *Bulletin du comité de Madagascar*, M. Ch. Duportal, ingénieur en chef des ponts et chaussées, étudie le voyage d'Etienne de Flacourt, directeur général de la compagnie française de Lorient et commandant pour sa majesté Louis XIV sur la grande île de Madagascar et îles adjacentes, qui, parti de La Rochelle le 19 mai 1648, à bord du *Saint-Laurent* avec 80 hommes, resta six ans dans l'île ; il fut un des plus énergiques pionniers de la France et mérite certainement d'avoir son buste à l'extrémité du promontoire du Fort-Dauphin.

—

M. le commandant Silvestre a publié, dans les *Annales de l'école des sciences politiques* (1896-1897), *La politique française en Indo-Chine*.

—

Dans le *Gaulois*, notre confrère, M. l'amiral Dupont, étudiant la catastrophe du *Maine*, conclut qu'imputer l'explosion à l'Espagne est inepte et dénote une telle ignorance des choses de la marine qu'il n'y a pas de place pour une discussion sérieuse.

—

Dans la *Revue des sciences* du *Correspondant* du 10 mars, M. de Parville signale un phénomène assez étrange : des graines mises dans un plat changeaient de place et sautaient de temps en temps à plus d'un centimètre de hauteur. Quelle est la cause de cet automobilisme de ces graines? Elles ont été étudiées à Paris par M. Lucas et par M. Edmond Bordage, notre confrère. Ces graines ou plutôt ces coques viennent d'une euphorbiacée du Mexique. Soumises à une température convenable, 15 à 25 degrés, elles se meuvent d'une manière imperceptible d'abord, puis brusquement par saccades ; enfin, si l'action de la chaleur persiste, elles ne tardent pas à exécuter de petits sauts de 7 à 8 millimètres. C'est une petite chenille ou larve de lépidoptère, complètement dissimulée dans la coque, qui sous l'action de la chaleur donne ainsi signe de vie.

—

La *Gazette des bains de mer de Royan* du 27 mars et l'*Echo charentais* du 3 avril ont reproduit une très curieuse circulaire,

Digitized by Google

20 mars 1848, du docteur Rigaud, de Pons, candidat aux élections pour l'assemblée nationale.

—

Le tome XXXII^e (1897) des *Archives historiques de la Gironde* contient des pièces de plusieurs de nos collègues, MM. Dast de Boisville, Emile Maufras, comte de Saint-Saud. Nous y signalons une lettre de Louis XIII (6 août 1627) écrite pendant le siège de Saint-Martin de Ré, une chanson satyrique à l'occasion du discours de Du Paty, l'un des avocats généraux du parlement de Bordeaux, le jour de la réintégration du parlement; enfin de très nombreux documents sur Cordouan, Saint-Pallais, Royan, par M. Gustave Labat.

—

Le *Conservateur de Marennes* — il est presque le seul des périodiques de la Charente-Inférieure qui fasse assez régulièrement une place à l'histoire locale — reproduit dans son numéro du 20 mars, sous ce titre : *Cent ans après*, l'article qui parut dans l'*Année littéraire* (1757) de Fréron (tome VII, page 3, in-16), sur l'*Histoire de Rochefort*, du P. Théodore de Blois (1733). Le critique, un peu en retard (24 ans), débute ainsi : « La descente des Anglois dans l'isle Daix, voisine de Rochefort, a réveillé une édition d'un volume in-4°, composée par un capucin (le père Théodore de Blois) et imprimée chez Briasson, rue Saint-Jacques, à Paris... » Il s'agit du poème ironique l'*Aixiade*, en 24 chants, d'un vers chacun, du P. Bonaventure Giraudeau (Voir *Revue de Saintonge*, III, 275, et IX, 128), et des Anglais à l'île d'Aix en 1757, IX, page 115, article de MM. de La Morinerie, Delavault, Louis Audiat, etc.

Le même journal reproduit la notice sur Saint-Just que M. l'abbé Letard, ancien curé de cette paroisse, vient de publier.

—

LE DRAPEAU DU 6^e DE LIGNE. — Sous ce titre, *Le drapeau du 6^e de ligne à Inkermann*, l'*Intermédiaire des chercheurs* du 20 mars raconte comment le porte-drapeau du 6^e, le sous-lieutenant Ratté, fut frappé mortellement d'une balle au cœur ; comment le lieutenant-colonel Goze s'en saisit et fut atteint d'une balle au bras droit au moment où il l'agitait sur sa tête en criant : « Enfants, au drapeau ! »

Un autre collaborateur du journal, M. le capitaine Paimblant du Rouil, donne une autre version : Ratté mort, le drapeau est pris par un chasseur d'Ockhotsk. Le colonel Filhol de Camas crie : « Au drapeau, mes enfants », et se précipite au milieu des Russes ; mais un coup de feu à la poitrine l'arrête dans sa course ; le lieutenant-colonel Goze et un chef de bataillon qui vont reprendre le drapeau tombent aussi ; enfin, un lieutenant l'arrache aux ravisseurs. Suivent des détails sur la vie et la mort héroïque de Camas.

On consultera à ce sujet, page 100, l'*Historique du 6^e régi-*

Digitized by Google

*ment d'infanterie*, par M. Méjécaze, capitaine adjudant major (Paris, Charles-Lavauzelle, 1891). Il y a des variantes dans le récit.

On se rappelle qu'à la bataille de Loigny un fait semblable eut lieu : le marquis de Bouillé qui portait le drapeau des zouaves de Charette tombe mort; son fils, le comte de Bouillé, relève l'étendard ; une balle l'étend roide ; le gendre, Edouard de Cazenove, mort récemment, député de la Loire-Inférieure, le prend sur le cadavre de son beau-frère ; à son tour il a le poignet droit brisé par une balle prussienne.

## LIVRES ET REVUES

### I

Le *Carmen sæculare* de Léon XIII.—Qu'est devenu le temps où Augustin Rainguet publiait en Saintonge l'*Apis romana*, recueil mensuel en vers latins presque tout entier? et le temps encore plus lointain où le roi Louis XVIII collaborait à l'*Hermes romanus* de Barbier-Vémars? Il n'y a plus que Léon XIII qui occupe quelques rares loisirs à s'exprimer dans la langue d'Horace et de Virgile. On lira donc avec intérêt et grand plaisir les deux fort belles plaquettes in-8° que la maison Desclée (rue duMetz, à Lille. Prix de chacune : 1 franc; papier de luxe, riche encadrement, couverture de parchemin) vient d'éditer, *Leonis XIII carminis novissima* et *Carmen sæculare*, en mémoire du XIVe centenaire du baptême des Francs. La traduction — fort élégante comme la plaquette, mais un peu libre, par le R. P. Delaporte — est en regard du texte. Que j'aimerais à voir aussi bien imprimée la traduction du même morceau, qu'a publiée un jour notre confrère, M. Félix Mousset, et qui a obtenu le prix au concours ouvert par le directeur des *Annales de l'œuvre des séminaires du diocèse de La Rochelle et Saintes !* Elle a paru dans le numéro d'avril 1897; en voici la première strophe :

Dieu, des peuples du monde arbitre souverain,
Des plus humbles parfois exalte la faiblesse,
Etend sur les puissants sa fureur vengeresse,
Et guide l'univers d'un geste de sa main.

Elle traduit ce quatrain :

Gentium custos Deus est. Repente
Sternit insignes humilesque promit :
Exitus rerum tenet, atque metu
Temperat aequo.

Le P. Delaporte a dit :

Les peuples ici-bas s'agitent. Dieu les mène ;
La puissance est à lui, qui la donne ou reprend ;
Il élève, il abat toute grandeur humaine,
Comme il lui plaît. Dieu seul est grand.

—

Digitized by Google

Dans le volume de poésies *Pro Deo* qu'un autre de nos confrères, M. le vicomte Oscar de Poli, vient de publier, acte de chrétien et œuvre d'artiste, est aussi une traduction de la même ode :

Maître des nations, au gré de sa justice
Dieu gouverne l'humanité ;
Lorsqu'il veut, les plus grands roulent au précipice
Et le plus humble est exalté.

Texte et traduction ont aussi été tirés à part.

—

## II

### L'ÉGLISE DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION, 1789-1801 (1)

Nous avons ici même (t. XVI, 137), en rendant compte du premier volume de l'*Histoire de l'église à Paris pendant la révolution*, par M. l'abbé Delarc, signalé l'importance de cet ouvrage. Les deux derniers volumes justifient notre appréciation. La révolution, qui commence à être connue pour les départements, grâce à un nombre considérable de monographies locales, devait avoir son centre à Paris, siège du gouvernement, des assemblées et aussi de la lie des provinces ; elle offre donc un intérêt particulier. C'est de là que partent les ordres et les lois, là que sévit la persécution ; de là que se répand, dans le reste de la France, l'exemple qu'on se plait à suivre partout ; là règnent la convention, le club des jacobins qui lui dicte ses lois, le tribunal révolutionnaire où envoient leurs victimes toutes les villes qui n'osent pas les exécuter chez elles ; là aussi viennent se cacher les prêtres réfractaires qui espèrent trouver le désert au milieu de la foule, et aussi toutes les brebis galeuses que l'indignation publique a flétries et qui comptent se trouver en meilleure et plus nombreuse compagnie. Le danger était de faire une histoire générale de la révolution à Paris, à propos de l'histoire de l'église ; et il était bien difficile d'isoler le clergé des événements. Pouvait-on ne pas raconter les massacres de septembre prémédités, préparés, exécutés par la commune et la convention, par les pouvoirs publics et où périrent surtout des ecclésiastiques ? On trouvera donc dans ce livre plusieurs des relations de ces abominables boucheries avec la liste des victimes, parisiennes ou autres. Plusieurs prêtres du diocèse de Paris — deux à ma connaissance — subirent les tortures des pontons de Rochefort, et même un d'eux, échappé à la mort, Marie-Bon-Philippe Bottin, en a fait une relation émouvante. L'auteur a cru devoir la reproduire, encore qu'elle fût bien connue et publiée plusieurs fois. Nous ne l'en blâmons pas trop : c'est bien de rappeler l'héroïsme des martyrs en face de la férocité des bourreaux et les cruautés des équipages des *Deux-*

(1) Par l'abbé Delarc. Paris, Desclée et de Brouwer, grand in-8°, 1897, 3 vol de 500 pages, ornés de 24 gravures hors texte. Prix : 20 francs.

Digitized by Google

*Associés* et du *Washington*, en même temps que les sentiments de commisération de Saintes (voir *Les pontons de Rochefort*. Paris, 1875) : « Vertueux habitants de Saintes, peuple compatissant et généreux, vous avez vu les prêtres de votre religion éprouvant les besoins de tout genre et vous les avez soulagés ; vous les avez vus réduits à une nudité presque entière et vous les avez vêtus ; vous les avez vus tourmentés de la faim et vous les avez nourris... Une émulation générale animait tous les habitants à nous faire du bien, et les plus pauvres même étaient jaloux de concourir à la sainte prodigalité qui nous concernait. Un journalier de la ville vint à notre maison de réclusion, s'adressa à M. du Pavillon, vicaire général du diocèse, et lui dit : « Monsieur, mon » travail me met en état d'acheter tous les jours deux bouteilles » de vin pour mon usage et celui de ma femme et de mes enfants. » Permettez que je dispose d'une en faveur d'un déporté. » L'offre de cet excellent homme fut accueillie comme elle méritait de l'être. Pour sentir tout le prix du dévouement universel dont nous étions l'objet, il faut savoir que les vivres étaient alors très rares et très chers à Saintes ; mais les généreux habitants faisaient tous les sacrifices nécessaires pour nous en procurer abondamment. » J'aurais bien voulu que M. Delarc nommât au moins l'abbé de Féletz, futur membre de l'académie française et rédacteur des *Débats*, l'auteur des remerciements affichés sur les murs de Saintes au nom des déportés : « Jouissez, respectables citoyens, jouissez de la douce satisfaction de nous avoir comblés de biens. Nous allons nous répandre dans toute la France et faire connaître en tous lieux la générosité chrétienne dont nous avons été l'objet. Nos amis et nos parents attendris, en nous recevant dans leur sein, s'uniront à nous pour bénir la ville de Saintes qui nous a conservés à leurs plus ardents désirs. » (*Saint-Pierre de Saintes*, page 42.)

Un des chapitres les plus nouveaux est celui que M. Delarc consacre aux prêtres constitutionnels. On voit comment d'étape en étape et avec quelle rapidité ils tombaient dans l'abjection. Voici le curé de Saint-Laurent, Charles-Alexandre de Moy, qui, député à la législative, publie, sans que l'autorité ecclésiastique intervienne, un livre : *Accord de la religion et des cultes*, où il nie l'efficacité des sacrements, prétendant que tous les cultes étaient égaux, qu'il ne fallait plus de processions, qu'il y avait trop de fêtes et aussi trop de dimanches, que les enterrements devaient être purement civils. Plus tard il fit un autre ouvrage : *Les fêtes*, pour prouver que, Dieu et nature n'étant qu'un seul et même être, il fallait en supprimer un, Dieu ; la nature est le seul Dieu véritable.

L'abbé de Cournand, professeur au collège royal, dès le 24 septembre, se présente à la municipalité avec sa femme et ses deux enfants. Il avait pris les devants. François Bernet de Bois-Lorette, aumônier dans l'armée parisienne, a épousé une anglaise veuve et protestante ; il demande à l'assemblée nationale « deux ou trois arpents de terre en propriété », et 350 livres qu'il



Digitized by Google

a dépensées pour orner l'église des Annonciades de Popincourt. « Si ce n'est notre dépouillement, avec quel plaisir nous déposerions cette somme sur l'autel de la guerre. « Si moi zavez the les fortounes, m'a souvent répété ma dame dans sa traduction, avec gritte plaisir moi envoyer the les guinées contre les French rebelles ! Mais moi trop malhourouse ! »

Aubert, vicaire de Sainte-Marguerite, voulut, lui, faire bénir son mariage. Le curé, jureur cependant, s'y oppose et fait défense par huissier à tous les prêtres de la paroisse. Aubert persiste; il veut épouser la demoiselle Cosson, fille d'un ébéniste de la paroisse. L'abbé Bernard y consent, et le couple s'installe dans le presbytère. Même, le 12 mai, Aubert, avec la fille Cosson, son beau-père et toute la famille, se présente à la barre de l'assemblée nationale — elle a certainement du temps à perdre — et écoute la harangue du prêtre-époux : « Il est temps que les ministres du culte romain se rapprochent de leur sainte religion; il est temps qu'ils rentrent dans la classe des citoyens; il est temps enfin qu'ils réparent, par l'exemple des vertus chrétiennes et sociales, tous les scandales et tous les maux que le célibat des prêtres a causés, et c'est pour y parvenir que je me suis associé une compagne honnête et vertueuse... » Les citoyens du faubourg Saint-Antoine, qui ont pris la Bastille, l'approuvent; mais il y a des dissidents; à l'église même, pendant sa messe, Aubert a failli être mis en pièces. Puis le temps marche. Le jour de l'ascension 1793, Aubert, nommé par le corps électoral curé de Saint-Augustin, est conduit par l'évêque Gobel lui-même dans une stalle d'honneur, à côté du siège épiscopal, à Notre-Dame, pendant que Denoux, ci-devant curé de la Madeleine et premier vicaire épiscopal, installe M^me^ Aubert dans une autre stalle d'honneur, vis-à-vis de son mari. Quatre des curés de Paris protestent contre cette intrusion sacrilège et dévoilent aux autres évêques de France la conduite coupable de Gobel. Le diocèse est dans l'anarchie. Fauchet fait un mandement contre le mariage des prêtres. Torné y invite et prêche d'exemple. Puis viennent les apostasies.

Les prêtres réfractaires pendant ce temps sont persécutés, bannis, déportés, massacrés, guillotinés. Ce sont eux qui sont les fanatiques. Quel admirable spectacle que les seize carmélites de Compiègne s'en allant à l'échafaud en chantant des cantiques ! M. Delarc a raconté leur supplice d'après les archives du tribunal révolutionnaire (29 messidor an II, 17 juillet 1794), et surtout d'après l'*Histoire des religieuses carmélites de Compiègne*, écrite par Villecourt, vicaire général de Sens et supérieur des carmélites de cette ville, depuis évêque de La Rochelle et cardinal. Voir aussi les *Carmélites de Compiègne mortes pour la foi*, par M. Odon, curé de Tilloloy (Lille-Paris, Desclée, 1897, in-18, 95 pages) (1). Avec elles était un poète, Mulot de La Mé-

(1) Je note un lapsus que l'auteur a reproduit, p. 261, t. III : « Après les plaidoiries, le jury entra dans la salle des délibérations dont il sortit bientôt

Digitized by Google

nardière, marié, dont Fouquier-Tinville fit un prêtre réfractaire, bien qu'il eut aussi emprisonné la femme.

Puis défilent devant le tribunal de sang tous les prêtres, même ceux qui avaient cru devoir, par faiblesse, par ambition, faire tous les serments et toutes les apostasies, Gobel et Fauchet.

Je ne reprocherai pas à M. Delarc de nous avoir rappelé tous ces souvenirs. Son ouvrage, un peu touffu peut-être, aurait gagné à la suppression de certaines pièces très connues : testament de Louis XVI, par exemple, discours de Robespierre sur l'être suprême, récit de la déportation qu'il eut suffi d'analyser, un chapitre entier de discussions sur la validité du serment liberté-égalité.

Des fautes étaient inévitables ; j'en relève quelques-unes au hasard. C'est Gossec, et non *Gessec*, qui fit la musique des paroles de l'hymne à la déesse Raison, de Marie-Joseph Chénier; Jean Roux, né à Pranzac, était prêtre du diocèse d'Angoulême, non de Saintes; Auzuret était curé, non de Saintes, mais dans le diocèse de Saintes; Fouché, duc d'Otrante, ne fut pas *prêtre*, mais simplement membre de l'oratoire.

Quelques mots d'identification n'auraient pas été inutiles; par exemple, t. III, p. 187, je vois passer en jugement, le 28 floréal an II (17 mai 1794), Claude Rougane, et non *Rougagne*, né à Escurolles en 1744, ancien curé de Saint-Eutrope à Clermont-Ferrand, âgé de 77 ans; on pouvait expliquer que, démissionnaire pour ne point prêter serment, il s'était retiré chez les ermites du mont Valérien et qu'après la dissolution de la communauté il avait vaillamment défendu par la plume l'orthodoxie; que le curé de Saint-Gervais, François-Xavier Veytard, député du clergé de Paris aux états généraux, qui fut rédacteur des doléances du clergé, qui accompagna Louis XVI à son retour de Versailles à Paris, était né à Gannat (Allier), diocèse de Clermont, et était mort en émigration à Madrid.

—

## III

### ÉTAT DE LA FRANCE EN 1614

« Les longs ouvrages me font peur » ; aussi la librairie Didot compatissante est-elle venue en aide à ma faiblesse. On est un peu effrayé en effet devant l'énorme in-8° qui forme le 1er volume de l'*Histoire de Richelieu*, par M. Gabriel Hanotaux. Et puis le prix arrête encore l'intrépidité. Or, si avec un modeste in-12 de 406 pages au prix de 3 fr. 50 on pouvait avoir non pas l'ouvrage entier, mais une partie importante, un chapitre formant un tout qui donnât une idée exacte de l'état de la France au moment où Richelieu entre en scène, est-ce que ce ne serait pas un

---

avec un verdict affirmatif contre trente des accusés. » Voir Wallon, v, 40. Les jurés opinaient à haute voix et publiquement; c'était pour leur ôter la liberté d'acquitter. Puis, d'après le décret du 22 prairial, on jugeait sans témoins.

Digitized by Google

service rendu à toute une classe de lecteurs, à la jeunesse studieuse, mais peu riche, au public des écoles ? De là ce volume qui s'appelle *Tableau de la France en 1614*, *La France et la royauté avant Richelieu*. Il y a quatre parties : 1° les provinces, Paris en 1614 ; le Louvre, la cour, le roi ; 2° les institutions : armée, justice, administration, finances ; les libertés générales et particulières, états généraux, états provinciaux, libertés municipales ; 3° les classes : noblesse, bourgeoisie, peuple des villes, paysans ; 4° les questions religieuses : réforme, guerres de religion, le parti catholique, la ligue, organisation ecclésiastique.

Ce volume est particulièrement intéressant ; il contient sous une forme attrayante, dans une narration vive et rapide, une foule de traités techniques qu'on ne lit guère. Qui sait autrement que par la banalité — et souvent les erreurs et l'ignorance — des manuels, l'état des classes, l'administration du pays avant la révolution, — je ne dis pas au commencement du XVII^e siècle, à un moment où la nation, après la féodalité, passe au régime moderne ? Ce livre nous apprend tout cela et bien d'autres choses encore. Dans l'abondance de détails, je recommande en particulier cette très originale et pittoresque étude des diverses provinces de la France. Voici les pages qui concernent notre région : « A travers l'Angoumois et le Périgord, le pays gardait à peu près le même aspect jusqu'aux portes de Bordeaux. Angoulême avait beaucoup souffert des guerres de religion. La peste s'y était installée presque à l'état endémique. Sur la fin du XVI^e siècle, Etienne Pasquier, se rendant à Cognac, traversa l'Angoumois et passa, dit-il, « par tel grand » bourg dans lequel il n'y avait que quatre ou cinq pauvres mé- » nages, et dans lequel on ne trouvait pas de quoi manger ». En 1613, la ville était poursuivie pour dettes, et des huissiers s'étaient installés aux portes, qui saisissaient les habitants et les mettaient en prison, faute du payement d'une somme de deux mille cinq cents livres due par la communauté. On n'avait pas l'argent nécessaire pour acheter un tombereau à enlever les ordures.

» Les bourgeois de la ville n'en étaient pas moins « fiers, gens » de bon esprit, tenant quelque compte de leur réputation, assez » hauts à la main, se vantans volontiers, se plaisans peu au tra- » fic, la plupart vivans de leurs revenus et faisans les gentils- » hommes. Ils aiment les lettres, sont hospitaliers et courtois et » se plaisent à choses nouvelles ». Quant aux gens du plat pays, « ils sont grossiers et rudes, se ressentant de la lourderie » de leurs voisins, adonnés au travail, opiniâtres et têtus, au » reste propres aux armes, de grand courage et fort hardis ».

» Le Périgord, quoique pierreux et rocailleux, était un peu meilleur. On citait « ses forges à fer et à acier », ses fabriques d'armes et de couteaux, ses moulins à eau. Rien que la Couze, qui n'a qu'une lieue de cours, « fait néanmoins moudre six- » vingts moulins, tant à blé qu'à papier... »

» Au-delà du Poitou et du Périgord, joignant l'Océan, venait le

Digitized by Google

pays de Saintonge, le comté d'Aunis et La Rochelle. C'était le centre du protestantisme français. Installé sur le bord de la mer, en relation constante avec l'Angleterre et la Hollande, il s'implantait, avec une gravité tenace, dans ces pays bas de la France. Ce n'était pas le protestantisme cavalier et à la soldade de la Gascogne, rêvant les grands coups d'épée, le pillage des églises et la confiscation des biens du clergé ; c'était un protestantisme noir, austère et de figure très longue ; un protestantisme de ministres et de marchands.

» Il y avait quelque chose de fier dans l'établissement de cette république municipale de La Rochelle, qui aurait voulu étendre sur la France, divisée en états confédérés, son esprit indépendant et sectaire. Elle vantait sa richesse, la hardiesse de ses marins, l'activité de ses commerçants. Elle obéissait orgueilleusement à son maire, « qui ne marchait jamais qu'entouré d'une garde ». La Rochelle entretenait soigneusement ses murailles, ses fossés, ses bastions, auxquels travaillaient les ingénieurs hollandais et que l'on citait comme le modèle de la défense des places. On assurait que la ville était imprenable et elle portait, en avant de son hâvre d'étroite embouchure, les deux grosses tours de la Chaîne et de Saint-Nicolas, veillant, comme deux sentinelles, sur le repos de la cité. »

Nous ne saurions mieux faire du reste que de reproduire l'appréciation d'un excellent juge, M. le vicomte de Vogué, dans le spirituel et éloquent discours de réception en réponse à M. Gabriel Hanotaux :

« Votre magistrale introduction nous montre tous ces aspects de la terre que Richelieu va pétrir ; les portraits principaux des acteurs sont burinés d'une pointe ferme et sobre, dans la manière des graveurs qui nous ont conservé les maigres profils de ces cavaliers et de ces prélats. Nul distance entre les citations que vous faites et la narration où elles s'encadrent. On reconnait à cet accord la bonne qualité de votre langue, sa parfaite convenance avec l'époque et le sujet... Votre science a évoqué la figure vivante de la France à l'aube du XVII^e siècle, tableaux pittoresques de Paris et de la province, situations respectives des différents ordres dans la nation, travail séculaire de la royauté pour absorber tous leurs droits, troubles laissés dans les consciences par tant de luttes religieuses et politiques. »

—

## IV

### SAINT BENOIT, SON ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE (1)

Ne serait-ce que par les 50 magnifiques gravures qui l'ornent, il faudrait voir ce fort beau volume. Photographies représen-

(1) Lille, rue de Metz, 41, chez Desclée ; petit in-4° de 305 pages, 6 francs ; relié, 8 fr. 50.

Digitized by Google

tant les lieux et les édifices actuels, reproduction de tableaux anciens, iconographie complète du saint, inscriptions antiques et monuments romains, tout est là. Le mont Cassin s'y montre entier, depuis le temple dédié à Apollon, celui de Jupiter, la colonne d'Apollon et la muraille cyclopéenne jusqu'à la construction de l'abbaye d'après une fresque de Lucas Spinelli, le facsimile d'une page de la *Chronique du mont Cassin* et une photographie du monastère.

Le texte est de dom Louis Tosti, bénédictin du mont Cassin, dont le nom est bien connu par ses travaux sur Boniface VIII et autres. Il ne faudrait pourtant pas chercher dans ce livre des faits inédits ; la vie du patriarche des moines d'Occident a été fouillée par les érudits et étudiée aux sources. Aussi la biographie, dépouillée de l'appareil scientifique et un peu effrayant, se lit-elle avec grand plaisir dans la traduction qu'en a faite M. le chanoine Labis.

Ce n'est pas dans une revue de société savante qu'il faut rappeler tout ce que la civilisation et les lettres doivent aux bénédictins. Saint Benoît, en effet, dit son biographe, « christianisa la Germanie idolâtre ; il la civilisa en l'arrachant à la barbarie ; il la peupla de cités, d'églises, de cathédrales ; il l'enrichit en fécondant ses campagnes, en remplissant ses bibliothèques de trésors, et le prenant par la main il lui servit de guide dans la voie du progrès ; il lui indiqua les sommets de la science où ses enfants siégèrent ensuite en souverains, avec les maîtres de la pensée et de l'érudition historique ».

Il faut lire aussi le chapitre VII^e qui raconte l'envoi en France du disciple chéri de saint Benoit, saint Maur, patron d'une ancienne église de Saintes dont une rue conserve encore le nom. Maur créa en Anjou la célèbre abbaye de Glanfeuil, où il mourut en 581 : « Lorsque, dans les siècles suivants, la grande famille bénédictine se divisa en plusieurs congrégations autonomes, on vit surgir au XVII^e siècle (1621) la congrégation de Saint-Maur approuvée par les papes Grégoire XV et Urbain VIII. Elle était divisée en six provinces ayant pour chef un abbé général qui résidait à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Les moines de Saint-Maur acquirent une telle renommée d'érudition et de piété que, pour les savants, leur nom est devenu synonyme d'homme consacré à Dieu et au culte de l'histoire. Ils furent, en quelque sorte, dans l'ordre de Saint-Benoit, les émules de leurs aînés qui, dans des temps plus obscurs, s'appliquèrent à transcrire les produits de la sagesse antique et nous la transmirent avec les documents de l'histoire. Ceux-là étaient des chroniqueurs et des copistes ; ceux-ci, passés maîtres dans l'art de la critique, raffermirent les fondements de l'histoire par la science des diplômes et de la chronologie. Leur travail se faisait en société, sous la direction des abbés qui traitaient ces questions dans leurs chapitres généraux, comme celles qui concernaient les intérêts spirituels. Dans leurs voyages et par le

Digitized by Google

dépouillement des vieilles archives, ils remirent à jour tout le moyen âge et réunirent les trésors de son histoire dans leurs monastères, qui étaient des officines d'érudition et de critique ; c'est de là que sortirent les grandes collections des *Pères* de l'église, des *Actes* des martyrs, de la *Gallia christiana*, de la littérature française, dont ils furent les plus illustres représentants. On ne trouve pas d'exemple d'hommes qui aient aussi bien mérité de l'église et de la société civile. Ces descendants de la colonie du mont Cassin, conduite par saint Maur à Glanfeuil, furent les plus précieux joyaux de la couronne que décerna à saint Benoît la reconnaissance des amis de la science historique. »

Et voilà pourquoi les fils de saint Benoît et de saint Maur, les bénédictins à Solesmes, les compagnons et collaborateurs de dom Guéranger, de dom Piolin, chassés depuis dix ans de leur monastère qu'occupent mélancoliquement deux gendarmes, sont en l'an de liberté 1898 forcés de loger ça et là chez l'habitant dans le village et ne peuvent continuer les travaux commencés, ni prier dans leur église sur la tombe de leur fondateur mis sous scellés, se demandant peut-être quel mal ils feraient s'ils cultivaient leur jardin où poussent vigoureusement les orties et s'ils travaillaient dans la bibliothèque de leur maison.

—

## V

### L'ESPAGNE ET LA FRANCE EN 1724 (1)

« Le grand changement qui s'est fait dans ma vie et qui du monde et de l'université m'a conduit à l'oratoire a retardé de plusieurs années la publication de ce volume. Peut-être quelques personnes estimeront-elles qu'il eût mieux valu y renoncer tout-à-fait et que le prêtre se doit à d'autres questions qu'au problème de l'histoire diplomatique des siècles passés. Sans trop de peine, je souscrirais à leur avis; j'ai cru pourtant, et d'autres ont pensé comme moi, qu'il y avait une espèce de devoir à ne pas laisser cet ouvrage inachevé... » Ainsi s'exprime l'auteur dans l'introduction de ce 3e volume de *Philippe V*. Et après avoir lu ce volume — et les deux précédents — tout le monde lui donnera raison. C'eût été grand dommage que tant d'études, tant de recherches, tant de découvertes utiles dans les différents dépôts d'archives en France et en Espagne, tant d'années de travail eussent été perdues. Tant d'autres ouvrages, heureusement commencés, restent en suspens ou ne seront

(1) *Philippe V et la cour de France, 1724-1729*, par Alfred Baudrillart, prêtre de l'oratoire, professeur d'histoire à l'institut catholique de Paris. Grand in-8°, 622 pages. Prix : 16 francs.

Digitized by Google

jamais terminés! Celui-ci sera donc achevé et dans quelques mois paraîtra le 4e et dernier volume.

Le 3e volume, *Philippe V, le duc de Bourbon et le cardinal de Fleury*, contient l'histoire de 1724 à 1729; il commence au lendemain de la mort du régent et de l'abdication de Philippe V, six années pendant lesquelles la France s'efforce de conserver l'alliance de l'Espagne et même la haute main dans ses affaires. Le maréchal de Tessé s'évertue à réorganiser le gouvernement espagnol livré à l'anarchie, il échoue; mais il a le bonheur, après la mort du jeune roi Louis Ier, de déterminer Philippe V à remonter sur le trône, et sa femme, Elisabeth Farnèse, habile et ambitieuse, à suivre une politique plus ferme, à demeurer la maîtresse. Puis vient la chute du duc de Bourbon, l'avènement au ministère du cardinal de Fleury, qui s'appuie, par amour de la paix, sur l'alliance anglaise, préférable, selon lui, à l'alliance espagnole.

« Gouvernée par un prince de l'église romaine, la France, comme au temps de Richelieu et de Mazarin, fait une fois de plus cause commune avec l'Europe protestante. Elle n'a pas encore sonné l'heure du rapprochement entre les deux grandes maisons dont la rivalité a si longtemps déchiré la chrétienté. »

Hélas! les limites de notre *Revue* ne nous permettent pas d'insister et d'analyser autrement ce beau volume. Que de pages il y aurait à citer! que de portraits à tracer d'après l'auteur, si intéressants, si curieux à étudier! M. Baudrillart excelle à peindre d'un mot Philippe V et ses folles manies; Elisabeth et sa folle ambition; le timide et sauvage prince des Asturies devenu le roi Louis Ier, avec sa femme-enfant, une fille du régent mariée à 12 ans, grossière et scandaleuse, aussi dépravée déjà que ses sœurs; le vieux maréchal de Tessé, toujours dévoué, toujours léger, qui remplit ses dépêches, plus que grivoises, des propos et des actes indécents de cette reine; le baron de Ripparda, « le plus étrange des aventuriers, le plus impudent des menteurs », qui ose dire « l'empereur et moi ». Il faudrait citer tout entier le passage où il dépeint d'un trait tous les personnages qui vont et viennent, qui parlent et qui agissent. Le P. Alfred Baudrillart n'a pas fait seulement l'histoire de l'Espagne dans ce livre, c'est aussi l'histoire de France; il a écrit sur cette époque un ouvrage définitif, un vrai monument.

---

## VARIÉTÉS

### I

### LE CHANSONNIER DE PIIS

Puisque la vieille chanson, dont nos pères égayaient la table commune, a disparu presque de nos repas pour se réfugier dans les séances académiques, puisqu'on imprime les refrains

Digitized by Google

au lieu de les répéter en chœur, et qu'on disserte discrètement sur les gauloiseries au lieu de les entonner à toute voix, suivons un peu la mode et imitons tout le monde. On a parlé l'autre jour de Piis, qu'on a fait saintongeais et qui l'était bien un peu. Ce nous sera l'occasion de rectifier quelques erreurs et de citer de lui deux chansons inédites.

Dans sa conférence si charmante du 5 mars à la société des *Archives*, notre confrère, M. Félix Mousset, a nommé Piis et lui a attribué la chanson populaire : « Va-t-en voir s'ils viennent, Jean ; va-t-en voir s'ils viennent. » Les journaux qui avaient mal entendu l'ont appelé *Depise*, chansonnier aussi inconnu en Saintonge qu'en France.

On peut voir, dans le *Bulletin des Archives*, III, 245, une lettre (16 février 1830) du comte Pierre de Bremond d'Ars, et VIII, p. 352, un curieux article de M. le baron de La Morinerie, *Delaitre, maître de danse à Saintes*, où Piis célèbre Delaitre et raconte quelques aventures du Port-Tublier :

Entre Sainte et Chaniers,
Cidalise plus sage
N'agréa mon hommage
Que sous ses peupliers...

Pierre-Augustin-Antoine de Piis, l'un des fondateurs du Vaudeville, secrétaire du comte d'Artois, secrétaire général de la préfecture de police, membre de la légion d'honneur, mort à Paris le 22 mai 1832, avait longtemps habité la Saintonge.

Il y avait des liens de parenté — un peu irrégulière peut-être, mais très proche — entre Piis et les Bremond. Voici une chanson inédite, *La montagne de Villevaleix*, dédiée « à mon cousin Pierre-Charles-Auguste de Bremond d'Ars », que notre confrère, M. Anatole de Bremond, tire pour nous de ses archives de famille (1) :

J'ai du Jura gravi le faîte,
J'ai vu les coteaux du Valais :
Je n'ai qu'une montagne en tête,
C'est celle de Villevaleix.

Montagne aimable et sans audace,
Tu dois peu craindre les glaçons;
Tu n'es qu'un modeste Parnasse
Fait pour inspirer des chansons.

Que si d'Albos y fit des siennes (2)
Presqu'en entier le gai recueil,
A te célébrer dans les miennes
J'ai du plaisir et de l'orgueil.

Ton calme n'est point monotone ;
Je l'ai goûté quelques instants;
C'était par un beau jour d'automne,
Et je me croyais au printemps.

Du Masgelier dont la terrasse
Tout vis-à-vis de toi s'étend,
J'admirais, sans changer de place,
Le château, le bois et l'étang.

Mais, quoi ! n'est-ce donc pas Colonge
Que l'on découvre encor d'ici ?
Je t'en rends grâce : car je songe
Que dans ces lieux on m'aime aussi.

(1) La montagne de Villevaleix est tout près d'un des domaines du Masgelier.

(2) Le chevalier d'Albos était un ami de la famille et, paraît-il, fort original.

Digitized by Google

Laisse reposer sur ta mousse
Du Masgelier les doux pigeons ;
Mais contre les buzards rebrousse
Tous les piquants de tes ajoncs.

Si ta fougère est peu touffue,
Ton silence est propre aux amants :
Ils peuvent, à perte de vue,
Faire des vœux et des serments.

Ah ! que ta roche soit discrète,
Et que le garde, sans danger,
Y vienne écouter la musette
De Léobon, le beau berger !

Si le ciel entend ma supplique,
Tu reverras un jour Piis
Auprès de Charles, d'Angélique,
De Gustave et d'Athénaïs.

Alors, au lever de l'aurore,
J'irais cueillir ton serpolet,
Et, le soir, sur ta cime encore
Retentirait mon flageolet.

Jules, dont à bon droit l'on cite
Le crayon mâle et séducteur,
Ne dessinerait pas ton site
Mieux qu'il n'est gravé dans mon cœur !

Fait le jour de la Toussaint, sur le lieu même, 1811.

Le « cousin » auquel Piis a dédié sa chanson est Pierre-Charles-Auguste de Bremond d'Ars, chevalier, vicomte de Bremond, seigneur du Brandet, du Gua, du Fouilloux en Arvert, marquis du Masgelier en Limousin, du chef de sa femme, lieutenant au régiment de Guyenne-infanterie, membre du conseil général de la Creuse sous la restauration, qui, après avoir été enfermé à Brouage en 1794, avec sa femme et sa sœur la comtesse Sophie, habita le château du Masgelier, où il est mort le 26 avril 1816. Il avait épousé, le 14 septembre 1788, sa cousine germaine, Angélique de La Loue, dont il a eu Gustave-René-Antoine et Athénaïs, nommés dans un des couplets.

Le Jules qui figure dans le dernier était Jules-Alexis de Bremond, fils de Pierre-René-Auguste, neveu, par conséquent, de Pierre-Charles-Auguste.

C'est par les La Loue que le chevalier était parent des Bremond. Les La Loue, seigneurs du Masgelier et de La Villatte dans la paroisse du Grandbourg de Salagnac en Limousin, arrondissement de Guéret, dont Nadaud (*Nobiliaire du Limousin*, III, 30, 414 et 700) a donné un essai de généalogie, étaient une famille originaire des confins de la Touraine et du Berry, qui s'établit au Masgelier par le mariage (1579) de Louis de La Loue, seigneur de La Boussaye, avec Madeleine du Genest, dame du Masgelier. Elle descendait de l'héritière d'une ancienne famille de ce nom. Un Guillaume du Masgelier, chevalier, seigneur dudit lieu, se croisa en 1248, et, avant de partir pour la Terre-Sainte, fit une importante donation à l'église Saint-Etienne de Limoges. (Voir la préface de la nouvelle édition de la *Vie de Mlle de La Tour-Neuvillars*, du P. du Sault.) C'est d'eux que descendait Marc-Antoine de La Loue, qui de Jeanne-Renée du Pouget de Nadaillac, mariée au Masgelier le 29 décembre 1717, eut sept enfants parmi lesquels Marie-Catherine épousa, le 6 novembre 1758, Pierre de Bremond d'Ars, commissaire de la noblesse de Saintonge en 1758, décédé à Saintes en 1779 et inhumé à Orlac, dont vinrent trois enfants. Elle mourut à Saintes le 30 janvier 1781 et fut transférée dans l'église d'Orlac.

C'est d'une sœur de madame de Bremond, Marie-Geneviève de La Loue, qu'est né le chevalier de Piis, fils unique et na-

Digitized by Google

turel de Pierre-Joseph, baron de Piis, chevalier de Saint-Louis, capitaine des mousquetaires, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant au Cap (île de Saint-Domingue), en qui s'éteignit la branche des seigneurs de Varennes. (*Annuaire de la noblesse*, p. 204, 1859.) Marie-Geneviève de La Loue avait épousé, le 12 mars 1739, Jean de La Marche, mousquetaire noir, seigneur de Puy-Guillon en la paroisse de Fresselines, issu des anciens comtes de La Marche et mort jeune sans enfant (le château de Puy-Guillon appartient aujourd'hui à M. le comte de La Celle) ; elle est morte à Saintes le 9 mai 1781, veuve du comte de La Marche, âgée de 62 ans, et fut inhumée à Orlac. Le comte Antoine de La Marche, son petit neveu, a eu d'Antoinette de Loubens un fils, le comte Attale de La Marche, qui obtint en 1858 du tribunal civil de Guéret un jugement lui assurant la propriété des ruines gigantesques du château de Crozant.

On fait naître Piis à Paris en 1755. Malgré les plus actives recherches, M. Barré des Cheizes, qui nous a obligeamment fourni plusieurs détails, n'a pu rien trouver sur lui ni dans les registres paroissiaux du Grand-Bourg, dont dépendait le château du Masgelier, ni dans ceux des trois paroisses voisines, Saint-Vaury, Gartempe et Montaigut, et pourtant il a parcouru une période de dix ans autour de l'année 1755. L'acte de baptême n'y est pas. Il faut donc en croire la tradition de la famille pour Paris. On aurait pu penser qu'il était né au Masgelier, pays de sa mère, qu'il a si bien chanté dans ces couplets sur l'air : *J'ons un curé patriote,* intitulé : *Quelques-uns de mes rêves du Masgelier :*

Depuis fort longtemps en ville,
Hélas! je ne rêvais plus ;
Mais, dans ces lieux, à la file
Cent rêves me sont venus.

Ma foi, c'est du Masgelier
Un bienfait particulier :
Car, depuis
Que j'y suis,
J'ai rêvé toutes les nuits,
Toutes les nuits,
Toutes les nuits.

Qui cause ce trouble étrange?
Serait-ce ce que je vois,
Serait-ce ce que je mange,
Serait-ce ce que je bois?
Ma foi, c'est du Masgelier, etc.

L'air vif et pur des montagnes
S'empresse de m'y bercer ;
Les sylphes de ces campagnes
Veulent bien me caresser.
Ma foi, c'est du Masgelier, etc.

Quelquefois avec des ailes
J'y crois planer dans les airs ;
Après vingt courses nouvelles,
Sous vingt plumages divers,
Je rabats au colombier
Du château du Masgelier :
Car, depuis
Que j'y suis, etc.

D'autre fois, le sort m'appelle
A remplir un évêché ;
Mais par Calamo la belle
J'en suis bien vite empêché.
Je ne me fais pas prier
Pour bénir le Masgelier,
Où, depuis
Que j'y suis, etc.

Je voyage dans mes songes
A Villepraux, à Naillac,
A Saint-Priest, à Colonges (1),
Au Grand Bourg de Salagnac.

(1) Villepraux, en la paroisse de Montaigut le Blanc, séparé du Masgelier par la Gartampe. — Naillac, paroisse du canton de Dun, arrondissement de Guéret, voisine de Puyguillon. — Saint-Priest Le Plaine, petite commune à 4 kilomètres de Grandbourg. — Colonges est un petit castel près du bourg

Digitized by Google

Puis, en quittant l'étrier,
Je reviens au Masgelier (1) :
Car, depuis
Que j'y suis, etc.

A Paris (coûte que coûte),
Je vais rêver nuit et jour ;
Mais vous devinez sans doute
Que c'est à mon prompt retour.
Non, je ne peux t'oublier,
Cher et tant doux Masgelier,
Où, depuis
Que j'y suis, etc.

Si nous donnons à Piis ces deux pièces de vers — inédites (2) — en revanche nous demandons la permission de lui enlever la chanson *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean*, qui ne figure pas dans ses *Œuvres*. Il y a une chanson, *Le premier ballon de Blanchard*, page 114 du tome IV de ses *Œuvres choisies*. (Paris, Brasseur, 1810.)

De voler publiquement
Dans une gondole,
Sais-tu, Pierre, qu'un savant
A donné parole ?

et dont le refrain est :

Va-t'en voir s'il vole,
Jean,
Va-t'en voir s'il vole.

Or, en tête est indiqué : « AIR : *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean.* »

LOUIS AUDIAT.

—

## II

### LE DINER DE *LA CAGOUILLE*

A la fin de novembre dernier, sur l'initiative de quelques-uns de nos compatriotes, dans une réunion tout intime tenue au café Voltaire, le principe a été arrêté d'un diner mensuel où se réuniraient les Charentais de la Charente-Inférieure appartenant aux professions libérales ou au haut commerce.

Le premier dîner a eu lieu le 18 décembre. Vingt-trois membres-fondateurs y assistaient ; six avaient donné leur adhésion d'avance à ce qui se déciderait. C'étaient MM. Gabriel Audiat,

---

de Loge, qui appartenait autrefois à la famille Johet ou de Jouhet ayant des alliances avec les La Loue du Masgelier. V. *Nobiliaire* de Nadaud, II, 562.

(1) Le Masgelier passa des La Loue aux Bremond d'Ars, branche de la Creuse. Il y a quelques années, Louis de Bremond d'Ars le vendit au général du Solier ; à sa mort la terre fut achetée par le général de La Bastide, dont la veuve et les filles l'habitent pendant la belle saison.

(2) On fredonne encore au Grand Bourg de Salagnac des couplets de Piis sur le maire d'alors, où le refrain est en l'honneur de saint Léobon, patron de la paroisse :

Notre maire est un bon luron
Qui gouverne bien sa paroisse,
Mariant filles et garçons ;
Tous les cœurs sont à l'unisson.
Bon, bon, saint Léobon
Que tout croisse.
Bon, bon, saint Léobon,
Sois toujours bon.

Digitized by Google

professeur de rhétorique au collège Stanislas ; Paul Beau, secrétaire d'ambassade ; Arthur Bonnet, ingénieur des ponts et chaussées à la compagnie de l'ouest ; Botton, avocat à la cour d'appel ; Bouchemousse, sous-inspecteur de l'enregistrement ; Edouard Chapsal, négociant ; Fernand Chapsal, auditeur de 1re classe au conseil d'état ; Chotard, auditeur à la cour des comptes ; Delaunay, docteur-médecin ; Dubois, docteur-médecin ; Dumontet, substitut du procureur général à Amiens ; Ferrier, médecin major de 2e classe, agrégé au Val-de-Grâce ; Gautret, maire des Sables-d'Olonne ; Jeudi de Grissac, docteur-médecin à Argenteuil ; Laurent, ingénieur des mines à la compagnie du midi ; André Lemoyne, bibliothécaire des arts décoratifs ; Letard, docteur-médecin à Chelles ; Massiou, agent à la compagnie de l'ouest ; Morin, docteur-médecin ; Natier, docteur-médecin ; Armand Nicolle, avocat à la cour d'appel ; Renaud, capitaine d'artillerie, élève de l'école supérieure de guerre ; Rondeau, docteur en droit, étudiant en médecine ; Salis, docteur en médecine ; Saraz, ancien élève de l'école polytechnique, professeur de mathématiques ; Pierre Sebileau, professeur agrégé à la faculté de médecine, chirurgien des hôpitux de Paris ; Tesseron, sous-chef de bureau au ministère des colonies ; Vergniol, professeur d'histoire, agrégé de l'université ; Wells, avocat à la cour d'appel.

La réunion, écartant tout ce qui pouvait lui ôter son caractère amical et intime, a, sans faire de statuts, posé simplement les règles suivantes :

Le dîner aura lieu le dernier samedi de chaque mois. On lui a donné le nom de « *la Cagouille* ». La cagouille est un mot du lexique roman qui signifie escargot. Le colimaçon, lui, n'est pas ce qu'un vain peuple en pense, un gros escargot jaune-sale qu'on nourrit dans les vignes de la Bourgogne, hélice vigneronne, et qui se vend à Paris vulgairement. Les Romains du reste le connaissaient déjà ; ils l'avaient apporté en Poitou où le R. P. Camille de La Croix l'a retrouvé à Sauzay, et à Sauzay seulement où ces escargots là vivent philosophiquement à travers toutes les révolutions, sans se mêler aux cagouilles autochtones. La cagouille est un petit colimaçon de couleur brune qui se terre dans les vieux murs, dans les racines des arbres, dans les haies jusqu'au moment où les enfants et les cheminéaux la viennent arracher à son hivernal sommeil, ou bien jusqu'à ce que la saison printanière lui dise : « Escargot, escargot, montre-moi tes cornes », comme chantent les gamins.

Le mot *cagouille*, que Littré attribue au patois de l'Angoumois, dérive de *cagoule*, CUCULLUS, parce que ce colimaçon rentre sa tête dans sa coquille comme un moine dans son capuchon. Ce que le moine ou l'état monachal a fourni de mots à la langue usuelle est étonnant : le *moineau* d'abord, la *mogette* ensuite. Un quartier de Cognac s'appelle encore Cagouillet. Pourquoi le dîner des Charentais ne s'appellerait-il pas la *Cagouille ?* J'aurai peut-être préféré la Piballe.

Il n'y aura ni président du groupe, ni bureau. Seulement un

Digitized by Google

secrétaire-trésorier, qui est M. le docteur Natier, rue de l'Université, 69, sera chargé des convocations et des souscriptions. A chaque dîner on désignera un président par acclamation.

Le dîner de décembre a été présidé par M. le docteur Morin, doyen; les dîners de janvier et mars, par notre confrère le poète André Lemoyne; celui de février, par M. Arthur Bonnet, ingénieur.

La réunion est fermée. Nul n'y sera désormais admis que sur la présentation de deux membres, et après élection, pour laquelle il faut avoir les suffrages *des deux tiers* des adhérents, présents ou non au vote : trois bulletins *non* suffisent à faire ajourner la réception.

C'est ainsi qu'ont été élus : MM. Morice et Rodier, docteurs-médecins; Sebileau, licencié en droit, négociant; Doignon, ingénieur-constructeur; Paul Baudouin, ingénieur au Creusot; docteur Bourcy, de Saint-Jean d'Angély, médecin des hôpitaux de Paris, 36, rue Matignon; Christian de Vallée, de Jonzac, secrétaire général de la compagnie des eaux, 17, rue Faraday; Louis Dubois, de Saujon, artiste photographe, 12, place d'Anvers; Petit, de Tesson, interne des hôpitaux de Paris, 4, rue des Chartreux; Prévost, de Sainte-Gemme, pharmacien, 53, rue de Tolbiac; docteur Garnier, de Chérac, médecin en chef de l'infirmerie spéciale des maladies nerveuses et mentales, 16, boulevard Montmartre; Armand Moreau, de Saint-Fort sur Gironde, négociant, 124, rue d'Assas; René Emond, de Jonzac, administrateur délégué des chemins de fer de Beyrouth à Damas, 88, rue Saint-Lazare; Georges Goizet, de Loulay, inspecteur adjoint des forêts, 41, rue Saint-Ferdinand. Le dîner compte déjà 34 membres participants.

Exceptionnellement les Saintongeais de passage à Paris pourront être invités.

Au dîner de janvier, les cagouilles, apportées de Saujon par M. le docteur Dubois, délicieusement accommodées « à la Saujonaise », arrosées d'un excellent « pineau », offert par un commerçant de Saint-Fort, et assaisonnées de contes en patois sur les cagouilles par M. le docteur de Grissac, ont consacré le succès du dîner, tandis que le vieux maître André Lemoyne, en récitant ses jolies pièces *Vieux moulins* et *Saint-Georges sur mer*, a fait surgir au dessert la poésie des souvenirs du pays natal.

Chacun depuis y va de son écot. Tel apporte des huîtres, tel des « merveilles », pâtisserie inconnue à Paris, tel autre de la fine champagne.

En mars, par une lettre de convocation fort joliment illustrée — un paysan saintongeais en terrassier et une « cagouille » ébahie devant un train qui passe — M. Arthur Bonnet, ingénieur chargé de la construction de la ligne de Passy aux Invalides, invitait les membres de la « Cagouille » à visiter les travaux très curieux qu'il a dû faire pour percer un souterrain sous le quartier de Passy. La visite a eu lieu le 13, très intéres-

Digitized by Google

sante, très gaie, avec promenade en chemin de fer, photographies au magnésium, etc.

Enfin, c'est encore la création de la « Cagouille » qui a inspiré l'idée à notre confrère, M. Gabriel Audiat, de consacrer au vieux poète saintongeais *André Lemoyne* une étude de 30 pages, parue dans la revue la *Quinzaine* du 15 mars et tirée *amicis* à un tout petit nombre d'exemplaires.

Est-ce que cela n'est pas tentant ? Pas de politique, pas de discussions ; un diner par mois, gai, plein d'entrain entre compatriotes, où l'on entend de beaux vers, d'alertes chansons, où l'on cause, où l'on rit. Qui veut être cagouillard ?

L. A.

—

## III

### FAYE, SOUBIZE ET MORTAIGNE

**Extrait de l'*Inventaire de Reys*, grand in-folio sur papier, 81 folios, aux archives de M. le duc de La Trémoille.**

FAYE (1) ET LA ROMADE. Fol. 11 (2). *Item*, inventaire des lettres et pièces autrefois mises et produites en la court de parlement par feu monsieur que Dieu pardoint, et le procureur du roy, demandeur en cas d'excès, contre maistre Guillaume de Montgaillard et Jehan Chevrier, défendeurs audit cas.

*Item*. Autre inventaire des lettres et tiltres et autres pièces produites par feu mondit sieur par devant messieurs maistres Berthélemy Claustre et Jehan des Feugeraiz, commissaires de par la court, demandeur sur reprise de procès, à l'encontre de maistre Arnault Queu et Guillaume Bernart, tuteurs et curateurs donnez par justice aux enfants mineurs d'ans dudit de Montgaillard et de Jehanne de Prahec, sa femme.

*Item*. Reprise du procès contre maistre Jehan de Mongaillard, fils aîné desdits de Montgaillard et de feu Jehanne de Prahec.

Folios LV à LIX. Sur ces folios sont inscrites les analyses de nombreux actes relatifs aux démêlés et procès d'Olivier de Coétivy avec Guillaume de Montgaillard et Jehan Chevrier

Inventaire des lettres et pièces retenues par deçà, autresfoiz mises et produites par la court de parlement par feu monseigneur messire Olivier de Coétivy, en son vivant chevalier, sei-

---

(1) Pour Faye, jadis paroisse de Pessines, aujourd'hui commune de Saintes, on consultera diverses pièces déjà publiées par les *Archives* et qui expliquent la cause du procès dont il s'agit. Voir notamment : t. Ier, p. 75, le contrat de mariage de Jeanne de Beaulieu, dame de Faye, fille d'Olivier de Beaulieu, avec Pierre Chevrier ; p. 77, l'énumération (1461) des ustensiles, meubles, linge, armes, provisions qui garnissaient l'hôtel de Faye, appartenant à Olivier de Coétivy, et dont Guillaume de Montgaillard et Pierre Chevrier s'étaient emparés par force. Voir surtout, tome XIII, pages 17-68, l'étude de Denys d'Aussy, *Faye en Saintonge, 1215-1368*, avec quinze chartes communiquées par M. le duc de La Trémoille.

(2) La Romade, aujourd'hui Les Romades, en la commune de Varzay, canton de Saintes.

Digitized by Google

gneur de Taillebourg, et le procureur général du roy notre sire, demandeur en cas d'excès, à l'encontre de maistre Guillaume de Montgaillard et Jehan Chevrier, défendeurs audit cas d'excès, et défaillans et adjournez pour veoir adjuger le proffit de quatre deffaulx selon les conclusions contenues au premier d'iceulx quatre défaulx touchant la terre de Faye et de Romade.

Et premièrement produisirent iceulx de Coétivy et procureur du roy unes lettres données le VII^e jour de may l'an mil CCCLXII. obtenu par ledit de Coétivy, par lesquelles il est mandé, et par information il appert du contenu èsdites lettres prandre au corps le plus coulpables des excès contenus èsdites lettres, se non les adjourner à comparoir en personne en ladite court, sur peine de bannissement, avecques la relacion de Adam Garbot, sergent royal, exécuteur desdites lettres attachées à icelles. Par laquelle il appert pour ce qu'il a trouvé coulpables des excès, crimes et délitz lesdits maistre Guillaume de Montgaillard et Jehan Chevrier, et qu'il ne les a peu prendre au corps, il les a adjournez à comparoir en personnes en ladite court au VII^e jour de juillet mil IIII^c LXII, cottées lesdites lettres par A.

Fol. LVII. Aultre inventaire des lettres, tiltres et munimens que a baillé et produit par devant messieurs maistres Berthélemy Claustre et Jehan des Feugeraiz, conseillers du roy en sa court de parlement, commissaires en cette partie, messire Olivier de Coétivy, chevalier, seigneur de Taillebourg, demandeur sur reprinse de procès d'une part, à l'encontre de maistre Arnault Queu, et Guillaume Bernart, tuteurs et curateurs donnés par justice à Petit, Jehan, Liète et Marguerite de Montgaillard, enfans mineurs d'ans de maistre Guillaume de Montgaillard et de feue Jehanne de Prahec, sa femme, adjournez sur ladite reprinse de procès, et tendant à fin de non procéder d'autre part, en ensuivant l'appoinctement de mesdits sieurs les commissaires, sur ce. Faict le IIII^e jour de mars l'an mil CCCC LXXIIII.

Et premièrement pour monstrer que ledit maistre Guillaume de Montgaillard ont esté condamnez par arrest de ladite court prononcé le XXIIII^e jour de mars mil IIII^c LXVI envers le demandeur en plusieurs fraiz, estimez à la somme de VIII^c IIII^xx l. t., et pareillement ès dommages et intérestz dudit demandeur estimez aussi à la somme de II^m l. t. auquel arrest sont attachées les criées faites des héritages dudit feu de Montgaillard à la requeste dudit de Coétivy. Auxquelles criées ladite feue Jehanne de Prahec, femme dudit de Montgaillard, s'opposa pour son droit de douaire, et fut adjournée en ladite court sur ladite opposition, et ce pendant est allée de vie à trespas.

Autre inventaire des lettres, actes, appoinctemens que a mis et produit par devers messieurs maistres Guillaume de Vittoy et Girard Seguier, consuiller du roy nostre sire en sa court de parlement et commissaires en cette partie, feu messire Olivier de Coétivy, en son vivant chevalier, seigneur dudit lieu et de Taillebourg, demandeurs sur reprinse de procès contre maistre Jehan de Montgaillart, fils aagé de maistre Guillaume de

Digitized by Google

Montgaillard et de feue Jehanne de Prahec, défendeur audit cas.

Premièrement, et pour monstrer que ledit maistre Guillaume de Montgaillard a esté entre autres choses condamné par arrest de ladite court prononcé le XXIIII^e jour de mars mil IIII^c LXVI envers ledit demandeur ès sommes d'argent qui ensuivent, c'est assavoir : en la somme de troys cens livres parisis pour amende honorable, et à restituer les fruiz par luy receuz des terres et seigneuries de Faye et de La Romade estimés à la somme de VIII^c IIII^xx l. t. et pareillement ès dommages et intérestz dudit demandeur estimez aussi à la somme de II^m l. t. Et que pour avoir payement desdites sommes en défault de biens meubles, aient esté mis certains héritaiges appartenans à icellui de Montgaillart en criées et subhastations, èsquelles ladite Jehanne de Prahec s'opposa ; et que aussi ladite Jehanne de Prahec a esté adjournée à comparoir en ladite court au XX^e jour de juillet mil IIII^c LXVII, pour apporter lettres et tiltres, et dire ses causes d'opposition, et pour vérifier le contenu en son advertissement, a produit ledit demandeur le dictum dudit arrest, la commission de monsieur maistre Berthélemy Claustre, conseiller de ladite court et commissaire ordonné de par icelle pour exécuter ledit arrest, ensemble les relations de Symon Bateur et Pierre Griffon, sergents royaulx, et l'annexe de maistre Jehan Regnault, accesseur du lieutenant du sénéschal de Xaintonge au siège de Xainte, le tout attaché ensemble et cotté au dos.

SOUBIZE. Fol. XXIX, v°. — Guyon l'Arcevesque, sieur du Parc, approuve et ratifie une donation faite par feu messire Jehan l'Arcevesque, son frère, à M^me Louise d'Anduise, sa femme, mère du sieur de Trignac. Il produit une lettre d'appointement datée du 8 décembre 1425.

*Item*. Messire Jehan l'Arcevesque vendit 50 livres de rente généralle à messire Jehan de Maumont, sieur de Tonnay-Voultonne, et Aymery de Couldun, chevaliers, pour le pris de 1.050 livres.

Fol. XXXI. *Item*. Et pour monstrer que messire Jehan de Maumont a retraict et recouvré de dame Katherine de Baroye, vefve de feu messire Aymery de Couldun, 50 livres de rente qu'il avoit sur les biens de feu messire Jehan l'Arcevesque, sieur de Soubize, lesquelles ledit de Maumont avoit vendu à ladite veuve sur ladite terre, ont esté retournés unes lettres faictes et passées soubz les seaulx estably à Melle pour le roy nostre sire et de l'official dudit lieu, daté du 28^e jour de décembre l'an 1435.

*Item*. Et pour monstrer de l'acquisition faite par monsieur de Taunay-Voultonne et messire Aymery de Couldun de 150 livres de rente sur tous et chacuns les biens de monsieur de Soubize, pour le prix et somme de 1.500 livres qu'ilz payèrent audit de Soubize, pour payer sa rançon aux Angloys, a esté retenu par deçà, ung vidimus des lettres de ladite acquisition daté du 14 février 1442.



Digitized by Google

Mortaigne. Fol. xxxvii, verso.—*Item*. Pour monstrer que René de Montberon a baillé la moitié de ladite principaulté de Mortaigne, et le droit, action et poursuite qu'il avoit sur l'autre moitié qui avoit esté adjugée à feuz messieurs messires Alain de Coétivy, cardinal d'Avignon, Olivier de Coétivy, chevalier, oncle et père de mondit sieur, par arrest de parlement, pour 270 l. de rente annuelle et perpétuelle à Guillaume Gua, escuier, sieur de Beautrueil et de La Touche, ont été retenues par deçà les lettres du contrat de ce faisant mencion, ung duplicata d'icelluy attaché ensemble, daté du 23 avril 1479, signé Faure, et Dugast, cotté B.

*Item*. Et pour monstrer que par transaction faicte entre mondit seigneur le comte de Taillebourg et Guillaume Gua d'une part, et ledit messire Eustache de Montberon, chevalier, viconte d'Aunay, et Christofle... (en marge est écrit *vacat*.)...

Fol. xxxviii. — *Item*. Et pour monstrer des grans procédeures qui furent faictes par devant le séneschal de Xaintonge, au siège de Saint-Jehan d'Angély, et aussi par devant l'official de Xaintes contre ledit messire Jacques de Montberon, demandeur en matières de retraict, d'une part, et messire Olivier de Coétivy, chevalier, et Guillaume Gua, sieur de La Touche, et aussi Yvon Faure, notaire royal, ont esté retenues par deçà la copie de la procuration, exploiz et autres procédeures faites par devant lesdits séneschal et official, cousuz ensemble et cotté au dos D.

*Item*. Et pour monstrer que, par transaction faicte entre mondit seigneur le conte de Taillebourg et Guillaume Gua, d'une part, et ledit messire Eustache de Montberon, chevalier, viconte d'Aunay, et Christofle de Montberon, son filz aisné, iceulx de Montberon cédèrent et transportèrent et délaissèrent à jamais perpétuellement les deux pars de ladite moitié contencieuse entre ledit René de Montberon, d'une part, et lesdits père et filz d'autre, et la vi^e^ partie de ladite moitié ausdits seigneurs de Taillebourg et de Beautrueil, pour le prix et somme de viii^m^ livres tournoys d'une part, et aussi pour la somme de xvii^c^ l. en laquelle ledit messire Eustache avoit esté condamné par arrest de la cour de parlement envers ledit messire Olivier de Coétivy, et aussy pour la terre et seigneurie de Mathas, lors appartenant à mondit seigneur de Coétivy, ont esté retenues par deçà pour valoir ondit procès contre ledit Adrien de Montberon les lettres de ladite transaction, datées du cinquième jour de février mil cccc iiii^xx^ et ung, signées : J. Bouée, J. Michel et P. Maignen, cottées au dos G.

*Item*. Et sont retenues par deçà troys procurations, les deux pour mondit sieur le conte de Taillebourg et la tierce de Guillaume Gua, sieur de La Touche, par eulx faictes pour passer ladite transaction. La première datée du jour d'octobre mil iiii^c^ iiii^xx^ ung, signé Faure ; la ii^e^ datée du tiers jour de février l'an que dessus, signée H. de Valée ; la iii^e^ datée du xxiii^e^ jour de janvier l'an que dessus, signée Davidon, attachées ensemble et cottées au dos H.

Digitized by Google

Fol. XLII. — Autre inventaire de pièces fournies contre Loys l'Arcevesque et Jehanne de Montberon, sa femme.

Et premièrement pour monstrer que maistre Olivier Le Merle et Henry de Valée, procureurs de mondit seigneur, et Guillaume Gua, escuier, sieur de La Touche, remonstrèrent par plusieurs et diverses foys et par plusieurs raisons et moyens à mondit sieur Poignant que l'arrest obtenu par ledit l'Arcevesque et sa femme à l'encontre de messire Eustace de Montberon, viconte d'Aunay, n'estoit exécutoire ne se devoit exécuter sur la terre et seigneurie de Mortaigne, et qu'il lui pleust désister et déporter de faire ladite exécution sur ladite terre et seigneurie de Mortaigne; et que ce néantmoins ledit Poignant fest le contraire. Par quoy lesdits procureurs appellèrent de luy en la court de parlement à Paris, ont esté retenues par deçà troys lettres testimoniales ou instrumens desdites remontrances ou appellations, dont la première est datée du XXV^e jour d'octobre mil IIII^c IIII^xx et deux, soubz les seaulx establiz aux contractz en la ville et cité de Xaintes, et en la baronnie et chastellenie de Mortaigne sur Gironde, signé P. Telis et Loys Gracien; la II^e dattée du XXVII^e jour d'octobre ondit an mil IIII^c IIII^xx et deux, soubz lesdits seaulx establiz auditz contratz de Xaintes et de Mortaigne, signée Benoist Nadau et Jehan Mallet; et la III^e, donnée le mercredi V^e jour du moys de février mil IIII^c IIII^xx et deux soubz le scel estably aux contractz dans la ville de Saint-Jehan d'Angély, signée Bouée, attachées ensemble et cottées au dos A.

Pour copie conforme :

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

---

## ARCHÉOLOGIE

Les réparations au clocher de l'abbaye de Sainte-Marie, à Saintes, vont être prochainement achevées. Il était, en effet, urgent d'aviser; il y avait danger que cet élégant monument fort dégradé par le temps et les hommes s'écroulât sur la tête des soldats du 6^e de ligne. Le ministre de l'instruction publique a alloué 3.000 francs et le ministre de la guerre 5.000 francs. Il est fâcheux qu'on ait été obligé de remplir les ouvertures des fenêtres; c'est la solidité aux dépens de l'élégance.

—

A l'angle de la route de Marennes au Lindron, dans le village de ce nom, j'ai examiné un puits à margelle antique, formée par un fût de colonne perforé, à l'intérieur, pour livrer passage aux seaux. Ce débris provient sans aucun doute d'une colonne dorique de 6^m 56 à 7 mètres de hauteur; il mesure 0^m 82 centimètres de diamètre, 0^m 54 centimètres de hauteur; la cannelure est en demi-cercle de 0^m 10 centimètres de diamètre. Vient-il d'un temple antique détruit au Lindron ou dans les environs de

Digitized by Google

Marennes? Les ouvriers maçons de cette contrée pourraient peut-être témoigner.

— DUPLAIS DES TOUCHES.

MONNAIES DES SANTONS

Dans un article, *Monnaies gauloises*, catalogue descriptif et raisonné du musée de Troyes, publié par la société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du département de l'Aube (*Mémoires*, t. LX, 1896), M. Louis Le Clert attribue aux Petrocorii, « peuple de l'Aquitaine, habitant entre les Santons, les Lemovices, les Cadurci, les Nitiobrijes, dont le territoire a formé l'ancien Périgord, aujourd'hui département de la Dordogne, les CONTOVTOS (tête nue, à droite, de Marc Antoine; au revers: loup marchant à droite, la patte droite sur un bucrane; derrière, un arbre); il ajoute : « Cette monnaie est attribuée aux Pictons par M. Ch. Robert. M. A. de Barthélemy et M. A. Changarnier la laissent aux Santons, parce qu'elle est abondante à Saintes et dans les environs, et qu'il est très probable qu'elle appartient à un chef santon. » L'auteur attribue aussi aux Petrocorii les monnaies ATECTORI (tête nue à droite ; revers : taureau à droite ; au-dessous, cercle centré, en grénetis; au-dessus, fleuron et grénetis dans le champ). Ces deux monnaies appartiennent certainement aux Santons. Voir le numéro de la *Revue*, septembre 1897, t. XVII, p. 340.

Il y a un chapitre *Santones*, « peuplade de l'Aquitaine, au sud des Pictones, entre les Lemovices et les Petrocorii, d'un côté, la Garonne et l'Océan de l'autre », qui avait pour chef-lieu Santones, appelé d'abord Mediolanum Santonum (aujourd'hui Saintes), au centre du pays sur la Carantonus (la Charente)... Le territoire qu'ils occupaient prit le nom d'Aunis, de Saintonge et d'Angoumois ; il forme aujourd'hui les départements de la Charente et de la Charente-Inférieure. L'auteur cite ARRIVOS (tête casquée à gauche, et au revers SANTONO[s], cheval bridé et sanglé, galopant à droite ; dessous, cercle centré, en grénetis). Il ajoute : « M. Anatole de Barthélemy veut bien nous faire remarquer qu'Arrivos n'est probablement pas santon : car on ne rencontre aucune de ses monnaies en Saintonge. » De plus, après avoir décrit une autre monnaie [SANT?]NOS (tête nue à gauche, cheveux courts ; revers : cheval libre galopant à droite) trouvée dans les environs de Troyes, M. Le Clert se demande : « Ce bronze est-il bien à la légende SANTONOS et peut-il être attribué aux Santons? Nous noterons en passant que la chevelure rare indique une date postérieure à la conquête romaine. »

Enfin, sous la rubrique *Eduens*, on trouve DIASULOS, où Saulcy veut lire DIVISACOS ou IVISACOS, nom de Divitiacus, le gaulois romanisé, ami de César et de Cicéron, et [DV]BNO, DVBNOREX, qui est Dubnorix, frère de Divitiacus, mais ennemi des Romains, qui s'allia à l'helvétien Orgétorix dont il épousa la sœur et qui avait formé avec lui le projet d'aller s'établir chez les Santons.

Digitized by Google

Il faut rapprocher ces noms d'autres à peu près semblables, que nous livrent plusieurs inscriptions du musée de Saintes; COGIDUBNUS, CONGONNETODUBNUS, dans la composition desquels entrent les syllabes *dubn*. Dans une trouvaille de 15.000 monnaies gauloises en argent, faite en 1866 à La Villeneuve-au-Roi (Haute-Marne), étaient 1.174 pièces du type ANORBOS DUBNORI; d'autres, DUBNO[COV], DUBNOREX.

M. Anatole de Barthélemy pensait que Anorbos était le beau-père ou le beau-frère de Dubnorix, et Saulcy se demandait si Dubnocus, dont les Romains auraient fait Dumnacus, ne serait pas le père de Divitiacus et de Dubnorix. A notre tour, demandons-nous si ces *cogi*DUBNUS et ces *congonneto*DUBNUS n'auraient pas des liens de parenté avec les DUB*nocus* et les DUB*norix*. M. Dangibeaud, conservateur du musée de Saintes, pourrait peut-être nous répondre en nous donnant le catalogue des monnaies gauloises des Santones.

Il y a dans l'ouvrage de Chaudruc de Crazannes, *Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure* (Paris, 1820, in-4°, avec planches), un chapitre, p. 114, *Médailles celtiques ou gauloises et autres appartenant aux Santones ou trouvées sur leur territoire*, et sous le titre : *Autres médailles gauloises qui ne sont pas particulières aux Santons, mais qui ont été découvertes sur leur territoire*, une dissertation sur ATECTORI, « tête jeune, sans barbe, tournée à droite ; revers : un animal paissant (chèvre ou bœuf), marchant à droite sur une terrasse; dans l'aire, une rose ou un astre; à l'exergue, une espèce de fleuron grec, métal et module du petit bronze romain (planche VI, 6) », etc.

L'antiquaire saintongeais, puisqu'il était né à Crazannes, s'était occupé de la question avant la publication de son ouvrage. Une lettre (Paris, 10 février 1819) au comte Pierre de Bremond d'Ars parle de cette médaille d'Atectorix. On y trouve aussi quelques détails archéologiques qui ont leur importance pour le temps. Nous en devons la communication à notre zélé confrère, M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, marquis de Migré.

« Monsieur et cher compatriote... J'ai vu M. Millin (1) pour notre médaille *celtique*, portant pour légende ATECTORI, qui est à la bibliothèque du roi, et non connue, ainsi que le CONOVICI que Millin croit être un *chef gaulois*. Vous avez fort bien décrit cette pièce. J'ai vu M. Raulin, au Palais royal; j'ai acquis pour vous son *catalogue*, et j'en ai aussi pris un exemplaire pour moi : car je le regarde comme indispensable. Je lui ai remis une note des médailles en argent des premiers Césars dont vous

(1) Aubin-Louis Millin, antiquaire, né en 1759 à Paris, où il est mort en 1818, auteur des *Eléments d'histoire naturelle*, qu'il composa sous les verroux pendant la terreur, chef de division au ministère de l'instruction publique, professeur d'histoire aux écoles centrales, conservateur du musée des antiques et des médailles à la bibliothèque nationale après Barthélemy, fondateur du *Magasin encyclopédique*, membre de l'institut, auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

Digitized by Google

m'avez donné la liste : il nous les donnera, à ce qu'il m'a paru, aux prix que vous m'indiquez, et qui sont ceux de Beauvais; il lui manquait un *Caligula* et un *Claude*, ou, du moins, ils sont frustes dans sa collection : je l'ai prié de se les procurer; j'ai marchandé ici des médailles impériales de Beuse, assez communes dans les trois modules. Je les trouve fort chères; ce n'est pas chez Vantale, mais chez les marchands d'*antiquailles* du voisinage du collège Mazarin, et autres répandus dans divers quartiers : cela dégoûte de compléter ses suites, lorsqu'on raisonne son goût pour la numismatique. Une femme de la rue de l'Abbaye-aux-Bois (qui, sans doute, est la pourvoyeuse en titre du docte abbé de Tressan qui habite cette abbaye) (1), m'a fait 15 sols pièce, l'une portant l'autre, les médailles de ce métal ; il y en avait de bien conservées et d'assez belles.

» D'après le désir que m'en a exprimé M. Millin et à la suite de conversations avec lui, j'ai rédigé une *Notice sur les antiquités découvertes à Saintes en 1815 et 1816*, ainsi divisée : § 1, édifices, monumens; § 2, fragmens de sculptures; § 3, vases, bijoux, ustensiles; § 4, médailles; § 5, inscriptions. Elle paraîtra dans le numéro de février des *Annales encyclopédiques*, vol. in-8°, faisant suite au *Magasin encyclopédique*, interrompu en 1816 (2). Mon mémoire aura d'une feuille et demie à deux feuilles d'impression. J'en ferai tirer à part, et vous serez servi le premier. Si Moreau m'avait envoyé ses dessins, je les aurais fait graver à la suite, par le procédé lithographique. Le sieur Lasteyrie, propriétaire des pierres lithographiques et qui se charge de la gravure, m'a demandé des échantillons de nos belles pierres de Saintonge, dont le grain est si fin et si uni, pour en faire ses planches : voilà une nouvelle branche ouverte au commerce de la pierre. On pourrait, badinage à part, y faire sa fortune. Les pierres arriveraient de Saintes à Rouen, et de Rouen à Paris, par la Charente, la mer et la Seine, sans toucher terre.

» Le sieur Raynouard, imprimeur-libraire, l'imitateur des Aldes (3), a entre ses mains, à vendre, tous les manuscrits et la correspondance de Bourignon ; entre autres un gros recueil d'inscriptions, un traité des médailles, qu'on m'a dit être volumineux. Ainsi, on a offert tout cela pour un morceau de pain à Millin, qui n'en a pas voulu. Engagez le maire à les faire acheter pour la ville, et à les déposer à la bibliothèque du doyenné ou au museum santonicum.

» J'ai vu, il y a quelque temps, ici, votre jeune militaire,

---

(1) L'abbé de Tressan, né en Amérique l'an 1749, fils de Louis-Elisabeth de Lavergne, comte de Tressan, émigra en Angleterre et mourut en 1809.

(2) *Annales encyclopédiques* (12 volumes) du 1er juin 1817 à fin novembre 1818, époque du décès de Millin, avaient succédé au *Magasin encyclopédique*, au *Journal des sciences, des arts et des lettres*, rédigé par Millin, Noël et Warens, ensuite par Millin seul, de 1795 au mois d'avril 1816 (22 volumes).

(3) Antoine-Auguste Renouard, bibliographe et imprimeur, né à Paris en 1765, mort en 1853, renommé par la beauté de ses éditions; il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages.

Digitized by Google

enchanté d'être chef d'escadron et aide de camp du général Donnadieu qu'il allait trouver (1). J'avais chargé M. de Saint-Germain de vous offrir mes devoirs et de vous dire combien j'avais été sensible à votre aimable souvenir. J'ai le projet d'aller passer mon carême à La Rochelle, chez mes parents, et de me rendre ensuite à Saintes, près de mes lares paternels et de mes divinités domestiques et champêtres : j'irai, sous leur auspice, visiter vos dieux hospitaliers à La Chapelle-des-Pots : ces petits dieux locaux ou topiques doivent être, chez vous, de terre cuite ; ceux de Philémon, dont je vous souhaite le grand âge, et même la fin (car j'aime les peupliers), étaient aussi d'argile !!

» Daignez, monsieur et cher compatriote, agréer l'assurance des bien respectueux et sincères attachements de votre dévoué serviteur et disciple.

» CHAUDRUC DE CRAZANNES.

» Du 10 février, rue Vivienne, n° 3. »

Que sont devenus les manuscrits à Bourignon ? Comme on les consulterait avec plaisir !

LOUIS AUDIAT.

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### I. — QUESTIONS.

N° 658. — On lit : « Durand, président de La Rochelle », sur une vignette armoriée dont la description suivante m'a été donnée : « *De gueules au soleil d'or rayonnant d'azur*, sommé d'une couronne de comte supportée par deux hérauts armés de leur massue ; une croix de saint Louis suspendue à l'écu ; le tout sur champ de damier. » Quel était ce Durand ? Cette vignette est-elle un *ex-libris ?*

J. P.

N° 659. — Dans sa note sur le théâtre en Aunis et en Saintonge (*Revue*, XVIII, 110), M. Henri Clouzot parle de l'académie de musique de La Rochelle. J'ai entendu dire que cette société avait fait frapper un jeton d'argent. Pourrait-on en donner la description ?

J. P.

N° 660. *Un architecte saintongeais.* — Tout le monde connait à Bordeaux la célèbre tour de l'église Saint-Michel et surtout l'ossuaire qui s'y trouve, montrant aux visiteurs avides d'émotions des squelettes horriblement desséchés. Les constructeurs de cet élégant édifice, je parle de la tour, commencé le 29 février 1492, furent Nicolas Lebas et Jehan, son fils, maitres

(1) Théophile-Charles de Bremond d'Ars, décédé à Saintes le 12 mars 1875, âgé de 88 ans, général de brigade, ancien inspecteur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la légion d'honneur. Le général vicomte Donnadieu commandait alors la 7e division militaire à Grenoble.

Digitized by Google

d'œuvres de maçonnerie et de charpente. Un fort érudit archiviste, M. Brutails, a découvert qu'ils étaient de Saintes, ou du moins y avaient leur famille. A-t-on quelques renseignements sur ces deux architectes ?

—

N° 661. *Chauvin et le chauvinisme.* — Le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (1853), la *Grande encyclopédie*, le *Grand dictionnaire universel de Larousse* font remonter le mot *chauvin* et par dérivatif le mot *chauvinisme* aux souvenirs laissés par un vieux soldat de Napoléon, Nicolas Chauvin, né à Rochefort. Ce Nicolas Chauvin aurait été d'une bravoure extraordinaire ; il aurait reçu 17 blessures, toutes par devant, et se serait fait remarquer ensuite par l'exaltation de ses sentiments patriotiques et son admiration pour Napoléon. (Voir aussi *Revue de Saintonge*, xv, 408, qui cite en outre la pièce des frères Coignet, *La cocarde tricolore* (1830), qui a popularisé le héros.

Les recherches les plus minutieuses, faites dans les archives de l'état civil à Rochefort, ont prouvé qu'il n'y était jamais né de Nicolas Chauvin. Ce Nicolas Chauvin serait donc un être imaginaire, légendaire ou mythique.

Aurait-on cependant conservé dans la Charente-Inférieure le souvenir d'un Nicolas Chauvin ou de tout autre Chauvin avec un autre prénom, né ailleurs qu'à Rochefort, qui aurait été en réalité soldat ou officier sous Napoléon, et qui aurait bien réellement affiché les sentiments d'un patriotisme exalté ? Le nom de Chauvin est commun dans la Charente-Inférieure. Il est même des communes, comme Chaniers, où des familles nombreuses portent ce nom. Peut-être un Chauvin, ancien soldat, est-il sorti d'une de ces souches, et son souvenir pourrait être resté assez vivant, pour que quelqu'un donnât encore, sur lui, des renseignements précis ?

TH. D.

—

N° 662. — L'abbé Cochois, docteur en Sorbonne et curé de Montboyer de 1663 à 1679, fut un des grands prédicateurs de l'époque et eut une part considérable à la conversion des protestants de Montboyer et des environs. Il se retira, dit-on, à Chancelade en Périgord. Aurait-on à nous signaler quelques faits étrangers à son ministère à Montboyer, ou se rapportant aux dernières années de son existence dans la vieille abbaye de son choix ? Connaît-on la date de son décès ?

PAPILLAUD.

—

N° 663. — Où est situé le fief *de Avalhaco*, dont Raymond de Montboyer, chanoine de Saintes, fait hommage en 1308 ?

J'ai relevé dans les archives départementales de la Gironde, série G, 108, l'hommage suivant :

« Au nom du Seigneur. Amen. Par le présent acte public,

Digitized by Google

que tous sachent manifestement que, cette année 1308, indiction VIII, IIe année du pontificat de notre très saint père et seigneur, Clément V, par la miséricorde divine, pape; le 6 novembre, en présence de nous, notaire personnellement constitué, et du témoin soussigné, maître Raymond de Montbouyer, chanoine de Saintes, a fait hommage simple pour lui et ses frères, et leurs copropriétaires, à notre révérend père en Jésus-Christ, monseigneur Arnaud, ici présent, par la divine Providence archevêque de Bourdeaux, pour le *fief de Avalhaco, et pour tous les autres que ses frères et lui ont et possèdent dans le diocèse de Périgueux et de Saintes*, terres que ses frères et lui tenaient et devaient tenir, et que leurs ancêtres avaient tenues en fief de l'archevêque et de l'église de Bourdeaux pour lesquels... »

Quelque confrère bien documenté, de la contrée de Périgueux ou de Saintes, pourrait-il me fournir, sur la famille de ce Raymond, seigneur de Montboyer et chanoine de Saintes, des données satisfaisantes, ainsi que sur les différents fiefs qu'elle possédait alors dans les régions ci-dessus indiquées ?

Le nom *de Avalhaco* qui semble indiquer une terre assise dans la paroisse de Montboyer, n'a pas la moindre ressemblance avec ceux des trois seigneuries qui s'y trouvaient alors : *Magezir*, *Château-Jollet* et *La Boisse*. Pourrait-on trouver son équivalent sur quelque autre point ? Autrement, il faudrait admettre, à quelque date assez rapprochée, un changement de noms dans l'une de nos seigneuries. On voit en effet, dès 1363, le baron de Magnadet faire hommage au roi d'Angleterre de son château de Magezir, et, bien avant 1357, Boson le jeune, fils d'un Talleyrand de Chalais, dispute à son frère aîné la possession de La Boisse et du Château-Jollet.

Un Raymond de Montboyer figure comme témoin au testament de Guy de Lusignan en 1288. (*Bulletin de la Charente*, années 1856-57-58, tome II, 2e partie, page 329.) Serait-ce le chanoine de Saintes ?

D'autre part, je trouve, XXVIe volume des *Archives historiques de la Saintonge*, un Guillaume Repnoul dit Château-Jollet, assistant à Saint-Jean d'Angély aux mésées de 1399, 1405 et autres. S'agirait-il là d'un descendant de nos anciens seigneurs du Chateau-Jollet ? ou ce « Repnoul, pannetier, pair ou échevin de Saint-Jean d'Angély », ne devrait-il ce surnom qu'à quelque résidence antérieure dans notre châtellenie ?

PAPILLAUD.

---

II. — RÉPONSES.

N° 475 : t. XI, 212, 392 ; XII, 45. *Les Pelletan d'Archiac et le cœur de Louis XVII.*

La nouvelle pièce que M. Victorien Sardou a fait représenter au Vaudeville le 11 février dernier, *Paméla*, a de nouveau appelé l'attention sur le problème des faux dauphins. Dix ans

Digitized by Google

après la mort du fils de Louis XVI, ils surgirent en foule : on en a compté 26. Les plus connus sont Pierre Hervagault, tailleur de Saint-Malo, qui prétendit qu'il avait été tiré du Temple dans un chariot de linge, par des gendarmes émus de ses souffrances. Arrêté à Rennes, relâché, il partit pour Paris afin de se faire reconnaître et réclamer le trône. Fouché voulait le faire fusiller. Napoléon l'interna à Bicêtre où il mourut en 1813.

Duchesne, le 18 février 1818, pénétra aux Tuileries jusqu'à la salle à manger de Louis XVIII, et là, réclama l'héritage dont le roi l'avait dépouillé. Sa famille le fit transférer à Charenton.

Mathurin Bruneau, fils d'un sabotier, né en 1784, près de Cholet, soldat, déserteur, matelot à Norfolk, domestique à New-York, boulanger à Philadelphie, condamné le 10 février 1819 pour escroqueries à 5 ans d'emprisonnement, 3.000 francs d'amende.

Croyez-moi, prince de Navarre,
Prince, faites-nous des sabots,

chantait Béranger.

Louis XVII s'est-il évadé du Temple ? On sait qu'un des médecins chargés de faire l'autopsie de l'enfant mort au Temple était Philippe-Jean Pelletan, que la tradition rattache aux Pelletan d'Archiac. Philippe-Jean Pelletan, le célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, qui visita le fils de Louis XVI dans ses derniers jours, n'a jamais douté un instant qu'il n'ait fait l'autopsie du dauphin. C'est pendant cette opération qu'avec grand péril il parvint à dérober le cœur de l'enfant. Le *Gaulois* du 15 février raconte l'histoire de cette relique. Pelletan mit le cœur dans un bocal rempli d'alcool qu'il tint caché pendant douze ans dans sa bibliothèque. Le cœur complètement desséché, il le mit dans un tiroir. A la rentrée des Bourbons, Pelletan l'offrit à la duchesse d'Angoulême. On hésita. La révolution de 1830 survint. Pelletan mourut ; son fils hérita de la relique et en mourant (1879) la légua à son légataire universel, Prosper Deschamps, son cousin, d'où elle passa à son beau-fils, M. Edouard Dumont, de Neuilly-sur-Seine, qui en a fait présent, en 1895, à don Carlos.

Deux lettres adressées, l'une au rédacteur en chef du *Gaulois*, le 20 février dernier, par M. « Maurice Pascal, licencié en droit, 76, rue de la Victoire, Paris », et l'autre, le 16 mars suivant, au rédacteur en chef de la *Paix*, et qu'on peut lire dans l'*Intermédiaire des chercheurs* du 30 mars, donnent les détails les plus précis sur Pelletan qui a toujours été très affirmatif et qui a écrit que, sur les quatre médecins de l'autopsie, trois avaient connu Louis XVII avant son entrée au Temple, sur la remise du cœur au duc de Madrid le 1er juillet 1895 et concluent à l'impossibilité de l'évasion sur laquelle M. Sardou a bâti sa pièce. En outre, dans le même numéro, M. Ernest Daudet a republié l'acte de décès et d'inhumation du petit roi Louis XVII, extrait des

Digitized by Google

registres de l'état civil de la section du Temple, dressé en présence des représentants du peuple, membres du comité de sûreté générale, des commissaires civils de la section du Temple, des commissaires de garde au Temple, etc., pièce irréfutable où six témoins constatent l'identité du mort.

Quant aux Naundorf, le tribunal civil en 1851 et la cour d'appel de Paris en 1874 (22 audiences) ont refusé, malgré les éloquentes plaidoiries de Jules Favre, qui durèrent 8 jours, d'annuler l'acte de décès de Louis XVII.

Le cœur de Louis XVII a été remis par M. Dumont au représentant de don Carlos, le comte Urbain de Maillé La Tour-Landry ; il repose actuellement dans la chapelle du château de Frohsdorf.

Nous avons raconté (XII, 45) qu'au moment des débats de l'affaire Naundorf devant la cour de Paris, le fils de Pelletan avait déclaré à l'avocat général : « Mon père m'a toujours dit qu'il était absolument sûr que l'enfant dont il avait fait l'autopsie au Temple était bien Louis XVII. »

Il n'est pas admissible qu'en 1898 on ne puisse pas savoir quels furent les héritiers de Pelletan fils, mort en 1879 et ce que sont devenus les papiers de famille. Le chirurgien de l'Hôtel-Dieu était-il originaire d'Archiac ? Remarquons qu'il y a eu des médecins de ce nom en Saintonge ; il y en a eu un à Cognac au XVII^e siècle. Dans les examens des chirurgiens de Cognac (minutes de M^e Callandreau, notaire), figure ce Pelletan. Le père du chirurgien de Paris n'était-il pas aussi médecin ? Il y a là un argument.

L. A.

N° 482 : XI, 277, 341 ; XVI, 144, 228, 440 ; XVIII, 110. *Le théâtre en Saintonge-Aunis aux XVII^e et XVIII^e siècles.*

M. Louis de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure, a trouvé dans les archives du présidial de Saintes pour l'année 1763 et communiqué au *Recueil de la commission des arts*, t. XIII, page 432, la pièce suivante :

Par Permission
de Messieurs les Magistrats de cette Ville
Les comédiens François et Italiens donneront, aujourd'hui dimanche 14 août 1763,

RATON ET ROZETTE
Parodie de *TITON* et l'*AURORE*, par M^r Favard
Suivie de
LA SERVANTE JUSTIFIÉE
Opéra comique de Vadé

Mademoiselle de BELLEMENT, âgée de huit ans, remplira le rolle de Rozette dans la première pièce, et celui de Lison dans la seconde.

Le spectacle sera terminé par un grand ballet de Jardinier, orné de cerceaux et de guirlandes, de la composition du sieur de BELLEMENT, ancien maître de Ballet de l'Opéra-Comique.

On prendra au Parquet 24 sols, au Parterre 12 sols, et aux Filets 6

Digitized by Google

sols. On commencera à cinq heures et demie précises. C'est au Jeu de Paume, et pour la commodité du public, il y aura des bancs au second parquet.

A la séance du 9 février 1898 de la société archéologique de la Charente, le président, M. Paul de Fleury, a communiqué un contrat (6 février 1697) d'association entre les membres d'une troupe de comédiens du roi de passage à Angoulême : Lebiet, Delabarre, Delanoue, de Belleroche, Marie Chartron, son épouse; Marie-Anne Lescossais, veuve de Lefèvre; Antoinette Lefèvre, sa fille, etc., « pour représenter la commédye, partager ensembles tout ce qui en proviendra, faire tous les frais qu'il faudra faire... »

—

N° 649 : XVII, 60, 139. *La guillotine dans la Charente-Inférieure.* — Vers 1810, à la préfecture maritime de Rochefort, un monsieur dansa un quadrille avec une jeune fille sans lui dire un seul mot. Mais en la reconduisant il lui demanda : « Mademoiselle, avez-vous vu guillotiner ?

J. P.

—

N° 653 : tome XVIII, 136. *La chapelle des pénitents à Saintes.* — Le 12 mars 1812, devant maître Huvet, notaire à Saintes, Clément Brung, boucher, héritier de feu Pierre Brung, aussi boucher, son père, et Marie Veillon, veuve dudit Pierre Brung et mère dudit Clément, vendent à Jean-Jérémie Leblond, marchand, demeurant au faubourg Saint-Pallais, une maison située au même faubourg, consistant au rez-de-chaussée en une boutique, arrière-boutique, une chambre à la suite..., cave..., le tout confrontant du levant à la chapelle dite des Pénitents, appartenant à la veuve Neau, du couchant à la maison du mineur Forcet, représentant le sieur Garreau.

D'après cet acte, il est facile de déterminer l'emplacement de la chapelle. La maison de Brung le boucher appartient maintenant à M. Lerable, boucher, rue Arc-de-Triomphe, 72. Il ne reste de cette chapelle qu'un souvenir.

B.

—

N° 655 : tome XVIII, p. 137. — Je ne connais pas la date de la naissance d'Edme-Louis Billardon de Sauvigny *le littérateur*; j'ai trouvé seulement, à Cognac, dans les archives de l'hôtel de ville, la mention du baptême d'Edme-Louis Billardon de Sauvigny *le prêtre*, frère puîné et filleul du littérateur, et aussi de deux autres frères dont la naissance se place entre celles des deux Edme-Louis.

6 septembre 1737. Baptême de Louis-Gaspard, fils de Louis Billardon de Sauvigny et de Marie-Anne Bonneau.

20 août 1739. Baptême de Jean-Marie-Louis, fils des mêmes.

Voici l'acte de baptême du second Edme-Louis : « Le 22e de juillet audit an (1745), a été baptisé Edme-Louis, né d'aujour-

Digitized by Google

d'hui, fils légitime de Louis Billardon, sieur de Sauvigny, receveur des aides de cette ville, et de Marie-Anne Bonneau. Ont été parrain et marraine : Gaspard Billardon, comme représentant Edme Billardon, son frère, et Jeanne Martin, représentant Louise Billardon, par moy, en présence de Jean Cruon et de Louis Rolland, qui, avec le père et le représentant, ont signé, la représentante ayant déclaré ne savoir signer, de ce requise. BILIARDON *(sic)*. CRUON. L. ROLLAND. SAUVIGNY. BERNARD, *curé de Cognac.* »

Edme Sauvigny, le prêtre, fut un zélé partisan du culte constitutionnel ; c'est ce qui lui valut la faveur de Dominique Lacombe, évêque d'Angoulême. Ce prélat le reçut d'abord dans sa maison, puis le fit curé de Jarnac. Edme-Louis Billardon de Sauvigny mourut dans sa paroisse le 6 août 1809, et, le 8 août, son corps fut inhumé à Jarnac.

J.-P.-G. BLANCHET.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Jubilé du pèlerinage national à Lourdes, 1873-1897.* Paris, maison de la bonne presse, rue François Ier, 8; 1897, in-8°, x-182 pages.

Le pèlerinage national de Notre-Dame du Salut à Lourdes a fêté cette année (22 août 1897) le 25e anniversaire de sa fondation. Il a eu un tel éclat qu'un de nos compatriotes, le R. P. Eutrope Chardavoine en a voulu conserver le souvenir. L'opuscule est à sa 4e édition et son 16e mille. Il mérite ce succès, par l'intérêt du sujet, par la façon dont il a été traité, par les gravures. Tout a été dit sur Lourdes depuis le livre de Lasserre, traduit dans toutes les langues, jusqu'à l'immonde et fastidieux pamphlet de Zola. Et pourtant il y a toujours à dire. Ceux qui ne connaissent pas Lourdes sont avides de détails ; ceux qui l'ont vu aiment à se rappeler les scènes inoubliables dont ils ont été les témoins attendris. Cette brochure est un véritable memento où, grâce aux nombreuses gravures de toute sorte, on revit son Lourdes ; on y sent passer ce souffle ardent qui fait battre tant de poitrines là-bas sur les bords du Gave. C'est la ville du miracle ; on a beau être indifférent, sceptique ; on ne peut pas ne pas sentir qu'il y a là quelque chose d'exceptionnel, de surnaturel. Qui donc rue ces foules immenses au rocher de Massabielle ? Un coup d'œil rapide sur les événements antérieurs nous met au point. Quelle différence ! Le premier pèlerinage organisé à Paris en 1872 par le P. Picard fut reçu à coups de pierres. Les gens du chemin de fer riaient ; ils croyaient transporter une bande d'aliénés. Et en 1873 trois millions de pèlerins parcouraient la France. Et le nombre ne diminue pas.

—

Digitized by Google

Knell (J.). *Le vénérable Louis-Marie Baudouin.* Petit in-16, 32 pages avec gravures. Tours, Cattier 1897.

— *Les amis des enfants.* Tours, imp. Deslis frères, lib. Cattier, 1897, grand in-8°, 351 pages, avec gravures.

—

La Lande d'Olce. *Notes sur la famille de La Lande d'Olce*, analyse des principaux titres et documents relatifs à notre famille. La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, 1897, in-8°, 86 pages.

—

Lièvre (A.-F.), bibliothécaire de la ville de Poitiers. *Pirelonge et la quesion des piles.* Caen, imp. Delesques (1896), in-8°, 24 pages, avec figures. (Extrait du *Compte rendu du soixante et unième congrès archéologique de France.*)

— *Le lieu de la rencontre des Francs et des Wisigoths sur les bords du Clain, en 507.* Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur; Paris, 1898, in-8°, 15 pages. (Extrait du numéro de janvier de la *Revue historique.*)

La bataille de Vouillé ne s'est pas livrée à Vouillé, ni à Vouglon, malgré ce qu'on enseigne dans tous les livres à l'usage de la jeunesse, et malgré le mot *Vocladum* dont les étymologistes ont fait Vouillé. La bataille de 507 s'est livrée près du Clain, à 10 ou 11 milles de Poitiers, sur la route de Paris, dans un endroit appelé alors *Vocladum* qui a depuis perdu son nom, remplacé, comme une foule de localités, par un nom de saint et qui serait Saint-Cyr où l'on a trouvé un cimetière mérovingien. Telle est la conclusion fort nette et décisive de M. Lièvre, fondée sur des textes, sur l'étude des lieux et la stratégie des belligérants.

— *Austrapius et les Taifales du Poitou.* Examen de l'opinion de M. Richard sur la *Theiphalia* et le *Sellense castrum.* Poitiers, imp. Blais, 1897, in-8°, 20 pages. (Extrait du *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest*, 2e trimestre de 1897.)

Le titre indique le sujet de la brochure et de la discussion. Austrapius, duc d'Aquitaine, se fait clerc; il est sacré évêque dans son château de Sellense castrum, voisin des Taifales. Où était le castrum ? où étaient les Taifales ? Le problème est posé entre deux érudits qui en cherchent la solution; la polémique est courtoise, entre deux savants fort distingués. Pour M. Lièvre le « Sellense castrum » est Celle sur la Vonne, qui, à la mort d'Austrapius passa dans le domaine des évêques de Poitiers et n'a pas cessé d'en faire partie jusqu'à la révolution, Celle l'Evescault, canton de Lusignan, et les Taifales sont à Poitiers, ou mieux aux portes de Poitiers.

—

Loti (Pierre). *Figures et choses qui passent.* Paris, Lévy, 1898, in-18, 333 pages. Prix : 3 fr. 50.

— *Matelot.* Paris, Lévy, 14 avril 1898, in-18. Prix : 3 fr. 50.

—

Digitized by Google

Lucas (C.), architecte, membre de la société française d'archéologie. *François Blondel à Saintes, à Rochefort et aux Antilles* (1665-1667). Caen imp. Delesques, 1896, in-8°, 18 pages.
(Extrait du *Compte rendu du 61e congrès archéologique de France.*)

—

Luguet (Marcel). *Cœurs naïfs*. Tours, Mame, 1897, collection des romans honnêtes. La scène se passe dans l'île d'Oleron, à Nice, à Paris : c'est l'histoire d'une grande famille poitevine.

—

La Marsonnière (De). *La société des antiquaires de l'ouest*, discours prononcé à la séance publique de la société des antiquaires de l'ouest, le 10 janvier 1897. Poitiers, imp. Blais et Roy, in-8°, 1897, 27 pages.
(Extrait des *Mémoires de la société des antiquaires de l'ouest*, t. xxx (1896).

—

La Morinerie (L. de). *Une charte-partie de l'année 1666*. La Rochelle, imp. nouvelle Noël Texier, 1896, in-8°, 5 pages. (Tiré à 25 exemplaires de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de novembre 1899, xvii, 425.)

—

Ledain (Bélisaire). *Notice sur l'enceinte romaine de Saintes*. Caen, imp. Delesques, in-8°, 1896, 20 pages.
(Extrait du *Compte rendu du soixante et unième congrès archéologique de France.)*

—

Le Gendre (A.). *Les glanes d'or de Lourdes*. La Rochelle, imp. nouvelle Noël Texier, 1897, in-32, 95 pages. Prix : 20 centimes.
Ce « livre de propagande catholique à la gloire de la sainte Vierge » contient trois chapitres dont les titres : « Bernadette et les apparitions, lutte et défaite des sectaires, les miracles », disent très clairement toute l'économie. Sous un petit format l'auteur a résumé tout ce que l'ont sait sur Lourdes, jusqu'à M. Zola. On y trouvera une très jolie anecdote sur Landriot, évêque de La Rochelle, alors archevêque de Reims, qui ne voulait pas voir Bernadette parce qu'il n'y croyait pas, et qui, après une longue inquisition, fut forcé de s'avouer vaincu et convaincu.

—

Lemoyne (André). *Poésies d'André Lemoyne (1890-1896)* I. *Fleurs du soir* ; II. *Chansons des nids et des berceaux*. Paris, Lemerre, 5 janvier 1897. Petit in-12, 217 pages. Prix : 6 francs.
Titre rouge et noir. Papier vélin. Il a été tiré 15 exemplaires numérotés, dont 10 sur papier de Hollande et 5 sur papier de Chine. Petite bibliothèque littéraire.

---

Digitized by Google

**La Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau, directeur : M. George Fonsegrive) contient dans son numéro du 16 mars :

Le Pape et l'Empereur, par Henri Welschinger. — Vers la clarté, par Claude Jouffroy. — L'Exposition de 1900, par Henry Lapauze. — Gabriel d'Annunzio, poète chrétien ? par François Descostes. — La petite Revue, par Dick May. — L'Afrique du Nord. II, L'Algérie en 1897, par Paul Thirion. — Poésie : Au Pays des Carillons, par Paul-Auguste Massy. — Statuettes et Statues : André Lemoyne, par Gabriel Audiat. — Chronique politique, par Σ. — Nouvelles scientifiques et littéraires ; Bibliographie ; Revue des revues.

Dans le numéro du 16 avril : Une correspondance inédite, par Montalembert. — Journal philosophique d'un maire de village, par Charles Loiseau. — La plus grande faute du siècle, par Armand Fresneau, sénateur du Morbihan. — Sommes-nous colonisateurs et pouvons-nous le devenir ? par André Mévil. — Léon Ollé-Laprune (avec portrait), par George Fonsegrive. — Poésie : cantiques, par Jules-Philippe Heuzey. — Lettres à ma cousine : Pianos à vendre, par Gabriel Aubray.

Abonnement : France, un an, 24 fr.; six mois, 14 fr.; trois mois, 8 fr.

—

**Études** publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus, 15, rue Monsieur, Paris (sommaire de la livraison du 20 mars 1898) :

La Chine et l'Europe. A propos d'un article de la *Revue des Deux-Mondes*, par le P. L. Gaillard. — Bourdaloue inconnu (troisième article), par le P. H. Chérot. — Les Desiderata de la Mystique, par le P. A. Poulain. — « Enquête sur les responsabilités de la Presse » (deuxième article), par le P. C. de Beaupuy. — La Réception du comte de Mun à l'Académie française, par le P. H. Chérot. — Bulletin littéraire : Vers et poésie, par le P. V. Delaporte ; Compte rendu très élogieux des ouvrages de M. le vicomte Oscar de Poli : *Au bord du Tibre*, *Pro Deo*, *Pro Rege*. — Livres : Baron J. Angot des Rotours, *Aube de siècle ;* Charles Laroche, *La Crète ancienne et moderne ;* R. Monlaur, *La Duchesse de Montmorency (1600-1666) ;* R. P. Massé, *Le R. P. Boyer*. — Événements de la quinzaine. — Table du tome 74. — Le *Bourdaloue inconnu* est bien intéressant.

La livraison du 20 avril contient : L'association libre dans l'agriculture, par le P. J. Burnichon. — L'idée de la trahison en France au XI^e siècle, par le P. V. Delaporte. — Réception de M. Hanotaux à l'Académie, par le P. Chérot. — Etc.

—

La **Revue du monde catholique** du 1^er avril (Paris, rue des Saints-Pères, 76 ; 25 fr. par an ; mensuel) contient :

Origines de l'insurrection vendéenne, par dom Chamard. — Robespierre dictateur, Bonnal de Ganges. — La franc-maçonnerie en actions, Jules Aper. — Histoire intime des apparitions de Lourdes, Estrade. — Poésies. — Revue des livres. — Autour du monde, Arthur Savaète, etc.

—

Vient de paraître (société de Saint-Augustin, 41, rue du Metz, Lille) : **Méditations pour l'adolescence et la jeunesse,** in-18 allongé, 14×8 centimètres, orné de filets rouges, en 4 volumes. Prix : 1 franc le volume.

Le présent ouvrage a pour but d'initier à la pratique de la méditation chrétienne toute une catégorie de jeunes âmes qui ne sont pas encore assez mûres pour faire usage des recueils déjà existants. Entre l'âge de discrétion, ou du moins l'époque de la première communion, et l'adolescence proprement dite, les enfants commencent à être capables de s'adresser à Dieu autrement que par des prières purement vocales.

---

Le gérant, Nom. Tuxim.

Digitized by Google

# REVUE
# DE SAINTONGE & D'AUNIS
## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

### SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JUILLET 1898

REVUE DE LA PRESSE : Opinion des journaux sur les publications de la société ; sur l'excursion du 22 mai.
AVIS ET NOUVELLES : Distinctions honorifiques ; Nouvelles littéraires ; Louis Péricaud ; Le château de Vénérand, le château d'Ars ; Nos artistes au salon ; Conférences ; Erratum.
ACTES D'ÉTAT CIVIL. — *Décès :* Boiffier, Chapleau, Frouin, Ganivet, Moreau, Tamizey de Larroque. — *Mariages :* Formey de Saint-Louvent et Marguerite de Fontaines ; Furaud et Gabrielle Vanderquand ; Legardeur de Tilly et Fernande Avon ; Rivaille et Blanche Landolphe.
A TRAVERS LES REVUES : Pallu du Parc ; Ernest Bersot ; Paillou ; Marillac Le Franc ; Contrat de mariage de Constant d'Aubigné ; La bibliothèque de Jean d'Orléans à Cognac ; Vernet et le port de La Rochelle ; Un anachronisme de *Hoche ;* Le marquis de Langallerie.
VARIÉTÉS : Cartes de visite saintongeaises ; Balzac à Angoulême ; Le monument de Samuel de Champlain à Québec.
LIVRES ET PÉRIODIQUES : Bourg-sur-Gironde ; Le pouillé d'Angoulême ; Voyage dans les Charentes ; Un prélat ministre des armes ; Un capitaine d'artillerie ascète ; Un livre sur la rime.
QUESTIONS ET RÉPONSES : Etymologie des mots *sainse, essarts, mongette ;* Tourville et Luxembourg ; Texier de La Pégerie ; Beaupoil-Saint-Aulaire ; Un chroniqueur saintongeais du XIIIe siècle ; Taillefer de Léon ; Defieux de Marcillac ; Romans dont la scène se passe en Saintonge-Aunis ; Les augustins dans la Charente-Inférieure ; Pichot, lithographe à Poitiers ; Durand, président de La Rochelle ; Un architecte saintongeais à Bordeaux.
BIBLIOGRAPHIE : *MA-OR.*

## REVUE DE LA PRESSE

Ont reproduit le sommaire du numéro de mai :

Le *Bulletin religieux* du 14, le *Progrès*, le *Conservateur* et l'*Echo de Jonzac* du 15, l'*Echo rochelais*, la *Charente-Inférieure* du 18, l'*Union conservatrice* du 29, la *Croix de Saintonge* du 5 juin et le *Catholique* de juin.

—

Les *Tablettes* de Rochefort du 12 mai, le *Progrès* et le *Courrier de La Rochelle* du 15, remarquent dans notre dernier numéro « un curieux article de M. Louis Audiat sur le



Digitized by Google

chansonnier de Piis, l'un des fondateurs du vaudeville, mort à Paris en 1832, après avoir longtemps habité la Saintonge. »

—

*Les procès-verbaux des séances* (1897) de la société archéologique du Limousin mentionnent les notes de notre *Revue* sur Bernard Guidonis, les Barbou, les origines chrétiennes de la Gaule, sur le trésor de Cherves, sur madame de Mirabeau, sur le bref de Léon XIII relatif à Saint-Front de Périgueux, etc, et dans la séance du 3 février dernier a été cité le passage d'un article de notre numéro de janvier sur Cyrano de Bergerac.

—

La *Revue du Bas-Poitou* de janvier 1898 cite l'article de notre *Revue* de mars (XVIII, 96) sur l'*Imprimerie à Poitiers*.

—

Le *Conservateur* et la *Seudre* de Marennes, du 15 mai, ont du *Bulletin des Archives*, « toujours aussi riche en choses curieuses et intéressantes », reproduit la note de M. Duplais des Touches sur le puits du Lindron et celle sur l'acteur Lafontaine.

—

L'*Echo rochelais* du 14 répète la note relative au port de La Pallice.

—

La *Croix* du 17 mai (supplément) a reproduit notre article sur le *Jubilé du pèlerinage national*.

—

La *Gazette des bains de mer*, *Mémorial de Saintes*, etc., du 12 juin, a reproduit de notre dernier numéro, *Le dîner de la « cagouille »*, sans indiquer la source.

—

La *Revue de l'art chrétien* (mai 1898) rappelle notre article de mai 1897, *Bernard Palissy à Sedan*.

—

Le *Bulletin de la société historique du Périgord* (mars-avril 1898) signale de notre numéro du 1er janvier la note relative à Cyrano et à « une petite bourgade du nom de Bergerac en Saintonge », comme écrit un journaliste parisien. Bergerac, « petite bourgade de Saintonge ! »

—

Les *Annales du midi* d'avril 1898 notent dans nos livraisons de 1897 : « Le séminaire de Saintes ; les armes de la famille de Jacques Fontaine ; Bernard Palissy à Sedan ; protestation contre l'abolition des titres de noblesse ; inscription chrétienne de l'an 374 (reproduction et lecture) ; le fanum et les tablettes de Chagnon ; notes sur les enseignes, le commerce et l'industrie en Saintonge-Aunis (article humoristique qui se termine par les publications de textes curieux du XVIIe siècle) ; une

Digitized by Google

charte-partie; la famille Oualle; la baronnie de Marthon ; étude historique sur la baronnie de l'île de Ré. »

—

Le *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest* (4e trimestre 1897) relève dans nos livraisons du XVIIe volume : les notices sur *Le général Savin de Larclause; la découverte de tombeaux et épitaphes de l'an 374; la tradition en Poitou et en Charente.*

—

Le *Bibliophile limousin* d'avril 1898, qui contient un article de M. Alfred Leroux sur la *Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne*, fondation, accroissement, catalogue de la bibliothèque administrative de la préfecture aux archives départementales, et *Balzac à Limoges* (voir plus bas, page 248), signale dans les derniers numéros de la *Revue* diverses notes sur la bibliothèque communale de Limoges, sur le mot *sieur*, etc., et reproduit le compte rendu du *Polybiblion* par M. Maxime de La Rocheterie sur *Pierre-Louis de La Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes :* « Un de nos érudits les plus connus et les plus estimés de province, M. Louis Audiat, vient de consacrer au dernier évêque de Saintes, un beau volume... »

—

Ont rendu compte de l'excursion à Saint-Emilion ; la *Petite Gironde* du 28 mai, la *Gironde* du 29 :

« La société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, sous la direction de son distingué président, M. Audiat, a visité, dans la matinée du mardi 24 courant, à Bordeaux, notre beau musée des antiques dont le conservateur, M. de Mensignac, lui a fait les honneurs. Elle s'est rendue ensuite à Saint-Emilion, où elle a été reçue par la société des *Archives historiques de la Gironde.* M. Emilien Piganeau, qui mieux que personne connaît l'histoire et l'archéologie de la curieuse et charmante cité, a servi de cicérone à nos voisins de la Saintonge, qui sont partis très satisfaits de cette journée passée en Gironde. »

Le *Moniteur de la Saintonge* du 30 :

« Cette visite a procuré aux excursionnistes le double avantage de leur faire connaître une des plus pittoresques et des plus curieuses localités du sud-ouest et de fraterniser en même temps avec les membres de la société des *Archives historiques de la Gironde*, dont le plus chaleureux accueil ne s'est pas un seul instant démenti durant cette trop courte journée. A l'arrivée à Bordeaux, après l'échange des poignées de mains qui ont accompagné les présentations des excursionnistes par les présidents des deux sociétés, MM. Audiat et Habasque, conseiller à la cour de Bordeaux, intéressante visite, bien que forcément sommaire, au musée archéologique de la ville dont le conservateur, M. de Mensignac, a fait les honneurs avec le plus courtois empressement...

Digitized by Google

A Saint-Emilion, de fraternelles agapes à l'hôtel Dussaux restauraient les estomacs des voyageurs, tout en scellant par des toasts marqués au coin de la cordialité la plus franche la mutuelle sympathie des deux sociétés. Sous l'intelligente direction de M. Piganeau, l'infatigable et savant chercheur pour qui l'histoire de Saint-Emilion n'a plus de secrets, commençait l'examen des curiosités si pleines d'intérêt et de réelles surprises que ménage cette petite localité, tant elle offre de vestiges d'un passé aussi mouvementé que glorieux. Ainsi ont été admirés tour à tour : les restes des murs d'enceinte ; ceux du donjon ; la porte Bouqueyre ; l'église monolithe ; l'église collégiale souvent visitée par Louis XIII ; le cloître des Cordeliers qui inspira, dit-on, le décor de l'acte des nonnes de « Robert le Diable », et dont le propriétaire, M. de Meynot, a eu la gracieuseté d'offrir aux excursionnistes un vin d'honneur de sa fabrication, champagne estimé et obtenu avec les produits même des vignobles saint-émilionnais ; les ruines de la chapelle du couvent des jacobins actuellement occupées par une importante fonderie de cloches ; et tous ces vestiges, réunis en un espace relativement restreint et qui font de Saint-Emilion une ville étrange, témoignent par les traces des biscaïens et autres projectiles dont ils sont criblés des sièges nombreux qu'elle a eu à soutenir...

Sans nul doute, le *Bulletin* des *Archives de Saintonge* exposera dans tous leurs détails ces curiosités archéologiques ; et très certainement ceux qui en prendront connaissance et qui ignorent *de visu* Saint-Emilion éprouveront le juste désir d'explorer cette petite ville, si pleine d'attraits surtout pour les fouilleurs dans les champs du passé. Ils peuvent être assurés d'avance d'emporter de cette visite la meilleure impression. Telle a été celle des excursionnistes saintongeais, tout heureux en même temps d'avoir la promesse de leurs confrères de Bordeaux de venir à leur tour visiter les curiosités de Saintes. »

*Nota.* — Le récit de l'excursion que nous devons à l'obligeance de notre aimable cicérone, M. Emilien Piganeau, paraîtra dans le numéro de septembre, avec les dessins des principaux monuments de la ville.

---

## AVIS ET NOUVELLES

Par décret du 14 mars dernier, notre confrère, M. Alcide-Charles-Jean Dessalines d'Orbigny, armateur, maire de la ville de La Rochelle, est autorisé à porter la décoration de l'ordre des saints Maurice et Lazare.

—

A la séance de la société des Ingénieurs civils réunie à Paris le 13 juin pour fêter son centenaire, M. le président de la république a remis les palmes académiques à notre confrère, M. le marquis Louis de Chasseloup-Laubat, trésorier de la société.

Digitized by Google

A été nommé aussi officier d'académie un autre de nos confrères, M. Edmond Bordage, directeur du muséum d'histoire naturelle et du jardin botanique de l'île de La Réunion.

—

L'académie française, dans sa séance du 19 mai dernier, a décerné un prix de 500 francs à M. Louis Audiat, pour son ouvrage *Deux victimes des septembriseurs : Pierre-Louis de La Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes, et son frère, François-Joseph, évêque de Beauvais*. Paris, 1897, grand in-8°, où sont racontés tous les événements des commencements de la révolution en Saintonge. M. Audiat avait eu déjà une couronne de l'académie française pour son *Etude sur Bernard Palissy*.

—

Le 25 mai, M. Pierre Chasseriau, avocat à Rochefort, a soutenu devant la faculté de droit de Paris sa thèse de doctorat, *De la responsabilité des syndicats d'émissions d'actions*, et a obtenu la mention *bien*.

—

Au dernier concours de l'école des beaux arts, sur environ 400 candidats, M. Louis Musset, fils de notre confrère M. Musset, blibliothécaire à La Rochelle, a été admis avec le numéro 2. Son frère Jean avait été admis l'année dernière.

—

Dans sa séance du 17 juin le conseil municipal de La Rochelle a accordé à M. Morguet, candidat à l'école des beaux arts (architecture), la bourse de 500 francs attribuée depuis plusieurs années à M. Pierre Laurent, sculpteur, qui a terminé ses études.

—

La société d'histoire de France a décidé la publication des *Mémoires de Richelieu*. Ces *Mémoires* avaient été déjà édités, il y a une soixantaine d'années, notamment dans la collection Michaud et Poujoulat et la collection Guizot, mais d'une façon incomplète. On les reproduira cette fois en s'aidant des archives du ministère des affaires étrangères et des documents dont s'est enrichi depuis la science historique. C'est notre confrère, M. le comte Horric de Beaucaire, secrétaire d'ambassade, qui a eu cette idée et que la société a chargé de cette grande entreprise, qui formera au moins vingt volumes. M. de Beaucaire, par ses fonctions aux affaires étrangères, par son amitié avec M. Hanotaux, son chef, par ses études antérieures (voir notamment dans notre t. XVIII des *Archives*, page 368, *Les machines du Plessis-Besançon au siège de La Rochelle en 1628*; et, t. XIII, *Eléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Brunswick-Zell*), était tout naturellement désigné pour cette œuvre où il aura, nous le savons, une aimable collaboration domestique.

—

Le *Mémorial de Saintes, Gazette des bains de mer de Royan*

Digitized by Google

du 1er mai, sous ce titre, *Les écrivains de la région : Gabriel Audiat et Max. Tiple*, reproduit une remarquable étude publiée ces jours derniers sous la signature d'un excellent critique, M. H.-J. Poudensan, « sur deux écrivains saintongeais de tempérament différent », notre collaborateur, M. Max. Tiple, directeur d'école à Royan, et M. Gabriel Audiat. « Ce dernier, sous le pseudonyme de Gabriel Aubray, commence à faire sa trouée à travers la cohue des gens de plume » ; il vient de publier *André Lemoyne*, « analyse très finement écrite de l'œuvre de ce modeste », et les *Lettres à ma cousine*... Le premier, « un poète, celui-là », auteur d'*Alsace-Lorraine* et d'un recueil, *De la famille à la patrie*, où « il dépeint les sentiments du premier âge, les pensées printanières de la jeunesse... »

—

Le même périodique, sous ce même titre : *Les hommes de la région : André Lemoyne*, dans le numéro du 8 mai, dit : « Un écrivain distingué, M. Gabriel Audiat, consacre à notre poète André Lemoyne, dans la *Quinzaine*, une superbe étude que nous sommes heureux de reproduire... »

—

Le *Rappel charentais*, « journal républicain » de Saintes, annonce, le 27 mai, que, par suite de liquidation judiciaire de son imprimeur, M. Ribéraud, il cesse sa publication ; il était dans sa 22e année. Avec lui disparaît aussi le *Républicain* de Jonzac, qui n'était qu'une reproduction du *Rappel*.

Il reste encore à Saintes huit journaux politiques.

—

Sous ce titre : *Canada, Perche et Normandie*, M. l'abbé Gautier a fondé à La Chapelle-Monligeon (Orne) une revue historique paraissant tous les trois mois (abonnement : 1 franc par an) sur l'émigration percheronne et normande au Canada pendant le XVIIe siècle, et donne les noms des émigrants de la Normandie et du Perche. Pourquoi n'y pas joindre ceux de la Saintonge et de l'Aunis?

—

M. Edouard Piette a continué les fouilles entreprises par lui en 1894 dans le gisement de Brassempouy et il en a publié le résultat avec M. de La Porterie dans une brochure. La plus curieuse trouvaille est une statuette féminine en ivoire.

—

Une circulaire, imprimée à Saujon par M. J. Vinsonneau fils, annonce la vente à l'amiable de « deux collections scientifiques : l'une de minéralogie, composée de plus de 1.000 échantillons variés et classés, provenant de diverses localités, et l'autre de paléontologie, 1.000 échantillons comprenant les périodes carbonifère, permienne, triasique, jurassique et crétacée », appartenant à M. Chagnaud, à Saujon (Charente-Inférieure.)

—

Digitized by Google

Les *Archives de la société des collectionneurs d'ex-libris et de reliures historiques* d'avril 1898, donnent, signé de M. Jules Pellisson, un article sur l'*ex-libris* de Paul Mercier, ancien magistrat à Cognac, avec sa reproduction hors texte.

La même publication dans un numéro précédent a donné, paraît-il, un article sur l'*ex-libris* de M. Philippe Delamain, de Jarnac.

—

Le *Monde théâtral illustré*, 8e année, programme spécial du théâtre de la porte Saint-Martin, accompagne son compte rendu du *Cyrano de Bergerac* de M. Rostand des portraits des principaux artistes, qui interprètent la pièce. Celui de M. Louis Péricaud, premier cadet, est suivi de cette notice : « Né à La Rochelle. Se préparait pour Saint-Cyr, lorsque la passion du théâtre le fit débuter à Bobino en 1853 ; joue en province pendant quinze ans, rentre à Paris où il est engagé aux Folies dramatiques, puis au Vaudeville, à Cluny, à la porte Saint-Martin, à l'Ambigu, au Château-d'Eau, dont il devient le directeur pendant quelque temps. Il retourne aux Folies dramatiques, à l'Ambigu, enfin à la porte Saint-Martin comme artiste et régisseur général. Acteur de talent, a remporté de grands succès et comme artiste et comme auteur. »

—

Dans la *Revue de l'art chrétien*, n° de mai 1898, Mgr Barbier de Montault étudie *La généalogie du crucifix du trésor de Cherves*, appartenant à M. le comte de Roffignac, en le comparant avec celui de M. Biais, d'Angoulême, celui du musée de Cluny et celui du trésor de Trêves.

—

M. Meschinet de Richemond, archiviste à La Rochelle, a communiqué au comité des travaux historiques du ministère de l'instruction publique un travail, *La Rochelaise à travers les siècles*, qui, sur le rapport de M. Langlois, a été déposé aux archives.

—

Le 24 mai, a été vendu par le ministère de Me Bertrand des Brunais, notaire à Saintes, et moyennant le prix de 39.020 fr. à M. Albert Mitonneau, propriétaire à Vénérand, le premier lot de la terre de Vénérand, comprenant le château et la réserve, parc, bois, prés (Voir *Moniteur de la Saintonge* des 28 avril et 1er mai) appartenant aux héritiers de Bremond d'Ars.

*Vénérand*, paroisse dudit lieu, sénéchaussée de Saintonge, avec haute, moyenne et basse justice, relevait de la seigneurie de Taillebourg. Voici la liste chronologique des divers possesseurs du château qu'a dressée notre confrère, M. le comte Anatole de Bremond d'Ars :

Roland d'Authon, seigneur de Chezchevrier et de Vénérand en 1370. Sa nièce, Jeanne de Sallebruche, dame de Vénérand, porte cette terre en 1380 à son mari, Achard de Polignac.

Digitized by Google

En 1428, Vénérand appartenait à Achard de Polignac, 2e du nom, seigneur d'Escoyeux. Sa postérité le conserva jusqu'en 1600, époque à laquelle Viviane de Polignac, dame de Vénérand, épousa Geoffroy de Sainte-Maure, seigneur de Mosnac. Le petit-fils de ce dernier, Léon de Sainte-Maure, comte de Jonzac, était seigneur de Vénérand, seigneurie qui échut à son fils Alexis de Sainte-Maure, lequel n'ayant eu que des filles, l'une d'elles, Judith-Huberte de Sainte-Maure, hérita de cette terre de Vénérand qu'elle porta à son mari, Jean-Louis de Bremond, marquis d'Ars. (Partage de l'an 1698.)

Jean André, secrétaire du roi, achète des précédents la terre de Vénérand, par acte du 23 novembre 1719. Joseph Priquet, seigneur de La Bussière, intéressé dans les affaires du roi, domicilié à Paris, acquiert Vénérand par adjudication des biens de Jean André, du 19 août 1729.

Louis-Ignace de Karres, colonel d'un régiment suisse de son nom, et sa femme, Anne-Louise de Réals, achètent de Joseph Priquet « la terre, fief et seigneurie de Vénérand », par acte du 21 décembre 1741.

Jacques-Honoré-François de Sartre achète Vénérand de MM. de Karres (sans doute fils du précédent) par acte de 1777. Marie-Eutrope-Mélanie de Sartre, veuve de Joseph-Louis Gaigneron de Morin (dont un fils, Ludovic Gaigneron, époux de Thérèse de Sainte-Marie, dont vinrent : Maxime et Suzanne, comtesse de Maillé La Tour-Landry), puis épouse de Jules-Alexis de Bremond d'Ars, décédé en 1838, laisse en mourant, le 28 novembre 1872, Vénérand à ses enfants : elle avait eu cette terre en partage en 1833 : 1° Charles de Bremond d'Ars, décédé, qui a épousé (1870) Louise de Goullard d'Arsay ; 2° Marie-Louise-Béatrix, morte sans alliance ; 3° Théophile-Jean-Louis, décédé ; 4° Marie-Isaure, décédée en 1879, veuve (1870) de Louis de Goullard d'Arsay ; 5° Eusèbe, décédé, laissant de Berthe de Mongis : *a)* Guy ; *b)* Berthe, épouse de Henri Le Carruyer de Bauvais ; *c)* Jean, sous-lieutenant de dragons ; *d)* Madeleine, mariée en 1895 à Alain Le Chartier, marquis de Sédouy, officier de cuirassiers ; 6° Marie-Mélanie-Julie, épouse Jacques de Saint-Légier de La Sauzaye, décédés.

Le château d'Ars, sa réserve, borderie, prairies, etc., situé commune d'Ars, canton de Cognac, a été vendu le 23 mai par le ministère de Me Hériard, notaire à Cognac, le tout dépendant de la communauté de Sartre et de Gaigneron de Morin, de la communauté de Sartre et Jules de Bremond d'Ars, de la communauté de Marie-Mélanie-Julie de Bremond et Jacques de Saint-Légier de La Sauzaye, de la succession de Marie-Eutrope-Mélanie de Sartre, veuve de Jules-Alexis de Bremond d'Ars ; de la communauté de Charles de Bremond d'Ars et de Louise de Goullard d'Arsay, et de la succession de Charles de Bremond d'Ars.

—

NOS ARTISTES AU SALON

PEINTURE : Louis-Augustin Auguin, né à Rochefort : *Les grands*

Digitized by Google

*bois ; La plage.* — William Bouguereau, né à La Rochelle : *L'assaut ; L'inspiration.* — Henri-Eugène Callot, né à La Rochelle : *Légende* (tirée de François Coppée). — Emile Delaille, né à Matha : *Le moulin d'Alfort.* — Emma Fanty-Lescure, née à La Rochelle : *Rose et boule de neige.* — Jean Geoffroy, né à Marennes : *Ecole maternelle ; La veille des prix.* — Hélène de La Jallet, née à Saint-Jean d'Angély : *Roses.* — Charles-Amable Lenoir, né à Châtelaillon : *Au guet ; Charmeuse.* — Félix-Hippolyte Lucas, né à Rochefort : *Portrait du jeune Mano ; Portrait de Mlle Dédette.* — Gabriel-Emile Nicolet, né à Pons : *Portrait de Mme Oppenheim.* — Gaston Roullet, né à Ars (île de Ré), *Un village de Dony-Ba ; Faubourg de Hué* (Annam).

Dessins et aquarelles : Callot, ci-dessus nommé : *Effet du soir à Saint-Maurice, près La Rochelle* (pastel). — Emile Demé, né à La Rochelle, résidant à Tarbes : *Platins marins environs de La Rochelle* (pastel).

Sculpture : Pierre Laurent, né à Montluçon, pensionnaire de la ville de La Rochelle : *Portrait de MM. Lansiaux* (buste en plâtre). — Fernand Raphaël, né à Saintes : *Portrait* (médaillon).

Art décoratif : Louis Lessieux, né à Rochefort : *Rose et chardon* (aquarelle décorative).

Gravure : William Barbotin, né à Ars en Ré : *La barque de Dante* (d'après Delacroix, gravure au burin). — Pierre-Frédéric Barré, né à Archiac : *Portrait de Léon Bourgeois, ancien ministre ; Trois portraits* (gravure au burin). — Henri Sicard, né à Rochefort, gravure sur bois, d'après Maignan.

—

Conférences. — A La Rochelle, le 14 mai, *Cyrano de Bergerac*, par M. Bedeau ; le 25, *A travers le Canada*, par M. Henri Lorin, professeur de géographie coloniale à l'université de Bordeaux. Voir compte rendu dans le *Courrier de La Rochelle* du 29 mai et la *Charente-Inférieure* du 1er juin ; le 4 juin, *La situation de l'œuvre des cercles catholiques dans le mouvement social contemporain, son action, sa doctrine*, par M. le baron Amédée Oudet ; compte rendu dans l'*Echo rochelais* du 7 ; le 11, *L'Alsace et la Lorraine*, par M. Th. Ruyssen ; le 18, *Le nouveau domaine de la science électrique*, par M. A. Turpain, de La Rochelle, professeur de physique à la faculté des sciences de Bordeaux ; compte rendu dans la *Charente-Inférieure* du 22 et le *Courrier de La Rochelle* du 23. — Le 20, à Nantes, *Les œuvres de mer et la maison du marin à Nantes*, par M. Gabriel Audiat ; compte rendu dans l'*Espérance du peuple* et le *Nouvelliste de l'ouest* du 22 ; voir aussi le *Moniteur de la Saintonge* de Saintes ; le 2 juin, au temple de Nantes, à l'occasion du 3e centenaire de l'édit, *L'édit de Nantes au point de vue historique*, par M. Weiss, qui a longuement cité l'ouvrage de notre collaborateur, M. le marquis de Granges de Surgères, relatif à l'état civil des églises réformées de la Loire-Inférieure, et a

Digitized by Google

affirmé, une fois de plus, l'intérêt très puissant des publications de ce genre.

—

Erratum. — *Revue*, xviii, p. 170, § 3, article Sallé, ligne 7, lire : né à Saintes le 18 octobre *1877* et non *1870*; p. 195, § 2 : « Il est fâcheux qu'on ait été obligé de remplir les ouvertures des fenêtres du clocher de l'abbaye. » Ces fenêtres n'ont été bouchées que provisoirement pour opérer les réparations.

## NOTES D'ETAT CIVIL

### I. — DÉCÈS

La société des *Archives* a une perte de plus à déplorer.

Le 26 mai, après une très courte maladie, à Larroque, pavillon Peiresc, commune de Saint-Pierre de Nogaret, près Gontaud (Lot-et-Garonne), est décédé Jacques-Philippe Tamizey de Larroque, ✻, A. ✪, correspondant de l'institut, membre du comité de publication de la société des *Archives*, un de nos plus grands savants de la province et fécond écrivain, dont l'amabilité égalait le savoir.

Il était né à Gontaud, le 30 décembre 1828, d'Alexandre Tamizey de Larroque et de Marie-Elisabeth-*Pauline* Delmas de Grammont. Il eut pour parrain son oncle, officier de cavalerie, depuis général de division et député, Jacques-Philippe Delmas de Grammont, grand-officier de la légion d'honneur, auteur de la loi qui porte son nom, né (1796) et mort (1862) à Miramont en Agenais où, le 3 octobre dernier, le filleul inaugurait son buste. (Voir *Revue*, xvii, p. 394.)

Il appartenait à l'une de ces vieilles familles vivant noblement, classe intermédiaire entre la noblesse, avec laquelle elles frayaient et s'alliaient, et entre la petite bourgeoisie, propriétaires, marchands, où elles se recrutaient pour arriver progressivement à la noblesse. A l'échevinage, au présidial elle avait presque accaparé les places et se les transmettait héréditairement, sachant se faire pardonner cette espèce de monopole par ses services continuels, son intelligence, sa bonne renommée. Pendant trois siècles, les Tamizey ont fourni à la petite ville de Gontaud plus de vingt maires, premiers consuls, jurats, échevins, lieutenants du roi, collecteurs, syndics de l'hôpital, de la fabrique; et grâce à ces dévouements l'hôtel de ville de Gontaud ne faisait pas trop mauvaise figure à côté du vieux château des Biron. Aussi quand notre confrère faisait l'histoire de Gontaud, c'était un peu l'histoire des siens qu'il racontait. La famille, dans le même temps, donnait des officiers à l'ancienne armée française, cinq dans la seconde moitié du xviii^e siècle, un au régiment de la reine, un qui passa au service du roi d'Espagne et trois qui servirent dans les

Digitized by Google

gendarmes du roi, ce corps d'élite dont Duruy a dit qu'il ne le cédait en réputation qu'aux mousquetaires.

Le personnage le plus marquant fut le trisaieul de notre confrère, Jean Tamizey (1660-1750), fils et petit-fils de consul, qui pendant sa longue vie exerça les charges les plus hautes de la petite cité. D'abord avocat, chargé des intérêts du duc d'Aiguillon vers 1692, il était lieutenant du roi en novembre 1702 lorsqu'il passa contrat de mariage avec Suzanne du Pouy de Bonnegarde, fille d'André du Pouy, seigneur de Bonnegarde, et de Marguerite de Malvin. Les du Pouy de Bonnegarde sont d'origine chevaleresque, et par les Malvin, les Tamizey touchent à la noblesse de France. C'est ainsi que notre grand érudit cousinait avec un autre de nos confrères, le marquis Elie de Dampierre, décédé en 1896, son compatriote. Lorsque le vieux conseiller du roi, ancien maire, mourut chargé d'ans et d'honneurs, il eut la consolation de laisser sept enfants dont Antoine Tamizey, sieur de Larroque, était l'aîné. C'est lui qui a continué la descendance.

Né en 1703, Antoine se fit recevoir avocat au parlement de Bordeaux, revint faire un stage au barreau de sa ville natale, pour obtenir la place de procureur du roi, alors vacante au siège; mais cette charge qu'il géra de 1728 à 1734 lui fut enlevée par un rival, qui parvint à faire revenir le fils du duc d'Aiguillon, engagiste du duché d'Agenais, et par lui le roi, sur cette nomination, sous prétexte qu'il était peu ordinaire de voir deux sur trois des postes importants de la juridiction occupés par le père et le fils. Antoine, dégoûté des honneurs par le long procès où il n'avait pu faire triompher son bon droit, refusa, à la mort de son père, ce titre de lieutenant du roi et de juge, pour lequel il avait cependant versé une assez grosse somme.

Le bisaieul du défunt fut souvent appelé à la première charge consulaire par la confiance du corps de la jurade, et il est sur la liste des magistrats municipaux, celui qui, à travers 200 ans, a le plus longtemps occupé cette fonction; il y fut souvent même maintenu deux et quelquefois trois ans, malgré l'usage qui voulait que cette dignité fût simplement annuelle à Gontaud. Marié en 1750 avec Anne de Massoneau, fille de bourgeois vivant noblement, et dont la gentilhommière nommée La Carrère, dans la commune de Fauguerolles, était une des deux propriétés du défunt, il eut plusieurs enfants; l'aîné, Jean-Pierre Tamizey de Larroque, embrassa d'abord la carrière militaire, et après avoir reçu un certificat de noblesse délivré par quatre gentilshommes agenais et contresigné par le gouverneur de la province, il alla rejoindre ses cousins germains les Tamizey de Lamothe dans le corps d'élite des gendarmes de la maison du roi. Il entra dans la 2e compagnie, dite gendarmes anglais, et tint garnison à Versailles et à Lunéville; il était sous les ordres du lieutenant général marquis d'Autichamp, frère du héros vendéen, et les archives de la famille contiennent des lettres charmantes écrites par cet aimable chef « A monsieur Jean-

Digitized by Google

Pierre de Tamizey, gendarme anglois, chez madame sa mère. »

Ayant pris sa retraite encore jeune pour se marier avec demoiselle Anne-Germaine T. de Montardit, descendante d'une vieille famille, et dont la mère était une Laville-Monbazon, l'ancien officier de cavalerie, devenu beau-frère du chevalier de Cours, se consacra entièrement à l'amélioration de la terre patrimoniale de Larroque et à l'administration de la juridiction de Gontaud, conformément aux traditions de la famille. Louis XVI le nomma premier consul en 1786. On voit aux archives départementales de la Gironde sa démission en 1789 : elle ne fut pas acceptée ; il conserva cette charge un an de plus. Pendant la révolution il était très surveillé : parent d'émigrés, neveu de Xavier de Massoneau, prêtre déporté, descendant ou allié de nombreuses familles nobles (1) — son cousin germain, Joseph T. de Lamothe, avait été décrété d'accusation par le comité révolutionnaire de Saintes (2) — pour lui tout était à craindre. Pourtant il ne cessa jamais d'assister à des messes dites en cachette par des prêtres insermentés. Il fut maintenu comme notable sur les listes du corps municipal qui avait remplacé l'antique jurade, et obligé même à un moment d'accepter, comme ancien officier, les fonctions de commandant en second de la garde nationale ; il empêcha beaucoup de mal et parvint même avec quelques hommes de cœur à débarrasser le pays du citoyen Feille, curé constitutionnel et procureur de la commune, qui alla rejoindre dans les cachots de Bordeaux les malheureux que ses dénonciations y avaient envoyés. Au rétablissement du culte (1804), l'évêque d'Agen Jacoupy récompensa Jean-Pierre Tamizey de Larroque de sa foi et de son dévouement en le nommant conseiller de fabrique. Il mourut en 1827. Quelques semaines plus tard, il aurait eu le bonheur de voir entrer sous le toit de sa vieille maison de Gontaud, la plus charmante, la plus spirituelle et la meilleure des femmes, Elisabeth-*Pauline* Delmas de Grammont (1802-1888) qui devait illuminer pendant soixante ans cette petite ville par sa bonté et sa charité (3).

Le père du défunt, Alexandre Tamizey de Larroque, né en 1786, avait servi la messe dans les granges où se réfugiait la

---

(1) Alliances avant 1789 : De Fages, du Pouy de Bonnegarde, de Massoneau, de Montardit, d'Ariscon, de Duchoissy, de Séovaud de Lourmade, de Galz de Malvirade, de Pichon, etc.

Dans l'ascendance on trouve les Laville-Monbazon, les Malvin de Montazet, les du Faur, les Montpezat, les du Puy de Longuetille et cent autres familles.

(2) C'est de ce Joseph Tamizey de Lamothe, mort garde du corps, qu'il est question dans la notice : *Un petit-neveu de Chateaubriand, Edouard de Blossac.* (Agen, imp. Lamy, 1877, in-8°, 35 pages.) D'un robuste appétit il lui fallait un supplément de ration. « Bon garçon et gascon, on l'aimait fort. C'est son père qui avait, disait-il, un prunier qui lui rapportait quinze cents livres à lui tout seul. »

(3) Elle était fille du colonel de Grammont, le héros de Wissembourg, et de demoiselle de Vivie du Vivier d'Agnac. « Fils d'un héros et d'une sainte », a pu dire sans exagération son fils, en biographiant le frère de Pauline, le général législateur J.-Philippe Delmas de Grammont.

Digitized by Google

nuit le culte proscrit, et il avait conservé des horreurs de ce temps un souvenir tel qu'à la première nouvelle de la révolution de 1848, il donna sa démission de maire et, craignant un retour de 93, passa prudemment en revue et fourbit les nombreuses armes que lui avait laissées son père. Lieutenant de la garde nationale sous la restauration, adjoint en 1830, puis maire de 1840 à 1848, il se montra administrateur zélé et déploya dans plusieurs circonstances difficiles un vrai courage civique. Un jour, dans une émeute causée par le prix exagéré du blé, il sauva, au péril de la sienne, la vie d'un homme que la rumeur populaire accusait faussement d'accaparement, et qu'on allait jeter à l'eau. Déjà octogénaire, il fut conseiller municipal sous la mairie de son fils, et quand à 90 ans il mourut en janvier 1876, il avait eu la joie de voir le nom de ce fils consacré par la renommée et ses succès reconnus officiellement.

Ce n'était pas sans quelque répugnance qu'il avait vu son fils se donner à la littérature, « cette carrière où l'on meurt de faim ». Habile agriculteur, homme d'ordre et d'économie, il regrettait qu'il ne suivit pas sa propre voie. Vivre sur son domaine en le cultivant, au milieu de compatriotes à qui on rend service, exercer ce patronat antique que la démocratie révolutionnaire ne connait presque plus, échange héréditaire de bienfaits, de protection d'une part, de respect et de cordialité de l'autre, quoi de plus beau, quoi de plus digne ! Il n'ouvrit les yeux que lorsque l'institut de France eut admis ce fils, qui n'est pas agriculteur-propriétaire, et il comprit alors qu'il y avait encore une manière d'être utile à ses concitoyens et de servir sa patrie ; il s'endormit content, trois semaines après.

Elève de l'école primaire de sa ville natale, Philippe Tamizey apprit le latin du curé de Gontaud, Alexandre d'Escures, ancien émigré, parent et ami de la famille. A onze ans, il fut mis au collège voisin de Marmande, où il se fit remarquer par sa vive intelligence ; déjà il s'occupait d'archéologie comme il le rappelle dans la préface de la *Notice* sur Mauvezin, par M. l'abbé Allis. Après 3 ou 4 ans, Marmande n'avait plus rien à lui apprendre. Il fallut chercher ailleurs. Le supérieur du collège ecclésiastique de Bazas, fort fréquenté des familles du sud-ouest, voulut avoir un élève si brillant. Mais le père, cet ardent royaliste, qui avait servi la messe pendant la terreur, était un de ces libéraux, à la façon du Montlosier de la restauration, unissant dans un même amour le trône et l'autel, dans une même crainte la congrégation et le parti prêtre. Il avait conservé de son passage dans une institution laïque d'Agen des préjugés singuliers contre l'éducation cléricale. Il résista à toutes sollicitations ; son fils fut mis au lycée de Cahors, très florissant alors. Il passa quelques années sur les bancs où M. de Freycinet l'avait précédé, où allait le suivre Léon Gambetta. Son séjour à Cahors a fait époque dans les annales de l'établissement. En dehors de ses devoirs journaliers il traduisait en vers français Virgile et même Lucrèce, qu'il présenta à son professeur étonné.

Digitized by Google

Aussi le maître consulte-t-il parfois l'élève, et s'il lui arrive d'altérer un peu le sens d'une phrase, il est sûr que la faute ne passera pas sans protestation. Le jeune latiniste alla même un jour jusqu'à écrire au ministre de l'instruction publique (c'était Salvandy, 1840-48) pour lui reprocher d'avoir estropié un texte dans son discours à la Sorbonne et d'avoir commis une erreur historique. Sa vocation critique se dessinait de bonne heure. Grand tapage dans l'administration universitaire. La lettre était signée « un élève de rhétorique du lycée de Cahors ». L'écriture avait trahi l'anonymat. Le recteur irrité tança vertement l'audacieux. Plus tard, le grand-maître de l'université et l'ex-élève de Cahors se rencontrant et ayant ensemble les meilleures relations, riaient beaucoup de la colère du recteur et s'amusaient fort de ce zèle intempestif.

Les études terminées, T. de L., sous l'impulsion d'un professeur, était fouriériste et tentait de s'enrôler parmi les phalanstériens, dont peu de temps après, avec son rare bon sens, il écrivait : « Tas de charlatans ! » Mais il n'était point bachelier. D'abord, à cette époque, on ne se présentait que rarement à l'examen ; il a fallu la loi du volontariat pour que tous les cancres voulussent être bacheliers afin d'éviter deux ans de service militaire. Ajoutez que l'horreur profonde de la mathématique qu'il poussait à l'extrême ne lui permit pas d'acquérir le parchemin officiel, ce qui ne l'a pas empêché d'être de l'institut, disait-il, « mais qui ne lui eût pas permis d'être pion ou commis de l'université à 1,200 francs, s'il eut eu absolument besoin de cela pour vivre. »

Il fallait choisir un état. Il fut sur le point, conseillé par ses oncles Delmas de Grammont, de s'engager dans l'armée d'Afrique; mais son extrême myopie, les supplications de sa mère l'en détournèrent. Il passa quelques années à chercher sa voie, étudiant, notant sans but, au hasard, lisant tout livre d'histoire qui lui tombait sous la main. Il eut bien vite épuisé la bibliothèque paternelle, où l'on ne voyait guère qu'Anquetil, l'inévitable Voltaire et quelques romans, *Tom Jones*, auxquels s'adjoignit bientôt la sentimentale *Case de l'oncle Tom* (1852) qui nous a fait verser tant de larmes; puis, et c'était là une bonne fortune, quelques classiques, grecs et latins, fonds d'un grand oncle, Régis de Tamizey, vieux garçon, grand humaniste, féru de Virgile et surtout d'Horace. Ces vénérables bouquins avaient eux aussi souffert de la révolution; ils en conservaient le stigmate ; le *de* avait été religieusement gratté. En même temps, l'apprenti paléographe visitait les coffres des paysans et y découvrait d'affreux grimoires, qu'il déchiffrait à sa grande joie et traduisait à la stupéfaction des bonnes gens.

Cependant l'histoire qu'il étudiait dans les parchemins et les imprimés se faisait sous ses yeux. L'année de la grande peur se renouvelait presque; 1848 semait l'effroi partout : on voyait déjà la guillotine en permanence, les assignats forcés et les prêtres persécutés, déportés, massacrés. « Entre un père royaliste qui venait de démissionner et une mère qui poussait la religion jusqu'à la

Digitized by Google

sainteté », le jeune homme, alors imbu d'idées libérales, était un peu gêné. Plus tard il citera ce mot de Bathie : « Je comprends celui qui est républicain à 20 ans ; je plains celui qui l'est encore à 40. » A ce moment, il se contente de voir passer les événements, et ils étaient intéressants ; l'imberbe observateur les suivait sans s'y mêler, s'y intéressant surtout à cause de son oncle qui y joua un rôle et comme soldat et comme législateur. Arrive « l'opération de police un peu rude » ; le général de Grammont, député de la droite, refuse d'y participer ; si, comme plusieurs autres, Montalembert par exemple, il accepta de faire partie de la commission consultative, il ne tarda pas à se tenir à l'écart, refusant le bâton de maréchal qui lui fut offert. Il tomba, comme les autres généraux africains, dans la disgrâce de l'empereur qui ne l'admit pas à faire les campagnes de Crimée et d'Italie, où il aurait pu déployer ses rares talents militaires. Le neveu, bien entendu, reflétait les opinions de son oncle pour lequel il avait une profonde vénération ; et si en 1860 il accepta d'être maire de Gontaud, ce qui fut cause que plus tard on lui fit attendre plusieurs années la croix de la légion d'honneur, il le fit pour servir sa commune et ses concitoyens, et non par dévouement au gouvernement impérial.

En attendant, en désirant autre chose, il continuait à travailler dans les livres, dans les paperasses des particuliers, dans les archives des villes voisines, Agen, Bordeaux. Mais, comme toutes les jeunes imaginations, il rêvait de la capitale. Paris l'attirait, le fascinait. Là il pourrait se livrer librement à ses recherches, à ses études favorites ; il y avait archives et bibliothèques, une société d'esprits cultivés ; on pouvait y échanger ses idées plus aisément qu'à Gontaud ou à Marmande, causer avec Villemain, qui n'était pas commode tous les jours, avec Sainte-Beuve, voir Lamartine dans sa double auréole de poète et d'orateur populaire, apercevoir Olympio, frayer avec ces jeunes dont les journaux chantaient les succès.

Enfin, le père céda devant la constance de son fils malgré ses craintes, et consentit à laisser l'étudiant s'embarquer sur la mer orageuse de Paris et de la littérature. Mais, en homme prudent, en père prévoyant, il limita la durée du voyage au budget. Quatre cents francs devaient suffire pour quelques semaines de séjour ; le temps de s'assurer que Paris n'était pas un mythe. Quatre cents francs ! Les dépenses du voyage payées, que devait-il rester à l'adolescent pour vivre ? Le père rigide avait mal calculé et compté sans l'énergie de son fils, peut-être sans sa sagesse et son économie. Il devait rester à Paris quelques semaines à peine ; il y passa plusieurs mois.

Comment fit-il ? Il fallait bien se loger quelque part et manger quelquefois. Lui enfant de bonne famille, très bien élevé, il ne pouvait coucher sous les ponts, dans les carrières à plâtre, ou même sur les marches plus littéraires de l'Odéon. Pour 15 francs par mois, il avait un cabinet noir sous les

Digitized by Google

combles ; 1 mètre 80 de long, lui en avait 1 mètre 84 ; sa tête touchait au plafond, il ne pouvait s'y promener que courbé.

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

Voilà le couvert, voici le vivre : à midi, 2 sous de pain et 2 sous de groseilles, grignotés, hélas ! dévorés sur un banc du Luxembourg, le tout arrosé de l'eau gratuite de la fontaine de Médicis ; heureusement il était abstème ; et toute la journée piochant, copiant, étudiant, amassant des matériaux. Le soir, il mangeait à une pension de 1 franc 10 centimes.

Qui aurait pu tenir à un régime pareil ? Heureusement deux ou trois fois par semaine des parents l'invitaient à dîner. S'il y faisait honneur ! Son appétit naturel — il nous disait lui-même, au banquet du 25 septembre 1886, « qu'il était une bonne fourchette » — s'était aiguisé de la privation. Il effrayait ses convives. Son oncle le général, bien que gros mangeur, le plaisantait, sans lui faire perdre un coup de dent. C'était plaisir de l'entendre, plus tard, avec sa verve gasconne, raconter les incidents de ces repas de Pantagruel et les anecdotes amusantes. Il mimait surtout le désespoir muet, mais indigné, d'une vieille tante, fort avare, qui voyait disparaître en un clin d'œil tout ce qu'elle avait largement pourtant préparé, et cette insatiable voracité qui la dispensait « d'accommoder les restes ».

A la fin tout s'épuise, même les 400 francs des largesses paternelles, même la bourse d'un étudiant qui se réduit à ne dépenser que 1 franc 80 par jour. Celui-ci, en spéculant sur son estomac, en se réduisant à la portion à peine congrue, avait résolu le problème : mourir de faim pour vivre plus longtemps à Paris. Il revint au logis, « traînant l'aile et tirant le pié », mais emportant des amas de notes, des provisions de voyage et de plus une caisse de livres. Et certainement seul son père eut pu dire qu'il avait fait des folies en achetant des bouquins sur ses économies.

Docile aux volontés paternelles, respectueux jusqu'à la crainte, le provincial se résigna à s'occuper des propriétés. Le domaine s'était accru et les forces du chef de famille sexagénaire ne suffisaient plus. Nécessité de surveiller les métayers, régler les comptes, contrôler les travaux, ordonner les labours et la taille de la vigne, préparer les vendanges. Ce grand jeune homme, myope et distrait, plus occupé de la pensée intérieure que des vendangeuses qui grappillaient, n'inspirait qu'un respect très modéré, et sa bonté poussée jusqu'à la faiblesse ne rehaussait pas son autorité. Soliveau de la fable, dirait un lettré ; babouin, exclameraient les Saintongeais, épouvantail des moineaux qui, au bout de quelques minutes, rient à la barbe du fantôme.

La corvée qui lui était le plus pénible était d'aller tous les matins, dès le point du jour, dans une métairie à trois ou quatre kilomètres, panser les pigeons. On tenait aux pigeons parce qu'il y avait un colombier, dernier vestige féodal. Ces volatiles n'entraient point en partage avec les colons, qui ne les nourrissaient pas ; mal soignés, ils désertaient ; et si le métayer était

Digitized by Google

chargé de leur donner à manger, peut-être songerait-il d'abord à ses poules. Ne faut-il pas que tout le monde vive? « Moussu Philippe » partait donc mélancoliquement monté sur un grand cheval jaune, et accomplissait sans enthousiasme son pèlerinage quotidien. Mais dès que grains et garouil avaient été libéralement distribués, il s'asseyait sous un arbre et déjeunait à son tour de quelques pages d'Horace ou de Virgile.

A son premier voyage il avait éprouvé que l'érudition ne nourrit pas son homme à Paris ; il s'orienta du côté de la littérature pure ; et quand il eut obtenu de son père la permissionde retourner à Paris, il partit avec les poches garnies, non plus d'espèces sonnantes, mais de ressources au moins équivalentes : un grand roman, dix nouvelles, un drame en prose, une tragédie en vers, quelques poèmes, des satires, trésors qui, monnayés, devaient lui assurer une longue existence. La *Revue des deux mondes* renvoya le roman, mais avec des éloges ; elle n'imprimait que les romans des hommes célèbres ; faites-vous connaître d'abord. Le Théâtre-Français refusa la tragédie, et le drame se traîna indéfiniment dans tous les cabinets des directeurs ; les autres œuvres n'eurent pas meilleur destin. Seules quelques poésies parurent et une parodie d'*Hernani* ; le succès toutefois ne se traduisit pas par des pièces de cent sous. Il revint à ses premières amours, et continua ses privations pour prolonger son séjour à Paris.

C'est vers cette époque (1855) qu'il se maria. Il y avait de par le monde une cousine germaine, fille du chevalier de Boéry et de Marguerite-*Henriette* Delmas de Grammont, un ange de douceur et de bonté. Au commencement de janvier 1856 il épousa M^lle^ Marie-*Nathalie* de Boéry. Ce fut le bonheur parfait. Il dura peu. Au bout d'un an la jeune femme mourut en mettant au jour un fils qui ne vécut que quelques heures et fut inhumé dans le cercueil de sa mère. Sentant sa fin, elle voulut par testament donner tout à son mari. Lui refusa d'envoyer chercher le notaire, et poussant plus loin le désintéressement il restitua la dot jusqu'au dernier sou, n'acceptant même pas de son beau-frère une indemnité de 18,000 francs que celui-ci lui offrait pour rembourser la corbeille de noces, une année de séjour, les voyages et frais divers ; il n'accepta que les volumes superbement reliés de la *Biographie* Michaud et encore parce qu'ils lui furent envoyés anonymement.

Sa douleur fut extrême et le désespoir l'assaillit. Mais *concussus surgo :* ce rude coup le ramena à Dieu. Il était croyant, il devint pieux. La foi de sa jeunesse, la foi de sa mère, se réveilla avec force ; un moment il voulut se faire prêtre. Un saint ecclésiastique lui fit ajourner cette résolution, et le décida à attendre trois ans avant de quitter le monde. C'est à ce chagrin, c'est à cette ferveur qu'est due la traduction de l'*Imitation* de Jésus-Christ, restée inédite, malgré les encouragements reçus de hauts personnages : N. de Wailly, le P. Lacordaire, Louis Veuillot, et autres. Ce travail l'amena à étudier la question si



Digitized by Google

controversée de l'auteur de l'ouvrage, et son premier livre fut *Preuves que Thomas A Kempis n'a pas composé l'Imitation de N.-S. Jésus-Christ* (1862), extrait des *Annales de philosophie chrétienne*. Il était entré bravement dans la lutte contre les Allemands ; l'un d'eux alla même jusqu'à le traiter plus tard d'« insigne polisson ». L'épithète que lui traduisit M. Gaston Paris, provoqua un accès de rire dont il faillit étouffer. « Jamais je n'ai vu homme outragé rire de si bon cœur, » disait l'éminent philologue.

Cependant il était dans ses 32 ans. Son père désirait ardemment voir son nom se perpétuer ; il insistait, menaçait. Lui s'obstinait ; il n'y avait que trois ans que la mort avait frappé. Sa mère, qui l'avait accompagné dans son 4e voyage à Paris, le priait ; enfin, le 10 juillet 1860, après une dernière crise de larmes et de regrets, il se résigna ; quelques heures après, il était marié. Il épousait une autre de ses cousines germaines, *Olivia*-Marie-Henriette Delmas de Grammont, fille d'Urbain Delmas de Grammont, ancien garde du corps de Charles X, receveur des finances à Paris, et de Marie-*Alexandrine* de James. De ce mariage sont issus cinq enfants, trois morts en bas âge ; une fille non mariée et François-Philippe-*Henri*, né le 9 octobre 1865, seul représentant masculin du nom, qui vivait avec son père, près duquel aimaient à le voir respectueux, attentif, empressé, tous ceux qu'attirait au pavillon Peiresc l'amitié du défunt, édifiés de ce dévouement sans faste, et de cette admiration si constante.

Fixé à Gontaud, Tamizey, par respect pour les traditions de famille, se laissa nommer maire sans ambition, sans enthousiasme, mais avec le désir sincère de faire le bien ; il porta dix ans l'écharpe (1860-1870). Ce que fut son administration, nous n'avons pas à le raconter ; il sut faire profiter sa commune de ses nombreuses relations et mit ses amitiés littéraires au service de la voirie urbaine. Il assainit la ville, fit des trottoirs, créa un réseau de chemins, un bureau de poste, réforma l'hospice et le bureau de bienfaisance, fonda une société de secours mutuels.

Son premier devoir avait été de visiter les archives de Gontaud. Il trouva « ces vénérables paperasses éparses dans les greniers du petit hôtel de ville, exposées aux dangers de l'eau des gouttières et de la dent des souris. » Il les rangea avec soin dans un placard dont l'achat fut sa première dépense d'administrateur ; il sauva ainsi les antiques *Coutumes de Gontaud* qui gisaient honteusement dans la poussière, à peine protégées par un parchemin en partie lacéré, et il les imprima dans le t. VIII des *Archives historiques de la Gironde*. Grâce à la bienveillance de deux préfets, protecteurs des recherches historiques, Alphonse Paillart, ancien élève de l'école des chartes, et Paul Féart, il avait obtenu la communication des dossiers des archives départementales, et après Gontaud il songeait à l'histoire des diverses communes de l'Agenais. D'autres occupations survinrent, et l'incendie de 1895 anéantit à jamais tous ses projets de monographies locales.

Digitized by Google

Ne pouvant plus obtenir une gare à Gontaud qu'un précédent maire avait, lors du tracé de la ligne ferrée de Bordeaux à Toulouse, repoussé parce que la fumée des locomotives incendierait les récoltes!! il avait rêvé de rendre à sa ville natale, jadis ville royale, chef-lieu de juridiction avec tribunal, barreau, parquet, casernes, une partie de son ancienne importance en la faisant chef-lieu de canton au moyen de quelques communes limitrophes. Il avait la promesse formelle du ministre de l'intérieur, ami personnel, dès que la population aurait atteint le chiffre de 1,500; il y manquait quelques dizaines, quand il quitta la mairie. Aujourd'hui Gontaud n'a pas plus de 1,180 habitants. Un second projet était d'acheter l'ancien château, style Louis XII, des Verdun et des Montferrand, pour en faire l'hôtel de ville avec jardin public. (Voir deux photogravures du château dans *Le maréchal de Biron et la prise de Gontaud* (1897). Il fallait encore deux ans de mairie. Mais au 4 septembre, Tamizey démissionna comme son père en 1848, et son grand'père en 1789.

Eloigné des affaires, il n'en continua pas moins son concours à sa ville. Président de la fabrique de 1870 à 1892, dont il fut ensuite président honoraire jusqu'à sa mort, il s'occupa de la restauration de la vieille église romane, une des plus vastes de l'Agenais. Il y eut des difficultés: le curé voulait un peu trop détruire; le conseil municipal, par esprit de système, ne voulait pas qu'on touchât à une pierre. Pendant que Tamizey, qui ne jouissait que d'une modeste aisance, avec quelques autres fabriciens répondait sur sa fortune personnelle des 80.000 fr. de travaux non régulièrement autorisés, — beau trait de désintéressement, qui n'est pas le seul, — le conseil municipal qui venait de laïciser l'école des filles, refusait une somme de 12.000 francs offerte par l'état. Cette fois la bêtise était trop forte. Les électeurs protestèrent en venant chercher dans sa retraite studieuse le citoyen généreux et intelligent qu'on avait eu la sottise et l'ingratitude de laisser de côté. En mai 1884, ils l'amenèrent triomphalement à l'hôtel de ville; au premier tour de scrutin ils l'élurent seul de son opinion et, au second tour, ils lui adjoignirent quatre autres de ses coreligionnaires, et cela sur son appel direct, unique acte de politique locale qu'on obtenait de lui depuis quatorze ans, Il se crut obligé par reconnaissance de suivre assidûment, tout en s'y ennuyant beaucoup, les séances du conseil, y disputant pied à pied le terrain conservateur, conduite qui déplut en haut lieu et qu'on lui fit payer plus tard. Mais Gontaud a un fort beau monument. J'ai pu admirer, l'an dernier, le chœur roman restauré, où un grand érudit du midi, M. l'abbé Dubarat, nous disait la messe; la splendide façade du XIIIe siècle conservée et l'immense nef entièrement reconstruite. Voilà qui restera de son passage à l'administration des affaires communales de Gontaud.

Ses œuvres littéraires ou érudites ont une plus grande importance et lui ont valu une réputation hors ligne. C'est en 1856-1861 que parurent ses premiers articles signés de revue, dans

Digitized by Google

la *Correspondance littéraire* de Ludovic Lalanne, qui vient de mourir peu de temps avant son vieil ami, et dans les *Annales de philosophie chrétienne* de Bonnetty. Le plus remarqué fut celui qui signalait « quelques erreurs de l'*Histoire de France* de M. Henri Martin »; et quand en 1869 l'institut accorda un prix de 20.000 francs à cette *Histoire* trop surfaite, le futur correspondant de l'institut fit cette jolie épigramme :

Notre institut toujours étonnera le monde.
Vingt mille francs, Martin ! certes la somme est ronde ;
Mais si l'on compte bien, l'on voit avec terreur
Que ce n'est même pas quatre sous par erreur.

Depuis son premier livre *Thomas A Kempis* (1862), les notes, les volumes, les brochures se succédèrent avec une régularité pour ainsi dire astronomique. Ce fut avec M. Léopold Delisle, son ami, un des plus puissants travailleurs de notre temps. Le nombre de ses productions en tous genres est considérable. Andrieu, dans sa *Bio-Bibliographie de l'Agenais* (1887), en cite une partie, qu'un supplément en 1891 ne complétait pas; le chiffre s'en est accru depuis. Il ne se passait guère de mois sans qu'il parût quelque chose de lui, simple note ou étude développée. Les recueils de sociétés savantes lui étaient largement ouverts; et comme son érudition était un peu encyclopédique, il avait des articles locaux pour toutes les provinces. Comme son cher Peiresc avait eu des correspondants dans toutes les régions, ce lui était une occasion de révéler à chaque département une illustration ignorée. Le chiffre des *Correspondants de Peiresc* imprimés s'élève à 21 ; il doit y en avoir 30 ; le tout, y compris les dix volumes des *Lettres* de Peiresc, devait former un total de cinq à six mille documents précieux.

« Son œuvre est surprenante par sa masse et plus encore par les dessous extraordinaires qu'elle suppose. Il vivait dans une familiarité douce avec les hommes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle. » Il a abordé tous les sujets, ne dédaignant pas les plus minimes dès qu'ils pouvaient révéler un trait de mœurs, ou mettre à la lumière un fait ignoré, un document inédit relatif à sa chère province. *De l'emplacement d'Uzellodunum*, *La bibliothèque* et le *Vignoble de M^lle^ Gonin ; Les terrines de Nérac* ; *Inventaire du château de Nérac* en 1598 ; *Notice* sur la ville de Marmande, sur la commune des Hautesvignes, sur Bayonne, Dax; *Sonnets* d'Olivier de Magny ; *Mazarinades inconnues*. Les personnages célèbres y ont leur place : Mascaron, évêque d'Agen; Salluste du Bartas; Bertrand d'Echaus, évêque de Bayonne; Arnaud de Pontac, évêque de Bazas; François de Noailles, évêque de Dax ; Jean de Monluc, évêque de Valence ; Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Tulle ; Florimond de Raymond; Guillaume du Vair; Belzunce, évêque de Marseille; Voltaire et Louis Racine ; le cardinal d'Ossat ; le cardinal d'Armagnac ; Marca, archevêque de Toulouse et de Paris ; Christo-

Digitized by Google

phe et François de Foix-Candale, évêques d'Aire ; les bénédictins Martianay, du Laura, Bernard de Montfaucon, Brial, Pacotte, Lobineau, Estiennot, Devic, Germain, sans compter le *Reliquiæ benedictinæ* ; vies des poètes bordelais, périgourdins, gascons de Guillaume Colletet ; Joseph Scaliger, etc.

Et à côté de ces grands noms, les plus humbles : ce « notaire d'autrefois, maitre Baboulène » (1893), qui n'était pas seulement un homme d'une probité parfaite, mais dont « la physionomie s'illuminait des reflets de cette flamme sublime que l'on appelle dévouement » ; la famille de Fontainemarie (1889); celle de Dudrot de Capdebosc (1891), du Muet de Laincel (1895), « gentilshommes campagnards, honnêtes bourgeois, curés de village, voire simples paysans », ou de ce « héros ignoré », *Le soldat La Pierre d'Unet*, près de Tonneins, qui pour porter des dépêches de Toiras à La Rochelle traversa à la nage cinq kilomètres et demi, du fort Laprée en l'ile de Ré à la pointe Saint-Marc. Il aurait voulu dresser une pierre au moins au hardi nageur, et il avait déjà une promesse de souscription de cent francs de l'amiral Jurien de La Gravière. Ses amis n'étaient pas oubliés ; outre que sa probité littéraire lui prescrivait de toujours citer, et avec éloges, ceux qui lui donnaient un fait, une date, un rien, il avait une joie à louer ceux avec qui il avait entretenu quelques relations. Voir ses brochures nécrologiques sur la comtesse Marie de Raymond (1886), Paulin Paris (1881), Jules Delpit, Adolphe Magen, Cazenove de Pradines.

Notons ceux de ses ouvrages se rapportant plus particulièrement à notre région ; *Douze lettres inédites de Jean Guez de Balzac* (1863) ; *Quelques notes sur Jean Guiton*, le maire de La Rochelle (1863) ; *Observations sur l'histoire d'Eléonore de Guyenne* (1864) ; *Louis de Foix et la tour de Cordouan* (1864) ; *Mémoires des choses passées en Guyenne (1621-1622), rédigés par Bertrand de Vignolles* (1869) ; *Lettres inédites de Jean-Louis Guez de Balzac* (1873), extrait du t. Ier, nouvelle série, des *Mélanges historiques* dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France ; Note sur mademoiselle de Maurès* (1874) ; *Lettres inédites de Benjamin Priolo* (1877), extrait du t. IV des *Archives de Saintonge ; Lettres du comte de Comminges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal* (1885), extrait du t. XIII des *Archives de Saintonge* ; *Lettres inédites de Philippe Fortin de La Hoguette* (1888), extrait du t. XVI des *Archives de Saintonge ; L'amiral Joubert de Barraud et les pirates de La Rochelle* (1894).

Président d'honneur du conseil héraldique de France, vice-président de la société d'histoire littéraire de la France, des sociétés des antiquaires de France et de l'histoire de France, majoral du félibrige, membre associé ou correspondant de soixante-dix sociétés savantes au moins de France, d'Italie, de Belgique : académies de Bordeaux, Agen, Dijon, Reims, Toulouse, Pise, Padoue, Turin, il a collaboré à tous les grands périodiques, depuis le *Dictionnaire universel d'histoire et géographie* de Bouil-

Digitized by Google

let qui l'a remercié dans la préface de la 20e édition (1864); *Revue critique*, *Correspondance littéraire*, *Bulletin critique*, *Revue des questions historiques*, *Polybiblion*, *Intermédiaire des curieux* où il avait une foule de pseudonymes et insérait un grand nombre de petits articles fort goûtés, écrits avec beaucoup de science et beaucoup d'humour; *Cabinet historique*, *Bulletin des bibliophiles*, *Revue des bibliophiles*, jusqu'aux recueils provinciaux : *Revue d'Aquitaine*, *Revue de Gascogne*, *Revue de l'Agenais*, *Le Sud-Ouest*, *Annales du midi*, *Revue catholique de Bordeaux*, *Echo de Gascogne*, *Revue de Marseille*, *Annales des Basses-Pyrénées*, *Archives historiques de Gascogne*, *Archives historiques de la Gironde*, auxquelles il a fourni plus de 3,000 documents inédits. Si chacune des sociétés qui ont profité de la collaboration de Tamizey dressait le catalogue de ses communications diverses, quel beau supplément à la *Bibliographie Tamizeyenne* de Jules Andrieu !

Ses amis y avaient songé ; ils comptaient lui offrir ce catalogue pour fêter le 70e anniversaire de sa naissance (30 décembre 1898), ou le 25e anniversaire de son élection à l'institut (14 décembre 1875). Le nombre de ses œuvres allait dans quelques mois atteindre le chiffre de 200 : deux ou trois sont sous presse ; cinq à six autres sont en partie préparées ; un de ses amis se chargera de continuer les *Lettres de Peiresc*, encore trois volumes ; et son fils hérite de la pieuse obligation de continuer ce qui regarde l'histoire locale, surtout les notices généalogiques. Ces 200 numéros auxquels s'était limité le grand polygraphe ne sont pourtant qu'une infime partie de son labeur ; il y faudrait ajouter ces innombrables articles semés partout avec la prodigalité d'un millionnaire qui ne sait pas compter. J'ai dit qu'il avait horreur des chiffres.

L'actif et consciencieux érudit avait été nommé membre correspondant de l'institut de France, académie des inscriptions et belles-lettres le 14 décembre 1875. Il fut fait chevalier de la légion d'honneur le 19 avril 1879 et je me souviens avec quelle joie fut accueillie cette nomination au congrès des sociétés savantes à la Sorbonne. Il était membre non résidant du comité des travaux historiques et scientifiques au ministère de l'instruction publique, pour lequel il avait publié : *Lettres inédites de Jean-Louis Guez de Balzac*, collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* (in-4°, 1873, 458 pages), et les *Lettres de Jean Chapelain, 1632-1672* (2 volumes in-4° 1880-1883), dans la même collection, préludant à son œuvre capitale, *Lettres de Peiresc 1602-1637* (6 vol. in-4° ; le VIIe est sous presse).

On pourrait s'étonner que doué, comme il l'était, d'une puissance de travail prodigieuse, d'une mémoire étonnante et d'un esprit aussi vif, aussi pénétrant, Tamizey se soit dépensé en plaquettes, au lieu de concentrer toutes ses forces sur un sujet unique, sur un point d'histoire qu'il eut traité magistralement, un Charles VII du marquis de Beaucourt par exemple, un *Phi-*

Digitized by Google

*lippe V* d'Alfred Baudrillart, *Du Guesclin* de Siméon Luce, sans parler de Thiers et des autres.

Son héros à lui, c'était Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix, savant universel et correspondant infatigable, esprit ouvert sur tous les sujets, avec lequel du reste, il avait lui-même tant de ressemblance. Il s'était reconnu en lui. Quand il l'eut découvert à Carpentras, dans la riche bibliothèque d'Inguimbert, autre de ses découvertes, il n'eut aucune cesse ; on lui devait de mettre au jour ce prodigieux polygraphe et les trésors que contiennent ses manuscrits ; il se mit à copier, à copier tout, et à mesure son admiration croissait et son enthousiasme. Tout lui devenait cher ; la moindre bribe était religieusement recueillie ; il enchâssait cette pierre, un diamant ; la phrase la plus simple était une révélation, une lettre s'éclairait par l'autre, et la matière s'agrandissait ; il fallait bien expliquer ce mot, révéler au public cette nébuleuse, faire connaître cet obscur savant du XVII^e siècle en province, où il y en avait tant, glorifier ce personnage qui avait eu l'insigne honneur d'être nommé par Peiresc.

Quand le comité des travaux historiques aperçut ce colossal amas de transcriptions qui auraient complété un wagon, il fut effrayé ; encore n'avait-on pas les dix mille lettres que la nièce du collectionneur avait employées à allumer son feu ou à faire des couches de vers à soie. Ah ! les coupures, ah ! les sacrifices ! Amputer Peiresc ! y pense-t-on ? Abraham avait pu consentir à immoler Isaac ; ce n'était que son fils. Mais Peiresc ! Pourtant il fallait bien se résigner. On lui donnera dix volumes in-4° de mille pages dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*. Peiresc paraîtra donc ; mais il paraîtra seul, isolé, sans ce long cortège d'amis, d'admirateurs, de correspondants qui étaient une partie de sa gloire.

Battu mais non content, Tamizey se tourna d'un autre côté. Les amis de Peiresc étaient devenus ses amis, et Dieu sait s'il aimait ses amis. Il les sauvera de l'oubli : il leur donnera cette auréole qu'ils avaient en vain espérée de leur vivant. J'en ai compté 21 ; une douzaine d'autres devant paraître avant 1900 et former ainsi la couronne posthume de l'illustre Peiresc : César Nostradamus, Claude de Saumaise, Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans ; le cardinal Bichi, évêque de Carpentras ; le rabin Salomon Azubi, Gabriel Naudé, Samuel Petit, Tristan de Saint-Amant, le P. Mersenne ; j'en passe et ce ne sont pas les plus connus.

Son premier voyage à Carpentras date de 1877, c'était pour reconnaître le terrain, préparer les voies, explorer un peu les innombrables registres de la collection Peiresc. Il y revint en 1880, 1881, 1882 et en 1894. La besogne commençait dès les premières lueurs de l'aurore et ne finissait pas avec les derniers feux du jour. Le vieux marquis de Seguins, dont il avait fait la connaissance à la bibliothèque, s'effrayant de cette activité, venait parfois l'arracher à ses transcriptions et l'emmenait

Digitized by Google

se promener dans la ville et dans la campagne. Il l'en a remercié dans sa 195e et avant-dernière brochure *Cohorn*, où il fait un si vif éloge de Carpentras : « Je déclare que peu de villes sont d'un séjour aussi agréable, aussi charmant. »

La bibliothèque Méjanes, à Aix, l'abrita aussi de longs mois, et Marseille et Montpellier. Il y trouva aussi des manuscrits. Or qu'avait-on fait pour un si grand homme? Quoi! pas de monument, pas de statue à Peiresc, quand tant de célébrités douteuses, tant de médiocrités inconnues, et, faut-il le dire, tant d'illustrations honteuses étalent bruyamment leur éclatante nullité sur nos places publiques, quand on vêt de bronze ou de marbre un tas de personnages dont on apprend le nom le jour de l'inauguration!

Et Peiresc, Nicolas-Claude Fabri, la gloire la plus pure de la ville d'Aix, n'a pas un monument dans cette Athènes de la Provence! Rien, rien qu'un cénotaphe dans une chapelle de la cathédrale, indigne d'un si vaste génie. Quoi! il ne s'est donc pas trouvé un politicien, aucun artiste désireux d'obtenir la croix ou une commande, en fêtant Peiresc qui s'y prêtait peu du reste! Sur ses pressantes instances, un comité fut constitué et une circulaire répandue le 9 juin 1894. Outre l'initiateur, j'y vois Michel Jaffard, premier président de la cour d'Aix, Naquet, procureur général, l'archevêque Gouthe-Soulard, le député, le recteur, le préfet, le doyen et des professeurs de la faculté. « Honorer le souvenir de cet homme de bien, de savoir et de progrès, qui protégea Gassendi, défendit Galilée et consola les malheurs de Campanella, est une œuvre qui se recommande d'elle-même... » Tamizey se fit quêteur; il prie, implore; il fait appel à tout le monde : *Pour Peiresc, s'il vous plaît* (1893) : astronomes, archéologues, bibliophiles, botanistes, géographes, numismates, paléographes, il a été votre confrère et votre précurseur ; mathématiciens, il a protégé Galilée ; peintres, il entretenait de fraternelles relations avec Mellan, avec Rubens, avec tous les grands artistes de son temps. Vous qui aimez les beaux fruits et les fleurs, souvenez-vous de l'homme d'initiative qui introduisit chez nous tant d'espèces d'arbres et de plantes, et qui créa notre premier jardin d'acclimatation. S'il ne l'avait été, son amour pour Peiresc l'aurait rendu ingénieux. A l'un il rappelle qu'on lui doit l'introduction de la tubéreuse; à l'autre, de l'angora. Il recueille religieusement 2 francs, salaire de son jardinier, et il publiera une plaquette pour conserver le nom de l'humble journalier Justin Chirol; il inspire au comte de Marsy la brochurette *Peiresc et les chats* (1893) où une chatte plaide si spirituellement en faveur du protecteur des minets.

Mais le promoteur n'était pas là. Il soufflait bien sa flamme au cœur de ses amis, de loin. Ah! s'il eût été là. Il partit donc, au mois de mai 1894. Le 9, un grand banquet lui est offert en sa qualité de majoral du félibrige d'Aquitaine par ses confrères les félibres de l'école d'Aix, sous la présidence de leur capiscol M. François Vidal, assisté des majoraux Léon de Berluc-Perus-

Digitized by Google

sis, président d'honneur de l'école, et Léopold Constans, professeur de littérature romane à la faculté des lettres d'Aix. Son toast en provençal enleva l'assistance. Le surlendemain il préside la séance d'inauguration du comité pour l'érection du monument et y prononce une chaleureuse exhortation. Et pendant deux mois ce fut une ovation continuelle, un voyage triomphal. Banquets, toasts, farandoles, tambourinaires. Quand le Midi se lève, il est bien debout. Il y fut aussi fêté que son héros, plus peut-être, acclamé partout et charmant tout le monde. Son succès personnel fut complet.

Il parait que des applaudissements se donnent plus facilement que des pièces blanches et que, selon l'expression d'un félibre de là-bas, on tire plus aisément des sons de la lyre que des sous de la tire-lire. Le monument ne put avoir les proportions grandioses que l'ami de Peiresc avait rêvées. On put cependant mettre un buste sur une colonne, et l'on restaura avec goût la chapelle des Fabri, *Fabritiorvm tvmvlvs* (1) qu'on venait de découvrir dans l'église paroissiale de Sainte-Madeleine d'Aix (2).

En novembre 1895, eut lieu l'inauguration. Tamizey n'y assista pas, écrasé de douleur par la perte de sa bibliothèque. Mais il pouvait recevoir une récompense qu'on avait exprès différée jusqu'à cette époque et qui eût été un baume sur sa blessure récente. On s'y attendait. Il était chevalier de la légion d'honneur depuis dix-sept ans. M. Gaston Paris, qui allait présider comme délégué du ministre de l'instruction publique les fêtes provençales, devait lui porter la rosette ; la coïncidence avait été délicatement choisie. Trois jours avant, un télégramme arriva à Paris : « Réactionnaire militant ; nomination ferait le plus mauvais effet. » Et docile aux dénonciations de caboulot, le gouvernement s'inclina. La promotion eût été saluée d'un applaudissement unanime ; la Provence eût tressailli d'aise, et tout ce qu'il y a d'intelligent en France eût battu des mains ; mais on ne devait pas choquer quelques jaloux, blesser quelques ratés des lettres, désespérer quelques clubistes envieux.

Averti à temps, Tamizey pouvait parer le coup. Appuyé par les corps savants qui demandaient depuis plusieurs années cette promotion, ami intime de plusieurs députés et sénateurs républicains, en relations cordiales avec deux ministres, lié avec une foule d'hommes éminents du monde officiel qui savent reconnaitre le mérite où il se trouve, et se mettre au-dessus des passions mesquines et de coteries de bourgade, les Wallon, les Rozières, Viette, Louis Passy, Robert de Lasteyrie, il n'avait qu'un mot à dire ; il ne le dit pas ; lui qui avait tant obtenu pour les autres,

---

(1) « Tombeau des fabriciens », traduisait le sacristain à Tamizey de Larroque, qui riait beaucoup.

(2) Voici l'inscription commémorative placée dans la chapelle funéraire : « L'AN MDCCCXCIV AVEC LES FONDS PROVENANT D'UN DON DE Mgr GOUTHE-SOULARD, ARCHEVÊQUE D'AIX, ET D'UNE SOUSCRIPTION RECUEILLIE PAR L'INITIATIVE DE M. TAMIZEY DE LARROQUE, CETTE CHAPELLE CONTENANT LA TOMBE DE PEIRESC A ÉTÉ RECONSTRUITE », etc.

Digitized by Google

ne voulut faire aucune démarche pour lui-même. Quand, quelques jours après, le préfet reconnut qu'il avait été trompé et que le mot « militant » au moins était de trop, l'heure était passée et le train manqué; Tamizey refusa de s'associer à de nouvelles démarches. Sept de ses amis de l'académie des inscriptions, et des plus influents, lui firent, pour le venger, offrir une place de membre libre; il répondit qu'il préférait rester simplement doyen d'élection des correspondants.

Ses amis, il en avait partout. Dès qu'on l'avait vu une heure, on lui était attaché à jamais. D'un esprit très large, tolérant, il comprenait tout, excusait tout. Sainte-Beuve le consultait; Louis Veuillot, Adolphe Granier de Cassagnac avaient voulu l'attacher à leurs journaux comme critique hebdomadaire; mais il ne consentit pas à aliéner sa liberté. Il avait un culte pour M. Léopold Delisle, « son maitre et son ami », l'érudit impeccable et encyclopédique qui l'appréciait à sa valeur. « Je n'ai jamais connu personne s'oubliant soi-même avec une aussi parfaite abnégation, a dit M. Brissaud, et se mettant avec une aussi naturelle aisance — comme si cela ne souffrait pas d'obstacle et d'hésitation — au service des autres. Sa bibliothèque, ses manuscrits, son inépuisable savoir étaient mis à la disposition des travailleurs avec tant de bonne grâce qu'on ne se doutait presque plus qu'on avait reçu un service de lui; on avait au contraire presque l'illusion qu'on le lui avait rendu à lui-même ». Sa haute taille, ses cheveux en brosse, sa moustache et sa barbiche lui donnaient un aspect militaire et assez austère. Au bout de cinq minutes on jouait avec le bon géant; sa bonté vous avait mis à l'aise; sa loyauté, sa verve intarissable vous gagnaient. On avait commencé par une visite, quelquefois par un simple échange de vues, on se quittait liés à jamais.

Dans cette maison de Gontaud, dont on ne voit plus que quatre murs, dans cette ferme de Larroque, qu'il avait décorée du nom de Pavillon Peiresc en l'honneur de son héros dont il enviait l'existence studieuse, et tout plein de lui, portraits, autographe, souvenirs divers, venaient, malgré les difficultés d'accès, des gens de tous les côtés et de toutes les conditions: hommes de lettres en quête d'un conseil ou d'une recommandation, parfois d'une aumône, ce qu'on ne savait jamais; écrivains qui cherchaient une direction, un sujet de travail, des indications de sources; amis qui avaient besoin de se réchauffer à son ardeur, de s'encourager à son zèle, et de se fortifier à ses paroles affectueuses. Qui ne s'est assis à cette table toujours hospitalière? Qui n'a causé sous le vieux châtaignier où se passaient à peu près ses journées d'été : M. Larroumet, directeur des beaux arts, M. Dupuy, inspecteur général de l'université, M. Monmeja, ce critique d'art si fin, l'abbé Carsalade de Pont, Paul Bonnefond, bibliothécaire de l'arsenal, Max Lanusse, Henri Berr, F. Franck, Favre, et ses amis d'Agen, Magen, Tholin, Jean Carrère, le distingué Philippe Lauzun, le docte A. Lavergne, l'aimable comte

Digitized by Google

de Dienne, M. Champval de Vyers, l'érudit paléographe de Figeac, le maire si spirituellement socialiste de Castelnau, M. et Mme Boyer d'Agen ;

> Qui n'a, Gascon, Français, même étranger,
> Pris une feuille et souvent branche entière
> A ce généreux châtaignier?

Nature franche et loyale, caractère chevaleresque, il donnait à tous, trésors de science et biens matériels. Les éloges, il les prodiguait. Sa critique, qui ne laissait rien passer, était toujours courtoise et aimable dans ses plus légitimes sévérités ; il lui en coûtait de blâmer ; je m'indignais parfois d'une indulgence excessive; il avait toujours peur de faire de la peine, et cette bonté, qui n'était pas exempte de faiblesse, nuisait un peu à son influence. Il bénissait trop. Une seule fois, je crois, il fut amer et irrité. Un pasteur protestant n'avait-il pas fait un livre, *L'intolérance de Fénelon*. L'intolérance de Fénelon, « ce modèle de toutes les vertus et de tous les talents », de Fénelon, ce doux apôtre des missions de Saintonge, « noble et touchante figure, a dit Henri Martin, l'une des plus pures et des plus aimées qui soient restées gravées dans le cœur de la France. » Il malmena fort M. Douen dans la *Revue des questions historiques*, et puis... il s'excusa de « la vivacité » de ses paroles ; « il est si difficile de rester calme devant l'injustifiable condamnation de quelqu'un que l'on admire et pour qui sympathie et admiration redoublent à mesure qu'il est plus méconnu et plus insulté. »

Il fut aussi très justement dur, en 1869, contre M. Asselineau qui avait fait un éloge outré de Baudelaire, le chantre de *la Charogne*, et contre un certain docteur Gilles de La Tourette, à propos de Théophraste Renaudot (vers 1888). Le docteur crut même devoir lui envoyer des témoins à la rédaction de la *Revue critique*, seul duel que le plus pacifique des hommes ait failli avoir dans sa vie. Il fallut ces graves occasions pour le faire sortir de sa mansuétude.

Le 9 juillet 1895, sa maison de Gontaud brûlait, et avec elle une bibliothèque des plus importantes, non pas tant par le nombre, 6.500 volumes, mais par la richesse. Un vrai chercheur, un fouilleur heureux, un amateur passionné d'histoire, avait réuni là des trésors, des livres de choix ; on devine ce que peut être une collection de 6.500 volumes faite avec soin, rassemblés avec amour pendant de longues années en vue d'études spéciales. Et parmi ces imprimés rares, précieux, introuvables, d'innombrables manuscrits amassés là de partout, autographes de personnages illustres, correspondance avec les hommes les plus érudits, copies de pièces et documents originaux, des notes accumulées pendant quarante ans, provisions pour la veillesse, où il n'y avait qu'à puiser à pleines mains pour les travaux futurs. Tout le fruit de ses recherches dans les bibliothèques de Paris et de la province, toutes les pages écrites pour des projets d'études, toutes les transcriptions faites dans les voyages

Digitized by Google

littéraires de chaque année, s'en allaient en fumée, et, ironie du sort, le vent lui porta jusqu'au pavillon Peiresc, à plusieurs kilomètres de là, des feuilles à demi brûlées où il reconnut des pages détachées de l'histoire de son cher Gontaud. Ainsi périrent en quelques heures près de cinquante années de labeurs qui représentent des frais énormes, dépenses de voyages, prix d'acquisitions, privations héroïques et fatigues prodigieuses. Quand averti par les cloches voisines, qui sonnaient le tocsin, son fils accourut, il trouva quatre murs et ne put sauver que trois ou quatre volumes. La perte fut immense et le désespoir profond. Que devenir ? A son âge on ne recommence pas sa vie. *Et noluit consolari quia non sunt.* Le malheur l'a frappé au cœur. Le vieux chêne, si robuste pourtant, si vigoureux, est atteint. Il s'absorbe dans la douleur. Une visite depuis longtemps projetée lui est annoncée ; il me répond : « Ne venez pas. » C'était une délicatesse de ce grand cœur : il ne voulait pas affliger ses amis du spectacle de sa tristesse. Raison de plus pour faire le voyage décidé. Nous passâmes deux ou trois jours ensemble. D'autres vinrent aussi, et ces causeries d'amis furent un adoucissement à sa blessure.

De toutes parts, à la nouvelle de ce désastre, arrivèrent des livres. Les sociétés savantes dont il faisait partie lui envoyèrent les collections de leurs mémoires ; des amis connus et inconnus, touchés de ce malheur, émus de compassion, cherchèrent à réparer l'irréparable. La société des *Archives* fut une des premières à faire appel en sa faveur et à lui offrir ses volumes (t. xv, p. 400). Réconforté par ces témoignages universels de sympathie, il se remit au travail. Il était philosophe et chrétien, il ne murmura pas ; et dans nos causeries les plus intimes je n'ai pas surpris le moindre mot d'amertume. Il souffrit, mais avec calme et résignation. Avec quelques épaves, avec ce qu'il avait amassé au pavillon Peiresc pendant les six dernières années, il se remit au travail ; et on ne s'aperçut des pertes qu'à ceci : il ne pouvait donner aussi libéralement pièces, notes, renseignements. L'indigence d'un seul devenait la pauvreté de tous. Toutefois, sous ce calme je ne suis pas bien sûr que la plaie fût si complètement cicatrisée et que les chagrins n'aient pas contribué à abréger une vieillesse si vigoureuse et hâter une fin qui fut si prompte.

Son labeur était effrayant. Chaque jour la poste lui apportait journaux, livres, revues, lettres. Il lisait tout, ou plutôt dévorait. Comme tous les hommes fort occupés, il répondait le jour même. Un de ses voisins, ancien sous-préfet, M. Maurice Campagne, maire de Saint-Pierre de Nogaret, dans l'oraison funèbre qu'il avait préparée, a dit (*Journal du Lot-et-Garonne* du 4 juin) : «... J'ai assez connu M. Tamizey de Larroque pour comprendre le respect dont son nom était entouré, la confiance qu'inspiraient ses travaux, l'autorité qui s'attachait à sa parole et à ses écrits. J'ai vu les innombrables lettres qui lui arrivaient chaque jour signées le plus souvent par des hommes illustres

Digitized by Google

dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, historiens, hommes politiques, académiciens, paléographes, archéologues, poètes même. Tous le recherchaient, l'assaillaient de questions, le feuilletaient comme une immense encyclopédie. J'espère que sa correspondance sera un jour publiée : car ceux à qui il écrivait auront conservé ses lettres. Il répondait toujours, et, dans le style épistolaire, s'abandonnait volontiers : la phrase, fine, délicate, souvent malicieuse, marquée au coin du meilleur esprit gaulois, avec une allure joyeuse et enlevante, qui contrastait avec l'austérité ordinaire de ses travaux. C'était un savant aimable, ce qui est moins rare que ne le pense le vulgaire. »

Et dans le *Corrézien* du 2 juin un article signé des initiales G. C.-S., évidemment M. Clément-Simon, un de ses plus appréciés correspondants et travailleur émérite, ajoutait : « C'était un savant de province: il ne voulait être que cela, un décentralisateur par excellence. Et c'est merveille qu'un travailleur qui prenait si peu de souci de la capitale, qui avait consacré toutes ses recherches au passé des provinces, à leur histoire, à leur littérature, eût réussi à se faire une grande notoriété, à être reçu comme un de leurs pairs, parmi les maitres qui habitent les hautes sphères. Dans notre patrie la science est centralisée comme tout le reste. Les savants d'arrondissement manquent à la fois d'instrument et d'auditoire. Leurs élucubrations même les plus soignées laissent voir forcément quelques imperfections, quelques lacunes. Leurs ouvrages sont un peu comme leurs habits, en retard sur le goût et le confort. Cela n'était pas vrai pour M. de Larroque. A l'aide de je ne sais quel secret, dans toutes les questions qu'il traitait, il s'arrangeait pour que son enquête fût complète et qu'il n'y eût rien à ajouter ni à retrancher après lui. Il ne disait que ce qu'il fallait, mais il avait tout dit. Sa critique ne fut pas prise une seule fois en défaut...»

Cependant, sa vue, non son ardeur, faiblissait ; il ne pouvait supporter la lumière factice. Quel supplice que ces soirées d'hiver qui commencent à 4 heures 1/2 et ne finissent qu'à 8 heures du matin ! Que de temps perdu ! Il se résolut enfin à subir plusieurs opérations qui le firent horriblement souffrir sans résultat. Dans son livre de raison, où il marquait les incidents de chaque jour, occupations, visites, lectures, et qu'il faudra publier pour connaitre tout son esprit et tout son cœur, il écrivait mélancoliquement le 30 décembre 1897 : « J'entre aujourd'hui dans ma 70e année, et j'y entre fort tristement. Je suis fort souffrant depuis plusieurs semaines, et mes yeux surtout gravement malades. Je me demande avec la plus cruelle anxiété si je pourrai continuer à travailler. Si cette consolation m'était enlevée, ce serait pour moi la mort anticipée... Que Dieu me fasse la grâce de me rendre la vue ou de me retirer du monde... » La vue ou la mort ! Dieu l'écouta.

Les tièdes journées d'avril lui rendirent ses forces et sa gaité. L'ardeur de ses vingt ans revint; il reprit son entrain ordinaire. Deux fois seulement il quitta sa « librairie » où les heures cou-

Digitized by Google

laient si douces, et où il essayait de rattraper le temps perdu. Il alla faire ses pâques à sa paroisse et le 8 mai alla voter à sa commune, et aussi rendre visite à un ami mourant, remplissant jusqu'à la fin ses devoirs envers Dieu, envers son pays, et ses amis, seuls motifs qui pussent l'arracher à son labeur obstiné. Quelques jours après, un mal subit le prit dans la nuit du 12 au 13 mai. Après quelques jours le mal s'aggrava, et le 26 il expirait.

Sa fin a été chrétienne. Sa courte maladie le trouva prêt ; il vit venir la mort presque en souriant ; et comme l'esprit ne perd jamais ses droits, à son épitaphe depuis longtemps préparée : « Ci-git un travailleur », il recommanda d'ajouter « et maintenant il fait grève. » Son agonie fut tranquille et résignée, regrettant seulement de laisser sa tâche inachevée, inquiet aussi de la douleur de son fils qui ne l'avait point quitté et qui était sa consolation suprême. Et pendant qu'il expirait pieusement, je sais deux religieuses au souvenir desquelles il aimait à se rappeler, une clarisse et une fille de charité, qui, averties du péril par ces mots : « Orate pro Tamizey morituro », priaient et faisaient prier le Dieu miséricordieux d'avoir pitié de celui qui avait été doux et bon pour tout le monde, charitable envers les déshérités, serviable pour les humbles, indulgent même pour les faiseurs d'erreurs historiques.

Ses funérailles ont eu lieu avec la plus complète simplicité. Il avait interdit toute pompe, tout discours. Le temps était affreux : la pluie, les vents, le tonnerre. Mort sur le territoire de la paroisse de Saint-Pierre de Nogaret, il avait demandé des obsèques dans l'église de Notre-Dame de Gontaud, restaurée, réparée par ses soins et ses libéralités. Et après la cérémonie funèbre où se trouva toute la population, il est remonté sur ce haut mamelon d'où il ne descendra plus, pour y dormir sous ses arbres son sommeil de travailleur fatigué, mais non lassé.

Ses amis n'ont pas manqué de saluer d'un hommage cet homme de bien au cœur si chaud. M. le chanoine Allain, curé de Saint-Ferdinand de Bordeaux, un des hôtes du Pavillon Peiresc, et qui était si heureux de lui ouvrir les pages de la *Revue catholique de Bordeaux*, dans l'*Univers* du 2 juin, reproduit par l'*Express du midi* du 13, a voulu, « intimement lié depuis près de vingt ans avec ce travailleur héroïque et ce chrétien excellent », rendre « un pieux hommage à sa mémoire qui restera chère à tous ceux qui, l'ayant connu de près, ont pu apprécier l'étendue et la vivacité de sa belle intelligence, son immense savoir et l'exquise bonté de son âme ». M. Xavier de Lasalle dans le *Journal du Lot-et-Garonne* a salué « l'un des érudits de France les plus marquants, l'un des hommes qui par leurs mérites de premier ordre ont fait le plus d'honneur au département dont il restera une grande illustration » ; M. G. Clément-Simon dans le *Corrézien* du 2 juin, M. Brissaud, professeur à la faculté de droit, dans le *Messager de Toulouse* du 29 mai, M. l'abbé Dubarat dans les *Etudes historiques du diocèse de Bayonne*, n° de juin : « Je n'ai jamais connu d'homme plus sympathique,

Digitized by Google

ni de plus bienveillant critique... J'avais vu ces vacances M. Tamizey de Larroque en compagnie d'un de ses plus vieux amis M. Louis Audiat, encore un travailleur hors ligne. Quelle journée délicieuse nous passâmes et comme je me promettais de revenir sous le grand châtaignier de Gontaud... » M. Léonce Couture prépare une notice pour la *Revue de Gascogne* et M. Tholin, un autre pour la *Revue d'Agenais*.

Les témoignages de sympathie n'ont pas manqué à son fils. Lettres et télégrammes sont parvenus de tous côtés, depuis celle très touchante en sa simplicité d'un pauvre sabotier se souvenant d'un service rendu jusqu'à celles de savants illustres, membres de l'institut, devançant les billets de faire part, depuis M. Léopold Delisle, E. Picot, Deloche, Longnon, Wallon, puis comte de Saint-Saud, l'abbé Bertrand, Jullian, Dezeimeris, Barkausen, puis des P. Sommervogel et Chérot, directeurs si compétents des *Etudes*, ses amis de Bordeaux, de Paris, de Provence, de partout, délibérations des sociétés savantes, académie des inscriptions et belles lettres, académie de Bordeaux, société des bibliophiles de Guyenne, société archéologique du Tarn-et-Garonne, société de l'histoire de France. La société des sciences et arts d'Agen a dans une récente séance décidé d'imprimer dans la *Revue de l'Agenais* et de faire tirer à part à ses frais les splendides pages lues par l'éminent L. Delisle, au comité des travaux historiques sur le défunt ainsi que l'importante notice biographique consacrée par MM. Tholin et Serret, à celui qui fut la plus grande gloire de leur association. La société a en outre décidé, à l'unanimité, d'y lui dédier son prochain volume de « Mémoires » et de placer son portrait, etc.

Pour nous, nous avons écrit à la hâte ces quelques pages bien incomplètes, pour rendrehommage à un si excellent homme qui voulait bien nous accorder un peu de son exquise bonté ; le cœur ulcéré d'une perte si pénible, si prompte, si imprévue, je revois avec tristesse ceux que j'ai eu la douleur de voir partir depuis la fête de 1886, où il leur avait dit si gaiement au revoir, le marquis de Queux de Saint-Hilaire, ce parisien-saintongeais qui avait tant d'esprit; Théophile de Bremond d'Ars, qui m'appelait à son lit de mort et dont je n'ai pu serrer la main, l'érudit que l'horreur de la réclame condamnait au silence ; Hippolyte de Tilly, ce gentilhomme campagnard si dévoué à tout le monde ; André Lételié, qui avait séduit Tamizey par sa modestie, comme il avait étonné M. de La Morinerie par son savoir ; Denys d'Aussy, qui avait renouvelé par ses profondes recherches l'histoire saintongeaise, tous hommes dont les qualités morales valaient les talents et dont le cher défunt se plaisait à répéter les noms avec moi ; et devant tant de tombes, sans compter les Elie de Dampierre, ou les Anatole Lemercier, je me prends à répéter avec découragement le vers du poète :

De quels deuils le Seigneur veut-il donc nous vêtir?

LOUIS AUDIAT.

Digitized by Google

Le 28 avril, est décédé à Meursac où il vivait depuis quatre ans comme prêtre habitué après y avoir exercé le ministère pendant 25 ans, Jean-Baptiste Moreau, dans la 83e année de son âge et la 57e de prêtrise. Il avait été successivement professeur à Montlieu, vicaire de Matha, curé de Fontaine-Chalendray. Toute la population de Meursac assistait à ses funérailles, et M. le doyen de Gemozac a fait ressortir dans une allocution les qualités et les vertus du défunt. Voir *Bulletin religieux* du 7 mai.

—

Le 5 mai, au faubourg de Tasdon où il s'était retiré depuis l'année dernière, est décédé Jean-Baptiste Ganivet, âgé de 75 ans après 42 ans de prêtrise, ancien curé de Forges. Né à Angoulême, le 23 septembre 1822, il vint à La Rochelle où sa sœur aînée était directrice d'une maison d'éducation. A 25 ans, il se sentit une vocation pour la vie ecclésiastique; éclairé par les conseils de Thibaud, curé de la cathédrale, il entra au petit séminaire de Pons et en peu de temps par son opiniâtreté au travail parvint à regagner les années perdues ; à 30 ans il entrait au grand séminaire de La Rochelle, puis après quelques années passées comme maître d'études à Pons, il était fait prêtre le 17 mai 1856. Vicaire à Saint-Jean d'Angély, le 4 janvier 1857, curé de Nantillé, le 28 septembre suivant, de Bourgneuf le 1er octobre 1859, il fut appelé à Forges le 16 juin 1865 où il devait passer 33 ans. En même temps il était aumônier des ursulines de Chavagnes à Puydrouard, transférées depuis 10 ans à Surgères. En juillet dernier, il abandonna son presbytère pour se retirer à Tasdon. Mais il a voulu reposer dans le cimetière de Forges, près de sa mère, au milieu de ses paroissiens, à l'ombre de cette église où il avait dépensé plus de 20,000 francs, et que son talent de sculpteur avait ornée d'un beau rétable, d'un confessionnal, etc. Voir *Bulletin religieux* du 14 mai.

—

Le 5 mai, est décédé à Jonzac, où il s'était retiré depuis quelques années, Jean Frouin, ancien curé de Pérignac, dans la 57e année de son âge et la 29e de sa prêtrise. Il avait été 14 ans curé de Pérignac.

—

Le 14 juin, est décédé à Saintes, âgé de 75 ans, Jean-Joseph Boiffier, professeur honoraire de l'université, O ✠. Il était né à Saintes, le 18 mars 1823, de Mathieu Boiffier, ancien militaire retraité, et de Marie Fallot, et s'y était marié le 29 août 1865 avec Mlle Marie-Victoire Heurgon, fille de Pierre-Augustin Heurgon, instituteur et maître de pension à Saintes, et de Célestine Bertrand, de La Jard, dont une fille. Après ses études classiques aux collèges de Pons et de Saintes, il se destina à la médecine et entra, comme élève, à l'école de médecine de Rochefort. Obligé, pour raison de santé, d'abandonner cette carrière, il débuta dans l'enseignement, avec une nomination rectorale du 7 décembre 1844 dans un établissement secondaire de Rochefort.

Digitized by Google

Il fut ensuite nommé maître répétiteur au lycée impérial d'Angoulême par arrêté ministériel du 14 décembre 1854. Le proviseur Bourzac lui offrit la surveillance générale du lycée pour devenir ensuite censeur; mais il refusa et demanda à venir au collège de Saintes pour se rapprocher de sa famille. Il fut nommé professeur de 7e le 21 juillet 1863; de 5e, le 9 octobre 1872; de 4e, le 27 octobre 1873; de 3e et d'un cours d'allemand le 17 novembre 1873. Il avait songé à entrer dans l'administration et il fut nommé principal du collège de Mézin le 26 novembre 1880; mais, sur sa demande, il fut maintenu à Saintes par arrêté du 7 décembre 1880. Il avait été nommé officier d'académie le 4 août 1876 et officier de l'instruction publique le 14 juillet 1885. En 1891, il fut admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et fut nommé professeur honoraire au mois d'octobre 1891. Il avait 47 ans de services dans l'enseignement, dont 28 au collège de Saintes.

A l'église M. l'abbé Knell a rappelé que la mort venait à l'heure où on ne l'attendait pas, et que Dieu avait des trésors de clémence pour ceux qui avaient été bons et doux. Au cimetière, M. Xambeu, ancien professeur à Saintes, ancien principal, a raconté la vie de son collègue et vanté ses qualités, sa bonté, sa douceur dans sa profession, son attachement à ses élèves: « Il n'est plus, le cher ami. Le souvenir reste avec la bonne renommée, et si jamais à cette place est posée une pierre tombale, on pourra sûrement y graver l'inscription: *Hic jacet vir probus.* » M. Eusèbe Genet, maire de Saintes, a, comme président des anciens élèves du collège de Saintes, très dignement loué le vieux professeur, modeste et laborieux, le Saintais toujours attaché à sa ville natale. Voir son discours dans l'*Indépendant* du 18 juin: « Nous qui l'avons connu, qui nous sommes assis sur les bancs de sa classe, nous n'oublierons pas les soins éclairés et affectueux dont il entourait ses élèves, le dévouement sans bornes qu'il apportait dans l'accomplissement de sa tâche si difficile et si délicate du professeur; s'inspirant et de son propre caractère et de cette tradition qui s'est perpétuée dans la vaillante phalange des professeurs du collège de Saintes, il voulait être non pas seulement le maître, mais en même temps l'ami de ceux appelés à recevoir ses leçons... »

—

Au dernier moment nous apprenons la mort d'un autre confrère de la société, M. Joseph-*Adolphe* Chapleau, C. ✻ et de l'ordre de Saint-Grégoire, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Né le 9 novembre 1840 à Sainte-Thérèse, comté de Perrebonne, il était d'origine saintongeaise et s'en souvenait. Avocat, homme politique, il fut plusieurs fois ministre de la législature provinciale. C'était un des orateurs les plus éloquents du Canada.

---



Digitized by Google

II. — MARIAGES

Le 31 mai, a été bénit en l'église Saint-Vivien de Saintes le mariage de M. Charles-François-*Ludovic* Furaud, avocat à Angoulême, né à Ruffec le 15 janvier 1862, de Charles Furaud, propriétaire à Ruffec, et de Marie-Elisabeth-Délie-Céleste Boize, avec Mlle Louise-Gabrielle Vanderquand, née à Saintes le 18 mai 1876, de Jean-*Eugène* Vanderquand, docteur-médecin. ancien conseiller municipal, médecin de l'hospice, et de Lucie-Rose Cochot. Les témoins étaient pour l'épouse: MM. Léon Triou, propriétaire aux Gonds, son demi-frère, et Fernand Delage, pharmacien à Marthon, son beau-frère; pour l'époux: MM. André Vivien, sous-chef de bureau au ministère de la marine à Paris, son beau-frère, et Ernest Thomas, docteur-médecin à Paris. La mariée est petite-fille de Beaurepaire Vanderquand et de Mme de Blanvillain qui est décédée à 84 ans en 1887 chez son gendre M. Ludmir Baron, juge de paix à Saujon. Elle a deux sœurs, Mme Delage à Marthon et Mme Pradignat à Montberon.

—

Le 31 mai, a été bénit en l'église Notre-Dame de La Rochelle le mariage de M. Alcide Rivaille, fils de M. A. Rivaille, avec Mlle Blanche Landolphe, fille de M. Landolphe, ancien inspecteur principal de l'exploitation des chemins de fer de l'état, commandeur de l'ordre royal d'Isabelle la catholique.

—

Le 7 juin 1898, a été célébré, en l'église Notre-Dame à Versailles, le mariage de M. Marie-Jean-*Henry* Formey-Saint-Louvent, propriétaire, demeurant à Cognac, fils de feu Georges-Marie Formey-Saint-Louvent et de Marie-Louise Renault, demeurant à Cognac, avec demoiselle Marie-Cécile-*Marguerite* de Fontaines, demeurant à Versailles, fille de Xavier-Marie-René de Fontaines, ✻, inspecteur principal à la compagnie des chemins de fer de l'ouest, et de dame Cécile-Marie-Fanny de Lalande, demeurant à Versailles.

—

Le 18 juin, a eu lieu à la mairie, et le 20 a été bénit en l'église de Saint-André de Lille par M. le chanoine Richard, curé doyen qui a prononcé un fort beau discours, le mariage de M. le vicomte Charles-Edmond-Eutrope-Marie-*Jean* Le Gardeur de Tilly, lieutenant au 19e chasseurs à Lille, ancien élève de Saint-Cyr, né à Saintes le 27 avril 1869, fils du comte *Gustave*-Théodule Legardeur de Tilly, et de Marie-Amélie Girard du Demaine, mariés à Saintes le 1er mai 1867, avec Mlle Marie-*Fernande* Avon, née à Sèvres le 24 décembre 1873, fille du général Michel Avon, commandant une brigade d'infanterie à Lille, commandeur de la légion d'honneur, et de Charlotte Mathellasse.

Les témoins étaient pour le marié: MM. le lieutenant-colonel Girard du Demaine, son oncle, et le colonel Ferré, du 19e chasseurs; pour la mariée: le général Chanoine, grand-officier de la légion d'honneur, commandant la première division d'infanterie de Lille, et M. Léonard Danel.

Digitized by Google

Les Legardeur, maison normande, anoblie par lettres patentes de mai 1510, vérifiées à la cour des comptes de Paris le 2 août 1511, en la personne de Jean Legardeur, seigneur de Croysilles, a formé deux branches : l'aînée, celle des seigneurs de Croysilles, finit en quenouille ; la dernière fille a épousé le vicomte Arthur de Richemont. La seconde branche, qui a eu pour chef Boniface, écuyer, seigneur de Tilly, fils de Jean, seigneur de Croysilles, s'établit au Canada en la personne du petit-fils de Boniface, Charles Legardeur, écuyer, seigneur de Tilly, conseiller du roi en son conseil souverain de Montréal, père de onze enfants, dont l'un, Jean-Baptiste, seigneur de La Mothe de Tilly, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, né à Québec en juin 1669, vint à Rochefort et fut chef du rameau établi en Saintonge. Voir *Annuaire de la noblesse* de Borel d'Hauterive, année 1863, p. 117, et 1869, p. 391. De ses deux fils, l'un, le chevalier Legardeur de Tilly, fut tué dans un combat naval, le 22 août 1778, contre la frégate anglaise *La Minerve ;* l'autre, Armand, comte de Tilly, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, contre-amiral, chef d'escadre, fut un des plus braves marins de cette époque. Voir *Biographie saintongeaise.* Cette maison n'est plus représentée que par la famille du marié. Armes : *De gueules au lion d'argent lampassé d'or, tenant les deux pattes de devant sur une croix pattée, haussée et posée en pal de même.* Devise : CRVX CRVCIS CVSTODIS CVSTOS, allusion au nom de Legardeur, qui garde la croix. Voir *Epigraphe santone*, page 177.

---

## A TRAVERS LES REVUES

La *Croix du centre* (Blois, 14 mai), sous le titre de *Blois pendant la commune*, reproduit quelques fragments du *Journal* de l'évêque Pallu du Parc, ancien vicaire général de La Rochelle.

—

Ernest Bersot, de l'institut, directeur de l'école normale supérieure, né à Surgères, eut à ses débuts comme professeur de philosophie à Bordeaux des difficultés à cause de son enseignement et par suite de son intervention dans une polémique contre le P. Lacordaire, qui prêchait à la cathédrale. On lira à ce sujet, dans les *Mémoires de la société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise* (tome XXIe, 1897), *Lettres inédites de Victor Cousin et d'Ernest Bersot, 1842-1865*, publiées par MM. E. Delerot et A. Tophanel.

—

La *Revue du Bas-Poitou*, si habilement dirigée et rédigée par M. René Vallette, a commencé dans sa livraison de décembre, les notes si précieuses laissées par l'abbé Pondevie sur le clergé du diocèse de Luçon pendant la révolution et mises en ordre par M. Edgard Bourloton. Dans la première livraison de 1898, on trouvera la biographie de Gabriel-Laurent Paillou,

Digitized by Google

nommé évêque de La Rochelle, le 15 décembre 1804, en remplacement de Mandolx, appelé à l'évêché d'Amiens, et décédé le 14 décembre 1826.

La même livraison contient *Eugène Fromentin*, analyse par M. Léon Philouze d'une conférence faite par M. René Bazin à l'institut Rudy, sur l'auteur de *Dominique* et des *Maîtres d'autrefois*.

—

M. Edouard Forestié, de Montauban, a retrouvé dans les archives de M. le marquis Joseph de Cardaillac, au château de Latrayne (Lot), le texte du contrat de mariage passé à Bordeaux le 27 décembre 1627, entre Constant d'Aubigné, fils de l'historien Agrippa, et Jeanne de Cardaillac, fille du lieutenant de la garnison de Château-Trompette où Constant était détenu. C'est de cette union contractée entre le prisonnier et la fille de son geôlier que naquit Françoise d'Aubigné, madane Scarron, puis marquise de Maintenon. Ce contrat, qui n'a rien d'extraordinaire, règle les conditions du mariage, et est publié page 89 dans le *Bulletin historique et philologique* du comité des travaux historiques, t. 1er de 1897.

—

Le *Bulletin de la société de géographie de Rochefort* (numéro de janvier-mars 1898) continue l'étude des communes du canton de La Rochefoucauld (Charente) par la monographie de Marillac-le-Franc, *Une paroisse autrefois* [et même aujourd'hui] *en Angoumois*, dont M. Ernest Vincent nous donne la première partie. Le secrétaire général s'est félicité que la société « ait mis de plus en plus un terme à ces grandes envolées d'autrefois vers les régions lointaines » et songeât enfin qu'il fallait « commencer par étudier notre foyer avant d'aller à l'autre bout du monde ».

Viennent ensuite *Bataille de Muradal* (15 juillet 1212), « page épique des guerres de l'Espagne qui décida de l'expulsion des Maures », par M. le commandant Coffinières de Nordeck; *La théorie du salariat et l'histoire des salaires au XIXe siècle*, par M. Martineau, etc.

—

On a terminé de feu l'abbé Granet dans le t. XLVI du *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin* (1898) la si instructive étude sur cette famille des Mirabeau en Limousin, qui aurait pu contenir un plus grand nombre des légendes du pays, et même des faits déjà connus par la publication de Loménie. Nous en avons parlé dans notre volume de 1897, t. XVII, p. 247. Ce beau volume, bien rempli, contient encore la *Vie de saint Eloi*, né en 588 à Chaptelat, bourg à deux lieues de Limoges, extraite de saint Ouen, son ami intime, archevêque de Rouen, par M. le chanoine Arbellot; *L'abbé Legros* et l'*abbé Buillot*, par M. l'abbé Leclerc (François Buillot, vicaire de Saint-Pierre du Quéryoix à Limoges, déporté en Espagne, curé de Saint-Junien, puis de Saint-André à Niort pendant huit ans,

Digitized by Google

chanoine de Tulle, résidant à Poitiers où il mourut le 8 août 1836); *Monographie du canton d'Eymoutiers*, par M. Dubois (on y voit parmi les hommes célèbres le récollet Léonard du Léris, né à Eymoutiers en 1588, décédé à La Rochelle le 30 septembre 1656, mathématicien); *L'inventaire des châteaux appartenant aux Peyrusse des Cars*, par Mgr Barbier de Montault, parmi lesquels le château de Pranzac (1759); *Etat du clergé et du diocèse de Limoges* (1702), par Gilles Le Duc, espèce de pouillé très important, et une foule de notes sur des inscriptions, les peintures et la crypte de la cathédrale, émaux limousins, Nexon, la vierge ouvrante de Boubon, etc. M. Ducourtieux a bien fait de publier avec sa compétence le catalogue de la bibliothèque Tandeau de Marsac, si riche, aujourd'hui dispersée, mais dont on devait conserver le souvenir dans un ouvrage limousin. Les 12 à 13.000 volumes ont dépassé 215.000 francs; un manuscrit a atteint le chiffre de 13.900 francs.

—

Bibliothèque a Cognac de Jean d'Orléans. — En 1862, Sénemaud, mort archiviste départemental des Ardennes, a publié, dans le *Bulletin de la société archéologique de la Charente*, la *Bibliothèque de Charles d'Angoulême au château de Cognac*. C'est ce sujet que vient de reprendre avec des développements considérables M. Dupont-Ferrier, *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque*, dans la *Bibliothèque de la faculté des lettres de l'université de Paris*, troisième fascicule, *Mélanges d'histoire du moyen âge*. Jean d'Orléans n'était pas seulement un collectionneur; il étudiait ses manuscrits; il en a copié plusieurs de sa main, il les annotait. D'après l'inventaire, la bibliothèque se composait de 167 numéros dont 45 ont été retrouvés et sont ici minutieusement décrits.

—

Joseph Vernet et le port de La Rochelle. — Un très court article, *Les trois Vernet*, de M. Maurice Guillemot dans la *Revue encyclopédique* du 7 mai, n° 244, reproduit plusieurs tableaux des trois peintres, entre autres *Le port de La Rochelle* de Joseph Vernet, sur lequel M. Emile Garnault donne quelques détails dans la 4e partie de son grand ouvrage *Le commerce rochelais au XVIIIe siècle*. Le 7 juillet 1761, Joseph Vernet arrivait à La Rochelle pour achever sa belle collection des ports de France, dont sur douze il restait à faire Dieppe, La Rochelle et Rochefort. Il passa une année à La Rochelle pour y faire les deux derniers et quelques autres tableaux. Une copie de la *Vue du port de La Rochelle prise de la petite rive en 1762* par Edouard Pinet, existe au musée de La Rochelle. C'est la représentation fidèle du port et de toute la ligne des quais dont la physionomie a bien changé depuis. A ce propos, Vernet, dans une lettre à Francheteau, peintre amateur de Beauvoir-sur-mer, raconte que l'intendant, choqué de voir deux matelots se battre dans un coin de son esquisse, lui fit effacer « ce scandale » : car « ce serait faire penser que, sous mon gouvernement, il n'y ait nulle police ». Le peintre

Digitized by Google

remplaça ce croquis par le portrait d'un traîneur connu, Pique-Nique, avec son maigre cheval traînant des marchandises des chais des négociants aux navires du port.

—

Un anachronisme de *Hoche*. — « Avant la révolution, dit le héros dans la pièce de *Hoche*, de notre confrère M. Paul Déroulède, un homme sorti du peuple n'aurait pas pu signer une victoire de son nom ; il ne l'aurait signée que de son sang. » Et le public a applaudi. N'en déplaise à notre éminent confrère, il y a là un anachronisme ; Hoche était de son temps et savait ce qui se passait : ce n'est qu'à notre époque d'ignorance systématique qu'on peut croire à ces phrases ronflantes. Comme le fait justement remarquer M. Oscar de Poli, dans l'*Annuaire du conseil héraldique*, p. 387, Louis-Hector de Villars, maréchal de France, signa de son nom les victoires de Friedlingen (1702), Hoschstaedt (1703), Denain (1712). Ce fils de Pierre de Villars descendait de Pierre de Villars, marchand de Lyon en 1450. Le maréchal Catinat était de souche bourgeoise ; le maréchal Fabert, de même ; l'illustre Chevert était fils d'un bedeau et il n'est pas bien sûr que de nos jours on ne l'eût pas dénoncé comme clérical. « Pour être admis aux grades moyens, dit un journaliste à propos de Hoche, il faut quatre quartiers de noblesse. » Alors, que signifie l'édit de Louis XV portant anoblissement des non nobles admis au grade de général?

—

Le marquis de Langalerie. — M. de Boislisle a terminé dans la *Revue historique* de mars-avril les *Aventures du marquis de Langalerie* (voir xviii, p. 96). En 1711, il fait une abjuration solennelle du catholicisme à Francfort-sur-l'Oder, entraîné par sa nouvelle épouse, prépare une expédition contre le pape, donne dans le mysticisme le plus fou, se fait ange et prophète, entretenu par sa femme de l'argent du vieux landgrave de Hesse-Cassel dont elle était (1713) la maîtresse en titre, s'associe à Amsterdam avec un aventurier qui se faisait appeler le landgrave de Linange et qui n'était autre que René-Godefroy-Louis-Ernest Joumard (des Achard-Joumard et Tizon d'Argence en Angoumois, en Saintonge et Périgord), pour tirer de l'argent des anglicans, luthériens et calvinistes, sous prétexte de la délivrance prochaine de l'église militante », des juifs avec promesse de les faire rentrer à Jérusalem ; fonde la *Théocratie du Verbe incarné* par un traité entre « Philippe Le Gentil, marquis de Langalerie, seigneur de La Mothe-Charente, de Biron, de la baronnie de Tonnay-Boutonne, premier baron et lieutenant de roi de la province de Saintonge... » et « René-Godefroy-Louis-Ernest-Joseph Le Hachard, par la grâce de Dieu, landgrave de Linange, prince de l'Empire romain et de Chabanais, duc d'Angelpont, de Madagascar... marquis de Lusignan, d'Oleron, de Balanzac, de Pizani et de Rusé, comte de La Mothe-Hachard, de Saujon... », offre ses services à la Turquie pour détrôner le pape Clément XI et conclut avec Osman-aga, agent du sultan Ah-

Digitized by Google

med III, un véritable traité diplomatique relatif à Madagascar.

Enfin, arrêté par les Hambourgeois, livré à l'empereur d'Autriche, condamné à une détention perpétuelle, il se laissa mourir de faim le 18 septembre 1717. Sa femme lui survécut jusqu'en 1736 et mourut à Lausanne en Suisse. Le fils aîné, François-Philippe, né en 1710, épousa une Constant de Rebecque, fille d'un Saussure, dont vinrent deux fils qui entrèrent au service de Louis XV. Le cadet eut un fils qui servit aussi dans la garde suisse jusqu'à la révolution de 1830, se fit admettre dans la légion étrangère et mourut en 1873, dernier des nom et titre. La descendance n'est plus représentée que par les petits-enfants de ses deux sœurs mariées en Allemagne et par une de ses tantes, la baronne Pelletier.

Cette biographie est le complément de la note que M. de Boislisle a mise dans le tome XIII des *Mémoires* de Saint-Simon, p. 334, à propos d'un passage du chroniqueur : « Langalerie passa aussi au service de l'Empereur... » Voir aussi ce qui est dit de lui dans la *Revue de Saintonge*, t. X, p. 424. Il y a quelques détails particuliers.

---

## VARIÉTÉS

### I

### LES CARTES DE VISITE SAINTONGEAISES

(Tomes XVII, 126, et XVIII, 129.)

Un prospectus de Jean Baille, « cartier » à Saintes.

La pièce est malheureusement déchirée par le milieu ; je n'en possède que la fraction d'en bas. C'est un dessin fort grossier, probablement taillé dans le bois, et tiré en noir par simple application de la main sur le papier. Mon fragment représente les armes de la ville de Saintes dans un cartouche : le pont, la base de ses piliers, ses arches et le fleuve. A gauche est un écusson, entre deux branches de laurier, portant un chevron, accompagné, d'un côté, de la lettre *I*, et, de l'autre, de la lettre *B* (initiales du cartier); à droite, comme pendant de l'écusson auc hevron, apparait un arbre, palmier ou pin, et les deux lettres *I* et *B* de chaque côté. Sous le cartouche aux armes de la ville est une tablette encadrée d'arabesques, sur laquelle on lit en quatre lignes :

CARTE · TRES · FINES FAITE · PAR
IEAN · BAILLE · CARTIER · OR ·
DINAIRE · DE · LA · VILLE DE ⅄⅄⅄
SAINTE · AVEC · PRE · VILEGE

A quelle époque vivait le cartier Jean Baille ? Le graveur de ce dessin s'est inspiré du XVIe siècle.

LA M.

Digitized by Google

*
* *

Au sujet des cartes de visite excentriques dont notre confrère M. Jules Pellisson entretient les lecteurs de la *Revue* (t. XVIII, p. 129-136), je pourrais rappeler celles qu'un garde mobile, alors en convalescence au dépôt à La Rochelle, après une courte maladie résultant des fatigues de la campagne, envoya à ses amis pour le premier de l'an 1871. Il avait coupé en cinq tronçons d'égale longueur une douzaine de faux cols de papier, sur chacun desquels il inscrivit son nom à la plume. Les plus drôles étaient celles formées des deux extrémités et du milieu à cause des boutonnières.

A propos des cartes à jouer utilisées par nos pères pour faire leurs cartes de visite, on met au compte de Calino, un petit-cousin de notre célèbre Jean-le-Sot, devenu laquais de bonne maison, l'anecdote suivante : Madame la comtesse de X... qui l'avait pris à son service, ayant, un jour, de nombreuses visites à faire, lui dit : « Calino, vous prendrez des cartes. — Bien, madame. » Chaque fois que la personne que sa maîtresse venait voir était absente, Calino, suivant l'ordre qui lui était donné, laissait une carte, puis reprenait sa place auprès du cocher. Vint enfin un moment où, à l'injonction de sa maîtresse, notre larbin répondit : « Je dois avertir madame la comtesse que les cartes sont épuisées. — Comment, se récrie celle-ci, épuisées ? Combien en avez-vous donc pris ? — Eh ! madame, répond le délicieux *Niquedouille*, un jeu complet, pardienne ! » Il avait consciencieusement distribué les trente-deux cartes d'un jeu de piquet.

Piâre MARCUT.

—

## II

### BALZAC A ANGOULÊME

Il a été ici question, t. XVII, p. 416, du séjour d'Honoré de Balzac à Angoulême, et M. Jules Pellisson y a raconté ses essais de candidature électorale. A propos de la démolition prochaine de l'hôtel Nivet, à Limoges, M. Fray-Fournier, dans la livraison d'avril du *Bibliophile limousin*, nous raconte *Balzac à Limoges*. La sœur du grand romancier, Laure de Balzac, depuis Mme de Surville, avait eu pour amies d'enfance les sœurs Tourangin, dont l'une, Zulma, épousa Carraud, qui fut directeur des études à l'école de Saint-Cyr, puis directeur de la poudrerie d'Angoulême, et l'autre, Lucile, épousa Philippe Nivet, négociant à Limoges. Balzac fut surtout lié avec Zulma Carraud, ce qui explique ses fréquents séjours à la poudrerie d'Angoulême, quand la meute de ses créanciers le forçait à fuir Paris. C'est à Angoulême qu'il écrivit et data plusieurs de ses ouvrages, entre autres *Le médecin de campagne*. Limoges n'était pas très éloigné d'Angoulême. La voiture partait à midi et arrivait le lendemain matin à 6 heures, quelquefois un peu plus tard. Il y a quelques années, avant les chemins de fer, le trajet ne durait plus que toute la nuit. On n'était pas si douillet alors, et Balzac par-

Digitized by Google

tait pour Limoges. Il y écrivit *Le curé de village*, dont les scènes se passent à Limoges et dans les vastes plaines qui s'étendent au-delà de Saint-Léonard. Il y trouva aussi une admiratrice passionnée que l'auteur nous fait connaître, Caroline-Julie-Sophie Pétiniaud, née le 19 juillet 1803 à Paris où ses parents résidaient momentanément, fille de François Pétiniaud, d'une vieille famille limousine, plus tard conseiller à la cour de Limoges, et de Sophie-Olive-Joséphine de La Coste. Elle avait épousé Jacques Marbouty, greffier en chef du tribunal civil de Limoges. « Costumée en pages, sous le nom de Marcel, Mme Marbouty accompagna Balzac dans un voyage que celui-ci fit en Italie au mois d'août 1836. Le maître écrivain la produisit dans la haute société où elle intrigua tout le monde, y compris les diplomates. Admiratrice de Georges Sand pour son aisance à porter le costume masculin, très flattée d'avoir été prise, au cours de son voyage, pour l'auteur d'*Indiana*, Mme Marbouty en vint à envier sa gloire littéraire. » Elle écrivit plusieurs ouvrages, vers et prose. Puis elle s'isola du monde, vécut de ses souvenirs de Balzac, reprit les modes de 1840, mourut à Paris le 16 février 1890, écrasée par un omnibus.

Heureuses les vieilles maisons qui ont des historiens comme M. Fray-Fournier pour les raconter !

—

## III

### MONUMENT DE CHAMPLAIN A QUÉBEC

On se rappelle que la ville de Québec a décidé, en 1893, d'élever un monument à la gloire de son illustre fondateur, Samuel de Champlain, le Saintongeais. C'est à cette occasion que, pour renouer les liens d'affection et de parenté qui unissent les Canadiens au Français, en particulier aux Saintongeais, la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* prit l'initiative d'une fête en l'honneur d'un des plus hardis pionniers de l'ancienne France. Elle rendait hommage aussi à l'un de ses plus illustres enfants de la province, à Samuel de Champlain, de Brouage, et contribuait à l'érection du grandiose monument de Québec. Elle payait en même temps une dette de reconnaissance, se souvenant que seuls les Canadiens étaient venus combattre à nos côtés comme volontaires en 1870 et qu'à la nouvelle de l'incendie de la bibliothèque de Saintes. l'année suivante, le Canada s'était empressé d'envoyer une foule d'ouvrages, fonds de la nouvelle bibliothèque. Et le souvenir n'est pas perdu de la visite des Canadiens à Saintes, à Rochefort, à La Rochelle, des fêtes charmantes qui leur furent données à Saintes, de leur séjour chez le très excellent Lemercier, au Ramet, dont déjà Mme et M. de Croze faisaient si bien les honneurs. Journée inoubliable où tout le monde apporta son entrain, où l'éloquence, la poésie, la sculpture et la musique rivalisèrent pour nos hôtes, où l'on revit pendant quelques heures les jours lointains de

Digitized by Google

Champlain et des navigateurs saintongeais, ravivant les regrets de la Nouvelle-France perdue et se donnant fraternellement la main. Une somme de mille francs recueillie par la société des *Archives* fut l'obole expédiée à Québec pour le monument de Champlain. Nous renvoyons nos lecteurs à ce qui a été dit alors dans la *Revue*, t. XIII, à l'ouvrage *Samuel Champlain*, par M. Louis Audiat, et à la brochure, *Les fêtes de Samuel Champlain à Saintes, Rochefort et La Rochelle*, 1893, in-8°. L'emplacement choisi est le point culminant de la ville, à côté de l'hôtel Frontenac, d'où l'on domine Lévis, le port et le magnifique fleuve du Saint-Laurent. Un comité s'est formé sous la présidence de M. Alexandre Chauveau, juge des sessions à Québec, et les souscriptions recueillies dans toutes les provinces du Canada se sont élevées à plus de 150.000 francs.

Le sujet a été mis au concours ; plus de vingt projets émanant d'artistes franco-canadiens (1), anglais, américains et italiens, furent envoyés au comité. Un seul était français : il fut retenu à l'unanimité comme le meilleur. Les auteurs étaient deux jeunes Parisiens, MM. Le Cardonnel, architecte, et Chevré, sculpteur (2).

Le monument a près de quinze mètres de hauteur : la statue est une figure de caractère qui a été fort admirée au salon de 1898, dont l'*Evénement* de Québec du 5 février 1898 disait : « La statue de Champlain a un grand caractère artistique. Champlain n'a pas l'aspect d'un conquérant ; il salue cette terre du Canada, sur laquelle il met le pied pour la première fois, comme si elle lui appartenait déjà par droit de naissance : il parait être chez lui. Pas de pose théâtrale, pas de geste à effet. Sur son visage aux traits accentués et énergiques, vieilli avant l'âge par la fatigue et les dangers, apparait la satisfaction d'avoir travaillé à la gloire de son pays. En voyant cette statue, les esthètes pourront croire qu'il n'y a pas eu grand effort et que l'artiste le plus ordinaire en aurait fait autant. Ne croyez-vous pas, au contraire, que ce soit là une preuve de la perfection de l'œuvre ? Mais il faut s'attendre à ce qu'elle soit discutée, critiquée comme toute œuvre de mérite, peut-être même à cause de sa grande simplicité et de la sobriété des détails, » Cette statue en bronze a 4 mètres 50 de hauteur et ne pèse pas moins de 3.142 kilos. Elle repose sur un piédestal en pierre, d'une belle architecture, dans le goût de la renaissance, et que décore un haut relief en bronze d'une composition magistrale : une femme, superbe d'allure, la ville de Québec, inscrit en lettres d'or sur le livre de

(1) Le projet classé n° 2 avait pour auteur un sculpteur franco-canadien de grand talent, M. Philippe Hébert, de Montréal, d'origine acadienne, c'est-à-dire saintongeaise.

(2) Depuis lors, ces deux artistes ont fait parler d'eux : M. Le Cardonnel a obtenu, au concours, la construction de l'hôtel de la « New-York » à Paris, à l'angle de la rue Le Peletier et du boulevard des Italiens ; M. Chevré a exposé au salon de 1897, un « Réveil de Flore », œuvre très remarquée qui lui a valu une bourse de voyage.

Digitized by Google

# MONUMENT DE CHAMPLAIN

A QUÉBEC

[CANADA]

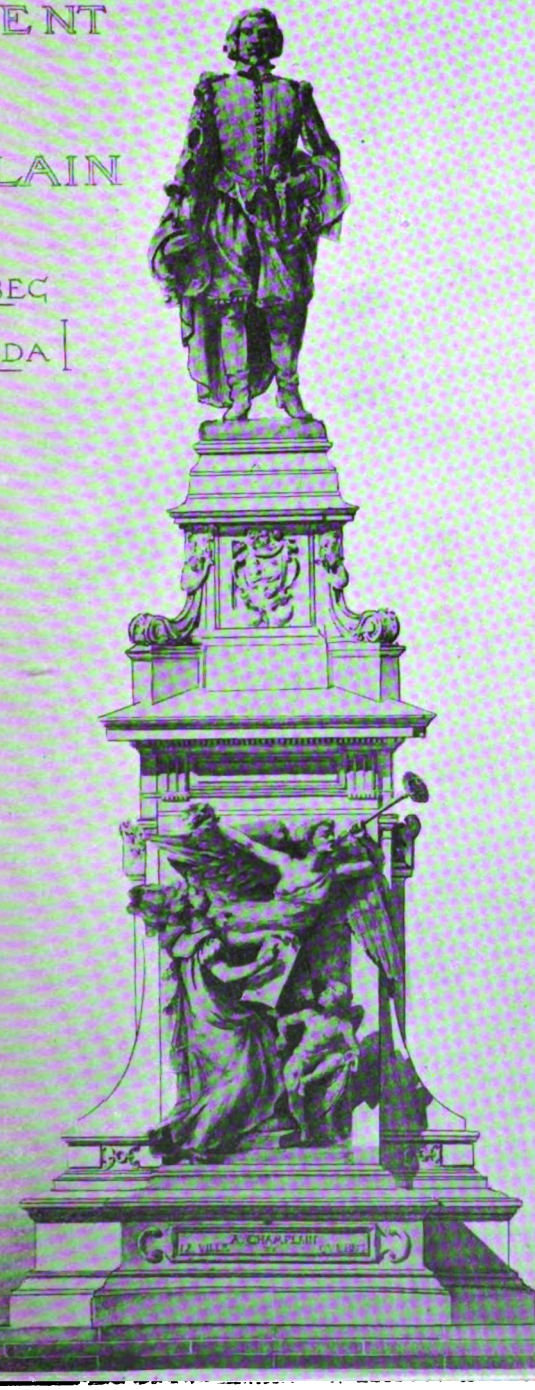


Digitized by Google

Digitized by Google

ses annales le nom de son illustre fondateur ; à sa droite, un enfant, le génie de la navigation, rappelle que Champlain fut un navigateur avant d'être gouverneur de la Nouvelle-France ; dans le haut une Renommée aux ailes déployées, trompette à la bouche, publie la gloire de cet immortel Français. Dans le lointain apparait la silhouette de la cathédrale de Québec surmontée de sa croix, sous la protection de laquelle il mit dès le début sa patriotique entreprise.

Divers cartouches avec les armes du Canada, de Québec et de Brouage complètent la décoration du monument. Voici l'inscription :

SAMUEL DE CHAMPLAIN
NÉ A BROUAGE, EN SAINTONGE, VERS 1567 ;
SERVIT A L'ARMÉE SOUS HENRI IV,
EN QUALITÉ DE MARÉCHAL DES LOGIS ;
EXPLORA LES INDES OCCIDENTALES DE 1599 A 1601 ;
L'ACADIE DE 1604 A 1608 ;
FONDA QUÉBEC EN 1608 ;
DÉCOUVRIT LE PAYS DES GRANDS LACS ;
COMMANDA PLUSIEURS EXPÉDITIONS CONTRE LES IROQUOIS
DE 1609 A 1615 ;
FUT SUCCESSIVEMENT LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET GOUVERNEUR
DE LA NOUVELLE-FRANCE,
ET MOURUT A QUÉBEC LE 25 DÉCEMBRE 1635.

Sur le livre que tient la ville de Québec se trouvent gravés ces mots mémorables, écrits par Champlain lui-même quelques jours après avoir jeté les premiers fondements de Québec : « Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise à son honneur, à sa gloire, à la conversion de ces pauvres aveugles et au bien et honneur de la France. »

Ce monument est absolument français et par sa conception et par les matériaux qui le composent. L'emmarchement est en granit des Vosges ; le piédestal en pierre de Château-Landon (Seine-et-Marne), qui est celle de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre et de l'arc-de-triomphe de l'Etoile. La taille et la sculpture ont été faites dans les ateliers de MM. Vienne, à Consobre (Nord). Les bronzes ont été exécutés par la société des établissements métallurgiques de A. Durenne, dans son usine de Sommevoire (Haute-Marne). En outre, tous ces matériaux sont arrivés à quai à Québec, sous pavillon français.

Nous devons ajouter que notre confrère et compatriote, M. Arthur Bonnet, le très distingué ingénieur des ponts et chaussées, qui a construit la nouvelle ligne de Paris à Mantes et qui travaille en ce moment même à l'intéressante ligne de Passy aux Invalides, a bien voulu se charger de la haute direction de l'exécution de ce monument, heureux de fournir ainsi sa contribution à l'œuvre destinée à perpétuer le souvenir de l'illustre Saintongeais. Notre confrère doit, croyons-nous, assister à l'inauguration fixée au 6 septembre et à laquelle le gouvernement français

Digitized by Google

a été officiellement invité. Nous lui demanderons à son retour de nous communiquer pour nos lecteurs les détails des fêtes vraiment nationales qui auront lieu à cette occasion et attireront à Québec une foule innombrable de Franco-Canadiens de tous les points du Canada et des Etats-Unis. Il y représentera la société des *Archives* et la Saintonge, lui qui assistait à nos fêtes de 1893 et rappellera là-bas qu'ici on se souvient encore et que nos cœurs n'oublieront jamais « ces Alsaciens-Lorrains d'outre-mer ».

A.

## LIVRES ET PÉRIODIQUES

### I

### UNE HISTOIRE DE BOURG SUR GIRONDE (1)

Si j'ai un regret, c'est que cette brochure de près de 300 pages sur une petite ville ne soit pas plus volumineuse. Et n'aurait-elle pas pu l'être ? Je crois qu'elle aurait pu avoir le double sans que le lecteur s'en doutât. En effet, le XXVIII^e^ chapitre — et dernier — va de la mort de Louis XIV à l'avènement de Louis XVI, près d'un siècle. L'historien saintongeais Massiou arrêtait aussi son v^e^ volume à la mort du grand roi et sautait d'un élan jusqu'à 1789. Tout le XVIII^e^ siècle passé sous silence ! il n'avait rien trouvé d'intéressant, disait-il. M. Maufras n'en pourrait pas dire autant de son histoire de Bourg. Je soupçonne qu'il a eu peur d'allonger son volume et d'ennuyer le lecteur ; en quoi il s'est complètement trompé. En tous cas, rien ne l'empêchait de mener les événements jusqu'à nos jours. Depuis Victor Duruy, l'histoire contemporaine est inscrite au programme des classes, et s'il y a parfois quelques inconvénients, par exemple que le manuel qui servait en 1869 doit être remplacé parce qu'il y a eu quelques changements et qu'on ne peut plus enseigner aux enfants que l'expédition du Mexique est la plus grande pensée du règne, M. Maufras avait assez de savoir et de prudence pour dire la vérité sans froisser les fils ou petits-fils des acteurs de la période révolutionnaire. C'est donc un complément à ajouter.

Ce qu'on cherche de nos jours dans les annales de nos villes, ce n'est plus seulement les faits de guerre, campagnes, sièges, batailles, vastes tueries, on veut savoir les coutumes et les institutions. Comment s'administraient nos aïeux ? comment vivaient-ils ? Il y a bien quelques lettrés de l'école primaire ou de l'enseignement moderne qui, d'après les manuels ridicules, croient que nos grands-pères s'achetaient et se vendaient ré-

(1) Emile MAUFRAS. *Histoire de Bourg sur Gironde depuis sa fondation jusqu'en 1789.* Bordeaux, imp. nouvelle Demachy, 1898, in-8°, 291 pages. (Extrait de la *Revue catholique de Bordeaux.*)

Digitized by Google

ciproquement au marché comme des têtes de bétail et se repaissaient d'herbes et de racines de fougères — nourriture assez peu substantielle. Ceux qui raisonnent et veulent se rendre compte demandent plus à l'historien ; ils veulent savoir comment on se conduisait, sous quel régime on vivait, ne serait-ce que pour comparer et voir si nous avons fait beaucoup de progrès en fait de liberté.

Bourg était en commune avant 1273. Le maire, les jurats, les bourgeois veulent bien jurer fidélité au roi d'Angleterre lorsqu'il vient pour la première fois en Guyenne, mais à la condition que le roi prêtera serment de respecter les franchises et privilèges de la ville. La propriété est absolument libre ; le propriétaire, le marchand pouvait charger ses vins sur des bateaux ou les vendre en taverne, moyennant deux deniers au roi. L'étranger qui ne sera pas bourgeois devra un denier par tonneau.

La ville indépendante traite avec sa voisine Bordeaux sans trop s'occuper de « messire leur roy ». La monarchie nationale n'eut garde de porter atteinte à ces franchises. Chaque année, le 8 août, jour de saint Monmolin, dans l'église paroissiale, on procède à l'élection pour 4 ans de deux nouveaux jurats pour remplacer les deux qui ont achevé le temps de leur exercice ; les deux anciens, les deux nouveaux et le maire nomment deux bourgeois de ladite ville, « des plus apparens et capables qu'ils peuvent recognoistre et pour être maire pendant deux ans,» Le grand sénéchal de Guyenne choisit l'un des deux pour maire. Sous Louis XIII parait la candidature officielle. Le roi écrit au corps de ville pour lui recommander tel ou tel. Si le candidat réunit les conditions, on ne se fait pas trop prier ; mais dans le cas contraire on résiste, on proteste, on prend même les armes Ce n'est qu'à la fin du règne de Louis XIV que la mairie cessa d'être élective et que les villes, qui ne purent racheter leurs privilèges, perdirent leur droit à la liberté de l'échevinage.

La jurade avait la haute, basse et moyenne justice avec appel au parlement de Bordeaux, et Bourg est peut-être la seule des villes qui conserva ce droit jusqu'en 1789. Lisons, p. 215, le récit d'une exécution capitale, amende honorable, trainée sur une claie par tous les carrefours, pendaison sur la place publique et exposition aux fourches patibulaires au dehors de la ville, à l'endroit qui s'appelle encore *Les justices*. Les jurats avaient le droit de police ; ils visitaient les bouchers, boulangers, saisissaient le pain pas assez cuit ou n'ayant pas le poids, la viande mauvaise ou vendue au-dessus du prix ; ils réglementaient les cabarets et d'une façon sévère. En retour de leurs peines et soins pour le bien de la ville, ils recevaient quelques petits cadeaux. Chaque boulanger admis à la maîtrise devait donner à chaque magistrat 12 livres de « sucre honorifique », et tous les ans, à la fête des rois, « un gasteau bienséant, convenable et digne d'être présenté à des magistrats. »

Que de remarques utiles à faire sur cette *Histoire de Bourg !*

Digitized by Google

M. Maufras a scrupuleusement étudié le passé de la ville, non pas seulement dans les livres, mais surtout dans les archives. C'est là que se trouvent la vraie vie de nos pères, leurs mœurs, leurs usages, et c'est là surtout que nous pouvons puiser quelques enseignements.

L. A.

—

## II

### UN POUILLÉ DU DIOCÈSE D'ANGOULÊME (1)

Le tome second de cet important monument historique égale le premier en recherches et en intérêt; il comprend les paroisses des 17 archiprêtrés de l'ancien diocèse d'Angoulême, les chapellenies, les couvents d'hommes et de femmes, les séminaires et collèges, les aumôneries, hôpitaux et maladreries. Le plan est : une courte notice, suivie de la liste de tous les titulaires qu'on a pu retrouver. On juge par là de l'immensité des recherches. Que de faits contenus dans ces notes historiques, nécessairement sommaires! que de noms d'individus! Il y aurait de curieuses remarques à faire sur l'origine de ces bénéfices, sur leurs revenus, sur les possesseurs. On voit des prêtres arriver là de tous les diocèses et passer de l'un à l'autre. Echange perpétuel. Cela se comprend, quand on réfléchit que le titulaire d'un bénéfice en était le propriétaire et le résignait à qui bon lui semblait, neveu, parent, ami, d'où qu'il vint.

On voit la générosité s'exercer pour toutes les bonnes œuvres, églises, paroisses, collèges, écoles, hôpitaux. Nul ne songe à l'état: on sent le besoin d'une église, on la bâtit; d'une paroisse, on la constitue par des fondations pour assurer l'existence du curé et l'exercice du culte; d'un maître d'école, on le paie. Dans le principe les revenus venaient du sol; chacun donnait un lopin de terre, un arpent de forêt, un étang; de là l'inégalité dans les ressources: ici un prieur fort riche, à côté un curé à la portion congrue. De là aussi la pauvreté par suite la dégénérescence des maisons religieuses qui n'eurent plus que des revenus insignifiants, la valeur de l'argent ayant diminué d'année en année. Croyez-vous que les 900 francs du desservant actuel valent les 900 francs de 1804? Si à l'époque du concordat on avait voulu assurer l'existence non pas luxueuse, mais convenable du curé, en même temps que sa dignité, au lieu d'inscrire une somme au budget qui fatalement perd chaque jour de sa valeur, quand on ne la raccourcit pas systématiquement par des retranchements qui iront jusqu'à la suppression, n'aurait-on pas dû constituer une propriété territoriale?

L'article *séminaires, collèges*, est une petite histoire de l'in-

(1) L'abbé J. Nanglard, vicaire général, membre de la société archéologique de la Charente et de la société des Archives historiques de la Saintonge. *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, tome second. Angoulême, imp. Roux et Despujols, 1897, in-8°, 588 pages.

Digitized by Google

struction secondaire locale. On y voit le désir, surtout depuis François Ier, de répandre les lettres ; le nombre de collèges est notable, petits collèges peu luxueux, peu dispendieux, où quelques professeurs donnaient l'éducation à des élèves d'élite et qui suffisaient aux carrières libérales sans encombrement ; Angoulême, Blanzac, La Rochefoucauld, Montbron, Saint-Claud, Vindelle. C'est une opinion généralement répandue que la réforme développa l'instruction par l'esprit de libre examen. On n'a pas montré les coups terribles qu'elle lui porta en ruinant les établissements catholiques. Lisez ces pages dans M. Nanglard : Le 16 mai 1562, les huguenots envahissent Angoulême ; ils n'épargnent pas plus les collèges que les églises. Après leur départ on répare ; mais six ans après ils reviennent, détruisent ce qu'on a réédifié, chassent maîtres et écoliers. Après ces deux invasions désastreuses, les revenus sont diminués ; le collège a toutes les peines du monde à se relever. Les jésuites y sont appelés en 1622 par la municipalité, autorisés par l'évêque Antoine de La Rochefoucauld, approuvés par le brevet royal signé au camp de Royan le 10 mai. L'établissement prospère ; mais l'arrêt du parlement (1762) le ruine à peu près. Il faut remplacer ces religieux. Bref le nombre des élèves qui était de 140 en 1765 est descendu à 44 en 1777 ; il s'est relevé à 62 en 1781 pour retomber à 20 en 1789. La révolution réduit encore ce chiffre ; il est de 15 en 1790 et de 7 en novembre 1791.

Après avoir vivement félicité l'auteur de cet important labeur, je veux pourtant faire des critiques : Les titres sont mal disposés ; ainsi le titre général *collèges* est en petite italique ; le sous-titre COLLÈGE D'ANGOULÊME est en grandes capitales.

De plus, les abréviations sont obscures ; je sais bien que *lic. th.* et *b. ph.* signifient « licencié en théologie » et « bachelier en philosophie » ; mais *Constantien, Viennen, Grassen, Fleropolisen !!* suis-je bien sûr que cela veut dire : du diocèse de Coutances, Vienne, Grasse ? Je demande en tête d'un prochain volume une traduction de ces termes et de ces abrévations.

L. A.

—

## III

### UN VOYAGE DANS LES CHARENTES (1)

Un fort aimable voyageur parcourt la France, visitant les villes et les monuments, examinant les campagnes, notant les sites et les paysages et nous racontant ses impressions. Les volumes succèdent aux volumes : le pays est vaste et les observations diverses. C'est un état de la France en l'an de grâce 1898 et il offre un point de comparaison avec les *Voyages* d'Arthur

(1) ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France*, 15e série. *Charente et plaine poitevine*. Paris, Berger-Levrault, 1898, in-18, 381 pages, 26 cartes ou croquis. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

Yong, en 1788. Nous voici à la 15e série, *Les Charentes* et un peu le Poitou. L'auteur, M. Ardouin-Dumazet, écrit ses pages en route et les envoie à un journal. Encore que ce journal soit sérieux et s'adresse à des lecteurs graves, le ton doit rester celui d'un article de journal : effleurer tout, ne jamais traiter des sujets trop techniques, ce qui n'exclut pas des chapitres sur tel point particulier, au hasard de la rencontre : les protestants du Poitou, par exemple, les vignes et les laiteries de l'Aunis, les mulets de Melle et l'école militaire de Saint-Maixent. Il fait bon dire son mot sur les institutions, les établissements, ou les produits du sol que l'homme et la nature ont semés sur les pas des touristes. Pourriez-vous passer à Esnandes sans voir les bouchots, à Cognac sans visiter les chais, à Ruelle sans examiner la fonderie de canons, Rochefort son arsenal, Saintes ses monuments romains ? L'auteur note tout, mais sans pédanterie, du ton d'un homme du monde qui sait beaucoup et dit bien. Il suit un peu le cours de la Charente ; c'est avec elle qu'il entre dans le département. Le premier château est Verteuil, « jadis résidence favorite, sorte de Versailles des ducs de La Rochefoucauld », et dont le propriétaire actuel, M. le comte Aimery de La Rochefoucauld, a fait une sorte de musée ; puis La Rochefoucauld, un des plus remarquables édifices de la renaissance, inhabité, désert, inhabitable ; Angoulême, planté là-haut, avec ses industries dans la plaine, les papeteries, la poudrerie, avec ses deux Balzac, et la fonderie de Ruelle, Châteauneuf, Barbezieux et ses pâtés, ses chapons, ses poulardes, Cognac, ses eaux-de-vie, le champignon des murs de Cognac déterminé par M. Baudouin, le vignoble, la fabrication des cognacs, les chais, la reconstitution des vignobles, Jarnac et ses vieilles maisons de commerce, dont la maison Delamain est une des plus anciennes de la région, Sigogne avec ses souvenirs dramatiques du tableau de la dîme; et les etc. sont nombreux.

Je ne résiste pas au plaisir de citer quelques passages d'abord sur Saintes, page 237 : « Il faut s'approcher de la Charente pour trouver dans le faubourg des Dames deux des anciens édifices de cette antique et glorieuse cité, l'église Saint-Palais et l'église Notre-Dame, une des plus merveilleuses églises romanes de ce sud-ouest, si riche en monuments des XIe et XIIe siècles. L'extérieur a été respecté ; sa façade et son clocher restent avec toute la splendeur de leur ornementation et de leurs proportions. Mais l'intérieur a été déshonoré par le vandalisme du génie militaire : Notre-Dame fait partie d'une caserne.

» Ce n'est pas la seule faute commise par la ville de Saintes. Elle avait un vieux pont aux substructions romaines, au milieu duquel se dressait un arc de triomphe dédié à Germanicus et à Tibère ; des architectes du moyen âge ont remplacé le pont romain par des arches ogivales; en ce siècle un autre architecte a bâti un nouveau pont — est-ce bien sûr ? — pour la construction duquel on avait noyé en partie le monument primitif dans la maçonnerie. Puis ce pont a été condamné parce qu'il était

Digitized by Google

incommode. On a démoli pierre par pierre l'arc de triomphe et on est allé le mettre sur le quai, où il produit un effet bizarre, puisqu'il ne sert pas au passage d'une voie. Il aurait, au moins, fallu le placer dans l'axe du pont : il devenait une admirable entrée de ville. »

« Sauf ces deux longues artères (cours National et cours Reverseaux), Saintes est un dédale de rues étroites et tortueuses. Deux vastes édifices religieux, Saint-Pierre et Saint-Eutrope, ont été remaniés d'une façon détestable ; ils méritent cependant une visite au même titre que les débris grandioses et pittoresques des arènes, l'amphitéâtre romain le plus considérable de la Gaule (après Nîmes, toutefois), construit dans un ravin. La végétation s'est emparée de ces belles ruines.

» Par sa situation au cœur du département, sur un fleuve navigable lui amenant de petits navires de mer, grâce à la marée, Saintes est donc restée une ville considérable destinée à s'accroître encore. Pour les Saintongeais, elle reste la capitale, comme au temps de leur autonomie provinciale; même à côté de La Rochelle, cité savante et artiste, elle a su garder une place honorable parmi les villes où les choses de l'esprit ne sont point oubliées ; ses sociétés savantes sont nombreuses (?) et actives ; en un mot, Saintes a su maintenir à la Saintonge un peu de ce particularisme qui tend par trop à s'effacer aujourd'hui. Comme la Bretagne, la petite province a conservé son patois pittoresque et les costumes curieux de ses femmes. Malgré le voisinage de Bordeaux et de la ville moderne de Rochefort, ce petit pays possède encore toute sa saveur de terroir... »

Puis sur La Rochelle, p. 255 : « A chaque pas, le passé se dresse devant nous. Le siège de La Rochelle, un glorieux épisode de notre histoire, grâce à l'héroïsme des deux partis, bien qu'il fût le fait de la guerre civile, se rappelle à tout instant. Cette forteresse, dont les lourdes murailles sont ajourées, relevées et comme animées par les festons de pierre qui la couronnent, c'est l'hôtel de ville, où Jean Guiton résista si longtemps aux bourgeois poussés par la famine et demandant la reddition. Une inscription, placée sur la maison (?), nous apprend que là vécut le fameux adversaire du cardinal.

» Les façades des tours, les murailles des églises encore couvertes de traces de balles sont, elles aussi, des pages où se lit le belliqueux passé de l'héroïque ville. Aujourd'hui, La Rochelle vit moins dans ces glorieux souvenirs. Si elle se souvient du passé de ces hardis navigateurs rochelais qui allaient par les mers inconnues à la recherche des terres nouvelles, aucune cité maritime ne se transforme plus rapidement. Son vieux port d'échouage, le port des corsaires et des hardis commerçants qui firent la ville riche et puissante, est livré à la petite navigation. Deux bassins ont été ouverts, mais ils sont devenus insuffisants, et l'on a creusé à l'ouest, loin de la ville, en vue de l'île de Ré, un vaste bassin à flot, dit de La Pallice, où les plus grands navires peuvent aborder. De Saint-Nazaire à Lisbonne,



Digitized by Google

c'est l'abri le plus sûr pour ces vapeurs colossaux qui ne peuvent trouver dans la plupart des havres de l'Europe la profondeur nécessaire. La Rochelle a entrepris cette œuvre avec une admirable confiance dans l'avenir; elle s'est annexé les territoires qui la séparaient de son nouveau port; elle a troué ses vieilles murailles par d'immenses voies conduisant à La Pallice et sur lesquelles on rêve de voir bientôt des constructions s'élever en nombre, accroissant la ville par des rues longues de plus d'une lieue. Le vieux génie entreprenant des Rochelais s'est réveillé, et, chose bien rare dans nos villes de province, cette transformation n'effare personne ici. La Rochelle, qui fut une grande ville au moyen âge, doit redevenir une grande cité. On attend cela, c'est écrit... »

*
* *

Par ci, par là, mais rarement, on pourrait signaler quelques erreurs ; il est étonnant qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre, dans cette multitude de faits, de noms, de légendes, où l'étranger est souvent forcé de croire ce qu'on lui dit sans aller voir. Ainsi, à propos du bourg de Bouteville, « le plus beau, le plus fier d'aspect, blotti au pied des ruines superbes du château de ce Montmorency, François de Bouteville, décapité à Toulouse, par ordre de Richelieu, pour crime de trahison », M. Ardouin-Dumazet a confondu Henri, duc de Montmorency, l'ami de Gaston d'Orléans et de Cinq-Mars, vaincu à Castelnaudary en 1632 et décapité à Toulouse, avec François de Montmorency, célèbre duelliste, qui, forcé de se réfugier à Bruxelles après avoir tué son adversaire, s'était de nouveau battu en plein jour au milieu de la place Royale à Paris, et fut aussi condamné à mort et décapité en 1627.

LOUIS AUDIAT.

—

## IV

### UN PRÉLAT COMMANDANT D'ARMES

C'est une page d'histoire, mais d'histoire contemporaine, que la vie de *Frédéric-François-Xavier de Mérode, ministre et aumônier de Pie IX, archevêque de Mélitène*, par Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais (Lille, 1898, Desclée ; grand in-8° de 298 pages et 20 gravures ; prix : 2 fr. 50). Les années passent si vite, les événements se succèdent avec une telle rapidité que l'histoire d'hier est déjà de l'histoire ancienne. J'ai connu la sœur du héros de Mgr Besson, et la femme du général de La Moricière, son ami intime et son collaborateur. Et pourtant que de détails me rappelle — ou m'apprend — le biographe! N'est-ce pas qu'il est bon de rafraîchir sa mémoire? En parcourant ces pages, on revit l'époque de l'empire, de Pie IX, de la lutte contre les Piémontais et la révolution ; Castelfidardo, Ancône, la diplomatie — duplicité — impériale, Men-

Digitized by Google

tana. Nous assistons aux événements qui ont passionné vingt années de notre existence et en même temps nous en connaissons mieux les détails, par cette vie du jeune sous-lieutenant belge, créé chevalier de la légion d'honneur pour sa belle conduite en Afrique, devenant prêtre, camérier secret de Pie IX, ministre des armes à Rome, organisant au milieu de difficultés épouvantables la lutte, réformant tout à la fois, troublant les habitudes, dénigré, mais tenace et fidèle, suscitant La Moricière. L'auteur a une vive admiration pour son héros, dont il ne tait pas les défauts ; il vante cette foi vive, cette unité de vie, son dévouement absolu à l'église, ses charités immenses, avec une foule d'anecdotes allègrement contées.

—

## V

### UN CAPITAINE DE GÉNIE ASCÈTE

C'est d'un autre soldat, lui aussi devenu pieux, même ascète, que s'occupe le P. Lejeune, rédemptoriste, dans la *Vie du capitaine Belletable* (Lille, Desclée, 1898, grand in-8°, 260 pages, 9 gravures; prix: 1 fr. 50). Hollandais comme Mérode était Belge, prolétaire comme Mérode était d'une illustre famille, Henri-Hubert Belletable, né en 1813, fils d'un droguiste de Venlo, à 15 ans s'engage au service des Pays-Bas, devient fourrier en 1828, adjudant sous-officier en 1833, sous-lieutenant en 1837, capitaine du génie en 1852 avec un traitement de 3.330 francs pour élever sa nombreuse famille, et fonde à Liège, en 1844, l'œuvre de la Sainte-Famille qui compte aujourd'hui 400.000 membres appartenant à toutes les nationalités. Il mourut à Huy le 5 décembre 1855, âgé de 42 ans. On lui a élevé un monument inauguré en 1882. Le P. Lejeune lui en élève un autre dans ce livre qui fait connaître le personnage intime et son œuvre si précieuse.

—

## VI

### UN LIVRE SUR LA RIME (1)

Il en est du vers comme de la musique. Pour le bien sentir, il faut le connaître un peu. Un sonnet, c'est une sonate ; vous pouvez prendre plaisir à l'une et à l'autre. Combien votre jouissance sera plus vive, si vous en connaissez le mécanisme, si vous pouvez en apprécier les délicatesses! Un chef-d'œuvre de peinture ne vous laissera pas indifférent et vous frappera certainement; mais quelle satisfaction vous éprouverez, si vous pouvez juger des efforts de l'artiste et des difficultés vaincues! On faisait autrefois des vers latins dans les classes, et l'on avait raison;

(1) *De la rime française*. Ses origines, son histoire, sa nature, ses lois, ses caprices, par le P. Victor Delaporte, S. J. (Lille, Desclée, 1898, in-8°, 240 pages. Prix : 2 francs.)

Digitized by Google

c'était une manière d'apprendre à goûter l'*Enéide;* on ne s'occupait pas de la métrique française, sans doute par crainte qu'on ne s'en occupât au détriment du grec; et pourtant on aurait pu traiter Racine comme Virgile.

Ce n'est pas un traité de prosodie qu'a composé le P. Delaporte : la rime lui suffisait pour un volume; il est vrai qu'en dépit des novateurs et malgré des essais malheureux, la rime est la partie principale et carractéristique du vers français. Il l'étudie sous toutes ses formes : rimes masculines et féminines; rimes riches et rimes pauvres; rimes plates et rimes mêlées, rimes couronnées et rimes batelées; rimes normandes et rimes chartraines; rime goret, même les rimes pour l'œil, une bêtise que tous les traités, que tous les annotateurs d'éditions classiques ne manquent pas de répéter, comme si la rime, qui est un son, pouvait se faire entendre de l'œil. L'auteur connaît tout ce qui a été dit sur la rime et tous ceux qui en ont parlé, même je crois qui ont rimé. Quand un poète hospitalisé par la *Revue des deux mondes*, M. Henri de Regnier, publie ce quatrain :

Sa gaîté qui rit d'elle-même
Et du reste en passant se moque,
Pourtant veut bien dire : Tandem !
Et vaticine le grand choc,

il rappelle que le juif errant avait déjà inventé les rimes d'*Europe* et de *choc :*

J'ai vu dedans l'Europe
Ainsi que dans l'Asie
Des batailles, des chocs,
Qui coûtaient bien des vies.

Et si l'on veut continuer, on comparera la complainte d'Isaac Laquedem :

Entrez dans cette auberge,
Vénérable vieillard,
D'un pot de bière fraîche
Vous prendrez votre part,

avec les couplets de ladite *Revue :*

On a jeté les clefs au fond de la citerne;
Sois maudite à jamais si la peur te referme;
Sois béni, noir portrait, qu'entrant nous saluâmes.
Les coffres durs pesaient à l'échine des ânes.

Le juif errant au moins se comprenait :

La rime n'est pas riche, et le style en est vieux,
Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux
Que ces colifichets dont le bon sens murmure ?

Lamartine a bien fait rimer *algue* et *vague*, *cèdres* et *ténèbres*, mais c'était par négligence et dans la *Chute d'un ange;* Victor Hugo, *tort* et *butort*, mais c'était pour que la rime fût plus riche. Boileau jadis excita des cris d'indignation en mettant à la fin de

Digitized by Google

deux vers *furibond* et *jambon*. Que n'avait-il l'idée d'ajouter un *d* à *jambond !*

Ce livre est fort savant sous une apparence mondaine. L'auteur a de l'esprit à revendre ;

Il en a mis partout.

Poète lui-même et fort élégant poète, il sait tous les arcanes de la versification et il les dévoile avec une humour de bon ton qui égaie d'un bout à l'autre. La rime et la raison, recommandait Boileau; le P. Delaporte, qui admire encore ce vieux maître, sait unir le bon sens à la gaîté dans un livre où l'on apprend beaucoup en se jouant.

*
* *

Il a joint l'exemple au précepte dans un joli petit volume, *Drames et mystères* (Lille, Desclée, in-12 de 140 pages: prix : 1 fr. 50), qui contient un proverbe *Fais ce que dois*, scène épique de l'année terrible en 1 acte, représenté pour la première fois le 28 décembre 1886, à Canterbury (Saint-Mary's College), devant le comte de Paris; *Un martyr*, scène dramatique en deux tableaux sur les dernières heures du P. Olivaint, un des otages de la commune; *Une vocation*, drame historique en 1 acte: c'est la renonciation au monde de saint Louis de Gonzague; enfin, *Saint-Nicolas*, mystère en 1 acte, d'après la naïve complainte :

Il était trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs...

et la suite :

Le premier dit : J'ai bien dormi...

Grande variété de sujets, on le voit; mais unité de beaux sentiments, de pensées délicates et élevées, d'idées généreuses, héroïques, mises en vers d'une rare habileté de facture. Je serais tout étonné si ces petits drames n'avaient pas grand succès dans les institutions où l'on habitue les élèves à parler et à se tenir en public.

L. A.

---

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### I. — QUESTIONS

N° 664. — On a déjà, à plusieurs reprises, dans la *Revue*, demandé l'étymologie de certains mots saintongeais: *Abigot*, *abigouaie*, *abourdaché*, *acapouti*, *acri*, *agat*, *apegnoté*, *arami* (voir tome v, p. 60), *achée*, *achet*, *aigue*, *aiguail*, etc. (voir vi, 339). On voudrait bien savoir d'où viennent les mots *sainse* et *essart*, *Les Essards*.

—

Digitized by Google

N° 665. — Parmi des titres, des lettres, des papiers divers datant du milieu du XVII^e siècle, j'ai trouvé les huit vers qui suivent sur Luxembourg et Tourville; en connaît-on l'auteur?

Qu'on chante à la cour, à la ville:
Vive Luxembourg et Tourville!
Qu'on chante à la ville, à la cour:
Vive Tourville et Luxembourg!

Luxembourg, plus vaillant qu'Achille,
Défit nos ennemis par mille,
Et le fier Tourville à son tour,
Sur les eaux, fait le Luxembourg.

E. MAUFRAS.

—

N° 666.—Je voudrais connaître les armoiries de: 1° Paul-Dominique Texier, qualifié en 1784 écuyer, seigneur de La Pégerie, paroisse de Touzac, et autres lieux; 2° de sa femme Jeanne-Luce Roche de Crassé, fille de Roche de Crassé, commissaire de la marine à Bordeaux. Je désirerais aussi savoir où et quand mourut Paul-Dominique Texier, et par qui il est représenté. Il eut trois filles et un fils dont les descendants, m'a-t-on dit, sont allés habiter la commune de Chevanceaux. N'avait-il pas été officier au régiment de La Sarre?

J. P.

—

N° 667. — Comment peut-on rattacher à la noble famille des Beaupoil de Saint-Aulaire, de la sénéchaussée de Saintonge, Louis-Olivier Beaupoil-Saint-Aulaire, né le 10 frimaire an X, de Jean-Eutrope et de Céleste-Claire Desvignères? Ce Beaupoil, signalé comme suspect à la municipalité de Saint-Laurent de La Prée, était maréchal ferrant à Rochefort. (13 janvier 1822, brouillon de lettre du maire Proteau.)

A. DUPLAIS DES TOUCHES.

---

## II. — RÉPONSES

N° 8: t. I, p. 28, 45, 78, 103, 212, 288. *Origine du mot* mongette. — La *mogette* ou *mongette*, nom saintongeais du haricot, dont l'origine monacale a été rappelée dans le dernier numéro de la *Revue*, p. 189, à l'occasion du dîner de la *Cagouille*, est déjà une vieille connaissance pour les lecteurs du *Bulletin*. Plusieurs dissertations lui ont été en effet consacrées dans le 1^er volume du *Bulletin-Revue*, où, contre l'avis émis que ce mot, surtout la forme *mogette*, pourrait bien dériver de *modius*, muid, la mesure étant prise pour le contenu, notre président a établi d'une façon péremptoire, avec toute l'autorité de son érudition, qu'il venait tout simplement du vieux mot français *monge*, en latin MONACHUS d'où *mon*[a]*che*, *monge*, qui signifiait moine et nonne: « C'est que le haricot fut particulièrement la nourriture des moines et des nonnains, condamnés par la règle religieuse à l'ab-

Digitized by Google

stinence, ou plutôt que la couleur de ce légume ressemble à celle d'un moine blanc, noir ou gris. » Ne pourrait-on pas ajouter que la forme même de la gousse du haricot offre encore quelque analogie avec le costume du moine, comme la gousse de la fève dont elle est un diminutif et qui, lorsqu'elle est servie verte sur la table familiale, procure aux enfants le jouet du *père capucin*, décrit dans un des derniers numéros de la *Revue* (tome XVIII^e, p. 62)?

La forme *mongette*, qui ne laisse aucun doute sur le rapport de ce mot avec sa racine *monge*, paraît être la plus usitée par les campagnards, alors que les citadins semblent affectionner plus particulièrement *mogette*. Burgaud des Marets commence une de ses saynettes en patois par ce vers :

**Beurjoê, Beurjoê!**
**— Qu'at-ô?**
**— Lé mongette sont kieute.**

Anatole Boucherie, philologue français (1831-1883), né à Challignac (Charente), fondateur de la *Revue des langues romanes*, cité par Paul Guérin *(Dictionnaire des dictionnaires)*, dit : « Ce légume a dû être pendant longtemps la nourriture principale des moines et des nonnes pendant le carême. Peut-être faut-il voir une allusion à ce fait dans l'emploi du mot *mongette*. Mongette, usité avec la désinence méridionale dans le sud de la France, est inconnu au Berry et au Poitou. Autrefois on appelait *monges* les moines et les nonnes. »

Aujourd'hui, le haricot a passé du monastère à la flotte : car ce légume azoté par excellence constitue sous le nom de *fayol* ou *fayot* le fond de la nourriture du matelot. Serait-ce parce que ce nom, altération de faséole, *phaseolus* ou *phaselus*, signifie barque en grec, φάσηλος ?

Des observateurs plutôt facétieux prétendent bien aussi qu'il a tenté de s'introduire à l'orchestre sous le nom déjà populaire de *musicien*, ou sous celui, mieux accrédité auprès de la bonne société, de *flageolet*, espèce aristocratique, « d'un goût plus fin que les autres », suivant le *Dictionnaire de l'académie*, 7^e édition, 1878. Cependant, Littré dit « qu'il serait raisonnable d'abandonner ce barbarisme et de dire *fageolet* qui est un diminutif de *fageol*, du latin *phaseolus* », terme d'ailleurs usité en certaines provinces : Genève, *fajole*, *fajule*; Lyon, *fiageole;* Cambrai, *fageole;* Faucigny, *fajoule*, *fajole*.

Quant à son nom usuel de haricot, Genin, cité par Littré, assure « qu'il n'a été usité dans ce sens qu'au XVII^e siècle (On disait *fève* jusque-là et encore aujourd'hui en Normandie) et pense qu'il vient de *haricot de mouton*, le haricot légume ayant été comparé aux morceaux de mouton qui figurent dans le haricot de mouton. « On peut dire plutôt, reprend Littré, que cette fève a été nommée fève de haricot parce que le plat qu'elle fournissait fut comparé, à cause de ses grosses qualités, à un *haricot de mouton*, ou parce qu'elle s'unissait très bien

Digitized by Google

avec le mouton en haricot ou autrement. » Qui n'a savouré du gigot aux haricots? Paul Guérin, déjà cité, ajoute quant à l'origine même du mot haricot, « qu'on rattache ordinairement ce mot au vieux français *haligot, haligote, harigot, harigote*, morceau, lambeau, déchirure, aiguillette, parce que, dans l'espèce, il s'agissait de viande de mouton coupée en petits morceaux ».

Les paysans saintongeais, à l'esprit moins subtil et à l'estomac moins délicat, ne vont pas chercher si loin. Le *ragoût de haricots* est d'ailleurs un plat de *monsieu;* ils préfèrent la *potée de mongettes piates*, mets simple et aussi d'une préparation plus économique : des haricots blancs, cuits tout simplement à l'eau dans un pot de terre en faisant tous les frais : car ils prétendent que la *mongette* porte avec elle son assaisonnement, et rarement, aux grands jours, ils se permettent le luxe d'y ajouter une cuillerée d'huile. C'était probablement ainsi que les moines, en raison de leur règle austère d'abstinence, préparaient ce légume, et ils nous en auraient transmis ainsi, non seulement le nom, mais encore la recette culinaire.

Piâre MARCUT.

—

N° 421 : t. IX, p. 69. *Un chroniqueur saintongeais du XIIIe siècle.* — Il a été demandé quel est le nom de l'auteur d'une chronique composée vers 1250 par un Saintongeais en dialecte saintongeais à l'aide de la chronique latine *Gesta Francorum* interprétée par lui, et autres chroniques. On consultera à ce sujet le livre de M. Bourdillon, *Tote listoire de France* et les commentaires. Malheureusement l'éditeur de cette *Chronique saintongeaise* n'a pu découvrir le nom de l'auteur.

—

N° 551 : t. XIV, 65, 157, 232; XV, 64. *Romans dont la scène se passe en Saintonge-Aunis.— Cœurs naïfs* de M. Marcel Luguet : c'est l'histoire d'une famille poitevine, et la scène se passe dans l'île d'Oleron, patrie de l'auteur, et à Nice.

Le nouveau roman de M. Edouard Rod, *Le ménage du pasteur Naudié* dans la *Revue des deux mondes* des 15 avril, 1er, 15 mai et 1er juin dernier, se passe à La Rochelle, et dès le début décrit la gare du chemin de fer de l'état « incommode, trop petite, toujours noire ».

—

N° 627 : t. XVII, 135, 221. *Taillefer de Léon et la Chronique saintongeaise.* — « Cette petite chronique en dialecte saintongeais » du XIIIe siècle a été publiée par l'auteur lui-même de la dissertation sur *Taillefer de Léon*, M. F.-W. Bourdillon, dans son curieux ouvrage *Tote listoire de France*, dont nous parlerons prochainement. Et l'*Appendix* I, *Taillefer de Léon*, n'est que la reproduction de l'article du *Folklore*. M. Antoine Thomas avait donc bien jugé, p. 221, quand il affirmait, sans connaître la dissertation du *Folklore* ni *Tote listoire*, que ce Taillefer de Léon

Digitized by Google

était bien celui qui figure dans la traduction interpolée de Turpin et le héros d'une épopée dont, dès le XIe siècle, Adhémar de Chabannes atteste l'existence. C'est Guillaume Taillefer, surnommé de Léon, on ne sait pourquoi. Est-ce parce que, en Bretagne, il bâtit un château Léon, et un autre en Poitou, Mauléon? Ou bien est-ce lui qui donna son nom à ces deux châteaux? Or, sans examiner si « Taillefer de Léon, fils de Raoul, roi de Bourgogne, qu'on appelait Taillefer à cause de son oncle qui alla en Espagne avec Charlemagne », était un personnage réel, l'éditeur des *Cartulaires de Saintonge*, l'abbé Théodore Grasilier, n'a pas hésité à écrire dans l'*Introduction* au cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Vaux : « Les chevaliers de Taillefer de Léon entrèrent en jouissance de tous les revenus des églises d'Oleron qu'ils avaient reconquises sur les Normands. Ce fait nous fournit en second lieu un exemple de la dévotion de ces chevaliers du XIe siècle par la reconstruction des monastères et de l'estime qu'on faisait alors du service des moines. » Qui donc maintenant ne croirait pas à ce Taillefer de Léon, fondateur d'églises et de monastères?

L. A.

—

N° 641 : t. XVII, p. 454; XVIII, 68. *Defieux de Cognac, incarcéré en 1793, et les Defieux de Marcillac.* — Le 2 mai 1747, le jeune Defieux de Marcillac, écuyer, seigneur de Marcillac, La Borie et autres lieux, demeurant paroisse de Saint-Martial d'Angoulême, accompagné de Me Jacques Joubert, procureur au présidial de la même ville, son curateur à conseil à cause de son émancipation par justice, épousa, en l'église Saint-Léger de Cognac, demoiselle Marie-Anne Vitet, mineure, accompagnée de Jean-Gabriel Vitet, son oncle et tuteur réel, et de plusieurs parents et amis. Marie-Anne Vitet était fille de Gabriel Vitet, bourgeois de Cognac, sieur de l'Echassier, et de Marie-Anne Bourguignon, décédés avant 1744 et enterrés dans l'église Saint-Léger de ladite ville. Cette famille Defieux de Marcillac devait anciennement habiter le Périgord, sur les confins de l'Angoumois.

Il y a cinq noms de lieux appelés *Marcillac* dans la Charente; il n'y en a pas dans la Dordogne, mais par contre il y a 22 localités appelées *La Borie*.

Du mariage de Jean Defieux de Marcillac et Marie-Anne Vitet de l'Echassier naquirent à Cognac : 1° Le 5 janvier 1752, Jean Defieux de Marcillac; 2° le 11 octobre 1753, Martin-Honoré; 3° le 20 octobre 1756, Jeanne-Marie; 4° le 3 octobre 1757, Jean-Baptiste-Georges, mort à l'âge de trois ans et enterré dans l'église Saint-Léger; 5° le 19 novembre 1758, Jeanne-Henriette; 6° le 19 août 1760, Jean-Henri. Le 14 février 1777, mourut Marie-Anne Vitet, âgée de 52 ans. En secondes noces Jean Defieux épousa une demoiselle de Bonnegens.

Jean Defieux de Marcillac, l'aîné, embrassa la carrière des armes. En 1781, il était lieutenant en second dans le régiment de

Digitized by Google

Beaujolais en résidence à Schlestadt. Cette même année il épousa à Toulouse demoiselle Claire-Françoise-Elisabeth-Félicité de Lacoste, nièce de Dominique Pérignon, sous-lieutenant au corps des grenadiers de Guienne, devenu en 1804 maréchal de France. En 1783, le régiment d'infanterie de Beaujolais tenait garnison à Sedan ; M. de Marcillac était alors lieutenant en premier. L'année suivante, le régiment était à Paray-le-Monial, en Bourgogne. En 1785, il était capitaine en second dans le même régiment et il devint capitaine en premier.

Le 26 février 1787, eut lieu à Saint-Léger de Cognac le baptême d'une fille de Jean Gougnon, métayer à l'Echassier ; le parrain fut messire Jean-François de Marcillac, soldat au régiment de Beaujolais (âgé de trois ans, enfant de troupe, né du mariage du lieutenant de Marcillac et de Félicité de Lacoste) ; la marraine fut mademoiselle Marie-Jeanne Defieux de Marcillac, née en 1756, tante du parrain, qui se maria en l'église Saint-Léger de Cognac, le 19 juin 1787, à messire Bernard Dexmier d'Olbreuse, chevalier, lieutenant de marine au service de l'Espagne. A ce mariage assistaient : Defieux de Marcillac, capitaine au régiment de Beaujolais, et son épouse née de Lacoste.

Le 1er février 1788, mourut à Cognac le jeune de Marcillac, soldat au régiment de son père, âgé de quatre ans.

Le 23 mars 1789, naquit, à Cognac, François-Emmanuel-Honoré, fils du capitaine au régiment de Beaujolais et de Félicité de Lacoste ; il eut pour parrain messire Martin-Honoré Defieux de Marcillac, chevalier, représenté, et pour marraine demoiselle Victoire de Maulevrier, de Saint-Brice.

Honoré de Marcillac, né en 1753, frère cadet du capitaine, était allé chercher fortune à Saint-Domingue ; il s'est marié, le 16 mars 1801, avec dame Marie-Louise Bourdet, fille de Joseph Bourdet et de dame Marie de La Gontraye, veuve en premières noces de messire François Plouncket, chevalier, en son vivant habitant de Saint-Domingue. Lors de la révolte des noirs et du massacre des blancs, Honoré de Marcillac et sa famille se réfugièrent à la Jamaïque, sur une habitation nommée Peter-Hill, près de Kingston. C'est là qu'il est mort le 10 février 1811.

Après 1790, le capitaine Defieux de Marcillac donna sa démission d'officier et rentra dans la vie privée. Il prit sa demeure en son domaine de L'Echassier, village de la commune de Saint-Martin. Trois ans après, il fut emprisonné ainsi que sa femme, comme suspects de royalisme. Le 17 thermidor an II (5 août 1794), il écrivit aux officiers municipaux de Cognac la lettre que nous avons publiée pour les prier de lui donner des « nouvelles journalières de sa femme et de ses enfants et surtout de son fils, malade depuis plus d'une décade. » Il était encore détenu le 13 frimaire an III, comme le montre une lettre du député Dartigoeyte à la convention, recommandant au comité de la sûreté générale « le citoyen Defieux, qui est détenu illégalement par le comité révolutionnaire de Cognac. » (t. XVII, p. 454.) Il obtint sa liberté peu de temps après : car, le 6 mai 1795 (17 prairial an III),

Digitized by Google

nous le voyons assister, comme témoin, à Cognac, au mariage de Jean Genat, cultivateur, avec une domestique de Guillet-Duplessis, originaire de l'Artibonnite, paroisse Saint-Gérôme de la Petite-Rivière, île et côte de Saint-Domingue. Il déclare se nommer Jean Defieux fils, être agriculteur et âgé de 43 ans.

Son fils, Honoré de Marcillac, entra à seize ans à l'école militaire; il parcourut rapidement les premiers grades, et en 1812, à l'époque de la campagne de Russie, il était capitaine de grenadiers. A la bataille de la Moscowa, comme il a été raconté, il eut la jambe fracassée par un boulet. Pendant qu'on l'emportait à l'ambulance sur un brancard, survint un second boulet qui lui enleva la tête. Alors les soldats qui le portaient le renversèrent dans un fossé et retournèrent au feu.

Mme Defieux de Marcillac fut inconsolable de la perte de son fils, et ne voulut, dit-on, jamais croire à sa terrible mort. M. de Marcillac fut aussi très éprouvé par ce malheur. Il paraît que c'était le seul enfant qui leur restait.

A la fin de 1812, le préfet de la Charente nomma M. de Marcillac maire de la commune de Saint-Martin de Cognac. On trouve des actes signés de lui du 1er janvier 1813 au 22 octobre 1815. Il se dit ancien capitaine d'infanterie; il est mort à l'Echassier, en son domicile, le 22 février 1818, âgé de 68 ans. Sa veuve est retournée aux environs de Toulouse; la même année, elle perdit son oncle, le maréchal Pérignon.

P. L.

—

N° 648 : t. XVIII, p. 60, 138. *Les augustins dans la Charente-Inférieure* — En même temps qu'un de nos correspondants s'occupait des religieux de l'ordre de Saint-Augustin qui avaient existé dans la Charente-Inférieure, paraissait à la librairie Desclée (Lille, 1898; in-8°, 183 pages; prix : 2 francs) une *Vie de saint Augustin*, par le P. Antonin Tonna-Barthet, O. S. A. (Nantes, 30 novembre 1897), dédiée au R. P. Tomas Rodriguez, vicaire général de l'ordre des ermites de Saint-Augustin. Sous un petit format l'auteur a raconté l'histoire d'un des plus puissants apôtres dont s'honore l'église. Il n'y a aucun fait nouveau, et il ne pouvait y en avoir; mais son récit rapide et concis, qui emprunte beaucoup aux *Confessions*, donne une idée bien nette du génie et apprécie fort justement le rôle, l'influence du grand évêque d'Hippone. Le volume fort élégant est orné de 29 gravures d'après les maitres anciens, et c'est un charme de plus que ces tableaux d'une si touchante naïveté. A la fin est le tableau des couvents de l'ordre des ermites de Saint-Augustin actuellement existant. Ils sont nombreux en Belgique, dans les états pontificaux, en Hollande, dans l'Espagne et les colonies espagnoles. Il n'est pas fait mention de la Charente-Inférieure ; et pour la France, on n'indique qu'un noviciat, à Nantes.

—

N° 657 : t. XVIII, p. 140 et 38. *Charles Pichot.* — *Charles-*

Digitized by Google

Julien-Léon Pichot était le plus jeune fils de Louis Pichot et de Jeanne Compte; il est né à Poitiers le 1er février 1823. Il se destina d'abord à l'enseignement et fut maître d'études, puis professeur au petit collège de ..... (?) Il abandonna bientôt cette carrière pour acheter la librairie de Bources, située rue Saint-François, à Poitiers; ce fut en 1844 ou 1845. Son nom et son adresse figurent sur plusieurs publications. Voici celles que j'ai relevées: *Annuaire du département de la Vienne* pour 1845; *Tableau des émigrés du Poitou...*, par H. Beauchet-Filleau, 1845; *Recueil des arrêts de la Cour royale de Poitiers...*, par plusieurs magistrats et jurisconsultes, 1845-1848, 2 volumes in-8°; *Essais poétiques*, par Alexandre Augey, 1846.

Entre temps, il avait fait son droit et s'était fait recevoir avocat. En 1851, il vendit son fonds de librairie à Ardillaux et alla exercer sa nouvelle profession à Saint-Jean d'Angély. La *Revue* a raconté sa carrière dans cette ville, puis à Saintes, enfin à Poitiers où il revint se fixer définitivement.

Charles Pichot n'a jamais été lithographe. C'est son frère aîné, Jean-*Alphonse* Pichot, né à Montoire (Loir-et-Cher) le 17 août 1809, décédé à Paris le 19 décembre 1889, qui a exercé cette profession. Son nom est au bas des planches de l'*Album poitevin* (1837), du *Poitou pittoresque* notamment, et de celles de la société des antiquaires de l'ouest. Celui-ci était une des figures les plus connues et les plus originales de Poitiers. Artiste de talent, doué d'une imagination ardente, passionné pour le bien public et toujours oublieux de ses intérêts personnels, il remuait les idées à la pelle et rêvait constamment d'inventions et de projets nouveaux. Il avait souvent des idées heureuses, mais qui n'étaient pas toujours pratiques. C'est à lui notamment qu'on doit le système de fermeture des sacs dont la poste se sert pour le transport des correspondances; il est juste de dire que cette administration lui a... subtilisé son invention sans lui donner la moindre indemnité. A ce métier, Alphonse Pichot ne s'enrichit guère.

Un autre frère de Charles était Jules Pichot, né à Poitiers en 1820. Celui-ci, entré aussi dans l'enseignement, est devenu professeur au lycée de Versailles, à Louis-le-Grand, puis censeur au lycée Condorcet, à Paris. Il a écrit plusieurs ouvrages classiques sur les mathématiques, la physique et la cosmographie élémentaires, ouvrages qui ont été édités par la maison Hachette.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir sur Charles Pichot et sa famille; c'est bien incomplet, mais ce n'est pas la première fois que je m'aperçois qu'il est presque aussi difficile de faire de l'histoire contemporaine que de l'histoire ancienne.

A. de La Bouralière.

— Jean-*Alphonse* Pichot, frère aîné de Charles Pichot, bâtonnier des avocats à Poitiers, procureur impérial à Saintes, a eu un fils, le grand lithographe parisien universellement connu,

Digitized by Google

président du syndicat formé par sa corporation, chevalier de la légion d'honneur.

Alphonse Pichot soumit après la guerre au gouvernement, qui mit l'idée en pratique, un projet de timbres de quittances, impôt momentané qui devait seulement servir à acquitter les charges de la guerre; or, on sait ce qu'il advint. Pichot a aussi inventé le sac à dépêches dont se sert l'administration des postes. Dans ses dernières années, il élaborait un projet grandiose, mais peu réalisable. Il voulait assurer la liste civile du saint-siège par l'entremise des fabriques, moyennant le prélèvement d'un droit déterminé : il comptait évidemment sans la législation et un grand nombre d'autres difficultés plus graves encore. Il s'intéressait vivement aux embellissements de sa ville natale et lorque fut ouvert à Poitiers le boulevard de la Préfecture, il songea à créer un magnifique jardin public en terrasse, avec façade sur la vallée de la gare. Il rédigea une pétition qui fut signée par toutes les notabilités locales, mais que des intérêts personnels empêchèrent d'aboutir.

F. M.

—

N° 658 : t. XVIII, p. 199. *Durand, président de La Rochelle.* — Ce Durand doit être de la famille des Durand de Lavaux-Martin : car les armoiries décrites sont bien celles des Lavaux-Martin, dont le dernier représentant, Edouard de Lavaux-Martin, qui avait épousé Valérie de Laage, est mort à Libourne le 10 octobre 1892. La *Revue*, XII, 402, a publié sur lui une note où il est fait mention de Louis Durand, seigneur de Lavaux-Martin, président au présidial de La Rochelle, peut-être le « président » en question.

A. DE L.

— René-Louis Durand, chevalier, seigneur de La Vaux-Martin, conseiller du roi, président au siège présidial de La Rochelle, chevalier de Saint-Louis, ci-devant capitaine au régiment de la marine-infanterie. Il avait été nommé président au présidial par ordonnance du 30 décembre 1663. Il reçut en juillet 1671 des lettres confirmatives d'anoblissement datées de Saint-Germain. Il épousa à Paris, le 15 mars 1678, Suzanne Franchard, veuve de Jean Garlesc, seigneur de Chantel. M. et Mme de La Vaux-Martin ont fait enregistrer leurs armoiries à l'armorial général, élection de La Rochelle : *De gueules au soleil d'or accompagné de 3 étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe;* accolé : *d'argent au chêne arraché de sinople.* M. de La Vaux-Martin décéda le 29 août 1729.

LA M.

—

N° 660 : t. XVIII, p. 190. *Un architecte saintongeais à Bordeaux.* — Il y a bien vers l'époque indiquée (1492) à Saintes un Jehan Lebas, qui nous est révélé par l'inscription de l'ancienne église des jacobins. Elle est autour de la belle fenêtre ogivale en

Digitized by Google

lettres gothiques sculptées à jour. M. Louis Audiat l'a déchiffrée et publiée dans l'*Epigraphie santone*, page 180 :

L'an mil quatre cent quarante six,
I. Lebas à son bon sens assis,
Du sien propre à ce couvent
A donné...

Est-ce bien le Lebas qui a construit Saint-Michel ? Mais alors pourquoi cette fondation inscrite autour de la fenêtre ? Ce n'était pas le premier venu qui avait eu l'idée de graver à cette place son nom. Avait-il contribué à l'édification du monument ou au moins de cette hardie et si délicate fenêtre ?

---

## BIBLIOGRAPHIE

Maffre de Baugé (Achille). *Molière et le régionalisme.* Discours prononcé au nom de la maintenance de Languedoc à La Grange-des-Prés, le 9 août 1897. Nouvelle édition avec une lettre de Frédéric Mistral. Paris, A. Pedone ; imprimerie nouvelle de Noël Texier à La Rochelle ; 1897, in-18, 24 pages.

—

Maufras (Emile). *Histoire de Bourg-sur-Gironde.* Voir plus haut, page 252.

—

Mouclier (Le docteur). *Roumazières.* Bayonne, imp. Cuzeau, 1897, in-8°, 11 pages.

Romazières est une commune du canton d'Aunay (Charente-Inférieure), jadis en Poitou, diocèse de La Rochelle, intendance de Poitiers, élection de Niort, paroisse de 250 habitants en 1726, 291 en 1836, 180 en 1896. La monographie de cette petite commune n'est qu'un recueil de quelques notes prises au hasard sans dessein de faire un tout. On le voit de suite. Ainsi la liste des seigneurs de Fontaines et de Chalendray ne commence qu'en 1604 avec Louis de Montberon, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre. Or, ce Louis, époux (1580) d'Héliette de Vivonne, mort en 1621, avait pour arrière-grand-père Louis de Montberon, troisième fils de François et de Louise de Clermont, qui fut seigneur de Fontaines et de Chalendray en vertu de la donation à lui faite par son père François, baron de Montberon. L'auteur ajoute : « Un demi-siècle plus tard Charles de Montbron lui succéda. » C'est celui qui fut enterré dans l'église Saint-Léger de Cognac. (Voir *Archives*, xxiii, 263.) « Une descendante de ce dernier, Marie-Françoise de Salignac » — erreur : elle était fille d'une sœur de ce dernier, Catherine de Montberon, épouse d'Antoine de Salignac, marquis de Fénelon — veuve de Pierre de Laval, épousa un frère de l'archevêque de Cambrai. — « Gui-André de Laval eut trois enfants. » — L'*Histoire généalogique*, t. ix, 2e partie, p. 189, lui en donne quatre : — « le cardinal

Digitized by Google

de Laval qui mourut pendant la révolution » — lisez en 1808. — « Ce ne fut qu'après la révolution que les Laval unirent leur nom à celui de Montmorency. » C'était fait depuis 1464 où Pierre de Laval, devenu l'aîné de cette branche, prit les armes pleines des Montmorency-Laval. L'erreur rappelle la jolie boulette de Massiou (voir *Histoire de Saintonge*, v, 514), rectifiant Fénelon qui dit dans une de ses lettres avoir été reçu à La Rochelle par M. de Montmorency, évêque de cette ville. « C'est une erreur, dit-il ; il n'y a jamais eu à La Rochelle d'évêque de ce nom. C'était Henri de Laval de Bois-Dauphin » Montmorency. Les seigneurs de Laval-Bois-Dauphin étaient la 28e branche de la famille de Montmorency. On voit que dans une page M. le docteur Mouclier a assez de fautes ; et pour les éviter il n'avait qu'à consulter l'*Histoire* du P. Anselme. Et d'ailleurs pourquoi à propos de Romazières faire l'histoire des seigneurs de Fontaines? J'aurais mieux aimé celle des seigneurs de Romazières.

— *Notice historique sur Villiers-Couture.* Poitiers, typographie Oudin, 1898, in-8°, 12 pages.

Il faut garder les proportions. Villiers-Couture, commune de 254 habitants — elle en avait 405 en 1831 — ne pouvait fournir de grands développements; les 10 pages que lui a consacrées M. le docteur Mouclier peuvent, à part la liste des maires, curés et instituteurs, se résumer en une; il est vrai que pour dire que Villiers-Couture était du diocèse et de la généralité de Poitiers, de l'élection de Niort, de la subdélégation de Chef-Boutonne, l'auteur emploie un chapitre qu'il intitule : *Historique abrégé de la province du Poitou.*

—

Mousset (Félix). *Les pionniers du marais gât.* Poitiers, imp. Oudin, in-8°, 144 pages et gravures.

—

Nanglard (J.). *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, t. ii. Voir plus haut, page 254.

—

Nicolas (E.), docteur en médecine, vétérinaire en deuxième au 6e hussards, et Fromaget (C.), ancien chef de clinique ophtalmologique à la faculté de médecine de Bordeaux. *Précis d'ophtalmoscopie vétérinaire.* Ouvrage accompagné de 9 planches chromolithographiées et 25 figures intercalées dans le texte. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1898, in-16, viii-120 pages.

—

Nicolas (Georges). *Les naufrages de La Rochelle*, vers. La Rochelle, imp. et lib. Foucher, 1897, in-8°, 6 pages.

—

Ordonneau (Maurice). *L'auberge du tohu-bohu*, vaudeville-opérette en trois actes. Musique de M. Victor Roger. Paris, librairie théâtrale, 1897, in-18, 126 pages.

Représenté à Paris, au théâtre des Folies dramatiques, le 10 février 1897.

Digitized by Google

La librairie Desclée, à Lille (société de Saint-Augustin), met en vente: *Cœur à cœur avec Jésus*, par M. Guigaud (in-32, orné de filets rouges; prix : 1 fr. 25), « série de considérations, courtes, neuves, substantielles et surtout pratiques » sur le Sacré-Cœur; *L'ange conducteur des âmes scrupuleuses qui ont peur de Dieu*, par M. le chanoine Didiot (in-32, 87 pages, 75 centimes), contre la maladie du scrupule, avec une lettre préface de Mgr Baunard, recteur des facultés catholiques de Lille ; *Petites retraites ou recueil de retraites du mois et de retraites annuelles* (in-12, 414 pages, 2 fr. 50), proposées par un religieux de l'ordre des frères prêcheurs, ouvrage qui s'adresse surtout aux ecclésiastiques, aux personnes pieuses, et dont la mention « 3e édition » dit l'utilité pratique ; *L'âme pieuse à l'école du sacré-cœur* (in-12 de 323 pages, 1 fr. 50) ; ce sont ces méditations faites réellement avant d'avoir été imprimées et conservant de leur première forme la grâce de l'improvisation, de l'abandon, de la familiarité, avec une grande foi et un amour profond du sacré-cœur; *Le sanctuaire du mont Carmel*, par le P. Albert de Saint-Sauveur (2e édition, grand in-octavo, 240 pages, 2 fr. 50) : monographie très complète avec une foule de détails, même des vers sur le sujet et des gravures, écrite avec élégance ; *Conseils d'une marraine à sa filleule aux approches de la première communion* (in-32, 80 pages, 30 centimes), excellents conseils que la marraine — on l'est à tout âge — donne maternellement à sa filleule, et dont elle-même tirera profit.

Ce dont on tirera aussi grand profit, c'est le petit livre *Les éléments de latin de l'église*, traduits et adoptés par Adolphe Sevin (in-12, 124 pages ; prix : 1 franc). Qui n'a regretté cent fois de ne pas savoir un mot de ce latin qui parle à Dieu de nous, et de ne pouvoir comprendre ces prières liturgiques si belles ? Cet opuscule très bien conçu mettra en peu de temps une personne intelligente à même de goûter la saveur des hymnes, des évangiles, de l'imitation. Avantage inappréciable.

**La Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau), directeur : M. George Fonsegrive, a publié dans son numéro du 1er juin : Une correspondance inédite, par Jean-François Millet ; Au pied du mât (première partie), par Georges de Peyrebrune ; Les cent vingt-trois, par G. de Wailly ; A propos de stratégie électorale, par Charles Loiseau ; Les deux salons de 1898 (dernière partie), par Louis Flandrin ; L'attitude du catholique devant la science (fin), par George Fonsegrive ; Chronique musicale, par Arthur Coquard ; Chronique politique ; Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des revues ; Notes bibliographiques.

A lire, dans la livraison du 16 juin, de Gabriel Aubray, « *Lettres à ma cousine*, « Mère Pernot » ou la femme sociale, » c'est-à-dire un émouvant appel en faveur de la maison du marin à Nantes, Rochefort, etc.

Abonnement : un an, 24 francs ; 6 mois, 14 francs ; 3 mois, 8 francs.

**Etudes** publiées par les Pères de la compagnie de Jésus. — Sommaire de la livraison du 5 juin 1898 : I. Les retraites spirituelles chez les protestants, par le P. H. Watrigant ; II. Les diamants du Cap, par le P. J. de Joannis ; III. Manuscrits de Bossuet aux archives communales de Lille : II, Quatorze lettres, par le P. E. Griselle ; IV. Les altérations de la personnalité (fin), par le P. L. Roure ; V. L'Alaska. Observations d'un missionnaire, par le P. J.-B. René ; VI. Anniversaire d'une canonisation : Saint Pierre Fourier, par le P. H. Chérot ; VII. Bulletin canonique, par le P. J. Besson ; VIII. Livres ; IX. Evénements de la quinzaine.

---

Le gérant, Noel Texier.

Digitized by Google

# REVUE
# DE SAINTONGE & D'AUNIS
## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

### SOMMAIRE DU NUMÉRO DE SEPTEMBRE 1898

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ : Revue de la presse.

AVIS ET NOUVELLES : Distinctions honorifiques ; Menus faits littéraires ; Publications nouvelles ; Visite de la société archéologique de Montauban ; Edouard Noël ; Jean de Saint-Gelais ; Liste des sociétés savantes des Charentes ; — des médecins et pharmaciens de la Charente-Inférieure ; Théâtre en plein air ; Distribution des prix ; Vente du château d'Ars ; Exposition de viticulture rétrospective ; Programme du congrès de 1899 ; Le centenaire de Jasmin.

ACTES D'ÉTAT CIVIL. — *Décès :* Mme d'André (Méloé de Cumont), Mme Bethmont (de Beauséjour), Billonneau, Lucile Bouguereau, Cazaugade, Couat, Du Cheyron du Pavillon, Durand, Guillou, Alexandre de Laage, Lacroix, Masson, Monnereau, Mortreuil, Mme Pelletier (Marie Sarramia), Richard, Fr. de Rutz de Lavison, Verdier. — *Mariages :* Boudou et Thérèse Prévost ; Courcoural et Marguerite Pointière ; Ponty et Eugénie Bourru.

A TRAVERS LES REVUES : Pays poitevin et Mercure poitevin ; Questions héraldiques ; *Lemouzi :* Sainte Eustelle, patronne des félibres ; Hector de Callières ; S.-P. de Lacoré ; *La Rhéade*, poème ; Galliot de Genouillac ; Le maréchal Jourdan ; Nobiliaire du Limousin ; Un conventionnel préfet de la Charente-Inférieure et Victor de Lanneau ; Montesquiou, assassin de Condé ; Marie-Eustelle Harpain ; Queux de Saint-Hilaire.

LIVRES ET PÉRIODIQUES : Une chronique saintongeaise du XIIIe siècle ; Royan et la tour de Cordouan ; Muron ; Racan à Saint-Jean d'Angély et à La Rochelle ; Souvenirs d'un maire ; Clausier ; Véga, *Légendes et chansons.*

VARIÉTÉS : Erreurs des cartes françaises sur l'embouchure de la Charente ; Les derniers conventionnels.

ARCHÉOLOGIE : Le camp de La Pillette en Moragne ; La question des piles gallo-romaines ; Excursion archéologique à Saint-Émilion.

QUESTIONS ET RÉPONSES : Pierre-André Giraud ; de Bonnegens ; d'Aux de Lescoux ; Les augustins dans la Charente-Inférieure ; Etymologie des mots *sinse* et *essart ;* Romans dont la scène est en Saintonge-Aunis.

BIBLIOGRAPHIE : *PE-RI.*

## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

*Séance du 27 juin 1898 (bureau et conseil d'administration).*

Le président fait part de la perte que vient de faire la Société par le décès de M. Tamizey de Larroque, membre du comité de publication. (Voir *Bulletin* de juillet, p. 218 et suivantes.)

Admission de nouveaux membres.

Une lettre du président de la société des *Archives historiques*



Digitized by Google

*de la Gironde* annonce que cette société, en souvenir de l'excursion commune du 24 mai à Saint-Emilion, a inscrit la nôtre au nombre de ses membres correspondants et lui offre, à ce titre, ses publications. Des remerciements lui seront adressés avec les mêmes offres gracieuses.

Le trésorier propose le transfert des fonds de la Société de la banque de France de Bordeaux au crédit lyonnais de Saintes, après avoir exposé les avantages qui en résulteraient. Sur l'avis de deux membres du conseil d'administration considérant comme assurée à bref délai l'installation à Saintes d'une succursale de la Banque de France, on décide que le *statu quo* sera maintenu jusqu'à nouvel ordre.

—

*Séance du 15 juillet (bureau).*

Lecture des procès-verbaux des séances des 29 avril et 27 juin. Le président annonce le décès de M^me^ Bethmont, membre de la Société.

Admission d'un nouveau membre.

La Société, ayant été invitée à se faire représenter aux fêtes qui auront lieu à Agen les 6 et 7 août, pour célébrer la naissance du poète Jasmin, délègue deux de ses membres à cette solennité : M. le baron Arthur de Brezets et M. le comte de Dienne.

A l'unanimité M. le baron Eschasseriaux est élu membre du comité de publication, en remplacement de Tamizey de Larroque, décédé.

—

*Séance du 22 août (bureau).*

Le président annonce le décès d'un de nos confrères, M. Désiré Mortreuil.

Lettre de M. le baron Eschasseriaux, remerciant de son élection comme membre du comité de publication.

Admission de nouveaux membres.

Envoi par le ministre de l'instruction publique du programme du congrès des sociétés savantes à Toulouse en 1899. (Voir plus bas, page 285.)

Lettre de M. le comte de Dienne, qui a représenté la Société aux fêtes de Jasmin à Agen. (Voir plus bas, page 287.)

Invitation à assister à l'inauguration du monument de Champlain, à Québec, le 15 septembre prochain. La Société délègue M. le docteur Edouard Audiat, médecin de la marine sur le croiseur *Rigault de Genouilly*, qui a été envoyé par le gouvernement français à Québec pour assister à ces fêtes.

La société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, en excursion, visitera Saintes les 29 et 30 août. Mesures prises pour la recevoir.

---

Digitized by Google

## REVUE DE LA PRESSE

Ont reproduit le sommaire de la livraison du 1er juillet : Le *Progrès de la Charente-Inférieure* et le *Phare des Charentes* du 10, l'*Echo rochelais* et la *Charente-Inférieure* du 13, l'*Ere nouvelle* du 14, le *Conservateur* de Marennes du 17 et le *Bulletin religieux* du 23.

—

Le *Polybiblion* de juin a reproduit les sommaires des 2e et 3e livraisons de la *Revue*.

—

Le *Bulletin de la presse* du 21 juillet dit : « Recueil de petits articles (un a 21 pages) sur des sujets historiques dans le genre de l'*Intermédiaire des chercheurs*. Citons : Cartes de visite saintongeaises ; Balzac à Angoulême ; le monument de Samuel Champlain à Québec, etc. »

—

L'*Union conservatrice*, le *Moniteur de la Saintonge* et le *Conservateur* de Marennes du 7 juillet, la *Croix de Saintonge* du 10 reproduisent notre article sur le monument de Champlain.

—

Le *Courrier de La Rochelle* du 7 reproduit notre article *Joseph Vernet et le port de La Rochelle*, et remarque l'article sur Champlain avec une « belle lithographie d'un monument élevé par la ville de Québec au célèbre navigateur ».

—

L'*Echo rochelais* du 10 répète plusieurs de nos notes sur l'acteur Louis Péricaud, M. de Richemond, le *Ménage du pasteur Naudié*, la statue de Samuel de Champlain. La *Charente-Inférieure* du 9, le *Courrier de La Rochelle* du 10 contiennent aussi la note sur Péricaud.

La *Gazette des bains de mer, Mémorial de Saintes, etc.*, du 10 reproduit, sans indication de source toujours, notre article *Balzac à Angoulême*.

—

Le *Bulletin religieux* du 16 juillet reproduit aussi le début de l'article *Samuel de Champlain* et le complète par une note ridicule de Bourricaud où se lit cette phrase monumentale : « *On* prétend que Champlain est né à Brouage ; c'est une erreur. Assurément il n'y a pas vu le jour. » Bourricaud en savait plus que Champlain lui-même, qui se dit « de Brouage ».

—

Les *Tablettes des deux Charentes* du 7 juillet publient une note sur la statue de Samuel de Champlain à Québec et ajoutent : « Avec une superbe héliogravure du monument de Québec, le dernier numéro de la *Revue de Saintonge* contient un article nécrologique de 20 pages sur M. Tamizey de Larroque, par

Digitized by Google

M. Louis Audiat, qui rend un éloquent hommage à son regretté collègue... »

—

L'*Echo rochelais* du 16 a, sous ce titre : *Un travailleur*, reproduit une partie de la notice nécrologique sur Tamizey de Larroque.

—

Le *Bulletin de la société archéologique du Périgord* (3e livraison de 1898, p. 152) dit : « M. Audiat veut bien nous signaler un sceau inédit du couvent des cordeliers de Bergerac. Le même recueil contient, p. 129, un second et spirituel article sur les *Cartes de visite saintongeaises*, par M. Jules Pellisson.»

—

La *Gazette du centre* (Limoges), 26 juin, rendant compte de la séance du 31 mai de la société archéologique du Limousin, dit : « La *Revue d'Aunis et Saintonge*, par la plume de M. Audiat, donne un compte rendu partiel du congrès des sociétés savantes en 1898, et faisant allusion à la résolution prise par le comité d'organiser désormais les séances de ces congrès alternativement dans une ville de province et à Paris, exprime des doutes sur la réussite de cette tentative. La capitale n'est-elle pas un centre commun offrant des avantages et des ressources que l'on ne saurait trouver ailleurs et ces congrès provinciaux ne feront-ils pas double emploi avec les assises annuelles de la société française et celles de la société pour l'avancement des sciences, etc.? » Et plus bas, ajoute : « M. Louis Audiat, président de la société des *Archives*, si apprécié parmi nous, a obtenu de l'académie française un prix de 500 francs pour un de ses ouvrages, *Deux victimes des septembriseurs*. »

—

Le *Bibliophile limousin*, si attentif à glaner partout les moindres faits qui intéressent sa province, a (numéro de juillet) reproduit de notre 3e livraison de 1897 l'étude sur le chansonnier de Piis, et analysé ce que nous avons dit des choses limousines dans la 4e : *Balzac à Limoges, etc.*

—

Le *Bulletin de la société historique du Périgord* (4e livraison de 1898) reproduit de notre fascicule de mai : l'extrait relatif au Périgord et le passage sur les monnaies gauloises des Petrocorii. Le même numéro combat la théorie de M. Lièvre sur les piles romaines. Voir sur les piles, plus bas, page 322.

—

La *Revue historique* de juillet-août 1898 rappelle quelques articles publiés dans nos numéros de 1898 : Les Pénétreau de l'île de Ré ; Un marin saintongeais, Anatole de Bonsonge ; Une trouvaille d'objets gallo-romains ; Tombes de la famille Agrippa d'Aubigné ; Audiat, Monnaies des Santons.

—

Le *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest* mentionne (1er trimestre de 1898), de notre livraison de janvier, le

Digitized by Google

compte rendu de M. le colonel Babinet, *Episode de la 3e guerre civile en Poitou*, et de la livraison de mars : *Cyrano de Bergerac* et *Notice sur la famille du Paty de Clam*. « A signaler : Une table des matières très utile. »

—

Après avoir donné un mot de regret aux membres de la société de l'histoire de France décédés dans l'année, parmi lesquels le comte Anatole Lemercier, qui « avait passé sa vie à faire le bien, très préoccupé de toutes les questions d'économie charitable, avait conservé un goût très vif pour les lettres et l'histoire », le président pendant l'exercice 1897-1898, M. le comte Baguenault de Puchesse, a eu l'idée peu banale de rappeler « ce que nos sociétés des départements ont fait depuis un demi-siècle pour la grande histoire nationale et particulièrement pour la mise au jour des pièces originales, correspondances politiques, dépêches diplomatiques, conservées dans les bibliothèques des villes ou les archives locales, qui auraient risqué sans elles de devenir longtemps inconnues. » Il nomme entre autres les *Archives historiques du département de la Gironde*, *les Archives historiques de la Gascogne*, le *Bulletin de la société historique du Périgord* et *Archives historiques du Poitou*; voici ce qu'il écrit, p. 98, dans l'*Annuaire-Bulletin de la société de l'histoire de France*, année 1898 : « Les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* contiennent tout un recueil de lettres (tome IX) provenant de la famille de Pons dont un des représentants, seigneur de Plassac, très huguenot, combattait à côté du roi de Navarre à Coutras. Il s'y rencontre naturellement beaucoup de billets de Henri IV et aussi d'autres pièces inédites des années 1576 à 1672. Dans un volume précédent (tome IV) se trouve une lettre intéressante, adressée à Mazarin et à Colbert, au sujet de son histoire de France après la mort de Louis XIII jusqu'à 1669 par Benjamin Priolo »; et page 101 : « Elles contiennent encore toute une série de lettres inédites de Henri IV, du prince de Condé, du maréchal d'Albret, de Turenne, du duc de Bouillon, de Mme de Maintenon, de Ninon de Lenclos (1576-1672), tirées d'un portefeuille de Pons et publiées par M. Louis Audiat (t. IX, 1881). Dans la même collection, notre infatigable collègue, M. Tamizey de Larroque, a donné des lettres du comte de Cominges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal de 1657 à 1659. Ce diplomate avait la mission délicate de concilier les Hollandais et les Portugais sur le point d'en venir aux armes ; et ses lettres étaient adressées au baron de Meslai, président au parlement de Paris, lequel avait été envoyé par le roi en Hollande en même temps que Cominges à Lisbonne et dans ce même but. Cette correspondance, qui complète les dépêches officielles des archives des affaires étrangères, présente un véritable intérêt venant d'un homme qui, selon le mot de Saint-Simon, fut « important toute sa vie ».

—

Digitized by Google

M. «Y...», savant, très savant, dans « une revue savante, très savante », ayant vu, dans notre numéro du 1er juillet, un *erratum*, en profite pour, un mois après, nous reprocher notre erreur. Le procédé est commode, et le travail facile ; à peu de frais, on est ainsi « savant, très savant ». Oh l'innocent plaisir que de signaler des fautes qui ont été déjà corrigées ! Chacun fait ce qu'il peut. Heureux encore ceux qui savent mesurer la besogne à leurs forces !

---

## AVIS ET NOUVELLES

Dans sa séance du 10 août, le conseil d'arrondissement de Saintes, sur la proposition du sous-préfet, a émis le vœu que le conseil général accorde comme précédemment une subvention à la société des *Archives*.

—

L'impression du XXVIIe volume des *Archives*, cartulaire de l'abbaye de La Grâce-Dieu, est terminée. On fait la table.

—

Par décret du président de la république du 12 juillet, notre confrère, M. Pierre-Marie-*Benjamin* Girard, commissaire adjoint de la marine en retraite, consul de Grèce à La Rochelle, officier de l'instruction publique en 1889, commandeur et officier de plusieurs ordres étrangers, a été promu au grade d'officier de la légion d'honneur au titre de la réserve de l'armée de mer à laquelle il appartient depuis 1886 ; 40 années de services effectifs dont 11 à la mer et aux colonies, et 14 campagnes dont 10 en guerre. Publications nombreuses.

—

Par décret du 25 juillet, notre confrère, M. le docteur Normand du Fié, propriétaire aux Eglises d'Argenteuil, a été promu officier du mérite agricole.

—

Par arrêté ministériel du 31 juillet, notre confrère M. Gabriel Audiat, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au collège Stanislas à Paris, a été nommé officier d'académie.

—

Dans la liste des récompenses honorifiques accordées aux membres honoraires et participants des sociétés de secours mutuels, publiée par le *Journal officiel* du 15 août, nous lisons le nom de nos confrères, M. Marie-Emile-*Armand* Dières-Monplaisir, président de la société de secours mutuels de La Tremblade, médaille d'argent, et M. Pierre-Hippolyte-*Alfred* Thèze, trésorier de la société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Rochefort, médaille de bronze.

—

M. Henri Ribéraud, de Saintes, a été reçu docteur en médecine par la faculté de Paris.

—

L'amiral Jacob, né à Tonnay-Charente le 11 novembre 1768,

Digitized by Google

mort à Paris le 16 mars 1854, qui fut ministre de la marine, pair de France, grand'croix de la légion d'honneur, était inhumé avec sa femme dans leur propriété de l'abbaye de Livry. Leurs restes viennent d'être transférés dans la nouvelle mairie, rue de Paris, 56. A cette occasion le maire, M. Mourgain, a rappelé la vie de l'amiral.

—

Le prix d'histoire en rhétorique offert au collège de Saintes par la société des *Archives*, a été décerné, cette année, à l'élève François Pinasseau, de Saintes.

—

Le portrait, grandeur naturelle, de Jean-Baptiste-Joachim Clémot, président du conseil de santé de la marine, une des gloires de la chirurgie navale, peinture à l'huile signée du peintre A. Guesdon, janvier 1830, a été offert au musée de la ville de Rochefort par Mme Rambur, fille de l'éminent chirurgien.

—

Le 29 et le 30 août, une quinzaine de membres de la société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne ont visité les monuments de Saintes. Reçus à la gare par le bureau et des membres de la société des *Archives*, ils ont été conduits à l'abbaye, à Saint-Eutrope, aux arènes, en passant par l'Arc-de-Triomphe et la maison du Coteau, et le lendemain ont visité la cathédrale, les musées, etc. Un dîner fraternel a réuni les excursionnistes et les Saintongeais à l'hôtel des Messageries. On y remarquait MM. Gabriel de Gastebois, ✻, le baron Ysarn de Capdevielle, les chanoines Ulysse Chevalier, ✻, et Fourment, curé de Léojac-Montauban, Coutensou, maître de chapelle, Dumas de Rouly, archiviste; Delmas-Debia, Maurou, architecte de la ville, etc., sous la direction de l'actif président de la Société, M. le chanoine Fernand Pottier. Toasts chaleureux.

Ils sont partis par Angers, Le Mans, Rennes, Dol, Le Mont Saint-Michel, Saint-Malo, Dinan, Saint-Brieuc, Morlaix, Brest, Quimper, Auray, Carnac, Nantes, Clisson; ils arriveront à La Rochelle le 14 septembre, à Royan le 15, le 16 à Bordeaux et à Montauban.

—

Comme complément à son article *La petite propriété avant la révolution* (n° du 19 juin 1898), le *Conservateur* de Marennes (n° du 26) cite ce passage d'une délibération du conseil municipal de La Rochelle, extrait de la *Revue de Saintonge*, t. IV, p. 254 : « En Aunis les grandes possessions ont été divisées à l'infini entre les habitants de la ville et de la campagne, et si l'activité du sol trompe son espérance, au moins n'est-il pas de laboureur qui ne soit propriétaire. »

—

Dans le numéro 250 de la *Revue encyclopédique*, 18 juin 1898, notre confrère, M. Gustave Regelsperger, raconte la *Traversée de l'Afrique équatoriale* par Edouard Foa, avec figures, vues photographiques, types d'indigènes du pays de Moassi, etc.

Digitized by Google

Dans la *Quinzaine bourbonnaise* des 15 et 30 août, a paru *Moulins en 1893-94*, par M. Louis Audiat.

—

L'*Echo charentais* de Barbezieux, 17 et 31 juillet, 7, 14, 21, 28 août et suivant, a reproduit l'article « très finement écrit » que M. Gabriel Audiat, l'auteur des *Lettres à ma cousine*, a publié dans la *Quinzaine* sur notre confrère, *André Lemoyne*.

—

Dans la *Croix de Saintonge* du 31 juillet, « un Saintongeais habitant la Bretagne depuis de longues années, mais conservant fidèlement le souvenir de sa province natale », voudrait qu'une souscription érigeât dans l'église du Sacré-Cœur de Montmartre une statue à saint Eutrope, premier évêque de Saintes, comme on l'a fait pour d'autres saints patrons de nos provinces. « Honoré en France et à l'étranger, dans un grand nombre de provinces et localités, son nom rappelle à lui seul l'antique foi des peuples santons. » Cette généreuse idée de notre confrère, M. le comte Anatole de Bremond d'Ars, mérite qu'on la réalise.

—

La *Revue des autographes* d'Eugène Charavay (août 1898) annonce (prix : 20 francs) de Jean de Saint-Gelais, seigneur de Montlieu, capitaine et historien, auteur d'une *Chronique* sur le règne de Louis XII, une quittance de 40 liv. t. au trésorier des guerres Noël Le Barge « pour nostre estat de quarante lances pour l'arrière-ban dont nous avons eu la charge en l'armée du roy nostre dit seigneur on pays de Roussillon ». Jean II d'Aragon avait engagé cette province aux mains de Louis XI, qui la conserva jusqu'en 1473.

—

C'est à M. Edouard Noël que vient d'être dévolue, par une décision du comité de la Comédie-Française, la situation de « lecteur » devenue vacante par le décès de M. Edouard Cadol. M. Edouard Noël, qui a donné une *Déidamia* à l'Opéra, un *Prologue* à *Bérénice* à la Comédie-Française, un *David Téniers* à l'Odéon, et d'autres pièces dans la plupart des théâtres de Paris, a rédigé et dirigé pendant vingt ans, avec son confrère M. Edmond Stoullig, la plus importante et la plus sérieuse de nos publications théâtrales, *les Annales du théâtre et de la musique*. Deux fois lauréat de l'institut, il a vu un de ses ouvrages, *Les cent jours*, couronné par l'académie française. Poète, romancier, critique, il a abordé tous les genres avec un égal bonheur.

M. Noël est originaire de Cognac.

—

La liste des sociétés savantes publiée par le ministère de l'instruction publique en 1898 indique pour la Charente : à Angoulême, Société d'agriculture, sciences, arts..., fondée en 1803, autorisée le 8 juillet 1818 : Société archéologique et historique, fondée et autorisée les 22 août et 16 octobre 1844; à Cognac, l'archéologie cognaçaise, fondée le 15 juin 1893, autorisée le 5 février 1894 ; (on n'indique pas la société des amis des arts);

Digitized by Google

pour la Charente-Inférieure ; à La Rochelle, Académie des belles lettres, etc., fondée en 1832 ; Société d'agriculture, fondée le 15 février 1762 ; des amis des arts, fondée le 18 juin 1841, autorisée le 14 mai 1845 ; de géographie, fondée et autorisée les 25 mars et 8 avril 1880 ; d'horticulture et de viticulture, fondée et autorisée les 5 et 22 mars 1865 ; Société littéraire, fondée et autorisée les 12 février et 5 juillet 1853 ; de médecine et de chirurgie, fondée et autorisée les 18 janvier et 11 avril 1840 ; Commission départementale de météorologie, fondée et autorisée le 9 décembre 1874 ; Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, fondée le 22 novembre 1835, autorisée le 29 avril 1836, reconnue comme établissement d'utilité publique le 4 septembre 1852 ; à Rochefort : Société de géographie et d'agriculture, lettres, sciences et arts, fondée le 1er janvier 1895 ; à Royan : Académie des muses santones, fondée à Saint-Jean d'Angély et autorisée en 1876 ; à Saintes : Société des amis des arts, fondée et autorisée en 1886 ; d'archéologie de Saintes et commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, fondée en 1815 (?), autorisée le 1er mars 1860 ; Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, fondée et autorisée en 1874, reconnue comme établissement d'utilité publique le 20 juin 1886 ; de médecine vétérinaire de la Charente-Inférieure, fondée le 2 mars 1879, autorisée la même année.

—

D'après la « liste nominative du personnel médical et pharmaceutique », dressée par la préfecture de la Charente-Inférieure, l'arrondissement de La Rochelle compte : 37 docteurs en médecine, 1 officier de santé, 2 chirurgiens dentistes, 12 pharmaciens de 1re classe, 7 pharmaciens de 2e classe, 4 sages-femmes de 1re classe et 53 sages-femmes de 2e classe. Il y a dans cet arrondissement 83.056 habitants.

L'arrondissement de Rochefort : 22 docteurs, 1 officier de santé, 3 chirurgiens dentistes, 10 pharmaciens de 1re classe, 7 de 2e classe, 3 sages-femmes de 1re classe et 36 de 2e classe. — 70.706 habitants.

L'arrondissement de Saintes : 41 docteurs, 3 officiers de santé, 2 chirurgiens dentistes, 13 pharmaciens de 1re classe, 17 de 2e classe, 7 sages-femmes de 1re classe et 30 de 2e classe. — 102.277 habitants.

L'arrondissement de Marennes : 25 docteurs, 3 officiers de santé, 11 pharmaciens de 1re classe, 10 de 2e classe, 5 sages-femmes de 1re classe et 23 de 2e classe. — 58.044 habitants.

L'arrondissement de Saint-Jean d'Angély : 27 docteurs, 6 pharmaciens de 1re classe, 11 de 2e classe, 5 sages-femmes de 1re classe et 20 de 2e classe. — 69.491 habitants.

L'arrondissement de Jonzac : 23 docteurs, 2 officiers de santé, 6 pharmaciens de 1re classe, 13 de 2e classe, 4 sages-femmes de 1re classe et 9 de 2e classe. — 69.881 habitants.

Soit pour le département : 175 docteurs en médecine, 18 offi-

Digitized by Google

ciers de santé, 7 chirurgiens dentistes, 58 pharmaciens de 1re classe, 65 pharmaciens de 2e classe, 20 sages-femmes de 1re classe et 171 sages-femmes de 2e classe.

Le doyen des médecins de la Charente-Inférieure est M. Jozansi, de Saint-Romain de Benet, reçu docteur en 1833 ; Mme Barbotin, de Saint-Martin de Ré, reçue en 1844, est la doyenne des sages-femmes.

—

Le 20 août, le théâtre de la République, à Paris, a donné la première représentation d'une pièce en 5 actes, *La fille aux écus*, de M. Louis Péricaud, de La Rochelle.

Une tentative d'une singulière audace aura lieu à La Mothe Saint-Heray (Deux-Sèvres), le dimanche 11 septembre au soir : représentation d'une tragédie en 3 actes, *Evinna prêtresse d'Hésus*, théâtre en plein vent. « Il s'agit de réformer l'éducation esthétique du peuple et de prouver qu'aussi bien que l'élite, il est capable de comprendre et de goûter de nobles sentiments, noblement exprimés », ce qui a été déjà démontré par les représentations gratuites de Corneille et de Racine. L'auteur du drame de La Mothe est M. P. Corneille, médecin à La Mothe, connu déjà par quelques œuvres littéraires ; la musique des chœurs est de M. Louis Giraudias, de La Mothe ; les 40 acteurs sont de La Mothe ; en face d'un décor naturel un immense amphithéâtre pour 1.500 à 2.000 spectateurs est construit à La Mothe par la municipalité de La Mothe. M. Tolbecque, l'artiste en luthérie rétrospective, a reconstitué pour la circonstance une harpe galloise. Et cela à l'occasion de la fête annuelle du couronnement des rosières. Nous avons déjà parlé de ces fêtes où l'art a sa large part. La manifestation littéraire de cette année, quoique nouvelle et hardie, réussira comme les précédentes : car le président de la commission est M. Eugène Giraudias, maire de La Mothe, notre confrère.

—

Distribution des Prix. — Les distributions de prix dans les établissements d'éducation secondaire ont eu lieu : Le 23 juillet, à l'institution Saint-Jean d'Angély ; le 26, au petit séminaire de Montlieu, sous la présidence de M. le docteur Anatole Geneuil, ancien président de l'association amicale, qui a vanté les bienfaits de l'éducation chrétienne ; à l'école Fénélon de La Rochelle, sous la présidence de M. le chanoine Berthelot, doyen du chapitre, et à l'institution diocésaine de Pons, sous la présidence de M. Fabien, vicaire général, qui a prononcé un discours sur *Le respect* ; le 30 , au collège de Saintes, sous la présidence de M. Bellanger, inspecteur d'académie ; M. Maillard, professeur d'allemand, a fait un plaidoyer en faveur de l'enseignement moderne (les deux discours ont paru dans l'*Indépendant de la Charente-Inférieure* du 4 août) ; à l'institution Montfort de Jonzac, sous la présidence de l'archiprêtre de Jonzac, M. Trébuchet, qui a parlé du dévouement ; au collège de Cognac, sous

Digitized by Google

la présidence de M. Buart, sous-préfet ; le discours de M. Pingaud, professeur de rhétorique, *L'intégrité de la langue française*, a été publié, ainsi que l'allocution du président, dans l'*Ere nouvelle*, le 4 août ; au lycée de Rochefort, sous la présidence de M. Paillé, président du tribunal civil, qui a fait entendre une charmante allocution, « très attique et très goûtée »; le discours d'usage a été prononcé par M. Kœppelin, professeur d'histoire, qui a traité *Du rôle de la géographie dans l'éducation ;* au lycée de La Rochelle, sous la présidence du général Gaschet, qui a prononcé une vibrante allocution patriotique ; M. Riemer, professeur d'allemand, a fait fort spirituellement l'*Eloge de la province.* Voir la *Charente-Inférieure* du 30 et le *Courrier de La Rochelle* du 31.

A la distribution des prix de l'école libre Saint-Joseph, à Saintes, dirigée par les frères des écoles chrétiennes, notre confrère, M. l'abbé Plumeau, aumônier de la Providence, a, en des accents émus et dans un style très élégant, écrit le *Moniteur de la Saintonge* du 11 août, prononcé un remarquable discours, dont il a donné un résumé.

—

A l'occasion des distributions de prix, le *Gaulois* du 29 juillet, reproduit par le *Moniteur de la Saintonge* du 4 août et l'*Indépendant* du 13, rappelle l'invitation aux prix de l'école centrale de Saintes il y a cent ans :

« Citoyens, tandis que le cours périodique des saisons nous amène la récolte des fruits qui récréent notre existence, la Patrie vous appelle à voir moissonner ceux de l'Instruction dans les écoles publiques, en cet heureux champ ouvert à tous les citoyens par la Bienfaisance nationale.

» Vos fils, vos frères. vos parents ou vos amis n'ont travaillé avec ardeur, pendant tout le cours de l'année scolaire, que pour offrir à vos regards satisfaits les produits de leur généreuse émulation. C'est pour cela qu'ils ont défriché avec courage les terrains difficiles et épineux pour y jeter avidement les semences fécondes des talents et de la vertu. Le temps de la moisson est arrivé. Ils ont cultivé pour vous ; ils veulent cueillir sous vos yeux. Venez sanctionner par vos suffrages le jugement qui décerne une récompense à leurs travaux, et applaudir à la main qui doit les couronner...»

—

L'*Union conservatrice* de Saint-Jean d'Angély a publié le 24 juillet son dernier numéro, le 59e de la 25e année ; elle est remplacée le 25, sous la direction de M. C. Villeneau, par l'*Union nationale*, dont le premier numéro (n° 60 de la 25e année) a paru le 25, avec ce programme : liberté honnête et réalisation de la république nationale. Saint-Jean d'Angély, imprimerie de Ch. Renoux, directeur-gérant ; un an, 11 francs ; six mois, 6 francs. L'épithète seule est changée.

—

Digitized by Google

Le journal *Le vrai peuple*, fondé par Eutrope Dupon il y a 4 ans pour remplacer *Le peuple* qu'il avait créé en 1887 et dont on le délogeait, est devenu (21 août) *Le pauvre peuple*, hebdomadaire au lieu de bi-hebdomadaire. Imprimeur : M. Henri Chassériaud; prix : 5 centimes. Le programme est le même.

—

La *Lune de Fouras*, après avoir publié son numéro 150, daté du 19 juin 1898, s'est éclipsée. Pour la remplacer, M. P. de Lannoy (M. Pawloski) et l'imprimeur Chiron, de Niort, ont fondé *Les plages charentaises*, journal formé de la *Lune de Fouras* et de l'*Echo de Châtelaillon*, organe des intérêts des stations balnéaires de la Charente-Inférieure, sous la direction de M. Pascal de Lannoy.

—

« Le *Travailleur*, journal socialiste et réformateur », bi-hebdomadaire, de Saintes (6e année), a suspendu (27 août) sa publication, pendant la maladie de son directeur, M. Seuillet.

—

Le 25 juillet, en l'étude et par le ministère de Me Hériard, notaire à Cognac, on a vendu par licitation sur baisse de mise à prix : 1° Le château d'Ars, sa réserve, borderie, prairies, etc., situés commune d'Ars, canton de Cognac, mise à prix baissée à 70.000 francs ; 2° la métairie de Chez-Godet, mise à prix baissée à 22.000 francs, etc. (voir l'*Ere nouvelle* du 7 juillet) ; et le 26, en l'étude de Me Desbrunais, notaire à Saintes, vente par licitation sur baisse de mise à prix en quatre lots, bois, prés, terres, château de Vénérand (voir *Moniteur de la Saintonge* du 7 juillet), à la requête de Mme Henriette-Gabrielle-Marie-Suzanne-Thérèze Gaigneron de Morin, épouse de M. Urbain-Armand, comte de Maillé, contre : 1° Mme Marie-Mélanie-Catherine-Jeanne-Berthe de Bremond d'Ars, épouse de M. Marie-Christian-Henry-Jules Le Carruyer de Beauvais ; 2° M. Marie-Joseph-Henri-Edme-*Jean* de Bremond d'Ars, sous-lieutenant au 2e régiment de dragons, à Nancy ; 3° Mme Marie-Josèphe-Louise-Ernestine-*Madeleine* de Bremond d'Ars, épouse de M. Alain Le Chartier, marquis de Sedouy, lieutenant au 11e régiment de cuirassiers, à Lunéville ; 4° Marie-Paul-Philippe-Maxime, vicomte de Gaigneron ; 5° Louis-Alfred-Onésime Lamarre, notaire à Niort, représentant Marie-Eutrope-Henri-Charles-Jean-*Guy* de Bremond d'Ars, aliéné ; 6° Louise de Goulard d'Arsay, veuve de *Charles*-René-Marie, comte de Bremond d'Ars.

—

Le comité d'admission de la classe 36 à l'exposition universelle de 1900 a décidé qu'à côté du matériel et des procédés de la viticulture contemporaine, doit être une exposition rétrospective de tout ce qui concerne en France l'histoire de la viticulture et de la vinification : vieilles chartes, tableaux, estampes, documents de toute nature, instruments et appareils autrefois

Digitized by Google

en usage. Voici du reste le programme : 1° Edits royaux concernant la culture de la vigne ; arrêtés municipaux ; régime fiscal ; bans de vendanges ; documents concernant les usages locaux. — 2° Documents statistiques ; importance des vignobles anciens ; nomenclature des crus anciennement renommés ; prix des vins à diverses époques ; valeur des terres plantées en vignes ; taux des fermages et taux des salaires. — 3° Matériel, outils et ustensiles employés aux travaux de culture et de vinification ; vieilles mesures de capacité. — 4° Les premiers appareils de distillerie, leurs modifications. — 5° Anciens traités de viticulture et de vinification ; documents relatifs aux maladies de la vigne anciennement connues et aux remèdes employés. — 6° Tableaux, estampes, miniatures représentant des scènes de vendanges ou les divers travaux des vignerons.

Adresser la correspondance à M. H. Saint-René Taillandier, secrétaire rapporteur de la commission rétrospective de la viticulture, 4, rue de Commaille, à Paris.

—

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES EN 1899

Une circulaire du ministre de l'instruction publique, M. Léon Bourgeois (5 août), informe que la réunion annuelle des sociétés savantes (37e session) aura lieu, en 1899, à Toulouse, durant la semaine de pâques. Les dates et l'ordre des séances seront ultérieurement indiqués. Toute lecture au congrès sera, comme de coutume, subordonnée à l'envoi préalable des mémoires et à leur approbation par le comité. Le texte des mémoires et des analyses devra être parvenu, avant le 20 janvier prochain, au 5e bureau de la direction de l'enseignement supérieur. Il ne pourra être tenu aucun compte des envois adressés, passé ce délai.

Nous tenons des exemplaires du programme à la disposition des membres de la société des *Archives*.

Voici un extrait du programme. Nous indiquons sommairement les articles qui figurent déjà aux programmes précédents. Voir page 315, tome XVII de la *Revue :*

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE. — 1° Systèmes suivis dans les différentes provinces pour le changement du millésime de l'année de l'ère chrétienne ; — 2° signaler les actes apocryphes conservés dans les archives publiques et particulières ; — 3° indiquer les manuscrits exécutés au moyen âge dans un établissement ou dans un groupe d'établissements du sud-ouest de la France ; — 4° chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques ; — 5° pièces manuscrites ou imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes ; — 6° étudier l'administration communale sous l'ancien régime, à l'aide des registres de délibérations et des comptes communaux ; — 7° collections particulières renfermant des correspon-

Digitized by Google

dances ou des documents relatifs à l'histoire de la France ; — 8° minutes notariales ; — 9° idiomes vulgaires substitués au latin ; — 10° noms de baptême ; — 11° travaux faits sur les registres paroissiaux ; — 12° anciennes lettres d'anoblissement ; — 13° origines des anciens ateliers typographiques ; — 14° documents relatifs à l'histoire des anciennes bibliothèques ; — 15° instruction publique ; — 16° action des humanistes dans les provinces du sud-ouest de la France au xv^e et au xvii^e siècle ; — 17° état du théâtre et vie des comédiens en province ; — 18° transmission des nouvelles politiques ; — 19° indiquer quel a été le sort des archives de l'ancienne intendance de Languedoc et de celle de Montauban ; — 20° recherches sur les assemblées municipales établies conformément à l'édit de juin 1787 ; — 21° municipalités rurales pendant la révolution ; — 22° le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire institué par la loi du 14 frimaire an II ; — 23° quelle fut la contribution des départements et des communes du midi pyrénéen à la défense nationale pendant la révolution.

Section d'archéologie. — *Préromaine :* 1° Relevé des sépultures préromaines ; — 2° monnaies gauloises ; — 3° étudier les monnaies dites *à la croix* (imitations de Rhoda) ; dresser le relevé des trouvailles qui en ont été faites, etc. ; — 4° monnaies d'or gauloises dans la région comprise entre les Cévennes, les Pyrénées et l'Océan ; — 5° monnaies ibériques qu'on trouve au nord des Pyrénées et dans la Narbonnaise. — *Romaine :* 6° divinités pyrénéennes d'après les monuments figurés et les monuments épigraphiques ; — 7° mosaïques antiques ou du moyen âge ; — 8° fabrication de la céramique dans la Gaule et dans l'Afrique ancienne ; — 9° Pierres gravées inédites qui se trouvent en France ; — 10° fouilles ou découvertes récentes dans la région du sud-ouest ; — *Moyen âge :* 11° sources ou fontaines objets de dévotion ; — 12° monnaies féodales du sud-ouest ; — 13° poids des villes du midi de la France au moyen âge ; — 14° jetons frappés pour les états du Languedoc ; — 15° édifices chrétiens et monuments sculptés réputés antérieurs à la période romane ; — 16° caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane ; — 17° monuments de l'architecture militaire ; — 18° centres de fabrication de l'orfévrerie ; — 19° documents intéressant l'histoire du costume ; — 20° carrelages de terre vernissée, documents relatifs à leur fabrication ; — *Orientale et hébraïque :* 21° épitaphes, inscriptions de synagogues, graffites en langue et en écriture hébraïques ; — 22° objets et monuments orientaux, égyptiens, assyriens, etc.

Dans la section des sciences économiques et sociales : de la classification des phénomènes sociaux, des effets sociaux du baccalauréat ; le régime dotal, les impôts, les successions ; histoire d'une école centrale, d'un lycée ou d'un collège communal ; d'une exploitation minière dans l'ancienne France, etc. Suivent la section des sciences et celle de la géographie histori-

Digitized by Google

que et descriptive, et enfin les sujets de communications proposés par des sociétés savantes de Toulouse et de la région.

—

LES FÊTES DU CENTENAIRE DE JASMIN

Deux de nos confrères, MM. de Brezetz et de Dienne, ont été délégués pour représenter la société des *Archives* aux fêtes du centenaire de Jasmin, à Agen. Là « tous ceux qui vivent fraternellement dans les hautes régions de l'esprit », selon une heureuse expression de M. Georges Leygues, étaient encore sous l'impression causée par la mort du grand travailleur, Ph. Tamizey de Larroque, une des personnalités les plus marquantes de notre compagnie.

Presque toutes les sociétés littéraires du midi avaient répondu à l'invitation du comité des fêtes, présidé par M. Ch. Ratier. Leurs représentants se réunirent à la gare dans la soirée du samedi 6 août pour y recevoir les cadets de Gascogne et les félibres. C'est à ce moment que commencèrent réellement les fêtes, bien que les Agenais, dès le matin de ce jour, les aient inaugurées par une pieuse manifestation au tombeau de Jasmin où ils déposèrent une couronne, et que les membres de la société *La Prune* aient célébré le poète en famille, dans un banquet où se succédèrent discours et poésies.

Le cortège, précédé d'une brillante retraite aux flambeaux, passe sous un arc de triomphe décoré d'un transparent portant l'inscription : « Vive la Gascogne ! » Deux personnages de grandeur naturelle, un troubadour et un cadet en costume Louis XIII, ornaient les côtés de l'arc. Traversant ensuite les boulevards pavoisés et illuminés, au son de la musique, au milieu du brouhaha d'une foule compacte, hôtes et invités arrivèrent au palais municipal où un vin d'honneur avait été préparé. M. Chaumié, maire d'Agen, souhaite la bienvenue. Arnavielle, petit, brun, nerveux, énergique, lui répond en languedocien.

Le lendemain, dimanche, un service religieux, présidé par l'évêque, eut lieu dans la cathédrale où des places avaient été réservées aux invités, aux premiers rangs; devant eux, fut attachée à la grille du chœur la bannière des félibres de Béziers. Outre des morceaux sacrés, la délicieuse romance de *Me cal mouri* est jouée par le grand orgue. M. l'abbé Durengues, bien connu par ses publications historiques, entre autres par le *Pouillé du diocèse d'Agen*, rappelle en chaire les sentiments profondément chrétiens du poète.

A neuf heures, on se réunit au musée. Le directeur des beaux arts, M. Roujon, remet à la municipalité l'œuvre du sculpteur Denis Puech, *La muse gasconne glorifiant Jasmin*. Il est le premier à exprimer, et dans les termes les plus éloquents, cette pensée que la revendication de toutes les richesses des provinces du midi ne procédait, en aucune façon, de tendances séparatistes : « C'est la muse gasconne, sans doute, mais en la voyant si belle, si fraîche, si vigoureuse, je me dis que la muse gasconne... c'est,

Digitized by Google

en somme, la muse française ! » M. Larroumet, dans son beau discours, lu au pied de la statue de Jasmin par Mounet-Sully, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française, affirme encore que « Jasmin ne songeait pas à séparer ses œuvres de l'œuvre commune, celle que toutes les provinces de France poursuivent, au profit de la grande patrie ». M. G. Leygues, tout en buvant à la Gascogne, boit également « à la France et à Paris, qui résument dans leur épanouissement l'esprit et la fleur de toutes les provinces ». M. Roujon entre, à sa suite, nettement dans la question qui, on le sent, préoccupe les esprits et à laquelle il avait fait seulement allusion le matin. Il expose l'objection : « Les fêtes ne cacheraient-elles pas quelque orgueil séparatiste ? » Et il répond : « Eteignons ces flammèches... éteignons sous nos pieds ces fumerons », et, après avoir déclaré que les provinces du midi n'étaient pas captives, il fait de toutes ensemble « l'épouse latine, aimante et fidèle, se reposant fièrement sur le sein du vieux guerrier gaulois ! »

A notre avis, et dussions-nous y avoir perdu de beaux morceaux d'éloquence, nous croyons que ces déclarations, provenant d'un sentiment patriotique auquel nous rendons hommage, sont au moins prématurées. Faire prendre parti à Jasmin dans une querelle, inconnue de son temps et encore mal définie du nôtre, est de plus un véritable anachronisme. Pourquoi traiter, à propos du centenaire, un sujet délicat et où les malentendus abondent ? Pour notre part, nous n'avons vu autour de nous que des patriotes, justement fiers de la terre natale, de ses usages, de son parler, de toutes ses gloires, des patriotes dont les recherches, les poésies, les discours et les enthousiasmes ne peuvent qu'être très précieux, dans notre époque d'énervement et de scepticisme, au relèvement de la patrie française. Dans cette fête d'un poète, nous aimons surtout à célébrer la poésie, qui, comme l'a très bien dit M. Chaumié, est « la bienfaisante et secourable pacificatrice de toutes les discordes ».

Tout est bien qui finit bien. Si, à la suite des paroles enflammées de Jean Carrère, un interrupteur, qui ne les avait peut-être pas bien comprises, envoya cette boutade : « Je demande l'annexion de Paris à la Gascogne ! », rien ne rappela la guerre des Albigeois dans la sortie de l'hôtel Bonneville où avait eu lieu le banquet et dans la prise d'assaut de la préfecture dont les merveilleux jardins étaient déjà occupés par la foule, circulant autour des musiques militaires et des baraques. La séance des jeux floraux eut lieu dans la salle des mosaïques, sous la présidence de la reine du félibrige, M^me^ Gasquet, qui a récompensé les poètes et dit elle-même de beaux vers. Pendant les comptes rendus, que les lauréats ont plus d'intérêt à écouter dans leur ensemble, quelques auditeurs allèrent voir la farandole dansée par cinquante jeunes filles. On rentre pour entendre interpréter par M^lle^ Reyssac *Me cal mouri* et *Faribôlo pastouro*, admirablement chantés, et on écoute avec une grande attention un discours de M. de Tréveret, plein de souvenirs

Digitized by Google

personnels d'un ami de Jasmin, faisant revivre le poète dans sa vie intime.

La soirée de gala au bénéfice des pauvres réunit dans la salle du théâtre tous ceux qui ne craignaient pas trop la chaleur. Elle fut très brillante. Pouvait-il en être autrement quand les artistes qui avaient bien voulu prêter leur gracieux concours étaient Mmes Héglon et Ackté, de l'Opéra, Mounet-Sully et Paul Mounet, de la Comédie française, Moulierat et Mlle Sirbain, de l'Opéra-Comique, etc.?

Pendant ce temps, une grande fête populaire gratuite se donnait sur cette magnifique promenade du Gravier qui borde la Garonne et était entièrement illuminée. Deux musiques, celle du 9e de ligne et la Saint-Hubert agenaise, jouèrent tour à tour jusqu'à minuit. Alors commença le bal champêtre qui clôtura les fêtes, à propos desquelles nous rappellerons que sainte Eustelle, la patronne du félibrige, est la jeune vierge dont on raconte, dans les arènes de Saintes, la pieuse et touchante légende.

Cte DE D.

---

## NOTES D'ETAT CIVIL

### I. — DÉCÈS

La Société a deux nouvelles pertes à déplorer :

I. — Le 9 juillet, est décédée à Paris, à l'âge de 60 ans, Mme Paul Bethmont, fille d'Antoine Boureau de Beauséjour, officier du génie militaire en 1796, député de 1819 à 1820 et de 1831 à 1834, né à Saint-Saturnin (Aveyron) le 14 avril 1771 et mort à La Turpinière le 31 août 1855; mère de M. Daniel Bethmont, conseiller à la cour des comptes. Elle avait épousé le fils d'Eugène Bethmont, député et ministre, *Paul*-Louis-Gabriel Bethmont, qui fut député de Rochefort en 1865 et 1869, puis en 1871, 1876, 1877, premier président à la cour des comptes en 1880, dont elle était veuve il y a quelques années. Sa fille, Jeanne-Marie-Elisabeth-Clarisse Bethmont, a épousé en 1897 André-Antoine-René Cassou de Saint-Mathurin, fils de Pierre-André-Léon et de Marie Norman, décédés.

—

II. — Le 13 août, est décédé à Saintes dans sa 75e année et a été inhumé à Rochefort Louis-*Désiré*-Dieudonné Mortreuil. Né à Rochefort le 1er janvier 1824, il était fils de Jacques-Nicolas Mortreuil, garde-magasin de la marine au port de Rochefort, et de Marie-Louise-Honorine-Angélique de Boussard, morte le 22 mai 1857, veuve en premières noces de François-Nicolas Burle. ✻, capitaine d'état-major, et par sa mère apparenté avec une grande partie de la noblesse de Saintonge.

Entré à 14 ans chez Théophile Guérin, banquier, ancien maire de Rochefort, Mortreuil devint rapidement un excellent employé. Sous la direction de son patron, il apprit non seule-



Digitized by Google

ment la comptabilité et la tenue des livres de commerce, mais aussi le droit commercial qu'il possédait d'une manière remarquable. D'un caractère calme et très réservé, d'un jugement sûr, c'était un travailleur assidu. Il fut très souvent chargé par le tribunal de commerce de Saintes et par le tribunal civil d'expertiser des comptes nombreux et importants. Expert ou arbitre, il avait une véritable autorité et une compétence réelle dans les règlements d'affaires fort délicates qui lui furent confiées. Après avoir habité Rochefort, il obtint pour sa femme un brevet de libraire à Saintes, le 21 septembre 1861, à la place de Pathouot. Nous avons raconté (XVIII, p. 99) qu'il avait obtenu, le 14 mai 1868, un brevet d'imprimeur en lettres pour la ville de Cognac, prêté serment le 2 juin, formé avec Amable de La Tour une société, établi son imprimerie rue de l'Ile-d'Or, fondé avec Léandre Larocque l'*Ère nouvelle des Charentes*, et enfin cédé imprimerie et journal en août 1870 à Gustave Bérauld qui est mort le 13 janvier 1898. Mortreuil revint à Saintes et entra comme comptable dans la maison Amédée Niox où il a mis tout son dévouement et toute sa science des affaires. Il en devint promptement le fondé de pouvoirs et resta là jusqu'à sa mort. Très exact lecteur de nos publications, très attaché à la société des *Archives*, il ne manquait jamais de nous apporter presque à chaque numéro de la *Revue* quelque note complétive ou rectificative. Il est mort en excellent chrétien, ayant reçu, en pleine intelligence, les sacrements de l'église, et bénissant tous ses enfants et petits-enfants réunis autour de son lit. Il avait épousé Adélaïde-*Zora* Regnier, dont trois enfants : 1° le docteur Alfred Mortreuil, ✻, médecin de la marine de première classe ; 2° Lucy ; 3° Georgette, épouse de M. Roger Danvin, ingénieur à Paris, qui a cinq enfants dont les trois derniers jumeaux : Louis, Madeleine, Francisque, Paul et Suzanne.

—

Le 11 juin, au Château d'Oleron, est décédée Mme Marie-Françoise-Thérèse Sarramia, née le 29 octobre 1804 à Landau (Bavière), fille de François-Marie Sarramia, ✻, capitaine adjudant major, et de dame Thérèse-Rose Barillaud, veuve de Barthélemy-François-Antoine Pelletier, ✻, médecin major de 1re classe; elle laisse trois enfants : 1° Paul Pelletier, lieutenant-colonel de l'armée territoriale, O. ✻ ; 2° Ernest Pelletier, ancien notaire, et 3° Mme la comtesse de Franqueville, au Château d'Oleron.

—

Le 5 juillet, est décédé à Bordeaux, âgé de 67 ans, Paul-Marie-*Alexandre* de Laage, négociant, conseiller municipal de Bordeaux. Il était petit-fils de Marie-*Alexandre* de Laage, né à Orléans, neveu de Léonard de Laage, doyen du chapitre de Saintes, avec lequel il émigra en Espagne, et de Gabrielle Rabillard de Château-Gaillard. (La bénédiction nuptiale avait été donnée à Alexandre de Laage et à Gabrielle Rabillard en 1799 par l'abbé de Folin dans une salle basse, aujourd'hui salle à manger de Mme de La Sauzaye, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Saintes.) Par son

Digitized by Google

grand-père, le défunt se rattachait aux de Laage de Meux dont une branche était transplantée à Orléans, où elle a fait souche, et par sa grand'mère à la famille de Mânes fixée en Saintonge depuis le XVIe siècle. Il était fils de Paul de Laage et de Catherine-*Valérie* d'Harader de La Salle, cousin germain de M. Alexis de Laage, de Mongaugé, commune de Chérac, et de M. l'abbé de Laage, supérieur du séminaire de Montlieu. Chrétien admirable, royaliste ardent, il consacrait aux œuvres de charité les rares loisirs que lui laissaient ses affaires. Il avait été élu conseiller municipal de Bordeaux en mai 1896, et il avait su s'attirer dès l'abord le respect de tous ses collègues, même de ceux qui ne partageaient pas ses convictions. Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. le capitaine de Laage, officier d'ordonnance de M. le général Jacquemin, et Raymond de Laage. Avant l'absoute, M. le chanoine Ianse, curé de la paroisse de Saint-Louis, a fait l'éloge de cet excellent maître, de ce bon père, de ce bon citoyen, de ce grand chrétien. Sous le porche de l'église, le maire, M. Camille Cousteau, a parlé du conseiller municipal intelligent et dévoué. M. le comte de Lur-Saluces a vanté surtout le chrétien fervent et le royaliste fidèle ; enfin, le président de la société « la famille ouvrière » a dit un dernier adieu au bienfaiteur généreux, à l'ami dévoué. (Voir ces discours dans le *Nouvelliste* du 7.) Le corps a été transporté à Libourne pour y être inhumé dans un caveau de famille. Marié à Marie Vallet de Payraud, il a eu d'elle : Paul, veuf de Marguerite de Montardy ; Raymond ; Alexandre, décédé ; Charlotte ; Valérie et Marie-Claire, religieuse du Sacré-Cœur.

—

Le 8 juillet, est décédé subitement à Barbezieux, âgé de 51 ans, le docteur Pierre-*Arthur* Monnereau, né le 7 juillet 1847 à Barbezieux dans la maison où il est mort. Sa famille habitait Guimps, où son père était percepteur. Elève du collège de Pons, il suivit les cours de la faculté de Bordeaux et ceux de Paris, où il eut pour maître préféré le professeur Potain. Epris de littérature, il devint bibliophile, recherchant les belles reliures, les belles impressions, suivant les théâtres, lisant surtout les romantiques et les modernes. Enfin, docteur en médecine, après quelque hésitation il revint (1885) près de sa mère veuve et ayant perdu un fils dans la guerre de 1870. Sur sa tombe deux de ses confrères, M. le docteur Meslier, maire de Barbezieux, et M. le docteur Léonide Guichard ont vanté le loyal confrère, chercheur, savant, amateur de livres, médecin d'un dévouement sans bornes, aimant sa profession. Voir ces deux discours dans le *Barbezilien* du 14 juillet.

—

Le 9 juillet, est décédé à Rochefort, âgé de 36 ans, Edmond Lacroix, époux de Jeanne Lombart, capitaine d'infanterie de marine et fils de M. le docteur Lacroix, le doyen du corps médical de Rochefort. Très estimé de ses chefs, très aimé de ses

Digitized by Google

camarades, Lacroix était en outre un artiste dont les compositions musicales étaient fort recherchées. L'archiprêtre, M. Bouquin, a loué le soldat et le chrétien toujours prêt à mettre au service des œuvres de la charité et ses talents et son influence. Au cimetière, M. le lieutenant-colonel Riou, du 3e régiment d'infanterie de marine, a retracé la vie du défunt, et après lui le capitaine d'infanterie de marine du 7e régiment, M. Regnier, a dit les qualités précieuses et le commerce agréable de son camarade Lacroix, sorti de Saint-Cyr en même temps que lui.

—

Le 13 juillet, est décédé à Saint-Pierre d'Oleron, dans sa 82e année, A. Masson, ancien pasteur à l'île d'Oleron. Consacré à Marennes en 1845, il avait commencé son ministère dans les Deux-Sèvres, à Fressines, puis il avait quitté le Poitou pour la Saintonge ; il a accompli un ministère d'environ un demi-siècle dans l'île d'Oleron, où il a été très aimé et très estimé.

—

Le même jour, est décédé à La Rochelle, âgé de 35 ans, Clément-Maurice Guillou, capitaine d'artillerie, fort estimé à La Rochelle où il était né.

—

Le 16 juillet, est décédé à Royan, âgé de 71 ans, Alexandre Richard, ✻, conseiller municipal de cette ville, trésorier de la société des travailleurs-unis, secrétaire du cercle royannais, ancien capitaine d'infanterie. Il était né le 12 septembre 1827 à Moutiers, près de Bressuire, 6e enfant d'une nombreuse famille de la Vendée. Elève du petit séminaire de Montmorillon, bachelier ès-lettres, puis professeur-répétiteur pendant plusieurs années, il renonça à l'état ecclésiastique, et la conscription venue, s'engageait (1847) en devançant l'appel. Sous-lieutenant en 1859, il est blessé à Magenta le 4 juin et fait chevalier de la légion d'honneur sur le champ de bataille par le maréchal de Mac-Mahon. En 1870 il est capitaine ; fait prisonnier à Sedan, il subit une dure captivité à Magdebourg. Rentré en France, il est blessé deux fois en combattant contre la commune. Il se marie et, l'heure de la retraite ayant sonné en 1876, il s'établit à Royan. Puis, l'inactivité lui pesant, il subit les épreuves du concours pour le commissariat des chemins de fer, est reçu le premier et désigné pour Angoulême. Quelques mois plus tard il est nommé à Royan (1882) et occupa ce poste jusqu'à sa retraite en 1893. Aux élections municipales de 1878 il fut nommé sous le patronage du comité républicain et fut toujours réélu depuis. Sur sa tombe, M. Barthe, adjoint au maire, a fait son éloge, publié par le *Mémorial de Saintes* du 24 juillet, d'où nous tirons ces détails biographiques.

—

Le 20 juillet, est décédé, dans son château de Castelnau de Médoc (Gironde), le vicomte Joseph du Cheyron du Pavillon, chevalier de Pie IX, ancien zouave pontifical, issu d'une vieille

Digitized by Google

famille de Saintonge. Pendant la guerre franco-allemande, il avait commandé comme capitaine adjudant major les mobiles de la Charente-Inférieure. Il était le troisième des sept enfants de Marie-Déodat du Pavillon, ancien officier de la marine royale, et d'Antoinette-Cécile de Lestrange. Il s'était fixé en Médoc par son mariage avec Mlle Bonnet. (Voir *Revue*, XI, 17, 354; XII, 69, 403; XIV, 343, et *Nobiliaire de Guienne*, I, 156.)

Mentionnons deux autres deuils récents dans cette famille :

Le 6 juin dernier, est décédée, âgée de 77 ans, à Sainte-Croix de Mareuil (Dordogne), Marie-Anne du Cheyron du Pavillon (Mme de La Bardonnie) laissant : Gaston, marié à Mlle de Bonnegens; Marc, marié en Languedoc à Mlle de Juillac; René, marié à Mlle Delaunoy, et N., veuve de M. Arthur du Pin de Saint-Cyr.

Le 12 juin suivant, âgé de 74 ans, est mort à Périgueux, où il habitait depuis sa mise à la retraite, Pierre-Alphonse du Cheyron du Pavillon, ✻, officier supérieur d'infanterie, qui avait fait les campagnes de Crimée et d'Italie. De son mariage avec Mlle Grant de Luxollière de Bellussière, il laisse Marie et Geneviève.

—

Le 21 juillet, est décédé à Bordeaux, âgé de 52 ans, et a été, le 24, inhumé à La Rochelle d'où était sa famille, Auguste Couat, O. ✻, O. ❶, recteur de l'académie de Bordeaux. Couat, né à Toulouse le 30 novembre 1846, élève brillant du lycée de La Rochelle, de l'école normale supérieure de 1866 à 1869, professeur de rhétorique aux lycées de Montauban, de Tournon, de Grenoble, de Bordeaux; professeur de littérature grecque à la faculté de Bordeaux en 1878, où il remplaçait Burnouf; doyen de cette faculté le 12 mai 1881, membre du conseil supérieur de l'instruction publique en 1884, conseiller municipal de Bordeaux et adjoint au maire pendant plusieurs années, recteur à Douai en 1887, à Bordeaux en 1890; il était un de nos premiers hellénistes; il laisse entre autres : *La poésie alexandrine de 324 à 222 avant Jésus-Christ*, des éditions d'Homère et d'Aristophane. A Bordeaux, M. Stapfer, doyen de la faculté des lettres, a fait l'éloge du défunt et, par une fâcheuse allusion à l'affaire Dreyfus, a provoqué les protestations des professeurs des diverses facultés auprès du général Varaigne, commandant du 18e corps.

—

Le 21 juillet, est décédé à Grézac et a été, le 23, inhumé à Celles Alexandre Billonneau, curé de Grézac, dans la 49e année de son âge et la 19e de sa prêtrise. Né à Celles, canton d'Archiac, en 1850, il fut distingué par le curé de Lonzac, M. l'abbé Carteau, aujourd'hui archiprêtre de Saintes, et entra en 1866 à Pons, puis en 1874 au grand séminaire de La Rochelle. Prêtre le 28 septembre 1879, il fut professeur à Pons et à Saint-Jean d'Angély, vicaire à Cozes pendant trois ans, professeur de rhétorique à Saint-Jean d'Angély, et en 1895 curé de Grézac. Frappé le 9 mars dernier d'une hémiplégie, il a été emporté

Digitized by Google

quelques mois après par une congestion cérébrale. Vingt prêtres et toute la population assistaient à ses obsèques. Le doyen de Cozes a fait l'éloge du défunt, vanté sa patience et sa résignation et rendu hommage à l'abnégation des religieuses gardes-malades établies à Grézac par la générosité de la famille Dufaure. (Voir le *Bulletin religieux* du 30 juillet.)

—

Le 22 juillet, est décédé à l'âge de 69 ans, Julien Durand, curé de Saint-Clément des Baleines, dans sa 45e année de prêtrise.

—

Le 2 août, est décédée à La Rochelle, âgée de 82 ans, Lucile-Adélaïde Bouguereau, ancienne directrice de pension, née le 16 décembre 1815 à La Rochelle, où elle a exercé pendant 54 ans. A peine âgée de 17 ans, elle avait débuté à Saint-Pierre d'Oleron, et le reste de sa vie s'est passé à La Rochelle où, faisant de l'éducation un véritable apostolat, elle s'était attiré la vénération de tous. Sous la direction de l'abbé Augustin Petit, elle entra dans l'association des filles de Saint-Bernard fondée par le pieux curé de Saint-Nicolas, et en fut la supérieure générale pendant un demi-siècle. Elle était la sœur de l'ancien curé de Rochefort et la tante de notre confrère, l'illustre peintre rochelais, M. William Bouguereau, qui l'a toujours entourée des plus délicates attentions, disent le *Bulletin religieux* et l'*Echo rochelais* du 6.

—

Le 3 août, est décédé à La Rochelle, âgé de 40 ans, François-Jacques-Marie-Dieudonné-Conrad de Rutz de Lavison, veuf Lamy et époux Lécart, greffier-notaire au tribunal de Soctrang en Cochinchine.

—

Le 4 août, est décédée à Saintes, âgée de 75 ans, *Méloé*-Marie-Félicité-Angélique de Cumont, veuve d'Hector d'André et fille de *Joseph*-Marc-Antoine-Timothée, marquis de Cumont, ancien officier de marine, et d'Isaure de La Taste. Elle était sœur d'Hélène, mariée en 1841 à Louis-Victor de Bretinauld de Méré, décédé, et d'Isaure, épouse de M. le comte de Saint-Germain, ancien officier de cavalerie.

—

Le 11 août, est décédé à 74 ans, Jean-Baptiste Cazaugade, curé de Colombiers et de Saint-Léger son annexe depuis 1890, né en 1825, prêtre en 1862. Cazaugade s'occupait un peu de sciences et de littérature. Il a fourni au *Recueil* de la commission des arts des notes qui ne brillaient pas toujours par l'esprit critique et aussi des articles au *Dictionnaire des dictionnaires* de Mgr Guérin.

—

Le 22 août, est décédé à Paris à l'âge de 63 ans, et suivant

Digitized by Google

sa volonté a été incinéré, Arthur Verdier, né à La Rochelle, armateur, ancien capitaine au long cours, conseiller municipal de cette ville, conseiller d'arrondissement, directeur de la société africaine de Kong, ancien résident à Grand-Bassam, où il fit preuve d'énergie ; il a été longtemps président du comité républicain. Les journaux de La Rochelle, *La Charente-Inférieure* du 24 et *le Courrier* des 25 et 28, font l'éloge de celui qui « eut dans sa vie deux grandes passions qui peuvent se confondre en une seule, l'amour de la patrie, le dévouement à la république ».

---

### II. — MARIAGES

Le 30 juillet, a été bénit, à Bordeaux, le mariage de M. le docteur Jules Ponty, médecin de deuxième classe de la marine, fils de M. le docteur A. Ponty, O. ✻, médecin principal de la marine en retraite, vice-président du conseil d'arrondissement, avec Mlle Eugénie Bourru, fille de M. le docteur Henri Bourru, O. ✻, directeur du service de santé, à Bordeaux, et de Marie-Caroline-Zoé Loyauté. Voir tome XII, 257.

—

Le 9 août, a été célébré, en l'église Notre-Dame de Rochefort, le mariage de M. Paul Courcoural, rédacteur aux *Tablettes des deux Charentes*, avec Mlle Marguerite Pointière. La messe a été dite par M. l'abbé Fournier, vicaire de Saint-Louis, accompagnée de chants et d'orgue. M. l'abbé Roques, avant de donner la bénédiction nuptiale, a prononcé une poétique et élégante allocution. Le souverain pontife avait envoyé la bénédiction aux jeunes époux. Les témoins étaient : pour le marié, MM. le docteur Alfred Thèze et Georges Gourdon ; pour la mariée, MM. N. et J. Rouillon, ses oncles.

—

Le 11 août, a eu lieu en l'église Saint-Vivien, à Saintes, le mariage de M. *Pierre*-Antoine-Claude Boudou, médecin de la marine à Rochefort, fils de Jean et de Victoria Héning, petit-fils de M. Boyer, de Saint-Flour, avec Mlle Henriette-*Thérèse* Prévost, fille de feu Jean-Baptiste-*Henry* Prévost et de Catherine-Elisabeth Baquey.

---

## A TRAVERS LES REVUES

*Le pays poitevin*, revue mensuelle illustrée, sous la direction de MM. Gustave Boucher et Constant Roy, rédacteurs, rue du Moulin-à-vent, 12, Poitiers ; administration et imprimerie à Ligugé (Vienne), a paru en juillet. (Abonnement annuel pour la province, 5 fr.; Paris, 6 fr.; le numéro, 50 cent., par livraison in-4°.) Le premier numéro contient *Les villes poitevines : Niort*, avec une vue phototypographiée de Saint-André prise au-delà du pont : extrait de M. Ardouin-Dumazet ; le folk-lore, par M.

Digitized by Google

Constant Roy ; les coiffes poitevines, photographies de M. Georges Clouzot, par M. Gélin ; légendes, superstitions, Mélusine ; Ligugé, musée de Saint-Martin ; de la beauté de sainte Radégonde ; chansons poitevines, noëls avec la musique, etc. ; notons aussi un répertoire bibliographique qui est une heureuse innovation, *Musée du Poitou chrétien*, avec de nombreuses gravures. Nous applaudissons de grand cœur à cette création qui est la conséquence et le complément de l'exposition ethnographique si curieuse de Niort en 1896 ; elle nous promet des pages intéressantes sur la contrée poitevine et aussi sur les Charentes. Il nous a paru pourtant qu'il y avait un peu trop de notes déjà vues ailleurs et trop de petites choses qui auraient gagné à être réunies ; on pourrait aussi peut-être éviter les paginations multiples. Remarque : j'avais toujours cru que l'épithète *ventres rouges* s'appliquait exclusivement aux Saintongeais. — La couverture verdâtre aux feuilles de fenouil signée Roy est assez décorative.

—

Le *Mercure poitevin* (littérature, art, histoire), revue mensuelle, imprimée à Niort par L. Clouzot ; directeur, M. P. Corneille ; gérant, M. G. Martin, a publié son premier numéro le 1er juillet 1898 (petit in-8° de 64 pages ; prix pour un an : 12 fr.). C'est un nouvel organe de décentralisation. Cette fois, une vive préface de M. Gaston Deschamps place la décentralisation intellectuelle sur son véritable terrain : la décentralisation administrative. Et l'on ne voit pas trop jusqu'ici quelle différence il y a entre les intendants de Richelieu ou de Louis XIV et les préfets de Napoléon Ier ou ceux de la république, et en quoi les révolutions accomplies depuis plus de cent ans ont amené d'autres réformes libérales qu'un changement de personnel. Viennent ensuite des vers, beaucoup de vers, des nouvelles, des comptes rendus de livres publiés à Paris et de pièces jouées sur les théâtres de Paris. Signalons un discours prononcé à Niort, *Les chemineaux de la foi*, par M. Gustave Boucher, et *Le théâtre révolutionnaire à Parthenay*, de M. Henri Clouzot ; le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, interdit, en l'an VII, à une troupe d'amateurs de jouer *Zaïre*, de Voltaire, où l'on parle « de la religion chrétienne avec la chaleur des plus ardents missionnaires », et où « il y a beaucoup de passages où l'on se sert des mots de *roi* », encore que les acteurs affirment que « le mot de *roi* n'est prononcé que du bout des lèvres » et que, « si l'on pouvait les voir, on verrait autour de leur cœur, gravés en gros caractères : *Républicains français* ».

Le numéro d'août contient : *Alfred de Vigny*, par M. Constant Roy ; *Criminelle vertu* (roman), par M. P. Corneille ; le *Miracle des blés*, légende poitevine, par M. H. Clouzot ; des poèmes, des chroniques littéraire, théâtrale, musicale, etc.

—

Digitized by Google

La *Revue des questions héraldiques, archéologiques et historiques* (Paris, rue Casimir-Périer, n° 11, mensuelle, 20 fr. par an, 16 pour les membres du conseil héraldique de France) a publié son premier numéro le 25 juillet. Elle compte parmi ses collaborateurs : MM. Lionel d'Albiouse, d'Anselme de Puisaye, Louis Audiat, Barbier de Montault, Caix de Saint-Aymour, P. de Chasteigner, A. de Bremond d'Ars, comte de Dienne. marquis de Granges de Surgères, Dupin de La Guérivière, etc. Le directeur est M. le vicomte Oscar de Poli, qui n'épargne pas sa peine : il a dans ce numéro une intéressante pièce de vers, *La revue héraldique* et des recherches sur les origines des *Cirano des Mauvières et de Bergerac*, où l'on apprend encore de nouvelles choses sur un sujet si débattu ; notons encore *Les Zola*, par M. Desplants, la réception solennelle d'un roi de Portugal en 1476 à Orléans. Tout se mêle dans cette *Revue*, articles de fantaisie et causerie, documents originaux, travaux graves et sérieux.

—

*Lemouzi* (juin 1898), outre une chronique limousine comprenant tout ce qui se rapporte au Limousin, hommes et choses, contient plusieurs études d'une certaine étendue, *La décentralisation universitaire et le Limousin*, par M. Louis de Nussac, qui expose de bonnes idées, mais qui, comme tous les articles de ce genre, a le tort de croire à la décentralisation intellectuelle, sans la décentralisation administrative ; puis *Les Limousins dans les œuvres félibréennes provençales. Félix Gras*, par M. Jules Dutrech et des *Lettres* d'Antoine de La Tour à M. l'abbé Joseph Roux. Il y est beaucoup question « de la sainte d'Obazine », c'est-à-dire de Saint-Yrieix, Mme Fleurat de Doumailhac, née Chenu des Touches, fondatrice d'un orphelinat de filles dans l'abbaye de Saint-Etienne, qui, après avoir dépensé toute sa fortune en bonnes œuvres, a passé sa vie à quêter pour les pauvres. En 1880, Charles Tenant de Latour, de Saint-Yrieix comme elle, puis son frère, Antoine de Latour, l'érudit, le poète, qui fut précepteur du duc de Montpensier, puis secrétaire de ses commandements, ont écrit chacun une notice sur leur admirable compatriote. M Joseph Roux, l'heureux félibre limousin, auteur si original des *Pensées*, lui a consacré sa *Cansou limozina*. Voir aussi une brochure de M. l'abbé Lansade, ancien vicaire général, *Vie de Mme Françoise-Thècle-Zoé Fleurat de Doumailhac*. Aubasine, Lansade, 1890, in-18, 116 pages.

—

Après avoir parlé (*Saint Eutrope, premier évêque de Saintes, dans l'histoire, la légende et l'archéologie*) de sainte Eustelle, la jeune martyre, fille spirituelle de saint Eutrope, de son culte, etc.. l'auteur ajoute qu' « en 1885, une grande association littéraire du midi, les félibres, ont choisi pour patronne sainte Eustelle, qu'ils appellent Estelle et qu'ils symbolisent par une étoile à sept rayons à cause des sept fondateurs de l'association créée le 21 mai, jour de la fête de sainte Eustelle ».

Digitized by Google

Un article de M. Sernin Santy, *Le symbolisme du félibrige*, adressé à la *Chronique littéraire* de Bordeaux, et que nous lisons dans *Lemouzi* (mai 1898), « organe mensuel de la fédération provinciale des écoles félibréennes du Limousin », donne quelques détails sur ce point : Le choix de la jeune vierge fut bien le résultat du seul hasard... providentiel, cette fois, il est vrai. Le 21 mai 1854, quelques jeunes poètes des environs d'Avignon s'étaient réunis chez l'un d'eux, Paul Giéra, propriétaire du vieux castel de Fontségugne. Le serment fut prêté d'entreprendre la renaissance provençale. Ils étaient sept, comme les fondateurs des jeux floraux de Toulouse. Mistral proposa le nom de *félibre*, docteur, savant, emprunté à un vieux cantique provençal. Six ans plus tard, l'un des nouveaux adeptes, William-Bonaparte Wyse, découvre sur un calendrier que le 21 mai, date de la réunion de 1854, était le jour de la fête de sainte Eustelle, qu'ils lurent ou firent semblant de lire *Estelle*. L'auteur ajoute : « Une châsse en vieil émail limousin, renfermant quelques-uns de ses restes, est constamment exposée dans la chapelle du château des comtes de Noailles, voisin de Brive-la-Gaillarde. N'est-elle pas à noter cette coïncidence de l'existence d'une relique de la patronne des modernes troubadours dans le pays où vécurent leurs ancêtres, où naquit la douce langue qu'ils sauvent de l'oubli ? »

—

Ceux que la discussion entre deux forts savants hommes du Poitou, M. Lièvre et M. Richard, sur le comte-évêque Austrapius et le *Sellense castrum* intéresse, liront avec fruit, dans le *Bulletin de la société archéologique de Nantes* (t. XXXVII, 1897, page 69), *Château-Ceaux, Austrapius, Sellense castrum et les Taifoli*, mémoire de M. G. Durville.

—

Le *Bulletin religieux* du 27 août publie des fragments d'un journal (1696-1745) de Réveillaud, procureur à l'officialité de Saintes, relatifs aux processions faites pour obtenir la pluie par l'intercession de saint Eutrope.

Dans le même numéro est la bénédiction des cloches d'Arvert dont il est question plus bas, page 341.

—

Dans sa livraison du 15 juillet (8e année, 1re livraison), la *Revue catholique de Normandie* a commencé de M. l'abbé Maxime Godefroy un travail, *Le chevalier de Caillières, gouverneur du Canada (1648-1703)*, Hector, baptisé à Torigni le 12 novembre 1648, « fils de M. de Caillières, écuyer de madame de Matignon ». L'auteur s'est servi des documents publiés en France et au Canada et annonce qu' « un secrétaire d'ambassade prépare une *Vie de François de Caillières* ». Ne serait-ce pas le volume en préparation pour la société des *Archives*, contenant la correspondance diplomatique de François de Caillières, un des trois

Digitized by Google

plénipotentiaires de la France au traité de Ryswick ? Dans la même livraison est un article sur les Sainte-Marthe du Poitou.

—

M. le vicomte Paul de Chabot publie, dans la *Revue historique de l'ouest*, les « *Preuves de noblesse des demoiselles du Poitou*, reçues dans la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr de 1686 à 1793, extraites des manuscrits conservés à la bibliothèque nationale de Paris ». La livraison de janvier contient d'Aubigné de La Jousselinière, Aymer de La Chevalerie ; celle de février : Baraudin de Mauvières et Barbarin du Chambon et du Monteil ; dans la livraison de mai : Beaupoil de Saint-Aulaire de La Dixmerie : Françoise-Etienne-Adélaïde, née à Jonzac le 21 avril 1664 (cinq degrés) ; Beaupoil de La Luminade, Marie-Adélaïde, née à Saint-Yrieix le 12 juillet 1767 (cinq degrés) ; dans celles de juin-juillet : Marie-Félicité de Béchillon, née à Saint-Hilaire de Jardres, le 23 mars 1752, de Jacques-Charles de Béchillon, écuyer, seigneur de Pressac, et de Sylvie du Ry (cinq degrés) ; Françoise-Agathe de Béjarry (1774) ; Maria-Madeleine-Etiennette du Bellay (1684), etc.

—

Un discours de réception de M. Roger de Lurion à l'académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon, en 1897, raconte la vie d'un intendant de la Franche-Comté (1761-1784), qui, « dans un temps et dans une province où son emploi était détesté, sut conquérir l'amour de ses administrés et s'est fait regretter universellement après 23 ans de séjour parmi nous ». Il s'agit de Charles-André de Lacoré, né le 24 août 1720 de Charles-Etienne de Lacoré, maréchal des logis, seigneur de Saint-Ouen, et de Jeanne-Thérèze Bonneau. L'auteur remarque que « le nom de du Plessis-La Coré donné à M. de La Coré par le marquis de Sourches (t. IX, p. 75) n'était porté ni par l'auditeur des comptes ni par l'intendant, C'était celui d'un évêque de Saintes au XVIIIe siècle. Nous ignorons s'il était de la même famille. »

Simon-Pierre de Lacoré, né à Paris le 2 juin 1691, fils de Charles de Lacoré, auditeur de la chambre des comptes à Paris, et de Marie Bruan, était certainement de cette famille. D'abord, il en portait les armes : *De gueules au chevron d'or accompagné de deux coqs d'argent en chef et un lion de même en pointe.* Et comme le père de l'intendant avait un frère « auditeur des comptes à Paris », il suit que Simon-Pierre de Lacoré, abbé de Masdion, chanoine puis doyen du chapitre de Saintes, vicaire général de Léon de Beaumont, nommé évêque de Saintes le 5 février 1745, décédé d'apoplexie en son château du Douhet le 5 septembre 1762, était le neveu de l'intendant de Franche-Comté.

—

Dans le supplément de la *Croix* du 16 juillet, notre compatriote M. Ch. d'Avone fait, dans *Un livre par semaine*, un très vif

Digitized by Google

éloge d'un autre quasi compatriote, M. François Coppée, pour son beau livre *La bonne souffrance* (Paris, Lemerre; prix : 3 fr. 50), dont le *Correspondant* du 25 juin a publié la préface.

—

La *Revue d'Anjou*, t. XXXVI, dans ses 4 premières livraisons de 1898, a commencé la traduction en français par notre confrère M. le docteur Atgier, de l'académie des sciences et belles lettres d'Angers, médecin major du 151e régiment d'infanterie à Verdun, d'un poème latin, *La Rhéade*, en trois chants, par le P. Jean de Bussières, de la société de Jésus, *De Rhea liberata*, publié en 1675 dans un volume, *Johannis de Bussières e societate Jesu miscellanea poetica*. Nous espérons bien que l'œuvre sera continué et que l'auteur à côté de sa traduction en prose nous donnera le texte des vers eux-mêmes.

—

Le chapitre XV des *Esbats de Guyon de Malleville*, chroniqueur cadurcien du XVIIe siècle, que publie le *Bulletin de la société des études du Lot* (t. XXIII, 1er fascicule de 1898), *Liste de quelques seigneurs et autres personnes du diocèse de Caors qui ont vescu despuis l'an 1540, dignes de mémoire*, nomme « Jacques de Ginouillac dict Galiot, seigneur d'Assier, grand escuyer et grand maistre de l'artillerie, capitaine de cent hommes d'armes, séneschal de Quercy et d'Armagnac ». Il s'agit du célèbre grand maître de l'artillerie de François Ier, Jacques Ricard de Gourdon de Ginouillac dit Galiot, seigneur d'Assier, fondateur de la belle église de Lonzac en Saintonge, et de son fils François qui eut aussi la sénéchaussée de Quercy et mourut à Cérisoles. Sa descendance s'éteignit au XVIIe siècle dans la famille d'Uzès; mais en même temps la famille Ricard de Gourdon de Ginouillac se continuait à Vaillac par les Ricard de Gourdon, barons puis comtes de Vaillac. Une note reproduit en langue vulgaire l'entrée à Cahors de François, sénéchal de Quercy : « L'an mila cinq cens trenta et doais et lo desnoveme jorn sel mes de julhet, le noble et poyssant senhor..... »

—

La ville de Saintes a une avenue Jourdan. Ceux que cela peut intéresser liront dans le *Bulletin héraldique* de février 1898, paru en août, une notice sur Jean-Baptiste Jourdan, comte de la restauration, né le 29 avril 1762 à Limoges où s'élève sa statue. Soldat au dépôt de l'île de Ré le 2 avril 1778, incorporé dans le régiment d'Auxerrois le 10 décembre 1778, alors en garnison dans l'île de Ré, il fit la campagne d'Amérique, puis rentré à Limoges, il fut placé dans une maison de commerce, fut mercier, devint général de brigade en 1793, etc. Fils du chirurgien Jourdan, originaire des environs d'Aix en Provence, établi à Limoges, il épouse dans cette ville, le 22 janvier 1788, Jeanne Nicolas, belle-sœur d'Aventurier, chef de la maison de commerce où il était employé; il eut d'elle cinq filles : l'aînée se maria à Ferri-Pisani, dont vinrent deux fils et une fille; la seconde, au prince

Digitized by Google

de Luperano, dont deux filles ; la troisième, Catherine-Victoire-Sophie, à Jean-Baptiste-Nicolas Lemercier, dont un fils, Anatole Lemercier, né le 25 juin 1820, mort à Paris le 26 décembre 1897 (voir *Revue*, XVIII, 25); la quatrième, à Pougeard-Dulimbert, mort à Limoges, général de brigade, dont deux fils et deux filles; la cinquième, au marquis Saporetti, et mourut sans enfants.

—

Le Nobiliaire du Limousin. — M. l'abbé Leclerc continue, dans le *Bulletin de la société des lettres, sciences de la Corrèze* (4e livraison de 1897), la publication du *Nobiliaire de la généralité de Limoges*, qui est à peu de chose près la reproduction des notices du *Nobiliaire du diocèse de Limoges*, de Nadaud et l'abbé Leclerc : Gelinard, sieur de Malaville ; Beauchamp de Bussac, de Grandfief ; Beaumont de Gibaud ; de Lage d'Asnières et de Bonlieu ; Luchet de La Mothe et de La Rivière, paroisse de Médis (non pas *Médiel*) ; Mareuil de Segonzat ; de Meaux, sieur de Lisle, paroisse d'Arvert ; Laporte de Puyferrat ; Poquaire de La Tasnière, paroisse de Saint-Sever ; Poussard d'Anguitard ; Ransannes, sieur du Charbon-Blanc ; de Rippes, sieur de Sable, paroisse de Germignac ; Rasteau, sieur des Arnaus ; Estève de Langon ; Villedon de Magezy ; Rabaine ; Vigier de La Cour : « du Vignaud, sieur de..., paroisse d'Oleron », Joanoulaud du Vignaud qui, le 26 octobre 1524, épousa Catherine de Soleix dont vint Bertrand, qui eut David, marié à Marguerite de Bordes le 12 mars 1660 ; Pierre du Vignaud se marie le 23 février 1642 à Marie Penigaud, veuve ; Duclos, sieur de Boismorant, paroisse d'Orioles ; « Saint-Mathieu, sieur de Birat, paroisse du Gua » ; Valée de Monsanson ; Monfermy, sieur de La Barre, paroisse de Saint-André de Lidon ; Beaumont des Béchaudières ; de Siran, sieur du Port-Limousin, paroisse de Saint-Thomas de Cosnac ; Guinanson de Boisgaillard, paroisse d'Agudelle ; de Chièvres ; Nourrigier, de Jousseran ; Busson ; Mercier d'Hautefaye ; Caillères, sieur de Clérac ; Villemur, sieur de Mauvesin, paroisse de Pons ; Le Hardy, sieur de La Roche, à Pons ; Truchon, sieur de Saint-Georges, paroisse dudit lieu : Jean Truchon, époux de Marie Buteraud, eut Jacques, marié le 7 juin 1547 à Jacquette Morin, et François, qui transigent sur la succession de Jean, leur père, le 12 mars 1557 ; autre Jean Truchon, marchand à Bordeaux, mari de Marguerite Resnier (le 24 avril 1580), eut Jean et Catherine, qui transigent entre eux le 25 janvier 1625 sur sa succession ; ce Jean obtint, le 18 juillet 1629, des lettres de réhabilitation sur la dérogeance dudit Jean, son père, enregistrées au parlement de Bordeaux le 6 mai 1630. Le même épousa, le 24 avril 1623, Jeanne Gaillard, dont le fils, Jacques Truchon, se maria, le 5 mai 1658, à Elisabeth Chataigner ; Francfort, sieur de La Vergne, paroisse de Soulignonnes ; Hilairet, sieur du Cailleau, paroisse de Montlieu ; et Daulnix, sieur de La Bourouille, paroisse de Saint-Palays. Beaucoup de noms propres sont écorchés.

Digitized by Google

Dans la 2e livraison de 1898 : Badiffe, sieur du Maine ; Barbarin, sieur deVessac, paroisse de Rignat ; Gillet, sieur de Fief-Gallet et de Tezat, paroisse de Tezat et de Bessines (lire *Thezac* et *Pessines*); Le Voyer, sieur de Paulmy et de Dorée ; Le Brethon, sieur d'Aumont, paroisse de Grézac ; Berthelot, sieur de la Baronnie et du Couret ; Barbezières, sieur de Villesion ; Bouyer, sieur de Nenclas, paroisse de Jarnac-Charente ; Chesnel, sieur du Château-Chesnel, etc.

—

Un conventionnel, préfet de la Charente-Inférieure. — Dans l'étude, *Jean-Louis Gouttes, évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire et le culte catholique à Autun*, que publient les *Mémoires de la société éduenne*, t. xxv (1897), M. Anatole de Charmasse reproduit, p. 177, une lettre (10 thermidor an II) de Guillemardet, représentant du peuple, depuis préfet de la Charente-Inférieure, « à ses amis les sans-culottes d'Autun »... « Ecoutez et frémissez d'indignation. Robespierre, Couthon et Saint-Just, les Catilinas de leurs pays, les triumvirs, ont tenté d'asseoir leur empire sur les ruines de la liberté ; mais les scélérats, ils ont compté dans le peuple français autant de Brutus que de citoyens. » A côté de cette missive, destinée à faire passer Robespierre pour l'auteur d'un complot contre-révolutionnaire, est encore, page 250, une autre adresse du même, devenu membre du conseil des cinq-cents, où il célébre le coup d'état du 18 fructidor contre la représentation nationale, qui devait engendrer le 18 brumaire : « De perfides hipocrites, fidels au mandat de leur vrai commettant, le prétendant de Blakenbourg (Louis XVIII), exécutaient chaque jour le projet criminel qu'ils avaient conçu de lacérer la constitution pièce à pièce. »

Il y a aussi de bien curieuses pages sur le fondateur futur de Sainte-Barbe, Victor de Laneau, religieux marié, vicaire épiscopal et dénonciateur de Gouttes, terroriste à son tour poursuivi.

—

Montesquiou, assassin de Condé. — La *Chronique des arts* du 30 avril parle de trois tapisseries historiques du musée de Cluny dont deux, les numéros 6328 et 6334 sont soustraites aux regards du public. Elles ont appartenu à Michel d'Astarac, vicomte de Fontrailles, gouverneur de Lectoure, dont elles montrent les armes, et représentent la première la bataille de Saint-Denis et les deux autres la bataille de Jarnac. Une légende placée sous la scène de la mort de Condé porte : « Montesquiou tue ledict prince. » Mot caractéristique qui tranche la question controversée : Qui a tué Condé ? (voir la *Revue des questions historiques*, 1er avril 1891, t. xii, p. 573, *L'assassin du prince de Condé à Jarnac*, par Denys d'Aussy), puisque Fontrailles, qui fit faire ces tapisseries, eut lui-même une jambe emportée à Jarnac, qu'il était ami du prince de Condé et allié du baron de Montesquiou.

—

Digitized by Google

Marie-Eustelle Harpain. — C'est d' « une des gloires de la ville de Saintes, gloire bien modeste, bien humble et bien cachée, assez négligée dans sa propre ville, fort connue, fort appréciée au dehors, que s'occupe M. S. Halley dans le n° 284 des *Contemporains* (20 mars 1898). Marie-Eustelle Harpain, petite ouvrière, née au faubourg Saint-Pallais, le 20 avril 1814, le 19, selon le registre de l'état civil, baptisée le 24, fille de René Harpain, couvreur, et de Marie Picotain, et morte le 29 juin 1842, au premier étage de la maison qui fait l'angle de la rue Arc-de-Triomphe et de la rue Pont-Amillon. Rien n'a marqué particulièrement l'existence de cette pauvre lingère, qui gagnait péniblement son pain quotidien, un peu celui des autres, souffrante, malade; mais c'est l'histoire d'une âme, racontée avec émotion, d'une humble, d'une illettrée, qui, grâce à sa foi, a laissé deux volumes de lettres qui font l'admiration des connaisseurs par l'élévation des pensées et la beauté du style.

Auguste Nicolas, dans ses *Etudes sur le christianisme*, a dit de ses lettres que « par la simplicité, la précision, la correction, l'élévation, le sublime même des pensées et des sentiments, ces écrits rappellent ceux de Fénelon et atteignent quelquefois à Bossuet ». Le cardinal Villecourt, évêque de La Rochelle, a réuni ses lettres au nombre de 178 (La Rochelle, 1843) qui ont été traduites en italien, en allemand, en anglais. Voir aussi *Recueil des écrits de Marie-Eustelle* (Paris, Ruffet, 1866, 2e édition) et *L'ange de l'eucharistie ou vie et esprit de Marie-Eustelle* (2 vol.) par Claudius-Marie Mayet, prêtre mariste.

Quand elle mourut, il n'y eut à Saintes qu'une voix : c'est une sainte ! On se disputa les objets qui lui avaient appartenu, rosaire, livres; on lui faisait toucher médailles et chapelets. Quand, en 1858, on changea les tombes, l'administration respecta la sienne; et un pieux forgeron de Saint-Pallais, chantre à l'église, Félix Faure, surnommé le bon Jacques, un homme d'une popularité immense, d'une loyauté qui le rendait l'arbitre des ouvriers et des patrons, fit une quête et en un jour réunit de quoi acheter le terrain. L'abbé Briand, missionnaire apostolique, confesseur de la jeune fille, lui avait dit, comme il le raconte dans son *Histoire de l'église santone* : « Eustelle, promettez-moi deux choses : la conversion d'un général de 80 ans qui n'avait pas fait sa première communion; comme preuve vous serez en paradis. » Et trois jours après la mort d'Eustelle, le général faisait demander l'abbé Briand pour se confesser. En second lieu : « Je suis convaincu que le corps de saint Eutrope n'a pas été brûlé par les calvinistes comme on le dit partout, mais qu'il existe encore dans l'église basse; faites-le moi retrouver. » Eustelle répondit : « Je vous le promets : vous le saurez ». Et moins d'un an après sa mort, le tombeau d'Eutrope était découvert par l'abbé Briand, au grand désespoir de l'abbé Lacurie qui a toujours cru que c'était lui l'inventeur. Voir les débats et les querelles à ce sujet, p. 416, chapitre xxii, *Saint Eutrope dans l'histoire, la légende et l'archéologie*. Cette biographie de la vierge de

Digitized by Google

Saint-Pallais est orné du portrait de Marie-Eustelle et de deux vues, l'une de Saint-Pierre, l'autre de Saint-Pallais, à Saintes. L'auteur ne nous dit rien du commencement d'enquête fait en 1869 pour la béatification, *Cause de la béatification et de la canonisation de la servante de Dieu, Marie-Eustelle Harpain* (Cognac, imp. Mortreuil).

—

Queux de Saint-Hilaire. — M. Eugène Müntz, de l'institut, parlant, dans la *Revue encyclopédique* (n° 238, 26 mars 1898); article *Le musée des beaux arts à Paris*, des nouvelles acquisitions, n'oublie pas notre regretté confrère le marquis de Saint-Hilaire : « La collection de dessins a dû un accroissement précieux à la libéralité du marquis de Queux de Saint-Hilaire (mort en 1889). Cette physionomie parisienne, que la dispersion de ses études a seule empêchée de marquer au premier rang, est trop connue pour que j'en trace ici un nouveau croquis. M. Michel Bréal, dans le journal *le Temps ;* M. Bikélas, dans la *Revue des études grecques* de 1890, ont rendu un hommage ému au parfait galant homme, à l'esprit si distingué, au dernier héritier d'une race de preux, dont on pouvait suivre la trace jusqu'au xii^e siècle. Ils nous l'ont montré accumulant, quarante années durant, documents sur documents, dans son appartement de la rue Soufflot, dont il avait fait un musée. « Des livres, nous dit M. Bikélas, il y en avait partout, même après les envois nombreux qui ont servi à l'installation de sa belle bibliothèque dans le château de Saint-Hilaire, où l'espace ne lui manquait pas. Des tableaux et des objets d'art, il aurait été difficile de trouver où en placer encore. Et puis, dans les coins, sous les meubles, dans les tiroirs, des gravures, des autographes, des médailles, des manuscrits. Outre une bibliothèque musicale très riche, il possédait de beaux instruments, parmi lesquels un violon de Stradivarius, ainsi que des archets de grand prix... » Ces séries, formées avec tant d'amour, n'ont du moins pas été toutes dispersées au feu des enchères ; la ville de Rochefort a hérité de la bibliothèque du château de Saint-Hilaire, l'école des beaux arts, de la collection de dessins ». Ajoutons : la bibliothèque du conservatoire de musique, de sa collection d'autographes de musiciens, etc. Voir *A. de Queux de Saint-Hilaire*, notice par D. A. et L. A; Saintes, Mortreuil, 1890, in-8°, 15 pages.

« Le plus précieux de ces dessins est une incomparable sanguine du Sodoma, le grand peintre mi-lombard, mi-siennois, dont nos musées français ne possèdent malheureusement pas la moindre toile. Cet illustre disciple de Léonard de Vinci, ce collaborateur de Raphaël dans les stances du Vatican, cet émule du Corrège par la suavité de son coloris et la morbidesse de ses types, est représenté dans la collection du marquis de Queux de Saint-Hilaire par une tête d'Eve, pensée première de la fresque de l'académie de Sienne, où la mère du genre humain

Digitized by Google

se montre sortant des limbes, à la fois pudique et éblouissante de beauté. La sanguine de l'école se distingue de la peinture par une indéfinissable expression de langueur... »

## LIVRES ET PÉRIODIQUES

### I

#### UNE CHRONIQUE SAINTONGEAISE DU XIIIe SIÈCLE

On la connaissait, cette chronique saintongeaise — on, cela signifie cinq ou six érudits — c'est vous dire qu'elle était absolument ignorée sauf quelques extraits qu'en a donnés M. Gaston Paris dans son *Histoire poétique de Charlemagne* et un fragment inséré par Peigné-Delacourt dans un livre où l'on ne la chercherait certainement pas, *Les Normans dans le Noyonnais;* j'en avais une copie prise à la bibliothèque nationale et j'attendais le moment de m'en servir. M. F.-W. Bourdillon, professeur au collège Worcester, à Oxford, a eu la bonne idée et le courage de la publier, excité un peu par l'achat qu'il fit, en 1888, à Londres, d'un second exemplaire. Il a donc imprimé les deux textes en regard, qui offrent quelques variantes. Il les a fait précéder et suivre d'introduction, de notes, d'appendices, qui éclairent singulièrement la question d'origine, de sources, d'interpolations ; nous en devons la traduction à notre obligeant confrère, M. Lequien. (*Tote listoire de France*, publiée pour la première fois d'après les deux mss. connus, avec introduction, notes et appendices (en anglais) par M. F.-W. Bourdillon, M.-A. David Nutt, 270-271, Londres, juillet 1897; in-4°, 224 p. Prix : 12 fr 50.)

Une préface de M. Gaston Paris, de l'institut, fait l'éloge de l'éditeur qui, par ses recherches aussi consciencieuses que pénibles, par « ses notes excellentes d'une érudition très solide », par « son travail personnel », a beaucoup accru la valeur des textes édités.

Cette *Istoire de France*, écrite en Saintonge au XIIIe siècle, est une production vraiment singulière. Si elle n'est pas la première histoire en langue vulgaire qui ait été composée, l'auteur n'a certainement connu aucun de ses prédécesseurs ou de ses contemporains. Elle a été écrite certainement pour une femme, une religieuse, qui n'entendait pas le latin et qui cependant voulait connaître ce que les clercs lisaient dans les manuscrits. Elle s'adressa au chapelain de son abbaye qui probablement trouva parmi les livres de Saint-Eutrope un de ces abrégés historiques que conservaient les monastères, augmentés de notices locales. C'était pour une femme : car le compilateur a retranché d'une histoire de Berthe aux grands pieds des détails fort scabreux, p. 53; elle a été écrite en Saintonge, comme le prouve la langue, flottante entre les formes méridionales et les formes de la langue d'oil, qui était alors celle de la Saintonge, « et qui nous apparaît déjà francisée une première fois moins, une seconde fois plus, dans nos deux manuscrits ». Les détails topiques, notam-



Digitized by Google

ment sur saint Eutrope, sur la translation des reliques, sur l'ensevelissement des saints à l'approche des Normands, prouvent qu'il était au courant des faits locaux. Son ignorance d'ailleurs était prodigieuse autant que sa prétention d'écrire « tote l'histoire de France », au moins jusqu'au commencement du IXe siècle! Il ne sait pas le latin : *urceus*, petit vase, devient un certain Urceus qu'un soldat de l'armée de Clovis a frappé (ô vase de Soissons!), page 6. Charlemagne fut trahi à *Pavie* par *Pirénéi* et ses Gascons; il s'agit de la défaite de Roncevaux et des Pyrénées entre la France et l'Espagne.

Ce qui fait l'intérêt de cette chronique, ce sont les contes populaires qu'on y retrouve et des fragments de chansons de gestes. Exemple des premiers : le miracle de Charlemagne en faveur du pape Léon, auquel on avait arraché les yeux. Charles alla à Rome; son cuisinier trouva les yeux du bonhomme dans un brochet et les porta à Charles. Charles, par la vertu de Dieu, les lui remit en la tête, et il vit tout aussi bien qu'il avait vu auparavant, mais il avait à droite celui de gauche.

Exemple des seconds : c'est l'épopée de Taillefer de Léon, comte d'Angoulême. Il fait les guerres de Charlemagne contre les Sarrazins en France et en Espagne, puis, longtemps après Charlemagne, combat les Normands en France et les Hongrois en Allemagne. Avec vingt mille Romains il chasse les Normands de Paris, puis de l'île d'Oleron après leur avoir livré une sanglante bataille à Champdolent (commune du canton de Saint-Savinien, arrondissement de Saint-Jean d'Angély.

La première partie de l'histoire est une traduction littérale, parfois abrégée, du *Liber historiæ Francorum*, ou *Gesta regum Francorum ;* puis viennent des extraits du livre *Miracula sancti Benedicti*, d'Eginhard; *Vita Caroli*, d'Adémar de Chabannes; etc. Et avec cela des interpolations nombreuses qui sont peut-être de l'auteur latin primitif, peut-être du traducteur en langue vulgaire, en tous cas saintongeais. Le saintongeais se trahit par les nombreuses mentions d'églises et de monastères de Saintonge, et des particularités toutes locales. Par exemple quel auteur, autre qu'un Saintongeais, aurait songé à donner l'étymologie du mot *Aunis*, qu'il écrit *ounis* et qu'il fait venir de *onis*, *honni*, déshonoré par les Goths. Ainsi : Pépin vint à Saintes. La reine Berthe veilla à Saint « Eytrope », et Charlemagne, son fils, donna de grands biens à Saint-Eutrope. Comme Turpin il connait les églises de Saintes : Saint-Macou, Saint-Saloine, Saint-Bebian (Vivien), Saint-Léofaire (sans doute Léodegaire, Léger), l'église « dau glorior martyr san Eytrope ». P. 78 on lit : « Pepin, roi d'Aquitaine, fonda le moustier de Saint-Jean d'Angérie et lui donna toute la terre qui est entre la Sèvre et la Charente, et l'église de Saint-Sever de Chauveau, qui fut jadis abbaye, toutes les églises qui sont entre ces fleuves : l'église d'Oleron, de Châtelaillon, de Saint-Martin de Ré; il fit aussi le moutier de Brantôme, celui de Saint-Cyprien de Poitiers. »

La partie la plus curieuse est assurément le passage publié

Digitized by Google

par Peigné-Delacourt, avec l'identification des lieux les plus fantaisistes que puisse faire un saintongeais facétieux. Je ne veux pas nommer Lacurie à qui l'auteur peu localisé s'en était rapporté pour l'annotation géographique: par exemple «Saint-Cybart, canton et arrondissement de Saintes. Ancienne abbaye fondée en 581 », et qui se trouvait aux portes d'Angoulême.

Notons quelques faits de la chronique : A Saint-Hilaire de Poitiers furent ensevelis tous les trésors des églises des environs de Poitiers, près du corps de saint Hilaire, et ni à Saint-Hilaire, ni à Sainte-Radégonde, on ne fit aucun mal. Les trésors de toute la province de Saint-Maixent furent mis à l'autel de Saint-Légier. A Sainte-Marie des Portes, on mit le trésor et les ornements de l'église à l'autel Saint-Vincent. A Saint-Seurin — Saint-Séverin — près de Saint-Jean d'Angély, fut déposé le trésor de l'église sous l'autel Saint-Seurin avec les riches reliques de saint Seurin. A Châtelaillon, furent ensevelis tous les trésors de l'église et de la province, dans la chapelle du château, sous l'autel. A Muron, fut enterré au milieu de l'église « li cors Mabile (1) » et autres saintes reliques. En Oleron, tous les trésors furent mis à Sainte-Marie en l'île.

En l'église Sainte-Marie d'Arvert, qui est environnée d'eau, on mit en la nef du moutier le corps de saint Symphorien et maintes autres reliques, et les Normands n'y purent faire de mal. En l'église de Vaux, le trésor fut mis à l'autel Sainte-Marie vers le cloître. C'est Turpin qui le consacra. En l'église Sainte-Sore (2), le trésor fut mis près de l'autel. En l'église de Talemont, qui est près de la Gironde, fut enseveli un bras de sainte Radégonde et son anneau et maintes autres reliques, devant l'autel, à l'endroit où le prêtre met ses pieds quand il dit la messe. En l'église de Saintes, Dieu fit un grand miracle : car jamais les Normands ne vinrent à l'église ni au cimetière, et ne purent y mal faire, et le trésor fut enseveli au chapitre près de l'église. En l'église Saint-Macou, le trésor fut mis sous l'autel et les Normands n'y firent mal (3). En l'église Saint-Vivien, le trésor fut mis en un puits qui est au sépulcre de saint Vivien. En l'église de saint Saloine, on mit son corps en terre très profondément. En l'église Saint-Martin-d'Aubrac les Normands ne purent entrer et le corps est au milieu de l'église. En l'église de saint Aignan, qui fut évêque d'Orléans et que saint Trojan ensevelit avec ses deux archidiacres... puis vient Saint-Sever de Chauveau. A l'abbaye Saint-Jabunt (4) furent portés les chefs de saint Jabunt et de saint

(1) Sainte Mabile, morte à Apt. Le patron de Muron est saint Sixte.

(2) Sainte Sore « *Sancta Sore* ». Il y a saint Sour, *Sorus*, du VIe siècle, dont la fête est le 1er février; il est honoré à Terrasson (Dordogne). L'annotateur du livre de Peigné-Delacourt n'hésite pas à dire : « Saint-Sornin, canton de Château-Ponsac, arrondissement de La Rochelle (Charente-Inférieure », sans se douter que Château-Ponsat est dans la Haute-Vienne.

(3) L'annotateur écrit: «l'église de Saint-Macloux, canton d'Archiac, arrondissement de Jonzac. *Sanctus Maculfus.* » Saint-Macoux, ancienne église de Saintes.

(4) Saint Abonde, martyr, un des patrons de l'abbaye de Merpins, près de Cognac.

Digitized by Google

Remi ; le bras de saint Macou, au château de Merpins qui est sur la Charente; sous l'autel de Saint-Martin de Chastres furent mises sept châsses de martyrs ; à Saint-Martin de Saujon, le trésor fut mis dans le puits qui est au milieu du moustier et sept corps saints ; là est saint Martin et saint Arlodis;puis viennent l'église de Teintz (Thaims), l'église Saint-Martin de Mortagne, saint Dizant, saint Gilles, « li prince daus Romanz », « saint Po », Saint-Paul de Bouteville.

Tel est, très sommairement indiqué, ce qu'on trouve dans le livre de M. Bourdillon. Cette *Chronique saintongeaise* est le premier monument écrit de notre — j'allais dire littérature, hélas! — histoire littéraire. Mais ce n'est pas même un chroniqueur et la *Biographie saintongeaise* ne s'enrichira pas d'un nom nouveau, parce qu'on ne sait pas son nom. Soyons toutefois fiers de cette page, puisqu'il faut bien être fier de quelque chose.

LOUIS AUDIAT.

—

## II

### ROYAN ET LA TOUR DE CORDOUAN (1)

M. Gustave Labat ne se lasse pas ; il s'est attaché à Cordouan et ne quittera plus ce merveilleux phare qu'il n'en ait su l'histoire dans tous ses détails. A peine a-t-il terminé ses recherches d'un côté qu'il entreprend une exploration de l'autre. Les recueils se suivent, apportant toujours quelques documents nouveaux. Cette fois, c'est l'administration des ponts et chaussées qui lui a fourni presque toutes ses pièces. Elles sont intéressantes et, outre l'œuvre de Louis de Foix, concernent Royan et Saint-Pallais.

Une somme de quatre sous par tonneau sur les navires entrant en Gironde ou en sortant devait être employée à la réédification de la tour de Cordouan (1582) ; mais les malheurs de la guerre civile ne permettaient pas de recouvrer les sommes nécessaires, comme on le voit par une lettre de Louis de Foix (Bayonne, 29 juin 1590) au maréchal de Matignon, lieutenant général pour le roi en Guienne, et aussi par la sommation (12 novembre 1513) de Marie du Chalard, au nom de son frère, Pierre-François du Chalard, gouverneur de la tour, à trois banquiers de Bordeaux, d'avoir à remettre les fonds perçus pour l'entretien de la tour ; car le gardien. François du Cod, étant resté une année entière sur le rocher, a été forcé d'abandonner son poste faute de vivres, et le fanal demeure sans feu, cause de naufrages. Begon, l'intendant de la généralité de La Rochelle, chargea Buisson, ingénieur à Rochefort, de voir si

(1) *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan* (1582-1803), recueillis par Gustave Labat, de l'académie de Bordeaux, vice-président de la société des *Archives historiques de la Gironde*, correspondant du ministère de l'instruction publique. Quatrième recueil. Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1897, in-4°, 127 pages.

Digitized by Google

l'on ne pourrait pas diminuer les frais d'entretien qui s'élevaient, avant 1696, à 3.950 livres par an, et décida Dudouet, qui en était chargé depuis trente ans, à faire une réduction de 1.450 livres, et en 1709 une nouvelle adjudication réduisit encore l'entretien à 2.140 livres. Il se percevait alors un droit de 12 sols, ou 12 sols 6 deniers, sur tous vaisseaux français et étrangers qui naviguaient dans la Garonne, et pareil droit pour l'entretien des feux de Chassiron.

En 1786, l'ingénieur Teulère propose des réparations à Cordouan ; des devis et plans sont faits pour le surhaussement de la tour, et l'entreprise fut heureusement terminée par l'habileté de Teulère. En 1793, le même obtient qu'on augmente le diamètre des mèches pour rendre la lumière plus brillante. On trouve de Teulère, Dusser et Truguet, entrepreneurs, Pléville Le Pelay, Maurice de Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures, Toufaire, Gibouin, Auguste Bergevin, commissaire principal de la marine à Rochefort, Forfait, ministre de la marine et des colonies, une foule de lettres, de rapports jusqu'en 1803 concernant Cordouan et la côte, Soulac, Le Verdon, Royan, Saint-Pallais, balises à mettre à l'entrée de la Gironde, entretien des réverbères, établissements de nouvelles lampes, expériences des mortiers faits à l'eau de mer et à l'eau douce, etc.

Il n'est pas besoin d'insister pour montrer la valeur de ce nouveau recueil de M. Labat ; espérons que ce ne sera pas le dernier.

L. A.

—

## III

### UNE MONOGRAPHIE DE COMMUNE : MURON (1)

C'est le tort des sociétés qui réclament, imposent, acceptent et impriment des monographies de communes : elles ne tracent pas de plan, n'indiquent pas de programme, ne fixent pas de cadre (2). Chacun fait à sa guise et suivant son inspiration. C'est une œuvre d'art, je le sais, et l'artiste ne travaille pas sur ordre. Pourtant que d'oublis on peut commettre, qu'une indication ferait éviter ! Je suis sûr, par exemple, que le *Muron* de M. Frédéric Arnaud eût été bien plus complet, s'il eut su par exemple qu'il devait indiquer la liste des possesseurs de chaque fief, des curés et des vicaires avec des dates, des maires qui ont administré là, quelques mots sur la faune et la flore, etc. Rien de ce qui touche la commune ne doit être négligé ; les événements ne

(1) Arnaud (Frédéric), commis des postes à Rochefort. *Monographie. Muron et ses environs.* Rochefort, société anonyme de l'imprimerie Ch. Thèze, 1898, in-8°, 31 pages. (Extrait du *Bulletin de la société de géographie de Rochefort*, n° 4 de l'année 1897.)

(2) Je signale dans le *Bulletin de la Diana* (janvier-mars 1898) un *Questionnaire historique, archéologique et statistique* qui pourrait servir de modèle.

Digitized by Google

sont généralement pas tellement nombreux ou importants qu'il faille laisser de côté les moindres faits, les plus petits renseignements. Et cependant que de choses il y a dans les 30 pages de la *Monographie de Muron!* L'auteur a raison : « Il n'est pas toujours facile de reconstituer l'histoire d'une petite localité; la rareté des anciens titres, les nombreuses lacunes qu'ils contiennent, rendent ce travail bien ingrat. » Mais comme un chercheur habile et persévérant sait trouver! Les traditions, l'examen des lieux, l'étude des mœurs, des usages, les fouilles dans le sol, dans les registres paroissiaux, dans les minutes des notaires, les papiers des familles, les recherches dans les livres fournissent une ample moisson de faits, d'observations, qui ne laisse pas d'être considérable à la longue.

Il y a une autre source où l'on doit surtout puiser : les documents inédits. Je sais qu'un travailleur en province n'a pas à sa disposition les archives nationales, les manuscrits de la bibliothèque nationale ou des ministères. Mais dans les autres bibliothèques, aux archives départementales on peut dénicher encore beaucoup de renseignements. M. Arnaud cite le cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély ; que de pièces il y aurait pu prendre ! « Guillaume, duc d'Aquitaine, pour que Dieu, au dernier jour, lui accorde le pardon de ses fautes, pour le salut de son âme, celui de ses père et mère, de son épouse Emma, de son fils Guillaume, donne au monastère de Saint-Jean d'Angély, à charge d'une messe quotidienne, « villa quæ nuncupatur Muronis », avec église, terres, puits, marais appelé Muronia, situés « in pago Alniensi, in vicaria ipsius pagi »; Gosselin donne « domno abbate Rainaldo presidenti loco », un mas de terre arable qui est « in pago Alniensi et receptos in villa quæ vocatur Muronis ». Plus loin est une charte sur Genouillé, l'île d'Able, « insulam quæ vocatur Abla », avec ses confrontations : « habet prædicta insula has laterationes : ex omni parte circumdatur maritima palude..... »; puis « carta Villelmi Heliæ de calumnia quam faciebat in broliis de Muronis »; puis une autre charte de Mainard et sa femme Riccende, son fils Gombaud, sa bru Emma, sur l'île « de insula quæ vocatur Tresuc » ; et ailleurs « villa vel insula quæ vocatur Tresuc ; et habet has laterationes, ex una parte terram de villa quæ nuncupatur Muroni ; ex alia parte torrens media cum piscatoribus, cum pratis et terra arabile » ; la charte sur le moulin de Tréseu, « carta de molendinis Treseu ». La pièce la plus curieuse est « consuetudines de Murone », où se trouvent toutes les redevances des habitants à l'abbaye de Saint-Jean : « Massus Seguini portat ad monasterium viginti quatuor sextarios de blato, et habet duos boves et caretam ad gerbas portandas de Ablo in area præparata in eadem Ablo ; et ad vendemiam portandam de vineis Murone, habebit similiter duos boves et caretam ; et in corveyra faciet sex jornales : ad nativitatem Domini, tres minas reddet de avena et sex denarios et duas galinas cum duobus panibus... »

Je note en outre dans les archives de l'archevêché de Bor-

Digitized by Google

deaux (série G, page 501) l'union du prieuré de Saint-Sixte de Muron à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély (1612-1614), pièce qui constate la ruine du monastère par les protestants et l'usurpation des prieurés et bénéfices en dépendant par les protestants de La Rochelle.

La brochure de M. Arnaud a dix-huit chapitres : quelques-uns fort courts — le VIII^e, *Le cimetière*, a douze lignes ; quelques-uns plus longs — le XVIII^e, *Environs du bourg*, a trois pages ; il en aurait pu avoir dix ; le VII^e, *Eglise*, est une histoire au point de vue archéologique. Voici la disposition du livre : Description physique, productions naturelles ; ère celtique, ère gallo-romaine, ère féodale ; calamités publiques ; anciens chemins ; église, analyse des registres paroissiaux ; protestantisme ; statistique, instruction publique, administration ancienne, liste des maires ; biographies ; mœurs, usages, fêtes, croyances, langage ; voies de communication ; marais ; port et canal du Gué-Charreau ; dessèchement du marais de Saint-Louis ; environs du bourg. Sous chaque rubrique il y a une foule de renseignements qu'on sera bien aise de voir. L'auteur a cherché partout ; ses efforts ont été couronnés de succès. Il faut rendre justice à sa persévérance ; il a vaincu la grande difficulté qu'il signalait : faire quelque chose de rien.

LOUIS AUDIAT.

—

## IV

### RACAN A SAINT-JEAN D'ANGÉLY ET A LA ROCHELLE (1)

M. Arnould, professeur de littérature française à la faculté des lettres de Poitiers, vient de consacrer au poète angevin-tourangeau Racan un magnifique volume de 800 pages avec pièces justificatives, index, répertoires et gravures, où est reconstituée d'après des documents édits ou inédits la vie d'une grande famille provinciale au XVI^e siècle. C'est le modèle de ce qu'on peut faire avec une monographie.

On y trouvera beaucoup de détails sur les Bueil dont était Racan, et qui avaient dans leur domaine le comté ou la baronnie de Marans et l'île de Ré ; sur madame des Loges, mariée à un Rochelais, gentilhomme de la chambre du roi, qui eut à Paris un salon littéraire protestant où fréquentait Racan, et dont la maison à La Rochelle était dite le *Petit-Louvre* ; sur Gombaud, le poète saintongeais, protestant comme elle et favori de son salon, etc.

Le père de Racan, Louis de Bueil, avait en 1569 pris part à la bataille de Jarnac et au siège de Saint-Jean d'Angély ; Racan à son tour fit ses premières armes au siège de Saint-Jean en 1621, lorsque la ville, où s'était enfermé Soubise, capitula après

(1) LOUIS ARNOULD. *Racan (1579-1690). Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres.* Thèse pour le doctorat. Paris, Armand Colin.

Digitized by Google

22 jours de résistance et vit démolir ses fortifications. Il prit part à celui de La Rochelle en 1627, se maria pendant l'hiver, tandis que le roi allait passer quelque temps à Paris, mais rallia son poste en avril 1628. Il y accompagna à La Jarne, où se trouvait le garde des sceaux Marillac, et au château d'Aitré, qui était le logis du roi, son vieil ami Malherbe venant demander des poursuites contre les meurtriers de son fils.

Et voici une anecdote inédite qui ne manque pas de piquant : « Racan et Malherbe étaient un jour à l'ouest, en regard du bastion de l'Evangile. Malherbe se mit à considérer les soldats du camp du roi et ceux de la ville qui paraissaient sur ce bastion, et il dit à Racan et à quelques autres qui étaient avec lui, d'un ton et d'un geste tout à fait brusques, selon sa coutume : « A qui diable en veulent ces gens-là de tâcher tous les jours à s'égorger les uns les autres, encore qu'ils n'aient rien à démêler ensemble ? Voyez-vous cet homme-là, disait-il en montrant la sentinelle la plus avancée du bastion ; il souffre la faim et mille autres incommodités, et s'expose à tous moments à perdre la vie, parce qu'il veut communier sous les deux espèces, et les autres l'en veulent empêcher : n'est-ce pas un beau sujet pour troubler toute la France ? » Curieuse boutade, ajoute M. Arnould, qui forme le revers intéressant de l'ode hyperbolique sur le siège de La Rochelle :

Prends ta foudre, Louis, et va, comme un lion,
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

Fais choir en sacrifice au démon de la France
Les fronts trop élevés de ces âmes d'enfer ;
Et n'épargne contre eux pour notre délivrance
Ni le feu ni le fer.

Assez de leurs complots l'infidèle malice
A nourri le désordre et la sédition.
Quitte le nom de Juste ou fais voir ta justice
En leur punition.

Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes ?
Tant de grands bâtiments en masures changés ?
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que par ces enragés ?

C'est que, dit-il encore, ce n'était pas seulement une guerre religieuse que Richelieu faisait aux protestants, mais aussi une guerre politique à cause de leur prétention d'indépendance, et même une sorte de guerre patriotique, puisqu'ils avaient commencé par s'entendre avec les Anglais... « Me promenant moi-même au mois de novembre 1894 entre La Rochelle et La Pallice, et ayant fait causer du « siège » un paysan qui bêchait son champ, j'ai eu le plaisir de constater qu'il était bien moins occupé des souvenirs de la guerre religieuse que de la défaite des Anglais, qu'il me raconta avec les détails les plus précis. »

Racan à son tour, dans son ode à Richelieu et dans son ode

Digitized by Google

au marquis d'Effiat, grand-maitre de l'artillerie, puis maréchal de France, à qui il devait le commandement de sa compagnie pendant trois campagnes successives, ode très heureusement remise en lumière par M. Arnould, exalte le grand fait de la prise de La Rochelle et se fait gloire d'y avoir pris part :

Ces rebelles à leur patrie,
Que jamais l'absolu pouvoir
N'avait su mettre à leur devoir,
Sont vaincus par ton industrie ;
Et ces remparts audacieux
Qui faisaient à ces factieux
Tout oser et tout entreprendre,
Enfin devenus leurs tombeaux,
A peine les ont pu défendre
Contre les loups et les corbeaux !

Tu me fis part de cette gloire, etc.

Félicitons-nous de ce que ce très beau livre touche par plus d'une page à l'histoire de la Saintonge et de l'Aunis.

G. A.

—

## V

### SOUVENIRS D'UN MAIRE

Qui se rappelle, souvenir déjà lointain, un chapitre bien amusant des *Jeudis de madame Charbonneau*, ce livre si humouristique, où Armand de Pontmartin a peint les malechances, les mésaventures du maire de Gigondas ? Oh ! les *Jeudis de madame Charbonneau* de 1862 ; nous avons vécu depuis. Ils n'ont peut-être pas l'allure aussi suggestive — le mot n'était pas inventé — que les *Souvenirs d'un maire de village* de M. Leroux-Cesbron (Paris, Plon, 1898, in-18, 295 pages ; prix : 3 fr. 50) ; mais ils étaient bien gais tout de même, et non sans une philosophie profonde. Ces *Souvenirs d'un maire de village* sont d'une autre époque, et tous les problèmes sérieux actuels y sont à peu près indiqués, traités sommairement, exposés. L'auteur, à propos de tous les incidents de la vie administrative d'une commune rurale, trouve le moyen de dire sa pensée : police rurale, les cheminaux, musique municipale ; élections, service médical, tirage au sort, dépopulation, le mirage de l'existence à la ville ; et souvent avec des scènes de bonne comédie. Il a vécu avec les paysans ; il est parvenu à les connaître, ce qui n'est pas toujours facile, et il nous livre ses impressions. Ces pages d'une allure vive font penser ; avec l'attrait du roman, elles ont le charme d'un traité de mœurs.

—

## VI

### ÉDOUARD CLAUSIER

C'est la courte existence d'un jeune homme de grande promesse, nature d'élite, qui à huit ans savait par cœur les plus

Digitized by Google

belles tragédies de Corneille et de Racine, et qui à neuf débitait des sermons de Bossuet et de Bourdaloue, Edouard Clausier, né à Valence en 1852, mort à Avignon en 1877, après deux ans de vicariat à Saint-Pierre de Lisieux. A l'aide de lettres, de souvenirs, de fragments d'ouvrages inédits, M. l'abbé H. Odelin, vicaire général de Paris, a fait une émouvante histoire d'une âme. (Lille, Desclée, 1898, grand in-8° de 240 pages, 11 gravures ; prix : 2 fr.)

—

## VII

Il nous arrive de Royan, cet élégant volume que Véga (ne serait-ce pas une charmante jeune femme aussi aimable que sa poésie ?) a intitulé *Légendes et chansons* (Paris, Lemerre, 1898, 123 p.). Souvenirs païens : *Daphné*, *La mort d'Hippolyte*, *Antigone ;* souvenirs chrétiens : *Les catacombes*, *La légende de saint Pierre*, *La statue ;* puis des notes personnelles : *Fleurs d'avril*, *La neige*, *Pluie d'automne*, il y a de tout dans ce volume et tous les rhythmes. Heureux ceux qui liront ces quelques pièces : ils voudront lire tout.

---

# VARIÉTÉS

—

## I

### LES ERREURS DES CARTES FRANÇAISES SUR L'EMBOUCHURE DE LA CHARENTE

Il est à remarquer que toutes les cartes du ministère de l'intérieur et de la marine sont erronées pour les communes de Fouras et de Saint-Laurent de La Prée.

Ainsi, pour le cours de la Charente, depuis Rochefort jusqu'à l'île Madame, n° 163, levé en 1824-1831 sous les ordres de Beautemps-Beaupré, ingénieur en chef de la marine, presque toutes les mesures des plages, des falaises et des terrains sont erronées. Mêmes remarques pour le n° 160, 1832-1882.

L'erreur la plus grave, sur la rive droite, c'est-à-dire du côté de Fouras, est la confusion du moulin de La Roche avec celui de Saint-Laurent. Cette erreur donne un écart de perspective de 1.400 mètres. C'est considérable ; car il est impossible de voir le moulin de Saint-Laurent dans l'alignement de la tour de Fouras avec les moulins de Pivigneux, près Marseille de Rochefort.

Sur la carte, bien faite en apparence, du ministère de l'intérieur, gravée par Erhard en 1885, sous la direction de M. Anthoine, le moulin de Soumard occupe la place du moulin de l'Espérance, et le moulin de La Roche celui de Balloge. Cette dernière tourelle doit être à 2 kilomètres 500 mètres du point indiqué (0,02-5).

Sur la carte du ministère de la guerre, les moulins de Balloge, de l'Espérance et de La Roche ne sont même pas nommés. Il est

Digitized by Google

juste de dire que les deux premiers sont privés de leurs ailes; mais la maçonnerie du moulin avec fermes et toitures existe; c'était donc des bâtiments à noter sur le rivage fourasin.

Je note ces erreurs : car il est essentiel d'avoir des documents exacts et positifs au service de l'état ! Un grand croiseur est bien vite jeté sur les vases ou les brisants !

ANTOINE DUPLAIS DES TOUCHES.

—

## II

### LES DERNIERS CONVENTIONNELS

(Voir *Revue* du 1er novembre 1897, t. XVII, p. 404)

Un jour, à Cognac, je causais avec Emile Albert des derniers survivants de la convention; il me dit : « Ils étaient encore trois en 1848 : Dumont (1), Thibaudeau (2) et Pontécoulant (3). » Il avait connu personnellement Dumont, qui venait à pied du Calvados à Cognac voir son parent Patard, receveur des finances. Cet homme de fer, qui avait appartenu au parti modéré de la convention, était aussi un homme du monde dont la conversation était très agréable. L'énumération d'Albert était-elle bien complète? Un conventionnel de la Charente, Augustin-Jean-Rolland-André-Faustin Chedaneau, de Ruffec, né en 1757, serait mort à Chaumont (Charente) en 1850, à 93 ans. C'est un point à vérifier.

Richard, député de la Sarthe, qui fut préfet de la Charente-Inférieure (4), était très lettré. Un soir, pendant un grand dîner qu'il donnait à la préfecture, la conversation tomba sur Virgile, et les convives firent assaut de citations. L'un d'eux cita le fameux vers :

Monstrum horrendum, informe, ingens...

et s'arrêta court en songeant que le préfet était borgne. Richard reprit en mettant le doigt sur son mauvais œil : « Ajoutez donc :

Cui lumen ademptum. »

Je tiens cette anecdote de Daudin, avocat à Barbezieux, qui faisait alors ses études au collège de Saintes.

---

(1) Louis-Philippe Dumont, député à la convention et aux cinq-cents, né à Bernières le Patry (Calvados) en 1765, mort à Carcel, même département, le 11 juin 1853.

(2) Antoine Clair, comte Thibaudeau, membre de la convention, du conseil des cinq-cents, pair aux cent jours, sénateur du second empire, né à Poitiers en 1765, mort à Paris en 1854.

(3) Louis-Gustave Doulcet, comte de Pontécoulant, député à la convention, aux cinq-cents, sénateur, pair de France de 1814 à 1848, né à Caen en 1764, mort à Paris le 3 avril 1853.

(4) Joseph-Etienne, baron Richard (9 mars 1810), député en 1791, membre de la convention, né à La Flèche en 1761, mort à Saintes le 17 août 1834, conseiller municipal de cette ville après avoir été préfet de la Charente-Inférieure de 1806 à 1814 et en 1816. Il recevait du roi une pension de 6.000 francs. Voir *Etudes et documents sur la ville de Saintes*, p. 111.

Digitized by Google

J'ai trouvé dans cette ville, chez un poêlier du faubourg des Dames, un petit carré de cuivre jaune portant de chaque côté les initiales P. R. frappées en creux, séparées par un annelet. Comme je cherchais ce que cela pouvait bien être, la femme du poêlier me dit: « Ce que vous voyez là, c'est un jeton du baron Richard, préfet de Saintes sous l'empire. Mon père tenait un bureau de tabac où M. Richard envoyait son domestique chercher pour deux sous de tabac à priser; il donnait chaque fois un de ces jetons qui servaient à régler le compte. » Mœurs du vieux temps.

Armand Loze, mort à Barbezieux en 1894 (voir xv, 24), avait passé ses premières années à Tarbes, sa ville natale. Il m'a raconté qu'il allait tous les jours porter le *Siècle* à un vieux conventionnel, abonné avec son père. Un jour, le vieillard prit un volume dans sa bibliothèque et, après y avoir écrit un exdono, en fit présent à son jeune voisin qui le conserva avec soin. Le donateur était Bertrand Barère (1), et le livre offert au futur « Cadet Réjouit » était, il faut l'avouer, assez mal choisi. C'était un exemplaire de Colardeau.

Un pyrénéen m'a dit qu'un gentilhomme du pays allait quelquefois voir Barère avec qui il aimait à s'entretenir de la révolution. Pendant une de leurs conversations, Barère lui dit: « Il y a une chose que je regretterai toute ma vie. — Quoi donc? reprit son interlocuteur, qui s'attendait à l'entendre manifester un regret sur son vote dans le procès de Louis XVI. — Ce que je regretterai toute ma vie, c'est d'avoir contribué au 9 thermidor. »

Rappelons que dans cette mémorable journée, le député Louchet (2) ayant le premier proposé l'arrestation de Robespierre, sa motion fut appuyée par Lozeau, de la Charente-Inférieure (3), et que dans la soirée, après la reprise de la séance, le fauteuil de la présidence fut occupé un moment par un autre saintongeais, Bréard (4).

D'après plusieurs dictionnaires, notamment la *Biographie moderne* (Paris, Eymery, 1815, in-8°), le conventionnel Borie-

---

(1) Bertrand Barère de Vieuzac, né en 1755 à Tarbes où il est mort en 1841, avocat, député du tiers en 1789, membre de la convention. Condamné à Cayenne avec Collot d'Herbois et Billaud-Varennes et transféré à Rochefort, il échappa à la déportation.

(2) Louis Louchet, né à Longpré (Somme) en 1753, mort fou en janvier 1815.

(3) Pierre-Augustin Lozeau, né à Soubize en 1758, négociant à Marennes, député à la convention, au conseil des cinq-cents, mort à Marennes le 14 octobre 1798, laissant une fille, épouse de Thibaud, capitaine de vaisseau.

(4) Jean-Jacques Bréard, né à Québec, était conseiller en l'élection de Marennes; il fut nommé maire de cette ville, devint député pour la Charente-Inférieure à l'assemblée législative, à la convention, au conseil des cinq-cents, au corps législatif. Il est mort à Paris le 2 janvier 1840 à l'âge de 90 ans chez un de ses fils du second lit, Paul-Damas de Bréard, lieutenant de cavalerie en retraite. Son fils du premier lit, Jean-Marie-Léon de Bréard, lieutenant-colonel d'un régiment de dragons, est mort à Saintes le 19 octobre 1858, laissant plusieurs filles.

Digitized by Google

Cambort (1), de la Corrèze, qui a laissé une mémoire si odieuse, devint après le 18 brumaire juge au tribunal de Cognac et mourut à Sarlat vers 1805. Y a-t-il identité entre le conventionnel et le juge? J'ai conçu autrefois des doutes sur ce point et mes souvenirs sont trop confus pour que je puisse en donner le motif. Le meilleur moyen de trancher la question serait de se procurer une signature du député et de la comparer à celle du juge que j'ai vue au greffe de Cognac.

Voici une anecdote bien caractéristique sur la terreur qu'inspiraient les conventionnels en mission : Le petit-fils d'un député de la Charente à l'assemblée législative m'a dit que son grand-père, non réélu à la convention, s'était retiré dans ses terres. Un soir, comme il prenait le frais avec sa femme et ses enfants, on entendit le pas d'un cheval qui entrait dans la cour. Le cavalier mit pied à terre ; c'était le conventionnel Romme (2). L'ancien député dit à sa famille : « Voici Romme ; que personne ne bouge. »

Les conventionnels en mission dans la Charente furent, et je ne crois pas en omettre : Romme, Bordas (3), Harmand (4), Penières (5) et Roux-Fazillac (6). J'ai publié une lettre de ce dernier dans la *Revue des bibliophiles* (Sauveterre de Guyenne, Cholet, 2e année, 1880, page 213). L'original est à la bibliothèque de Cognac, manuscrits Albert, t. L, p. 253. Comme souvenirs se rattachant à la mission de Romme, je puis citer deux pièces de ma bibliothèque, de 4 pages in-4°, imprimées à

---

(1) Etienne-Marie Borie-Cambort, député à la convention, au conseil des cinq-cents, né à Sarlat (Dordogne) le 1er juillet 1737, de Léonard Borie-Cambort et de Marguerite Vacquier. Le 26 janvier 1798 (7 pluviôse an VI), Etienne Borie-Cambort, « homme de loi, demeurant à Paris, rue du Bac, n° 141 », épousa à Cognac Scholastique-Geneviève Dabescat, veuve de Pierre Delestre, fille de feu Jean-Charles Dabescat, maître perruquier, et d'Elisabeth Beaurivier, née à Cognac le 9 mars 1734 L'époux avait 61 ans ; l'épouse, 64. Elle avait épousé, en l'église Saint-Léger de Cognac, le 26 juin 1774, Pierre Delestre, du diocèse de Langres en Champagne, directeur des postes de Cognac, qui mourut âgé de 51 ans, le 6 mai 1783, et fut inhumé par Dabescat, curé de Cognac, archiprêtre de Bouteville. Deux ans après son mariage, Borie-Cambort fut, le 11 prairial an VIII (31 mars 1800), nommé juge au tribunal civil de Cognac; il y est mort le 18 juillet 1804 (29 messidor an XII), d'après les renseignements fournis par M. Paul de Lacroix.

(2) Charles-Gilbert Romme, né à Riom en 1750, condamné à mort à Paris le 17 juin 1795, membre de la convention, vota la mort du roi sans appel et sans sursis, et fut envoyé en mission dans la Dordogne et la Charente.

(3) Pardoux Bordas, président du district de Saint-Yrieix, fut élu à l'assemblée législative, à la convention, au conseil des cinq-cents par la Haute-Vienne.

(4) Jean-Baptiste Harmand, né à Seuilly (Meuse) en 1751, mort à Paris en 1816, député à la convention, au conseil des cinq-cents, etc.

(5) Jean-Augustin Penières, né à Saint-Julien au Bois (Corrèze) en 1767, mort à Saint-Augustin (Floride) en 1821, garde du corps, avocat, maire de Saint-Julien, député à l'assemblée législative, à la convention, au tribunat.

(6) Pierre Roux-Fazillac, né à Excideuil (Dordogne) en 1746, mort à Nanterre le 21 février 1833, capitaine dans les armées du roi, chevalier de Saint-Louis, vota la mort sans appel ni sursis, se fit remarquer par ses basses adulations envers Napoléon.

Digitized by Google

Angoulême, chez Michel Vinsac, avec vignettes représentant dans une couronne de chêne un bonnet phrygien et au-dessous : VIVRE LIBRE OU MOURIR ; elles sont intitulées : « *Hymne sur l'immortalité de l'âme*, par G. L..., imprimé par ordre du représentant du peuple G. Romme, pour être distribué et chanté le jour de la fête à l'Eternel ; *Hymne sur l'existence de l'être suprême*, par G. L..., imprimé par ordre du représentant du peuple G. Romme, pour être distribué et chanté le jour de la fête à l'Eternel. »

Voici d'autres documents, qui sont à la bibliothèque de Cognac. C'est d'abord une lettre dont la signature seule parait autographe. On lit en marge : « Fonderie, grosse artillerie en fer coulé. »

« A la société populaire de Cognac. »

« A Périgueux, le 12 de prairial l'an II de la république une et indivisible.

Egalité, fraternité, liberté.

G. Romme, représentant du peuple, envoyé dans le département de la Dordogne et autres circonvoisins,

A la société populaire et montagnarde de Cognac :

Citoyens, vous avez bien interprété mes sentiments sur Guillain ; vous avez certifié son patriotisme et j'y crois d'après vous ; vous avez donc eu raison de le regarder comme remplacé et non comme destitué.

Salut et fraternité.

G. ROMME. »

Il s'agit, selon toute apparence, de Charles-Sylvain Guillain, mort à Cognac le 10 brumaire an IV et qualifié bibliothécaire dans son acte de décès.

Voici une autre pièce :

« Décadi, 10 fructidor, 2e année de la république une et indivisible.

La société populaire de Cognac au représentant du peuple G. Romme en séance à Exideuil.

Citoyen représentant,

Le premier des arts, le plus utile comme le plus honnorable, l'art de l'agriculture, va languir dans notre district. Les principaux outils propres à la culture des terres vont tout à l'heure manquer aux mains laborieuses des intéressants habitans de nos campagnes. Les magasins de fert sont ici tellement dégarnis de celui nécessaire aux socs de charue, leur pénurie pour les ferrures de charette ; on n'y trouve plus n'y pelle, ni bèches, ni marre, ni marrette, etc.; en deux mots les boutiques sont dépourvues de tout le fert propre à l'exploitation des fermes.

La société républicaine instruite de cette disette qui l'afflige s'empresse de te faire parvenir ses vives solicitudes à cet égard. Tu entendras sa voix avec l'intérêt qu'exige un objet aussi important, et ton zèle connu pour le salut de la patrie nous répond

Digitized by Google

des mesures que tu vas prendre pour faire cesser nos inquiétudes.

Salut et fraternité. MARQUET, *président*. MARCHAND, *secrétaire*. NOEL, *secrétaire*.

Renvoyé à l'exécution des mesures prises, le 27 fructidor.

G. ROMME.»

Le dernier survivant de la convention fut Thibaudeau, de la Vienne, mort en 1854. J'ai lu quelque part que, par une singulière coïncidence, il siégea dans le sénat du second empire, lui, le dernier des régicides, à côté du dernier des émigrés. Quel était cet émigré ?

J. P.

---

## ARCHÉOLOGIE

### I

#### LE CAMP DE LA PILETTE, COMMUNE DE MORAGNE

La voie romaine de Saintes à Muron, encore en usage sous le nom d'*ancien chemin*, part de Saintes, suit la rive gauche de la Charente et débouche à Saint-James, d'où un embranchement conduit à Taillebourg. Continuant par le nord-ouest, elle passe à Port d'Envaux, gagne Crazannes, où l'on voit des restes d'une redoute en pierrailles, probablement destinée à la protéger. De là, elle se prolonge à l'ouest de Geay et atteint le village des Roches de La Vallée. Après avoir dépassé le dolmen de cette commune, elle se dirige en droite ligne vers le pont de la Cep. Traversant alors le territoire de Tonnay-Charente, elle aboutit à l'ancien fort de la Pilette, au bord du marais de Saint-Louis, qui était jadis un golfe remontant jusqu'auprès de Tonnay-Boutonne.

Après avoir traversé ce golfe, le voyageur abordait à Naulon, nom caractéristique, sur le territoire de Genouillé, pour arriver à Muron, station romaine. Arrêtons-nous aux retranchements de La Pilette, sur lesquels il n'y a pas de données historiques, mais dont le plan très reconnaissable et les vestiges assez bien conservés ne manquent pas d'intérêt.

Ce camp est orienté ; sa forme est rectangulaire. Annexes comprises, il a deux cent quarante mètres de front, au sud, sur trois cents de longueur dans la direction du nord. On peut y relever cinq parties distinctes :

1° Le corps principal, un parallélogramme, qui, de l'ouest à l'est, a 150 mètres sur 120 de largeur. Il est entouré d'un fossé dont la profondeur est encore, à certains endroits, de 10 mètres sur 13 de largeur au faite. L'escarpement est rapide autant qu'on pouvait en donner à un amoncellement de moellons et de terre formant talus. Les parapets ont six mètres de largeur, avec épaulement de deux mètres. La porte prétorienne ouvrait au

Digitized by Google

midi, sur un vaste terrain plane où la garnison pouvait amplement manœuvrer et combattre. Quelques maisons modernes ont été construites sur le plan de cette partie du fort, traversée en biais par la route vicinale qui relie le chemin Charles au terrier de Moragne, le point le plus élevé, dit-on, du département, et où l'on voit encore quelques débris d'un vieux château du moyen âge, vendu récemment par M. de Villedon.

2° Sur le flanc est, en retrait de 50 mètres sur l'angle principal, se trouve l'annexe de garde où les Romains avaient l'habitude de poster quelques tentes abritant environ deux cents hommes. Le terrain a la forme d'un quadrilatère de 60 mètres en tous sens. Les fossés n'ont guère que trois mètres de largeur sur deux de profondeur. Le parapet intérieur, construit en pierres sèches mêlées à la terre, a environ deux mètres de diamètre.

3° Sur le flanc ouest, il est difficile de retrouver, au juste, la forme de l'ouvrage de défense placé entre la voie romaine et le corps principal du camp. Tout ce que l'on peut constater, c'est qu'il avançait jusqu'au front des fortifications. Peut-être formait-il une sorte de bastion sur ce point plus exposé, comme point d'arrivée de la voie.

4° Au nord du corps principal et des annexes, et dans toute leur largeur, les retranchements se prolongent, mais avec des fossés moins creux, jusqu'au chemin dit de la Bonde, qui les séparait du port. Cette partie est baignée, au milieu, par un cours d'eau formé par le confluent de deux petits ruisseaux provenant, l'un de la source Sainte-Lucie, fontaine intarissable, et l'autre des sources de Passe-Borde. Le poste militaire avait ainsi à sa disposition des eaux saines et abondantes qui, de plus, en suivant les fossés, formaient douve autour de l'enceinte principale.

5° Parallèlement au chemin de la Bonde, large de six mètres, encaissé, pavé, se dessine le haut parapet du quai. Inutile de dire que ce quai n'est pas en pierre, mais en forme de digue en terre, de dix mètres de diamètre et d'une hauteur primitive de sept à huit mètres. Cette digue était coupée par une vanne qui laissait passer les eaux dont nous venons de parler et qui s'écoulaient dans le port aujourd'hui comblé, mais dont le bassin devait être spacieux. Par une réminiscence inconsciente les villageois l'appellent encore : le pré de l'Etang. Il est bordé, à l'ouest, par un chenal pavé en grès. Quand le marais est couvert par les eaux, celles-ci se répandent encore sur l'ancien port et montent jusqu'au corps principal des fortifications. De cette façon la vanne devait servir également à leur former le passage.

Il est même possible qu'il y eut, dans la quatrième division des retranchements, un bassin supérieur et formant un port fermé. Dans cette hypothèse, le pré de l'Etang n'aurait été qu'un avant-port ou port ouvert. Et alors, l'étendue du fort que nous avons décrit reviendrait à des proportions normales, puisque

Digitized by Google

les fossés qui le relient à la digue n'auraient servi qu'à préserver le bassin supérieur ou port fermé.

Enfin, deux chemins absolument défoncés, mais pavés, comme il appert particulièrement de deux vestiges bien conservés, et d'environ 250 mètres, suivent parallèlement la ligne des fossés qui délimitaient l'établissement militaire et le port, jusqu'à la mer. L'un prenait à la rue traversière du corps principal, à l'est; l'autre était la voie romaine se prolongeant jusqu'au village actuel de La Lotière, au bord de la falaise.

Qu'on nous permette une conjecture : quelques auteurs ont voulu que la bataille livrée par Messala Corvinus aux cohortes santones, et que Tibulle a racontée sans en préciser le théâtre, *Oceani littora santonici*, ait eu lieu aux Combots, près Saint-Augustin. Mais rien n'est moins établi ; et ce point très resserré, excentrique, perdu alors au milieu de la mer, ne comportait guère les évolutions de deux armées. Si la bataille s'était livrée au vaste plateau qui domine La Pilette — et pourquoi non? — nous tiendrions la clé de l'énigme, et le fort aurait été établi à cette époque et à cette occasion, sous Auguste, pour maintenir les populations ardentes à la revanche.

Le nom même du camp, si l'on en croit la tradition, vient de ce qu'il y avait une pile, à cet endroit de la voie. Il n'est pas certain qu'un massif de maçonnerie dont on voit encore les restes, et qui sert de revêtement à l'escarpement intérieur du fossé, au sud, soit un débris de cette pile.

Reste à savoir l'origine de ces fortifications antiques. Jusqu'ici, les recherches que nous avons pratiquées n'ont fait trouver aucun débris qui puisse caractériser l'époque de leur construction.

Bien que rien ne prouve absolument que ce camp ne remonte pas plus haut qu'aux Romains, et que certains détails aient quelque affinité avec les restes d'ouvrages gaulois — par exemple celui de Meursac, décrit par MM. de Tilly et Eschasseriaux, — il paraît plus probable que c'est un camp romain. M. Audiat et M. le contre-amiral Dupont, qui l'ont visité, abondent en ce sens. Celui-ci l'inscrirait à la première période romaine ; sans doute parce que la forme rectangulaire est conforme à l'ancienne castramétation qui rappelle, en particulier, le camp de Galba, lieutenant de César, situé dans le Valais, et que Steuvechius a fait graver dans ses commentaires sur Végèce. Celui-là croit qu'il faut le rapporter à la seconde période, vers le troisième siècle. D'autant que, si la forme était généralement carrée : *castrorum forma efficitur quadrata*, dit Polybe, les Romains l'accommodaient à l'inégalité des terrains : *pro necessitate loci, vel quadrata, vel trigona...*

A noter aussi que ces fortifications sont sur un terrain bas, à l'ouverture d'une anse, tandis que les Romains avaient habitude de les établir sur les hauteurs :

> Postquam castra duces pugnæ jam mente propinqui
> Imposuere jugis. LUCAIN, VI.



Digitized by Google

pour être toujours à portée d'observer l'ennemi ou de fondre sur lui à l'improviste et comme une avalanche. C'est ce que Tite-Live nous rapporte, et ce qu'on peut voir en feuilletant les plans publiés jadis par Caylus. Mais la proximité du terrier de Moragne, d'où l'on voit jusqu'à Fouras, Angoulins, et bien loin sur le littoral de l'Aunis, suppléait à cette lacune.

Si donc les Romains ont établi, dans ce bas-fond, le fort de la Pilette, ce devait être d'abord pour protéger leur voie et les communications avec leur station de Muron ; ce devait être un *castellum*, *castrum*, destiné à couvrir les convois arrivant par mer, à concentrer les détachements qu'il fallait envoyer sur un point ou autre de la frontière santone, à arrêter l'incursion des pirates qui infestaient le golfe Aquitanique, à tenir en respect les populations rebelles de notre contrée.

Quant à la fontaine Sainte-Lucie, qui se trouve à l'intérieur du fort, « elle parait, dit Lesson, de construction ancienne et avait autrefois une certaine célébrité ; ses eaux passaient pour posséder la vertu de guérir certaines maladies des yeux, et on y venait de très loin. *Luo*, chez les Celtes, signifiait eau, et correspondait au *lustrum* des Romains. Le christianisme en aurait fait Sainte-Lucie, et ce serait alors une réminiscence gauloise et romaine ».

Terminons en faisant remarquer que ce camp, après l'ère romaine, dut être utilisé soit contre les Normands, soit par eux, pendant la longue période de leurs déprédations sur les côtes de l'Océan. On sait qu'ils descendaient d'ordinaire dans la baie d'Angoulins ; qu'ils s'étaient même établis à Aytré ; qu'ils livrèrent bataille, à Charras, aux troupes cantonnées à Fouras ; qu'ils pillèrent, plus tard, Angeriacum. Et nous les retrouverons à leur débarquement au Maréchap *(Maris caput)*, vis-à-vis la gare de Cabariot.

L'abbé Médéric Brodut.

—

## II

### LES PILES GALLO-ROMAINES

On discute depuis des années (1), et l'on discutera encore longtemps, sur les monuments gallo-romains du sud-ouest de la France qu'on nommait piles ou fanaux tout simplement, que les

(1) On trouvera sur ce sujet, traité d'abord sous forme de question et réponse, n° 168, dans le *Bulletin-Revue de la société des Archives*, tome III, pages 167 et 374, *Pirelonge et Ebéon;* puis VIII, 375, 388, *Les piles romaines*, compte rendu de la brochure de M. Lièvre, *Les fana ou vernemets* (1887) avec la gravure de la pile de Saint-Mard dans l'Indre-et-Loire et celle de Pirelonge (Charente-Inférieure); tome IX, page 242, note sur le fa de Barzan ; tome XIV, page 288, sur les fouilles de Pirelonge ; dans le tome XVII, à propos des fouilles et des trouvailles de Chagnon, pages 46, 156, 253 et 339, tête de femme, 173, 252 et 338 ; tablettes magiques, pages 173 et 254.

Digitized by Google

savants viennent de baptiser nemets, d'un mot gaulois latinisé *nemetum*, *vernemetum*, trouvé par M. Lièvre dans Fortunat, à propos d'une église à saint Vincent, remplaçant un fanum. Voir *Les fana ou vernemets* (1888).

M. Lièvre fait de ces énigmatiques monuments des *simulacra constructa*, des *idolia*, des *fana*, espèce de temples rustiques, objets de culte en eux-mêmes avec ou sans la statue de la divinité, ce qui explique l'animadversion des chrétiens et leur destruction systématique des piles; sujets de pratiques idolâtriques, ils dérivent des menhirs, suivant l'idée émise par Cenac-Moncaut et Barry (*Revue*, III, 378), soutenue par M. Lièvre (VIII, 390); ce sont des menhirs construits. Or, les menhirs sont des monuments funéraires.

Nous avons déjà parlé, t. XVII, p. 338, des recherches d'un habile archéologue bordelais, M. Alexandre Nicolaï, secrétaire général de la société archéologique de Bordeaux. Le 4e fascicule du t. XXI de cette société nous apporte de lui une *Note* (10 pages) *sur les piles gallo-romaines ou vernemets* et un *Second mémoire* de quatre pages sur ce même sujet. La première donne le dessin de trois piles du département du Gers : les piles de Biran, de Saint-Lary et de Roquebrune, qui toutes trois ont des niches à 5 ou 7 mètres du sol, et La Tourasse, près Aiguillon (Lot-et-Garonne). Cette dernière était à mi-chemin d'Aiguillon et de Saint-Côme, comme La Peyrelongue de Saint-Pierre de Buzet, à égale distance de Damazan et de Buzet, celle-ci sur les hauteurs, l'autre en plaine. Il y avait une correspondance bien facile entre elles, par signaux optiques, fumée diurne ou feu nocturne. De plus, il y a sur le bord de la Garonne, entre La Tourasse et La Peyrelongue, une métairie appelée aussi Peyrelongue — qui tire probablement son nom du voisinage de la pile — et M. Nicolaï se demande s'il n'y aurait pas eu là une pile disparue qui aurait indiqué le gué de la rivière. Ainsi les piles, outre leur destination religieuse, auraient marqué une limite de territoire, ou même pour quelques-unes d'entre elles une espèce de réseau télégraphique.

Dans le second mémoire, l'auteur constate, d'après M. Lièvre (congrès de la société française d'archéologie à Saintes en 1894), que la pile d'Ebéon est placée sur le bord de l'ancienne voie de Poitiers à Saintes, à moitié distance (8 lieues gauloises) de Saintes et d'Aunay ; que la pile de Villepouge était sur la même voie, du même côté ; que la pile de Sireuil en Angoumois, si elle n'est pas sur une voie romaine, est à cent pas de la Charente, à moitié chemin d'Angoulême et du confluent de la Charente et de l'Aigurande, cette dernière ayant séparé les Cambolectri Agesinates et les Santons ; que la pile du Fa à Barzan s'élevait sur une motte circulaire à côté de la voie romaine venant de Saintes, un peu avant d'arriver à Talmont ; que la pile de Pirelonge, commune de Saint-Romain de Benet, est aussi sur le bord d'une voie romaine de Saintes à Novioregum (15 lieues gauloises) et à égale distance de la ville des Santons et de la côte ; qu'ainsi

Digitized by Google

sur les cinq piles charentaises deux se trouvant sur le bord d'une voie romaine et trois à moitié distance de deux lieux, ou d'une ville et d'une frontière, conclut, de cette comparaison avec les piles du Lot-et-Garonne, que les piles n'ont pas été seulement des monuments religieux, objets du culte des populations ; que, placées auprès ou au milieu de cimetières, comme le prouvent entre autres les tablettes magiques de Chagnon, et ayant des niches où l'on voit encore des traces de fumées, elles ont pu devenir nos lanternes des morts.

Ces remarques et ces idées sont à noter. A force de tâtonner, on finira par trouver. Pour cela, il faut fouiller et fouiller beaucoup. Les trouvailles faites à Chagnon et à Pirelonge sont de nature à encourager.

*
* *

De son côté, M. Georges Musset, dans le *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques* du ministère de l'instruction publique (1er fascicule de 1897), a publié un mémoire : *Fouilles de Chagnon-Villepouge,* p. 79-83. Il y raconte les fouilles faites et les trouvailles. « Les premières tranchées ont mis à jour un soubassement carré de 10 mètres 40 de côté, composé en outre d'un blocage cimenté remontant à l'époque gallo-romaine. Le tout reposait sur le sol naturel à une profondeur d'environ 50 centimètres du sol actuel. Le sol naturel était intact, ne présentant la trace d'aucun affaissement, d'où l'on peut conclure, de la façon la plus positive, que la pile ne s'élevait au-dessus d'aucune sépulture, d'aucun ossuaire. » Donc impossibilité de voir dans ces piles une sorte de mausolée ou d'y trouver une *cella* destinée à recevoir des urnes ou des corps, la tour étant massive. Autour de la pile centrale il y avait là, comme à Pirelonge, un couloir, sorte de *delubrum*, et une enceinte de 26 mètres sur chaque face placée à 7 mètres de la pile. L'une des faces est parallèle et presque limitrophe à la voie romaine. Aux angles de cette façade existent des sortes de renforcements formant saillie qui démontreraient peut-être que les angles soutiennent une construction un peu plus élevée que le mur lui-même. Dans les fondations de la pile un grand nombre de fragments de pierres sculptées, chapiteaux corinthiens, oves, moulures diverses, qui prouvent qu'on avait pour la construction de la pile utilisé les débris d'un monument antérieur. En dehors du mur d'enceinte, quelques restes de sépultures par inhumation, sans traces de cercueils. Dans l'enceinte, presque à fleur du sol, a été trouvée une curieuse tête de statue féminine de 60 centimètres de hauteur, que nous avons publiée, XVII, 254 ; elle est en pierre du pays, provenant soit de la carrière de Galanchat, près de Varaize, soit de celle des Molors, près de Fontenet. On y a aussi trouvé les tablettes magiques (p. 256), puis quelques monnaies romaines de la colonie de Nîmes, d'Antonin au type de la Liberalitas, de Marc-Aurèle ; une petite cupule en bronze sur laquelle on peut lire : LIVIA, VANIIA ou VANIIF, une

Digitized by Google

plaque triangulaire de bronze montrant une feuille de lierre. Dans le voisinage se rencontrent de nombreuses substructions gallo-romaines et des stations de l'époque préhistorique. De plus, à quelques mètres de Villepouge, sont les limites de trois grandes seigneuries de la Saintonge, le comté de Taillebourg, celui d'Aunay et celui de Matha. « De cela on pourrait conclure à la rigueur que la pile de Villepouge était un lieu traditionnel et célèbre, qui avait conservé jusqu'au temps de la féodalité l'importance qu'il avait eue à l'époque païenne. »

Rien n'aura manqué à la gloire de Chagnon ou d'Ebéon. Vantées, décrites, discutées par les savants et les archéologues, nos piles énigmatiques sont chantées par les poètes et des poètes saintongeais. Voici ce que l'on lit dans le numéro du 1er juin d'un spirituel journal, *Le piaisit des Chérente*, un « sounet » *Le fanâ d'Ebion*, adressé « à mousieu L. Audiat, per'sident dez *Archives histouérique de la Saintonge et de l'Auni*, par Lexis Chaboëssâ :

Au mitant d'un garet, pianté, m'in champignon,
A l'adret chin S'mina, Le Pin et La Châgnasse,
Qu'et-ou thieu molument que non a mit en piace
Et qu'lè ghent de l'endret ap'lant l'fanâ d'Ebion ?

Et-ou fet esqueprès peur fér pour au z-agheasse ?
N'on dérit à zou vouèr in'magnèr' de bourgnon ;
Thiélés thyi zou savant dizez me-zou vouéyon,
O m'fera-t-in grand piaisit pac'que thieu m'embarrasse...

L. A.

*
* *

M. Camille Jullian, professeur à l'université de Bordeaux, a communiqué à la société des antiquaires de France, séances des 14 avril et 26 mai 1897, deux mémoires, qui sont publiés dans le tome LVII des *Mémoires* de cette société, sur la question des piles et les fouilles de Chagnon, en Saintonge. Nos lecteurs savent déjà que c'est grâce à la patience et à la sagacité du savant antiquaire bordelais que les tablettes magiques trouvées dans ces fouilles ont pu être lues et commentées. Son opinion sur des monuments jusqu'ici si énigmatiques est trop autorisée pour ne pas la faire connaître avec quelques détails. L'analyse de ses deux mémoires, qui sont très documentés, fournira en même temps un résumé exact de cette question importante.

On appelle *piles*, dans le sud-ouest, des tours pleines, quadrangulaires, composées d'un épais blocage avec un simple parement en appareil ou en briques. Toutes sont de construction gallo-romaine. L'ancienne province aquitanique en compte une vingtaine sur son territoire ou sur ses frontières. Les deux plus intactes sont la tour de Pirelongue, près de Saujon, en Saintonge, et celle de Saint-Mard, en Touraine.

Quelles étaient la destination et la nature de ces monuments? Leur nom de *pile* n'a aucune importance et ne peut fournir aucune solution. Au moyen âge, on a appelé pile ou pilier bien

Digitized by Google

des choses. M. Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers, leur a trouvé un nom plus ancien, celui de *fana, fa* ou *faniaulx*, dérivé de *fanum*, temple païen, et a développé dans d'assez nombreux mémoires, avec beaucoup de textes et une très grande force de raisonnement, la théorie que les piles étaient les restes d'édifices destinés au culte des idoles. D'autres érudits ont vu et voient dans les piles des constructions d'origine militaire, frappés qu'ils sont de leur situation au bord des grandes voies romaines. Mais M. Jullian a toujours pensé, après et avec d'autres, notamment avec notre Bourignon, que les piles étaient des monuments funéraires, et il apparaît que les dernières fouilles faites au pied des piles ont fortement confirmé cette opinion.

M. Lièvre a eu le très grand mérite de provoquer des fouilles au pied des piles, tant par ses travaux que par les appels pressants qu'il a faits auprès des sociétés savantes. C'est en Saintonge, et plus particulièrement à Saintes, qu'il a trouvé de l'écho. En 1894, M. Cantaloube, commandant de vaisseau en retraite, dirigea au pied de la tour de Pirelongue, des recherches qui permirent de reconnaître l'existence de constructions annexes et en particulier d'un mur de clôture, qui se remarque, du reste, dans la plupart des piles conservées. A la session du congrès archéologique de France, qui eut lieu à Saintes en 1896, il fut pas mal question des piles à l'occasion de ces fouilles, et M. Lièvre fit voter par la société française d'archéologie une petite somme, afin de permettre à M. Cantaloube de les continuer ou d'en amorcer de nouvelles. Ce dernier s'entendit avec M. le docteur Guillaud pour opérer des tranchées sur l'emplacement d'une ancienne pile disparue, située tout à côté de la halte de Chagnon, commune de Villepouge, canton de Saint-Hilaire de Villefranche, sur la ligne de Saint-Jean d'Angély à Matha, au point exact où cette ligne coupe la route de Saintes à Aunay, ancienne voie romaine de Saintes à Poitiers. Les fouilles durèrent plusieurs mois, pendant tout l'hiver 1896-1897, avec une petite équipe d'ouvriers, et grâce aux sacrifices de temps et d'argent de personnes généreuses de la localité, notamment MM. Louis-Alcide Caillaud, négociant, et Eugène Bernard, propriétaire. Ce sont ces fouilles qui ont donné des résultats inattendus.

Cette pile n'est pas sans histoire. Dans un titre sans date précise, mais qui par le langage paraît avoir été dressé vers 1350, et dont copie a été délivrée le 25 mai 1730 par la chambre des comptes du roi, comme extraite de la liasse courante des titres d'Angoumois, cote IX, CLXV, titre relatif aux confrontations de la chastellenie de Mastaz, cette pile est dénommée *fanau de Perssac*. Au XVII^e siècle, Claude Chastillon, dans sa *Topographie françoise*, en a donné un dessin, ainsi que d'une autre pile du voisinage encore debout, celle d'Ebéon, sous la rubrique : *Faniaulx ruines antiques de Varèze au pais d'Angoumois*, dessin que M. Jullian reproduit dans son premier mémoire, et d'après l'original. Au début de ce siècle, la pile était un amas

Digitized by Google

de pierre, un gros chiron. Le sol en fut déblayé, vers 1840, par le père du propriétaire actuel.

Pendant son existence, cette pile a eu, comme on voit, différents noms, qu'elle a emportés dans l'oubli en disparaissant. Depuis que ses restes ont été remis à jour, il a fallu à nouveau la baptiser, et ce ne sont pas les parrains qui paraissent lui manquer. Tous les archéologues autorisés ont eu la libre disposition des trouvailles faites, sans réserve comme sans privilège, et chacun d'eux a pu les voir, les étudier, apprécier et mesurer sur place les fondements ; bref, en disserter comme des choses d'un musée public. De là des variantes bien naturelles dans la désignation actuelle de cette pile. Les diverses publications de M. Jullian l'ont surtout fait connaître du monde savant sous le nom de *pile de Chagnon*, qui est le nom de la halte de chemin de fer qui est située au pied même. Ajoutons, si l'on veut, *pile de Chagnon*, commune de Villepouge (Charente-Inférieure), pour satisfaire la géographie la plus exigeante, ou même *pile de Chagnon*, commune de Villepouge, près Varaize (Charente-Inférieure), pour satisfaire aussi l'histoire ancienne, et le baptême sera complet et définitif, étant donné surtout le court renouveau que cette pile doit avoir : car on va bientôt la remettre en terre.

M. Jullian figure dans son premier mémoire sur les fouilles de Chagnon (fig. 2 et 3) des morceaux sculptés qui indiquent que le monument avait un riche revêtement en pierre de taille et qu'il était de la meilleure époque. Ce sont: un fragment de corniche et une palmette, qui ne parait pas avoir fait partie d'une coiffure de divinité, comme on a pu le croire. Il figure aussi (fig. 4) la tête colossale que M. Lièvre, à cause des boucles ondulées et tombantes de la coiffure, de la ressemblance singulière avec un bronze du cabinet des antiques (n° 639 du catalogue Babelon et Blanchet), et de la possibilité d'adapter un ornement au sommet de la tête, suppose être une Isis. Cela est fort possible; mais Diane et Hécate auraient pu être représentées de la même manière, sans en exclure une simple mortelle. Il figure, en outre, un petit triangle de bronze (fig. 5), portant en frappe légère sur une de ses faces une feuille qu'il considère comme un trèfle d'assez grossier dessin, mais qui est plutôt une feuille de lierre, et une bague en cuivre, sur le chaton de laquelle il lit, en creux, le monogramme : *C(aius) Publ(ius)* (fig. 6). Enfin, le morceau capital de ces fouilles a été un diptyque en plomb, renfermant une longue exécration magique, en caractères cursifs du IIe siècle. Voyez notre *Revue* du 1er juillet 1897, tome XVII, page 254.

« Si nous ne nous trompons, conclut M. Jullian, ces fouilles résolvent, au moins pour la pile de Chagnon, la question de l'origine. C'est un tombeau, élevé sous les Antonins, en l'honneur de quelque propriétaire gallo-romain. Les cendres, les ossements, la tablette magique ne laissent aucun doute à ce sujet. Les *execrationes* de ce genre étaient toutes placées dans

Digitized by Google

les sépultures et destinées aux dieux infernaux, que l'on chargeait d'exécuter la sentence prononcée par le sorcier.

» A moins que des preuves contraires ne soient apportées par des fouilles ultérieures, je n'hésite pas à voir dans toutes les piles autant de tombeaux.

» Le mur extérieur qui enveloppe le terrain sur lequel elles sont bâties est la clôture, *maceria*, ordinaire à toutes les concessions funéraires. Le corridor que ce mur protège et qui entoure le tombeau est cette galerie, *ambitus*, que l'on retrouve autour des monuments sépulcraux, en particulier à Pompei. Les feuilles imbriquées qui semblent couronner la pile de Pirelongue sont choses consacrées dans l'ornementation funéraire (1). Comme tous les tombeaux, les piles sont placées sur les grandes voies. Aussi bien, ne diffèrent-elles des mausolées sculptés, comme celui d'Igel, que par leur apparence plus grossière et leurs formes plus massives.

» M. Lièvre a vu en elles les héritières immédiates des menhirs. Si nous acceptons les menhirs comme des monuments funéraires, il a raison. La pile est un menhir en blocage ; le menhir est une pile d'un seul bloc.

» Est-ce à dire que nous repoussons entièrement la thèse de M. Lièvre, qui voit dans les piles autant de *fana* ou de temples païens ? Nullement. Les textes qui donnent ce nom aux piles sont trop nombreux et trop formels pour ne pas en tenir le plus grand compte. Mais on peut tout concilier.

» Depuis la conversion du monde romain au christianisme, la langue latine a appelé *fana* tous les sanctuaires des idoles, tout ce qui était l'objet d'un culte païen, et sans doute le tombeau comme le temple ; et si tous les *fana* n'étaient pas des tombeaux, toutes les tombes païennes ont pu être, pour un chrétien, des *fana*, rendez-vous de mystères démoniaques.

» On peut même accepter plus des théories de M. Lièvre. Il ne serait pas impossible que, du IIIe au Ve siècle, le caractère funéraire de nos monuments ait été peu à peu oublié. On songeait moins aux morts qu'ils renfermaient qu'aux dieux infernaux auxquels ils donnaient accès. Les dernières pratiques du paganisme expirant — culte de Diane et d'Hécate, les déesses infernales, magie et sorcellerie — ont pu se réfugier autour des tombeaux, qui étaient leur asile préféré au second siècle. La tombe de Chagnon, où l'on déposait, sous Marc-Aurèle, une tablette magique à destination de Pluton et de Proserpine, a fort bien pu devenir, sous les derniers Flaviens ou sous les Francs, un lieu de réunions de sorciers. Au pied de ces vieilles tombes des siècles païens, les derniers adorateurs ruraux de Diane et des dieux d'en bas ont continué leurs pratiques.

» Voilà ce qui nous expliquerait bien des choses : pourquoi la

(1) « Les mausolées d'Igel et de Saint-Rémy sont terminées par des imbrications. Les tombeaux monumentaux de Bordeaux semblent l'avoir été également. »

Digitized by Google

plupart des *fana* rustiques sont des piles tombales ; pourquoi saint Martin et les convertisseurs de la Gaule se sont acharnés contre ces piles, et pourquoi la sorcellerie de la Diane souterraine et infernale a été le dernier mystère du culte païen. De toutes les formes et de toutes les divinités de la religion, les plus vivaces sont les dieux des sépulcres et les puissances miraculeuses des tombeaux. »

*
* *

Dans un second mémoire, M. Camille Jullian s'attache à réfuter la thèse contraire à la sienne, à savoir que les piles seraient, ainsi que le pense M. Lièvre, des monuments religieux, thèse qui a été soutenue à nouveau au congrès des sociétés savantes à Paris, en avril 1897, avec des arguments tirés justement du résultat des fouilles faites à Chagnon, ce qui parait assez étonnant.

Selon les uns, la tête colossale qui y a été découverte peut être considérée comme une tête de statue, de déesse sans doute, et par suite les piles seraient autant de piédestaux de statues, divinités ou personnages historiques. Il suffit de remarquer, pour faire justice de cette opinion, que les piles qui sont toutes fort allongées, fort hautes par rapport à leur base, ne ressemblent à rien moins qu'à des socles : telles sont la pile de Saint-Mard et la pile de Pirelongue, qui ont encore du reste leur couronnement en forme de cône ou de tourelles, ce qui exclut complètement la présence d'une statue.

On doit admettre à plus juste titre que la tête de Chagnon a fait partie du tombeau même, comme dans le mausolée similaire d'Igel, près de Trêves, dont la structure et le squelette ne diffèrent point de nos piles saintongeaises, et dont le fronton de la face orientale a pour principal motif une tête de Diane, haute de deux pieds environ et assez semblable comme forme et dimensions à celle qui nous occupe, tandis que le fronton septentrional présente une tête d'Apollon du même style. Quant au trou que l'on constate au sommet de cette tête, il a pu servir à fixer un croissant, qui est fréquemment employé dans l'ornementation funéraire. Ajoutons, pour notre part, que ce trou, assez profond et quadrangulaire, sans trace d'un ciment quelconque qui l'aurait jamais rempli, ressemble tout à fait à un trou de gouge ordinaire, que possédait le bloc de pierre avant son utilisation. Ce trou se trouve même au centre d'un léger méplat qui peut provenir aussi de la face primitive de la pierre de taille, et non de l'assiette d'un ornement quelconque.

Selon d'autres, la pile de Chagnon se trouvant à la limite de trois grandes seigneuries de Saintonge, les comtés de Taillebourg, d'Aunay et de Matha, on pourrait en conclure que cette pile était un lieu traditionnel et célèbre, qui avait conservé jusqu'aux temps de la féodalité l'importance qu'il avait eue à l'époque païenne, et même que les piles en général, qui sont du reste placées sur les bords des voies romaines, ont pu servir de limites avant d'avoir été vouées à telle ou telle divinité.

Digitized by Google

Ces particularités de situation, loin d'aller à l'encontre, sont des preuves nouvelles que les piles sont des tombeaux. Les hommes du moyen âge, en effet, utilisaient les mausolées anciens comme bornes ou moyens de délimitations ; et il y a, à ce sujet, un texte très significatif, se rapportant au XIe siècle, dans le cartulaire de Saint-Victor. Il en était déjà ainsi dans l'antiquité, et il suffit de mentionner les mausolées des Horaces, à la limite des territoires d'Albe et de Rome, et les tombes des Philènes, qui séparaient en Afrique les domaines de Cyrène et de Leptis. A l'époque classique de Rome, le tombeau quel qu'il soit est regardé par les arpenteurs comme un excellent moyen de délimitation ; aussi les Romains l'ont-ils volontiers accepté comme signe et terme de finage. Dans le recueil des *Arpenteurs romains*, il est dit que les mausolées, loin de toute habitation, le long des routes, déterminent par leur forme et leur orientation le croisement de plusieurs lignes, c'est-à-dire la limite de plusieurs champs. Cet emploi de tombeaux dans la délimitation des terres est donc fort ancien, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la pile de Chagnon ait servi, le cas échéant, à marquer des limites au XVe siècle ou antérieurement.

Nous ferons remarquer que ce n'est que par un lointain à-peu-près, en donnant un certain accroc à la topographie locale, qu'on place notre pile à la limite commune de trois comtés, voire à quelques mètres de là. Elle était, au contraire, en plein champ, au bord de la route romaine et 5 à 600 mètres au sud et en contre-bas d'un carrefour où confinaient, en effet, les châtellenies ou comtés de Taillebourg, d'Aunay et de Matha. Les aveux et dénombrements que l'on a des deux premiers ne mentionnent aucunement ce carrefour, pas plus que la pile voisine Ce n'est que dans un état des confrontations de la terre de Mastas, qui parait remonter au milieu du XIVe siècle, comme nous l'avons rappelé plus haut, qu'on trouve mentionnés en ces termes les lieux dont il s'agit : « ... lesquelles confrontations de ladite chastellenie et apartenances audit chastel commencent ainsi que s'ensuit : premièrement dès le carrefour qui est assis au-dessus du fanau qui est appelé le fanau de Perssac, et qui départ la terre d'Aulnay, celle de Taillebourg et celle de Mastaz, lequel carrefour est assis au grand chemin par lequel l'on vait de Mastaz à Saint-Jean d'Angély et le chemin que l'on vait de Varèze à Xaintes, etc. » (Archives départementales de la Charente-Inférieure.)

Il est beaucoup plus naturel et plus vraisemblable d'admettre que les limites des châtellenies ont été déterminées ici par les limites des paroisses et par le croisement de deux anciens chemins, le long desquels elles se poursuivent, du reste, et que la pile n'y est pour rien. Si elle y était pour quelque chose, c'est au pied même que ces limites s'entre-croiseraient. Elle n'intervient que pour qualifier un carrefour qui l'avoisine, mais dont elle est distante d'un demi-kilomètre environ. Ce n'est donc pas en battant les buissons des alentours qu'on fera jaillir la

Digitized by Google

lumière sur cette question, mais en interprétant avec compétence et sagacité les trouvailles faites sur l'emplacement même.

En résumé, les fouilles que les circonstances nous ont conduit à entreprendre et à suivre de près ont été très fructueuses, et si elles n'ont pas résolu d'une façon péremptoire la question des piles, elles lui ont du moins fait faire un grand pas : c'est là notre principale satisfaction.

Dr J.-A. Guillaud.

—

## III

### EXCURSION DES SOCIÉTÉS DES ARCHIVES DE LA SAINTONGE ET DES ARCHIVES HISTORIQUES DE LA GIRONDE A SAINT-EMILION (22 MAI 1898)

Dans le but d'élargir le cercle de ses études, la société des *Archives historiques de l'Aunis et de la Saintonge* avait projeté une excursion dans la Gironde, prenant pour objectif la curieuse petite ville de Saint-Emilion. Le 22 mai, malgré l'incertitude du temps, et les premiers rayons du soleil paraissant présager une belle journée, plusieurs membres de cette distinguée société et en tête leur vénéré président M. Louis Audiat, descendaient à Bordeaux où saluaient leur arrivée MM. Francisque Habasque, conseiller à la cour d'appel, président de la société des *Archives historiques de la Gironde*, Emile Maufras, de Bourg (1), Dast de Boisville, secrétaire général, Garreau, architecte, Pierre Robert de Beauchamp et Emilien Piganeau, membres de ladite société. Entre confrères liés par un même genre d'études, la connaissance est bientôt faite, et après les premières présentations on se dirigeait dans le cœur de la grande ville pour visiter rapidement le musée des antiques dont le conservateur, M. Camille de Mensignac, allait faire les honneurs, accompagné de M. Céleste, bibliothécaire municipal.

Les nombreux débris de divers monuments de l'ancienne Burdigala, cippes, stèles, statues, chapiteaux et curieux échantillons de l'épigraphie gallo-romaine, réunis à d'autres non moins nombreux, spécimens des époques romane, moyen âge et renaissance, après être restés de longues années entassés sous des abris provisoires, ont été enfin groupés par les soins de la municipalité bordelaise et par le zèle éclairé de notre ami M. de Mensignac, dans le cloître de l'ancienne maison des dominicains, où le savant peut venir les étudier à l'aise et se faire quelque idée de la magnificence de la cité chantée par Ausone, devenue ensuite la capitale de l'Aquitaine. Trop pressés par l'heure, nos nouveaux amis de Saintonge n'ont pu qu'à la hâte admirer cette riche collection et sa disposition dans ce vaste local dont ils

(1) M. Maufras, retenu par des affaires de famille, n'a pu à son grand regret se joindre à l'excursion.

Digitized by Google

voudraient trouver un jour l'analogue pour y loger les richesses que leur a fournies l'antique Mediolanum Santonum. Dans les étages supérieurs se trouve, placée là assez récemment, la belle bibliothèque de Bordeaux, que son aimable conservateur, M. Céleste se proposait aussi d'exposer aux yeux des visiteurs. L'heure inexorable ne l'a point permis : il a fallu en toute hâte se transporter à la gare d'Orléans où nous rejoignait M. Ducaunnès-Duval, archiviste de la ville, et d'où le train de 11 h. 5 nous emportait vers Libourne et Saint-Emilion. Il eût été intéressant de traverser Libourne, sans contredit une des plus jolies petites villes de France, à cause de son plan régulier de bastide et par sa position au confluent de l'Isle et de la Dordogne. C'était l'ancien *Condates portus* d'Ausone ; aux XIIIe et XIVe siècles les rois d'Angleterre possédaient à proximité un château magnifique, château de Condat et Barbanne; enfin, de la promenade dite allées ou quai Souchet, le promeneur peut jouir d'un des plus beaux panoramas que l'on puisse rêver. Les méandres ombragés des deux rivières et l'imposante masse du tertre de Fronsac que Charlemagne couronna d'une forteresse, renversée totalement en 1628, remplacée par une élégante maison de plaisance du maréchal duc de Richelieu, disparue à son tour, tout forme là un délicieux point de vue digne du plus habile pinceau.

Le train reprend sa marche et bientôt nous voilà à la gare de Saint-Emilion. Ici de nouveaux excursionnistes, M. le comte de Ferrand, M. de La Bouralière, M. le curé d'Aubie, arrivés par des voies différentes, viennent grossir la phalange, et avec l'entrain qui nous anime, la distance de la gare à la ville est bientôt franchie. La moitié de la journée a déjà passé ; pour des voyageurs en route dès l'heure matinale, il est prudent, comme nécessaire, de se réconforter pour accomplir dignement le pèlerinage. Aussi, au centre même de la ville, l'hôtel Garé-Dussaut avait-il pris sa gaie physionomie des dimanches, et il va sans dire qu'autour d'une table délicatement et copieusement servie, les quinze ou seize convives ont savouré les mets, tous produits du pays, préparés par les soins de l'intelligente maitresse du logis.

*
* *

Etaient présents : Pour la société de Saintonge : MM. Louis Audiat, président; Jules Gandaubert, trésorier ; Anatole Laverny, secrétaire adjoint ; Pierre Bouhard, de Chérac ; Justin Coutanseaux, de Saintes ; Edmond Duret, de Saint-Germain de Marencennes ; Jules Guillet, de Saintes ; de La Bouralière, de Poitiers; pour la société de la Gironde : MM. Francisque Habasque, président ; de Boisville, secrétaire général ; Ducaunnès-Duval, archiviste municipal ; comte de Ferrand ; Garreau, architecte, au Langon; l'abbé Lewden ; Robert de Beauchamp et Emilien Piganeau.

Au dessert, M. Audiat se lève et, dans une charmante improvisation, remercie la société des *Archives* de la Gironde de

Digitized by Google

l'accueil fraternel fait à celle de Saintonge. Il s'exprime à peu près ainsi : « Quand saint Emilion, breton de Vannes, se rendait, dit-on, en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il s'arrêta dans un monastère de Saintonge, situé à Saujon, et il y fut si bien reçu, « *benigne susceptus est* », qu'il y passa dix ans. Mais, quand il fut arrivé à Saint-Emilion, il y resta et y termina ses jours. A travers les siècles les traditions se conservent, vous le savez, surtout dans les associations qui ont le culte de la vieille France, qui l'aiment dans ses gloires et dans ses malheurs et qui, aux temps où il est de mode de la dénigrer, s'attachent encore plus à elle parce qu'ils la connaissent mieux. Dans ce pèlerinage historique et archéologique, nous avons un peu suivi le chemin qu'avait suivi votre saint, qui est un peu le nôtre ; nous avons longé la voie romaine de Saintes à Blaye, le *Blavia militaris*, comme on disait alors ; nous avons passé pas bien loin de Saujon qu'il habita, messieurs, et tout près de cette voûte d'Aquitaine où il se serait sûrement abrité s'il eut vécu quelques siècles plus tard. Et voilà que nous recevons ici, dans sa ville, l'accueil tout gracieux qu'il trouva en Saintonge ; nous aussi, nous avons été reçus avec cordialité, « *benigne susceptus est.* » Il y a là une certitude, s'il existe d'ailleurs des obscurités. La critique a discuté tous ces points de la vie du saint ; on est même allé jusqu'à mettre en doute la personnalité du héros. Ne nous étonnons pas. Ne sommes-nous pas ici voisins de la ville où un de nos prédécesseurs archivistes, Jean-Baptiste Pérez, bibliothécaire d'Agen, a publié l'opuscule, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé ?* Et si je consultais l'historien de Saint-Emilion, qui sait de la ville tout ce qu'on en peut savoir, le passé, le présent, voire l'avenir, il n'aurait pas de peine à me prouver que notre saint n'allait pas en Galice visiter le corps de saint Jacques qui ne fut découvert que trois siècles plus tard. Malgré tout, je crois à ce saint ; oui, il a creusé ces grottes, devenues ces magnifiques et incommensurables chais où tonneaux et bouteilles vieillissent si doucement ; oui, il a fait jaillir cette fontaine : car depuis le déluge c'est toujours l'eau qui nous fait boire du vin, et savourant ces crus à Saint-Emilion, je crois à saint Emilion : *Cogito, ergo sum.* (2) Je crois aussi à Ausone dont vous avez eu la villa. Hélas ! nous n'avons pas encore pu retrouver la sienne en Sain-

(1) Saint Emilion, sous le nom de saint Million, avait une chapelle dans un hameau de la paroisse d'Ecoyeux, sur les ruines de constructions romaines. Cette chapelle, dont il ne reste plus qu'une grosse pierre percée, est, entre autres titres, mentionnée dans une baillette du 8 mars 1489, consentie par Pierre de Polignac à Jean Moreau, de Saint-Million. Le censif de la seigneurie d'Ecoyeux, aux articles 466 et 469, donne des confrontations « à la chapelle ». En 1850, raconte P.-B. Barraud, l'emplacement de cette chapelle était encore le but de la procession de saint Marc. On se rendait à Saint-Million, et là on faisait halte ; chacun s'asseyait sur l'herbe et faisait un léger déjeuner aux œufs durs, que les habitants du village avaient le privilège de fournir. Avant de partir, pour se préserver du mal de tête ou de la migraine, chaque fidèle, après le célébrant, se passait le chef dans le trou de la grosse pierre, où « l'on entendait couler le sang de saint Marc ». (*Note de la rédaction.*)

Digitized by Google

tonge, ce *Pagus noverus* qu'un poète de vos compatriotes venait chercher il y a quelques mois à Saintes; il a dû se contenter de traduire Ausone en bons vers français; puisque je parle des célébrités qui nous sont communes, je n'oublie pas qu'un des doyens de votre collégiale a été un évêque de Saintes, Louis de Bassompierre, l'ami de Mme de Sévigné, que l'on a compté parmi les plus illustres prélats du XVIIe siècle, le siècle des Bossuet et des Fénelon. Tous ces souvenirs, tous les monuments de cette ville unique où chaque maison est un édifice antique et où l'on peut faire un cours complet d'architecture religieuse et militaire, nous attiraient depuis fort longtemps. Mais le jour où nous avons su que la société des *Archives historiques de la Gironde* voulait bien se joindre à nous pour nous guider, nous n'avons plus hésité : nous voici. Nous sommes venus saluer notre aînée. C'est la société de la Gironde qui a donné l'exemple des publications archiviques; elle a compris que le seul moyen de préserver les manuscrits, c'était de les imprimer. Idée excellente. Poitiers s'est aussitôt mis à l'œuvre; puis Saintes, puis Auch, puis Limoges, sans compter des publications particulières ici et là. Jules Delpit avait consacré à cette cause son expérience, sa science, son activité; lui mort, on avait pu concevoir quelque crainte; mais le vaisseau girondin est comme la barque des marchands d'eau de Lutèce, *fluctuat nec mergitur*. Quand saint Emilion n'a plus été là, on a continué, on continue à boire du Saint-Emilion. *Uno avulso non deficit alter*. M. Habasque est venu, et ce n'est pas pour lui certainement que je supprimerais l'épithète du poète, *aureus*. Par son zèle, il a donné une nouvelle vie à la société des *Archives de la Gironde*, bien secondé par des secrétaires dont la société des *Archives de Saintonge* a bien aussi à se glorifier, MM. Dast de Boisville et Emile Maufras. Nous voulions donc venir apporter notre hommage à une aînée, voir de près des savants dont nous admirions de loin les travaux, serrer la main à des hommes dont nous savions la courtoisie, l'esprit et la cordialité. N'est-ce pas, messieurs les Saintongeais, que nous avons eu raison? vous le voyez par expérience. Je vous remercie donc, messieurs, de votre charmant accueil. Hier, nous étions des *collègues*; aujourd'hui, je me permettrai de changer le mot; je bois à nos *confrères* de la société des *Archives de la Gironde*. »

M. Fr. Habasque remercie M. Audiat des paroles si gracieuses et si amicales qu'il vient d'adresser à la société des *Archives historiques de la Gironde* et à son président. La société girondine conservera précieusement dans ses annales le souvenir de la réunion d'aujourd'hui. Elle offre d'une part un petit côté historique qui, pour des fervents de l'histoire, n'est pas sans quelque saveur; c'est, en effet, la première fois que deux sociétés d'archives, sortant de leur centre de travail, viennent ainsi l'une au-devant de l'autre et la main dans la main, se réunissent pour étudier sur place une ville charmante et des plus riches en chroniques, en souvenirs et en monuments.

Digitized by Google

Mais, avant tout, les membres des archives de la Gironde ont été heureux de faire la connaissance personnelle de leurs collègues de la Saintonge. Depuis longtemps ils suivaient et appréciaient hautement leurs travaux ; depuis longtemps ils admiraient et enviaient la forte organisation qu'ils doivent à la méthodique activité de leur président et à leur esprit d'énergique initiative. Maintenant ils feront plus : ils demanderont aux érudits estimés la permission de voir en eux de véritables amis. Désormais ce sont des liens tout fraternels qui uniront les deux sociétés, et celle de Bordeaux ne laissera pas écouler un long temps sans aller elle-même les resserrer à Saintes.

M. Fr. Habasque lève son verre en l'honneur de la société des *Archives historiques* de la Saintonge et de son très distingué président, M. Louis Audiat.

Des toasts chaleureux sont portés de part et d'autre, arrosés par un fin cognac de 1810 gracieusement offert par M. Amédée Niox, de Saintes, qui, à son grand regret n'ayant pu venir, s'était fait ainsi représenter, et par M. Jules Guillet, ici présent. On savoure la fine liqueur, pendant que M. Piganeau, conseiller municipal de Saint-Emilion, lit la pièce de vers suivante en souvenir de la visite à Saint-Emilion de la Société des *Archives historiques de la Saintonge :*

*
* *

De Saint-Emilion, dont fameuse est l'histoire,
Que fallait-il encor pour augmenter la gloire ?
Des monuments nombreux témoins des temps passés,
Des remparts entourés par de larges fossés,
Un donjon des plus forts de la vieille Aquitaine,
La collégiale et l'église souterraine,
Où, saisi de respect, on demeure surpris,
Un clocher aérien dominant le pays,
Des cloîtres que la ronce étreint de ses spirales,
Des rocs, gouffres béants, cavernes sépulcrales,
Logis où chaque pierre évoque un souvenir,
De nobles parchemins, tout s'y vient réunir
Dans ce lieu disposé comme par fantaisie
Où frayent les pinceaux avec la poésie,
Où glanent à l'envi l'historien, le savant,
Où le charme enchanteur nous attire souvent,
Et de plus, un terroir, source de ses richesses,
Où le ciel a semé d'abondantes largesses,
Ces produits renommés, ces vins délicieux !
Dès longtemps comparés au fin nectar des dieux,
De ses gais habitants l'urbanité courtoise,
L'amour du sol natal, l'âme toute gauloise.
Dans l'avenir prospère avançant à pas sûrs,
Filleule de Bordeaux, fière de ses vieux murs,
Que pourrait-elle donc envier dans ce monde,
Cette antique cité, l'orgueil de la Gironde ?
Ses macarons, ses vins tant chéris des gourmets,
Partout on les connaît, on les exalte ; mais

Digitized by Google

Il fallait un nouveau fleuron à sa couronne.
Et voilà que ce jour de fête le lui donne,
Quand pour la visiter, de Saintonge venus,
Vous lui faites, savants, comme un charme de plus.
A vous je porte un toast, société d'élite;
Soyez les bien venus, et de votre visite
A Saint-Emilion longtemps on parlera
Comme chacun de vous d'elle se souviendra

*
* *

La mairie se trouvant à deux pas de l'hôtel Dussaut, la première visite des deux sociétés devait être pour les archives communales, que M. E. Piganeau, grâce à son titre de conseiller municipal, s'est mis en devoir, depuis de longues années, d'étudier, d'analyser, de transcrire, de coordonner et de restaurer de son mieux pour en prolonger la conservation. On y trouve une collection importante de parchemins, manuscrits, lettres, vieux papiers de toutes les époques, cahiers baptistères remontant à 1538 avant même l'ordonnance royale de Villers-Cotterets, et de nombreux registres de jurade ou livres consulaires depuis 1458, qui forment l'histoire de notre vieille cité, jadis centre d'une juridiction très étendue. Le plus ancien parchemin est une transaction ou traité de paix rédigé en langue gasconne, daté de 1241 et passé entre la commune de Saint-Emilion et le puissant et turbulent vicomte de Fronsac, son voisin. Outre un document constatant l'érection en commune par Jean sans Terre en 1199 de la ville de *Semelione* (vidimus de 1340) on a pu conserver nombre de chartes des Edouard, temps de prospérité commerciale pour le pays, le traité de capitulation de 1451, parchemin signé des généraux de Charles VII, plusieurs chartes de confirmation de privilèges accordés tant par les rois de France que par ceux d'Angleterre, de nombreux documents de l'époque des guerres de religion, enfin toute une série d'actes relatifs à cette autre époque d'agitations sociales où la ville de Saint-Emilion prit un instant le nom d'Emilion-la-Montagne. Ces vieux papiers longtemps enfouis pêle-mêle dans un certain désordre constituent une vraie mine où le patient chercheur voit se dérouler tour à tour tout le passé de l'antique cité, ses vicissitudes politiques, les mœurs, les coutumes de ses habitants, en un mot l'histoire assez complète et si attrayante de tout le pays, histoire dont M. Piganeau s'attache aussi à reproduire par le pinceau et le crayon les principaux événements.

*
* *

Nous nous dirigeons ensuite vers le nord-ouest de la ville, à son entrée, où se dressait jadis la *Porta borguesa*, porte bourgeoise, celle par laquelle les hauts personnages, rois, ducs, grands seigneurs, faisaient leur entrée officielle. Les registres municipaux relatent minutieusement les solennités de l'entrée de Louis XIII, après le siège de Saint-Jean d'Angély, 9 juillet 1621.

Digitized by Google

Digitized by Google

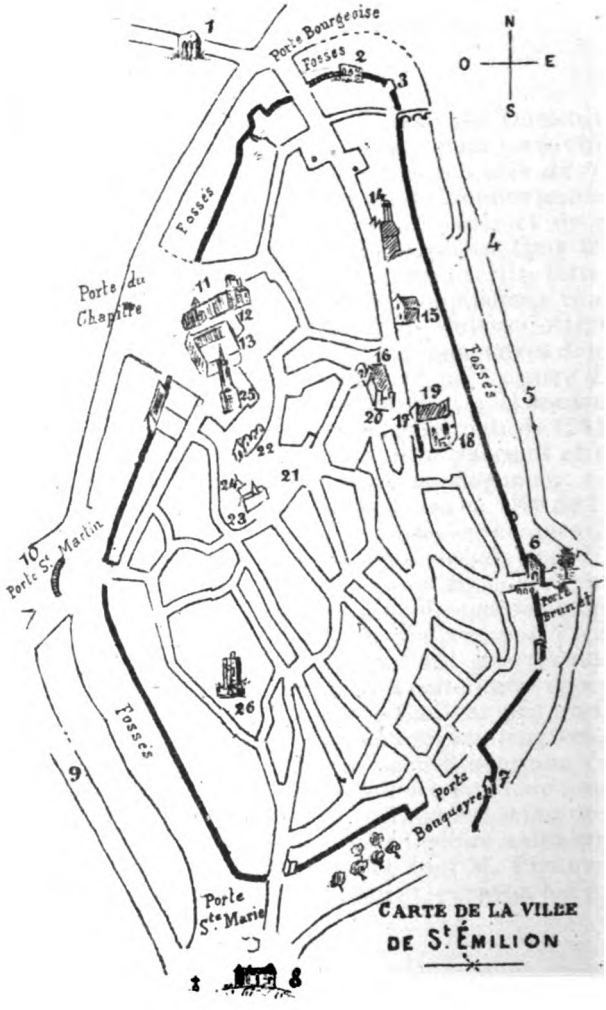


Lithogr. G. Delmas, Bordeaux.

Dessins de M. E. Piganeau.

Digitized by Google

Digitized by Google

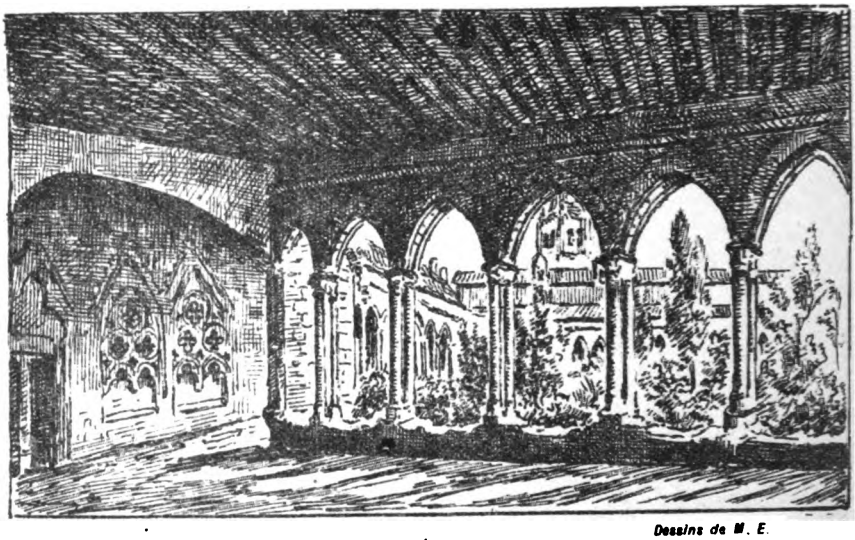

Dessins de M. E.

CLOÎTRE DE L'ÉGLISE COLLÉGIALE.

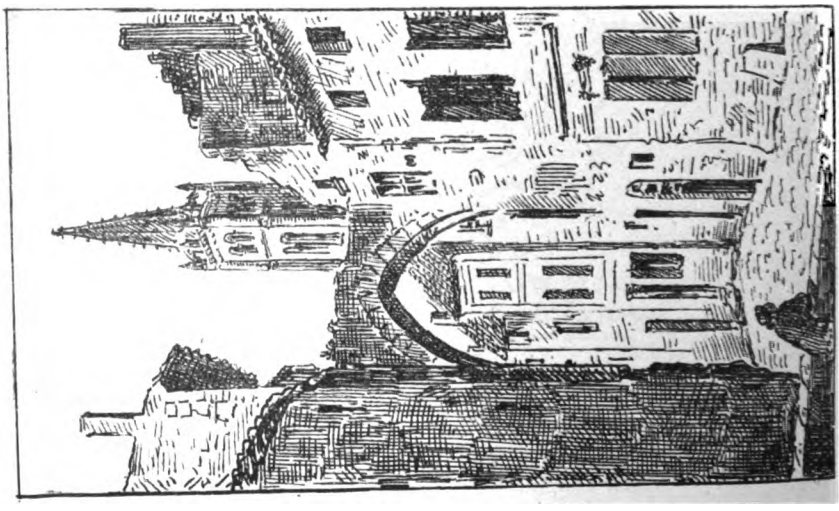

Dessins de M. E. Pidanou

ARCEAU DE LA CAVENE.



Digitized by Google

Digitized by Google

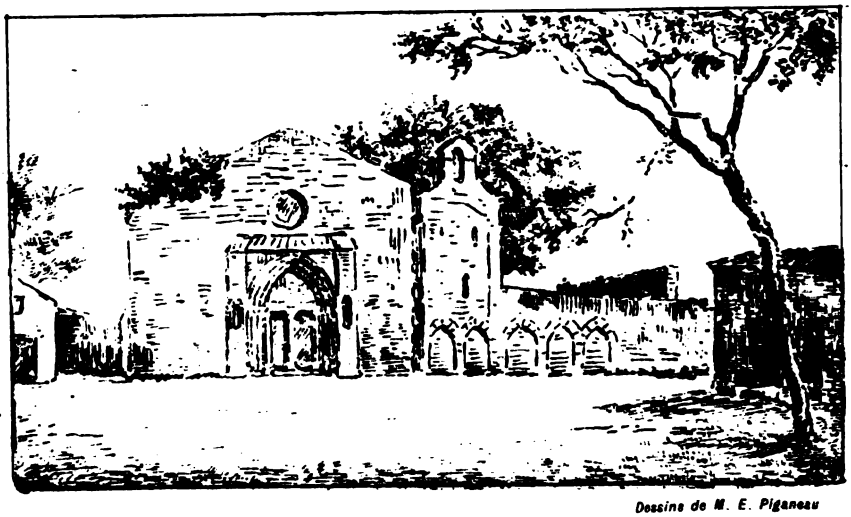

Dessins de M. E. Piganeau

COUVENT DES CORDELIERS.

Lithogr. G. Delmas, Bordeaux. Dessins de M. E. Piganeau.

CLOÎTRE DES CORDELIERS.

Digitized by Google

Digitized by Google

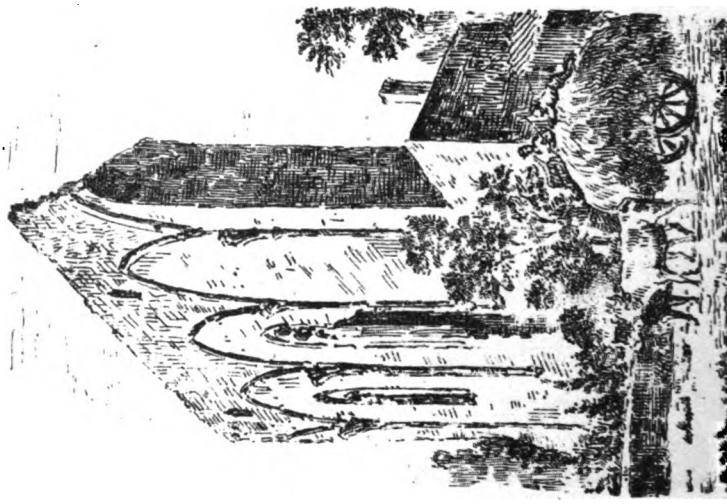

Dessins de M. E. Piganeau. Dessins de M. E. Piganeau

GRANDES MURAILLES.

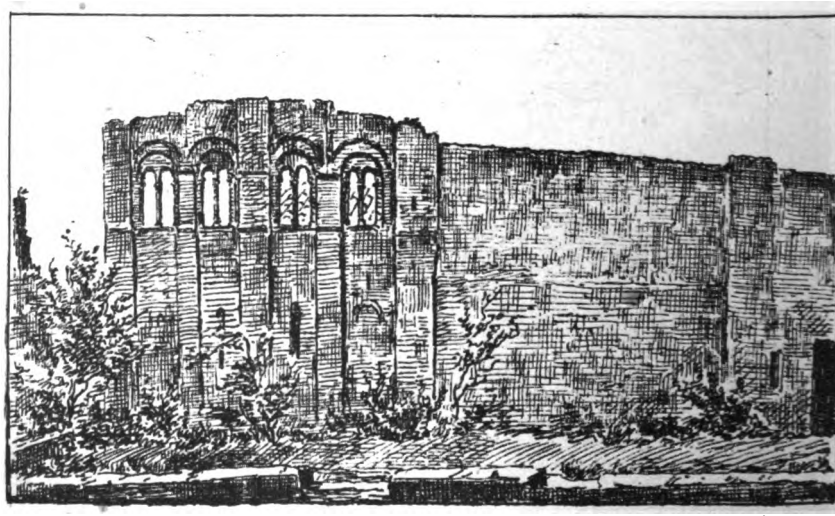

Lithogr. G. Delmas. Bordeaux. Dessins de M. E. Piganeau

PALAIS CARDINAL.

Digitized by Google

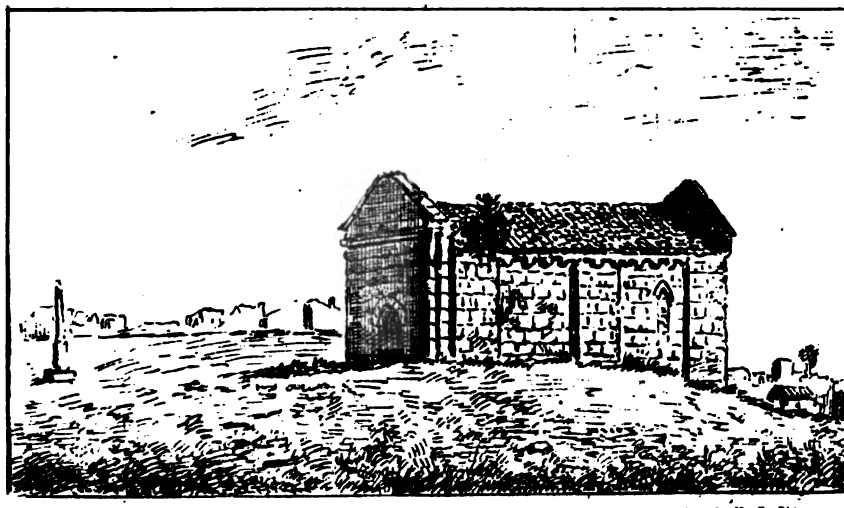

Dessins de M. E. Piganeau

CHAPELLE DE LA MADELEINE.

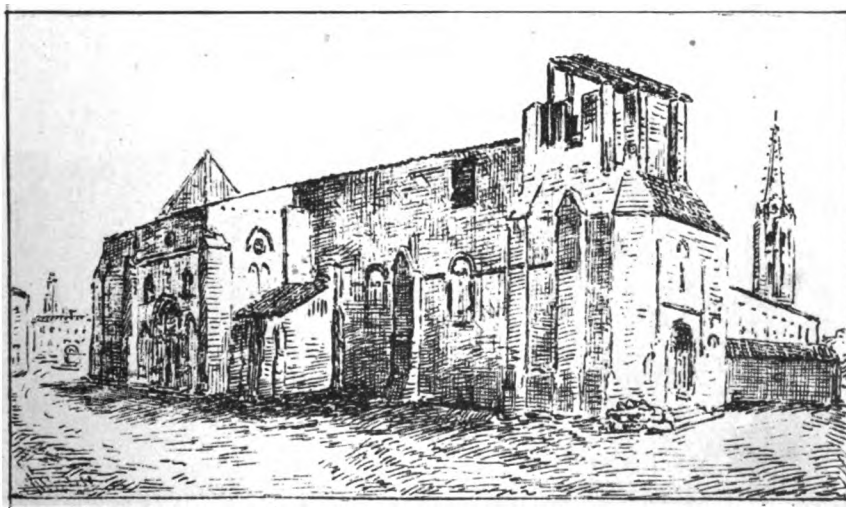

Lithogr. G. Delmas, Bordeaux.

Dessins de M. E. Piganeau.

ÉGLISE COLLÉGIALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

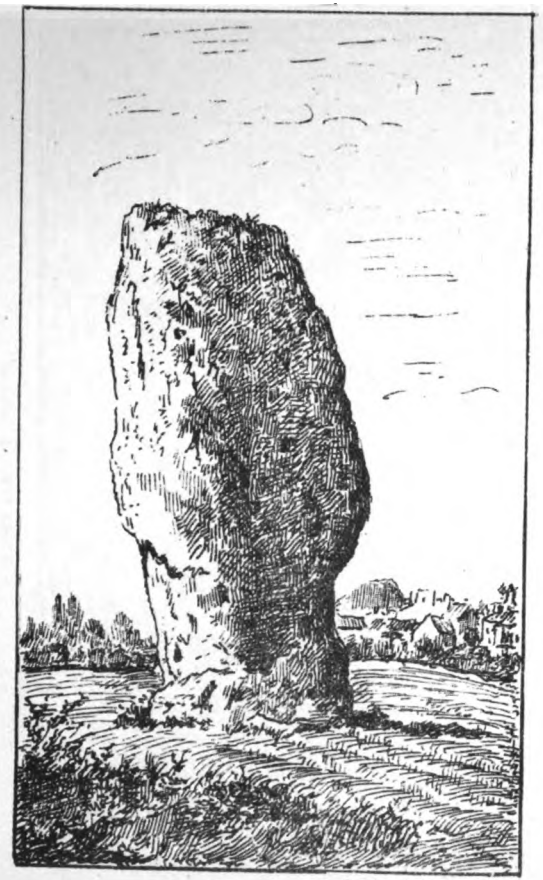

Dessins de M. E. Piganeau

Menhir de Pierrefitte.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Juillet 1898.

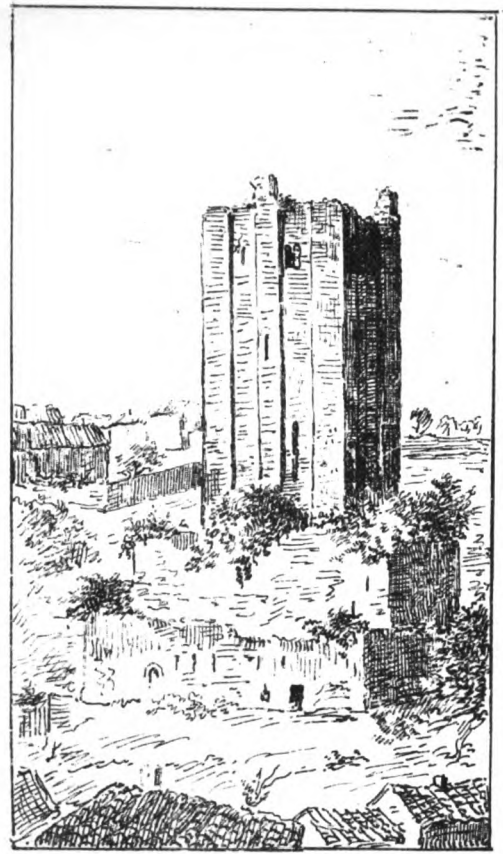

Dessins de M. E. Piganeau.

Chateau du Roi

Digitized by Google

Digitized by Google

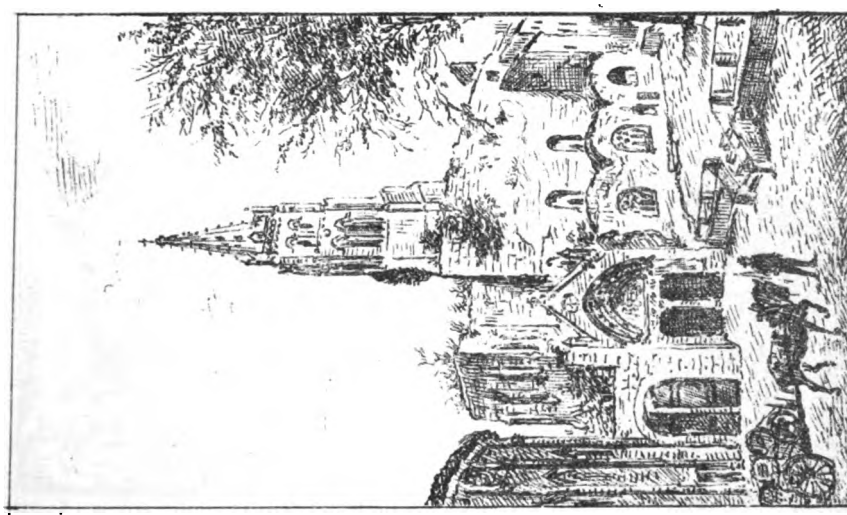

Dessins de M. E. Piganeau

PLACE DU MARCHÉ.

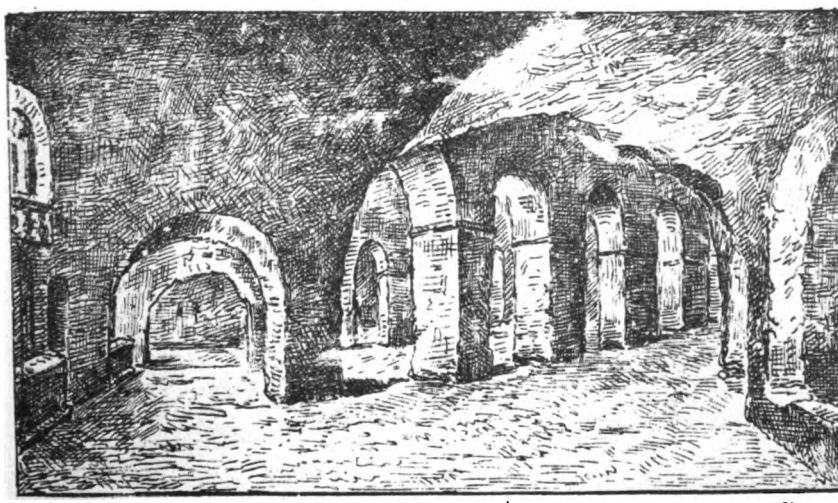

Lithogr. G. Delmas, Bordeaux.

Dessins de M. E. Piganeau.

ÉGLISE SOUTERRAINE.

Digitized by Google

Digitized by Google

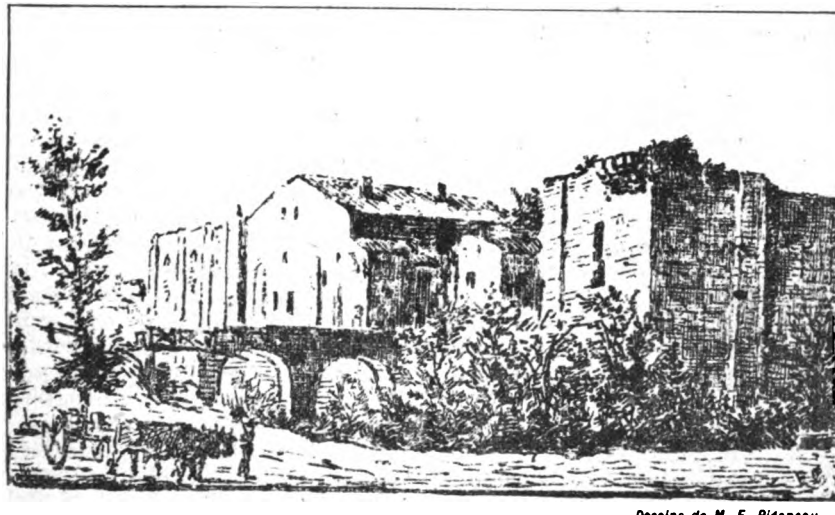

Dessins de M. E. Piganeau.

ANGLE DES FORTIFICATIONS AU NORD-EST.

Lithogr. G. Delmas, Bordeaux. Dessins de M. E. Piganeau

PORTE BRUNET.

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint-Emilion avait six portes dont les principales présentaient un gros massif carré protégé au-delà d'un pont par deux tours rondes parallèles plongeant dans les fossés. La porte Bourgeoise fut démolie en 1788. Tout à côté se dresse un énorme pan de mur percé de deux hautes fenêtres ogivales. On l'appelle à juste raison *Les grandes murailles*. C'est là tout ce qui reste de l'église et du premier monastère des frères prêcheurs, *Predicadors*, établis en dehors des murs de la ville dans le courant du XIIIe siècle. Les guerres séculaires des XIIIe et XIVe siècles le ruinèrent presque entièrement et, à la fin du XIVe, un acte de 1378 le constate, les religieux transportèrent leur maison dans l'enceinte urbaine. La ville de Saint-Emilion présente cette particularité, rare de nos jours, c'est, lorsque la plupart des autres villes fortifiées les ont converties en boulevards et promenades publiques, d'avoir conservé la presque totalité de ses anciens fossés; aussi, le cicerone, M. E. Piganeau, engage-t-il les visiteurs à en faire d'abord le tour, 1.500 mètres environ, ce qui montre complètement ce qu'était autrefois une ville forte. La compagnie y adhère volontiers, et là commence sa promenade circulaire.

A gauche de la porte Bourgeoise, un monument curieux attire le regard. Au-delà du large fossé converti en jardins potagers, et greffé sur le roc, s'élève un mur soutenu par des contreforts plats et percé à l'étage supérieur de quatre élégantes croisées géminées, à plein cintre (en 1820 il y en avait encore six), dénotant une remarquable habitation du XIe ou XIIe siècle. Le nom de ce monument, *Palais Cardinal*, rappellerait peut-être une résidence du cardinal de Sainte-Luce, Gaillard de Lamothe, neveu du pape Clément V et premier doyen de Saint-Emilion. Cependant des croisées semblables, aujourd'hui bouchées, mais reconnaissables, se voient aux murs d'enceinte du côté de l'ouest.

Un peu plus loin, vis-à-vis le faubourg dit de Ville-Maurine, le cicerone fait remarquer l'angle nord-est des fortifications, magnifique sujet pour un peintre. Au-dessous, et près d'un pont-levis modernisé, on aperçoit dans la coupure à pic du rocher des excavations aujourd'hui murées, en forme d'entonnoir, où M. Piganeau n'hésite pas à reconnaitre d'anciens silos, lesquels avec ceux qu'il a examinés en différents points de la ville, lui font dire que ce lieu de Saint-Emilion, déjà fortifié par la nature, dut être un oppidum gaulois avant de devenir la forte cité communale du moyen âge. A une lieue environ sud-ouest, et sur les bords de la Dordogne est un énorme menhir spatuliforme de 5 mètres de hauteur au-dessus du sol et 3 mètres de large ; le lieu se nomme Pierrefite, *Petrafixa* dans les anciens titres. En suivant les fossés et la ligne murale de l'orient, le décor change à chaque pas et au-dessus des murs ébréchés l'œil plonge dans la ville. Ici c'est l'abside de la collégiale, la tour carrée des jacobins, le clocher, la commanderie, enfin l'épais massif du couvent des cordeliers tapissé de lierres, le tout encadré par une végétation luxuriante. Nous voici maintenant



Digitized by Google

devant une ancienne porte, la porte Brunet, *Branet* dans les anciens titres, la seule conservée. On peut monter à son faite par un escalier réparé par les soins de la commission des monuments historiques qui a fait d'ailleurs classer toute l'enceinte. Quelques lambeaux de boiserie et de grosses ferrures indiquent l'épaisseur et la force de sa fermeture. Cette porte était précédée d'un pont dont on peut voir l'arcade bouchée, et de deux tours rondes parallèles. De leur base, qui existe encore, et à l'ombre d'un gros arbre touffu, le visiteur jouit d'un splendide point de vue sur l'horizon qui se déroule au loin. De ce côté, un promontoire couvert de vignes était jadis le tertre de la justice. Pendant les guerres de religion, vers la fin du XVIe siècle, on construisit une espèce de citadelle en avant de la porte, par laquelle, peu de temps auparavant, en 1580, un parti huguenot avait pénétré par surprise dans la ville. Cette citadelle, ou plutôt les gens d'armes que le parlement y maintenait, gênait fort les habitants ; les registres de la jurade nous relatent les contestations et récriminations des Saint-Emilionnais à son sujet (1592.)

Continuons notre promenade au sud-est ; ici nous descendons par une pente escarpée jusqu'à l'endroit dit Porte-Bouqueyre ou Bouquière. Celle-ci n'existe plus depuis 1750, année où M. de Tourny, intendant de Guienne, en autorisa la démolition. Cette porte, témoin de l'attaque (20 février 1568), néfaste violation du droit des gens par les catholiques, était précédée d'une large barbacane dont l'emplacement était et est encore occupé par un forail, marché aux bestiaux, *bokeria* (Du Cange) ; de cette barbacane il reste une curieuse guérite, abri pour la sentinelle qui faisait sa ronde sur le parapet de la muraille. Nous sommes là dans la basse ville ; la configuration de notre cité présente à peu près la forme d'un fer à cheval dont la courbe est occupée par les hauteurs, la haute ville comme on l'appelle encore, et l'intérieur par la ville basse. Au-dessus du forail complanté d'arbres à l'épaisse frondaison, surplombent le rocher, les vieilles maisons du *Puy-Sainte-Marie* et les arrachements d'une autre porte de ce nom, porte *Sainte-Marie*, à cause de sa direction vers le plateau sur lequel s'élève une petite chapelle assez entretenue quoique enlevée au culte, désignée sous le nom de chapelle de La Madeleine, jadis rendez-vous d'une frairie locale, et substituée à une chapelle primitive, Sainte-Marie de Fussiniac, corruption peut-être de Lucaniac, chapelle dont quelques bases de colonnes au milieu des rochers font reconnaître la place. Si le temps l'eût permis, le cicerone aurait conduit ses compagnons chez son ami et collègue au conseil, M. E. Dubois, qui se serait certainement fait un plaisir de montrer son beau domaine, Château-Ausone, magnifique habitation moderne entourée de riches vignobles, élevée sur l'emplacement présumé du célèbre Lucaniacum ; on eût exploré le charnier situé juste au-dessous de La Madeleine, crypte dont les parois rocheuses sont recouvertes de peintures murales du XIIIe siècle (le jugement dernier). Tout autour, dans le rocher extérieur, sont creu-

Digitized by Google

sées des tombes rappelant les Campos Santos d'Italie et d'Espagne. Sous le plateau même de La Madeleine une immense carrière fait pénétrer aux abords de la ville, près du forail de la porte Bouqueyre. Un acte de 1584 cite l'autorisation accordée par les jurats de l'ouvrir à l'exploitation. Ajoutons que ce plateau sur lequel était un fanal ou lanterne des morts servait de cimetière dont un coin était réservé aux protestants.

*
* *

Nous reprenons notre pérégrination, maintenant à l'ouest, en longeant les larges fossés dominés d'un côté par les restes déchiquetés de l'enceinte murale, qui laissent plonger le regard dans la ville, sur ses maisons étagées, éclairées par un soleil bienfaisant, contraste charmant avec les jardins verdoyants qui les entourent, de l'autre par les sinuosités du coteau sous lesquelles s'ouvrent les orifices béants de profondes carrières. Quelques unes de ces carrières sont livrées à l'industrie champignonnière ; l'une d'elles sous le chemin occidental est une curiosité vraiment extraordinaire par ses trois étages superposés, ce qui représente une profondeur vertigineuse. Dans ces immenses souterrains des éboulements se produisent parfois ; M. Piganeau fait remarquer, au milieu d'un chemin rural perpendiculaire aux fossés, les trous encore béants d'un accident de ce genre survenu il y a deux ans à peine.

Au-delà de l'enceinte, dans la ville, et perché sur un cube de rocher, se dresse le donjon quadrilatère dit Château du roi. Ce monument, plus petit que le donjon de Pons, en a tout le caractère extérieur. Il paraît appartenir à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle et contemporain des fortifications. Il dépendait d'un château aujourd'hui détruit qui servit d'hôtel de ville jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Il est dommage que l'heure avancée ne nous ait pas permis de le visiter en détail. Un peu plus loin nous voyons l'entrée de ville qui fut jadis la porte Saint-Martin, précédée d'un reste de barbacane encore bien reconnaissable. Son nom lui vient de sa direction vers le village de Saint-Martin de Mazerat, l'une des sept anciennes paroisses de la juridiction, dont l'église romane est assez remarquable. C'est autour de cette église qu'est aujourd'hui le cimetière communal. Quelques pas encore, et une large place moderne interceptant malencontreusement la ligne des fossés, et où se trouvait une sixième porte, la porte du Chapitre, nous conduit à l'église collégiale devenue paroissiale depuis la suppression du culte à l'église souterraine. Décrire les curiosités de ce beau et vaste monument religieux des XIIe, XIIIe et XIVe siècles donnerait matière à un mémoire complet. Pressés par l'heure, nous ne pouvons qu'admirer à la hâte ses proportions grandioses, les deux coupoles byzantines encore existantes, les restes des peintures murales dont le temple était tout décoré, entre autres une sancta-maria (1 mètre de hauteur) que Léo Drouyn, l'attribuant

Digitized by Google

au XII^e siècle, appelle une solennelle figure, puis les boiseries, stalles et panneaux délicatement sculptés de la fin du XV^e siècle, malheureusement mutilés par un mauvais goût moderne, encore les verrières, don de Louis XII (sauf la verrière centrale. moderne), et une petite porte de tabernacle, miniature en albâtre, représentant la crucifixion. Un grand tableau, sans être un chef-d'œuvre, mérite cependant un regard. Il représente la pentecôte (flammes descendant sur des personnages). Son principal mérite est sans doute d'être un don du cardinal François de Sourdis, archevêque de Bordeaux et doyen de Saint-Emilion; on voit ses armoiries dans un coin de la toile. De l'église nous passons au cloître qui en occupe le côté méridional, et formé de quatre galeries de 29 à 30 mètres de longueur sur 4 à 5 mètres de largeur, encadrant un préau dont elles sont séparées par des arcades ogivales supportées par de doubles colonnettes. Ce cloître du XIV^e et du XV^e siècle en a remplacé un roman dont on aperçoit encore quelques arcatures appuyées contre le mur de l'ancienne salle capitulaire. Le mur de la galerie orientale est tout tapissé d'enfeux sépulcraux de différentes époques. L'ensemble de ce cloître d'aspect vraiment monumental a servi de motif de décoration pour l'opéra de Robert le Diable.

Traversant un petit couloir, on arrive à la place du Clocher, ou des Créneaux. Le clocher de Saint-Emilion, celui de Saint-Michel de Bordeaux et la tour Pey-Berland près de la cathédrale Saint-André sont les trois seuls types de clochers isolés dans le département de la Gironde. Celui-ci, bâti juste au-dessus de l'église souterraine dont il dépendait primitivement, enfoncé de quelques mètres dans le sol de la place, offre un rez-de-chaussée et un premier étage de l'époque romane, le second et le troisième étage sont du XIII^e siècle; le XV^e siècle lui a donné sa flèche et la tourelle de l'escalier. Un épais contrefort empâte sa base au sud-est depuis l'an 1626; les archives possèdent le contrat passé alors avec le maître maçon Pierre Battut. Ce clocher, beffroi communal, orgueil de la cité, toujours l'objet de la sollicitude municipale, subit à différentes reprises d'importantes réparations (1617, 1626, 1778, 1820 et plus récemment encore).

Du haut de sa galerie, l'œil du visiteur plane sur un horizon immense, panorama indescriptible — plus de la moitié du département de la Gironde, écrit L. Drouyn dans son savant *Guide à Saint-Emilion*.

* * *

En suivant la rue qui va de la place du Clocher à la grande-rue (aujourd'hui rue Guadet) on passe devant l'école des frères de la doctrine chrétienne. Ici une halte est indispensable. Les bons religieux se font un plaisir de montrer la grotte des Girondins. On se rappelle que sept des proscrits, à la suite des orages révolutionnaires de 1793, étaient venus à Saint-Emilion, patrie de l'un d'eux, Guadet, pour échapper à la haine du parti dit de la Montagne. Une parente de Guadet, M^me Bouquey, accourut

Digitized by Google

de Paris et leur offrit pour retraite le sous-sol, les grottes qui s'étendaient sous sa maison et dans laquelle les infortunés pénétraient par un puits situé à l'angle nord du jardin. On a depuis pratiqué dans une allée de ce jardin un escalier permettant une descente plus aisée dans ce souterrain historique. Les proscrits y demeurèrent quelques mois malgré les actives recherches de leurs persécuteurs. Ils se séparèrent enfin pour mettre terme à leurs angoisses ; Guadet emmena Salles dans sa maison paternelle (celle qu'on voit hors ville en face des Grandes-Murailles), ils y furent surpris et périrent à Bordeaux sur l'échafaud. Les autres, sauf Louvet retourné à Paris, terminèrent aussi tragiquement leur misérable existence. (Voir *Histoire des Girondins.*)

Mais hâtons-nous, nous sommes attendus aux Cordeliers, et là, nouvelle merveille. Les frères mineurs (*frays menuts* en langue gasconne) étaient d'abord, comme les frères prêcheurs, établis en dehors de l'enceinte. Tandis que ceux-ci avaient leur couvent au nord-ouest (Grandes-Murailles), ceux-là occupaient un grand emplacement au nord-est. Les guerres anglo-françaises ayant ruiné l'un et l'autre monastère, les religieux des deux ordres durent se transporter dans l'intérieur de la ville. De la nouvelle maison des prêcheurs, dominicains, puis jacobins il reste la chapelle. Tombée en ruines, elle a été acquise et utilisée pour une fonderie de cloches, dont M. Vauthier fils, renommé pour son industrie, nous a fait courtoisement examiner les procédés; il nous montre une cloche destinée à la paroisse d'Arvert. Aux chants pieux des cordeliers a succédé une autre industrie, la fabrication de vins de Champagne. M. de Meynot, propriétaire de l'enclos et de l'établissement, se met gracieusement à la disposition des visiteurs. Après nous avoir fait promener dans ces immenses souterrains, si propices à leur destination nouvelle, promenade tout à fait fantastique, après nous avoir fait admirer et le cloître, vrai décor féérique, ruines encadrées de ronces et de lierres, ombragées d'arbres gigantesques, et la chapelle, veuve de sa toiture, presque semblable à une forêt vierge, M. de Meynot ne veut pas nous laisser quitter son domaine enchanteur sans avoir vidé quelques bouteilles de son *Saint-Emilion champagnisé*, à sa santé, à celle de ses nobles hôtes et à la prospérité du pays.

Tout n'est pas fini, et l'église souterraine ! Pourrait-on venir à Saint-Emilion sans voir ou plutôt admirer cette crypte majestueuse dans laquelle, selon l'expression de Drouyn, la première impression qu'on éprouve est un sentiment de profond étonnement et de religieuse terreur ? C'est un vaste parallélogramme long de 38 mètres, large de 20, composé de trois nefs dont les voûtes paraboliques reposent sur les parois latérales et sur dix piliers carrés irréguliers et irrégulièrement alignés. Les nefs présentent elles-mêmes deux parties inégales. Six croisées donnent dans le sanctuaire : trois romanes dans le haut, trois autres du xv^e siècle éclairent les basses nefs. Au fond de la nef centrale est un grand bas-relief d'exécution grossière, un

Digitized by Google

ange jouant de la viole et un personnage repoussant un monstre marin, sujet diversement interprété. A la voûte, deux grandes figures affrontées d'anges tétraptères; au-dessus, quelques signes du zodiaque ; sur un pilier, une inscription dédicatoire en partie effacée et sujette à discussion (l'église souterraine se nommait église Saint-Pierre); la galerie occidentale bordée de tombeaux, tout fait de cet étrange monument une des plus grandes curiosités que l'antiquaire puisse étudier dans nos régions avec celui de la ville d'Aubeterre (Charente) qui offre à peu près les mêmes proportions et le même caractère. Ces deux cryptes doivent être contemporaines.

Tout à côté et au-dessous de la charmante chapelle de la Trinité (propriété privée), se trouve la grotte où, selon la légende, aurait vécu le saint anachorète, patron de la ville, baptistère du XI^e siècle, selon Drouyn. Du rocher, sourd une source claire et abondante, objet d'une superstition locale (les jeunes gens à marier y vont jeter des épingles).

Revenons sur la place : c'est ici le lieu de contempler l'aspect grandiose qu'offre l'ensemble de cette place publique dite du Marché, champ funèbre autrefois. C'est là un point de vue peut-être unique en France : à gauche, la chapelle de la Trinité, monument du XIII^e siècle que Jouannet compare à un temple grec, la petite cour de l'ermitage et le charnier, autre crypte ronde sous le rocher abrupt surmonté d'une haute muraille garnie d'épais contreforts, la porte ogivale et les basses fenêtres de l'église souterraine percées dans trois avant-corps demi-circulaires taillés à pic dans le roc; au-dessus, les autres croisées du temple ; au-dessus encore, la muraille autrefois crénelée qui soutient la place du Clocher, le clocher lui-même élançant vers le ciel sa flèche aérienne; à droite, une rue escarpée, un fouillis de plantes fantastiques mariant leurs tons éclatants aux tonalités ocreuses de la pierre et aux teintes grises de la roche ; au milieu de la place, un arbre, vrai colosse végétal, tout fait de cette place, centre de la ville, un délicieux tableau magique que l'on ne peut se lasser d'admirer. L'hôtel de ville actuel : qui borde cette place, est une construction plus que modeste du siècle dernier; ses salles s'élèvent au-dessus de l'ancienne halle. On peut encore voir là une élégante porte du commencement du XVI^e siècle, dans une cour que recouvrait autrefois la tour de la halle, une cheminée fort dégradée de 1494, un cachot des anciennes geôles, de vieilles croisées ; le plus grand attrait est la collection d'archives dont nous avons déjà parlé.

Nous sommes revenus près de notre hôtel dans cette curieuse rue de la Cadene à laquelle l'arceau ogival de la Commanderie et une vieille maison garnie de losanges en bois donnent un aspect pittoresque.

Que de choses il resterait encore à voir dans cette petite ville de Saint-Emilion, complet musée archéologique, album de pierre, laquelle, au dire de feu M. Drouyn, le savant antiquaire bordelais, est plus longue à visiter que beaucoup de chefs-lieux de

Digitized by Google

départements, et dont on pourrait dire aussi qu'il faudrait pour l'étudier, non des heures, non seulement quelques jours, mais des années, et qu'on se plait toujours à revoir!

Favorisés par une belle journée, les visiteurs, tout pleins de ces souvenirs, songent à la retraite; on revient à l'hôtel reprendre ses bagages, non sans s'être approvisionné de ces excellents macarons si renommés que l'on a pu apprécier au banquet, et des voitures nous transportent à la gare, pour, de là, par le train de 6 h. 34, rentrer à Bordeaux. Ici se termine notre excursion scientifique. Après mille échanges réciproques des plus affables sentiments de confraternité, les deux sociétés girondine et saintongeaise devenues des amies, se séparent en se disant au revoir et dans la vieille capitale de la Guyenne, le splendide Bordeaux d'aujourd'hui, et dans l'antique cité des Santons.

EMILIEN PIGANEAU.

A cette description si exacte nous joignons quelques dessins que l'auteur nous a autorisé à extraire de son *Album-guide à Saint-Emilion.*

M. Piganeau a voulu être obligeant jusqu'au bout ; il a comblé ses nouveaux confrères ; ce que c'est que d'être poète, artiste, historien et homme aimable en même temps !

A.

---

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### I. — QUESTIONS

N° 668. — Où pourrait-on se procurer des renseignements, quels qu'ils soient, sur Pierre-André Giraud, sieur du Poyet, chevalier de Crézol, né en 1711 à la Martinique (Antilles françaises) et qui, vers 1740, était officier dans la compagnie des cadets, à Rochefort ?

AT.

—

N° 669. — Quelles sont les origines de la famille saintongeoise, des « de Bonnegens », éteinte, en tant que représentants directs, depuis le milieu du siècle dernier ?

AT.

### II. — RÉPONSES

N° 514 : tome XII, 297, 378 ; XV, 453. *Les d'Aux de Lescoux.* — A la fin de novembre 1897, est décédée en son château de Talbat (Gironde) et a été inhumée dans un caveau de famille à Saint-Julien en Médoc la marquise d'Aux de Lescoux, Zoé de Bouillé, fille de François-Claude-Amour-René-Albert de Bouillé du Chariot et de Rosalie-Pierrette de Forestier ; elle avait épousé, le 4 mai 1863, Armand-Gérard, comte puis marquis d'Aux de

Digitized by Google

Lescoux, décédé le 9 novembre 1884, dont trois enfants : 1° le marquis d'Aux ; 2° Raymond-Roger-Marie-Jacques-Gérard, officier de cavalerie ; 3° Marie-Thérèse, mariée le 30 juillet au vicomte Paul de Vassal-Sineuil, fils de Joseph et de Louise Prévost de Sansac de Traversay. La maison d'Aux, originaire du Condomois, est connue depuis le XI^e siècle. La branche aînée, fixée en Guienne, hérita par substitution de la pairie et du titre de marquis de Lally-Tolendal par Henri-Raymond d'Aux, son gendre, aïeul de madame de Vassal-Sineuil.

—

N° 551 : t. XIV, 65, 157, 232 ; XV, 64 ; XVIII, 264. *Romans dont la scène se passe en Saintonge-Aunis.* — A la suite de cette douce *Idylle normande* dont la première édition fut si originalement illustrée par M. Antoine Duplais des Touches, notre charmant poète saintongeais, André Lemoyne, a, outre les *Pensées d'un paysagiste*, inséré une nouvelle attendrissante : *Le moulin des prés*, dont la scène se passe au début dans le canton de Saint-Hilaire de Villefranche, puis à Royan-Pontaillac. L'auteur fait une fort habile description de ce *Moulin des prés* où est maître M. Desmarennes et où règne Thérèse Desmarennes, type de jeune fille dont les sentiments élevés égalent la beauté et la fortune. Voir *Œuvres d'André Lemoyne* (Paris, Lemerre, 1886, petit in-12, 332 pages) qui contiennent encore une troisième nouvelle, *Alice d'Evron*. A.

— Cette question : « Avez-vous *les Francs Taupins* ? » est adressée bien souvent aux libraires de Barbezieux. Ce roman du bibliophile Jacob, dont la scène se passe à Barbezieux ou dans les environs, a été très lu autrefois, et on voudrait le relire ; mais il n'est pas facile à trouver.

Il y aurait une notice à faire sur une femme qui fut sous la restauration un des classiques du jeune âge, madame Jules Delafaye-Brehier. Elle paraît bien oubliée et n'a pas d'article dans Larousse. Elle a publié à la librairie Eymery, à Paris, rue Mazarine, nombre de petits livres ornés de figures curieuses pour l'histoire du costume, comme la *Bibliothèque d'Arthur ou petites nouvelles pour le premier âge*. Elle écrivait encore en 1835 dans le *Journal des demoiselles*. J'ai entendu dire que son mari était médecin et originaire du canton de Brossac, peut-être parent de Lafaye ou Delafaye des Rabiers, procureur-syndic du district de Barbezieux, député de la Charente à l'assemblée législative en 1792, et des Delafaye du Bourgoin. Pourrait-on vérifier ce point et dire si madame Delafaye-Brehier a placé chez nous la scène de quelqu'un de ses récits ?

J'ai lu dans mon enfance un roman dont la scène se passe à Saintes et dont j'ai oublié le titre ; il m'avait beaucoup intéressé. Il y est question d'un vieillard qui raconte souvent les mêmes histoires à sa nièce, par exemple la réponse d'un roi grec à un barbier qui lui demandait comment il voulait être rasé : « Sans parler. » Je me suis souvenu de cette anecdote en apprenant que,

Digitized by Google

vers 1845, à Nanteuil-en-Vallée, arrondissement de Ruffec, un barbier inspiré par un latiniste écrivit au-dessus d'un plat à barbe peint sur son enseigne de tôle : *Rado et sileo.*

—

N° 648 : tome XVIII, pages 60, 138, 267. *Les Augustins dans la Charente-Inférieure.*

On répond, page 267, par le livre du P. Tonna-Barthet sur la *Vie de saint Augustin*, qui donna, en appendice, la liste des couvents des Ermites de Saint-Augustin, *actuellement* existants. Cette nomenclature est connue, de même que celle des Chanoines réguliers de Saint-Augustin ou des autres branches relevant de l'ordre augustinien. Ce n'est pas ce qu'on demandait. On désirait savoir s'il y avait eu, *avant la révolution*, des Augustins en Saintonge et Aunis. N'y a-t-il pas à La Rochelle une *rue des Augustins?* Y en a-t-il ailleurs? Que sont devenus les églises et couvents de ces religieux? Etaient-ce des Grands Augustins ou des Petits Pères, comme le nom en est resté à Paris?

— Il me semble qu'on a donné déjà cette satisfaction à M. Ch. d'A. : car à la page 138, sont cités les augustins de La Rochelle et ceux de Saint-Savinien, même les noms de quelques prieurés de l'ordre de Saint-Augustin. A.

—

N° 664 : t. XVIII, p. 261. — *Les mots saintongeais* sainse, since, essart, Les Essards.

« Since, *sinse;* linge à essuyer, taie d'oreiller. De *sin*, *don*, *sdin* (satin), grand tissu », dit Jonain dans son *Dictionnaire du patois saintongeais.* « *Sinse*, torchon qui sert à essuyer le four avant de mettre la fournée », dit Favre, *Glossaire du Poitou.* Chains ou chainse, vêtement de dessous du XIe et du XIIe siècle ; tissu de fine laine ou de crêpe, de soie ou de fil, qui est devenu la chemise, d'après Quicherat, *Histoire du costume*, p. 138, 163. « La chainse se transforma en chemise ; la chemise, au sens où nous l'entendons, est la pièce fondamentale en toile de fil », portée sur la peau. *Idem*, p. 181.

Voir aussi de nombreux exemples dans Godefroy, *Glossaire*, aux mots « *chainsse*, *chainse*, *chainze*, *cainse*, toile de lin ou chanvre, puis vêtements, chemises, jupe, voile et objets divers faits de cette étoffe. »

— Sartus, essart, bois défriché, sartorum villa, Sartrouville (Hugo, *France pittoresque*, III, 153); ce sont les défrichements de terres. *Essarter* vient du latin barbare *essartare* ou *exartare*, qui signifie défricher une terre, un bois, essart. De là *Les essarts*, ou *essards*, *essarteaux*, *certeaux* ou *serteaux*, *Essertey*, *essertine*, *Désertines*, commune du département de l'Allier ; *échartiqua*, défricher ; *échartie*, terre défrichée, *écharde*, etc. A.

— Il y a un certain nombre de mots dans tous les patois et quelques uns même en français dont on doit renoncer à chercher

Digitized by Google

l'étymologie, sous peine de se perdre dans la pure fantaisie. Cette observation est d'ailleurs applicable à des mots de l'usage le plus ancien dont on pourrait faire remonter l'origine aussi bien au celtique qu'au latin, et qui, bannis de la langue française parce que les auteurs officiels du dictionnaire n'ont pu en analyser le sens d'après les méthodes généralement usitées chez eux, ont trouvé un refuge dans les patois qui les ont accueillis et perpétués jusqu'à nos jours. Tel est le mot *sainсe*, pour employer l'orthographe proposée, nom que nos ménagères donnent à un linge grossier et usé, dont elles se servent pour éponger l'eau ou un liquide quelconque d'un parquet ou de toute autre surface plane. A défaut d'étymologie, j'aurai du moins le plaisir de présenter aux lecteurs de la *Revue* un vieux texte du XIe siècle, extrait de la *Chrestomathie de l'ancien français* par Karl Bartsch (deuxième édition ; Leipzig, F.-C.-W. Vogel, 1872). C'est un passage de la vie de saint Alexis reproduite *d'après l'édition critique préparée par M. Gaston Paris* (strophes 1-67, colonne 23, vers 7-11) :

> Chambre, dist ele, jamais n'estras parede,
> Ne ja ledice n'iert en tei demenede ;
> Si l'at destruite com s'hom l'oust predede,
> Sas i fait pendre e *cinces* deramedes.

L'auteur qui est allemand traduit dans son glossaire *cince* par le mot français *tapis* et par le mot allemand *wandteppich*, qui veut dire proprement tapis de muraille ou tenture. En tout cas nous voilà fixés sur l'orthographe du mot qui prend ainsi une physionomie rien moins que latine (1). D'après Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : cince* (vieux mot) signifie ceinture. Littré, Bescherelle aîné, Larousse donnent le mot *cincenelle* qui paraît dérivé du précédent et signifie cordage pour haler les bateaux sur les rivières, pour faire glisser un bac d'une rive à l'autre ; Littré, *cincenelle* ou *cinquenelle*, nom qu'on donne dans l'artillerie aux longs cordages qu'on y emploie. Larousse a aussi *cincelier*, dais et coussin, oreiller ; *cincerelle*, petite mouche : vieux mots.

J'ai encore la bonne fortune de trouver dans l'ouvrage de Karl Bartsch le mot *essart*, traduit par *essartement* et en allemand *ausgereutetes Land*, pays ou terre défrichée, avec un texte du XIIe siècle à l'appui, tiré du *Roman de Renart*, colonne 205, vers 1-5 :

> Ysengrin...
> De jeuner estoit estens,
> Que molt avoit eu mal tens.
> Lors s'en torna en un *essart*
> Droit devant le chastel Renart
> Et vit la cuisine fumer...

(1) Je remarque aussi dans le texte cité le mot *deramede* qui est aussi saintongeais sous la forme *deramé*, *deramée*, et signifie *usé*. Bartsch le traduit par *déchiré*.

Digitized by Google

Littré, *Dictionnaire*, donne deux définitions du mot *essart*, qui se complètent l'une l'autre : 1° champ qui était en friche et couvert de bois et qui est défriché et prêt à être mis en culture ; 2° s'est dit aussi de remuements de terre : Toutes les levées, *essarts*, écluses, palissades, pêcheries, moulins et autres ouvrages faits de nouveau... dans la rivière de Charente... (*Règlement*, 30 août 1662.) Dans l'ancienne langue, *essart*, par une extension facile à comprendre, avait aussi le sens de lieu désert et, par suite de destruction, dégât. *Les Essards* auraient donc été originairement des lieux déserts ou embroussaillés qu'on aurait défrichés pour les soumettre à la culture. Etymologie, d'après le même auteur, du verbe *essarter*, arracher le bois, les épines d'une terre pour la défricher, ou éclaircir le bois en arrachant les sous-bois et les épines : bas latin *exartare*, du verbe fictif *exsarritare*, de *ex* et *sarrire*, sarcler. Le dictionnaire de l'académie ne donne que le substantif *essartement*, action d'*essarter*, et le verbe, signification comme dans Littré.

Piâre MARCUT.

---

## BIBLIOGRAPHIE

PELLISSON (Jules). *Balzac, Thiers et Alfred de Vigny devant les électeurs charentais*. La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, 1897, in-8°, 10 pages. Extrait de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de novembre 1897, t. XVII, 416-425 pages.

—

[PENEAU (Edmond)]. *Carthejhime de la jeunesse thi veut se marié, avec l'esp'yique de la manière de fréquenté, de piaire, douné des bizements, faire sa déquiarâcion et conqu'yure mariajhe*, par Ecarisse des Pibias. Mis en émolé en Saintes, chin monsieu Hus, 13, rue Saint-Michâ, 1897, in-18, 48 pages. O se vend dix bons sous ; pre la poste o couterat 12 sous.

Très amusante pochade pour ceux qui comprennent encore le patois saintongeais.

—

PESCH (Tilmann), de la compagnie de Jésus. *Le kantisme et ses erreurs*, traduit de l'allemand par M. Lequien. Paris, Lethielleux, 1897, in-18, 336 pages. Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage, comme le précédent *Kant et la science moderne* du même auteur, fait partie de la *Bibliothèque philosophique*. M. Lequien, le très distingué professeur de philosophie au collège de Saintes, s'est donné la tâche de faire connaître en France ces ouvrages et rend ainsi un grand service aux études philosophiques.

—

PHELIPPOT (Théodore). *Notice historique sur la baronnie de*

Digitized by Google

*l'île de Ré, 1646-1896. Réponse aux observations de M. le docteur Kemmerer et de M. le docteur Atgier.* La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, 1897, in-8°, 24 pages. Extrait de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XVII, pages 432-454.

—

PIGANEAU (Emilien) artiste peintre, membre de plusieurs sociétés savantes, conseiller municipal de Saint-Emilion. *Album-guide à Saint-Emilion.* Bordeaux, imprimerie Delmas, in-32, 88 pages avec de nombreux dessins.

Le récit de l'excursion du 22 mai (voir plus haut, page 331), accompagné de quinze dessins, fait très bien connaître tout ce que contient de remarquable l'intéressante ville de Saint-Emilion. Il y manque, hélas ! la verve, l'entrain, les digressions amusantes dont M. Piganeau orne ses explications. Ah ! si vous l'eussiez entendu lui-même !

—

POLI (Oscar de). *Poésies. Pro Deo.* Paris, Delhomme et Briguet, 1897, in-18, VIII-191 pages, avec une préface de M. Achille Millien.

— *Poésies. Pro Rege.* Idem, XIV-239 pages.

Ces deux recueils sont formés de pièces de vers inspirées par les événements récents, surtout depuis 1859 ; et ces vers, cris d'amour ou cris d'indignation, hymnes ou satires, ne sont pas de vaines déclamations, des amplifications de rhétorique, des stances alignées tranquillement au coin de son feu ou sous les frais ombrages des hêtres. Ces vers sont sortis de son cœur, et les sentiments qui les ont inspirés, l'auteur les a eus et montrés. Fils d'un vaillant officier qui paya de sa vie en 1848 son dévouement à la cause de l'ordre et de la société, né à Rochefort, M. Oscar de Poli, à 20 ans s'enrôlait dans les zouaves pontificaux. Trois fois blessé à Castelfidardo par les balles piémontaises, prisonnier, à peine a-t-il recouvré la santé et la liberté qu'il revient à Rome se mettre à la disposition du roi des Deux-Siciles, François II de Bourbon, l'héroïque vaincu de Gaëte. Deux ans il parcourt les Calabres, Naples, les Abruzzes, risquant chaque jour sa vie et prenant part aux combats de la Vendée napolitaine. Rentré en France il lutte avec la plume. En 1870, il prend des premiers part à la guerre. Puis il est sous-préfet, préfet. C'est là une vie bien remplie qu'a racontée en quelques mots de préface M. le baron Tristan Lambert. Le poète est à la hauteur de l'homme. Ses deux recueils abondent en fort belles pièces, avec une grande variété de sujets et de rhythmes, fables et sonnets, hymnes et épigrammes ou satires. Tous les héros du jour ont leur nom inscrit, Charette et Pimodan, même les anciens pourvu qu'ils aient aimé Dieu, le roi, la patrie : Vercingétorix et Jeanne d'Arc. Quels beaux vers, et quel cœur ! (Voir sur ces deux volumes un fort bel article d'un poète, le R. P. Delaporte, dans les *Etudes religieuses* du 20 mars 1898.)

Digitized by Google

— *Aux bords du Tibre.* Delhomme et Briguet, 1897, in-18, 331 pages.

Ce sont de petits récits dont la scène pour la plupart se passe en Italie, autour du Tibre. Il y a de tout, des anecdotes, des événements, des faits de guerre, des impressions de voyage. L'auteur a beaucoup vu et bien vu, et il raconte fort bien. Comme il a manié le fusil, il a une foule de faits d'armes à raconter et des épisodes fort amusants. C'est plaisir de voir ses camarades, les zouaves pontificaux, ces soldats du pape si braves, si chevaleresques et si gais.

— *Jean Poigne d'Acier.* Limoges, Marc Barbou, [1897], in-18, 252 pages.

Il y a un sous-titre qui indique le sujet du livre : *Récits d'un vieux chouan.* Ces récits, vifs, animés, plus d'un souffle guerrier, on les a lus il y a longtemps. « Œuvre de la vingtième année, c'est le fruit de mes premières lectures, la première note de mes sympathies publiques, écrit l'auteur. Les héros d'Homère m'avaient persécuté sur les bancs du collège et puis ils me semblaient trop loin de nous. Je me passionnai pour ces paysans épiques, Vendéens et Bretons, héros de la guerre de géants, champions volontaires et sublimes de cette vieille trinité française : Dieu, le roi, la patrie. » Le livre quand il parut fut très bien accueilli. Attale du Cournau, en guise de préface, y mit une étude historique sur les Vendéens et les Chouans. Henry de Riancey le recommanda ; Paul de Cassagnac le loua. Il a depuis reçu les éloges d'Amédée de Ponthieu, de Paul Féval. Et voici la cinquième édition. M. de Poli a bien fait de rééditer ces récits émouvants. Il n'a pas eu à les retoucher. Du premier coup son style avait atteint la perfection du genre : de l'esprit, du cœur surtout. Il nous fait aimer ses personnages, héros en sabots qui se dévouent tout simplement, s'exposant à la mort sans se croire dignes d'éloges et mourant pour Dieu et le roi, obscurément. Quel beau livre écrit à leur gloire !

—

Ravail (Pierre-Julien), avocat à la cour d'appel de Poitiers, secrétaire de la conférence des avocats stagiaires. *La femme et le barreau. Etude sur le droit romain, l'ancien droit français et le droit actuel.* Discours prononcé à la séance solennelle de réouverture de la conférence des avocats stagiaires, le 15 janvier 1898. Poitiers, imp. Blais et Roy, 1898, in-8°, 55 pages.

Ce discours est une étude historique sur la question de la femme avocate et un plaidoyer pour quelque demoiselle Chauvin. Dans l'antiquité, à Athènes et à Rome, la femme, à quelques exceptions près, n'a jamais plaidé pour les autres, mais a toujours pu se défendre dans sa propre cause. Il n'en a pas été de même en France où, malgré l'égalité proclamée par le Christ, malgré l'esprit chevaleresque, les mœurs, la loi ensuite ont toujours refusé à la femme le droit de plaider pour autrui. Et pourtant qui peut l'en empêcher juridiquement ? La loi reconnait à la femme

Digitized by Google

les mêmes droits qu'à l'homme ; elle vient de la faire électrice. Pourquoi pas avocate ? Rien dans la loi ne s'y oppose. Les arguments tirés de son sexe ne tiennent pas debout : faiblesse ? travaille-t-elle plus que la paysanne sarclant, bêchant, labourant toute la journée, tirant même la charrue attelée avec un animal ? maternité ? mais les employées des postes et télégraphes, des magasins, ont le droit d'être mères ; le costume et la mode, la toque posée sur une coiffure ? raisons données gravement par la cour de Turin ; la séduction possible sur les juges ? est-ce que l'on défendrait à la femme d'avoir des procès, quand elle serait jolie ou capable d'émouvoir des juges ? Ce n'est que dans l'antiquité que Phryné put gagner une fort mauvaise cause en faisant tomber ses vêtements devant l'aréopage ; il n'y a pas à craindre que Mlle X ou Z enlevât en plein prétoire tout ce qui est au-dessous de sa robe d'avocat. M. Ravail conclut donc à laisser, malgré les inconvénients, la femme devenir avocate comme elle est devenue commise, employée, fonctionnaire ; et en finissant il adjure ses auditrices de rester au foyer domestique ; il y a plus de gloire, plus de satisfaction réelle, plus de devoir accompli à dire : « Cet orateur éloquent est mon fils », qu'à prononcer des harangues.

Le discours a été imprimé aux frais de l'ordre par décision du conseil, ce qui prouve sa valeur aux yeux des membres de la confrérie. Pourtant je veux signaler une petite erreur malheureusement fort répandue : où l'auteur a-t-il vu que « les évêques, réunis en 581 au concile de Mâcon, se sont demandé, dans de graves discussions, si la femme a une âme et si elle fait partie de l'humanité, *an mulier sit homo ?* » J'ai lu le texte du concile de Mâcon en 581, et même ceux de 585 et de 627 : il n'y a pas un mot de cela, ni dans le concile de Mâcon, ni dans aucun concile. C'est une facétie de mauvais plaisant à laquelle Henri Martin a donné quelque autorité en la mettant dans son *Histoire de France*.

Il y eut au concile de Mâcon, raconte saint Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, lib. VIII, cap. XX), une simple question posée par un membre de l'assemblée, à savoir si le mot *homo* était plus applicable à la femme que le mot *vir ;* voilà tout. Il y a loin de là à de « graves discussions », et surtout à la décision par un concile que la femme n'avait point d'âme, ou qu'elle était en dehors de l'humanité. En effet, ce n'est pas de nos jours qu'est né le culte de Marie, et que l'église a proclamé la dignité de la femme, malgré les déclamations des prédicateurs sur ses défauts et ses vices. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la règle de Fontevrault met tous les couvents de femmes et d'hommes, l'ordre tout entier, sous une abbesse. Voilà un argument que les féministes n'ont pas encore employé, des communautés d'hommes obéissant à une femme. *Ecce filius tuus, ecce mater tua.* Il est vrai que la révolution a fait de Fontevrault une maison de détention où les gardiens sont des hommes : chacun son tour.

Je recommande à ceux que la question traitée par M. Ravail

Digitized by Google

intéresse, un article de la revue *La quinzaine* du 15 janvier dernier, *La faute de mademoiselle Chauvin.*

—

Richard (Alfred), archiviste de la Vienne. *La bataille de Vouillé en 507.* Réponse au mémoire de M. Lièvre. Poitiers, imp. Blais, 1898, in-8°, 49 pages. (Extrait du *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest*, du 1er trimestre de 1898.)

*Vocladense bellum.* La guerre de Vouillé ! Elle recommence en 1898, la fameuse campagne de 507 où Clovis tua Alaric et ses Visigoths, et amena le triomphe de l'orthodoxie franque contre l'hérésie arienne. A vrai dire, elle se continue un peu, puisqu'il y a 24 ans une polémique s'était déjà engagée. Est-ce Voulon ? est-ce Vouillé ? Nous avons résumé rapidement (t. xviii, page 206) le mémoire de M. Lièvre qui conclut en faveur de Saint-Cyr. Notre confrère, M. Alfred Richard, combat les textes de M. Lièvre ; il lui reproche d'avoir admis *a priori*, parce qu'il l'a trouvée dans Hincmar, l'expression de « près du Clain », qu'il a intercalée ainsi dans le passage de Grégoire de Tours. C'est là le point important du débat. Grégoire de Tours a raconté la bataille et si vous ne retrouvez pas chez lui le nom du combat c'est que vous l'y avez supprimé: « Avec le texte seul de Grégoire vous arrivez à Vouillé; en vous séparant de lui vous ne faites qu'errer. » Il faut donc reprendre à nouveau l'étude des textes et apprécier la valeur des chroniqueurs. Nous assistons à une lutte corps à corps, pied à pied. M. Richard a de belles preuves à l'appui de la tradition. M. Lièvre, amoureux d'idées nouvelles, avide de reviser des procès, et désireux de ne s'en rapporter qu'à lui seul, a des arguments de valeur. On assiste avec intérêt à cette joute savante. Le récit de la campagne tout entière est traité de main d'historien, et la stratégie de Clovis est dévoilée ; on le suit sur la carte. Le malheur est que M. Lièvre pour les besoins de sa cause a inventé une voie romaine ou fragment de voie romaine. De cette discussion très serrée il résulte, d'après le résumé de M. Richard lui-même, que Clovis, ayant résolu de faire la guerre aux Visigoths, se dirigea sur Poitiers. Il ne parait pas avoir éprouvé de difficultés pour passer la Loire ; mais seulement la Vienne se trouva grossie par les pluies ; de là il se dirigea sur Poitiers. Les fourrageurs battaient le pays et une bande se porta jusqu'au monastère habité par saint Maixent. Alaric, de son côté, pressé par ses soldats, se décida à attaquer Clovis avant l'arrivée de ses alliés. La bataille se livra à Vouillé, à 10 milles de Poitiers, et se termina par la déroute des Visigoths et la mort d'Alaric. On peut croire que, pour gagner le lieu où il était campé, Clovis avait suivi le chemin qui va de Port-Boulet sur la voie de Tours à Angers, se dirige sur Poitiers et vient tomber à Vouillé sur la voie de Poitiers à Nantes. Et voilà pourquoi la bataille de Vouillé doit rester la bataille de Vouillé.

---

Digitized by Google

**La Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau; directeur : M. George Fonsegrive) a publié dans son numéro du 1er août 1898 :

Le Catholicisme social, par Max Turmann. — Au pied du mât, par Georges de Peyrebrune. — L'Heure et le Méridien de Greenwich en France, par Pierre Courbet. — Etienne Dolet, un prétendu martyr de l'athéisme au XVIe siècle, démolition d'une statue, par L. Duval-Arnould. — La question du latin, par George Fonsegrive, réponse victorieuse à Jules Lemaitre. — Lettres à ma cousine : L'idole, par Gabriel Aubray.— Chronique politique, Σ. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des revues.— Notes bibliographiques.— Un an, 24 fr.; 6 mois, 14 fr.

**Études** publiées par les Pères de la compagnie de Jésus. Numéro du 5 août 1898 :

I. L'enseignement secondaire des jeunes filles: lycées, collèges et couvents, par le P. J. Burnichon.— II. Un procès à reviser: la conspiration des poudres, inventée, favorisée par Cecil, premier ministre, par le P. J. Forbes.— III. L'élasticité des formules de foi: ses causes et ses limites, par le P. L. de Grandmaison.— IV. L'Alatka, par le P. J.-B. René.—V. Un essai de réhabilitation de Hegel, par le P. C. de Beaupuy. — VI. Revue. Questions d'histoire, par le P. H. Chérot.— VII. Livres. — VIII. Evénements de la quinzaine.

Viennent de paraître à la librairie Desclée les ouvrages suivants :

Le bon chanoine Schmidt de notre enfance revit au-delà des monts, sous le nom du P. Louis Colonna, dont les *Récits espagnols* sont en grande faveur chez nos voisins. Aussi une seconde série de dix nouvelles, empruntées à l'histoire, à la légende, à la fiction (1 vol. in-8° de 226 pages; prix, 1 fr. Lille, Desclée, 1898), viennent-elles d'être traduites par M. l'abbé A. Le Seigneur. De forme et de dimensions différentes, et mêlant la tristesse à la gaieté, elles sont assurées d'un pareil succès.

Le P. J. Coppin, rédemptoriste, sous ce titre : *Vivons heureux, petit traité populaire* (Lille, Desclée, 1898, in-12 de 460 pages ; prix : 2 fr.), nous donne le secret du bonheur, dans un style clair, simple, semé d'anecdotes et d'exemples. Quels sages conseils, et comme la question sociale serait vite résolue si l'on suivait la méthode de ce petit ouvrage!

Encore une anthologie. Les morceaux choisis de nos grands écrivains abondent, y compris Zola. Ce volume-ci est composé à un point de vue spécial. Les grands écrivains français, les classiques et les modernes viennent y rendre témoignage en faveur de la foi chrétienne. *Les grands écrivains classiques et modernes, apologistes de la foi chrétienne* (Lille, Desclée, 1898, grand in-8° : 400 pages ; prix, 4 fr.). Guizot et Schérer protestants à côté de Pascal et de Bossuet, Musset et Vigny à côté de Laprade et de Lamartine. Le choix a été fait par M. Mazuel, agrégé de l'université, professeur honoraire de philosophie.

L'idée est ingénieuse, *La jeune fille à l'école de Jeanne d'Arc* (Lille, Desclée, 1898, in-8°, 366 pages ; prix : 4 fr.). La jeune fille n'est pas destinée assurément à avoir la destinée de la pucelle d'Orléans; mais, dans les diverses circonstances de la vie, elle trouvera des exemples de vertu appropriés aux circonstances, même quand viendra la question du mariage. L'auteur est une femme vouée à l'éducation dans un cloître, et Mgr Petit, archevêque de Besançon, qui sait la valeur des termes, a loué « le zèle éclairé qui a accumulé dans ces pages le fruit d'une longue expérience ».

---

Le gérant, Nous. Tissot.

Digitized by Google

# REVUE
# DE SAINTONGE & D'AUNIS
## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES

SOMMAIRE DU NUMERO DE NOVEMBRE 1898

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ : Nouvelles ; Liste des admissions : Lé vent' roughe ; Autographe de Dufaure ; M. Filhon, de Barbezieux ; Le meunier de bronze ; Conférences ; *Erratum.*

ACTES D'ÉTAT CIVIL. — *Décès :* Barbin ; Bossus ; Brajon ; Cantaloube ; Delmas ; Faillofais ; Guitard de Riberolles ; Guyon ; Lièvre ; Mauny ; Métivier ; Paillou ; Prépoin. — *Mariages :* Chastang et Caroline Alliez ; Curé et Marguerite Coutanseau ; Delamain et Germaine Boutelleau ; Labeille et Marie Arnoux ; Landry et Marguerite Yvon ; R. de Marguerye et Marie Perrin de Boussac ; Palmé et Laure Lafaille ; A. de Pichon de Longueville et Jeanne du Halgouet.

VARIÉTÉS : Une rivière de Saintonge, l'Antenne ; La Saintonge en 1789 ; Les Saintongeaises à l'audience ; Deux victimes de la révocation de l'édit de Nantes ; Le sculpteur Michel Bourdin à Saintes ; Théâtre populaire (4 gravures) ; Un explorateur saintongeais, Liotard.

A TRAVERS LES REVUES : Cirano de Bergerac ; La baronnie de Mareuil ; Le dernier abbé de Tonnay-Charente ; Le conventionnel Richard ; Eugène Fromentin ; Une chanson saintongeaise ; L'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand de Got ; La bataille de Vouillé ; Dom Fonteneau.

SAMUEL CHAMPLAIN : Fêtes de Saintes ; de Honfleur ; de Québec.

BIBLIOGRAPHIE : *SAINT-YAN.*

## CHRONIQUE ET NOUVELLES

### *Séance du 27 août (Bureau)*

Quelques membres, en dehors du bureau, assistaient à cette réunion.

Lecture des procès-verbaux des 15 juillet et 22 août.

Admission d'un nouveau membre.

Les dispositions relatives à la réception de la société archéologique de Montauban et à l'ordre dans lequel seront visités les monuments de Saintes, dans la soirée du 29 et la matinée du 30, sont définitivement arrêtées.

—

### *Séance du 20 octobre (Bureau)*

Lecture du procès-verbal du 27 août.

Admission de nouveaux membres.

Est accepté l'échange de la *Revue* avec la *Revue bénédictine*



Digitized by Google

*de l'abbaye de Maredsous* (Belgique), et d'un ouvrage de M. Bertrand de Broussillon contre les trois volumes des *Archives*.

Règlement de divers détails.

—

Dans sa dernière séance, la société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* a admis comme membres :

MM. l'abbé Edmond Arnaud, curé de Saint-Vivien-La Jarrie, présenté par M. l'abbé Brodut et M. l'abbé Gelézeau.

L'abbé Ovide Bauré, directeur de l'institution Saint-Pierre à Saintes, présenté par M. l'abbé Plumeau et M. Louis Audiat.

L'abbe Alfred Couturaud, curé de Thenac, présenté par M. le baron Eschasseriaux et M. Louis Audiat.

Gabriel Dumas, ✻, architecte, rue des Fontaines, 4, à Lorient, présenté par MM. Audiat et Rullier.

L'abbé Georges-Séraphin Dupeux, vicaire de Saint-Vivien de Saintes, présenté par M. Louis Audiat et M. l'abbé Knell.

Théodore Duret, homme de lettres, rue Vignon, 4, à Paris, présenté par MM. Louis Audiat et le baron de La Morinerie.

Léon Grelaud, rue de la Bertonnière, 43, à Saintes, présenté par MM. Gandaubert et Audiat.

Elie Hériard, négociant à Cognac, présenté par M. Louis Audiat et M. Maurice de Jarnac.

Albert Ménard, banquier à Saintes, présenté par M. Pierre de Tilly et M. Audiat.

Amédée Niox, négociant à Saintes, présenté par M. Louis Audiat et M. Gandaubert.

Francisque Habasque, ✻, conseiller en la cour de Bordeaux, président de la société des *Archives historiques de la Gironde*, présenté par M. Dast de Boisville et M. Louis Audiat.

De La Rochetolay, à Bordeaux, rue de Pessac, 142, présenté par MM. Audiat et Laverny.

Fernand Sardou, A. ✪, à Pons, présenté par MM. Emile Maufras et Louis Audiat.

Emilien Piganeau, A. ✪, professeur à l'école des beaux arts à Bordeaux, cours d'Albret, 37, présenté par MM. Audiat et Dast de Boisville.

Paul Rouvier, ✻, négociant à Surgères, membre du conseil général, président du comité des viticulteurs de France, présenté par MM. Audiat et le docteur Guillaud.

André-Accil Renaud, notaire à Tesson, présenté par MM. Audiat et Babinot.

Paul Troche, rédacteur en chef du *Progrès de la Charente-Inférieure*, à Saintes, rue du Bois-d'Amour, présenté par MM. Jules Guillet et Louis Audiat.

—

Ont reproduit le sommaire de notre dernière livraison : *L'Echo rochelais* et la *Charente-Inférieure* du 7 septembre, le *Courrier de La Rochelle* du 8, le *Progrès de la Charente-Inférieure*

Digitized by Google

du 9, l'*Echo de Jonzac* du 11, l'*Ere nouvelle* de Cognac, le *Bulletin de la presse* du 15, l'*Echo charentais* et l'*Union nationale* du 18, le *Phare des Charentes* du 21, le *Bulletin religieux* du 24, le *Pays poitevin* de septembre.

Le *Courrier de La Rochelle* du 8 septembre reproduit l'article *Racan à Saint-Jean d'Angély et à La Rochelle*, et la *Gazette des bains de mer* du 30 octobre l'article sur *Royan et Cordouan*, sans indiquer la source, *ut solet*.

Le *Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle* du 10 septtembre, le *Progrès de la Charente-Inférieure* du 23 et l'édition du dimanche 25, le *Moniteur de la Saintonge* du 16 octobre, ont reproduit la note *Marie-Eustelle Harpain*.

La *Croix de Saintonge* du 11 septembre a reproduit le sommaire de la livraison de juillet, et, le 30 octobre, celui de septembre.

Le *Conservateur* de Marennes et la *Seudre* du 23 octobre contiennent un long compte rendu de la livraison de septembre et signalent ce qui s'y trouve intéressant plus spécialement la contrée : Bréard, Royan et Cordouan.

—

Les *Tablettes des deux Charentes*, n° du 8 septembre, s'expriment ainsi : « Le dernier numéro de la *Revue de Saintonge et d'Aunis* contient une notice de M. l'abbé Brodut sur le camp romain de la Pillette ; une «excursion archéologique à Saint-Emilion par M. Piganeau, avec dessins de l'auteur ; une notice de M. Gabriel Audiat sur le poète Racan. Dans le même numéro M. Louis Audiat mentionne avec éloge, comme naguère les *Tablettes*, la monographie consacrée à la commune de Muron...»

—

Le *Polybiblion* de septembre note dans notre dernier numéro : Erreur des cartes françaises, les derniers conventionnels, le camp de la Pillette, et la question des piles gallo-romaines, et dans la livraison d'octobre, résumant la notice « très complète » de Tamizey de Larroque, termine ainsi : « Tout est retracé de main de maître avec une vigueur de touche et une délicatesse de sentiments très considérables. »

—

La *Nuova Sicilia* de Palerme (25e année) dit : « M. Audiat ha fatto opera meritoria nel publicare la biografia del compianto Philippe Tamizey de Larroque. Egli tesse splendidamente la vita e l'elogio del l'illustre uomo, dalla sua modesta giovinezza alla gloriosa vecchiaia. Il grande studioso Peiresc ha trovato nell' Audiat un biografo amorevole e coscenzioso. »

—

La *Revue du Bas-Poitou* de septembre, p. 395, signale dans notre numéro de juillet la note sur les Vernet et demande des renseignements sur le peintre amateur de Beauvoir-sur-Mer, Francheteau, qui y est cité.

—

A la séance du 30 août de la société archéologique du Limou-

Digitized by Google

sin, d'après la *Gazette du centre* du 20 octobre, le président a signalé « une notice biographique de M. Louis Audiat concernant M. Philippe Tamizey de Larroque, décédé au mois de mai dernier, qui a été un des érudits les plus laborieux et les plus justement estimés de notre temps ». Même mention, le 4 août, à la Société historique du Périgord, d'après le *Bulletin*, p. 274, 5e livraison de 1898.

—

La *Revue des questions historiques* de juillet parle ainsi du XXVIe volume des *Archives*: « Notre regretté collaborateur Denys Joly d'Aussy avait commencé la publication, dans les *Archives historiques de la Saintonge*, des *Registres de l'échevinage de Saint-Jean d'Angély*. La mort l'a saisi au cours de l'impression de ce travail. Le tome II, que nous avons sous les yeux, s'étend de 1396 à 1412. Il a été publié par les soins de M. Claude Saudau. M. Henri Joyer y a ajouté une table onomastique, très bien faite, où se trouve la liste alphabétique des maires, échevins, conseillers et pairs de Saint-Jean d'Angély pour cette période. M. Anatole Laverny a donné, à la fin du volume, la table chronologique des documents publiés dans les tomes XXI à XXV des *Archives historiques*. Cette table montre une fois de plus quels services la société des *Archives* rend à l'histoire et atteste sa constante activité. »

L. C.

—

Le conseil général dans sa dernière session a alloué des subventions de 500 francs à MM. Vallet, élève peintre, et Laurent, élève sculpteur, de l'école des beaux arts; Morpain, élève du conservatoire, et Belland, élève de l'école des arts décoratifs.

—

L'académie des sciences morales et politiques a décerné un prix de 1.000 francs à M. le général Niox pour son livre *La guerre de 1870*.

—

Le 25 septembre, il a été fondé, à Saintes, par plusieurs poètes et littérateurs charentais, la société *Lé vent' roughe*, « pour entreprendre la renaissance du dialecte saintongeais ». Présidents honoraires, MM. M. Pellisson et J. Chapelot; présidente, Mme M. Garnier, professeur au lycée d'Angoulême; vice-présidents: MM. le docteur E. Boutiron et A.-L. Brion, plâtrier à Saint-Eutrope [Alexis Chaboëssa du *Plaisit des Charentes*]; secrétaire général, Emile Bodin, instituteur; secrétaires adjoints, Ulysse Trigaut, instituteur, et Ch. Gaboriaud, comptable; trésorier, A. Hus fils; archiviste, Léon Coicquaud, comptable; questeur, A. Garnier, employé à la préfecture.

—

Le 4 octobre, a eu lieu à Nancras, sous la présidence de Mgr Bonnefoy, avec un sermon de M. l'abbé Knell, curé de Saint-Vivien de Saintes, l'inauguration solennelle d'une statue de la Vierge du XIIe siècle. Au lieu d'un compliment banal, M. l'abbé André, curé de Nancras, a adressé à l'évêque un discours histo-

Digitized by Google

rique, où il a très heureusement rappelé les souvenirs qui se rattachent à Nancras. Bon exemple à suivre. Voir ce morceau dans le *Bulletin religieux* du 15 octobre.

—

A l'une des dernières séances de l'académie des sciences, M. E. Rodocanachi a signalé un ensemble de documents relatifs au siège de La Rochelle (1628), qui se trouvent dans les archives du Vatican. Il y existe aussi un poème en quinze chants sur La Rochelle.

—

Le 2 octobre, a été publié à Marennes, imprimerie Florentin-Blanchard, le 1er numéro du journal hebdomadaire « *Le Patriote saintongais*, organe des républicains indépendants de l'arrondissement de Marennes » (5 francs par an ; 5 centimes le numéro). Marennes possède déjà: le *Journal de Marennes*, le *Conservateur*, la *Seudre*, le *Bulletin ostréicole.*

—

La *Revue des autographes* de septembre (Paris, Charavay) annonce la vente à 15 francs d'une lettre de « Jules Dufaure, célèbre homme d'état, de l'académie française, né à Saujon (Charente-Inférieure) en 1798, mort en 1881. »

« Cozes, le 21 août 1867. M. Pasquet ne lui a pas demandé sur le suffrage universel le travail qu'il paraît avoir sollicité près de Marie ou de Jules Favre. Il croyait que M. Pasquet ouvrait un concours pour demander aux écrivains de dire à quelles conditions le suffrage universel pouvait être l'expression libre et sincère de la pensée du pays. A cette question se rattache l'étude des circonstances électorales, de la confection des listes, des candidatures officielles, du droit de se réunir, de parler et d'écrire appliqué aux élections, du contrôle des opérations électorales. « On semble vouloir demander maintenant aux candidats un cours de droit public tout entier, en remontant même à des principes philosophiques. » Ce serait aller contre le but proposé, puisqu'il peut tout résumer en deux feuilles d'impression. »

—

La cour d'assises de Genève, qui jugera Luccheni, l'assassin de l'impératrice d'Autriche, sera présidée par M. Alfred Burgy, ancien procureur général de la république genevoise, qui a épousé une Française, Mlle Pierquin de Gembloux, fille de l'inspecteur général de l'université de France et belle-fille de feu M. Filhon, président de chambre à la cour de Paris, que sa mère avait épousé en secondes noces. Avant d'entrer dans la magistrature, Filhon était avocat à Barbezieux. Bien que catholique, M. Alfred Burgy jouit de beaucoup de considération et de crédit à Genève, où pourtant l'on n'aime guère les catholiques.

—

Digitized by Google

Conférences. — Le 2 octobre, à Bordeaux, à la 8e fête annuelle donnée par le syndicat girondin des institutions de prévoyance, concert, banquet, bal, une conférence a été faite par M. le docteur Cornet, médecin à Marennes, sur l'utilité des congrès mutualistes, régionaux et internationaux; au Port-d'Envaux, conférence sur *La mutualité*, par M. le baron Amédée Oudet.

—

*Erratum*. — *Revue*, XVIII, 344, *Julie* au lieu de *Jules* Delafaye-Brehier.

## NOTES D'ETAT CIVIL

### I. — DÉCÈS

La Société des *Archives* a quatre nouvelles pertes à déplorer.

I. — Le 9 août, est décédé à Paris, 64, rue Bellechasse, âgé de 46 ans, après une courte maladie, François-Albert de Guitard, baron de Ribérolle, qui habitait le château de Ribérolle, commune de Rivière, près de La Rochefoucauld. Il était né en 1852, au château des Granges, par Sully-la-Tour (Nièvre), fils de François-Léon et de Marie Dureau de Lamalle, fille du général vicomte de Lamalle, colonel de la garde royale, et petit-fils de Louis-Amédée de Guitard et de Françoise-Léonide Nicard, établis en Nivernais. Il fut quelque temps conseiller de préfecture et démissionna en 1881. En octobre 1884, il avait épousé mademoiselle Yvonne Normand, fille du baron Normand, directeur général au ministère de l'intérieur sous le maréchal de Mac-Mahon, dont une fille, Suzanne. Depuis 1885, époque à laquelle il était venu se fixer dans la Charente, il s'était complètement consacré à l'agriculture. Il y avait remporté quelques succès.

Il était le dernier de sa race. On voit encore dans l'église cathédrale de Saint-Pierre, à Saintes, l'inscription funéraire de Charles Guitard, sénéchal de Saintonge, doyen du chapitre (voir *Epigraphie santone*, p. 277). La famille de Guitard, dont Nadaud, *Nobiliaire du diocèse de Limoges*, a donné, t. II, p. 247 et 401, la généalogie, a formé deux branches principales: celle de La Borie de Rioux, dont la dernière, Marie-Anne-Claire, fille d'Armand de Guitard de La Borie de Rioux et d'Anne-Julie-Judith Paillot de Beauregard, mariée au général Théophile-Charles de Bremond d'Ars, est décédée à Saintes le 26 février 1875, âgée de 76 ans; et celle de Ribérolle, séparée de la première par le mariage de François, écuyer, seigneur de La Borie, premier capitaine des compagnies entretenues pour le service du roi en la ville d'Angoulême, avec la fille de François de Raymond, écuyer, seigneur de Ribérolle, dont descendait Louis-Armand, fils d'autre Louis-Armand de Ribérolle et de Françoise-Pauline Tandeau de Marsac, qui en mourant laissa Ribérolle à son cousin, notre confrère défunt.

—

Digitized by Google

II. — Le 29 septembre, est décédé à Marennes, âgé de 66 ans, Jean-André-Alphonse Faillofais, chanoine honoraire de La Rochelle et de Saint-Brieuc, archiprêtre de Marennes depuis 1890. Né en 1832 à La Rochelle, fils d'un conducteur des ponts et chaussées, frère d'un ecclésiastique, d'un capitaine de vaisseau, d'une sœur qui épousa un haut fonctionnaire des postes, il fit ses études à Pons et au grand séminaire de La Rochelle, où il connut nos futurs évêques de Quimper et de Saint-Brieuc, NN.SS. Valleau et Fallières. Prêtre en 1856, il fut vicaire à Saint-Pierre d'Oleron, à Saint-Jean d'Angély, à Saint-Louis de Rochefort, curé de Saint-Mard, curé-doyen de Burie; il donna sa démission pour être curé de Saint-Vivien de Saintes, avec le titre de doyen de Saint-Eutrope, succédant à Simonet. Il organisa dans son église des fêtes religieuses et nationales et commença aussi des peintures décoratives en harmonie avec le style néo-grec de l'église. En octobre 1890, il fut appelé à l'archiprêtré de Marennes en remplacement de M. l'abbé Fabien, nommé vicaire général, qui avait, un an auparavant, succédé à M. Bonnin. Frappé d'apoplexie il y a trois ans, le 14 octobre, à Saintes, il eut pour coadjuteur, d'abord M. l'abbé Niox, appartenant à l'une des familles les plus estimées de notre Saintonge; puis, M. l'abbé Billard, qui s'est heureusement fait connaître aux catholiques de Marennes. Il était parent de notre confrère M. Théophile Léaud, avocat à Niort.

« M. Faillofais, écrit le *Conservateur de Marennes* du 2 octobre, était une des personnalités les plus marquantes de notre diocèse : son éducation parfaite, son savoir, la dignité un peu froide de sa tenue et de son langage attiraient et retenaient l'attention; mais qui pouvait pénétrer dans son intimité apprenait vite à connaître un cœur ouvert et très dévoué. » On se rappelle avec quelle courtoisie il accueillit la société des *Archives* dans son excursion à Marennes en 1890. Le dimanche 2 octobre, au prône de la messe, dans l'église Saint-Eutrope, le curé, M. l'abbé Camille Bourdé, chanoine honoraire, a fait l'éloge « de son loyal ami qu'il avait aimé jusqu'à la fin. Lui avait été fidèle à Saint-Eutrope, tandis que d'autres... »

—

III. — Le 19 octobre, est décédé d'une attaque d'apoplexie, à sa villa Mulhouse, près La Rochelle, âgé de 64 ans, Charles-*Emile* Delmas, décoré de la médaille militaire, ancien armateur, vice-président du conseil général de la Charente-Inférieure, ancien maire de La Rochelle, ancien député de la Charente-Inférieure, conseiller général d'Ars en Ré. Né à La Rochelle le 27 mars 1834, fils de Louis Delmas, ministre protestant, et d'Elisabeth-Louise-Gabrielle-Sophie Chapron, frère de Gustave Delmas, pasteur à Bordeaux, etc., il avait épousé à Mulhouse, en 1860, M^lle^ Irma Thierry, nièce de M. André Kœchlin, grand industriel, dont il devint l'associé, et sœur de M. le commandant Thierry, chef du génie à Rochefort. Il laisse deux fils, Hugues, marié à M^lle^ Richard Waddington, fille du sénateur de la Seine-

Digitized by Google

Inférieure, et Marcel, à Mlle Ledoux, de La Rochelle. (Voir pour sa biographie notre *Revue*, VI, p. 23.) Sa veuve et ses fils, à l'occasion de sa mort, ont offert 20.000 fr. aux pauvres de La Rochelle.

Elève du lycée de La Rochelle, de l'école de droit de Paris, Delmas, vers 1858, entra à la préfecture de la Seine et, en 1860, par son mariage, devint un grand industriel alsacien. En 1870, il partit comme chef des ambulances qu'il contribua puissamment à organiser, puis, par de longues et fatigantes étapes (voir son livre *De Freschwiller à Paris*), parvint à gagner Paris, où il s'enferma. Sa belle conduite lui valut la médaille militaire. Pour rester français, il abandonna sa position à Mulhouse et fonda, avec ses deux frères, à La Rochelle, une importante maison de commerce. En 1878, il fut élu conseiller municipal, et toujours réélu depuis; en 1877, il avait été nommé conseiller général par le canton d'Ars qu'il représentait encore. En 1884, il fut porté à la mairie de La Rochelle : il s'y distingua par une initiative heureuse, des efforts constants, et sut mener à bien la grande entreprise du port de La Pallice. Aux élections du 3 octobre 1885, sous le régime du scrutin de liste, il figura sur la liste républicaine, et au second tour fut élu par plus de 62.000 voix, seul avec M. Duchâtel. Au renouvellement du 22 septembre 1889, sans résultat, il fut, au second tour, 6 octobre, élu par 10.400 voix. Au parlement, il travailla beaucoup dans les commissions et employa toute son activité pour la prospérité de sa chère Rochelle. Il fut vice-président du groupe de la gauche progressiste, dont le président était M. Siegfried. Il eût été ministre comme tant d'autres et mieux que beaucoup. Mais, le 20 août 1893, il fut battu par M. Charruyer. Il donna sa démission de maire. Puis il partit pour l'Orient, les Indes et Java, d'où il rapporta deux volumes : *L'Egypte et la Palestine* (1895); *Java, Ceylan, les Indes* (1897), mettant à profit pour son instruction et le plaisir de ses amis les loisirs de la politique. Il se représenta de nouveau aux élections dernières; mais il n'avait pu encore, malgré ses services, « remonter le courant d'impopularité qui le tenait éloigné de la Chambre depuis 1893». Il succomba. Tout le monde a rendu hommage à ses rares qualités.

M. Ossian Pic, qui l'a combattu comme politique et qui, dans sa *Biographie des quarante conseillers généraux*, en 1879, avait dit de lui : « C'est le type du protestant correct, froid et persévérant ; il suit sa voie sans broncher, et, en plaine roulant, il pourrait arriver à ses fins », a écrit loyalement dans l'*Echo rochelais* du 22 : « M. Delmas fut toujours énergiquement combattu par les adversaires du régime actuel ; mais tous s'accordaient à reconnaître qu'il avait les éminentes qualités d'un grand chef de parti et qu'en aucun cas il n'eût été inférieur à la plus haute fortune politique. Au point de vue rochelais, la mort de M. Delmas devait exciter des regrets unanimes ; il aimait sa ville avec passion. Il avait pour elle la tendresse ardente, le dévouement sans bornes que La Rochelle met au cœur de ses fils ; à cet égard il prendra place dans notre histoire locale parmi les grands

Digitized by Google

citoyens... » Voir aussi : La *Charente-Inférieure* du 22, le *Courrier de La Rochelle* du 23, etc.

Le conseil municipal (séance du 20 octobre) a décidé, à l'unanimité, de lui faire des obsèques aux frais de la ville. Sur sa tombe, dans le cimetière de La Rossignolette, M. Combes, sénateur, a retracé sa vie politique; M. d'Orbigny, maire, sa vie municipale (voir le *Courrier de La Rochelle* du 27), et M. Hélitas, préfet, a rappelé qu'il a été le porte-drapeau du parti républicain. Très discuté comme tous les gens de valeur et les politiques, Delmas était un homme d'une grande activité et d'une belle intelligence, très dévoué à ses amis, à sa ville natale, etc. L'heure de la justice pour lui a déjà sonné.

—

IV.— Le 20, est décédé subitement, à Saintes, Aloys-*Charles* Cantaloube, O ✻, capitaine de frégate en retraite, président de la société du *Souvenir français*, vice-président de la *Croix rouge*, etc. Né le 19 juillet 1839 à Saint-Girons (Ariège), d'une famille alliée à Mme Campan et au maréchal Ney, fils d'Ernest Cantaloube et de Clémence Fraignaud, il entra à l'école navale en 1855 ; il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1866, et capitaine de frégate en 1882; il donna sa démission en 1886, et, retiré à Saintes dans la vieille maison familiale, il se consacra à la famille qu'il venait de fonder, à l'étude, aux œuvres militaires, à la bienfaisance, admirablement secondé dans ses charités par sa femme. Il avait organisé et présidé la conférence faite à Saintes, le 7 avril 1897, par M. Gabriel Audiat pour les œuvres de mer. Il a publié *Etudes sur la géographie de Ptolémée. L'échelle des cartes.* (Saintes, Hus, 1892, in-8°, 16 pages.) Chevalier de la légion d'honneur le 30 décembre 1868, il fut fait officier le 9 mars 1897 ; 31 ans de services dont 25 à la mer. Il laisse de Léonie Mathis, de Calais, une fille et deux fils en bas âge. M. Jules Gandaubert, pharmacien en chef de la marine en retraite, vice-président du *Souvenir français*, a sur sa tombe prononcé un beau discours, plein de tact et de cœur où il a apprécié surtout le marin dévoué aux œuvres de la marine. M. Xambeu a fait l'éloge du savant, du lettré, de l'archéologue, de l'écrivain, de l'historien. Ces deux discours ont paru dans le *Moniteur de la Saintonge* du 27.

—

Le 12 juillet, est décédé à La Pichonnerie, commune de Saintes, âgé de 74 ans, Jean-Baptiste-Nicolas Prépoin, célibataire, né à Ecurat, fils d'André-Nicolas Prépoin et de Mariette-Magdeleine Fraignaud. Il a légué à l'hospice civil de Saintes 5.000 francs ; aux Petites-Sœurs des pauvres de cette ville 5.000 francs, son linge et ses effets d'habillement ; à la fabrique de l'église Saint-Vivien 2.000 francs ; à la commune ses propriétés de La Pichonnerie et du Fourneau, à la charge d'y établir une école d'agriculture d'ordre au moins primaire et d'entretenir à perpétuité la sépulture du testateur.

—

Digitized by Google

Le 26 août, est décédé, dans sa propriété de La Goronnerie, Jean-Baptiste Mauny, ancien curé de Cravans, né le 2 décembre 1819, à Floirac, de Jean-Baptiste Mauny et de Virginie Gaborit. Elève du petit séminaire de Montlieu, professeur à l'institution Saint-Pierre, à Saintes, Mauny devint successivement vicaire à Saint-Martin de Ré, curé de Breuillet, de Cravans où il arrivait le 4 avril 1850, en remplacement de Lambert, nommé curé de Mortagne. D'humeur gaie, l'abbé Mauny conquit vite l'estime de ses paroissiens. Sa connaissance approfondie de la vertu des simples lui permit de rendre quelques services à ses concitoyens. Poursuivi pour exercice illégal de la médecine, il fut condamné à 3.000 francs d'amende qui furent entièrement payés par des personnes qu'il avait guéries. Retiré depuis 15 ans dans sa propriété de La Goronnerie, il y est mort après avoir été pendant 48 ans sans interruption curé de Cravans. Toute la population s'était fait un devoir d'assister à ses obsèques. M. Doussin, curé-doyen de Gemozac, a fait l'éloge du défunt, et, après la cérémonie, M. Ardoin, maire de Cravans, a dit, en termes émus, en son nom et au nom de ses administrés, un dernier adieu au vénéré pasteur disparu. L'inhumation a eu lieu à Mortagne-sur-Gironde, dans un caveau de famille. Le défunt était le frère de M. Mauny, docteur-médecin à Mortagne, et l'oncle de notre confrère M. le docteur Mauny, de Saintes.

—

Le 20 août, est décédé à Gemozac, âgé de 69 ans, Louis Paillou, médecin-vétérinaire, vice-président de la société de secours mutuels et de la société des médecins-vétérinaires de la Charente-Inférieure, dont il fut un des fondateurs. Diplômé en 1861 après ses études à l'école vétérinaire de Toulouse, il était venu se fixer à Gemozac, sa ville natale, et par son activité il sut s'y créer une position envicé. Il avait été fait chevalier du mérite agricole il y a un mois. Sur sa tombe des discours ont été prononcés par MM. Albert Lys, président de la société de secours mutuels; Camille Nicolle, conseiller général ; Paul Carrière, docteur en médecine à Gemozac; Gallidy, médecin-vétérinaire du haras de Saintes, au nom des médecins-vétérinaires du département.

—

Le 1er septembre, est décédé à Tonnay-Charente, âgé de 75 ans, des suites d'une pleurésie qui l'avait obligé à laisser le conseil général au début de la session, Narcisse Guyon, médecin-vétérinaire, conseiller général du canton et ancien maire de Tonnay-Charente. Né à Tonnay-Charente en 1823, il fut, tour à tour, conseiller municipal, puis adjoint et maire du chef-lieu de canton pendant 9 ans; il était conseiller d'arrondissement depuis dix ans, lorsqu'il succéda en 1878 à Alfred Renaud, conseiller général. C'était un homme universellement aimé et dont les électeurs, à travers tous les changements, ont toujours renouvelé le mandat. Depuis un demi-siècle sur la brèche pour

Digitized by Google

la défense des principes sociaux, Guyon a rendu des services importants à la population rurale qui conserve de lui un pieux souvenir.

Ses obsèques ont eu lieu à Tonnay-Charente, au milieu d'une affluence considérable venue de Rochefort et des communes environnantes. Avec presque tous les maires du canton se trouvaient: MM. l'amiral Rieunier, député; le contre-amiral Dupont, Duret, sous-préfet de Rochefort; de Laage, conseiller général de Saint-Savinien; Berthus de Langlade, conseiller d'arrondissement; Georges Bugeau, avocat, etc. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Goguet, maire de Charente; Godin, conseiller général de La Jarrie; Delage de Luget, conseiller d'arrondissement, et Strauss. Le deuil était conduit par MM. Bouchoir, médecin major au 28e d'artillerie; Poupard, maire de Rochefort, et Michaud, architecte, cousins du défunt. Après l'absoute donnée par M. l'abbé Clanet, curé de Muron, M. l'abbé Brodut, curé-doyen de Charente, a paraphrasé ce texte *Ecce fidelis servus et prudens*, en l'honneur du défunt, toujours fidèle à ses convictions politiques, fidèle à son Dieu, sage et prudent, toujours prêt à rendre service. Au cimetière M. Bignoneau, au nom de la société des médecins vétérinaires que présidait Guyon, a rendu à son confrère un hommage plein de cœur et de délicatesse, et M. Delage de Luget a prononcé un discours que publient *les Tablettes* du 6 : « Etre affable pour tous, rendre service sans se préoccuper de la reconnaissance de celui qu'on oblige et jamais ne faire payer à autrui une opinion contraire à la sienne, ce sont là des qualités bien rares; l'homme que nous pleurons les possédait... Il ne cherchait point à se prévaloir du bien qu'il faisait aux pauvres; il les soulageait discrètement, et c'est un défenseur convaincu que la religion perd en lui. Dieu lui donnera une place auprès de la compagne chérie dont la perte l'avait si profondément affligé. » Le journal ajoute qu'à l'issue de la cérémonie plusieurs maires et électeurs du canton sont allés offrir la candidature au conseil général à M. Delage de Luget, gendre d'Alfred Renault, qu'avait remplacé Guyon à l'assemblée départementale. Le défunt a légué aux pauvres de Tonnay-Charente la somme de 6.000 francs, dont les revenus seront distribués par le bureau de bienfaisance.

—

Le 24 septembre, est décédé, dans la 37e année de son âge et la 13e de sa prêtrise, Joseph Brajon, curé de Guitinières depuis 1890, frère de M. le curé de Grézac et de la supérieure des dominicaines de Corme-Ecluse.

—

Le 30 septembre, est décédé à Paris, âgé de 54 ans, l'abbé H. Barbin, vicaire de Sainte-Marie des Batignolles. Né à Périgny près La Rochelle en 1844, élève du petit séminaire de Montlieu et du grand séminaire de La Rochelle, ordonné prêtre en 1867, il avait été successivement vicaire de Saint-Nicolas à La Ro-

Digitized by Google

chelle, curé de Vandré, d'Aumagne, aumônier du collège de Rochefort. Appelé à Paris comme professeur dans un collège de jésuites, il fut vicaire à Sainte-Elisabeth et depuis dix ans vicaire des Batignolles à Paris ; il s'était fait une place distinguée parmi les prédicateurs de la capitale. Sa charité et son zèle apostolique égalaient son éloquence et son savoir.

—

Le 9 octobre, est décédé à Rochefort, âgé de 54 ans, Paul-Léon Bossus, O. ✻, chef de bataillon de l'infanterie de marine en retraite, époux de Marie-Anne Lomont. Après une carrière bien remplie, il avait été nommé commissaire du gouvernement près le premier conseil de guerre maritime de Rochefort, où il s'acquittait avec zèle de ses fonctions.

—

Le 14 octobre, est décédé subitement à Paris, chez son gendre M. Albert Dez, professeur au lycée Buffon, Auguste-François Lièvre, ✻, I. ✪, conservateur de la bibliothèque de Poitiers, ancien pasteur. Né en 1828 à Bazoges en Pareds (Vendée), il fit ses études théologiques à la faculté protestante de Strasbourg, où il soutint, dit le *Temps* du 16 octobre, « une thèse souvent reprise depuis, en particulier par Lanfrey dans *L'église et les philosophes au XVIII^e siècle*, et Franck Puaux, dans la *Revue historique*, sur le rôle que le clergé catholique a joué dans la révocation de l'édit de Nantes » (1853). Il eut aussi quelques démêlés avec M. Pédezert, doyen de la faculté protestante de Montauban. Pasteur à Couhé (Vienne), il composa une *Histoire des protestants du Poitou et des églises réformées* (1856-1860, 3 vol. in-8°) œuvre de jeunesse qu'il eût faite autrement plus tard. Pasteur à Angoulême, il se livra à l'étude de l'histoire et de l'archéologie locales et devint président de la société archéologique et historique de la Charente, dans les mémoires de laquelle il a inséré plusieurs travaux importants, notamment *Exploration archéologique dans la Charente* (1^er vol., 1894, in-8°); il a publié aussi *Angoulême, histoire, institutions et monuments* (1885, in-12), etc. Il fut nommé, en 1884, conservateur de la bibliothèque municipale de Poitiers, et bientôt il fut chargé, avec M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, d'un cours d'archéologie et d'histoire poitevines à la faculté des lettres de Poitiers, fondé par le conseil municipal. Son ardeur se porta alors sur le Poitou, objet de ses premières études, et il a publié sur divers sujets des brochures qui ne passèrent point inaperçues. Nous avons rendu compte de chacune. Lièvre avait pour beau-père Mauflastre, qui fut magistrat à La Rochelle et père de M. Alexis Mauflastre, président de chambre à la cour d'appel de Douai. Il a un fils, M. Daniel Lièvre, sous-commissaire de la marine à Rochefort.

—

Le 19, est décédé, dans la 78^e année de son âge et la 54^e année

Digitized by Google

de sa prêtrise, Paul Métivier, curé d'Aytré. C'était le type du pasteur qui a consacré sa vie au bien des âmes. Vivant dans une extrême pauvreté, il était l'ami des pauvres.

---

II. — MARIAGES

Le 10 août, en l'église de Tréganteur près Josselin (Morbihan), a été bénit, par M. le chanoine Dubois de La Villerabel, secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc et cousin du marié, le mariage de M. le baron Albert de Pichon de Longueville, fils de M. de Pichon de Longueville, au château de Longueville, par Pauillac (Gironde), avec M^lle^ Jeanne du Halgouet, petite-fille de M^me^ de La Pervanchère, fille de M. le vicomte du Halgouet, ancien officier de hussards, et de la vicomtesse née de La Pervanchère. Les témoins étaient pour l'époux: son frère, le lieutenant Pichon de Longueville, et son beau-frère, le vicomte de Vassal-Sineuil; pour l'épouse: ses oncles, le colonel vicomte du Halgouet, le vaillant député royaliste de Redon, et le comte Louis Cornulier, conseiller général de la Vendée.

—

Le 19 septembre, à La Rochelle, M. *Emile*-Magloire-Joseph Palmé, libraire éditeur, fils de M. Victor Palmé, éditeur du *Gallia*, du *Recueil des historiens*, de l'*Histoire littéraire de la France*, etc., a épousé M^lle^ *Laure*-Thérèse-Dominique Lafaille.

—

Le 20 septembre, la bénédiction nuptiale a été donnée dans le temple de Barbezieux à M. *Jacques*-Henry-Auguste Delamain, né le 10 décembre 1874 de *Philippe*-Henry-Albert Delamain et d'Elisabeth-*Adrienne* Hine, et à Anna-*Germaine* Boutelleau, née le 6 janvier 1876 de Georges Boutelleau et d'Anne Haviland, de Limoges. Les témoins étaient pour le marié : ses oncles paternel et maternel, MM. Henry Dike Gautier et Edouard-Etienne Hine; et pour la mariée : ses oncles paternel et maternel, MM. Gustave Boutelleau et Albert Haviland.

L'époux appartient à l'une des plus anciennes familles protestantes de l'Angoumois, qui, ayant embrassé cette religion lors du séjour de Calvin dans la Charente en 1534, émigra en Angleterre l'an 1625 (voir Bujeaud, *Chronique protestante de l'Angoumois*), en la personne de son chef, Nicholas Delamain, et revint en France l'an 1759 en la personne de Jacques Delamain, chef de la branche aînée, fils de William Delamain et de Hannah O'Schaugnessy. En voici la généalogie depuis le retour en France : Jacques Delamain, fils de William, né à Dublin (Irlande) le 21 mai 1736, épousa, le 24 novembre 1762, Marie Ranson, née à Jarnac le 29 mai 1744, fille d'Isaac Ranson, de Jarnac, et de Marie Thomas. Témoins du marié : Frédéric-Paul Roullet, de Jarnac, et Patrice-Pierre Murray, de Dublin; de la mariée : Jean-Benjamin Ranson, son oncle, et Etienne-Jean-Charles

Digitized by Google

Lecoq, chevalier, seigneur de Bois-Baudran, son cousin. Ils eurent: Jean-Isaac Delamain, ainé, né le 10 février 1764, marié, le 9 juillet 1787, à Elisabeth Augier, fille de Daniel Augier, de Cognac, et de Marie Broussard, ayant pour témoins : Jean-Benjamin Ranson, grand-oncle du marié, et Samuel Turner, son cousin germain, et pour la mariée : ses oncles, Philippe Augier et Etienne Augier, qui fut député du tiers état aux états généraux, puis à la convention.

Le fils ainé des précédents, Anne-Philippe-Henry Delamain, né le 1er décembre 1791, épousa, le 22 avril 1818, Clarisse-Isaure Levallois, née le 10 novembre 1796, fille de Charles Levallois et de Marie Charrier; ils eurent pour témoins : Charles-Henry Gaboriau et François-Charles Ballet, d'une part, et Alexandre Charrier, d'Anville, et Charles-Louis Gaboriau, oncle et cousin de l'épouse. De cette union vint, le 20 mars 1819, Ferdinand-Henry qui, marié, le 9 décembre 1846, à Sophie Admyrauld, de La Rochelle, née le 25 juillet 1826, fille de Louis, colonel d'artillerie, député de la Charente-Inférieure, et de Sophie-Louise Chevallier, de Puylboreau, — témoins du marié : ses oncles, Charles-Henry Gaboriau et Roméo Levallois, receveur particulier à Saintes ; et de la mariée : ses oncles, Ernest Admyrauld et Thomas Hine, — eut, le 7 août 1847, *Philippe-Henry-Albert* Delamain, marié, le 15 février 1873, à Elisabeth-Adrienne Hine, née le 14 septembre 1850, fille d'Auguste Hine, de Jarnac, et de Gabrielle-Sophie Dupuy. Témoins du marié : Gabriel-Louis Admyrauld, son oncle maternel, et Pierre Plantevigne-Lastier, son cousin, et de la mariée : ses oncles Georges et Thomas Hine. Armes des Delamain, enregistrées au *Collège of Heralds* à Londres : *D'or à trois croix de gueules, 2 et 1.*

Les Boutelleau sont aussi une vieille famille protestante de l'Angoumois. La mariée a pour grands-pères Edmond Boutelleau, époux de Louise Marchand, de Montandre, tante de notre confrère, M. Maurice Marchand, maire de Montandre, et M. David Haviland.

—

Le 22 septembre, en l'église de Saint-Julien de l'Escap, M. l'abbé du Poërier de Portbail, curé de la paroisse, a béni le mariage de Mlle Marguerite Coutanseau avec le commandant Amédée Curé, attaché à l'état-major de l'armée. La messe a été dite par M. l'abbé Gilbert, ancien curé de Saint-Julien et ami de la famille Coutanseau. Les témoins étaient pour le marié: MM. le général de division Robillard et le général Faivre, son oncle; et pour la mariée : MM. Charles Cousinéry, son beau-frère, et Pierre Texier, son grand-oncle.

—

Le 28 septembre, en l'église Saint-Louis de Rochefort, M. l'abbé Bouquin, curé-archiprêtre, après une allocution où il a salué la grande figure de M. l'abbé Chastang, oncle du marié, ancien aumônier de la flotte et confident intime du vénérable

Digitized by Google

Rémy Roul, et fait allusion à la vie de péril et de dévouement choisie par le marié, médecin de la goëlette *Saint-Paul*, des œuvres de mer, a donné la bénédiction nuptiale à M. le docteur Joseph Chastang, médecin de première classe de la marine, fils de M. le docteur Joseph Chastang, médecin en chef de la marine en retraite, et à Mlle Caroline Alliez, fille de M. Alliez, commissaire adjoint de la marine en retraite. Les témoins du marié étaient MM. Alexandre Chastang, pharmacien universitaire de première classe, son frère, et Yves Lenarec, censeur au lycée de Brest; ceux de la mariée: MM. le docteur Boucheron, ancien médecin de la marine, et Victor Chailan, sous-commissaire de la marine.

—

Le 11 octobre, a eu lieu, dans l'église de Salles d'Angles, le mariage de Jean-François-Maurice Landry, avocat à Barbezieux, fils de Louis-Alfred Landry, avocat à Barbezieux, et de dame Marie-Elisabeth Landry, avec Mlle Marguerite Yvon, fille de Lucien Yvon, demeurant à Treillis, commune de Salles d'Angles, et de défunte Céline Longuet. Le mariage a été célébré par M. Lutard, neveu du curé de Salles d'Angles, empêché par la maladie, qui a adressé aux jeunes époux une allocution où l'élévation des pensées était rendue encore plus sensible par le charme et la pureté du style.

—

Le 12, M. l'abbé Paul Sagot du Vauroux, ancien vicaire général de Rouen, chanoine titulaire de La Rochelle, a, en présence de M. l'archiprêtre de Saint-Louis de Rochefort, donné la bénédiction et adressé une allocution pleine de piété et de distinction à M. *Robert*-Marie-Gabriel-Alfred de Marguerye, ✻, lieutenant de vaisseau, attaché à l'état major général de la marine, neveu de Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, et à Mlle Camille-Thérèse-Jeanne-*Marie* Perrin de Boussac. Les témoins pour l'époux étaient : son oncle, M. Emile Fessart, ✻, ancien capitaine de cavalerie, et M. le capitaine de vaisseau Besson, O. ✻ ; ceux de la mariée : MM. Ernest Leps, négociant, membre de la chambre de commerce, son grand-père, et H.-L.-J. Perrin de Boussac, propriétaire à Cognac, son oncle.

—

Le 19 octobre, en l'église Saint-Louis de Rochefort, la bénédiction nuptiale a été donnée à M. Paul Labeille, ingénieur des ponts et chaussées à Rochefort, et à Mlle Marie Arnoux, fille de M. le capitaine de frégate Paul Arnoux, petite-fille de M. le capitaine de frégate Arnoux, qui a commandé la division des équipages de la flotte à Rochefort, et du côté maternel arrière-petite-fille de M. Montois, préfet de l'empire, et petite-fille de M. le capitaine de vaisseau François Roux, qui fut directeur des mouvements du port de Rochefort. Témoins du marié : MM. Ernest Polony, directeur des travaux hydrauliques au port de Roche-

Digitized by Google

fort, et Edmond Modelski, ingénieur en chef des ponts et chaussées à La Rochelle ; de la mariée : MM. le capitaine de frégate Lucien Arnoux, commandant la défense mobile à Rochefort, et le lieutenant de vaisseau Gaston Douet, ses oncles.

---

## VARIÉTÉS

### I

**UNE RIVIÈRE DE SAINTONGE : L'ANTENNE PHOTOGRAPHIÉE PAR P. SYLVAIN, 1886-87. — LE PARC FRANÇOIS Ier A COGNAC, 1885**

Le littoral de la France a été décrit par V. Vattier d'Ambroyse (Ch. F. Aubert) en 1887 ; les grands fleuves de France, la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône avec Louis Barron, les plages avec Bertall et Scott, les ports du monde entier avec M. Gauthiot, ont trouvé des auteurs, des artistes pour conserver leurs aspects variés à travers les âges. La Sèvre elle-même, cette petite rivière du Poitou, a eu son cours, de Niort à La Rochelle, illustré par Fraipont, Antoine Duplais des Touches, Sauzeau, etc., dans un volume de luxe édité par L. Clouzot en 1889. Seule, la Charente, le fleuve militaire, la voie maritime de la Saintonge, attend son monument littéraire et artistique. Certes, les auteurs et les peintres ne manquent point, mais l'éditeur d'un pareil livre est à trouver : on devine pourquoi.

En attendant que le public lettré encourage véritablement ces travaux patriotiques, artistiques, indispensables à l'histoire et à la géographie d'une région, il convient de parler, dans cette *Revue*, d'une œuvre très étudiée d'un enfant de Cognac : c'est un album magnifiquement relié, tiré à un très petit nombre d'exemplaires et comprenant un total de 52 vues des bords de l'Antenne.

Cette petite rivière, affluent de la rive droite de la Charente, coule sinueuse et claire, pendant 50 kilomètres, du nord au sud, de Fontaine-Chalendray, où elle prend sa source, à Merpins. Là, elle se jette dans le fleuve, à 4 kilomètres de Cognac, après avoir baigné le Gicq, les Touches de Périgny, Bagnizeau, Matha et les environs de l'ancien château, Prignac, Château-Bardon, Château-Couvert, le Seure, Mesnac, Saint-Sulpice, Château-Chesnel, château de Richemont et Javrezac.

Ainsi l'Antenne m'apparaît transparente, bordée de grands peupliers, d'ormeaux, d'aulnes et de chênes ; par ci par là quelques voûtes de ponts, quelque toiture de moulins, un empellement d'écluse. A dire vrai, il y a peu d'architecture. Voici d'ailleurs la table de cette intéressante collection de paysages charentais, 1886 ; le photographe a pris soin de noter les différentes heures du jour, les mois et les positions : amont, aval, rive droite ou gauche, face, occupées par l'appareil. C'est un travail de vrai paysagiste !

Digitized by Google

1. A l'entrée de Château-Couvert. Av., F. *Juillet.*
2. Devant la vanne de Château-Couvert. Av., Rg. *Juillet.*
3. Au pont du Seurre. Am., Rg. *Juillet.*
4. Sur le pont de Mesnac. Am., F. *Juillet.*
5. Sur le pont de Saint-Sulpice. Am., F. *Juillet.*
6. Au moulin de Bricoîne. Am., F. *Juin.*
7. Entre Bricoîne et Boussac. Am., Rg. *Juin.*
8. En bas de la chaussée de Boussac. Av., Rg. (midi) *Juin.*
9. Le moulin de Boussac. Av., F. (le matin) *Juillet.*
10. Sous Chanteloup. Am., Rg. *Août.*
11. Abreuvoir en bas de Chanteloup. Am., Rg. *Août.*
12. Entrée de la chaussée à Richemont. Av., Rg. *Février.*
13. Sur le premier ponceau de Richemont. Av., F. *Février.*
14. Derrière la chaussée de Richemont. Am., Rg. *Février.*
15. Fontaine de La Chaume, à Richemont. Am., Rg. *Avril.*
16. En bas du 3e ponceau de Richemont. Av., F. *Juin.*
17. Au moulin de Richemont. Am., F. *Juin.*
18. Derrière l'empellement de Richemont. Am., F. *Juin.*
19. Dans une île à Richemont. Am., F. (le soir) *Février.*
20. La Fosse à La Buriaude, à Richemont. Av., F. *Février.*
21. Au-dessus des Anglades. Am., Rg. *Avril.*
22. Dans une île sous les Anglades. Am., Rg. *Avril.*
23. En bas des Anglades. Am., Rg. *Mai.*
24. Grand bassin de La Billarderie. Av., Rg. *Mai.*
25. Bras d'eau sous La Billarderie. Av., Rg. *Mai.*
26. Sur le premier pont d'Angeliers. Am., F. *Avril.*
27. Au moulin d'Angeliers. Am., F. *Avril.*
28. Dans une île de La Billarderie. Am., F. *Mai.*
29. Vue descendante, à La Billarderie. Av., Rd. *Mai.*
30. Devant la chaussée d'Angeliers. Av., Rd. *Août.*
31. Derrière le moulin d'Angeliers. Am., Rd. *Avril.*
32. En bas du 3e pont d'Angeliers. Av., F. *Avril.*
33. Derrière l'empellement d'Angeliers. Am., Rg. *Avril.*
34. Dans la prairie, en bas d'Angeliers. Av., Rg. *Avril.*
35. Un lavoir à Javrezac. Av., F. *Juillet.*
36. Sur le pont de Javrezac. Am., F. *Juillet.*
37. Au-dessus du pont de Crouin. Am., Rg. *Août.*
38. Au-dessus du pont de Crouin. Av., Rg. *Août.*
39. Devant le pont de Crouin. Av., Rd. *Août.*
40. Passerelle à l'embouchure de l'Antenne. Av., Rd. *Août.*

*Supplément.*

A. En bas du pont du Seurre ; aval, rive gauche, *Juillet.*
B. Sur le pont de Mesnac ; aval, face, *Juillet.*
C. En bas du moulin de Bricoîne ; aval, rive gauche, *Juin.*
D. En bas de Bricoîne, deuxième vue ; aval, rive gauche, *Juin.*
E. Sous la chaussée de Richemont ; amont, rive gauche, *Août.*



Digitized by Google

F. Petit bras d'eau sous le moulin de Richemont ; amont, face, *Juin*.
G. Bas-fonds marécageux sous Richemont ; amont, face, *Juin*.
H. Vue à l'intérieur de La Billarderie ; amont, rive droite, *Juin*.
I. Au premier ponceau d'Angeliers ; amont, face, *Juillet*.
J. Dans la prairie, en bas d'Angeliers ; aval, rive gauche, *Mai*.
K. Derrière le coursier du moulin de Richemont ; travers, rive droite, *Juin*.
L. Près de l'embouchure de l'Antenne ; amont, rive gauche, *Août*.

Il n'est pas étonnant de trouver une pareille science d'observation chez P. Sylvain ; aujourd'hui, mon devoir est de lever le voile : ce pseudonyme cachait Marc Marchadier fils, décédé à Cognac le 29 janvier 1893, l'auteur de nouvelles charmantes publiées dans la *Vie moderne*, la *Revue bleue*, le *Temps*, etc. (Voir notice nécrologique dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1893, page 229.)

Contemplateur des bords ombreux et ensoleillés de l'Antenne, Marc Marchadier, qui ne savait pas dessiner, résolut, en 1886, de fixer sur le papier les impressions de ses charmantes promenades de valétudinaire. Il fallait se hâter, comme il le dit lui-même dans une courte préface, lentement sans doute, mais se hâter de prendre cette rivière avant qu'elle eût perdu ses grâces naïves : car chaque jour ses beaux arbres tombaient sous la hache des propriétaires industriels.

En septembre 1881, à Fouras, nous avions appris la photographie d'après les émulsions du docteur Monckhoven. Pendant que je faisais mes croquis, c'était pour lui une jouissance de prendre les mêmes sites et de revenir avec des paysages, peut-être plus exacts que mes dessins, mais certainement trop poussés au noir, à l'impression. Peintre, je critiquais l'oubli de certaines valeurs des verts feuillus par la gélatine au bromure d'argent ; mais je reconnaissais la supériorité du procédé mécanique de l'objectif photographique sur le pinceau, au point de vue des silhouettes et de la rapidité. Aujourd'hui, l'usage des petits appareils instantanés de voyage s'impose aux touristes et aux dessinateurs d'actualités.

Marc perfectionna les formules de développement au faible sulfate de fer (on ne connaissait pas l'acide pyrogallique, le diamidophénol, etc.) et obtint en 1886, après cinq années de recherches à Angers et à Cognac, d'excellents résultats avec ses vues de l'Antenne.

Pour Marchadier, observateur très méticuleux, c'était la meilleure façon de réunir des documents sur nature ; il l'a fait avec habileté, et c'est avec une religieuse émotion que je parcours ces planches que le père, l'érudit Pierre Lagarenne, a eu la délicate attention de m'envoyer après le décès de notre cher penseur. C'est tout un travail raisonné, une série d'études, capa-

Digitized by Google

bles de fournir aux dessinateurs des indications utiles, aux admirateurs de la belle nature des souvenirs précis !

Marchadier n'a pas seulement photographié l'Antenne. Son troisième album du *Parc François Ier à Cognac* (1885) comprend une vingtaine de bons clichés donnant la perspective de la montée des Arabes, des allées de la Sablière, de Chatenay, du Chêne-Géminé, de l'allée Basse, de l'allée Pinet, de la Courtine, de l'allée des Renards, de la Font d'Enfer, du carrefour de la Combe, etc.

L'artiste, car il aimait vraiment le beau, avait formé le projet de faire avec moi la Boutonne, la Charente, etc.; une mort foudroyante est venue surprendre ce travailleur. C'est une perte, non seulement pour la littérature, mais encore pour le pays dont il a conservé l'aspect pittoresque avec son appareil, « collaborateur du soleil ». Son souvenir doit s'unir aux bords de l'Antenne si souvent parcourus !

A. Duplais des Touches.

—

## II

### LA SAINTONGE EN 1789

Sous ce titre : *Un épisode du schisme constitutionnel en province*, c'est-à-dire en Saintonge, la revue *La Quinzaine* du 1er octobre publie un article dont nous extrayons quelques pages, à propos du livre de M. Louis Audiat : *Deux victimes des septembriseurs. Pierre-Louis de La Rochefoucauld, dernier évêque de Saintes* (Paris, Desclée et Picard; Saintes, Prévost, Mortreuil et Larmat ; grand in-8° ; prix, 5 francs), couronné par l'académie française :

« ... La Saintonge occupe le long de l'océan une bande de terrain qui va de Rochefort, dit sur mer, puisqu'il en est à douze kilomètres, jusqu'à Parcoul, qui fait aujourd'hui partie du département de la Dordogne. Elle avait ses traditions, ses mœurs, son histoire ; on lui a uni le petit pays d'Aunis qui a son caractère propre, et de ces deux provinces, très différentes entre elles, on a formé le département de la Charente-Inférieure, unité factice, comme toutes ces créations sur le papier, faites *a priori* avec un compas, comme les cantons et les arrondissements, sans tenir compte même des intérêts matériels. Ces mariages de raison ne se maintiennent que par la force, et il n'y a pas de loi de divorce. Trois villes principales : Saintes, la ville gallo-romaine, La Rochelle, la cité du moyen âge avec ses hardis marins et ses marchands enrichis, Rochefort, port de guerre fondé par Louis XIV et Colbert, s'y disputent la prééminence, sans compter Saint-Jean d'Angély qui réclame une place dans l'histoire. Il n'y a guère qu'une trentaine d'années que Saintes a cessé de revendiquer contre La Rochelle le siège de la préfecture, qui lui avait été attribué par l'assemblée constituante comme point central, et qu'un caprice de despote lui ôta en 1810.

Digitized by Google

Avant le décret qui réunissait sous le nom de Charente-Inférieure deux provinces aux intérêts opposés, Louis XIV avait formé avec elles la généralité de La Rochelle, mais en laissant à chacune ses usages particuliers; unité alors n'était pas uniformité. L'Aunis continua à ressortir au parlement de Paris, la Saintonge au parlement de Bordeaux; chaque ville eut son échevinage et ses privilèges. Le dernier intendant de La Rochelle, Gueau de Reverseau, qui paya de sa tête les immenses services rendus au pays, résidait la plupart du temps à Saintes.

Placée dans une zone tempérée, la Saintonge entre le midi et l'ouest n'avait ni l'exubérance de Bordeaux et de la Gascogne, ni la lenteur extérieure des populations plus septentrionales. Les passions qui avaient excité les guerres du XVIe siècle s'y étaient apaisées. La lutte avait été vive, ardente, sanglante. En face de La Rochelle huguenote, Saintes et Saint-Jean d'Angély étaient demeurés papistes. Si, sur les côtes, les paroisses comptaient une moitié presque de calvinistes, le reste était catholique. Mais, après les discussions théologiques du XVIe et du XVIIe siècle, la paix s'était faite. Il a fallu que, dans ces dernières années, quelques prêtres apostats, comme au temps de Luther, vinssent, pour donner des gages de leur conversion sincère, semer de nouveau la discorde, réveiller les haines, troubler les familles en organisant, sous prétexte de prêche, des réunions publiques où l'on se répand en déclamations violentes contre l'église catholique, ses dogmes, ses enseignements, ses ministres, avec les grands mots d'édit de Nantes, de dragonnades et d'inquisition, paroles imprudentes qui ont amené des protestations, qui pourraient dégénérer ici ou là en luttes réelles.

Le jansénisme, qui a plus d'un rapport avec le calvinisme, avait encore semé ses germes de discorde. Le chapitre de Saintes refusait, par 13 voix sur 24, d'admettre deux très recommandables ecclésiastiques, parce qu'ils avaient appartenu à la société de Loyola, « dont le lien est réprouvé par les arrêts des cours souveraines ». Les *Nouvelles ecclésiastiques*, organe du parti, ne manquaient aucune occasion de signaler les empiétements, les méfaits, l'intolérance du jésuitisme. Saintes est dénoncée comme la citadelle des jésuites. En effet, trois sont chanoines de la cathédrale, un autre vicaire général et grand chantre, une douzaine de curés dans le diocèse sur près de six cents ecclésiastiques séculiers. « On voit aisément en quel état doit être la religion dans un diocèse où les jésuites ont tant d'influence. » Protestantisme et jansénisme avaient donc fait leur œuvre. Ainsi s'explique le nombre assez considérable de jureurs que compta le diocèse de Saintes. Le département de la Charente-Inférieure fut une barrière entre le midi royaliste et la Vendée catholique. Que serait-il arrivé si Bordeaux avait pu donner la main à Nantes ? si Rochefort avait répondu à Toulon ?

L'esprit en Saintonge était très libéral; mais il sommeillait doucement. Il y avait bien le souvenir des vieilles luttes pour

Digitized by Google

les franchises municipales, quand, par exemple, le gouverneur de la citadelle, sous couleur de défendre la ville, voulait s'emparer des clefs des portes et enlever ainsi au maire, colonel des milices urbaines, et aux bourgeois, gardiens de leurs murailles, le plus beau de leurs privilèges, être maître chez soi. La centralisation avait énervé les courages, et on acceptait très bien que l'intendant écrivît, à l'approche du 13 janvier, fête de saint Hilaire et jour de l'élection du maire, que sa majesté verrait avec plaisir que l'on choisît M. Gaudriaud, ou bien, comme à Cognac, que, l'échevinage étant devenu vénal, par besoin d'argent, mal chronique de l'ancienne monarchie, le duc de La Vauguyon vendît à beaux deniers les charges de conseillers municipaux. Le feu couvait sous la cendre. Saintes avait son cercle; on y recevait les gazettes. Même on voulut avoir son journal, les *Affiches de Saintonge et d'Angoumois* (1784), qui suffisait à deux provinces. Aujourd'hui la seule ville de Saintes compte 21 périodiques dont plus de la moitié sont des feuilles politiques. En 1787, l'édit de Versailles créait des assemblées provinciales dans toutes les provinces qui n'avaient point d'états provinciaux, avec l'égalité du tiers et le vote par tête, innovation qui n'a pas été assez remarquée; puis l'arrêté du conseil d'état (27 juillet 1787) formait l'assemblée provinciale de la Saintonge de sept ecclésiastiques, sept gentilshommes et quatorze bourgeois, sous la présidence du duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, marquis de Barbezieux, membre de l'académie de La Rochelle. Mais les rivalités locales firent avorter ces beaux projets. L'Aunis, fier de ses anciens souvenirs d'indépendance, de sa petite démocratie glorieuse, de sa résistance à la royauté et à Richelieu, réclamait une autonomie complète. Saintes ne voulait pas déchoir de son rang de capitale. Ce particularisme empêcha tout.

Puis, un beau jour, fatigués de ces lenteurs, ennuyés de ces dissensions mesquines, voyant l'hostilité de l'intendant et craignant que la province ne fût absorbée par la Guienne, un ecclésiastique et un gentilhomme, de leur propre mouvement, convoquent à l'hôtel de ville les principaux habitants de la ville. L'échevinage, corps officiel, organe légal du tiers, a beau, dans une délibération typique, déclarer que tout est pour le mieux, que le pays est calme, les populations dociles, qu'il n'y a pas lieu de s'occuper des demandes faites par les villes de Nantes, Nîmes, Orléans, Béziers, Carcassonne, etc., que le tiers ait aux états généraux un nombre de députés égal à ceux de la noblesse et du clergé, les promoteurs appellent toutes les paroisses à envoyer des délégués à une assemblée générale. Là, après des incidents, bien des discussions qui sont à lire (1), les trois ordres

(1) Voir *Les états provinciaux de Saintonge*, étude et documents inédits par M. Louis Audiat (1870, in-8°), qui a eu la chance de découvrir le registre original des délibérations, inconnu de tous les historiens, même de Léonce de Lavergne, qui a publié un important ouvrage sur ce sujet.

Digitized by Google

décident que l'on demandera au roi l'érection de la Saintonge en pays d'état ; les deux premiers ordres renoncent à tous leurs privilèges pécuniaires, acceptent l'égale représentation du tiers et s'en remettent au roi du vote par individu. C'était la nuit du 4 août en Saintonge ; la révolution était faite dans les esprits. La joie est universelle ; on se félicite, on pleure, on s'embrasse : « Quel beau jour, ô nos concitoyens ! Nous voilà donc amis et frères. » Et le peuple couronne de lauriers les portes du palais où se tient l'assemblée, et donne des sérénades aux commissaires des trois ordres, et toute la ville s'illumine, et l'on chante un *Te Deum* à la cathédrale. Quatre ans après, les principaux acteurs de ce grand acte étaient persécutés, incarcérés, déportés, massacrés.

L'évêque de Saintes avait favorisé de tout son pouvoir ce généreux mouvement, sans pourtant, à cause de sa position, y prendre une part active.

La révolte, après avoir terrifié les grandes villes, se dressa menaçante dans les campagnes de la paisible Saintonge. A Rochefort, deux boulangers, dénoncés comme accapareurs parce qu'ils avaient acheté quelques sacs de farine, faillirent être brûlés dans leur four. A Saint-Thomas de Cosnac, près de Jonzac, après le prône violent d'un vicaire, Jacques Roux, depuis membre de la commune de Paris, qui accompagna Louis XVI à l'échafaud, la foule brise les bancs de l'église, saccage l'étude du notaire qui veut l'apaiser, Martin, un ancêtre du sénateur Eugène Pelletan, puis, s'étendant sur cinq paroisses, brûle les châteaux de Boisroche et de Saint-Georges des Agouts au marquis Paty de Bellegarde, fait ripaille, et par amusement rôtit les chiens de chasse. Ailleurs, le maire de Varaize, Latierce, âgé de 60 ans, est lâchement égorgé par trois mille furieux. La constitution civile du clergé acheva de mettre le désordre dans les esprits et aboutit bientôt à la violence... »

—

## III

### LES SAINTONGEAISES A L'AUDIENCE

Vers 1861, alors que je faisais mon droit à Poitiers, j'entrai un jour à l'audience de la première chambre de la cour où un grand avocat du barreau de Paris, Me Desmarest, plaidait une affaire importante. Il fut amené à parler incidemment d'une femme qui avait plaidé sa cause devant le tribunal de la Seine avec une telle vigueur d'argumentation que tous les avocats présents comparaient son talent à celui de Billault, le ministre de l'intérieur. Ce souvenir de jeunesse m'est revenu à la mémoire à propos de l'arrêt de la cour de Paris qui a refusé d'admettre Mlle Chauvin au serment d'avocat, et de la brochure de Me Ravail, avocat à la cour d'appel de Poitiers, *La femme et le barreau*, mentionnée dans la *Revue* de septembre 1898, page 349. Il ne saurait être question ici de prendre part à la célèbre controverse

Digitized by Google

qui a tant passionné les féministes ; je veux seulement mentionner quelques petits faits divers de la vie judiciaire en Saintonge se rapportant au sujet.

Je ne connais qu'une Saintongeaise qui ait usé de la faculté accordée aux parties par l'article 85 du code de procédure civile de se défendre elles-mêmes avec l'assistance de leurs avoués. Le fait s'est produit devant le tribunal civil de Barbezieux, il y a six ou sept ans. La plaideuse était une jeune fille de Barbezieux pourvue du brevet supérieur d'institutrice ; et, chose remarquable, elle avait pour adversaire son locataire, un avocat qui plaidait lui aussi *pro domo sua*.

Voilà pour la plaidoirie proprement dite ; mais il y a aussi les observations plus ou moins développées produites journellement par les plaideurs des deux sexes devant nos justices de paix où la procédure se fait sans ministère d'avoué. Devant cette modeste juridiction le brevet supérieur d'insolence est extrêmement répandu, et c'est dans ce genre qu'on peut dire avec le poète :

Audetque viris concurrere virgo.

A Cognac, pendant la période révolutionnaire, le juge de paix eut à régler un compte entre une femme tenant auberge et un voyageur. Il dit à la femme : « Il vous revient tant ; acceptez-vous ? » — « Non, il m'est dû davantage. » Le juge se fit remettre par le voyageur une liasse d'assignats et dit à la plaideuse : « Voici votre compte, retirez-vous. » La mégère jeta les assignats sur le plancher en s'écriant : « Je me f... de ces f...papiers comme de la f... justice qui vient de m'être rendue. »

Ce sont des scènes comme celle-là qui faisaient dire à un juge de paix de Segonzac : « Je n'aime pas les plaideurs en cotillon, avec eux on ne peut jamais régler une affaire. » J'ai vu, toujours en Saintonge, un juge de paix, impuissant à imposer silence à une femme, dire au public : « Vous verrez que je ne parviendrai pas à faire taire cette femme. » Comme elle continuait de plus belle, il dit : « Attendu que l'attitude de cette femme est souverainement inconvenante, le tribunal la condamne à trois jours de prison. » Cette sentence fut suivie d'un silence glacial et le juge dit à son greffier : « N'écrivez pas ce jugement : je suis parvenu à faire taire cette femme. »

Une paysanne avait joué pendant son enfance dans les rues de son village avec un petit garçon qui devint avoué. Un jour qu'il plaidait contre elle à la justice de paix, elle lui lança cette interruption : « Eh ! taise donc ta goule, mon pauvre X. ; tu ne sais f... pas ce que tu dis. »

Il ne faut pas croire qu'il n'y ait à la justice de paix que des scènes de violences et d'injures ; on y entend parfois la note naïve et touchante. J'ai été témoin à Barbezieux d'une scène à trois personnages que je recommande au dessinateur de la *Gazette des bains de mer de Royan*.

« Que demandez-vous, femme ?

Digitized by Google

— M'sieu le juge de paix, je n'avis, en vous respectant, qu'ine malhureuse oueille peur me distraire ; mon fii me l'at enlevée ; je demande qu'i me recompense de moun oueille.»

J. P.

—

## IV

### DEUX VICTIMES DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES, M. DES PALUS ET MICHEL TOURNEUR

On est aux mauvais jours de la persécution religieuse. Déjà, aux approches de la révocation de l'édit de Nantes, nombre de religionnaires fervents ont quitté le royaume. Après l'édit d'octobre 1685 les départs vont s'accentuer davantage. Le gouvernement a cru favoriser les conversions en recourant à des mesures de rigueur ; c'est l'émigration qu'il a favorisée. Pour garder sa foi, tout souffrir ! laisser là son pays, sa maison, ses biens plutôt que de consentir à une abjuration ! Voilà un acte de conscience, d'honneur et de courage devant lequel on s'incline volontiers. Je ne crois pas cependant que tous les émigrants aient obéi à ce sentiment honorable : je me demande si certains d'entre eux, gens très pratiques, très avisés, n'auraient point, sous le voile de la religion, pris la fuite pour ne pas payer leurs dettes ? Je puis à ce sujet tirer de mon sac d'archives un document que je livre sans commentaire, laissant à chacun sa liberté d'appréciation : Le héros de la petite histoire fut-il un malhonnête homme ou un martyr ?

Déménager à la cloche de bois, suivant l'expression populaire très parisienne, offre un moyen commode de se tirer d'embarras, vis-à-vis créancier ou propriétaire. La cloche de bois ne rend aucun son ; elle ne prévient et ne réveille personne. Le débiteur opère la nuit, en silence, fait ses paquets, et ni vu ni connu, il disparait. Moralité : le propriétaire ou le créancier a été joué... et les rieurs généralement ne sont pas de ce côté-là.

Ce préambule m'est suggéré par une mésaventure que nous révèle, en l'an de grâce 1689, Barthélemy Couyer, sieur des Palus, un gros propriétaire du pays de Marennes, l'un des personnages les plus importants de la contrée. M. des Palus a abjuré, et sa femme, Jeanne Chasseloup de Laubat, a fait comme lui, et pareillement ses trois sœurs : l'ainée, Judith, veuve de Jacques Michel, receveur du taillon de Saintonge (1) ; la seconde, Marie, femme de Jean Escottière, baron de Chassiron ; la troisième, Marguerite, veuve de Paul de La Coste, capitaine au régiment de Belsunce, et remariée à Isaac Richier de La Rochelonchamp, lieutenant-colonel du régiment de Talmont, le fils du pasteur Vandelincourt : c'est toute une famille de nouveaux convertis. Or, M. des Palus avait vendu, en avril

(1) Voir *Associations saintongeaises du dessèchement des marais de Blaye et de Blanquefort, Jacques Michel*, dans le *Bulletin* de la société, XIIe volume, 1892, pages 89 à 95.

Digitized by Google

1680, le quart d'une barque de pêche nommée *la Jehanne de Marennes*, avec jouissance des trois autres quarts, à Michel Tourneur, maitre pilote de Boursefranc. Aux termes de son contrat, Tourneur devait s'acquitter dans le délai d'une année. L'année écoulée, d'autres années suivent et se ressemblent : Tourneur n'a pas rempli ses engagements. Un beau jour — beau jour pour lui — on ne le voit plus. Qu'est-il devenu? A-t-il, pour se dispenser de payer le prix du bateau, profité des troubles occasionnés par l'édit de révocation de 1685? Il est monté dans *la Jehanne* avec sa femme et ses enfants; il a levé l'ancre — synonyme de lever le pied — et, vogue la galère, il a a pris le large; il a mis l'Océan entre lui et son créancier. J'ignore où il a débarqué.

M. des Palus, mécontent — cela se comprend — crie au voleur! et expose ses griefs contre Tourneur à l'intendant Michel Begon. Il demande que, par application de l'édit de janvier 1688 portant réunion au domaine des biens des réfugiés, l'état le rembourse sur les biens délaissés par son débiteur.

Tout comme moi, l'intendant a pris connaissance de la requête et de l'acte de vente. Mes deux copies, sur papier au timbre de la généralité de Bordeaux, sont de la belle et solide écriture de M. des Palus.

Voici d'abord l'acte de vente :

« Aujourdhuy neufviesme du mois de may mil six cent quatre-vingt, après midy, pardevant le notaire royal en Xaintonge soubs signé et les tesmoins bas nommés, ont esté présents et personnellement establis en droit, Barthélemy Couyer, sieur des Palus, demeurant à Marennes, d'une part, et Michel Tourneur, pilotte, demeurant au vilage de Bourcefran, paroisse dudit Marennes, d'autre part; lequel ledit sieur Couyer, de son bon gré et volonté, a par ses présentes fait vente parée et absolue audit Tourneur stipulant et aceptant : c'est à savoir du quart ou quatriesme partie en la barque nommée *la Janne de Marennes* du port de vingt-cinq thonneaux ou environ apartenant audit sieur des Palus avec pareille cotitté du quart de tous ses utancilles et appareaux, tant dedans que dehors, sans aucune réserve, les autres trois quarts demeurant audit sieur des Palus, pour par ledit Tourneur en jouir pour sondit quart conjoinctement avec ledit sieur des Palus qui a promis de luy en porter bon et loyal garimant en tous ports et hâvres de son fait et coulpe sullement. Et a esté faicte laditte vente pour et moyenant le prix et somme de trois cent soixante-quinze livres que ledit Tourneur a promis, ainsy qu'il sera tenu, bailler et payer avec les intérests audit sieur des Palus ou aux siens, en sa maison audit Marennes, d'aujourdhuy, datte des présentes en un an prochain pour tout terme et délay, à peine de tous despans, dhommages et intérests; à quoy faire il a obligé tous et checuns ses biens mubles et inmubles, présents et futeurs, et par spécial laditte quatriesme partie de barque, utancilles et appa-

Digitized by Google

reaux, sans que la généralitté et spéciallité se préjudicient, qu'il a le tout soubmis à toutes cours et juredictions royalles qu'il apartiendra, promis et juré de n'y contrevenir; et renonce à toutes choses y contraires, dont, du consentement et volonté des parties, elles ont esté jugées et condemnées par moy dit notaire. Passé à Marennes en la maison dudit sieur des Palus, en présence de tesmoins à ce requis et appellés : Arnaud Parquot et Ellie Bounouvrier, clerqs, y demurant, les jour et an que dessus. Ainsi signé au registre : Couyer, M[1] Tourneur et Bounouvrier et Parquot; aveq moydit notaire. Signé : J. Dubois, notaire royal.

» Par coppie : Couyer des Palus, *pour auoir la grosse du susdit contrat.* »

Maintenant voici la requête originale de M. des Palus et le donné acte délivré par Henry Dufaur de Chastellars, le subdélégué de l'élection de Marennes :

« L'an mil six cent quatre-vingt-neuf, et le quatorziesme avril, pardevant nous Michel Begon, conseiller du roy, intandant général de la marine du Ponant, justice, police et finances et fortifications du pays d'Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle, ille de Ré, Brouage, Olleron et costes adjasantes, a comparu en sa personne Barthélemy Couyer, sieur des Palus, qui nous a dit et remontré qu'il est créancier de Michel Tourneur, m[e] pilòtte du vilage de Boursefranc, de la somme de trois cent soixante-quinze livres, pour le prix de la quatriesme partie d'une barque que ledit sieur des Palus luy auroit vendu et dont il n'a peu se faire payer, parce que ledit sieur Tourneur, sa femme et enfans, ce sont apsantés du royaume et (ont) enmené laditte barque avec eux, soubs prétecte de religion : pour laquelle somme ledit sieur des Palus forme son opposition et requit qu'il plaise à sa majesté en conséquence de son esdit du mois de jenvier mil six cent quatre-vingt-huict, registré et publié à Xaintes au présidial, le premier de mars dernier, ordonner que ledit sieur des Palus sera payé de ladite somme de trois cent soixante-quinze livres en principal et intérest, sur les biens mubles et inmubles délaissés par ledit Tourneur et sa femme, et encore de la somme de unze cent vingt-cinq livres, pour le prix des trois autres quars de laditte barque, atandu le vol qui luy en a esté fait par ledit Tourneur; laditte vente dattée du neufviesme may mil six cent quatre-vingt, signée Dubois, notaire royal. De laquelle desclaration et représentation de pièce et opposition avons donné acte, et de ce qu'il nous a remis coppie dudit contract énoncé sy dessus, et de luy signé par coppie pour en avoir la grosse originalle en bonne forme. Fait à Marennes, le jour et an que dessus.

» Dufaur-Chastellars, *subdélégué de M. Lintendant.* Couyer, Bonnyn, *procureur dud. s[r] des Palus.* »

Quelle solution fut donnée à la requête de M. des Palus? Je doute que celui-ci ait obtenu satisfaction. Les Tourneur réfu-

Digitized by Google

giés ne figurent sur les états des comptables du domaine que pour des sommes insignifiantes; aucune ne se rapporte à notre pilote. Après tout je connais seulement les états postérieurs à 1700. (Archives nationales, TT, 242.)

La Morinerie.

—

## V

### LE SCULPTEUR MICHEL BOURDIN A SAINTES

A la mort du président Carnot, on se rappelle avec quel empressement les impresarios exhibèrent partout la scène de l'assassinat, ou même le portrait de la victime en cire, et les phonographes reproduisirent son dernier discours à Lyon. Un fait semblable, sans phonographe toutefois, se passa à la mort de Henri IV.

Michel Bourdin, d'Orléans, sculpteur à Paris, avait exécuté une effigie du roi en cire. Elle ne lui avait pas été commandée et ne lui fut pas sans doute achetée officiellement, dit la *Chronique des arts* du 15 octobre. Et M. Paul Vitry, qui s'est déjà occupé de l'artiste (*Gazette des beaux arts*, 2e période, t. XVII, p. 897), publie deux documents où il est question du personnage et de son œuvre, extraits le premier des minutes de Samson, notaire à Saintes, et le second de Mareschal, aussi notaire, tous deux en l'étude de Me Julien-Laferrière. Le 9 septembre 1611, Jehan Mousset, procureur au présidial de Saintes, ayant charge de Me François de Bechefer, secrétaire du prince de Conti, étant lors « au logis où pend pour enseigne le souleil, et auquel logis ledit Bourdin a esleu son domicile, parlant à honneste fille Jehanne Seuillet, fille de Françoys Seuillet, hoste dudit logis, aux mains desquelles ledict pourtraict a été délaissé en l'absence dudict Bourdin », fait sommation à Michel Bourdin, sculpteur, demeurant à Paris, de « prendre et recevoir le pourtraict et effigie du roy deffunct dernier décédé, avec les choses mentionnées au contract d'entre lesdits Bechefer et Bourdin, suivant l'arrest de la cour du 1er d'aougt dernier. »

La réponse de Bourdin est du 15 septembre. Il s'est rendu à Saintes; il a vu et visité le portrait litigieux; mais il n'est point « en l'estat et qualité qu'il estoit l'hors qu'il l'auroit mis ès mains dudit Bechefer ». Le pauvre roi a un doigt de la main gauche rompu et perdu; « d'ailleurs, il manque de ses ornemens d'ung ciel et ung doucier, le tout de velours bien chamarré de gallon d'or faux. » Donc Bourdin ne peut accepter son œuvre telle quelle; il la lui faut intacte et avec ses ornements; il somme donc Bechefer, par son procureur Mousset, de lui payer la somme dont il est redevable, 750 livres, à raison de 150 livres par mois, c'est-à-dire cinq mois pendant lesquels Bechefer a eu la statue; de lui restituer la statue en l'état où il la lui a livrée, sans préjudice, bien entendu, des dommages à réclamer pour le retard mis à lui rendre son œuvre, et aussi pour ses frais de déplacement

Digitized by Google

et de séjour à l'auberge du Soleil. La suite... au prochain numéro. M. Paul Vitry nous la promet s'il parvient à la savoir. Mais déjà on entrevoit le débat. L'artiste, par un contrat qui nous dirait le fin mot de l'affaire, ou bien a chargé Bechefer de transporter son œuvre, ou plutôt de la promener de ville en ville et de la montrer moyennant finance pour satisfaire la curiosité des populations. L'impresario, par suite de circonstances, rompt son contrat: il ne fait pas ses frais; il est malade et ne peut continuer son exhibition; il somme donc Bourdin de reprendre sa statue de cire. Bourdin la reprendra à condition de réparations et de dommages-intérêts. Il y a déjà un arrêt de la cour; on plaidera encore. « Voilà un incident au moins pittoresque dans la carrière de Michel Bourdin et un voyage assez inattendu. Cela nous fait entrer d'une façon assez curieuse dans l'intimité de sa vie et de ses combinaisons financières. » Bourdin est certainement un des prédécesseurs de nos modernes forains, qui viennent de temps en temps sur nos places publiques, dans nos foires, nous montrer des musées où les célébrités de la politique et du crime sont exhibées en cire avec des costumes appropriés. C'est mieux qu'une photographie.

Louis Audiat.

—

## VI

### UN THÉATRE POPULAIRE EN PLEIN AIR

Tous les journaux ont constaté le succès des magnifiques fêtes de La Mothe Saint-Héraye; nous n'en dirons qu'un mot.

La fête des rosières a lieu tous les ans depuis 1826; elles n'a de solennité que depuis dix ans, du jour où un homme d'initiative et d'énergie les a organisées et fait connaitre, en joignant au mariage des trois rosières quelque divertissement. Cette année, on avait un poète sous la main; on a tiré de lui un beau drame, et la représentation a suivi. Une tragédie en trois actes, en vers et en plein air, voilà qui n'est pas banal. C'est un épisode de la lutte de l'indépendance gauloise contre César. Erinna, prêtresse d'Ilésus, qui vient de défaire l'armée romaine, est vaincue elle-même par le général, dont elle s'est subitement éprise. César à son tour, frappé du même sentiment, vient lui offrir la paix en échange de sa main. Dans le cœur d'Erinna luttent l'amour et le patriotisme; le patriotisme l'emporte, et plutôt que de tomber vivante aux mains de César qui l'aime et la veut enlever, elle se poignarde. L'action est simple et les sentiments sont nobles et élevés.

C'est un fait vraiment singulier que dans une petite ville de 2.900 âmes on ait pu trouver tout ce qu'il fallait pour une représentation pareille. Le site est le penchant d'un coteau dépendant du parc des seigneurs de La Mothe, les Baudéan-Parabère, transformé depuis peu en jardin public; un terre-plein sert de scène: au fond une grotte d'où sort la prêtresse; de chaque côté des sentiers par où arrivent les acteurs et la longue et blanche théorie des druides et druidesses; à gauche un dolmen authentique

Digitized by Google

transporté là et un chêne où pend le gui sacré que la prêtresse va couper aux chants du chœur *Au gui l'an neuf;* un amphithéâtre où deux mille personnes prennent place dans l'obscurité et entendent fort bien, grâce au silence de la nuit, à l'écho que renvoie la colline, admirable acoustique ; le gaz acétylène forme la rampe qui éclaire seuls les personnages et un peu les arbres de la

forêt; l'aspect est féerique; on se croirait devant un décor habilement peint; puis les acteurs; ce sont des amateurs de La Mothe. Erinna, c'est M^lle^ Eugénie Cheminant qui jouait pour la première fois en public, et qui avait le principal rôle; le grand-prêtre, c'est M. Elie ; César, c'est M. Emile Giraudias ; le barde qui chante avec tant de délicatesse, c'est M. Louis Giraudias, son frère, en même temps l'auteur de la musique des chœurs qu'il dirige ; les costumes, ce sont les dames de La Mothe qui les ont fabriqués ; la pièce, c'est un médecin de La Mothe qui l'a composée, M. Pierre Corneille, qui se recommande d'un frère de l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*; les druides et les druidesses sont des habitants de La Mothe. La représentation a été une ovation pour le poète ; les acteurs ont été fort applaudis et rappelés, le barde a été bissé ; et, détail qui a son importance, les frais de toutes les fêtes ont été couverts et au-delà puisqu'on a eu un boni de 885 francs. Le surlendemain il a fallu donner une seconde représentation qui a été aussi goûtée que la première. Puis on a dansé toute la nuit, même au bruit d'un épouvantable orage.

A neuf heures, le lundi, les rosières partent pour la mairie, puis pour l'église, en grand cortège, précédées par la musique. M. André Lebon, ancien député de Parthenay et ancien ministre, conduit la première; M. Tardy, juge de paix, la seconde ;

Digitized by Google

l'adjoint, M. Rougier, la troisième. Le maire donne le bras à la présidente du comité des rosières, Mme Rossard. La foule est considérable. A midi le banquet sous la halle ; la halle se prête à tout : hier, c'était la kermesse ; cette nuit, et la nuit suivante, le bal.

Le maire, M. Eugène Giraudias, toaste au président de la fête, M. André Lebon ; au sénateur, M. Garran de Balzan ; à M. Louis Audiat, président de la société des *Archives histo-*

*riques de la Saintonge*, son ancien professeur, qui a été aussi le professeur de son fils aîné ; il adresse quelques mots de remerciements bien tournés et spirituels à tous ceux qui ont

Digitized by Google

contribué à l'éclat de ces fêtes. M. Lebon donne quelques conseils aux jeunes mariées. M. Garran de Balzan, célibataire, comme le fondateur des rosières, n'apprécie pas moins l'institution et souhaite tout le bonheur aux époux. M. Audiat loue la délicate attention du maire qui a donné une des places d'honneur à son ancien maître et rappelle le temps où ils traduisaient ensemble le *Tityre* de Virgile sans se douter qu'un jour ils auraient à célébrer et les fromages de La Mothe et les belles Mothaises.

Castaneæ molles et pressi copia lactis.

« Heureuse, a-t-il dit (d'après le *Mémorial* de Niort du 17 septembre), les villes qui ont des maires aussi intelligents, aussi habiles à grouper autour d'eux des collaborateurs aussi dévoués, aussi audacieux à entreprendre qu'actifs à faire réussir; villes où les notaires, avec des baux de fermage ou des contrats de mariage, grossoyent des poésies; où leurs clercs mettent en musique des chœurs de tragédie et chantent les stances en s'accompagnant de la lyre; où les collecteurs d'impôts, sur les feuilles d'imposition ou d'envoi de garnisaires, alignent des rimes folâtres et de joyeux couplets; où les médecins, pour endormir la souffrance, vous susurent à l'oreille de douces mélodies poétiques et de nobles sentiments; où l'on trouve des acteurs pour interpréter des héros, un public pour les comprendre et les applaudir; où l'on a un spectacle aussi original, et où, sans parler de la décentralisation, on la pratique et avec quel succès... »

M. Pierre Corneille remercie les représentants de la presse de leur bienveillance à son égard. M. de Lannoy lui répond, regrettant l'absence des plus distingués reporters occupés aux grandes manœuvres, où ils ont à endurer tant de fatigues. Pour terminer, M. Caillon, trésorier, après quelques mots très humoristiques, remet à chacune des rosières les 700 francs de la fondation Chameau.

A la kermesse, les boutiques étaient tenues par des Mothaises, portant les divers costumes du Poitou. Sur un théâtre, des amateurs représentaient en tableaux vivants les principales scènes de la vie champêtre en Poitou : labourage, repas, noces, y compris l'*Angelus*, de Milet; une pantomime du cru égayait les spectateurs; il y avait même la complainte *Horrible drame, trois victimes*, dont M. Caillon avait rimé spirituellement les couplets, imprimés à La Mothe par M. Guittet; le tableau en cinq actes avait été brossé par M. André, l'un des trois fils Giraudias. On s'est fort amusé, mais entre soi, avec les applaudissements des habitants et des étrangers accourus à l'appel des organisateurs. Chacun y avait contribué, suivant ses moyens, sous la direction de M. Giraudias. Distractions populaires, jeux champêtres, fêtes de l'esprit, noces et banquet, tout était de La Mothe. Il n'y avait ni chevaux de bois ni orgue de Barbarie.

La *Revue encyclopédique* du 15 octobre, avec un compte rendu fort élogieux par M. Alcide Bonneau, a donné le portrait de

Digitized by Google

M. Pierre Corneille, né à Coulonges-sur-l'Autise (Deux-Sèvres) le 15 juillet 1862, et quatre photographies des principales scènes d'*Erinna* : la cueillette du gui sacré ; le chant du barde ; l'arrestation d'Erinna ; sa mort. La direction de la *Revue* a bien voulu nous autoriser à les reproduire. L'auteur y constate le plein succès de la fête et cite quelques-uns des plus beaux passages de la tragédie.

Le théâtre populaire est à la mode, grâce à la société d'ethnographie, et les représentations se multiplient en Poitou. On avait déjà, le 19 juin 1897, mis sur la scène du château de Salbart, à 7 kilomètres de Niort, la légende de la fée Mélusine et à La Mothe même, l'an dernier, *La dame de Chambrille*. A Ligugé, près de Poitiers, les 14, 24 et 31 juillet dernier, on a donné au public la vie de saint Martin à Ligugé, par dom Paul Chauvin. Ailleurs, à Bussang (Vosges), M. Maurice Pottecher a créé le « théâtre du peuple », dont il écrit les pièces. A Plougean, près de Morlaix, le 14 août dernier, on a mis sur la scène le vieux mystère de saint Guenolé. D'un autre côté on a joué au théâtre romain d'Orange l'*Œdipe roi* de Sophocle, et dans l'amphithéâtre de Béziers la *Déjanire* de Saint-Saëns. A quand le « jeu de saint Eutrope » qui dut être joué à Tours en 1452, ou bien *Sainte-Eustelle* aux arènes de Saintes ?

—

## VII

### UN EXPLORATEUR SAINTONGEAIS

Le 2 octobre, arrivait à Bordeaux un explorateur dont la France doit inscrire le nom parmi ceux des plus hardis pionniers de la civilisation et des plus énergiques patriotes, M. Liotard, gouverneur du Haut-Oubanghi. La société de géogra-

Digitized by Google

phie avait prié M. de Brazza de vouloir bien se rendre à Pauillac pour y saluer au nom de tous le vaillant et le modeste au moment où il touchait la terre de France après quatre années d'absence. C'est à M. Liotard que le Congo français est en partie redevable de son expansion scientifique vers l'est ; et nul mieux que M. de Brazza n'était qualifié pour l'en féliciter en termes appropriés qui affirment la légitimité de nos prétentions sur le Haut-Nil.

Une réception non moins chaleureuse attendait M. Liotard à Paris : le prince Roland Bonaparte, président de la société de géographie, accompagné de M. de Brazza et de nombreux membres de la société, l'accueillait à la gare Montparnasse par ces paroles que nous ne résistons pas au plaisir de citer :

« Oui, nous avons suivi, depuis sept années, avec l'attention la plus soutenue et souvent avec une patriotique angoisse, le développement méthodique du plan que vous vous étiez tracé.

» Des rives du M'Bomou, nous vous avons vu avancer dans le bassin de Bahr-el-Ghazal, puis diriger à l'est les explorations françaises, vers ces régions enviées et demeurées sans maître où le commandant Marchand vient de planter notre drapeau,

» Honneur à vous, monsieur, qui avez su agir, organiser, préserver et prévoir. Honneur à ceux qui ont été vos témoins et vos auxiliaires, et dont plusieurs sont morts à la peine. »

Tous ceux qui suivent avec intérêt les efforts faits par nos officiers et fonctionnaires coloniaux pour l'expansion nécessaire de la France en Afrique, le maintien de son prestige et de ses droits, applaudiront aux paroles de M. de Brazza et du prince Roland Bonaparte.

Pour nous Saintongeais, cet hommage si magnifiquement exprimé par de tels hommes nous est d'autant plus sensible qu'il est adressé à un concitoyen, sinon d'origine, du moins d'adoption. Sait-on, en effet, que le héros du jour avec le commandant Marchand est presque un saintongeais ? M. Victor-Théophile Liotard, né le 17 juillet 1858 à Pondichéry, est venu tout jeune en France, après avoir perdu ses parents, et c'est à Pont-Labbé, dans la famille de M. le docteur Gilbert, que s'est écoulée son enfance.

Elève du collège de Saintes, — si nos souvenirs ne nous trompent pas, — puis du collège de Rochefort, ses études terminées, il entra à l'école de médecine navale de Rochefort, en 1878, comme étudiant en pharmacie. Voici brièvement résumé l'état de ses services dans la marine : Nommé aide pharmacien en 1882, il fut envoyé à la Guadeloupe qu'il dut quitter au bout d'un an de séjour pour raison de santé. Promptement rétabli par le climat de la France, Liotard utilisa ses congés pour passer successivement ses examens universitaires de pharmacien de première classe à Bordeaux ; reçu, après concours, pharmacien de deuxième classe de la marine, il demanda et obtint d'être envoyé en mission au Sénégal, où, de concert avec le capitaine d'artillerie de marine Fortin, il fit la campagne du



Digitized by Google

Haut-Sénégal, et, grâce à ses connaissances variées, grâce à son tact, put remplir les fonctions les plus diverses, tour à tour médecin et diplomate, et disons-le, avec un égal bonheur.

Deux ans de séjour dans ces contrées, en pleine brousse, achevèrent de développer en Liotard la passion des explorations. Le Sénégal déjà lui paraissait un pays trop connu ; il rêvait de voyages que personne n'aurait effectués avant lui.

Aussi, dès la formation du corps de santé des colonies, demanda-t-il à en faire partie ; c'est alors que, nommé pharmacien de 1re classe des colonies, il se mit à la disposition de M. de Brazza et commença les expéditions dans l'Afrique centrale qui ne durèrent pas moins de sept ans divisés par une période de repos de quelques mois en France.

Tout d'abord commissaire général du Haut-Oubanghi, M. Liotard fut nommé ensuite lieutenant-gouverneur, puis gouverneur de 4e classe hors cadres, et tout récemment enfin (8 octobre 1898), gouverneur de 3e classe.

Sa première campagne dans ces régions lui avait valu la croix de chevalier de la légion d'honneur ; quelques jours avant sa rentrée en France, l'*Officiel* enregistrait sa promotion au grade d'officier.

Voilà une carrière bien remplie et des récompenses bien méritées. Nous ne pouvons mieux terminer qu'en répétant avec M. de Brazza : « Il est bon qu'on félicite et qu'on glorifie les hommes qui, au nom de la France, se sont dévoués à la juste cause de la civilisation. C'est en votre personne que je rends hommage à cette phalange sublime d'ouvriers du progrès, de la science et de l'humanité, dont le dévouement fait la grandeur de la patrie. »

M. le docteur Gilbert et sa famille doivent être bien fiers des honneurs et éloges décernés à leur enfant d'adoption ; en bons saintongeais, nous nous associons à leur joie bien légitime.

J. G.

---

## A TRAVERS LES REVUES

Dans le numéro du 25 septembre de la *Revue des questions héraldiques et archéologiques*, M. le vicomte Oscar de Poli achève l'étude très sérieuse sur les Cirano, et conclut que Savinien de Cirano de Bergerac n'était ni gentilhomme ni gascon. Le nom de Bergerac donné à Sans-Forêt vient d'une famille bourgeoise de Paris, Bergerac ou Bergerat (ac et at final étant identiques : *tabac* = *tabat*). Le même numéro contient en outre : *Les femmes dans l'ordre de la Jarretière*, par M. Emile Travers ; *Les gardes de la manche du roi* ; une *Causerie* fort spirituelle, des questions et réponses, etc.

—

Les *Notes d'histoire sur la baronnie de Mareuil*, que M.

Digitized by Google

Joseph Durieux a insérées dans le *Bulletin de la société archéologique du Périgord* (4e livraison de 1898, p. 227-248), contiennent une foule de noms et de faits qui ont de l'importance : le troubadour Arnaud de Mareuil, Hugues de Mareuil et de Villebois, Raymond de Mareuil, mari de Joyde de Montchaude, qui lui porta la terre de Vibrac, dont vint Geoffroi, seigneur de Villebois, Angeac et Vibrac, sénéchal de Saintonge; Jean, fils de ce Geoffroi, épousa Philippie de Montberon, dont naquirent Jean, évêque de Bayonne, et Guy, sénéchal d'Angoumois, époux en secondes noces (1513) de Catherine de Clermont, dame de Pranzac, qui mourut centenaire, aussi belle qu'à 50 ans; elle avait subrepticement uni sa fille Gabrielle, aussi belle qu'elle, à Nicolas d'Anjou, âgé de 15 ans, fiancé à Charlotte de La Trémoille ; d'où procès. Gabrielle eut cinq enfants dont Renée seule survécut, épouse de François de Bourbon, prince dauphin d'Auvergne. Dès 1594 la baronnie de Mareuil fut, moyennant 40.000 écus d'or, cédée à François, comte d'Escars. Les terres de Villebois, Angeac et Vibrac furent acquises peu après par Jean-Louis de Nogaret, marquis de La Valette, duc d'Epernon.

—

Le numéro 308 des *Contemporains* (6 septembre 1898) étudie Etienne-Antoine Boulogne, né à Avignon le 26 décembre 1747, mort à Paris le 13 mai 1825, célèbre orateur, évêque de Troyes, « essentiellement homme de combat. Il combattit comme polémiste, comme critique, comme journaliste, comme évêque, enfin comme pair de France. » Il fut le dernier abbé de Tonnay-Charente. Cette biographie est le résumé de la vie détaillée de Mgr de Boulogne par l'abbé Delacroix, mort en 1892.

—

Comme complément à l'étude de M. Jules Pellisson, *Les derniers conventionnels* (nos de novembre 1897 et septembre 1898, t. XVII, 404, et XVIII, 315), on lira dans la *Revue historique* de septembre-octobre 1898, page 35, un compte rendu d'un travail de M. Léonce Pingaud portant le même titre. On y cite Garnier de Saintes, chevalier de l'empire, et le baron Richard. « Quant au régicide Richard, ancien préfet de la Haute-Garonne et de la Charente-Inférieure, non seulement il échappa à la proscription, mais le gouvernement du roi le replaça à son ancienne préfecture de La Rochelle. Lui et le duc d'Otrante sont les seuls régicides dont la seconde restauration ait utilisé les services. Pourquoi ceux de Richard ? C'est que, connaissant bien la Charente-Inférieure, il s'était offert et avait été accepté pour surveiller Napoléon qui se dirigeait alors sur Rochefort et l'empêcher de tenter un nouveau retour de l'île d'Elbe. Richard était un des mécontents que l'empereur avait faits, parce qu'il n'avait pas accepté ses services pendant les cent jours. »

—

*Eugène Fromentin. A propos d'une conférence*, est un article

Digitized by Google

de l'*Echo rochelais* des 31 août, 3 et 7 septembre, reproduisant l'analyse, faite par M. Léon Philouze dans la *Revue du Bas-Poitou*, d'une conférence dont il a été question ici. (Voir n° de juillet, t. XVIII, 244).

—

Dans le *Pays poitevin* d'août 1898, p. 15, notre confrère M. Félix Mousset reproduit avec la notation la berceuse inédite qu'il nous a chantée, on se rappelle avec quel talent, à notre soirée du 5 mars dernier :

Ma mère allait au champ et mon père à la vigne ;
Et moi j'allais au bois pour cueillir la nouzille.
Buvons et ne mettons pas d'ève, disons
Que le vin pur est bon !

« Elle me fut apprise, dit l'auteur, par ma vénérée grand'mère, Mme Coiffé, à Thorigné (Deux-Sèvres). Je peux dire que cette mélodie m'a bercé... C'est donc pure reconnaissance de ma part que de lui donner la publicité qu'elle mérite. J'ai pu constater son origine saintongeaise quand je la produisis à Saintes même, au cours d'une conférence sur la chanson poitevine; plusieurs membres d'une société chorale, qui prêtaient leur concours à la soirée la connaissaient et m'offrirent de me donner des variantes. C'est une chanson à tout faire, du reste : chanson à boire et berceuse, chanson éclose en un pays de vin généreux et de gaie imagination. »

—

Dans le *Mercure poitevin* d'octobre est la fin d'un roman, *Criminelle vertu*, de M. Pierre Corneille, et d'*Erinna*, tragédie du même, représentée avec grand succès à La Mothe-Saint-Héraye, puis une « étude » sur Pierre Dupont de M. Henry Mériot (Rochefort, 16 mai 1895), où l'on lit :

« Quand des cataclysmes auront changé la face de ce monde où nous nous étiolons faute de bon vouloir; quand notre race déjà si vieille, qui court follement vers les pires naufrages, ainsi que les amazones vaincues qui se réfugiaient dans la mort par haine du vainqueur ; quand cette race se sera régénérée et se sentira revivifiée par l'intrusion d'un sang plus pur, plus généreux, moins névrosé ; quand ce sang ne roulera plus dans les veines latines, l'ichor consumant les civilisations finies, et l'heure est peut-être moins lointaine qu'on le pourrait croire, les hommes s'apercevront qu'avant eux étaient nés des précurseurs, rares sans doute, mais assurés de l'utilité de leur œuvre et confiants dans les justices futures ; alors le nom de Pierre Dupont rayonnera parmi les plus purs. » — Tant mieux.

—

Dans la *Revue encyclopédique* du 8 octobre (n° 266), notre confrère M. Regelsperger fait la *Revue géographique de l'Afrique* et examine les derniers événements : le Soudan, le bas-

Digitized by Google

sin du Niger et la côte de Guinée, 8 pages de texte avec une foule de gravures, parmi lesquelles les portraits de nos hardis explorateurs, des cartes et des vues diverses du pays. La *Revue de géographie* de septembre contient du même *Les chemins de fer chinois*.

—

Le *Bulletin de la société de géographie* de *Rochefort* (avril-juin publie de notre confrère, M. Biteau, *Les scieries mécaniques de Rochefort, leurs progrès et leur décroissance*, seul travail qui, dans ce numéro, ait trait à Rochefort, et la seconde partie — ce n'est pas la dernière — d'une étude bien complète sur *Marillac le Franc*, par M. Ernest Vincent. Notons quelque lapsus de l'érudit auteur : il place l'abbaye de Fontdouce en Angoumois; et cela lui est une occasion de raconter la fameuse entrevue, inventée par Villani, de Philippe le Bel et de Bertrand de Got, où le futur pape et le roi trafiquent du « sang » et de « la tiare » :

« L'histoire de l'ordre des Templiers offre un certain intérêt dans ce pays, parce que c'est à l'abbaye de Font-Douce (Angoumois), que se décida sa perte, entre Philippe IV le Bel et Bertrand de Got, élu pape, plus tard, sous le nom de Clément V. Dans cette entrevue il fut décidé que la tiare serait le prix du sang, et, dès que l'arrêt de destruction fut prononcé par le pape, la haine du peuple ne connut plus de bornes ; la foule se précipita dans les abbayes et les détruisit; en certains endroits, comme à Mallérant, l'église seule fut épargnée. » Je laisse de côté la foule se ruant sur les *abbayes* (?) pour les démolir; ce sont les protestants qui les ruinèrent; et le roi, qui avait besoin d'argent, n'eut pas permis ces dévastations qui le lésaient. Mais cette entrevue, que Marvaud place arbitrairement à Fontdouce et Hippolyte d'Aussy à La Fayolle, n'a eu lieu ni à La Fayolle dans la forêt d'Essouvert, ni à Fontdouce près de Burie. Il est étonnant qu'après les travaux graves, multiples, après les documents produits sur ce sujet (voir *Revue de Saintonge*, t. IV, p. 164; V, 230, et VI, 240), on vienne encore, et dans un ouvrage local, rééditer une vieille fable.

—

*La bataille de Vouillé en 507*, est un nouvel article sur l'endroit où Clovis a vaincu Alaric. C'est une riposte de la *Revue des questions historiques* (juillet 1898, p. 172) au travail de la *(Revue historique)* voir notre *Revue*, XVIII, 206 et 351. M. Lièvre y avait attaqué M. Godefroid Kurth, professeur à l'université de Liège Celui-ci répond assez vivement; il a étudié toutes les sources et consulté toutes les monographies : « Je n'ai pu m'en tenir là, et j'ai fait exprès le voyage de Liège à Poitiers, où, pendant quelques jours, je me suis familiarisé avec la topographie des environs, et j'ai achevé de m'éclairer en causant avec des hommes spéciaux. Une excursion à Vouillé, où, mes notes en main, j'ai vérifié les résultats auxquels j'étais arrivé, a couronné cette partie de mon voyage. M. Lièvre, n'ignore pas cela puis-

Digitized by Google

que j'ai eu l'honneur de le rencontrer à la bibliothèque de Poitiers, et de l'entendre m'exposer, de vive voix, la thèse qu'il défend et à laquelle il n'a pu me convertir. Il est donc mal venu de se gausser de mon intuition, et l'ironie se retourne contre lui-même. L'excessive sévérité dont M. Lièvre fait preuve envers moi me donne le droit, je pense, de rechercher s'il a toute l'autorité nécessaire pour se permettre de le prendre de si haut. A première vue, on pourrait le croire : car ayant, comme il le dit lui-même, étudié pendant quarante ans les chemins du Poitou et médité pendant vingt-cinq ans sur l'emplacement du champ de bataille de Vocladum, il devrait pouvoir rendre des points à tout le monde sans avoir trop à s'enorgueillir. » Conclusion conforme à celle de M. Richard : Vouillé est bien Vouillé.

—

M. J. Perrier dans la *Science sociale* de septembre a publié : *Une grande ville de commerce; Le type rochelais; Le commerce des produits naturels de l'Aunis.*

—

La *Petite Gironde* du 17 octobre, signature C. B., s'amuse, *Le meunier de bronze*, aux dépens de M. Francisque Sarcey, à parler d'une statue en bronze de grandeur naturelle, « représentant un meunier en veston, qui désigne du geste quelque chose de vague. L'œuvre « très remarquable d'ailleurs », avait été commandée « à notre excellent professeur à l'école des beaux arts, M. Gaston Leroux », par le personnage lui-même. Au sortir des vitrines de l'exposition, la statue a été placée par son propriétaire sur le socle préparé à cet effet dans un domaine privé, puis photographié. Ce que le journal ne dit pas, c'est que « le meunier de bronze » représente M. Pierre Vérat, minotier à Mortagne-sur-Gironde, qui en effet a eu l'heureuse idée de faire couler ses traits en bronze pour la postérité, soupçonnant, peut-être à tort, que la postérité ne songerait pas à lui rendre ce bon office.

---

## SAMUEL CHAMPLAIN, DE BROUAGE

### ET LES FÊTES DE QUÉBEC

—

### I

#### CHAMPLAIN A SAINTES

L'*Événement* de Québec qu'avait fondé en 1867 et dirigé jusqu'en 1882 M. Hector Fabre, aujourd'hui commissaire général du Canada à Paris, et le *Paris-Canada*, du 1er octobre, reproduit par le *Mémorial de Saintes* du 16 octobre, ont publié, à propos des honneurs rendus par la ville de Québec à son fonda-

Digitized by Google

teur, un article dans lequel M. Hector Fabre s'est souvenu des fêtes de Saintes où il avait si bien représenté la nouvelle France :

« Les fêtes organisées, il y a cinq ans, en Saintonge, sous les auspices du regretté comte Lemercier, par les soins de M. Audiat et de la société des *Archives historiques de la Saintonge* ont été la première et imposante manifestation de l'intérêt que portait le public français à l'œuvre patriotique organisée à Québec. Ces fêtes sont restées inoubliables pour ceux qui y ont assisté. Un de mes regrets sera toujours que Chapleau n'ait pu y prendre part. Il s'y était préparé, il se faisait une joie du rôle patriotique qu'il allait remplir dans une vieille province française, et nous, une joie plus grande encore du triomphe qui l'attendait, lorsqu'au dernier moment il lui fallut, par ordonnance rigoureuse du médecin, renoncer à un voyage qui s'annonçait si bien.

» C'était là une occasion unique pour Chapleau de prendre contact, non seulement avec des auditoires élégants et choisis, mais avec le peuple, en plein cœur de la vieille France. Il rentrait à pleines voiles dans son élément. Une fois devant la foule, qu'aurait-il dit? Il ne le savait pas d'avance au juste, certainement; mais qui peut douter qu'il n'eût dit des choses très éloquentes et qui eussent fait profonde impression? Il était l'homme des rencontres heureuses, des grands mouvements oratoires imprévus. Tenant la population saintongeoise sous sa parole et sous son geste, il l'aurait maniée à son gré. Le comte Lemercier, qui avait vu passer tant d'orateurs, depuis ceux de l'empire jusqu'à ceux de la république, avait de suite pressenti, dans le brillant de la conversation, quel orateur c'était que Chapleau. « Quel tribun il doit être, me disait-il en sortant d'un » entretien avec lui! il va mettre la Saintonge en feu; nous n'au- » rons plus d'attention que pour lui; Champlain va être relégué » au second plan: heureusement qu'il pourra toujours remonter » sur son piédestal! »

» Personne n'était mieux fait que le comte Lemercier pour présenter Chapleau à la Saintonge, pour faire naître l'occasion de nouvelles harangues, pour tendre la parole à un orateur. C'était un type accompli d'homme du monde, plein de tact et de bonté, et aussi un ami sincère et très aimé du peuple, qui reconnaissait en lui comme un père. Il parlait fort bien, avec bonhomie, abondance et infiniment d'esprit et d'à propos. Le rapprochement qu'il fit au vin d'honneur donné à l'hôtel de ville, entre Jacques Bonhomme et Jean Baptiste restera comme l'inspiration la plus heureuse qui se soit trouvée dans la bouche d'un orateur pour caractériser par une double image les relations entre la vieille et la nouvelle France.

« Le comte Lemercier, dit le compte rendu d'un journal local, » a porté un toast; il l'a fait dans un langage simple, familier, » plein de rondeur, de finesse. Il a rappelé avec une spirituelle » bonhomie les liens indestructibles qui unissent à Jacques

Digitized by Google

» Bonhomme le frère aîné, son frère cadet Jean-Baptiste, qui est
» allé chercher la fortune si longtemps contraire ; il a pourtant
» réalisé dans une large mesure le vœu de Champlain; il a
» fondé une nouvelle France qui peut sous plus d'un rapport
» servir de modèle à l'ancienne. »

Saintes, Rochefort, La Rochelle rivalisèrent d'enthousiasme et d'élan, Mgr Bonnefoy, évêque de Saintes et La Rochelle, M. Delmas, député de La Rochelle, M. d'Orbigny, président de la chambre de commerce de La Rochelle, M. Audiat, plus d'un autre encore, parlèrent du Canada, de Québec, de Champlain, en termes qu'on ne saurait oublier.

Ce n'est porter ombrage à personne que de reporter l'honneur de cette série de fêtes à la mémoire du comte Lemercier, qui restera chère au Canada comme à la Saintonge. »

## II

### CHAMPLAIN A HONFLEUR

Ce n'est pas seulement au Canada que le saintongeais Samuel Champlain de Brouage est acclamé. L'érection de sa statue à Québec avait été précédée en France d'une démonstration en son honneur, et les fêtes des 1er et 2 juillet à Saintes en 1893 ont eu leur répétition en Normandie, le 14 août dernier.

L'*Echo honfleurais* du 17 août et le *Paris-Canada* du 1er septembre ont rendu compte de ce que Honfleur a fait à son tour pour les représentants du Canada, l'honorable M. Turgeon, ministre de la colonisation à Québec, délégué du comité du monument Champlain à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris et autres. Comme à Saintes la société des *Archives*, le groupe dit du *Vieux-Honfleur*, qui s'est donné pour but « de relier le passé au présent dans le culte des ancêtres », avait organisé la fête. Réception enthousiaste de la population, discours officiels, chants canadiens, banquets, toasts et visite dans la ville et aux environs. M. Turgeon a rappelé les souvenirs franco-canadiens : « C'est ici que Champlain s'est embarqué, plus d'une fois pour le Nouveau Monde. » M. Paul Dumont premier adjoint a dit : « Les sympathies de la France pour le Canada sont particulièrement vivaces parmi les habitants de notre vieille cité, dont les ancêtres ont contribué avec Champlain à la fondation de Québec. » Au banquet dont la salle était ornée de drapeaux français et canadiens, d'écussons aux armes d'Honfleur et de Québec, et où l'on a chanté la *Canadienne* et la *Claire fontaine* , le vice-président de la société *Vieux-Honfleur*, M. A. Boudin, a parlé de la statue de Champlain, « notre vaillant soldat qui, parti de Honfleur, alla, il y a près de 200 ans, conquérir ce pays qui pendant un siècle s'appela la Nouvelle-France. Veut-on savoir jusqu'à quel point la France est chère aux habitants de Québec ? Non seulement ils ont voulu dresser

Digitized by Google

sur leur plus belle place une statue à Champlain, leur fondateur; mais ils ont tenu à ce que cette statue fût française par l'art qui l'enfanta, par l'artiste qui la réalisa (je salue en passant cet artiste M. Chevré, qui veut bien être des nôtres ce soir). Ils ont demandé qu'elle fût transportée sur un navire français, sous pavillon français, et ce sont des ouvriers français qui en ce moment l'élèvent à l'endroit où elle sera inaugurée dans quelques semaines...» M. Turgeon a répondu : « La fête que Québec se prépare à célébrer dans quelques jours est véritablement franco-canadienne ; elle est vôtre, puisque Champlain venait des rives de France ; elle est vôtre, puisque le vaillant marin a été le fondateur du Canada et que ses cendres reposent près de notre grand fleuve. Oui, nous lui élèverons dans quelques jours, sur le rocher de Québec en face du majestueux Saint-Laurent, un monument digne de sa mémoire. Il est dû au ciseau d'un artiste français, et, pour bien en indiquer le caractère, le granit qui lui sert de base comme les matériaux qui ont servi à l'édifier sont de provenance française. »

Ce discours est à lire en entier; c'est un magnifique éloge de Champlain ; nous y retrouvons avec plaisir l'écho de l'éloquente conférence de M. Imbart de La Tour, à notre soirée à Saintes du 2 juillet 1893. Voir *Revue de Saintonge* du 1er septembre. « Quelle est l'idée qui a présidé à l'œuvre de Champlain? Convertir à la foi les tribus indiennes de l'Amérique du Nord et répandre l'influence civilisatrice de la France. D'autres peuples sont allés à la recherche de continents nouveaux, ont bravé les périls de mers inconnues, mais n'ont laissé au cœur des peuplades des sauvages que le souvenir de leurs barbares atrocités. Comparez les conquêtes de l'Espagne et du Portugal aux conquêtes de la France en Amérique. Et puis, voyez : les premières n'ont eu qu'un objet de lucre, de tirer des pays conquis tout l'or qu'ils recèlaient, en foulant aux pieds les indigènes ; celles-ci n'étaient inspirées que par l'humanité, par le sentiment des devoirs supérieurs de l'homme envers son semblable. (Applaudissements).

» C'est ce sentiment que nous retrouvons dans le langage de Champlain, dans ses écrits, dans ses actes. Il a fait son succès et il consacre sa gloire. Pendant ce temps, les pèlerins de Plymouth laissaient les rives tyranniques de l'Angleterre et venaient chercher sur les bords de l'Hudson, dans les forêts vierges de l'Amérique, la liberté du culte et la tolérance religieuse. Ils devançaient leur temps en proclamant les droits inaliénables de la conscience que notre siècle seul a pleinement reconnus. Civilisation chrétienne, liberté de conscience, voilà le *substratum* des deux colonies que la France et l'Angleterre fondaient simultanément. Faut-il s'étonner si l'Amérique du Nord a marché à pas de géant, si son présent est aussi serein et aussi radieuses ses promesses d'avenir! (Bravos.)

»La carrière de Champlain enseigne une autre leçon. Pendant longtemps, il a été de bon ton d'affirmer — et je ne puis dire qu'on y a complètement renoncé — que la France était inhabile

Digitized by Google

aux œuvres de colonisation. Les adversaires de Champlain à la cour ne tenaient pas un autre langage. Il leur répondit par le seul argument que l'on ne réfute pas : le succès. Du coup, il gagna sa cause devant Colbert et devant l'opinion. Il n'est pas inutile de rappeler cet enseignement à une époque où la France cherche à reconstituer son empire colonial que la politique malheureuse du siècle dernier lui a fait perdre. Allez en avant, messieurs ! Continuez la tradition française. Laissez les autres peuples se précipiter en trafiquants sur les plages lointaines; vous avez une autre mission, celle de les instruire. (Applaudissements.)

»Champlain n'y a pas failli ; elle n'y faillira pas non plus, « la » grande et douce nation où il fait bon de vivre et qui, quoi qu'en » disent ses ennemis, ressemblera toujours à ces grands arbres » où les oiseaux du ciel viennent s'abriter (1). »

M. Hector Fabre et son fils, secrétaire du commissariat général et directeur du journal *Paris-Canada*, étaient aussi à Honfleur, comme nous avons eu le plaisir de les voir avec Mme Fabre à Saintes. Là aussi il a fait entendre sa parole si patriotique.

La poésie n'a pas manqué : M. Gaston de Raime a célébré les héros de sa ville natale :

Cartier, Dupont-Gravé, Champlain, illustres noms,
Honneur des lys brodés sur le lin des pennons,
Hardis explorateurs d'une terre inconnue
Où l'hostile nature accueillit leur venue...

Salut Champlain, salut Troïlus de La Roche !
Marins que n'effaraient les glaces ni la roche,
Ni sur la solitude immense de la mer,
La neige tournoyant, livide, au ciel d'hiver...

Et l'on s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine à l'exposition Normande-Canadienne, sous les auspices de la société d'ethnographie.

M. Charles Bréard, président de la société d'ethnographie normande, a offert aux visiteurs son ouvrage, *Le Vieux-Honfleur et ses marins*, comme souvenir.

*
* *

M. Armand Silvestre a consacré dans le *Petit Marseillais* un article à Champlain, dont « la pacifique conquête attacha pour jamais tout un grand pays au souvenir impérissable du nôtre ». M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères, a aussi publié dans le *Figaro* du 31 août *Samuel Champlain*.

—

Le *Courrier du livre*, organe officiel de la société littéraire et historique de Québec, a publié un numéro spécial (août et

(1) Phrase de M. Imbart de La Tour dans sa conférence. Voir page 44, *Les fêtes de Samuel Champlain à Saintes, Rochefort et La Rochelle*, 1er 2 et 3 juillet 1893.

Digitized by Google

septembre) consacré aux fêtes de Champlain ; on y remarque avec 7 gravures: *Champlain*, abrégé de sa vie, et *La colonie française à la mort de Champlain*, par notre confrère M. N.-E. Dionne ; *Le fort Saint-Louis et l'emplacement du monument Champlain*, par M. Ernest Gagnon ; *Samuel Champlain*, poésie par M. Caouette ; *Champlain, ses amis et ses historiens*, essai bibliographique, et *Les fêtes de Champlain à Saintes* (juillet 1893), par M. Raoul Renault.

## III

### CHAMPLAIN A QUÉBEC

Les journaux du Canada sont dans l'enthousiasme; ils ne tarissent pas d'éloges sur l'imposante manifestation du 21 septembre en l'honneur du saintongeais Samuel de Champlain. L'*Evénement*, « journal populaire », le *Courrier*, « journal des intérêts canadiens », le *Soleil*, « organe du parti libéral » du 22 publient avec une joie profonde des comptes rendus complets de ces fêtes magnifiques. Le *Soleil* leur a consacré 12 pages du format du *Gaulois*, du *Temps* et des *Débats* français, avec tous les discours, des vues du monument au moment de l'inauguration, les portraits des 13 membres du comité, y compris notre confrère M. le docteur Eutrope Dionne, puis des principaux personnages, depuis le gouverneur général lord Aberdeen jusqu'aux artistes du monument, y compris M. Félix Faure. Le *Courrier* a reproduit des vues de Québec, la basilique, l'église Saint-Jean-Baptiste, le palais archiépiscopal, le parlement, l'hôtel-Dieu, l'université Laval, la porte Saint-Louis, la chute Montmorency, le château de Frontenac, etc. C'est M. L.-N. Carrir, notaire enregistrateur à Lévis, et M. Dionne, bibliothécaire du parlement, qui ont eu la délicate attention de nous adresser ces divers documents.

« Heureux ceux qui ont assisté à la grande célébration d'hier, en l'honneur de Champlain, écrit le *Courrier*. Ils en conserveront l'un des meilleurs souvenirs de leur vie. La procession de la société Saint-Jean-Baptiste a très bien réussi. Elle était considérable et bien ordonnée. La messe a été belle. La vaste église Saint-Jean-Baptiste était admirablement décorée. La musique était excellente. Et le sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Corbeil a ravi tous les suffrages. C'est une magnifique page oratoire. Que dire maintenant de l'inoubliable spectacle de l'après-midi? L'inauguration du monument Champlain a été l'une de ces fêtes grandioses et émouvantes qui font époque dans l'histoire d'une ville et d'un peuple. Quelle scène et quel décor ! »

« Jamais, ajoute le *Soleil*, jamais depuis le jour mémorable où l'on élevait sur les plaines d'Abraham le monument qui devait consacrer la mémoire des braves tombés sous les murs de Québec lors de la conquête du Canada, jamais la vieille ville n'a été témoin d'un spectacle plus grandiose par ses contrastes que

Digitized by Google

celui auquel il nous a été donné d'assister hier. » Et il inscrit en manchettes : « Une nouvelle page ajoutée à l'histoire du Canada, 21 septembre 1898. Une colonie anglaise honore le fondateur français de cette même colonie. La reine d'Angleterre et le président de la république française officiellement représentés. Salut royal à notre explorateur français. Les deux races unies sous un même drapeau ! »

*
* *

Une procession, composée de toutes les associations patriotiques et religieuses, corporations ouvrières, sociétés de bienfaisance, unies dans un même sentiment, leur président en tête, avec leurs insignes, leurs drapeaux et leurs bannières, a pu défiler par les principales rues décorées des couleurs papales, anglaises, françaises, américaines, sans que le maire, au nom de la liberté, ait interdit cette manifestation religieuse dans une ville où la majorité est catholique, mais où il y a un évêque anglican. On y remarquait le char portant le petit personnage représentant saint Jean-Baptiste enfant, escorté de la garde de Champlain; le drapeau fleurdelysé de Carillon porté par les zouaves pontificaux; un personnage représentant le héros du jour; l'union des typographes, sept corps de musique et fanfare, les personnages officiels, le maire et les membres du conseil de ville, le président général et le chapelain de la société de Saint-Jean-Baptiste, une nombreuse délégation de Montréal, etc. « L'immense procession des patriotes aux cent cinquante sections », sans cris, sans tumulte, se déroule ainsi au milieu de cinquante mille personnes au moins, respectueuses et charmées ; pas un Anglais ne songe à s'offenser de l'exhibition des drapeaux tricolores; pas un protestant ne pense à s'émouvoir de la présence des soldats du pape en uniforme ou à se choquer de voir tous les Français saluer avec respect le vieux drapeau de la France avec ses fleurs de lys. Il se voit bien qu'on est dans la Nouvelle-France. On se rend à l'hôtel de ville. L'honorable juge Routhier, président de la société de Saint-Jean-Baptiste, donne lecture d'une adresse « à son honneur M. S.-N. Parent, commissaire des terres de la couronne, maire de Québec », etc., qui répond avec une bonhomie charmante.

« Aujourd'hui, comme dans toutes nos fêtes, vous avez su faire briller le patriotisme des Canadiens-Français et leur attachement à leur nationalité, sans froisser les susceptibilités de ceux qui nous entourent ; tous sont d'accord à applaudir à votre superbe et grandiose démonstration... Le culte des ancêtres, comme le respect des auteurs de nos jours, honore les enfants d'un pays comme les membres d'une famille, et vous faites noblement la part des Canadiens-Français dans ce jour consacré à la mémoire de Samuel de Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France. Au nom des citoyens de Québec, je vous félicite et je vous remercie... Je voudrais avoir l'éloquence de votre honorable président pour vous remercier, au nom de M^me^ Parent,

Digitized by Google

de vos aimables souhaits pour son bonheur. Je sais que dans votre fête une des notes dominantes est celle qui chante les charmes et les vertus de la Canadienne, et je suis prêt à faire chorus. »

Du palais municipal on se rend au palais archiépiscopal. M. Routhier dit « à Mgr Marois, protonotaire apostolique, vicaire général et administrateur de l'archidiocèse de Québec, représentant sa grâce Mgr Bégin », en ce moment malade :

« ...Nous célébrons à la fois la fête de notre patron et l'inauguration d'un monument à notre premier ancêtre, père de notre nationalité. Or, vous le savez, monseigneur, nous avons dès longtemps pris l'habitude d'associer la religion à toutes nos fêtes patriotiques, et c'est vers l'église que nous nous rendons en procession pour demander à Dieu de bénir nos associations et nos œuvres. C'est le même sentiment religieux qui nous fait stationner à la porte de votre palais. » Le prélat a répondu : « Champlain vers qui se tourne en ce moment tous les regards, l'immortel Champlain mérite toute notre admiration. Je vois en lui la personnification vivante des plus nobles sentiments qui puissent agiter le cœur de l'homme, l'amour de Dieu et l'amour de la patrie. Oui, le fondateur de Québec a su unir en son cœur ces deux amours si bien faits pour s'allier l'un à l'autre. Il a aimé la France, l'ancienne et la nouvelle ; il a mis au service de son pays, avec tout l'empressement d'un fils dévoué, toutes les ressources de son génie militaire et de son immense talent d'organisation et de gouvernement. Il a porté au-delà des mers la gloire du nom français, et assuré sur cette terre d'Amérique le règne impérissable d'une race qui compte parmi ses rois Charlemagne et saint Louis. En vrai chrétien, en patriote éclairé, Champlain ne séparait pas de son culte pour la France, de son amour pour le Canada, le culte et l'amour que tout enfant bien né de l'église catholique doit à sa mère. Il plaçait même cet autre culte, il élevait ce second amour au-dessus du premier : car il comprenait que nous appartenons à Dieu avant d'appartenir aux royautés, aux pouvoirs périssables de ce monde. »

*
* *

La théorie patriotique arrive à l'église Saint-Jean-Baptiste ; l'église est splendidement décorée ; les lumières et les fleurs y abondent avec des médaillons et des inscriptions commémoratives ; les chants, la musique instrumentale, les autorités religieuses et civiles, « tout contribue à rehausser l'éclat de la fête nationale des descendants de Champlain, de Montcalm et de Lévis. » A droite du maître autel flotte l'étendard des zouaves pontificaux de Québec ; à gauche, le drapeau de Carillon. Plus de cent ecclésiastiques sont dans le chœur ; sur des sièges réservés sont placés les dignitaires de la société de Saint-Jean-Baptiste, puis tout le monde officiel, anglais et canadiens, catholiques et huguenots : le gouverneur général du Canada, sir

Digitized by Google

John Campbell Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen et lady Aberdeen ; lady Marjorie Gordon; lady Champson ; le représentant officiel de la France, M. Kleczkowski, consul général; le général William Seymour; le contre-amiral anglais sir J. Fisher et son honneur le lieutenant-gouverneur Jetté; sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada ; sir C.-A.-P. Pelletier, président du sénat ; sir L.-N. Casault et lady Casault; sir L.-H. Davies; l'honorable M. Syndney Fisher et l'honorable M. Fitz Patrick ; l'honorable M. Marchand, l'honorable M. Flynn et Mme Flynn ; M. O. Fréchette, consul d'Espagne ; l'honorable M. J. Tessier, orateur de l'assemblée législative ; l'honorable M. Boucher de La Bruère ; MM. N. Garneau, P.-P.-A. Robitaille, N.-E. Dionne, bibliothécaire de l'assemblée législative, G.-A. Langlais, O. Tessier, G.-A. Cannon, assistant le procureur général, tous les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste et les délégués des autres sociétés.

Le programme musical comprenait la messe du sacre de Charles V. Les musiciens, dirigés par M. Gustave Gagnon, ont su en faire ressortir toutes les beautés. « Il y a certaines parties surtout qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme et la ravissent.» Le succès a été complet.

Le sermon a été prononcé par le révérend M. Corbeil, curé de Sainte-Thérèse, qui, « se faisant entendre pour la première fois à Québec, a conquis du coup la réputation d'un des grands orateurs sacrés de la province. « Le prédicateur, dit le *Courrier*, a fait passer sous nos yeux, dans un style clair et vigoureux, la mission religieuse que Samuel de Champlain a remplie dans la colonie en la peuplant d'hommes croyants, et en la dotant de courageux missionnaires tels qu'étaient et sont encore les disciples de saint Ignace de Loyola et les enfants de saint François d'Assise. Samuel de Champlain a fait passer la religion avant toute autre chose ; c'est l'exemple que doivent suivre nos hommes d'état.» Le morceau est vraiment éloquent d'un bout à l'autre : « Samuel de Champlain grandit à Brouage en Saintonge sur le bord de la mer Atlantique. Dès son âge tendre il contempla la mer, aujourd'hui calme, douce, caressante ou empourprée des feux du levant, ou voilée d'une brume dorée, belle enfin comme le sourire de Dieu au juste ; demain, sombre, tempétueuse, déchainée, montant à l'assaut des falaises, sinistre enfin commele regard courroucé du Très-Haut sur le pécheur. Enfant, adolescent, Champlain contemplait ces spectacles variés de l'Océan, et l'esprit de Dieu qui planait sur les grandes eaux, en étalant tour à tour les grâces et les horreurs de l'abime, éveilla, développa au plus intime de ce cœur chrétien le sens de l'adoration. Les labeurs de camps sous les maréchaux d'Aumont, de Saint-Luc de Brissac en Bretagne, supportés pendant quelques années, trempèrent les forces de ce prédestiné d'une énergie capable d'héroïsme et d'invincible persévérance. Enfin, un vertueux amour pour l'église et la patrie l'anime quand l'heure a sonné pour lui d'accomplir ses destinées. « *Quant à moy*, proteste-t-il dans la

Digitized by Google

» préface de son troisième livre publié en 1619, *i'ay faict eslec-*
» *tion du plus fascheux et pénible chemin qui est la périlleuse*
» *navigation des mers à dessein toutesfois non d'y acquérir tant*
» *de biens que d'honneur et gloire de Dieu pour le service de*
» *mon roy et de ma patrie.* » Il avait déjà témoigné à la reine régente de son fervent désir « de faire fleurir dans la Nouvelle-France le lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine ». Ce grand chrétien fut donc l'homme élu de Dieu pour établir en cette terre du Canada le berceau du peuple canadien-français. »

Lisons encore cette fin : « Champlain a rempli sa mission ; il n'a plus qu'à mourir. « Après avoir donné à sa chère colonie de nombreux témoignages d'un dévouement sans borne et les exemples d'une piété aussi ardente qu'éclairée, Champlain prit une nouvelle naissance au ciel le jour même de la naissance de notre Sauveur en terre ; il mourut le jour de noël, 25 décembre 1635. » Plus heureux qué Moïse qui expire en présence seulement de la Terre de Promission, Samuel de Champlain meurt dans la terre promise de ses rêves. Je cherche son tombeau ; je cherche ses os, sa poussière dernière ; ces restes mêmes d'outre-tombe qu'on entoure de respect sont anéantis, et voici qu'après deux siècles et plus Champlain, que le sépulcre a dévoré, se lève sous les yeux d'une génération qui le révère. Il nous apparait sur un piédestal superbe, sous une forme incorruptible, victorieuse des temps, et son regard embrasse la ville qu'il a fondée, élargie, embellie, riche de souvenirs patriotiques et d'espoirs éternels. Le vaillant est tombé sur le champ de ses magnanimes labeurs. Comme Roland, d'épique souvenir, Samuel de Champlain meurt hors du sol de douce France ; mais, plus fortuné que le héros des champs de bataille de l'époque carlovingienne, qui ne laisse qu'un nom que les poètes couronnent de gloire, mais d'une gloire toute de fiction, Samuel de Champlain laisse une postérité, un peuple qui publiera avec amour son nom ; et quand le preux féodal n'est plus qu'une légende, Samuel de Champlain voit par delà deux siècles un peuple entier se ramasser autour de son monument, acclamer son souvenir et la grandeur de son œuvre. »

*
* *

A deux heures a lieu le « dévoilement » de la statue. Cent mille personnes sont là, émues, frémissantes, applaudissant les orateurs. Les marins arrivent escortés de fanfares et se placent, les Anglais à gauche du monument, les Américains à droite, et les Français... Le bâtiment *L'amiral Rigault de Genouilly*, qui avait été désigné pour représenter la France, avait, au dernier moment, reçu contre-ordre. A l'heure précise se présentent son excellence lord et lady Aberdeen, l'amiral sir John Fisher, le général lord Seymour, le lieutenant gouverneur Jetté et M^me^ Jetté, sir Wilfrid Laurier et lady Laurier, etc. Un capitaine de

Digitized by Google

vaisseau n'eut pas fait mal dans ce groupe. Et puis il y a M. Kleczkoski, consul général de France, représentant M. Félix Faure — nous aurions mieux aimé un délégué spécial avec un nom sonnant moins l'étranger — M. Duchatel, gérant du consulat, Mgr Marois, MM. Pelletier, président du sénat, Frechette, consul d'Espagne, Mgr Gagnon, Mgr Laflamme, M. Turgeon, M. Dupré, président de la chambre de commerce de Québec ; Marchand, premier ministre de la province de Québec, le maire Parent, les députés fédéraux et provinciaux. Les deux auteurs du monument, MM. Le Cardonnel et Chevré, occupaient des places d'honneur.

M. Chauveau lit l'adresse à son excellence le gouverneur général du Canada : « Cet homme, dont l'arrivée sur le rivage de Québec, le trois juillet 1608, ne fut salué que par les regards étonnés des aborigènes, et par le murmure de la brise à travers la forêt de noyers séculaires qui couvrait ces lieux de son épais manteau, cet homme toute une nation l'acclame aujourd'hui; son nom est sur toutes les lèvres, et vous l'avez sans doute prononcé avant moi, excellence ; c'était Samuel de Champlain.

» Samuel de Champlain a été soldat, marin, géographe, découvreur ; mais il a été plus que tout cela, il a été fondateur. Il a appartenu à cet élite auguste des hommes aux longs regards et à la volonté forte qui ne se limitent pas aux sollicitudes présentes, mais qui créent pour les siècles futurs. Il a créé une ville, il a créé un peuple, il a créé une civilisation chrétienne et française dans les solitudes de l'Amérique septentrionale, et il a communiqué à son œuvre un souffle de vie, puisque, après trois siècles, cette ville, ce peuple et cette civilisation manifestent leur étonnante extension et démontrent leur vitalité prodigieuse dans une fête magnifique consacrée à glorifier sa mémoire. Sans doute l'œuvre de Champlain a subi bien des vicissitudes. C'était une nouvelle France qu'il avait fondée sur les rives du Saint-Laurent; c'était le drapeau de la vieille monarchie salique qu'il avait planté sur le promontoire de Québec. Et la Nouvelle France est disparue, il y a plus d'un siècle, comme entité politique ; et le drapeau aux fleurs de lys est tombé ici de nos bastions démantelés, avant d'être déchiré là-bas dans la tourmente où s'est effondrée l'antique royauté française. Aujourd'hui l'étendard d'Anglerre flotte au-dessus de nos têtes. L'œuvre de Champlain n'est pas morte : elle a traversé toutes les fluctuations des âges ; elle a échappé à tous les désastres ; elle s'est adaptée à tous les régimes ; et aujourd'hui elle apparait à nos regards pleine de vie et débordante de sève.

» C'est donc avec une bien légitime fierté que la ville de Québec voit se réaliser un projet qu'elle caressait depuis longtemps, celui d'élever un monument à son illustre fondateur. La Providence a voulu qu'après deux cent quatre-vingt-dix années d'existence, notre chère cité eut le spectacle solennel de notre dernier gouverneur anglais dans l'ordre chronologique, venant dévoiler la statue de notre premier gouverneur français. Quoi de plus

Digitized by Google

émouvant pour nous que cette union du passé et du présent, que cet hommage généreux rendu par les grandeurs d'aujourd'hui aux gloires d'autrefois ; que le double concours du représentant de la couronne anglaise et de l'envoyé officiel du chef de la noble nation française, venus ensemble apporter l'hommage des deux grands peuples dont nous nous réclamons, au monument de celui à qui nos historiens ont décerné le beau titre de père de la patrie! Ah ! l'ombre de Champlain doit planer en ce moment sur cette ville de Québec, qui est la fille de son courage et de sa foi, et qui est restée si française d'aspect et de traditions, tout en professant une loyauté inébranlable — elle l'a bien prouvée jadis — au sceptre et au drapeau de l'Angleterre. Et la grande âme du fondateur doit éprouver une joie profonde en contemplant la scène inoubliable de ce jour.»

Et M. Chauveau remet à son excellence une copie de son discours richement enluminée aux fleurs de lys, aux encadrements variés, un vrai chef-d'œuvre.

*
* *

Lord Aberdeen enlève le voile qui couvrait la statue. Une immense acclamation sort de cent mille poitrines, et les applaudissements éclatent, capables de faire « tressaillir non seulement Champlain, mais tous les autres, Jacques Cartier, Frontenac, Montcalm, Lévis, Vaudreuil ». Les canons de la citadelle Frontenac tonnent; tous les vaisseaux de guerre dans le port leur répondent. Pendant un quart d'heure l'air est ébranlé des salves d'artillerie. L'enthousiasme est indescriptible, le spectacle grandiose ; tous les cœurs battent à ce moment solennel. Nos deux artistes ont dû éprouver une vive émotion. Après un quart d'heure le bruit cesse. Des chants harmonieux s'élèvent ; c'est un chœur de deux cents élèves du séminaire qui entonnent une cantate toute vibrante de patriotisme en l'honneur du héros. Ils ont profondément impressionné la foule.

Lord Aberdeen adresse ses félicitations à tout le monde et ses éloges aux organisateurs de la fête, aux artistes, aux chanteurs, et il termine ainsi : « Oui, il n'y a qu'une voix aujourd'hui. De tous côtés nous venons, inspirés par le seul désir de glorifier le nom du bien-aimé Champlain. Combien digne est ce grand homme de toutes les louanges que nous pouvons lui offrir ! Ce n'est pas simplement le prince de ces pionniers courageux et déterminés qui ont fondé des nouveaux pays que nous célébrons ; non seulement il fut un pionnier ; mais il se montra homme d'état plein de sagesse et de prévoyance, et de plus il nous a légué l'héritage impérissable d'une belle vie et d'un exemple plein de vertu, de pureté et de zèle indomptable. Tel fut l'homme qui fonda notre cher vieux Québec. Nous avons ici aujourd'hui raison de remercier le bon Dieu, et pour ce qu'a été et pour ce qu'a fait le grand homme que nous honorons. Et quand nous pensons à son dévouement, à son affection pour son pays adoptif, à la confiance qu'il avait dans l'avenir de ce pays, ne



Digitized by Google

devrions-nous pas nous sentir stimulés à un attachement plus fort encore pour notre Canada?... »

C'est le tour du représentant officiel de la France, M. Kleczkowzki. Toutes les fanfares jouent la *Marseillaise*. Il « nous avait, dit le *Courrier*, déjà habitués aux séductions de sa parole. Mais hier il s'est surpassé. C'était une harmonie parfaite de pensée, de style et de diction. Ciselé et vibrant à la fois, mélodieux et pathétique, émouvant et suave, ce discours, où éclatait fièrement la note chrétienne, a provoqué l'universelle admiration et remué tous les cœurs. » Nous ne pouvons que transcrire quelques passages :

« Tout le génie de la France, a dit Châteaubriand, est dans la » double milice de ses camps et de ses autels. » Parole remarquable, et qui a trouvé dans votre patrie une application littérale! Des camps, pour le service du Canada dans son adolescence, sont sortis des soldats intrépides dont les noms sont encore à présent sur toutes les lèvres. Les autels ont donné, sans compter, des apôtres, des martyrs et des saints. Par un enchaînement admirable des choses, quand un jour il arriva que la milice des camps dut disparaître, la milice des autels est restée debout. Comme si la destinée avait voulu montrer qu'ayant apporté à la terre canadienne le culte du Christ Jésus, la France, en se retirant, y laissait, pour marquer son passage, un parfum d'idéalisme, dans une promesse d'éternité !

» Canadiens, vous êtes les témoins vivants et irrécusables de ces temps mémorables, de ces temps évanouis. Au jour de la séparation, vos pères, dans leurs bras épuisés, avaient recueilli, comme un dépôt sacré, un chapitre émouvant de l'histoire de la France. Ils ont été, et vous êtes, à leur exemple, des dépositaires vigilants et incorruptibles. Sous leur garde, non plus que dans vos mains, le dépôt reçu n'a point périclité, et la vivacité de vos souvenirs s'ingénie pour ajouter, d'années en années, quelque chose à son prix.

» Dans cette vieille cité de Québec notamment, dans cette ville d'une originalité exquise, autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée et de rêve, chaque pierre raconte, au voyageur qui passe, les grandes choses d'autrefois. Ceux qui en ignorent le détail n'échappent pas à l'obligation d'apprendre à le connaître, dès qu'ils entrent en contact avec les plus instruits d'entre vous. Ainsi, tout un passé, qui ne fut pas sans beauté et que nous vénérons, ne peut plus être et ne sera jamais oublié.

» C'est un service inappréciable, et pour lequel la France ne vous remerciera jamais assez. Jamais elle ne dira trop haut sa reconnaissance pour le soin jaloux avec lequel vous avez su défendre d'abord, conserver ensuite, en même temps que des traditions toujours chères à son cœur, la langue qui, depuis des siècles, est celle de tous ses enfants. Aimez-la, parlez-la toujours, cette bonne langue française. Faites en sorte de vous en approprier, de plus en plus, toute la savoureuse substance. Elle est harmonieuse et forte, elle est claire, elle est tendre. Elle est par

Digitized by Google

essence un instrument incomparable pour exprimer avec mesure, avec précision, avec élégance, toutes les formes et jusqu'aux moindres nuances de la pensée.

» Rappelez-vous aussi qu'en des temps moins heureux elle a été, la bonne langue française, un des remparts les plus sûrs de votre individualité nationale. Qu'elle reste, aux jours bénis de la réconciliation dans la liberté, la joie de vos foyers domestiques, la parure et la grâce de votre vie sociale ! Que le Saint-Laurent majestueux, en poursuivant sa course indifférente, ne se lasse pas de laisser glisser sur ses eaux comme autant de messagers de l'ancienne patrie, des mots de sonorité française ! Que, de même, la statue d'airain, où se fixe, pour la postérité, la figure austère de Champlain, ne cesse pas d'entendre chanter, autour de son piédestal, la cadence du « doux parler de France », et qu'ainsi soient attestées, de génération en génération, la noble durée de son œuvre et l'immortalité de son nom !...

« Tout à l'heure, quand, libre de ses liens, le voile qui masquait le groupe monumental s'est comme dissipé dans l'espace, mon regard est allé tout droit au génie ailé qui embouche la trompette de gloire. Dans un éclair d'imagination ma pensée s'est envolée vers la France ! Je me suis revu au centre d'un de nos régiments. La note allègre et fière des clairons de cuivre sonnant « Au drapeau » a frappé mon oreille. Au souffle ardent de leurs vibrations éclatantes, le long des plis de l'étendard bien-aimé, j'ai senti courir comme un frisson nouveau !...

» Quelque chose de ce frisson secoue mon être, au moment que j'achève ce discours. Avec une voix moins retentissante, mais avec toute l'énergie d'un sentiment sincère et profond, au nom du gouvernement, au nom du président de la république dont les pensées, à cette minute, sont si proches des nôtres, j'adresse, dans un élan de foi, de reconnaissance et d'amour, un salut cordial à la nation canadienne, fille de la France, et à son avenir ! »

*
* *

Son honneur le lieutenant gouverneur Jetté, le successeur du regretté Chapleau, a aussi rendu hommage à Champlain : « ... Quelle plus noble figure à présenter à notre admiration ? Constance, fermeté, courage, zèle, bonté et désintéressement : que de nobles et fécondes vertus !

» Et cependant, messieurs, comment, malgré toute notre modestie, ne pas reconnaitre dans quelques-unes de ces qualités du fondateur de la Nouvelle-France, les traits caractéristiques de cette race franco-canadienne, dont la douceur de mœurs est proverbiale, dont le courage et le désintéressement n'ont jamais été contestés, et qui a donné la plus grande preuve de sa constance dans les entreprises par la fidélité merveilleuse avec laquelle elle a gardé le dépôt sacré de sa foi et de sa nationalité !

» Aussi un de nos historiens affirme-t-il que, grâce à ses grandes qualités personnelles, Champlain avait en quelque sorte façonné la colonie à son image. Nous ajouterons que c'est celui

Digitized by Google

qui y a laissé la plus forte empreinte. « Champlain, dit encore » Charlevoix, était véritablement chrétien, plein de candeur et » de religion. » Le peuple qu'il a fondé a reçu aussi cette puissante formation chrétienne et l'a fidèlement gardée. Et c'est elle, ne l'oublions pas, qui a préservé et maintenu notre race dans la voie calme et sereine du devoir social, lui assurant ainsi un développement exceptionnel, une multiplication qui tient du prodige, force et merveille du passé, espérance et garantie de l'avenir... »

Quel dommage qu'on ne puisse reproduire tout l'éloquent discours du premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier! C'est l'éloge enthousiaste de Champlain et du pays de Champlain. Il a été fort applaudi «... Champlain choisit ce pays en connaissance de cause, et nous qui sommes ses descendants, nous qui sommes ici pour célébrer tout ce que nous lui devons de reconnaissance, notre fierté se loue de sa sagacité. Heureux sans doute les pays baignés par le soleil! La nature, non seulement généreuse, mais prodigue, y donne tout à l'homme, sans travail; mais plus heureuses encore ces froides régions du nord où la nature généreuse ne prodigue rien, mais donne abondamment à l'homme en récompense de son travail opiniâtre : car ici plus qu'ailleurs doit s'exercer cette loi dure, mais salutaire, du travail imposée à l'homme par le créateur, comme un châtiment, mais dans laquelle la bonté du créateur a placé la récompense en même temps que le châtiment. (Applaudissements.) Voltaire est le premier qui ait parlé avec dédain des « neiges du Canada ». Bien d'autres avant lui et bien d'autres après lui en ont parlé avec terreur, et je ne sais pas si, même à cette heure, on est revenu, en Europe, de l'impression fâcheuse que les premiers voyageurs, surpris par l'état de choses qu'ils trouvèrent ici, créèrent en faisant des récits où la fantaisie se mêlait à l'exagération. Mais, nous le proclamons, nous, les descendants de Champlain, et je le répète encore une fois, notre fierté s'honore du pays qu'il a choisi. Car l'hiver canadien, ce charme du Canada — on ne le sait pas peut-être en Europe — notre hiver a une beauté originale et une utilité que nous seuls connaissons. Quand la neige et le froid ont durci les marais, uni la plaine et changé les rivières en grandes routes, alors se fait facilement la moisson du bois de commerce, et je suis convaincu d'une chose, c'est que les étrangers qui sont aujourd'hui parmi nous, les artistes éminents auxquels nous devons ce chef-d'œuvre, ne ménagent pas leur admiration à cette grande nature qui s'étale sous nos yeux. Mais, s'ils veulent voir le pays tel qu'il est, dans toute sa beauté originale, qu'ils demeurent parmi nous jusqu'à la saison d'hiver, qu'ils prolongent leur séjour jusqu'au mois de décembre, jusqu'à la nuit de noël, et alors nous nous ferons un plaisir de les conduire dans une de nos belles paroisses voisines, soit à Beauport ou à Charlesbourg, à Lorette ou à Sillery — ils n'auront qu'à choisir parmi ces noms si français — et là ils sentiront tout ce qu'il y a de beau, de vivifiant et de force

Digitized by Google

exhilarante dans le froid piquant de l'hiver. Ils sentiront ce qu'il y a de beauté et de grandeur majestueuse dans la plaine blanchie, couverte de neige à perte de vue, et dans l'azur profond du firmament où brillent un million d'étoiles dont l'Europe n'a jamais connu l'éclat. (Applaudissements.) Et lorsque, rendus à l'église, ils entendront les cloches dans l'air vibrant de la nuit, lorsqu'ils entreront dans le temple modeste, baigné de lumière, avec une foule joyeuse et pieuse en même temps, lorsqu'ils entendront les vieux airs, les vieux noëls apportés de France par Champlain et les compagnons de Champlain, alors ils comprendront tout ce qu'il y a de fierté dans notre cœur pour notre pays. (Applaudissements.) Oh! le Canada, notre pays... Aimer son pays, mais il n'y a aucun mérite à cela. On aime son pays comme on aime sa mère. Mais ce n'est pas seulement de l'affection que nous avons pour notre pays, nous en avons la fierté. Nous en sommes fiers, parce qu'il ne ressemble à aucun autre, parce qu'il est lui, par le caractère de son climat, par le caractère de son peuple, par le caractère de ses institutions publiques et sociales... »

Le premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. Marchand, a aussi vanté l'œuvre de Champlain et expliqué l'idée du monument :

« Il est impossible, en écoutant le récit des exploits de Champlain, de ne pas se sentir épris d'une profonde admiration pour ce sublime aventurier qui, à la poursuite d'une pensée civilisatrice, s'élançait sur de frêles embarcations à travers les mers et les tempêtes, vers l'immense inconnu. Autant la mission qu'il s'était imposée était grande, autant étaient nobles les sentiments qui l'avaient inspiré, autant étaient énergiques, persévérants, généreux, les moyens qu'il employa pour l'accomplir. Une idée fixe le dominait : pénétrer les vastes solitudes du continent nouveau, fertiliser ses immenses plaines et planter dans ce sol vierge l'étendard du Dieu des nations et les premiers jalons de la civilisation chrétienne. Cette entreprise était énorme... il triompha ; et, après vingt-cinq années de travail patient et de luttes héroïques, il mourut à l'endroit même où s'élève ce superbe monument, léguant à sa patrie une colonie immense et féconde...

» C'est cette œuvre que vous avez voulu commémorer par l'érection, sur le site de ses premiers travaux, d'un monument digne de lui. Ce monument a une autre signification. Les circonstances toutes spéciales qui accompagnent aujourd'hui son inauguration lui donnent un cachet d'originalité sublime caractérisant parfaitement les rapports harmonieux qui existent entre nous tous, citoyens du Canada. Il est, non seulement l'emblème commémoratif du grand Français qui fonda Québec; mais, après cette touchante et grandiose démonstration, où les Canadiens de toutes origines se réunissent pour célébrer en un généreux accord les gloires de ce modeste héros, son monument devient, et il demeurera le symbole de l'alliance cordiale des deux élé-

Digitized by Google

ments de population qui, après avoir appris, dans maintes batailles, à se respecter mutuellement, ne connaissent plus entre eux qu'une seule rivalité, celle qui naît de l'ambition de se surpasser dans leurs efforts pour promouvoir les progrès de la grandeur de la patrie commune... »

*
* *

C'est encore une belle page d'éloquence que le discours de M. le juge Roulhier, président de la société de Saint-Jean-Baptiste. « On attendait avec intérêt ce beau parleur, ce lettré, cet orateur de toutes nos grandes manifestations religieuses et patriotiques. Il se maintint à la hauteur de sa grande réputation. Beaucoup sont d'avis qu'il la dépassa. » Donnons quelques extraits :

» Ne nous étonnons pas des proportions exceptionnelles de cette manifestation. Elle a un caractère quasi surnaturel, et elle reproduit l'un des phénomènes les plus merveilleux de la vie des peuples.

» Sans doute nous sommes tous de ceux qui croient que l'homme ne meurt pas tout entier, et que la résurrection et l'immortalité sont promises à tous. Mais il est des hommes d'élite auxquels l'humanité décerne une autre immortalité, même sur cette terre, et qu'elle ressuscite pour les combler d'honneurs. C'est une résurrection, la résurrection de notre grand ancêtre, père de notre nationalité! C'est sa victoire définitive sur la mort. C'est la glorification de son œuvre. C'est l'apothéose d'un homme personnifiant toute une race, et recevant de sa patrie la couronne de l'immortalité!

» Messieurs, la vie et la gloire humaines sont deux manifestations de Dieu sur la terre. Elles sont les deux grandes visiteuses qui en font sans cesse le tour, et dont les appels font sortir les uns du néant et les autres de l'oubli... Et maintenant c'est lui qui nous apparaît ressuscité sur ce rocher témoin de ses travaux et de ses épreuves, à l'endroit même où il bâtit le premier fort Saint-Louis, symbole de la puissance française en Amérique; sur cette montagne où il a peiné vingt-cinq ans, où il a souffert, où il est mort, qui a été son calvaire, et qui devient aujourd'hui son Thabor! Ne le reconnaissez-vous pas dans l'attitude que l'artiste lui a donnée? Regardez-le : Ce n'est pas l'homme qui se repose, c'est l'homme qui marche en avant; il pose solidement son pied droit sur le rocher dont il prend possession et qui sera le siège de sa vice-royauté. Il ne regarde pas en bas, ni auprès de lui; il regarde au loin, la tête perdue dans les étoiles, et comme jadis il voit l'avenir quand la plupart des hommes qui l'entouraient ne voyaient que le présent. D'un geste à la fois large et modeste, il se découvre et salue. Mais à qui donc s'adresse ce salut? Ce n'est pas à la vieille France tant aimée : car il lui a dit un éternel adieu. C'est à la terre dont il prend possession et qu'il regarde comme une terre promise. C'est à la Nouvelle-France dont il aperçoit déjà les grandeurs et les beautés futures dans l'étendue de ses vastes horizons.

Digitized by Google

C'est à la postérité, c'est à nous tous, messieurs, que ce noble salut s'adresse. Et si ce bronze prenait la parole en ce moment, il s'écrierait sans doute : « O Québec ! ma fille, que je retrouve » si grande et si belle, je te salue et je te remercie : car c'est toi » qui fais ma gloire ; c'est l'éclat de la fille qui rejaillit sur le père ! » O postérité ! O mon peuple, c'est à toi de me juger ; me voici » devant ton tribunal et je me découvre en attendant ton juge- » ment. Dis si j'ai bien mérité de la patrie et si je suis digne des » honneurs qu'on me décerne. »

» Le XVII^e siècle commençait. Henri IV le Grand régnait, et le Roi-Soleil allait bientôt paraître. Corneille était né ; Bossuet, Pascal, Racine, Molière allaient bientôt faire entendre des paroles que le monde ne se lasserait pas d'applaudir, et qui feraient de la langue française le verbe du monde civilisé ! L'heure était venue pour la France d'obéir à la force d'expansion de son génie et de porter en Amérique le flambeau de la civilisation ; et c'est S. de Champlain qu'elle appela définitivement à remplir cette mission... Un foyer, une église, une forteresse, sont les grains de sénevé qui produisent les patries, et ce fut lui qui les sema au bord de notre grand fleuve. Voilà le fondement de sa grandeur ; et elle a reçu son complément obligé dans les épreuves qui ont assailli sa vie, un homme n'étant pas vraiment grand sans avoir souffert.

» Champlain a connu, en effet, tous les genres d'épreuves : les contradictions dans ses projets, le dénûment et les privations, les dénigrements de l'envie, les amertumes de la défaite et de l'abandon, l'immense douleur de voir sa fondation pendant deux années au pouvoir de l'étranger, et enfin la suprême affliction de mourir sans pouvoir compléter son œuvre et en assurer l'avenir. Voilà surtout le glaive qui dut percer son cœur à ses derniers moments.

» On était arrivé aux derniers jours de décembre 1635, les jours les plus courts de l'année. Sur le promontoire alors couvert de neige, le soleil se montrait à peine, rasant l'horizon et ne jetant qu'une lueur pâle et fugitive aux fenêtres de la pauvre habitation où le fondateur de Québec agonisait. Hélas ! sur l'ombre grandissante des soirs d'hiver, l'ombre éternelle descendait lentement. Champlain vit venir la mort, et ce fut le grand déchirement de son cœur de rompre tous les liens qui l'attachaient à la terre, et de dire adieu à la vie et à ceux qui lui étaient chers, à la vieille France qu'il ne reverrait plus, et surtout à sa chère Nouvelle-France dont les futures destinées lui causaient tant d'anxiété. Mais il était un grand chrétien ; et le joyeux carillon des cloches de noël annonçant la venue du messie lui apporta de douces consolations. C'était le jour où le ciel promet la paix aux hommes de bonne volonté, et toute sa vie n'avait-elle pas prouvé sa bonne volonté ? C'était le jour où son Dieu, qu'il avait aimé et servi fidèlement, descendait sur terre : ne venait-il pas recevoir son œuvre comme un patron reçoit l'ouvrage de son ouvrier et lui payer son salaire ?...

Digitized by Google

» O fondateur de Québec, sois fier de ton œuvre et contemple ta ville avec admiration. Elle est la plus belle du continent américain! Elle est la bien-aimée, la glorieuse, l'inoubliable! Et lorsque, saluant l'étranger du haut de ton piédestal, tu lui crieras : « Vive Québec! », la vieille cité te répondra : « Vive » Champlain! » Impassible désormais sous le manteau de bronze que l'art français a jeté sur tes épaules, affranchi des morsures du temps et de la mort, tu vivras aussi longtemps que cette terre, contemplant, dans les jours de soleil et les nuits étoilées, le merveilleux paysage que tu aimais tant jadis et regardant circuler à tes pieds les nombreuses générations qui t'appelleront leur père. Ici, dans les grands jours de fête nationale, les foules viendront déployer leurs bannières et pousser vers toi cette universelle acclamation : « Gloire à Samuel de Cham- » plain! » Quant à nous, messieurs, restons fidèles à la mémoire des ancêtres et attachons-nous toujours davantage à ce sol sacré qui a été le berceau de nos vertus primitives et de nos gloires, qui a été arrosé du sang de nos héros et de nos martyrs, et dans les plis duquel dorment tant d'illustres aïeux... »

Au nom des Anglais-Canadiens l'honorable M. Duffy, ministre des travaux publics au gouvernement de Québec, a pris la parole et tenu sa partie dans ce concert de louanges :

« Intimement lié avec le patriotisme, il existe un sentiment qui nous engage à glorifier les exploits de nos ancêtres, et qui fait battre nos cœurs avec chaleur pour ceux de notre race. Il m'est donc facile de comprendre l'orgueil légitime et naturel avec lequel nos compatriotes Canadiens-Français acclament le nom du grand explorateur français et de l'homme d'état qui est venu établir leur race dans l'Amérique du nord. Mais la mémoire de Champlain n'appartient pas à la France ou aux Canadiens-Français seulement. Elle appartient à l'humanité ; elle appartient à toutes les nations et à tous les siècles ; et les Canadiens, sans distinction, sont fiers de s'unir pour honorer sa mémoire et perpétuer sa renommée... Chez nous, nous voyons la paix et l'industrie marcher la main dans la main sous le règne des lois, de l'ordre et de la religion. Bien d'autres scènes que celles-là avaient frappé le regard de Champlain, lorsqu'il y a bientôt trois cents ans, il arriva pour la première fois sur ces bords. Il ne vit alors ni cités, ni villes, ni villages, ni champs, ni hameaux, ni églises, ni religion, ni lois, ni ordre. De tous côtés, ce n'était que forêt sans limites, ténébreuse, mystérieuse et sublime, remplie d'animaux sauvages. Telle était la région où l'esprit de Champlain l'avait conduit. A la découverte de l'Amérique, les nations d'Europe envoyèrent plusieurs capitaines à l'âme héroïque; mais nul ne le fut plus que Champlain. Il était doué d'une habileté extraordinaire, mais son caractère était encore plus grand que cette habileté. Champlain ne s'avançait pas seulement comme un explorateur à la poursuite d'une gloire ou d'un intérêt personnels. Il était poussé par des principes: un désir enthousiaste de promouvoir la gloire de la France et de son roi, de promouvoir

Digitized by Google

et d'étendre la religion chrétienne. Toutes ses actions, toutes ses pensées étaient subordonnées à ce désir... »

*
* *

On a déposé, suivant la coutume, dans le socle du monument: la liste des souscripteurs et des membres du comité, une copie de l'adresse au gouverneur général, un exemplaire de chaque journal publié à Québec le veille et le jour de l'inauguration, des pièces de monnaie et des billets de banque du Dominion, l'almanach des adresses et un plan de la ville de Québec.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant toute la fête, à la procession et à l'inauguration ; aucun accident à signaler, au grand regret des reporters. M. Chauveau avait prévu jusqu'aux moindres détails.

Le soir, une illumination générale a ravi toute la foule. La statue de Champlain avec ses 400 lumières incandescentes, le palais de justice, le château Frontenac, l'université Laval, les frégates dans la rade, les puissants réflecteurs du *Renown* offraient un coup d'œil féerique. « C'est la plus belle fête de nuit à laquelle il nous ait été donné d'assister. » La musique militaire et un orchestre choisi faisaient retentir l'air de leurs plus brillants morceaux. Pendant ce temps « un bal civique » donné par la ville de Québec réunissait au palais municipal, resplendissant de lumières et de fleurs, toute la haute société québecquoise et tous les hauts dignitaires accourus pour la fête du jour, y compris les officiers des vaisseaux anglais et américains. Comme nos jeunes officiers de marine se fussent trémoussés là ! Le quadrille d'honneur était ainsi composé :

Lord évêque de Québec et M^me^ Dingley, son excellence lord Aberdeen et M^me^ Jetté, lord Seymour et M^me^ Fairbanks, sir Louis Davis et M^me^ Chauveau, sir W. Laurier et M^me^ Dunn, hon. Fairbanks et lady Louis Davis, le lieutenant gouverneur Jetté et M^me^ Foster, le maire Parent et lady Aberdeen, lord Herschell et lady Laurier, vice-amiral Fisher et M^me^ Dobell.

La liste des invités à ce bal civique, outre les dignitaires ecclésiastiques anglicans, le lord évêque de Québec, sa femme et ses filles, etc., comprenait encore parmi le clergé catholique l'archevêque M^gr^ Bégin, M^gr^ Marois, vicaire général, M^gr^ Laflamme, recteur de l'université Laval, les curés de Québec, etc. Le journal qui les nomme ne montre dansant les quadrilles que le lord évêque au bras de M^me^ Dingley.

Pour être complet, n'oublions pas le banquet offert par le gouverneur général, mais sans la liste des invités, et ajoutons que par décret du président de la république du 5 septembre, à l'occasion de l'inauguration du monument Champlain, ont été nommés dans la légion d'honneur : Commandeur, son honneur le lieutenant gouverneur Jetté ; officier, l'honorable F.-G. Marchand, premier ministre de la province de Québec ; chevaliers, l'honorable juge Chauveau, président du comité Champlain ; « Mgr Laflamme, recteur de l'université Laval, l'une des gloires

Digitized by Google

de notre clergé, et le savant le plus en vue du Canada » ; l'honorable juge Pagnuela, président du comité du monument de Maisonneuve, et M. le docteur Lachapelle, de Montréal.

*
* *

Telle a été cette inauguration. La société de Saint-Jean-Baptiste avait remis à ce jour, pour lui donner plus d'éclat, la célébration de sa fête annuelle, la fête nationale du Canada. Champlain, notre compatriote, y a été glorifié sur tous les tons et par toutes les bouches, depuis le représentant de la république française jusqu'au représentant de sa très gracieuse majesté la reine Victoria. Nous avons tenu à reproduire quelques passages des discours prononcés, ne pouvant, malgré l'intérêt, imprimer le tout ; nos lecteurs noteront certainement l'accent particulier de chacun et saisiront le sentiment individuel de chaque panégyriste. Mais tous admireront cet enthousiasme pour le héros du jour et la façon généreuse dont tous les orateurs ont parlé de sa vie et de son œuvre, encore qu'il dût être plus spécialement cher aux Canadiens de race française. Tous ont loué son zèle religieux, sa foi vive qui avait voulu assurer l'unité des croyances afin d'assurer l'unité de la nation ; tous sont allés à l'église, même les dissidents, et ont assisté à la messe ; tous dans leurs harangues ont prié le Dieu qui donne aux nations la paix et la prospérité, même le délégué de la république française ; on était au Canada, à des milliers de lieues des journaux, et à l'étranger où l'athéisme n'est pas article d'exportation. Tous les citoyens libres, dans un pays libre, ont pu chanter des hymnes et des cantates, arborer toutes les bannières, même celles qui auraient pu déplaire aux gouvernements qui ne s'en inquiètent guère, se promener dans toutes les rues en une procession de plusieurs kilomètres sans craindre d'interrompre la circulation, ayant eux aussi le droit d'y paraître, et pousser des vivats que la police ailleurs réprimerait comme inconstitutionnels. Quel admirable peuple! comme il sait pratiquer la tolérance qui n'est point l'indifférence, et comme il aime la liberté qu'il a eu tant de peine à conquérir ! Qui veut en France essayer pour Jeanne d'Arc ce qu'au Canada, terre anglaise, on a fait pour Samuel de Champlain ?

LOUIS AUDIAT.

---

## BIBLIOGRAPHIE

—

SAINT-SAUD (Le comte de). *Recherches sur le Périgord et ses familles*, III. *Généalogies périgourdines*. Imprimé pour l'auteur, à Bergerac, par Castanet, 1898, in-4°, VI-307 pages.

Cet élégant volume contient: les familles de La Croix, de Beaudet, de Malleret, de Barraud, de Coustin de Boursolles, d'Arlot, d'Aurout, de Brons, de Fayolles, de Puyredon, de Tho-

Digitized by Google

masson. Nous avons parlé, XXII, 460, de la première des généalogies qui composent ce livre ; les autres ne sont pas traitées avec moins de soin. Il faut s'être occupé de travaux semblables pour savoir tout ce qu'on doit avoir de patience, de sagacité, de recherches et de science pour mener à bien une pareille entreprise. M. le comte de Saint-Saud ne manque d'aucune des qualités d'un bon généalogiste. Il y a pour lui un attrait de plus : ce sont presque des *domestica facta*. On y parle tout le temps de son cher Périgord ; des familles qui en ont fait la gloire. C'est un acte de reconnaissance et de piété filiales. Ces 11 généalogies ne sont qu'un commencement. Quand on a pris goût à ces recherches, quand on a étudié une famille, on est forcément engagé à étudier les autres. Elles s'enchevêtrent, elles se mêlent par les alliances, par les fiefs. Et puis que de questions historiques et géographiques s'y rattachent! Ces gens-là sont allés à la guerre, quelquefois à la croisade ; ils ont fondé des monastères et des églises ; ils ont occupé des emplois dans l'administration ou la magistrature. Ils ont possédé, vendu, échangé des terres. On voit d'ici comment une liste de noms, bien faite, se trouve être en même temps un chapitre d'histoire locale. Aussi pouvons-nous crier à l'auteur : « *Ehia euge; macte animo, generose puer.* » Voir, p. 155 du *Bulletin de la société historique du Périgord* (1898), un fort bel éloge de cet ouvrage par M. le marquis de Fayolle.

—

*Société de Saint-Vincent de Paul. Conférence de Cognac. Assemblée générale du 12 décembre 1897.* Cognac, imp. veuve G. Bérauld, 1898, in-8°, 21 pages.

—

SOULIÉ (Le capitaine J.-L.). *123e régiment d'infanterie. Conférence sur l'Indo-Chine française.* Février 1898, La Rochelle, imp. nouv. Noël Texier, 1898, in-8°, 26 pages.

« En résumé, le Tonkin est une belle colonie qui s'améliore sans cesse au point de vue sanitaire et au point de vue de l'installation et du confort pour les Européens... Tout fait donc espérer que la France trouvera dans ses nouvelles Indes-Orientales un champ d'action rémunérateur pour sa jeunesse... »

—

SOULOUMIAC (Le docteur). *Une pincée de vers.* Paris, société d'éditions littéraires, 1898, in-12, 106 pages. Prix : 2 francs.

Vers aimables, rimes faciles parfois trop, sentiments distingués, et par ci par là quelques vertes satires des mœurs contemporaines, des verges cinglantes aux politiciens, aux candidats effrontés, coups de patte aux médecins; et de-ci de-là quelques fautes : « *fixent* le soleil » ; ou « lièvres *et* ortolans ».

Petit peuple géant, fils de Léonidas,
Rejetons des trois cents tombés aux Thermopyles,
Salut et gloire à toi...

ou d'un autre ton :

Digitized by Google

Electeurs, pour sortir un peu de l'ordinaire,
Empêcher le pays de marcher de travers,
Nommez-moi conseiller. Devant tout l'univers
Vous aurez de l'esprit comme défunt Voltaire...

—

Tamizey de Larroque (Philippe). *Peiresc orateur*. Discours inédit publié par Ph. Tamizey de Larroque. Carpentras, imp. Joseph Seguin, 1897, in-12, 12 pages. (Extrait à 60 exemplaires du *Journal du Comtat*, n° du 15 août).

Nous avions Peiresc bibliophile, Peiresc historien, Peiresc naturaliste, botaniste, horticulteur, Peiresc numismate et antiquaire, Peiresc inventeur de l'angora et de la tubéreuse. Tamizey de Larroque n'a pas voulu laisser sous silence les qualités oratoires de son cher Peiresc, et il publie le discours prononcé par Claude-Nicolas Fabri de Peiresc en l'hôtel de ville d'Aix, le 30 septembre 1628, à l'assemblée convoquée pour l'élection des consuls. Ce petit discours contre la brigue (déjà!) est intéressant à plus d'un point de vue ; il parle de « l'amour de la patrie » (on en avait donc l'idée!) et conseille en portant ses *ballottes* (d'où vient *ballottage*) de se « dépouiller de ses passions, jalousies, affections ou considérations personnelles ». Et les notes au bas des pages sont substantielles, comme toujours.

— *Une lettre inédite de Th. de Cohorn à Peiresc*, publiée par Ph. Tamizey de Larroque. Carpentras, imp. Joseph Seguin, 1897, in-12, 12 pages.

Vif éloge de Carpentras: « Peu de villes sont d'un séjour aussi agréable, aussi charmant. » L'auteur y a trouvé de bons amis dont il parle avec sa courtoisie ordinaire, et aussi les manuscrits de Peiresc, y compris une lettre de Thomas de Cohorn.

— *Une page inédite de l'histoire anecdotique de Provence, page écrite par le futur premier président baron d'Oppède en août 1618*. Toulouse, Ed. Privat, 1898, in-8°, 8 pages. (Extrait des *Annales du midi*.)

Il y a une lettre de Peiresc recommandant son parent Vincent-Anne de Forbin-Maynier, baron d'Oppède, troisième président du parlement d'Aix, et une lettre de celui-ci, très amusante, où il raconte un différend avec l'archevêque pour une préséance : les gens du parlement s'obstinant à occuper une place au chœur, l'archevêque refusa de chanter vêpres. Lassés d'attendre, ils se retirèrent, et l'archevêque commençait les vêpres à 9 heures du soir.

— *Une curiosité bibliographique. Note adressée par M. Léopold Delisle à l'éditeur des* Lettres de Peiresc, *au sujet d'une plaquette du P. Mersenne à peu près inconnue*. Paris, Champion. 1897, in-8°, 8 pages. (Extrait de la *Correspondance historique et archéologique*, 1897.)

Ce n'est pas la moins intéressante des plaquettes Peyreiscienne que cette « curiosité bibliographique » de l'éminent admi-

Digitized by Google

nistrateur de la bibliothèque nationale. Qu'il y a de détails, et qu'on apprend de choses dans ces quelques pages !

— *Un écossais ami de Peiresc. Lettre inédite du comte de Buchan à Fauris de Saint-Vincens.* Toulouse, Privat, 1897, in-8°, 16 pages. (Extrait à cent exemplaires des *Annales du midi* d'octobre 1897.)

C'est à une phrase sur Peiresc, dont il avait reçu le buste, que Jules-François-Paul Fauris de Saint-Vincens doit de voir publier cette lettre du 15 avril 1802, où il est question de tout et de quelque chose encore. Les notes l'éclairent un peu et les appendices aussi.

— *Lettres et billets inédits de Mgr de Belsunce, évêque de Marseille*, publiés par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, Picard, 1897, in-8°, 36 pages. (Extrait à cent exemplaires de la *Revue catholique de Bordeaux*, imp. Demachy, rue Cabirol, 16.)

C'est le nom de Henri de Belsunce qui surtout recommande ces *paginettes ;* mais ce sont aussi des causeries très charmantes, pleines de simplicité et de cordialité. Ces lettres familières sont adressées de 1712 à 1748 à l'abbé Paul-Robert Boudon de Saint-Amans, curé de Saint-Hilaire d'Agen. On y lira la lettre du 19 décembre 1720 si émouvante sur la peste de Marseille. « On a tort de dire que la mort est le plus grand des maux. C'est en vérité la peste, je puis vous en assurer après l'expérience qu'il a plu à Dieu de nous en donner. J'ay vu périr dans cette ville au moins cinquante mille âmes, plus de dix mille dans le terroir, deux mille à mon pauvre Aubagne. Mon clergé est quasi au néant... Mes chers curés ont fait des prodiges et j'avais oublié de vous dire, portant tout le long du jour le saint sacrement aux malades jusqu'à ce que les rues fussent si pleines de cadavres que nous avions peine à y passer... » Des notes abondantes commentent ces lettres. Les unes et les autres intéresseront nos lecteurs saintongeais. Les Belsunce, en effet, et en particulier le héros de Marseille qui avait reçu les ordres sacrés à Saintes, ont eu des rapports avec notre pays. Voir *Revue*, XI, 384, et surtout, X, 299, *La fille de Mme d'Epinay à Gemozac et les Belsunce en Saintonge.*

— *Au pavillon Peiresc. Le vieux châtaignier.* Saint-Etienne, Charles Boy, septembre 1897, in-4°, 12 pages.

C'est une splendide plaquette qui n'a été tirée qu'à 120 exemplaires ; il n'y en aura pas pour tous les amis de l'auteur, seulement pour les amis de cœur, « les bons amis ». Un *Avertissement*, signé « Philippe Tamizey de Larroque. Pavillon Peiresc, 2 août 1897 », explique cette publication et se termine ainsi : « Je prie le bon Dieu de bénir mes six collaborateurs, mes six consolateurs, et de leur donner une vie qui ressemble autant que possible à la longue vie de mon châtaignier. » Un ami de l'érudit, en visite au pavillon Peiresc, compose quelques stances sous et sur le séculaire châtaignier qui abrite pendant le jour les hôtes de l'hospitalière demeure (M. Louis Audiat). Un autre

Digitized by Google

les traduit en gascon (A. de Gagnaud, c'est-à-dire M. Léon de Berluc-Pérussis), *Souto lou castanié;* un autre les présente au public dans un récit fort spirituel de voyage au pavillon Peiresc (M. le chanoine Ernest Allain) ; un quatrième les met en musique (M. Désiré Granier, conseiller à la cour d'appel d'Aix); celui-ci les illustre (M. Jean de Boéry, avocat à la cour d'appel d'Agen); celui-là imprime le tout en caractères dignes des Elzévier et des Didot (M. Charles Boy, imprimeur à Saint-Etienne). Qui les chantera ?

—

Taudière (Henry). *Traité de la puissance paternelle*, ouvrage couronné par l'académie des sciences morales et politiques (prix Bordin, 1897). Paris, A. Pedone ; La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, 1898, in-8°, 550 pages.

—

Tchernow (J.). *Code de commerce russe*, traduit et annoté sur l'édition officielle de 1893. Paris, A. Pedone ; La Rochelle, imprimerie nouvelle Noël Texier, 1898, in-8°, 199 pages.

—

Tiple (Maximilien). *De la famille à la patrie*. Avec une préface de M. Gabriel Compayré. Paris, société française d'imprimerie, 1897, in-18, 107 pages.

Le recteur de l'académie de Lyon, jadis de Poitiers, M. Gabriel Compayré, s'est chargé de présenter au public ce livre de poésies. « M. Max. Tiple, dit-il, dirige avec zèle et autorité une petite école de campagne, une école mixte, à Saint-Vaize, un hameau de 300 habitants, près de Saintes — aujourd'hui instituteur à Royan. — Les éloges, dont la presse parisienne a comblé, dès 1889, ses premiers essais poétiques, auraient pu l'enivrer de leur encens, lui souffler quelques bouffées d'orgueil et d'ambition. Mais non, satisfait de son sort, il poursuit tranquillement sa tâche scolaire... il ne songe pas à médire des lois sur les traitements ; il ne demande même pas d'avancement ; il se contente — il est vrai que sa part est belle — d'être un bon instituteur tous les jours et un bon poète de temps en temps. » Sous cinq titres un peu arbitraires : *Au foyer*, *aux champs*, *la société*, *la pitié*, *la patrie*, se rangent une cinquantaine de petites pièces qui vont « de la famille à la patrie ». Le lien qui les unit, c'est l'enfant qui naît, gazouille et sourit à sa mère, travaille à l'école, puis à l'atelier, puis devient soldat : de là une foule de sentiments délicats, de préceptes moraux, d'élans patriotiques. Il y a de fort agréables pièces. M. Compayré a déjà dit de l'auteur qu'il était « un bon poète de temps en temps » ; la plupart seraient parfaites avec un peu plus de sévérité dans le style.

—

*Université de France. Académie de Poitiers. Collège de Saintes. Distribution solennelle des prix, sous la présidence de*

Digitized by Google

*M. Bellanger, inspecteur d'académie. 30 juillet 1898.* Saintes, imprimerie A. Gay, 1898, in-8°, 58 pages.

—

*Ville de Royan. La question des casinos. Une idée*, par X*** Royan ; Marennes, imprimerie Florentin-Blanchard.

Préconise l'entente entre les administrateurs des deux casinos : Au casino de Foncillon, l'opéra, la comédie, des représentations luxueuses et coûteuses dont la renommée a depuis si longtemps contribué à l'éclat du nom de Royan ; au casino municipal, une troupe d'opérette bien choisie, avec un orchestre *ad hoc*, des spectacles variés, etc.

—

Yan Saint-Acère [Le docteur Jean]. *Rouffiat !... ine minute d'arrêt !... Buffez.* Compyiment (en achet de la Saintonge) limé p'r in pézant de l'endret et lisut au repas à la sarviette bayé cheu monsieu Thiu, en l'houneur de l'auguration de l'estation de Rouffiat. Mis en émolé à Sainte, cheu monsieu Robart, 1898, in-18, 15 pages.

Cette longue suite de quatrains a eu un grand succès au banquet du 17 juillet, et ils le méritaient par leur verve gauloise, par leur franche gaîté; et puis il y avait des éloges pour tout le monde. Citons quelques vers qui feront apprécier l'esprit très primesautier de l'auteur, M. le docteur Jean :

Ol est aneut qu'o se baptise
La grande estation de Rouffiat !
Voélà peurquoi la nappe é mise ;
On manghe la daube, à pien piat.

Lés parent et lés queneussance,
Tous lés voésin, tous lés amit
Venant ithyi feire bombance;
Boévez d'bon cot, ol é parmit.

Quand ola de grand persounaghe,
(Olé le cas de thieû moument),
Dans nout' endret, ol é l'usaghe
De dire in mot de compyiment.

N'ai yère oyut grandman d'école ;
Mai quand jhe saque en mon calâ
Conte, devinoére, o ne chole;
Vous açartaine, qu'ol é b'là !.....

O faurait voér allé ma goule !
Tout coum' le traquet d'in moulin ;
A feurm' pas mé qu'in thiu de poule,
A vat son branl' jhusqu'à la fin.

Avec in' moque de sasnnique,
Toute in' jhorné, jhe f'ris dé var;
Fazez n'en boére à vout' bourrique,
O s'rat l'animau l' pû divar !.....

Digitized by Google

**La Quinzaine** (Paris, 45, rue Vaneau ; prix : 24 fr.), contient dans ses 2 numéros d'octobre : *Théodore Jouffroy*, par Ollé-Laprune ; *Cœur de chrétienne*, Charles de Rouvre ; *Deux curés de campagne*, Joseph Saint-Marc; *Livius Andronicus*, H. de La Ville de Mirmont; *L'organisateur des chemins de fer en France*, G. Guillaumot; *Un épisode du schisme constitutionnel en Saintonge*, A. d'Auty ; *La décomposition de l'Autriche-Hongrie*, XXX ; *Le regain*, Jean Rolland ; *Au village*, Paul Harel ; *Le catholicisme social*, Max Turmann ; *Lettres à ma cousine*, *Mariage de devoir*, Gabriel Aubray (Voir, 15 septembre, *Mariage de raison*, et 1er août, *L'idole*); *Chronique politique ; Nouvelles scientifiques et littéraires, etc.*

---

Nous donnons la liste des dernières publications de la librairie Desclée, à Lille, rue du Metz :

**Notre-Dame d'Ay**. C'est encore une vierge noire qu'on vénère et qui est le but d'un pèlerinage, dans la commune de Saint-Romain d'Ay, au milieu des montagnes de l'Ardèche, près de La Louvesc et du tombeau de saint François Régis. Elle date, comme presque toutes les autres, des croisades. Le père J.-B. Dumaine, S. J., en a fait la monographie complète dans un petit volume, *Notre-Dame d'Ay*, orné de 10 gravures (1898, in-12, 191 pages; prix : 1 fr.).

**Henri Beck**. Ceux qui voudraient avoir quelque idée sur les missions du Congo liront, du R. P. Paul Peeters, S. J., l'histoire touchante d'un jeune missionnaire belge né à Courtrai le 1er mars 1874, décédé à Las Palmas le 30 décembre 1897. *Henri Beck, de la compagnie de Jésus, missionnaire au Congo belge* (petit in-8°, 212 p. et 10 phototypies; prix: 2 fr.).

Le 5e volume des *Acta* de Léon XIII, **Sanctissimi Domini Nostri Leonis Papæ XIII**, allocutiones, epistolæ, constitutiones, aliaque acta præcipua (1891-1894, 1 vol. in-8° de 350 pages ; prix ; 2 fr. 50). Comprend les constitutions, lettres et allocutions publiées ou prononcées par Sa Sainteté depuis le 19 septembre 1891 jusqu'au 30 novembre 1894, c'est-à-dire 37 documents, plusieurs qui complètent et précisent les *Directions politiques* données aux catholiques de France, ceux qui reviennent sur certains points mal interprétés de l'encyclique *De conditione opificum*, etc.

**Corbeille de Fleurs**, ou recueil de faits admirables de la puissance et de la bonté de saint Joseph, par le R. P. Bischoff, rédemporiste. (1 vol. in-12 de 132 pages ; prix : 40 cent.) Le titre indique suffisamment le sujet de cet opuscule excellent à répandre en temps de mission.

**Petit Paroissien de la Jeunesse**, contenant les tableaux de la messe et du chemin de la croix, en *quarante* riches chromolithographies augmenté de prières et de cantiques. (1 vol. in-48 de 96 p. : 80 cent.)

**Manuel** pieux ou Vade mecum des membres de l'association universelle des familles chrétiennes consacrées à la sainte famille de Nazareth, par l'abbé Omer Coppin. (1 vol. in-16 de 264 pages, prix : 1 fr. 50.)

**Le Ciel ou le Bonheur dans l'Eternité**, par le P. J. Coppin. (1 vol. in-12 de 64 pages ; prix : 25 cent.)

**Le Livre de la Veuve**, par le chanoine G. Rouquette, curé de Montclar, au diocèse de Toulouse. (1 vol. in-12 de 324 pages ; prix : 2 fr. 50).

**Manuel et Directoire du Rosaire**, à l'usage des directeurs de la confrérie et de tous les prêtres dans le ministère, par l'abbé J.-M. B. (Grand in-18 de 320 pages; prix : 1 fr. 25.)

**Manuel et pieux Exercices du Rosaire**, par le même. (In-18 de 440 pages ; prix : 1 fr. 75.)

---

Le Gérant, Noel Taxil.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIERES

PAR M. HENRI JOYER.

---

ACTES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ DES ARCHIVES : Admission de membres, 2, 354; budget de 1897, 83 ; compte rendu des séances, 1, 2, 81, 152, 273, 274, 353 ; élections, 82 ; excursion de la société, 153 ; subvention à la société, 152.

ARCHÉOLOGIE. — *Epoque gallo-romaine :* Le camp de La Pilette, 319 ; découverte d'objets gallo-romains à Saintes, 46 ; les piles gallo-romaines, 94, 322 ; fût de colonne antique au Lindron, 195.

*Epoque romane :* Réparations au clocher de l'abbaye Sainte-Marie à Saintes, 48, 195.

*Epoque moderne :* Découverte à La Rochelle des fondations d'un ancien château et des restes de l'ancienne église de Saint-Yon, 48;— près Saint-Georges de Didonne, d'une épée, 48 ; inhumations en Vendée de personnages aunisiens, 15.

*Epigraphie :* Tombes de la famille d'Agrippa d'Aubigné, près du château de Mursay, 48.

*Numismatique :* Découverte de pièces à l'effigie de Henri II, près Saint-Georges de Didonne, 48 ; monnaies des Santons, 196.

*Sigillographie :* Sceau du couvent des frères mineurs de Bergerac, 115.

BEAUX ARTS : Nos artistes au salon, 216 ; le monument de Champlain à Québec, 249 ; peintures anciennes à Landes, 48 ; portrait de Clémot, 279 ; la statue de Montyon, 155 ; allocations à des élèves de l'école des beaux arts, 155, 213.

AVIS ET NOUVELLES. — *Distinctions honorifiques :* Anfrun, 8 ; Audiat (Gabriel), 278 ; Audiat (Louis), 213 ; Bernard, 90; Bordage, 213 ; A. de Bremond d'Ars, 8 ; Burot, 8 ; Carrière, 8 ; Chabert, 88 ; de Chasseloup-Laubat, 212 ; Chasseriau, 213 ; Chavanon, 8 ; Dast Le Vacher de Boisville, 8 ; Delavault, 154 ; Dessalines d'Orbigny, 212 ; Dières-Montplaisir, 278 ; Fabre, 152 ; Emile Garnault, 9 ; Girard, 9, 278 ; Jeandeau, 153 ; Labbé, 88 ; Lusson, 90 ; Merlet, 9 ; Meyer, 90 ; Jean et Louis Musset, 213 ; général Niox, 356 ; Noël, 280 ; Normand du Fié, 278 ; Pellisson (A.), 9, 88 ; Pellisson (J.), 88 ; Pinasseau, 279 ; Ribéraud, 278 ; Roche, 88 ; Sabourin, 88 ; Thédenat, 155 ; Thèze, 278 ; Vincent, 8.

*Errata :* 12, 165, 218.

*Nouvelles diverses :* Congrès des sociétés savantes, 7 ; conférence à la société des *Archives*, 87 ; réunion de la société des *Archives*, 6 ; messe de la Saint-Hubert à Nieul, 9 ; application de la machine à la fabrication du verre, 89 ; discours de distribution de prix, 282, 283 ; distribution du XXVI^e volume des *Archives*, 7; fouilles dans le gisement de Brassempouy, 214 ; la viticulture et la vinification à l'exposition de 1900, 284 ; inauguration à Nancras d'une statue de la Vierge du XII^e siècle, 356 ; personnel médical et pharmaceutique de la Charente-Inférieure, 281 ; loi conférant



Digitized by Google

l'électorat aux femmes pour l'élection au tribunal de commerce, 90 oratorio à Saint-Vivien de Saintes, 10 ; représentants de la société des *Archives* au congrès de la Sorbonne, 87 ; représentation à Paris d'une pièce de M. Péricaud ; — d'un drame, *Erinna*, à La Mothe Saint-Héraye, 282 ; translation des restes de l'amiral Jacob, 278 ; — de J. Lintilhac, ancien curé de Chermignac, 10 ; vente d'autographes, 12, 156, 280, 357 ; — de collections scientifiques à Saujon, 214 ; — du château d'Ars, 216, 284 ; — de la terre et du château de Vénérand, 215 ; — de la métairie de Chez-Godet, 284 ; visite à Saintes de la société historique du Tarn-et-Garonne, 279 ; vœu du conseil d'arrondissement en faveur de la société des *Archives*, 278 ; vote d'une pension à la veuve d'Edouard Beltremieux, 90 ; — du conseil général du Finistère pour le cinquantenaire de Châteaubriand, 153.

Bibliographie. — I. Ardouin ; Atgier, 72 ; Audiat (Gabriel) ; Ausone, 73.
Babinet, 74 ; Berchon ; Biais (E.), 75 ; Birot ; Bordage, 76 ; Bourseaud ; Boutinet ; Bremond d'Ars (A. de), 77.
Campet de Saujon, 77 ; Capitant, 78.
Dangibeaud (Ch.) ; Dast Le Vacher de Boisville, 78 ; Delmas ; Depardieu, 79 ; Descendier, 70 ; Dubois, 79.
Eschasseriaux, 140.
Fabre, 140 ; Faneau, 141.
Garnault ; Gautier (B.) ; Gelézeau ; Gelineau, 142 ; Geoffroy ; Giraudias (E.) ; Granges de Surgères ; Grasilier ; Guérin de Sossiondo, 143.
Hovyn de Tranchère, 73.
Knell, 206.
La Lande d'Olce ; Lièvre ; Loti, 206 ; Lucas ; Luguet ; La Marsonnière (De) ; La Morinerie (De) ; Ledain ; Legendre ; Lemoyne, 207.
Maffre de Baugé ; Maufras ; Mouclier, 270 ; Mousset, 271.
Nanglard ; Nicolas (E.) ; Nicolas (G.), 271.
Ordonneau, 271.
Pellisson (Jules) ; Peneau ; Pesch ; Phelippot, 347 ; Piganeau ; Poli (Oscar de), 348.
Ravail, 349 ; Richard, 351.
Saint-Saud (Comte de), 410 ; Soulié ; Souloumiac, 411.
Tamizey de Larroque, 412 ; Taudière ; Tchernow ; Tiple, 414.
Yan Saint-Acère, 415.

II. Ouvrages anonymes : *Académie nationale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux*, 70 ; *Carte de la boucle du Niger. Index alphabétique ; Les deux casinos de Royan*, 78 ; *Compte rendu des travaux de la chambre de commerce de Cognac pendant l'année 1896*, 78 ; *Jubilé du pèlerinage national à Lourdes*, 205 ; *Société de Saint-Vincent de Paul. Conférence de Cognac*, 411 ; *Distribution solennelle des prix au collège de Saintes*, 414 ; *Ville de Royan. La question des deux casinos*, 415.

III. Journaux : *La Lune de Fouras*, 284 ; *Le Patriote Saintongeais*, 357 ; *Le pauvre Peuple*, 284 ; *Les Plages charentaises*, 284 ; *Le Protestant de Marennes*, 11 ; *Le Rappel charentais*, 214 ; *Le Travailleur*, 284 ; *L'Union conservatrice de Saint-Jean d'Angély ; L'Union nationale*, 283 ; *L'Union républicaine*, 154 ; *Le vrai Peuple*, 284.

Histoire. — Un anachronisme de Hoche, 246 ; Balzac à Angoulême, 248 ; La bataille de Vouillé, 389 ; Les derniers conventionnels, 315 ; Un conventionnel préfet de la Charente-Inférieure, 302 ; Savinien Cyrano de Bergerac, 113 ; Defieux de Cognac incarcéré en 1793, et les Defieux de Marcillac, 66, 265 ; Descendance de Jean-Pierre-Louis, marquis de Luchet, 67 ; Le drapeau du 6e de ligne, 174 ; Les Du Paty de Clam ; Les étrangers dans l'armée française, 116 ; Faye, Soubise et Mortagne, 191 ;

Digitized by Google

L'imprimerie à Poitiers, 96 ; Un marin saintongeais. Anatole de Bonsonge, 20 ; Le marquis de Langalerie, 96, 246 ; Montesquiou assassin de Condé, 302 ; Le Paty et le château de Clam, 156 ; Les Pelletan d'Archiac et le cœur de Louis XVII, 201 ; Les Pénétreau de l'île de Ré, 18 ; Ange Pitou, 98 ; La Saintonge en 1789 ; Un seigneur de Montandre blessé à la bataille de Poitiers, 140 ; Taillefer de Léon et la chronique saintongeaise, 264 ; Vénérand, 215 ; Joseph Vernet et le port de La Rochelle, 245 ; Deux victimes de la révocation de l'édit de Nantes, 376 ; Famille Vivier de La Rochelle, 120.

Livres et périodiques. — I. Livres : *Un capitaine de génie ascète*, 259 ; *Carmen seculare* de Léon XIII, 175 ; *Edouard Clausier*, 313 ; *Une chronique saintongeaise du XIII^e siècle*, 305 ; *Chronographia regum Francorum*, 93 ; *L'Espagne et la France en 1724*, 183 ; *Histoire de Bourg-sur-Gironde*, 252 ; *Histoire de l'église de Paris pendant la révolution*, 176 ; *Histoire de Richelieu*, 179 ; *Un général de l'an II en Vendée*, 57 ; *Légendes et chansons*, 314 ; *Lettres à ma cousine*, 51 ; *Un livre sur la rime*, 259 ; *Mémoires de Richelieu*, 213 ; *Une monographie de Muron*, 309 ; *Pouillé du diocèse d'Angoulême*, 254 ; *Un prélat commandant d'armes*, 258 ; *Racan à Saint-Jean d'Angély et à La Rochelle*, 311 ; *Royan et la tour de Cordouan*, 308 ; *Saint Benoît, son action religieuse et sociale*, 181 ; *Souvenirs de la princesse de Tarente*, 54 ; *Souvenirs d'un maire*, 313 ; *Deux victimes des septembriseurs*, 90 ; *Un voyage dans les Charentes*, 255.

II. Périodiques : *Annales du Midi*, 6, 210 ; *Annuaire du conseil héraldique de France*, 146, 147, 170, 172 ; *Archives des collectionneurs d'ex libris*, 215 ; — *historiques de la Gironde*, 174 ; — *de la Saintonge et de l'Aunis*, 72 ; *Association des anciens élèves de l'école de Pons. Annuaire de 1897*, 70 ; *Bibliophile limousin*, 4, 85, 87, 211, 245, 276 ; *Bulletin de la société archéologique de la Charente*, 245 ; — *de la Touraine*, 13 ; — *et historique du Limousin*, 244 ; — *de la société de géographie de Rochefort*, 14, 244, 389 ; — *des archives historiques de la Saintonge*, 77 ; — *des études du Lot*, 300 ; — *de la société des lettres de la Corrèze*, 92, 301 ; — *de la société historique du Périgord*, 4, 86, 146, 210, 276, 386, 387 ; — *des antiquaires de l'Ouest*, 276 ; — *de l'association de secours mutuels des chevaliers pontificaux*, 16 ; — *héraldique de France*, 16, 300 ; — *historique et philologique du comité des travaux historiques*, 244 ; — *religieux*, 275, 298 ; *Canada, Perche et Normandie*, 214 ; *Centre médical*, 17 ; *Cercle algérien. Ligue de l'enseignement*, 78 ; *Charente-Inférieure*, 6 ; *Conservateur de Marennes*, 5, 148, 174 ; *Les contemporains*, 14, 387 ; *Courrier de La Rochelle*, 86, 275 ; — *de la Vienne*, 147 ; *Croix de Saintonge*, 86, 280 ; *L'Echo charentais*, 94, 280 ; — *rochelais*, 84, 147, 275, 276, 388 ; *Le Gaulois*, 156 ; *Gazette du Centre*, 86, 276, 356 ; *La Gironde*, 211 ; *Indépendant de la Charente-Inférieure*, 84, 151 ; *Journal de la Dordogne*, 86 ; — *des Voyages*, 153 ; *Lemozi*, 297, 298 ; *Mémoires de l'académie des sciences et belles lettres d'Angers*, 94 ; *Mémorial de Saintes*, 213, 214 ; *Mercure poitevin*, 296, 388 ; *Le Monde moderne*, 13 ; — *théâtral illustré*, 215 ; *Moniteur de la Saintonge*, 148, 211 ; *Nouvelliste de Bordeaux*, 147 ; *Nuova Sicilia*, 355 ; *Le Pays poitevin*, 295, 388 ; *Petite Gironde*, 211, 390 ; *Phare des Charentes*, 84 ; *Le Polybiblion*, 4, 171, 355 ; *La Revue*, 155 ; — *claire*, 156 ; — *catholique de Normandie*, 298 ; — *d'Anjou*, 300 ; — *de l'Art chrétien*, 4, 215 ; — *des Autographes*, 156 ; — *des questions historiques*, 356, 386 ; — *héraldiques, archéologiques et historiques*, 297 ; — *du Bas-Poitou*, 243, 355 ; — *du Nivernais*, 16 ; — *encyclopédique*, 388 ; — *épigraphique du Midi*, 4 ; — *historique*, 85, 276, 387 ; — *de l'Ouest*, 6, 297 ; *La Seudre*, 148 ; *Le Soleil*, 15 ; *Tablettes des deux Charentes*, 3, 84, 146, 275, 355 ; *Tout Bordeaux*, 5 ; *Versailles illustré*, 171.

Notes de l'état civil. — I. *Mariages :* Arnault et Marguerite de Sartre,

Digitized by Google

170 ; Bardon et Marie Huvet, 45 ; Batcave et Marie Legeay, 107 ; De Beaupoil de Saint-Aulaire et Béatrix de Lamée de Soulages, 45 ; Bergerat et Sarah Taillasson, 109 ; Boudou et Thérèse Prévost, 295 ; De Bremond d'Ars et Jeanne de Saisy, 108 ; Carrière et Renée Burgelin, 169 ; Champfrault et Jeanne Petit, 109 ; Chastang et Caroline Alliez, 366 ; Courcoural et Marguerite Pointière, 295 ; Curé et Marguerite Coutanseau, 366 ; Delamain et Germaine Boutelleau, 365 ; Destre et Adrienne Lagrange, 46 ; Du Parc et Edith de Caminade de Châtenet, 105 ; Formey-Saint-Louvent et Marguerite de Fontaines, 242 ; Furaud et Gabrielle Vanderquand, 242 ; Labeille et Marie Arnoux, 367 ; Lacrouts et Jeanne Gentet, 46 ; Landry et Marguerite Yvon, 367 ; Lecoq de Boisbaudran et Jeanne Nadault de Valette, 106 ; Le Gardeur de Tilly et Fernande Avon, 242 ; De Marguerye et Marie Perrin de Boussac, 367 ; Maubaillarcq et Anne Dubois, 109 ; Meaume et Marthe Godet, 45 ; Palmé et Laure Lafaille, 365 ; Parat et Jeanne Massiou, 170 ; De Pichon de Longueville et Jeanne du Halgouet, 365 ; Ponty et Eugénie Bourru, 295 ; Ricaume et Marie-Louise Gaillard, 169 ; Rivaille et Blanche Landolphe, 242 ; Roby et Elise Candé, 109 ; Sallé et Noémi Prévost, 170 ; De Salvert de Montrognon et Louise Nadault de Nouhère, 107.

II. *Décès :* De Baderon-Thézan de Saint-Geniès, 29 ; Barbier, 363 ; Beltremieux, 44 ; Bérault, 99 ; Bertifort, 23 ; Besse, 39 ; Bethmont (Mme Paul), 289 ; Billonneau, 293 ; Birot, 40 ; Boiffier, 240 ; Bonniot, 103 ; Bossus, 364 ; De Bouet de Portal, 169 ; Bouscasse, 43 ; Bouguereau (Lucile), 294 ; Bouyer, 42 ; Brajon, 363 ; Calaret (Veuve), née Gay, 39 ; Cantaloube, 361 ; Capdeville (Félicie), 102 ; Cazaugade, 294 ; Chapleau, 241 ; Chotard, 38 ; Cortet, 104 ; Courtin, 30 ; Couat, 293 ; De Cumont (Méloë), 294 ; Dampierre (Anna de), 45 ; Delmas, 359 ; Détroyat, 103 ; Doinet, 168 ; Du Cheyron du Pavillon, 292 ; Durand, 294 ; Faillofais, 359 ; Fontaine, 101 ; Frouin, 240 ; Gallot, 31 ; Ganivet, 240 ; Gautret, 30 ; Germain, 102 ; Gravouille, 39 ; Guillou, 292 ; De Guitard, 358 ; Guyon, 362 ; Hennessy (née Durand de Mareuil), 38 ; Joly d'Aussy, 166 ; De Laage, 290 ; Lacroix, 291 ; Lemercier, 25 ; Lièvre, 364 ; Marchadier, 103 ; Martin, 169 ; Masson, 292 ; Mauny, 362 ; Métivier, 365 ; Micheau, 31 ; Monnereau, 291 ; Monnier, 42 ; Moreau (A.), 24 ; Moreau (J.-B.), 240 ; Mortreuil, 289 ; Mounié, 101 ; Normand d'Authon, 30 ; Paillou, 362 ; Picherit, 31 ; Pichot, 38 ; Poitiers, 32 ; Prépoin, 361 ; Richard, 292 ; Roy de Loulay (Mme), 31 ; De Rutz de Lavison, 294 ; Sarramia (Marie), 290 ; Tamizey de Larroque, 218 ; Tauzin, 24 ; Thisse, 24 ; Thomas, 167 ; Verdier, 295 ; Veyre, 168.

Questions et réponses : Un architecte saintongeais à Bordeaux, Lebas, 199, 269 ; Armoiries de la famille de La Casse de Saint-Julien, 61 ; — de Texier, seigneur de La Pégerie, 262 ; Les augustins dans la Charente-Inférieure, 60, 138, 267, 345 ; Auteur de huit vers sur Luxembourg et Trouville, 262 ; Les d'Aux de Lescoux, 136, 343 ; Louis-Olivier Beaupoil Saint-Aulaire, 262 ; Billardon et Sauvigny, littérateurs, 137, 204 ; Chants populaires où il est question de l'archevêque-amiral Henri de Sourdis, 60 ; La chapelle des pénitents à Saintes, 136, 204 ; Chauvin et le chauvinisme, 200 ; Un chroniqueur saintongeais du XIIIe siècle, 264 ; Constantini, acteur, 60 ; *Croutelles* (signification du mot), 59, 137 ; Durand, président de La Rochelle, 199, 269 ; Le fief de Avalhaco, 200 ; Foire des Santons à Marseille, origine du mot *Santons*, 137 ; Pierre-André Giraud, sieur du Poyet, 343 ; La guillotine dans la Charente-Inférieure pendant la révolution, 60, 139, 204 ; Jeton de l'académie de musique de La Rochelle, 199 ; Nicolas Lebas, architecte saintongeais, 269 ; Nom du seigneur de Montandre blessé et fait prisonnier à la bataille de Poitiers, 61 ; Opuscule intitulé : Cahiers de la noblesse saintongeaise, 61 ; Origine de la famille saintongeaise de

Digitized by Google

Bonnegens, 343 ; — du mot *mongette*, 262 ; — des mots *sainse* ou *since*, *essart* et *Les Essarts*, 261, 345 ; Pichot, lithographe, 140 ; Romans dont la scène se passe en Saintonge, 264, 344 ; Les *Veillées charentaises* et Le Camus de Néville, seigneur de Bourg-Charente, 59.

Sociétés savantes et Conférences. — I. *Sociétés savantes :* Académie des sciences de Berlin, 94 ; Congrès de la Sorbonne en 1898, 159 ; Congrès des sociétés savantes en 1899, 285 ; Société *Lé vent' roughe*, 356 ; Liste des sociétés savantes pour la Charente-Inférieure, 280.

II. *Conférences :* à Bordeaux, 358 ; à Bourcefranc, 12 ; à Bussac, 12 ; à Chaniers, 12 ; à Cognac, 91, 164 ; au Douhet, 12 ; à Ecurat, 12 ; à Epernay, 164 ; à Fontcouverte, 12 ; à La Rochelle, 12, 91, 164, 217 ; à Marans, 12 ; à Nantes, 217 ; à Niort, 92 ; au Port d'Envaux, 358 ; à Rochefort, 12, 164 ; à Royan, 12, 164 ; à Saintes, 91 ; à Saint-Fort sur Gironde, 12 ; à Saint-Georges des Coteaux, 12 ; à Saint-Vaize, 12 ; à Taillebourg, 91 ; à Vénérand, 12.

Variétés : Armoiries de la famille Vivier à La Rochelle, 165 ; Les cartes de visite saintongeaises, 129, 247 ; Samuel Champlain de Brouage et les fêtes de Québec, 390 ; Le chansonnier de Piis, 184 ; Le diner de la cagouille, 188 ; Le doyen des chênes de France, 50 ; Les erreurs des cartes françaises sur l'embouchure de la Charente, 314 ; Excursion des sociétés des archives de la Saintonge et des archives historiques de la Gironde à Saint-Emilion, 331 ; Un explorateur saintongeais, Liotard, 384 ; Les fêtes du centenaire de Jasmin, 287 ; Les anciennes foires, 95 ; Marie-Eustelle Harpain, 303 ; Charles Pichot, 267 ; Queux de Saint-Hilaire, 304 ; Une rivière de Saintonge, l'Antenne photographiée, 75, 368 ; Les saintongeaises à l'audience, 374 ; Le sculpteur Michel Bourdin à Saintes, 379 ; Signification du mot *sieur*, 17 ; Situation du port de La Pallice, 88 ; Soirée de la société des *Archives*, 157 ; Un théâtre populaire en plein air, 380 ; Le théâtre en Saintonge-Aunis aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, 110, 137, 203 ; Usages anciens, coutumes, superstitions en Saintonge-Aunis, 62.

## TABLE DES GRAVURES

Objets gallo-romains trouvés rue Saint-Macoux à Saintes . . . 48
Monument de Champlain à Québec . . . . . 250
Carte de la ville de Saint-Emilion . . . . . 337
Cloître de l'église collégiale de Saint-Emilion . . . . . 337
Arceau de La Cadène . . . . . 337
Couvent des Cordeliers . . . . . 337
Cloître des Cordeliers . . . . . 337
Grandes murailles. . . . . 337
Palais cardinal . . . . . 337
Chapelle de La Madeleine . . . . . 337
Eglise collégiale . . . . . 337
Menhir de Pierrefitte. . . . . 337
Château du roi . . . . . 337
Place du marché . . . . . 337
Eglise souterraine . . . . . 337
Angle des fortifications . . . . . 337
Porte Brunet . . . . . 337
Scènes d'une tragédie représentée à La Mothe Saint-Héraye . 381-384

Digitized by Google

# TABLE ONOMASTIQUE

Par M. Henri Joyer.

## A


Aberdeen (Lord), gouverneur général du Canada, 395, 398, 399, 401, 409.
Abonde (Saint), 307.
Abzac (D'), général, 167.
Achard-Joumard, 246.
Ackté (Mme), de l'opéra, 289.
Adémar (Jeanne), 92.
Admyrault, lieutenant-colonel d'artillerie, 128; — (Ernest); — (Gabriel); — (Louis), colonel, 366; — (Louise); — (Louise-Gabrielle), 128; — (Sophie), 366.
*Agen* (Lot-et-Garonne), 287.
*Agudelle*, com. du cant. de Jonzac, 301.
Aignan (Saint), évêque d'Orléans, 307.
*Aiguillon*, cant. de Port-Sainte-Marie, arr. d'Agen, 323.
Aingueil (C. d'), 52.
*Aix*, île, cant. et arr. de Rochefort sur mer, 174.
Albert (Emile), 315.
Alberti de Florence, 117.
Albiouse (Lionel d'), 297.
Albos (Le chevalier d'), 185.
Albret (Jeanne d'), 4; — (Le maréchal d'), 277.
Aleaume, avocat, 132.
Alexandre, lithographe, 134.
Algara d'Alcantara (Le comte d'), 107.
Aligre (D'), 155.
Alizart (Juliette); — juge de paix, 109.
Allain, prêtre, 172, 238, 414.
Allaire, 11.
Allard, instituteur, 68.
Allègre, notaire, 46.
Alliez, commissaire de la marine; — (Caroline), 367.
Allis, prêtre, 221.
Amaudry, 36; — (Louis), épicier; — (Paul), marchand de bas, 35.
*Ambérac*, com. de Jussas, 92.
Ambleville (D'), 96.
*Ambleville*, cant. de Segonzac, arr. de Cognac, 140.
Amouroux (Edouard), 2.
Amyot (E.), 52.
Ancelin, lithographe, 135.
Ancre (Le maréchal d'), 117.
André, 383; — curé de Nancras, 356; — (Jean), secrétaire du roi, 216; — (Hector d'), 294.
Anduise (Louise d'), 193.
Anfrun, docteur-médecin, 8.
*Angeac*, fief des Mareuil, 387.
*Angeliers*, com. de Javerzac, 369, 370.
*Angelpont*, 246.
*Angoulins*, com. du cant. de La Rochelle, 16, 322.
Anjou (Nicolas d'); — (Renée d'), 387.
Anorbos, 197.
Ansault de Chevanceaux (Marie), 45.
Anthoine, 314.
*Anville*, cant. de Rouillac, arr. d'Angoulême, 366.
Arbellot (L'abbé), écrivain, 5, 17, 95, 146, 244.
Archambaud, curé de Chermignac, 11.
Archiac (D'); — (Jacques d'); — (Marie d'), 87.
*Archiac*, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 5, 6, 29, 87, 203, 217, 293, 307.


Digitized by Google

Ardillaux, libraire, 268.
Ardin, évêque de La Rochelle, 31, 41.
Ardoin, maire de Cravans, 362.
Ardouin, docteur-médecin, 23 ; — (Pierre), poète, 72.
Ardouin-Dumazet, écrivain, 255, 256, 258, 295.
Ariscon (D'), 220.
Arlot (D') de Saint-Saud, 410.
Armagnac (D'), cardinal, 228.
Armailhac (L. de), inspecteur de l'enregistrement, 33.
Armon (Paul d'), 52, 53.
Arnaud, 11 ; — curé de Curac, 91 ; — de La Jarrie, 354 ; — banquier, 34, 35 ; — commis des postes, 309-311 ; — (Elisabeth) ; — (Lionel), 108 ; — (Camille) ; — (Henri), capitaine de frégate, 170.
Arnavielle, 287.
Arnold, sculpteur, 35.
Arnould, professeur de faculté, 311-313.
Arnoux (Marie) ; — (Paul), capitaine de frégate, 367 ; — (Lucien), capitaine de frégate, 368.
Arrivos, 196.
*Ars*, com. du cant. de Cognac, 92, 216, 284.
*Ars en Ré*, chef-lieu de cant., arr. de La Rochelle, 20, 217, 359.
Arsonval (D'), artiste, 110-112.
*Artigues* (Gers), 94.
*Arvert*, cant. de La Tremblade, arr. de Marennes, 5, 139, 298, 301, 307, 341.
Asfeld (Le chevalier d'), maréchal de France, 118.
Asselineau, 235.
*Assier*, cant. de Liverson, arr. de Figeac, 200.
Astarac (Michel d'), 302.
Atectori, 197.
Atgier (E.), médecin-major, 2, 3, 18, 72, 73, 85, 95, 300.
*Aubagne*, chef-lieu de cant., arr. de Marseille, 413.
Aubert, prêtre constitutionnel, 178.
Aubeterre (Le maréchal d'), 29.
*Aubeterre*, chef-lieu de cant., arr. de Barbezieux, 16, 342.
*Aubie*, cant. de Saint-André de Cubzac, arr. de Bordeaux, 332.
Aubigné (Agrippa d'), 48-50, 166, 244, 276 ; — (Constant d') ; — (Françoise d'), 244 ; — (Jeanne d', 266 ; — (Louise d'), 49 ; — de La Jousselinière (D'), 299.
Auboyneau (Louis), 122 ; — (Marie), 122, 124.
Aubray. Voir Audiat.
Aubry, major général des gardes-côtes, 20.
Audiat (Edouard), médecin de la marine, 274 ; — (Gabriel), (Gabriel Aubray), professeur, 51, 54, 73, 153, 164, 188, 191, 214, 217, 278, 280, 355, 361 ; — (Louis), 3, 12, 33, 74, 81-86, 88-90, 146-148, 152, 153, 157-159, 164, 171, 172, 174, 199, 209, 211, 213, 239, 250, 258, 270, 276, 277, 280, 297, 308, 311, 321, 325, 331, 332, 334, 355, 356, 371, 373, 380, 382, 383, 391, 392, 410, 413.
Audic (Charles), 52.
Audidier (Clotilde), 32.
Auger, industriel, 109.
Auget de Montyon, intendant, 155.
Augey (Alexandre), 268.
Augier (Daniel) ; — (Elisabeth) ; — (Etienne) ; — (Philippe), 366.
Auguin, artiste peintre, 216.
*Aumagne*, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 364.
Aumont (D'), maréchal de France, 398.
*Aumont*, com. de Grézac, 302.
*Aunay* (Seine), com. de Châtenay, cant. de Sceaux, 82.
*Aunay*, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 42, 139, 194, 195, 270, 313, 325, 326, 329, 330.
Aunis, curé de Chermignac, 11.
Aunis du Vignaud, 166. Voir Daulnix.
*Auray*, chef-lieu de cant., arr. de Lorient, 279.
Aurout (D'), 410.
Aussy (Alfred d'), 171 ; — (Denys d'), 7, 166, 167, 191, 302, 356 ; — (Hippolyte d'), 166, 389.
Austrapius (Le comte-évêque), 206, 298.
Authon (Roland d'), 215.
*Authon*, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 3, 43.
Autichamp (Le marquis d'), 219.
Aux (Henri-Raymond d'), 344 ; — de Lescout (D') ; — (Armand-Gérard d'), 343, 444 ; — (Raymond d') ; — (Marie-Thérèse d'), 344.
Auzuret, (prêtre, 179.
*Avalhaco*, com. de Montboyer, cant.

Digitized by Google

de Chalais, arr. de Barbezieux, 200, 201.
Aventurier, 300.
Avon, général ; — (Fernande), 242.
Avone (Ch. d'), 15, 86, 299.
Aymar (Catherine), 68.
Aymer de La Chevalerie, 299.
Aymerie (Antoinette), 92.
*Aytré*, com. du cant. de La Rochelle, 312, 322, 365.
Aze (Madame), 46.
Azubi (Salomon), rabbin, 231.

## B

Babinet, colonel, 74, 75, 277.
Babinot (F.), notaire, 83, 170.
Baboulêne, notaire, 229.
Bachelerie, curé de La Jarrie-Audouin, 32.
Bacot (Louis) ; — (Caroline), 127.
Baderon-Thézan (Bérengère de), 30 ; — (Marie-Stanislas-Gratien de) ; — (Félix de), — Saint-Geniez, (Joseph-Laurent de), **29**.
Badiffe, sieur du Maine, 302.
*Bagnizeau*, cant. de Matha, arr. de Saint-Jean d'Angély, 368.
*Bains*, fief des Caminade, 105.
Baille (Jean), cartier, 247.
Baladiez, 154.
*Balanzac*, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 246.
Ballet (François), 366.
*Balloge*, moulin, com. de Saint-Laurent de La Prée, 314.
Balue, architecte, 10.
Balzac (Honoré de), romancier, 3, 4, 85, 248, 249, 275 ; — (Laure de), 248.
Baquey (Catherine), 170, 295.
Barante (Le baron de), 5.
Barathon (Françoise), 107.
Baraudin de Mauvières, 299.
*Barbanne*, château près de Libourne, 332.
Barbarin, sieur de Vessac, 302.
Barbarin de Chambon, 299.
Barbaud, archiviste, 15.
Barbedette, 110 ; — adjoint au maire de La Rochelle, 44.
Barbezières (Jeanne de), 92 ; — sieur de Villesion, 302.
Barbier, ferblantier, 35.
Barbier de Montault (X.), 68, 215, 245, 297.
Barbin, prêtre, **363**.
Barbot, pharmacien, 35.
Barbotin, sage-femme, 282 ; — (William), 217.
Barbou, imprimeur, 210.
Bard (Antoine), représentant du peuple ; — conseiller à la cour de cassation, 57, 58 ; — (Lazare), 57.
Bardon, curé de Taillebourg, 45.
Barère de Vieuzac (B.), député à la convention, **316**.
Bargignac, 35, 37.
Barillaud, 23 ; — (Thérèse), 290.
Baron, Barron, médecin, 36 ; — juge de paix, 242 ; — (Louis), 368 ; — du Clos, 25.
Barraud (De), 410.
Barraud, Barreau, pharmacien, 40 ; — capitaine des sapeurs-pompiers, 2 ; — notaire, 69 ; — (P.-B.), 99, 333.
Barré (Pierre-Frédéric), 217.
Barré des Chezes, 187.
Barry, 323.
Barthe, officier municipal, 292.
Barthélemy (A. de), 82, 159, 196, 197.
*Barzan*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 322, 323.
Bassompierre (Louis de), évêque de Saintes, 334.
Baston, violoniste, 46.
Batcave, sous-préfet du Blanc, 107.
Bateur, sergent royal, 193.
Battu, maître maçon, 340.
Baud, seigneur de La Bouchardière ; — (Anne), 121.
Baudéan-Parabère, 379.
Baudelaire (Ch. de), écrivain, 235.
Baudouin, 256 ; — (A.), 103 ; — ingénieur au Creusot, 190.
Baudrillart (Alfred), 231 ; — prêtre de l'oratoire, 183, 184.
Baudrit (François-Pierre) ; — (Rose), 12 ; — (Pierre), 54.
Baudry, 37.
Bauffremont (La princesse de), 154.
Bauré, directeur de l'institution Saint-Pierre de Saintes, 354.
Bausire, bourreau, 60.
*Bautrueil*, fief des Gua, 194.
Bayard de La Vingtrie (Adèle), 117.
Bazin (René), 244.
*Bazoges en Pareds*, cant. de La Châtaigneraye, arr. de Fontenay-le-Comte, 364.
Beau (P.), secrétaire d'ambassade, 189.
Beauchamps, chef vendéen, 163 ; — (Henriette-Julie de), 137 ; — (Marie de), 137 ; — de Bussac, 301.

Digitized by Google

Beaucourt (Le marquis de), 230.
Beaudet (De), 410.
Beaulieu (Jeanne de); — (Olivier de), 191.
Beaumont (Elie de), 117; — (Léon de), évêque de Saintes, 299; — de Gibaud, 301; — de Béchaudières, 301.
Beaupoil de La Luminade, 299; — de Saint-Aulaire (Jean); — (Louis), 262; — de Saint-Aulaire, 166, 262; — (Joseph de); — (Paul de); — (Louise de); — (Marie de); — (Marguerite de), 45; — de la Dixmerie (Françoise E.-A. de), 299.
Beaupré, acteur, 110, 113.
*Beaupréaux*, chef-lieu de cant., arr. de Cholet, 14.
*Beauregard*, fief des Caminade, 106.
Beaurivier (Elisabeth), 317.
Beauséjour. Voir Boureau.
Beauvais (Jeanne de); — (Alexandre de); — (Arsène de); — (Candide de), 167.
*Beauvais-sur-Matha*, cant. de Matha, arr. de Saint-Jean d'Angély, 32.
*Beauvoir-sur-mer*, chef-lieu de cant., arr. des Sables d'Olonne, 74, 245, 355.
Becdelièvre (De), colonel, 15.
Bechefer (François de), 379, 380.
Béchillon (Marie-Félicité de); — (Jacques-Charles de), 299.
Bedeau, 217.
Beffroy (Le chevalier de), 16.
Bégin, archevêque de Québec, 397, 409.
Begon, intendant de La Rochelle, 308, 377, 378.
Béjarry (Françoise de), 299.
Belabre (L.-F. de), vice-consul, 2.
*Bel-Air*, com. de Rioux, 30.
Bellaire (Jeanne), 87.
Belland, élève de l'école des arts décoratifs, 356.
Bellanger, inspecteur d'académie, 282.
Bellanger (Espérance de), 15, 114.
Bellecour, actrice, 112, 113.
Bellelable, capitaine, 259.
Bellement, actrice; — maître de ballet, 203.
Bellemont, acteur, 113.
Belleroche (De), comédien, 204.
Belliard, curé de Nieul-le-Virouilh, 2.
Bellony, 36.
*Bellotière*, fief des Cordon, en Poitou, 68.
*Belluire*, cant. de Pons, arr. de Saintes, 36.
Beltrémieux, vice-président du conseil de préfecture de La Rochelle, 44, 86, 90, 127.
Belzunce, évêque de Marseille, 228, 413.
Benoît (Saint), 181-183.
*Benon*, cant. de Courçon, arr. de La Rochelle, 93, 139.
Béranger, chansonnier, 147, 151.
Béraud, Bérauld, publiciste, 81, **99**; — (Angèle), 99; — (Gustave), 290; — (Alexandre); — (Benjamin); — (Gabriel); — (Georges); — (Maurice); — (Marthe), 99.
Berchon, docteur médecin, 75.
*Bergerac*, terre, près du Mesnil, com. d'Ambleville, cant. de Magny, arr. de Mantes, 113.
*Bergerac* (Dordogne), 4, 15, 113, 114, 115.
*Bergerac*, en Saintonge, 210.
*Bergerac* ou *Sous-Forêt*, com. de Saint-Forget, cant. de Chevreuse, arr. de Rambouillet, 15, 114, 146, 386.
Bergerat, principal clerc d'avoué; — (Édouard), 109.
Bergevin, commissaire principal de la marine, 309.
Berluc-Perussis (L. de), 232, 233, 414.
Bernadotte, 118.
Bernard, curé de Cognac, 205; — prêtre, 178; — propriétaire, 326; — (Georges), 90; — (Guillaume), 191, 192.
Bernet de Bois-Lorette, prêtre constitutionnel, 177.
*Bernières Le Patry*, cant. de Vassy, arr. de Vire, 315.
Bernon (Suzanne), 121.
Berr (Henri), 234.
Berry (Le duc de), 93.
Bersot (E.), de l'institut, 243.
Berthelot, prêtre, 282; — sieur de La Baronnie, 302.
Berthier, 3.
Berthus de Langlade, conseiller d'arrondissement, 363.
Bertier (Léonie), 128.
Bertifort (Félix), maire de Pons; — (Stanislas), pharmacien; — (Charles), propriétaire, **23**.
Berton, général, 163; — imprimeur, 5; — (Amélie), 46.

Digitized by Google

Bertrand (Célestine), 240 ; — capitaine de navire, 124.
Berwick (Le maréchal de) ; — duc de Fitz-James, maréchal de France, 118.
*Bessay*, fief des Châteaubodeau, en Bourbonnais, 25.
Besse, docteur-médecin ; — (Jean-Jacques), 39.
Bessé (Le sieur de), 13.
Bessède, tailleur, 35.
Besson, maire de Saint-Thomas de Cosnac, 2 ; — évêque de Nîmes, 258.
Bethmont (Madame), 274, **289** ; — (Paul), 36, 289 ; — (Daniel), conseiller à la cour des comptes ; — (Jeanne) ; — (Eugène), député, 289.
*Beurlay*, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 103, 170.
Biais (Emile), 69, 75, 159, 161.
Bichi, cardinal, 231.
Bidermann (Marie), 117.
Bignonneau, médecin-vétérinaire, 363.
Bikélas, écrivain, 304.
Billard, prêtre, 359.
Billardon de Sauvigny, littérateur ; — (Louis) ; — (Jean) ; — (Edme-Louis), 137, 204, 205.
Billaud (Victor), 72.
Billaud-Varenne, 316.
Billault, ministre de l'intérieur, 374.
Billonneau, curé de Grézac, **293**.
Binge (Christiane), 67.
Bion (Jeanne), 121.
Bionville. Voir Boilevin.
*Biran*, cant. de Jegun, arr. d'Auch, 94, 323.
*Birat*, com. du Gua, 301.
Biron (Le duc de), 57.
*Biron*, com. du cant. de Pons, 246.
Birot, prêtre, **40**, 76 ; — contrôleur des contributions directes, 40.
Biteau, maître principal des constructions navales, 2, 83, 383.
Blanc, curé de Chermignac, 1**?**.
Blanchard, charcutier, 132.
Blanchet, curé de Barbezieux, 31, 171, 205.
Blanvillain (De), 242.
*Blanzac*, chef-lieu de cant., arr. d'Angoulême, 255.
Blesimare (Marie de), 12, 26.
Blois (De), sieur de Seudre, 92, 93 ; — (Louise de), 93 ; — (Le P. Théodore de), 174.
Blossac (De), 33-35.
Bodin, instituteur, 356.
Boëry (Le chevalier de) ; — (Nathalie de), 225 ; — (Jean de), avocat, 414.
Boffinton, préfet de la Charente-Inférieure, 34.
Boiffier, professeur ; — (Mathieu), **240**.
Boileau des Préaux, 17.
Boilevin (Bionville), étudiant en médecine, 156 ; — (E.), négociant, 83.
*Bois*, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 92
*Bois-Baudran*, fief des Lecoq, 366.
*Boisbraud*, par Champagné-Saint-Hilaire (Vienne), 169.
*Boisgaillard*, com. d'Agudelle, 301.
Boisgelin (Alexandre-Marie, comte de), 38.
*Boisgibaud*, com. de Savigny en Septain, 107.
*Boisgiraud*, com. de Gemozac, 3.
Boislisle (De), 246.
*Boismorant*, com. d'Orioles, 301.
Boisselier, 36.
Boisville (De). Voir Dast Le Vacher.
Boiteau, médecin, 36.
Boize (Marie), 242.
Bonaparte (Roland), 385.
Bonissent (L'abbé de), conseiller au parlement, 132.
Bonnamy (Angélique), 25.
Bonnassies, 110.
Bonnot de Condillac (Etienne) ; — de Mably (Etienne), 17.
Bonnaud, Bonneau, prêtre, 35 ; — (A.), 71 ; — (Alcide), 383 ; — (Anne), 204, 205 ; — (Jeanne-Thérèse), 299.
Bonnefond, bibliothécaire de l'arsenal, 234.
Bonnefoy, évêque de La Rochelle, 31, 44, 71, 356, 392.
*Bonnegarde*, fief des Du Pouy, en Agenais, 219.
Bonnegens (De), 265, 293, 343.
*Bonnemie*, com. de Saint-Pierre d'Oleron, 25.
Bonnet, 393 ; — curé de Saint-Pierre de Saintes, 41 ; — (A.), ingénieur, 189, 190, 251.
Bonnet-Dorion (Juliette), 127.
Bonnevin, sieur de Jussas, 92.
Bonnin, Bonin, prêtre, 13, 378.
Bonniot (Paul) ; — (Paul-Arthur), **103**.
Bonnouvrier, clerc, 378.

Digitized by Google

Bonpain (G.), instituteur, 91, 92.
Bonsonge (De), propriétaire, 34, 35; — (A. de), capitaine de frégate, 84, 86, 276. Voir Martin.
Bordage (Edmond), 76, 173, 213.
Bordas (Pardoux), conventionnel, **317**.
*Bordeaux* (Gironde), 199.
Bordes (Marguerite), 301.
Borie-Cambort, conventionnel, 316, **317**; — (Léonard), 317.
Bosc (Henri), 129.
Boson, le jeune, 201.
Bosredon (Philippe de), 115.
Bossus, chef de bataillon, **364**.
Bottin (Marie-Bon), prêtre, 176.
Botton, avocat, 189.
*Boube*, fief des Campet, com. de Saint-Georges de Didonne, 92.
*Boubon*, com. de Cussac, cant. d'Oradour-sur-Vayres (Hte-Vienne), 245.
Bouchard d'Esparbès d'Aubeterre (Françoise), 17; — de Lussan (Joseph), maréchal de France, 16.
Bouché, Boucher, Bouchet, capitaine de navire, 123; — (Claude), verrier, 89, 90; — (Guillaume), 138; — (Gustave), 295, 296.
Boucher de La Bruère, 398.
Bouchemousse, sous-inspecteur de l'enregistrement, 189.
Boucherie, philologue, 263.
Boucheron, docteur-médecin, 367.
Bouchoir, médecin-major, 363.
Boucicaut (Aristide), commerçant, 156.
Boudeaud (Marie-Adèle), 108.
Boudin (A.), 392.
Boudinet, prêtre, 40.
Boudon de Saint-Amans, curé d'Agen, 413.
Boudou, médecin de la marine; — (Jean), 295.
Bouée (J.), 194, 195.
Bouet du Portal, inspecteur de l'enregistrement; — (Jean-Baptiste), **169**.
Boufflers-Rouverel, 167.
Bouge, curé de Saint-Germain de Marencennes, 107.
Bouguereau, directrice de pension; — prêtre, **294**; — (W.), artiste peintre, 14, 217, 294.
Bouhart (Pierre), 332.
Bouhet notaire, 79.
Bouhier (Marie), 120.
Bouillé (Marquis de); — (Comte de), 175; — du Charlot (François de); — (Zoé de), 343.
Bouillon (Le duc de), 277.
Boulanger, général, 119.
Boulé, imprimeur, 134.
Boulestin, 104.
Boulineau, capitaine de navire, 124.
Boulogne, évêque de Troyes, 387.
Bouly de Lesdain, 171.
Bouquet, instituteur, 140.
Bouquet de La Grye, ingénieur, 156.
Bouquey (Madame), 340.
Bouquin, archiprêtre de Rochefort, 46, 109, 292, 366; — (Jean), 52.
Bourbaki, général, 118.
Bourbon (Le duc de), 93, 184; — (François de), 387.
*Bourcefranc*, com. de Marennes, 12, 31, 377, 378.
Bources, libraire, 268.
Bourcy, docteur-médecin, 190; — (Madame), 106.
Bourdé, curé de Saint-Eutrope de Saintes, 359.
Bourdeau (Ach.), avocat, 91; — (Charlotte), 18.
Bourdeille (De), 5, 6, 29; — (André de), 87; — (Marie-Anne de); — (Henri-Joseph, marquis de); — (Henri-Joseph-Claude de), 29.
Bourdet (Joseph); — (Marie-Louise), 266.
Bourdillon, professeur, 264, 305, 308.
Bourdin (Michel), sculpteur, 379, 380.
Boureau de Beauséjour, officier du génie, député, 289.
*Bourg-Charente*, cant. de Segonzac, arr. de Cognac, 59.
Bourgeois, ministre de l'instruction publique, 285.
*Bourgneuf*, cant. de La Jarrie, arr. de La Rochelle, 240.
*Bourg-sur-Gironde*, chef-lieu de cant., arr. de Blaye, 33, 252-254.
Bourguignon (Marie-Anne), 265.
Bourguin, médecin, 36.
Bourignon, 199.
Bourloton (Edgar), 9, 243.
Bournet, général, 58.
Bourotte (Mélanie), 33.
Bourricaud, 275.
Bourru, directeur du service de santé; — (Eugénie), 295.
Bourseaud, curé d'Ecurat, 77.
Boursolles (De), 410.
Bourzac, proviseur du lycée, 241.

Digitized by Google

Bouscasse (Albert) ; — (Edouard) ; — Jacques ; — (Jules), **43**.
*Boussac*, com. de Richemont, cant. de Cognac), 369.
Boussard (Marie de), 289.
Boutelleau (Edmond), 366 ; — (Georges) ; — (Germaine) ; — (Gustave), 365.
*Boutenac*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 12.
Bouteville (François de), 258.
*Bouteville*, cant. de Châteauneuf, arr. de Cognac, 258, 308, 317.
Bouthillier, maire de Saint-Martin de Ré. 102.
Boutin (L.), 70.
Boutinet (Henri), 77.
Boutiron (E.), 356.
Bouvier (Thomas), 35.
Bouvret, directeur de théâtre, 169.
Bouyer, chef du secrétariat de la mairie de Saintes ; — (Jacques), **42** ; — propriétaire, 36 ; — sieur de Nanclas, 302.
Boy, imprimeur, 414.
*Boyardville*, com. de Saint-Georges d'Oleron, cant. de Saint-Pierre, arr. de Marennes, 21.
Boyer, 235, 295 ; — officier d'état civil, 169.
Boystène (Catherine de), 25.
Brajon, curé de Guitinières ; — curé de Grézac, **363**.
Brancaccio, de Naples, 118.
Brancas, marquis de Céreste, maréchal de France, 118.
Brard, 36.
*Brassempouy*, cant. d'Amou, arr. de Saint-Sever, 214.
Braud, curé de Mortagne-sur-Gironde, 105.
Brazza (De), explorateur, 385, 386.
Bréal (Michel), 304.
Bréard, député à la convention ; — (Paul-Damas de), lieutenant de cavalerie ; — (Jean-Marie-Léon de), lieutenant-colonel de dragons, **316**, 355 ; — (Charles), 394.
Brejon, contrôleur des contributions indirectes, 170.
Brejon de La Martinière (Anne-Ursule), 26.
Brelay, 36.
Bremond (De), 34 ; — (Jules-Alexis de) ; — (Pierre-René-Auguste de), 186 ; — sieur d'Ars, 92 ; — (Jean-Louis), marquis d'Ars, 216 ; — d'Ars (De), 167, 188, 215 ; — (Le marquis de), chef d'escadron, 30 ; — (Comte Anatole de), 8, 30, 77, 108, 153, 171, 185, 197, 215, 280, 297 ; — (Athénaïs de), 186 ; — (Berthe de), 216 ; — (Charles de), 216, 284 ; — (Eusèbe de), 216 ; — (Gaston-Josias de), colonel, 30 ; — (Gustave-René-Antoine de), 186 ; — (Guy de), 216 ; — (Joseph, comte de), 30, 108 ; — (Jean de), 216 ; — (Josias de), 36 ; — (Jules-Alexis de), 216 ; — (Louis de), 188 ; — (Madeleine de), 216 ; — (Marie-Eutrope de), 284 ; — (Marie-Isaure de), 216 ; — (Marie-Louise de), 216 ; — (Marie-Joseph de) ; — (Marie-Josèphe de) ; — (Marie-Mélanie-Catherine de), 284 ; — (Marie-Mélanie-Julie de), 216 ; — (Marie-Renée de), 30 ; — (Comte Pierre de), 30, 185, 186, 197 ; — (Pierre-Charles-Auguste de), 186 ; — (Sophie de), 185 ; — (Théophile de), 239 ; — (Théophile-Charles de), général, 30, 36, 108, 199, 358 ; — (Théophile-Jean-Louis de), 216.
Brémontier, ingénieur, 156.
Breteché, cordonnier, 35.
Bretinauld de Méré (Louis-Victor), 294 ; — (Alexandrine), 20.
Breton-Carrières (Jules), artiste peintre, 9.
Brezets (Baron de), 171, 274.
Brial, bénédictin, 229.
Briand, prêtre, 303.
*Bricoine*, com. de Cherves, arr. de Cognac, 369.
*Brie-sous-Archiac*, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 31.
Briest (Caroline de), 119.
Brieux, 36.
Brillouin, capitaine de navire, 123.
Brimont (André de), 38.
Brion (A.-L.), plâtrier, 356.
Brissaud, professeur de droit, 234, 238.
*Brizambourg*, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 3.
Brizard, acteur, 112.
Brodut, curé-doyen de Tonnay-Charente, 322, 355.
Broglie (De), maréchal de France, 118.
Brons (De), 410.
Brossa (Bertrand de), 97.

Digitized by Google

*Brossac*, chef-lieu de cant., arr. de Barbezieux, 344.
Brossard, cordonnier, 35.
*Brouage*, com. d'Hiers-Brouage, cant. de Marennes, 75, 125, 186, 249, 251, 275, 378, 390, 392, 398.
*Broue*, com. de Saint-Sornin, cant. de Marennes, 83, 93.
Broussard (Marie), 366.
Bruan (Marie), 299.
Bruin (Georges), Braunius, 77.
Brun, censeur au lycée de Rochefort, 113-115.
Bruneau (Mathurin), sabotier, 202.
Brunet, cafetier, 35.
Brung, boucher, 204.
Bruno de Boisgelin (Le comte), 38. Voir Boisgelin.
Brutails, archiviste, 200.
Bruynooghe, 39.
Buart, sous-préfet de Cognac, 283.
*Buchan*, fief des Stuart, 117.
Bueil ; — (Louis de), 311.
Bugeau, Bugeaud, avocat, 363 ; — (V.), 14.
Buillot, prêtre déporté, 244.
Buisson, ingénieur, 308.
Burgaud des Marets, poète, 263.
Burgelin (Renée), 169.
Burgy, procureur général de la république genévoise, 357.
*Burie*, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 26, 36, 38, 42, 359, 389.
Burle, capitaine d'état-major, 289.
Burlé (Marthe de), 93.
Burnouf, professeur, 293.
Burot, médecin principal de la marine, 8.
*Bussac*, com. du cant. de Saintes, 12, 116.
*Bussang* (Vosges), cant. du Thillot, arr. de Remiremont, 384.
*Busserolles*, cant. de Bussière-Badil, arr. de Nontron, 136.
Bussière (Le P. Jean de), jésuite, 300.
Busson, 301.
Buteraud (Marie), 301.
*Buzet*, cant. de Damazan, arr de Nérac, 323.

## C

Cabanis, sénateur ; — (Annette), 117.
*Cabariot*, com. de Saint-Clément, cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 322.
Cadet (Rosalie), 85.
Cadol (Edouard), 280.
Caillaud, Cailleau, curé de Rioux, 30 ; — négociant, 326 ; — (Marguerite), 30.
Caillères, sieur de Clérac, 301.
Caillet (Pierre), journaliste, 37.
Caillon, 383.
Caix de Saint-Amour, 297.
Calaret (Maria Gay), **39**.
Calas, pasteur, 91.
Callandreau, notaire, 203.
Callen, prêtre, 60.
Callières (Comtesse de), 171 ; — (Hector de) ; — (François de), 298.
Callot (H.-E.), artiste peintre, 217.
Calmels (Rose), 101.
Caminade (Les) ; — de Castres ; — de Chastenet, 105, 106.
Campan (Madame), 361.
Campet de Saujon, 77, 92 ; — d'Estrée (Jeanne-Esther), 167.
Canano (J.-B.), anatomiste, 17.
Candé (Élise) ; — (François), lieutenant de vaisseau, 109.
Cannon (G.-A.), 398.
Cantaloube, capitaine de frégate, 326, **361** ; — (Ernest), 361.
Caouette, 395.
Capdeville (Dominica), sœur de la charité, **102**.
Capitant, professeur de droit, 78.
Caraccioli, maréchal de France, 117.
*Caraney*, fief des Quelen, 106.
*Carcel*, com. de Bernières-le-Patry, cant. de Vassy (Calvados), 315.
Cardaillac (Joseph de), 244.
*Carlat*, cant. de Vic-sur-Cère, arr. d'Aurillac, 4.
*Carnac*, cant. de Quiberon, arr. de Lorient, 279.
Carnot, président de la république, 379.
Caron de Beaumarchais, 17.
Carraud, directeur de la poudrerie d'Angoulême, 248.
Carré de Sainte-Gemme (Louise-Elisabeth), 116.
Carrère (Jean), 234, 288.
Carrier, notaire enregistrateur, 395.
Carrière, docteur-médecin, 8, 169, 362 ; — pharmacien, 169.
Carsalade de Pont, prêtre, 234.
Carteau, archiprêtre de Saintes, 293.
Cartier, explorateur, 394, 401.
Casimir, médecin ; — (Sophie), 127.
Cassagnac (Paul de), 349.

Digitized by Google

Cassou de Saint-Mathurin (André); — (Pierre), 289.
Castagnary (Jules), 36, 37.
Castaigne (Emmanuel), 101.
Castel, notaire, 23.
*Castelnau de Médoc*, chef-lieu de cant., arr. de Bordeaux, 292.
*Castéra-Verduzan* (Gers), cant. de Valence, arr. de Condom, 94.
*Castéra*, château, 15.
Catinat, maréchal de France, 246.
Cavelier de Cuverville, député, 27.
Caylus (Madame de), 49.
Cazaugade, curé de Colombiers, 294.
Cazenove, 171; — (Edouard de), 175; — de Pradines, 229.
Cazotte, 56.
Céleste, bibliothécaire, 331, 332.
Celle (Comte de), 187.
*Cellefrouin*, cant. de Mansle, arr. de Ruffec, 14.
*Celle L'Evescaut*, *Celle sur la Vonne*, cant. de Lusignan (Vienne), 206.
*Celles*, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 293.
Cenac-Moncaut, 323.
*Cérisoles*, en Piémont, 300.
*Ceyrat*, com. du cant. de Clermont-Ferrand, 108.
*Chabanais*, chef-lieu de cant., arr. de Confolens, 246.
Chabannes (Adhémar de), 5, 265, 306.
Chabert, adjoint au maire de Saintes, 88.
Chabot (Vicomte Paul de), 299.
*Chadignac*, com. de Saintes, 166.
Chagnaud, propriétaire, 214.
*Chagnon*, com. d'Aumagne, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 210, 322, 324-329.
Chailan, sous-commissaire de la marine, 367.
Chaillé, notaire, 121.
*Chaillevette*, cant. de La Tremblade, arr. de Marennes, 87.
Chaillolaud, entrepreneur, 29; — négociant, 36.
*Chalais*, chef-lieu de cant., arr. de Barbezieux, 91.
*Chalendray*, cant. d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 270.
Chales (P.), 78.
*Challignac*, com. du cant. de Barbezieux, 263.
Chalopin (Marie-Anne), 106.
*Chambon*, cant. d'Aigrefeuille, arr. de Rochefort-sur-mer, 155.
Chameau, 383.
*Champagné-Saint-Hilaire*, cant. de Gençay, arr. de Civray, 169.
*Champdolent*, com. de Saint-Savinien, 306.
Chamfrault, négociant; — ingénieur civil, 109.
Champfleury, 149.
Champlain (Samuel de), 158, 249-252, 274, 275, 390-410.
Champson (Lady), 398.
Champval de Vyers, 235.
*Chancelade*, com. du cant. de Périgueux, 200.
Changarnier (A.), 196.
*Chaniers*, com. du cant. de Saintes, 12, 121, 185, 200.
Chanoine, général, 242.
*Chantel*, fief des Garlex, 269.
*Chanteloup*, com. de Cherves (Charente), 369.
Chapelot (J.), 356.
Chapleau, lieutenant-gouverneur de Québec, **241**, 391, 402.
Chappare (Henri), 35.
Chapron (Elisabeth), 359.
Chapsal (E.), négociant; — (F.), auditeur au conseil d'état, 189.
*Chaptelat*, cant. de Nieul, arr. de Limoges, 244.
Charavay (Eugène), 12, 280.
*Charenton*, chef-lieu de cant., arr. de Sceaux, 31.
Charette, 175.
*Charles*, com. de Moragne, 320.
Charles de Castille, dit Charles d'Espagne, 117.
Charmasse (Anatole de), écrivain, 302.
Charneau (F.), comptable, 2.
Charon, Charron, 79; — curé de Chermignac, 10, 11.
*Charras*, com. de Saint-Laurent de La Prée, arr. de Rochefort-sur-mer, 322.
Charrette, chef vendéen, 59.
Charrier, juge de paix, 35; — (A.), musicien, 49; — (Alexandre); — (Marie), 366; — (Rosalie), 19.
Charroppin, pharmacien, 170.
Charruyer, député, 360.
Chartron (Marie), comédienne, 204.
*Charuaud*, fief des Grolleau, 121.
Chasseloup-Laubat, général, 3; — (Marquis de), 6, 20, 212; — Chas-

Digitized by Google

seloup de Laubat (Jeanne); — (Judith); — (Marie); — (Marguerite), 376.
Chasseriau (P.), avocat, 213; — imprimeur, 284; — propriétaire, 36.
*Chassiron*, com. de Saint-Georges d'Oleron, cant. de Saint-Pierre, arr. de Marennes, 309.
Chastang, médecin de 1re classe de la marine; — médecin en chef de la marine; — pharmacien universitaire, 367; — prêtre, 366.
Chasteigner (P. de), 297.
Chastillon (Claude), 326.
*Chastres*, com. de Saint-Brice, cant. de Cognac, 308.
Chataigner (Elisabeth), 301.
*Château-Ausone*, 338.
*Château-Bardon*, à Saint-Emilion, 268.
Chateaubodeau (Jean-Jacques de), 25.
Chateaubriand, 153.
*Château-Chesnel*, com. de Cherves, cant. de Cognac, 368.
*Château-Couvert*, com. de Migron, cant. de Burie, arr. de Saintes, 368, 369.
*Château-Jollet*, com. de Montboyer, arr. de Barbezieux, 201.
*Château-Landon*, chef-lieu de cant., arr. de Fontainebleau, 251.
Châteauneuf (Agnès), 23; — (Marie-Anne de), 49.
*Châteauneuf-sur-Charente*, chef-lieu de cant., arr. de Cognac, 119, 156, 256.
*Château-Ponsac*, chef-lieu de cant., arr. de Bellac, 307.
*Château-Trompette*, à Bordeaux, 244.
*Châtelaillon*, commune de l'arr. de La Rochelle, 170, 217, 306, 307.
Chatenay, curé de Loulay, 32.
*Châtenay*, com. du cant. de Sceaux, (Seine), 82.
Chatonet (Harry), 43, 44.
Châtillon (Laure de), 55.
Chaudruc de Crazannes, 197, 199; — (Le baron G.-C.-A. de), 18.
Chaumié, maire d'Agen, 287, 288.
*Chaumont* (Charente), 315.
Chauveau, juge des sessions à Québec, 250, 400, 401, 409.
Chauvin (Jean), 36; — (Nicolas), 200; — (Dom Paul), 384; — (Mlle), 374.
Chavanon, docteur-médecin, 8.
Chavoix, magistrat, 31.
*Chazelles*, cant. de La Rochefoucauld, arr. d'Angoulême, 146.
Chedeneau, conventionnel, 315.
*Chef-Boutonne*, chef-lieu de cant., arr. de Melle, 271.
*Chelles*, cant. d'Attichy, arr. de Compiègne, 189.
Cheminant (Eugénie), 381.
Chemit, menuisier, 35.
*Chenac*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 54.
Chéneau, avocat, 12, 78.
Chénier (Marie-Joseph), 179.
Chenu des Touches, 297.
*Chérac*, cant. de Burie, arr. de Saintes, 190, 291, 332.
Chérion, prêtre, maître de chapelle, 79.
*Chermignac*, com. du cant. de Saintes, 3, 10, 11, 28.
Chérot (Le P. Henri), 52, 53.
*Cherves*, com. du cant. de Cognac, 48. 210.
Chesnel, sieur du Château-Chesnel, 302.
Chevalier (U.), chanoine, 279; — (Sophie), 366.
Chevert, 246.
Chevré, sculpteur, 250, 393, 400.
*Chevreuse*, chef-lieu de cant., arr. de Rambouillet, 113, 114.
Chevreux, ancien magistrat, 36.
Chevrier (Jehan), 191, 192; — (Pierre), 191.
Chevrou, banquier, 71.
*Chez-Chevalier*, com. de Restaud, 140.
*Chez-Chevriez*, fief des Authon, 215.
*Chieri*, en Piémont, 118.
Chièvres (De), 301.
Chirol (Justin), 232.
Chollet (Victorine), 103.
Chomette, propriétaire, 109.
Chotard (Charles); — (Léon), banquier, 38, 101; — auditeur à la cour des comptes, 189.
Cinq-Mars, 258.
*Cinq-Mars* pour *Saint-Mard*, cant. de Langeais, arr. de Chinon, 13.
*Clam*, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 116, 117, 146, 156.
Clamcarthy, 118.
Clanet, curé de Muron, 363.
Clarke, général, 118.
Claudin, éditeur, 5, 97.
Clausier (Edouard), prêtre, 313, 314.
Claustre (Barthélemy), 191, 193.

Digitized by Google

Clémenceau, curé de Chermignac, 11.
Clément (Saint), 146.
Clément-Simon, 237, 238.
Clémot, chirurgien, 279.
*Clérac*, cant. de Montguyon, arr. de Jonzac, 301.
Clercq (Berthe de), 38.
Clermont (Catherine de), 387; — (Louise de), 270.
Clervaux (Le comte de), 33, 37.
*Clion*, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 116, 156.
*Clisson*, chef-lieu de cant., arr. de Nantes, 279.
Clouzot (Georges), 296; — (Henri), 111, 199, 296; — (L.), imprimeur, 296.
Clovis, 389, 390.
Cochois, curé de Montboyer, 200.
Cochot (Lucie-Rose), 242.
Coëtivy (Alain de), 194; — (Olivier de), 191, 192, 194.
Coffin de Frédouville (Elisabeth), 70.
Coffinières de Nordeck, commandant, 244; — général; — (Jeanne de), 22.
Cogidubnus, 197.
*Cognac* (Charente), 89.
Cohorn (Thomas de), 412.
Coicquaud, comptable, 356; — cordonnier, 35.
Coiffé (Mme), 388.
Coignet, 200.
Coindet, capitaine de navire, 122.
Colbert, 277.
Collenot d'Angremont, 61.
Collet, capitaine de navire, 123.
Collot, lieutenant, explorateur, 88.
Collot d'Herbois, 316.
*Colmery*, cant. de Donzy, arr. de Cosne, 104.
Colomb (De), général, 101.
*Colombiers*, com. du cant. de Saintes, 36, 294.
Colon, 35.
*Colonges*, près du bourg de Loge, arr. de Guéret, 185, 187.
Combes, sénateur, 361.
Commandon (Ader), 101.
Commarieu (De), 85.
*Commentry*, chef-lieu de cant., arr. de Montluçon, 17, 140, 152.
Comminges (Comte de), 277.
Compagne, maire de Saint-Pierre de Nogent, 236.
Compayré, recteur de l'académie de Poitiers, puis de Lyon, 414.
Comte (Louis), publiciste, 164.
Concini, dit maréchal d'Acre, 117.
*Condat*, château, au confluent de l'Isle et de la Dordogne, 332.
Condé (Le prince de), 118, 277, 302.
Condillac. Voir Bonnat.
*Conflans*, près Paris, 117.
Congonnetobdunus, 197.
*Consobre* (Nord), 251.
Constans (L.), professeur, 233.
Constant de Rebecque. 247.
Constantini, acteur, 60.
Conzay (Jean de), 97.
Coppée (François), poète, 12, 54, 217, 300; — employé au ministère de la guerre, 12.
Coquelin, acteur, 15.
Cor (Gabriel), 9.
Corbeil, curé de Sainte-Thérèse à Québec, 395, 398.
Cordon (Vincent de), 68, 69.
*Cordouan*, tour (Gironde), 174, 308, 355.
*Corme-Ecluse*, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 363.
*Corme-Royal*, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 42, 43.
Corneille (De), 20.
Corneille (Pierre), docteur-médecin, 282, 296, 381, 383, 384, 388.
Cornet, docteur-médecin, 12, 358.
Cornouaille (François de), 18.
Cornulier, conseiller général, 365.
Corso (Alphonse), dit maréchal d'Ornano, 117.
Cortet, évêque de Troyes, **104**.
Corvey (Jean de), 154.
Corvinus (Messala), 321.
Cosmao-Dumanoir, 128.
Cosson, ébéniste, 178.
Cotard (Jean), pharmacien, 23.
Couat, recteur de l'académie de Bordeaux, **293**.
Coudin, 11.
Coudreau (Henri), explorateur, 78.
*Coudray-Montceaux*, com. du cant. de Corbeil, 25.
Couesdon (Mlle), 65.
*Couhé*, chef-lieu de canton, arr. de Civray, 364.
Couldun (Aymery de), 193.
*Coulonges-sur-l'Autize*, chef-lieu de cant., arr. de Niort, 384.
Courcelle (Marie); — (Pierre), 32.
Courcoural, journaliste, 295.
Couret (Comte), 171.

Digitized by Google

Cournand (De), prêtre constitutionnel, 177.
Courtin, colonel, **30**.
Cousinéry (Charles), 366.
Cousserolle, tapissier, 35.
Cousteau (Camille), 291.
Coustin (De), 410.
Coutanseaux (Gabrielle); — (Michel), 101; — (Justin), 101, 332; — (Marguerite), 366.
Coutenson, maître de chapelle, 279.
Couthon, conventionnel, 302.
*Coutières*, cant. de Ménigoute, arr. de Parthenay, 68.
Couturaud, curé de Thenac, 354.
Couture (Léonie), 239.
Couyer (Barthélemy), sieur des Palus, 376, 377, 378.
*Cozes*, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 48, 293, 294, 357.
Crassous, notaire, 122.
*Cravans*, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 362.
*Crazannes*, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 18, 197, 319.
Creagh (Richard), 122.
Crespin de La Chabosselaye, 92.
*Crézol*, fief des Giraud, 343.
*Criteuil*, com. du cant. de Segonzac, 69.
*Crouin*, com. du cant. de Cognac, 369.
*Croutelles*, com. du cant. de Poitiers, 59, 138.
*Croutles*, com. de Charly, arr. de Château-Thierry, 12.
*Croysilles*, fief des Legardeur, en Normandie, 243.
*Crozant*, cant. de Dun-le-Palleteau, arr. de Guéret, 187.
Croze (De), 249; — (Pierre de), 28; — (Charles de), 26; — Jules-Alexandre, baron de); — (Pierre-Marie-Jules de), 26.
Cruon (Jean), 205.
Crussol (La duchesse de), 55.
*Crut*, fief des Laverny, 19.
Cugnac (Bertrand de), 157.
Cumont (Méloé de); — (Joseph de); — Hélène de), **294**.
*Curac*, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 91.
Curé, commandant, 366.
Curzay (Joachim de), 93.
Cyrano de Bergerac (Abel de), 15, 113, 114; — (Savinien de), 113-115, 210, 386.

## D

Dabert, évêque de Périgueux, 104.
Dabescat, maître perruquier; — (Scholastique); — curé de Cognac, 317.
*Daglan*, cant. de Domme, arr. de Sarlat, 2.
Dagonard (Marie), 170.
Daillon (Benjamin de), 14.
*Damazan*, chef-lieu de cant., arr. de Nérac, 323.
Dampierre (Le comte de), 107; — (Le marquis Elie de), 45, 219, 239; — (Anna de), **45**.
*Dampierre*, cant. d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 65, 113.
Danel (Léonard), 242.
Dangibeaud (Charles), 30, 78, 81, 88, 159, 197.
Darras (Charlotte), 117.
Dartigoeyte, député à la convention, 266.
Dast Le Vacher de Boisville, 8, 78, 79, 159, 160, 171, 174, 331, 332, 334.
Daudet (Ernest), 202.
Daudin, avocat, 315.
Daudin-Clavaud, 71.
Daulnix, sieur de La Bourouille, 301. Voir Aunis du Vignaud.
Dauvin, ingénieur; — (Francisque); — (Louis); — (Madeleine); — (Paul); — (Suzanne), 290.
Dauzat, coutelier, 35.
Daviaud de Piolant, sous-préfet, 38.
David (Louis-Auguste), 122.
Davidon, 194.
Davis (Louis), 409.
Davoine, curé d'Angoulins, 16.
Davril, 11; — propriétaire, 48.
Dazincourt, acteur, 113.
Decappet, pasteur, 106.
Dedé, lithographe, 134.
Defieux, de Cognac, 66, 67; — de Marcillac, 67; — (La famille), 67, 265, 266.
Deforge, 102.
Deibler, bourreau, 61, 136; — (Marie-Henriette), 61.
Delaage (Hippolyte), 34, 36.
Delabarre, comédien, 204.
Delacroix, prêtre, 387.
Delafaye-Brehier (Jules), 344, 358.
Delafaye du Bourgoin, 344. Voir Lafaye.
Delage, pharmacien, 242.



Digitized by Google

Delage de Luget, conseiller d'arrondissement, 363.
Delaille, artiste peintre, 217.
Delainval, acteur, 112.
Delamain (Anne-Philippe), 366 ; — (Ferdinand), 366 ; — (Jacques); — (Nicolas) ; — (William), 365 ; — (Philippe), 115, 215, 365, **366**.
Delange, 101.
Delanoue, comédien, 204.
Delaporte (Le R. P.), 259-261, 348.
Delarbre, docteur en médecine, curé de Clermont, 130.
Delarc, prêtre, historien, 176, 177, 178, 179.
Delarive, acteur, 113.
Delarue (Jean), avocat, 166.
Delaunay, docteur-médecin, 189.
Delaunoy, 293.
Delavault, 174 ; — (Louis), 154.
Deleaune (Hortense); — propriétaire, 109.
Delestre (Pierre), 317.
Delisle (Léopold), 5, 159, 228, 234, 239.
Delmas (Emile), ancien député, 79, **359**; — (Louis), pasteur ;— (Gustave), pasteur ; — (Hugues), 359 ; — (Marcel), 360.
Delmas-Debia, 279.
Delmas de Grammont, 222; — (Henriette), 225 ; — (Jacques), général, 218 ; — (J.-Philippe), 220 ; — (Pauline), 218, 220 ; — (Olivier) ; — (Urbain), 226.
Deloche, 239.
Delon ; — Dubois, 67.
Delpit (Jules), écrivain, 130, 229, 334.
Delusset, capitaine d'infanterie, 2.
Demé, dessinateur, 217.
Demeyrant (Mlle), artiste, 112.
Denis (Gabriel) ; — (J.), négociant, 101 ; — menuisier, 35.
Denoux, prêtre constitutionnel, 178.
Depardieu (Félix), 79.
Depiis, chansonnier saintongeais, 149.
Depin, puisatier, 46.
Dergny (Michel), 121.
Déroulède (Paul), poète, 54, 150, 151, 246.
Déruas (Michel), 36.
Desaivre (Léo), 138.
Désaugiers, chansonnier, 151.
Desbrunais, notaire, 215, 284.
Deschamps, directeur de théâtre, 111 ; — censeur honoraire, 173 ; — (Gaston), 296 ; — (Prosper), 202.
Descouleurs de Rouveillé (Anne-Marie), 96.
Deseilligny, 104.
Des Essarts, acteur, 112, 113.
Les Feugeraiz, Des Feugerats (Jean), 191, 192.
Desfontaines, ferblantier, 35.
Désiré, peintre, 155.
Des Loges (Mme), 311.
Desmarest, avocat, 374.
Des Mesnards, docteur-médecin, 40, 107 ; — (Etienne), lieutenant de chasseurs, 107.
Desmontils, 36.
Des Palus, 376. Voir Couyer.
Desplants, 297.
Dessalines d'Orbigny, maire de La Rochelle, 212.
Dessalles (Henri), juge, 33, 35.
Destre, capitaine d'infanterie de marine, 46.
Desvier, capitaine de navire, 123.
Desvigne (Adéline), 71.
Desvignères (Céleste), 262.
Detaille (Ed.), artiste peintre, 9.
Detandebaratz (Anne), 43.
Détroyat (Léonce), **103**; — officier de marine, 36.
Devic, bénédictin, 229.
Dexmier de Saint-Simon, 87 ; — (Jean Louis), 5; — d'Olbreuse (Bernard), 266.
Dez (Albert), professeur, 364.
*Diconche*, com. de Saintes, 121.
*Didonne*, com. de Saint-Georges de Didonne, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 5.
Dienne (Comte de), 171, 235, 274, 297.
Dières, curé de Saint-Martin de Ré, 31 ; — (A.), négociant, 2.
Dières-Monplaisir (Armand), 278.
*Dieulidon*, com. de Benon, cant. de Courçon, arr. de La Rochelle, 139.
Dike-Gautier (Henry), 365.
Dingley (Mme), 409.
Dionis du Séjour (Marie-Sophie), 105.
Dionne (N.-E.), écrivain, 395.
Divitiacus, chef gaulois, 196.
Dizant (Saint), 308.
Dobell (Mme), 409.
Doignon, ingénieur-constructeur, 190.

Digitized by Google

Doinet, prêtre, **168**.
Doligny, actrice, 112.
*Dolus*, com. du Château d'Oleron, arr. de Marennes, 192.
*Dompierre-sur-Mer*, com. du cant. de La Rochelle, 36, 103.
Donnadieu, général, 198.
Dor, 127; — adjoint au maire de La Rochelle, 44.
Doré, 11.
*Dorée*, fief des Le Voyer, 302.
Douen, 235.
Douet, lieutenant de vaisseau, 368.
Douglas (Lord James-Edouard), 38.
*Douglas*, fief des Stuart, 117.
Doulcet, comte de Pontécoulant, conventionnel, 315.
Doumic (René), écrivain, 52.
Doussin, curé de Gemozac, 362.
Douteau, serrurier, 35.
Drahonnet (Françoise), 32.
Dreyfus, capitaine, 116, 146.
Drilhon (Henri), avocat, 34, 46 ; — (Mathieu), notaire ; — (Paul), notaire ; — (Paul), avoué, 35.
Drouet, banquier, 104 ; — pharmacien, 36.
Drouin, Drouyn, actrice, 112; — (Léo), antiquaire, 339-342.
Droz (Gustave), écrivain, 53.
Dubarat, prêtre, 227, 238.
Du Bartas (Salluste), 228.
Du Bellay (Maria), 299.
Dubnorix, chef gaulois, 197.
Dubois, Du Bois, 136, 245 ; — (Anne), 109 ; — (Antoine), 16 ; — (E.), 338 ; — (J.), notaire, 378 ; — (Jean-Baptiste), 36 ; — (L.), artiste photographe, 190 ; — (Louis), prêtre, 79 ; — docteur-médecin, 189 ; — Delon, 67.
Dubois de La Villerabel, prêtre, 365.
Du Bois de Luché, 68 ; — (J.-B.-J.), 67 ; — (Jean-Louis-Pierre, 67, 70 ; — des Landes (Julie), 167.
Duboulet, charron, 35.
Du Bourdet, 86.
Dubourg, capitaine, 126.
Dubret, mégissier, 35.
Dubreuil (Madeleine), 99.
Ducaunès-Duval, archiviste, 332.
Du Chalard (Marie) ; — (Pierre-François), 308.
Du Chasteau (Isaac), 68, 69.
Duchatel, 360 ; — gérant du consulat au Canada, 400.
Duchesne, faux dauphin, 202; — directeur de l'école française d'archéologie de Rome, 146.
Du Cheyron du Pavillon (Vicomte Joseph), **292** ; — (Geneviève) ; — (Marie) ; — (Marie-Déodat) ; — — (Marie-Anne) ; — (Pierre), 293.
Du Chilleau ; — (Aymar) ; — (Jacques) ; — (Charles), 68, 69.
Duchoissy (De), 220.
Duclos, sieur de Boismorant, 301.
Du Cod (François), 308.
Ducour (Marie), sage-femme, 169.
Du Cournau (Attale), 349.
Ducourtieux, imprimeur, 5, 245.
Dudouet, 309.
Du Dresnay (Le marquis), 30, 108.
Dudrot de Capdebosc, 229.
Du Faur, 220.
Dufaur de Chastellars (Henri), 378.
Dufaure, 294 ; — (Jules), académicien, 33, 36, 357.
Du Fay (Suzanne), 68.
Duffy, ministre des travaux publics à Québec, 408.
Dufour, instituteur public, 12 ; — (Ursule), 28.
Dufourcq, médecin de la marine, 109.
Dufrénoy, musicien, 155.
Dugast, 194.
Du Genest (Madeleine), 186.
Du Gravier, sieur de La Barde, 92.
Du Guesclin (Bertrand), 93.
Du Halgouet, officier de hussards ; — colonel ; — (Jeanne), 365.
Dujarric-Descombes, 114.
Dujon, sieur du Saulois, 92.
Du Laura, bénédictin, 229.
Du Laz (La comtesse), 108.
Du Léris (L.), récollet, 245.
Du Lieu de L'Aubespin (Le comte), 107.
Dumas, architecte, 354.
Dumas de Rauly, archiviste, 279.
Du Masgelier (Guillaume), 186.
Duméril, 173.
Dumesnil, actrice, 112.
Dumesny, directeur de spectacles, 112.
Dumeteau, curé de Sainte-Souline, 91.
Dumey, maître d'hôtel, 35.
Dumont, capitaine de navire, 124 ; — conventionnel, **315** ; — (Edouard), 202, 203 ; — (Paul), 392.
Du Monteil, 299.
Dumontet, substitut du procureur général, 189.

Digitized by Google

Dumoustier de Frédilly, 126.
Du Muet de Lincel, 229.
*Dun*, chef-lieu de canton, arr. de Guéret, 187.
Du Parc (Maurice), enseigne de vaisseau ; — (Marie-Attale, comte), 105.
Dupatel de La Croix (Louise), 106.
Du Paty, général ; — commandant, 156, 157 ; — avocat général du parlement de Bordeaux, 174 ; — de Clam (Les), 116, 117 ; — (Ferdinand), colonel, 146 ; — (L.-M.-A.-J.-B.), président de chambre à la cour de cassation ; — (Antoine-Amédée), général, 146.
Du Pavillon, prêtre, 177. Voir Du Cheyron.
Duperré, amiral, 168.
Dupeux (Georges), prêtre, 354.
Dupin de La Guérivière, 16, 297.
Du Pin de Saint-Cyr (A.), 293.
Duplais des Touches (A.), 88, 104, 142, 154, 195, 210, 262, 315, 344, 368, 370.
Du Plessis de Grénedan, 108.
Du Plessis-La Coré, 299.
Duplouy, directeur du service de santé, à Rochefort, 41.
Du Poërier de Portbail, curé de Saint-Julien de L'Escap, 366.
Dupon, Dupont, chansonnier, 147, 151 ; — contre-amiral, 2, 173, 321, 363 ; — lithographe, 132 ; — (E.), publiciste, 284 ; — (Pierre), 388.
Dupont-Ferrier, 245.
Dupont-Gravé, explorateur, 394.
Duport (Adolphe), 28.
Duportal (Ch.), ingénieur, 173.
Du Pouget de Nadaillac (Jeanne-Renée), 186.
Du Pouy de Bonnegarde, 219, 220 ; — (Suzanne), 219.
Duprat, professeur, 161.
Dupré, président de la chambre de commerce de Québec, 400.
Du Puget (Berthe), 45.
Dupuy, inspecteur général de l'université, 234 ; — (Gabrielle), 366 ; — (Marc), 101.
Du Puy de Longuetille, 220.
Durant, curé de Saint-Clément des Baleines, 294 ; — juge de paix, 42 ; — président de La Rochelle, 199, 269 ; — de Lavaux-Martin ; — (Edouard) ; — (Louis) ; — (René-Louis), 269.
Durant de Mareuil (Sophie), 38.
Dureau de La Malle (Marie), 358.
Durengues, prêtre, 287.
Durenne (A.), 251.
Du Repaire, 35 ; — garde du corps, 55.
Duret, sous-préfet, 363 ; — (Ad.), 99 ; — (Edouard), 332 ; — (Théodore), 36, 172 ; — homme de lettres, 354.
Durieux (Joseph), 387.
Duruy (Victor), historien, 252.
Durville (G.), 298.
Du Ry (Sylvie), 299.
Dusault, notaire, 79.
Du Solier, général, 188.
Dussaux, maître d'hôtel, 212 ; — négociant, 36.
Dusser, entrepreneur, 309.
Dutard, avocat, 35.
Dutrech (Jules), 297.
Du Vair (Guillaume), 228.
Du Val (Marie), 40.
Du Vignaud (Pierre), 301.

## E

*Ebéon*, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 322, 323, 325, 326.
Ecaquelon (D.), conseiller au parlement, 132.
Echaus (Bertrand d'), évêque de Bayonne, 228.
Eckard, dessinateur et musicien, 155.
*Ecos* (Eure), 71.
*Ecoyeux*, canton de Burie, arr. de Saintes, 154, 216, 333.
*Ecurat*, com. du cant. de Saintes, 12, 77, 361.
Effiat (Le marquis d'), 313.
Elie, 381.
Emilion (Saint), ou saint Million, 333.
Emond (René), administrateur des chemins de fer, 190.
Erhard, graveur, 314.
Eschasseriaux (Le baron), 23, 37, 140, 274, 321.
Escottière (J.), baron de Chassiron, 376.
Escures (A. d'), curé de Gontaud, 221.
*Escurolles*, chef-lieu de cant., arr. de Gannat, 179.
*Esnandes*, com. du cant. de La Rochelle, 25, 256.

Digitized by Google

Esparbès de Lussan d'Aubeterre (Louise-Marguerite d'), 29.
Espérandieu (E.), capitaine, 4.
*Essouvert*, forêt, arr. de Saint-Jean d'Angély, 389.
Esterhazy, colonel, 118 ; — commandant, 116.
Estève de Langon, 301.
Estiennot, bénédictin, 229.
Estrée (Paul d'), 154.
Eustelle (Sainte), 289, 297.
Eutrope (Saint), 96, 146, 280, 297, 298.
*Evaux*, chef-lieu de cant., arr. d'Aubusson, 108.
*Excideuil*, chef-lieu de cant., arr. de Périgueux, 317, 318.
Eymard (L.-P.), prêtre, 13.
*Eymoutiers*, chef-lieu de cant., arr. de Limoges, 245.
Eynard, pasteur, 91.
Eyssautier, supérieur du séminaire de Pons, 23.

## F

Fabert, maréchal de France, 246.
Fabien (Saint), 48.
Fabien, vicaire général de La Rochelle, 282, 359.
Fabre (Hector), commissaire général du Canada, 390, 391, 392, 394 ; — (Paul), docteur médecin, 17, 140, 141, 152.
Fabri de Peiresc (Claude), conseiller au parlement d'Aix, 231, 232, 233, 234.
Fages (De), 220.
Faillofais, archiprêtre de Marennes, 359.
Fairbanks (Mme), 409.
Faivre, général, 366.
Fallières, évêque de Saint-Brieuc, 359.
Fallot (Marie), 240.
Faneau, prêtre, écrivain, 141.
Fanier, actrice, 112.
Fanty-Lescure (Emma), artiste peintre, 217.
Farnèse (Elisabeth), 184.
Faro (Saint), évêque de Meaux, 149.
Faucher de La Ligerie, 35.
Fauchet, 178.
*Fauguerolles*, com. du cant. de Marmande, 219.
Faure (Félix), président de la république, 400 ; — capitaine, 46 ; — chantre, 303 ; — mercier, 56 ; — notaire, 194.
Fauris de Saint-Vincent (J.-F.-P.), 413.
Favart, 203 ; — chansonnier, 151.
Favraud, curé de Sonnac, 134.
Favre, 11, 234 ; — (Honorine), 170 ; — (Jules), 203.
*Faye*, com. de Saintes, 191-193.
Fayolle (Le marquis de), 410, 411.
Féart (P.), préfet, 226.
Féletz (De), prêtre, 177.
*Fénelon*, fief des Salignac, 270.
*Fenioux*, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 10.
Fermond (J.), 14.
Ferrand (Comte de), 332.
Ferré, colonel, 242 ; — (Elisabeth), 122.
Ferrier, médecin major, 189.
Fessart, capitaine de cavalerie, 367.
*Fétilly*, com. de Saint-Maurice, cant. de La Rochelle, 24.
Fialin de Persigny, ministre, 27.
*Fief-Gallet*, com. de Pessines, 302.
Filhol de Camas, colonel, 174.
Filhon, président de chambre à la cour de Paris, 357.
Fisher (J.), contre-amiral anglais, 398, 399, 409 ; — (Syndney), 398.
Fitz-Gerald, 118.
Fitz-Henri, 118.
Flacourt (Etienne de), 173.
Flamand, explorateur, 88.
Fleurat de Doumailhac (Madame), 297.
Fleuriau, 6, 85 ; — de Bellevue (L.-B.), 133.
Fleury, 139 ; — acteur, 113 ; — (De), cardinal, 29, 184 ; — (Paul de), 67, 204 ; — (René de), 68, 69 ; — (Antoinette de) ; — (Françoise de) ; — (Jacques de) ; — (Geoffroy de), 68 ; — (Philippe de), 67.
*Floirac*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 362.
Florence, acteur, 113.
Flynn, 398.
Foa (Edouard), 279.
Foix (Louis de), 308.
Foix-Candale (Christophe de) ; — (François de), évêque d'Aire, 229.
Folin (De), prêtre, 290.
Fonrémis (Paul de), 30.
Fontaine (Jacques), 210 ; — colonel du génie, 101 ; — (Xavier de) ; — (Marguerite de), 242.

Digitized by Google

*Fontaine-Chalendray*, cant. d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 240, 270, 271, 368.
Fontainemarie (De), 229.
*Fontaines*, fief des Polignac, 92. Voir *Fontaine-Chalendray*.
Fontan, bibliothécaire-archiviste de la marine, 12 ; — architecte, 14.
*Fontanières*, cant. d'Evreux, arr. d'Aubusson, 108.
*Fontcouverte*, com. du cant. de Saintes, 12.
*Fontdouce*, abbaye, com. de Saint-Bris des Bois, cant. de Burie, 389.
Fontenaud, prêtre, 134.
*Fontenet*, com. du cant. de Saint-Jean d'Angély, 324.
Fontperron, 68.
*Fontrailles*, fief des Astarac, 302.
*Fontségugne*, château près d'Avignon, 298.
Forant, amiral, 21.
Forbin-Maynier (Vincent-Aimé de), 412.
Forest, 204.
Forest de La Coinche (Marie), 106.
Forestier, maire de Rioux, 30 ; — (Edouard), 244.
*Forges*, cant. d'Aigrefeuille, arr. de Rochefort-sur-mer, 240.
Formey-Saint-Louvent (Henri), propriétaire ; — (Georges), 242.
Fortin, capitaine d'artillerie, 385.
Fortin de La Hoguette (Philippe), 59.
Fortunat, poète, 86.
Foster (Mme), 409.
Fouché, 202.
Fouché, duc d'Otrante, 179.
Fouquier-Tinville, accusateur public, 179.
*Fouras*, com. du cant. de Rochefort, 88, 145, 156, 170, 314, 322, 371.
Foureau, explorateur, 88.
Fourestier, notaire, 166.
Fourment, curé de Léojac-Montauban, 279.
Fournat, 33, 37.
Fournier, 160.
Fournier des Ormeaux, maire de Saint-Martin de Ré, 3.
Foussat (Charlotte), 38.
Fradin (Mme de), 136.
Fradin de Bessé de Belabre (L.), 62.
Fraignaud (Clémence) ; — (Mariette), 361.
Fraipont (G.), 154.
Francfort, sieur de La Vergne, 301.
Franchard (Suzanne), 269.
Francheteau, peintre amateur, 245, 355.
Franck (F.), 234.
Franqueville (Comtesse de), 290.
Fray-Fournier, 248, 249.
Fréchette, consul d'Espagne, 398, 400.
Fresneau de La Gataudière (Anne), 20.
*Fressines*, cant. de Celles, arr. de Melle, 292.
Fréteau de Pény et de Saint-Just (Marie), 116.
Freycinet (De), 221.
Froger de L'Eguille, employé des postes, 35.
Fromaget, docteur-médecin, 271.
Fromentin (Eugène), 88.
Fromy-Rogée (Eugène), 32.
*Fronsac*, chef-lieu de cant., arr. de Libourne, 336.
Front (Saint), 86, 146, 210.
Frontenac, 401.
Frouin, prêtre, **240**.
Fruchon (Victoire), 32.
Fruit, journaliste, 12.
Fryson, secrétaire de la mairie de Saintes, 34, 42.
Furaud, avocat ; — (Charles), propriétaire, 242.

## G

Gaboriau (Charles) ; — (Charles-Louis), 366 ; — comptable, 356.
Gaborit (Virginie), 362.
Gagnaud (A. de), 172, 414.
Gagnon, 400 ; — (Ernest), 395 ; — (Gustave), 398.
Gaidoz (Henri), 95.
Gaigneron (Marie-Paul, vicomte de) ; — de Morin (Henriette), 284 ; — (Joseph) ; — (Ludovic) ; — (Maxime) ; — (Suzanne), 216.
Gaillard, receveur du chemin de fer ; — (Marie-Louise) ; — (Louis), 169 ; — curé de Fenioux, 10 ; — (Henri), 40 ; — (Jeanne), 301 ; — (Jeannette), 46.
Gaillard de Lamothe, cardinal de Sainte-Luce, 337.
*Galanchat*, carrière, près Varaize, 324.
Galba, lieutenant de César, 321.
Galland (Rosalie) ; — (Cosme), 167.
Gallet, sieur de Fiefgallet, 302.

Digitized by Google

Gallidy, médecin vétérinaire, 362.
Gallot, prêtre, **31**.
Gallut, avocat, 41.
Galz de Malvirade (De), 220.
Gambetta (Léon), 221.
Gandaubert, pharmacien en chef de la marine, 82, 157, 332, 361.
Ganivet, prêtre, **240**.
Garcie (Pierre), dit Ferrande, 160.
Garé-Dussaut, maître d'hôtel, 332.
Garesché, 6.
Garlesc (Jean), 269.
Garnault (Emile), 9, 88, 142, 245.
Garneau (N.), 398.
Garnier, conventionnel, 387 ; — docteur-médecin, 190 ; — employé à la préfecture, 356 ; — (Mme M.), 356.
Garran de Balzan, sénateur, 382, 383.
Garreau, 204; — architecte, 331, 332; — maire de La Rochelle, 125.
*Gartempe*, cant. de Saint-Vaury, arr. de Guéret, 187.
Gasq (Louise de), 25.
Gasquet (Mme), 288.
Gastebois (Gabriel de), 279.
Gaston d'Orléans, 258.
Gaudin, 36 ; — (Marguerite), 39 ; — (Phédora), avocat, 33, 35, 36.
Gaudriaud, 373.
Gautier, 11 ; — (Benjamin), caricaturiste, 142 ; — prêtre, 214.
Gautret, maire des Sables d'Olonne, 189 ; — (H.), notaire, **30**.
Gay (Alphonse), imprimeur ; — (César), fondeur, 39 ; — (Maria), 33, 39 ; — (Delphine), 103.
Gazeau (Marie), 20.
*Geay*, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 319.
Geay-Besse, adjoint au maire, président au tribunal de commerce, 27, 33.
Gelézeau, prêtre, écrivain, 24, 81, 88, 142.
Gélin, 296.
Gelinard, sieur de Malaville, 301.
Gelineau, docteur-médecin, 142.
*Gemozac*, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 3, 92, 166, 240, 362.
Genat, cultivateur, 267.
Gendard, capitaine d'artillerie, 170.
Gendrot (François), 68.
Genet, maire de Saintes, 29, 40, 241.
Geneuil, docteur-médecin, 282.
Geneviève, 103.
*Genouillé*, cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 310, 319.
Gentet (Jeanne); — (Jean), négociant, 46.
Gentil, Gentils (Yrieix ou Yriex de); — (Henri-François de); — (Philippe de); — (Suzanne de), 96; — de Lajonchapt (Philippe), marquis de Langalerie ; — (Hélie), 96.
Geoffroy, artiste peintre, 217; — (Emm.), pharmacien des colonies, 143; — sieur du Couldret, 17.
Gérard, mécanicien, 35.
Géraud (Anne) ; — (Thomas), 96.
Germain (Henri), négociant, 88, **102**; — bénédictin, 229.
*Germignac*, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 301.
Gèvre (Marianne), 103.
Gibouin, 309.
Giéra (Paul), 298.
Gigaux de Grandpré (Ambroise), procureur ; — (André) ; — (Jean-Casimir) ; — (Jean-Simon) ; — (Joséphine); — (Ch.-François-Etienne), 19.
Gigot d'Elbée, 163.
Gilbert, docteur-médecin, 385, 386 ; — prêtre, 366.
Gilles (Saint), 308.
Ginouillac (Jacques de), dit Galiot, 300. Voir Gourdon.
Girard, commissaire de la marine, 9, 278.
Girard de Villars (Charles), médecin, 16.
Girard du Demaine, lieutenant-colonel ; — (Marie), 242.
Girardin (Emile de), 103.
Giraud, 5; — sieur du Poyet, 343.
Giraudeau (Le P. Bonaventure), 174.
Giraudias (Emile), 33, 381 ; — (Eugène), maire de La Mothe, 282, 382 ; — (Louis), 282, 381.
*Glanfeuil*, abbaye en Anjou, 182, 183.
Gobel, évêque constitutionnel, 178.
Godefroy (M.), prêtre, 298.
Godet (Albert); — (Marthe), 45.
Godet du Brois (Madeleine), 20.
Godin, avocat, 44; — conseiller général, 363.
Goguet, maire de Tonnay-Charente, 363.
Goizet, inspecteur adjoint des forêts, 190.
Gombaud, poète saintongeais, 311.
Gondi (Albert de), 117.
*Gontaud*, com. du cant. de Marmande, 83, 218-223, 226, 227, 234-239.

Digitized by Google

Gordon (Lady Mayorie), 398.
Gossec, 179.
Got (Bertrand de), 95, 389.
Gougnon, métayer, 266.
Goulard (De), 137; — d'Arsay (Louis de), 216; — (Louise de), 216, 284.
Gouniot-Damedor, professeur, 39.
Goupil, propriétaire, 170.
Gourdon (Georges), 15, 71, 72, 295.
Gourdon de Ginouillac (Ricard de), dit Galiot; — (François de), 300.
Gourgues, prêtre assermenté, 10.
Gourgues (Le vicomte de), 113.
Gourville, 161.
Gout, médecin, 36.
Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, 232, 233.
Gouttes, évêque constitutionnel, 302.
Gouyon de Pontouraude (Charles de), médecin de la marine, 109.
Goze, lieutenant-colonel, 174.
Gracien (Louis), 195.
Grammont (De), colonel, 220; — général, 223. Voir Delmas.
*Grammont*, ferme-école, 43.
*Grandbourg de Salagnac*, chef-lieu de cant., arr. de Guéret, 186.
Grand-Carteret (John), 133, 135.
*Grand-Fief*, fief des Beauchamp, 301.
*Grand-Jouan*, com. de Nozay, arr. de Châteaubriant, 43.
*Grand-Velours*, fief des Fleury, 68.
Granet, prêtre, 244.
Grange, greffier, 35.
Granges de Surgères (Le marquis de), 16, 143, 154, 159, 161, 171, 217, 297.
Granier, conseiller à la cour d'appel d'Aix, 414; — (Désiré), 172.
Granier de Cassagnac (Adolphe), 234.
Grant de Luxollière de Bellussière, 293.
Gras (Jeanne-Eugénie), 109.
Grasilier, prêtre, 33, 265; — Léonce), 143.
Grasset, ingénieur; — (Sophie), 126.
Grateau, curé de Saint-Savinien, 10.
Gravouille, capitaine au long cours, **39**.
Gray (Marcel), 101.
Grégoire (Léon), 52.
Grelaud (Léon), 354.
Grenon, propriétaire, 36.
*Grézac*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 293, 294, 302, 363.
Griffon, sergent royal, 193.
Grissac (De), docteur-médecin, 190.
Grivel, amiral, 22.
Grolleau, seigneur de Charuaud, 121.
Grouchy (Charlotte de), 117.
Gua (Guillaume), 194, 195.
Guadet, girondin, 340, 341.
Guéau de Reverseaux, intendant de La Rochelle, 372.
Guédon, Guesdon (Camille), avoué; — (Jules), avocat, 35; — (Louise), 128; — peintre, 279.
Guéranger (Dom), bénédictin, 183.
Guérin, 167; — (Maria), 45; — (Marie), 42; — (Paul), 263, 264; — (Th.), banquier, 289.
Guérin de Sossiondo, docteur-médecin, 143.
Guez de Balzac, 161.
Guibal, dessinateur, 156.
Guichard, docteur-médecin, 291.
Guidonis (Bernard), 210.
Guignard (Catherine), 19.
Guillain, bibliothécaire, 318.
Guillaud, docteur-médecin, 78, 326, 331.
Guillaume d'Aquitaine, 310.
Guillaume d'Orange, 118.
Guillemardet, représentant du peuple, 302.
Guillemot (Maurice), 245.
Guillet (Jules), négociant, 83, 332, 335; — (Th.), maire de Nieul, 10.
Guillet-Duplessis, domestique, 267.
Guillon, directeur de la station viticole de Cognac, 91.
Guillot (Joséphine), 109.
Guillotin, docteur-médecin, 60, 61.
Guillou, capitaine d'artillerie, **292**.
*Guimps*, com. du cant. de Barbezieux, 291.
Guinanson de Boisgaillard, 301.
Guitard (Fr.-Albert de); — (Fr.-Léon de); — (Charles), sénéchal de Saintonge; — (Louis-Amédée de); — de La Borie de Rioux (Armand de); — (Marie-Anne-Claire de); — de Ribérolle, **358**.
*Guitinières*, com. du cant. de Jonzac, 363.
Guiton, maire de La Rochelle, 120, 257.
Guittet, imprimeur, 383.

Digitized by Google

Guizot, 213.
Guttierez de Moga (Elisabeth), 105.
Guyeau de Boissiran (Marie), 121.
Guyon, médecin vétérinaire, **362**.
Guyot, inspecteur des enfants assistés, 109.

## H

Habasque, conseiller à la cour de Bordeaux, 211, 331-335, 354.
Hanotaux, ministre des affaires étrangères, 179, 181, 213, 394.
Harader de La Salle (Valérie d'). 291.
Hardy (Adrien) ; — (Cécile), 32.
Harmand, conventionnel, **317**.
Harpain, couvreur ; — (Marie-Eustelle), **303**.
Harvey (Guillaume), 17.
Haultin, imprimeurs, 97.
Havard (Henry), 59.
Haveland (Anne) ; — (Albert), 365 ; — (Maurice), 366.
Hébert (Philippe), 250.
Héglon (Mme), artiste de l'opéra, 289.
Hélitas, préfet de la Charente-Inférieure, 44, 107, 361.
Héning (Victoria), 295.
Hennequin (Simon), 97.
Henri IV, roi de France, 277.
Hennessy (Jean) ; — (Alice) ; — (Marthe); — (Henriette) ; — (Maurice) ; — (James) ; — (P.-Jean) ; — (Augustine-Elisabeth) ; — (Richard) ; — (Sophie-Justine), **38**.
Héraud, menuisier, 35.
Hériard, notaire, 216, 284 ; — négociant, 354.
Héron de Villefosse, archéologue, 155.
Herpin, notaire, 13.
Herschell (Lord), 409.
Hertault de Beaufort (Amédée, comte d'), 106, 107.
Hervagault (P.), tailleur, 202.
Hervé (Alida), 87.
Heurgon (Marie) ; — (Pierre), instituteur, 240.
Hilairet, sieur du Cailleau, 301.
Hine (Adrienne) ; — (Edouard-Etienne), 365 ; — (Thomas) ; — (Auguste) ; — (Georges), 366.
Hipman (Charles), 93.
Hirschfeld (Otto), archéologue, 94.
Hirvoix, notaire, 124.
Hoche, général, 59, 246.
Horric de Beaucaire (Comte), secrétaire d'ambassade, 213.
Horry, 166.
Hovyn de Tranchère, 73, 74.
Hude (L'abbé), professeur, 40.
Hugelé, secrétaire de la mairie de Saintes, 42.
Humières (Le comte d'), 30 ; — (Anna, comtesse d') ; — (Jean-Louis-Eugène, comte d') ; — (Aymeric d') ; — (Elie d') ; — (Jean d') ; — (Fernand d') ; — (Henri d'), 45.
Hus (Alexandre), imprimeur, 148, 149, 151, 152, 158, 170, 356.
Huvet (Gabriel) ; — (Marie), 45 ; — négociant, 29, 46 ; — notaire, 204.

## I

Ianse, curé de Saint-Louis à Bordeaux, 291.
*Igel*, près Trèves, 328, 329.
Imbart de La Tour, professeur, 393, 394.

## J

Jabunt (Saint), pour saint Abonde, 307.
Jacob, amiral, 278.
Jacoupy, évêque d'Agen, 220.
Jacquemin, général, 291.
Jaffard, premier président de la cour d'Aix, 232.
Jambon (Marcel), artiste peintre, 95.
James (Alexandrine de), 226.
Jardry (Julien), 136.
Jarnac (Le comte de), 6 ; — de Garde-Epée (Maurice de), 171.
*Jarnac*, chef-lieu de cant., arr. de Cognac, 161, 205, 215, 302, 365, 366.
Jasmin, poète, 274, 287-289.
Jaubert (De), 35.
Jaulin, avoué, 31.
*Javrezac*, com. du cant. de Cognac, 368, 369.
Jean, docteur-médecin (Yan Saint-Acère), 415.
Jean d'Aragon, 280.
Jeandeau, prêtre, professeur, 153.
Jean d'Orléans, 161, 245.
Jeanne d'Arc, 171.
Jeantet (Marie), 170 ; — (Paul), greffier, 40, 170.

Digitized by Google

Jehanneau (Marie), 121.
Jetté, lieutenant-gouverneur au Canada, 398, 399, 403, 409.
Jeudi de Grissac, docteur-médecin, 189 ; — (Madeleine), 108.
Joanolaud du Vignaud ; — (Bertrand) ; — (David), 301.
Johet, ou de Jouhet, 188.
Joly, actrice, 113 ; — (Etienne) ; — (Marie), 126.
Joly, Jolly (Jehan), seigneur de Saint-Denys, 166 ; — d'Aussy (Alexandre), **166** ; — (Eutrope) ; — (Jean-Baptiste) ; — (César-Jean) ; — (Hippolyte), 167 ; — de Chadignac ; — (Charles), 166 ; — de Sainte-Eugène ; — (François), 166 ; — du Piblard (Théophile), 167.
Jonain (Pierre), écrivain, 33.
*Josselin*, chef-lieu de cant., arr. de Ploërmel, 365.
Joubert (Anne), 106 ; — (J.), procureur, 265.
Jouin (Henri), 161.
Joulin, 102.
Joumard (René-G.-L.-E.), 246.
Jourdan, maréchal de France, 25, 140, 300 ; — (Catherine), 26, 301 ; — chirurgien, 300.
Jourdain (B.) ; — (G.), seigneur de Montandre, 140.
Jouslain (Adolphe), 71.
Jousseran (De), 301.
Jousset, percepteur, 2.
Jouvion, procureur de la république, 39.
Jouy (Jules), chansonnier, 147, 151.
Joyer (Henri), sous-commissaire de la marine, 16, 356.
Jozansi, docteur-médecin, 282.
Juillac (De), 293.
Juin, amiral, 15.
Julien (Ph.), instituteur, 91.
Julien-Laferrière, évêque de Constantine, 70 ; — (Joseph) ; — (Jean), 46 ; — notaire, 45, 379.
Jullian (Camille), professeur, 172, 325, 326, 327-329.
Jullien, délégué du comité du salut public, 58.
Jullion, curé du Château, 71.
*Jurançon*, com. du cant. de Pau, 46.
Jurien de La Gravière, amiral, 229.
*Jussas*, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 92.

## K

Karres (L.-L. de), colonel, 216.
Keefe (Jeanne), 19.
Keller, député, 27.
Kemmerer, docteur-médecin, 18, 72, 85, 86.
Kermel (René-Marie), 160.
Kerviller (René), ingénieur, écrivain, 171.
Kleczkowski, consul général de France au Canada, 398, 400, 402.
Klopstein (Le baron de), 38.
Knell, curé de Saint-Vivien de Saintes, 45, 206, 241, 356.
Kœchlin, industriel, 359.
Kœppelin, professeur, 283.
Kulmann (Joséphine), 106.
Kurth, professeur, 389.
Kutt, prêtre, 105.

## L

Laage (De), conseiller général, 363 ; — (Alexandre de), **290** ; — (Alexis de), 291 ; — (Charlotte de), 291 ; — (Léonard de), 290 ; — (Marie-Alexandre de), 290 ; — (Marie-Claire de), 291 ; — (Raymond de), 291 ; — (Valérie de), 269, 291 ; — (De) capitaine, 291 ; — de Meux (De), 291.
*La Barde*, com. de Bois, 92.
La Bardonnie (De) ; — (Gaston de) ; — (Marc de) ; — (René de) ; — (N. de), 293.
*La Baronnie*, fief des Berthelot, 302.
Labarre, pasteur, 159.
La Barre (François de) ; — (Pierre de), 67 ; — (Jean de) ; — (Louis de) ; — (Louis-Olivier, marquis de), 68.
*La Barre*, com. de Saint-André de Lidon, 301.
*La Barre*, fief des La Barre, en Poitou, 68.
La Barrière (Madeleine de), 93.
La Bastide (René de), 171.
Labat (Gustave), 70, 174, 308.
La Baume Le Blanc de La Vallière (Adrienne), 55.
Labbé (Léon), notaire, 88.
Labeille, ingénieur, 367.
*La Berlanderie*, 10.
*La Besne*, fief des Sauxay, com. de Chaniers, cant. de Saintes, 121.
Labeyrie, prêtre, 46.

Digitized by Google

Labiche, sous-préfet de Saintes, 40.
*La Billarderie*, com. de Richemont (Charente), 369, 370.
Labis, chanoine, 182.
*La Boisse*, com. de Montboyer (Charente), 201.
*La Bonde*, chemin, com. de Moragne, 320.
*La Borie*, fief des Guitard. 358.
*La Borie*, fief des Defieux (Charente), 265.
*La Bouchardière*, fief des Baud et des Vivier, 121, 122.
La Bouralière (De), 97, 332.
*La Bourouille*, com. de Saint-Palays, 301.
*La Boussaye*, fief des La Loue, en Limousin, 186.
*La Bussière*, fief des Priquet, 216.
*La Carrère*, com. de Fauguerolles, 219.
Lacarrière, évêque de la Guadeloupe, 40.
La Casse de Saint-Julien (De), 61.
*La Celle*, cant. de Marcillat, arr. de Montluçon, 25.
La Chapelle (Le docteur), de Montréal, 410.
*La Chapelle des Pots*, com. du cant. de Saintes, 198.
*La Chapelle-Monligeon*, com. du cant. de Mortagne, 214.
*La Charité-sur-Loire*, arr. de Cosne (Nièvre), 104.
La Chassaigne (De), actrice, 113 ; — (Jacques de), 137.
*La Chaume*, fontaine, com. de Richemont (Charente), 369.
La Chenaye des Bois, généalogiste, 17.
*La Clochetterie*, com. de Thenac, 10.
Lacombe, évêque d'Angoulême, 205.
Lacordaire (Le P.), 225, 243.
Lacoré (Charles de) ; — (Charles-André de) ; — (Charles-Etienne de) ; — (Simon-Pierre de), 299.
La Coste (Claire de), 266 ; — (P. de), capitaine, 376 ; — (Sophie de), 249.
*La Coudraye*, fief des Bailly de La Falaise, 38.
Lacouture, capitaine, 67.
Lacroix, capitaine ; — docteur-médecin, **291** ; — prêtre, 89.
La Croix (De), 410 ; — (Le R. P. Camille de), 189 ; — (Paul de), 317.
La Cropte-Beauvais (Uranie de), 96.
Lacrouts, lieutenant ; — (Pierre), 46.
Lacurie (A.), prêtre, 51, 303, 307.
Ladislas, comte de Bercheny, maréchal de France, 118.
*La Dixmerie*, com. de Jonzac, 92.
*La Douée*, com. de Saint-Aubin les Forges, cant. de La Charité, arr. de Cosne, 126.
La Douespe (Marie de), 16.
*La Drouille*, fief des La Chassaigne, 137.
Lafaille (Laure), 365.
Lafaye ou Delafaye des Rabiers, 344.
La Faye (De), sieur d'Ambérac ; — (François de) ; — (Jeanne de), 92.
La Fayette (De), 6, 55, 56.
*La Fayolle*, com. de Saint-Denis du Pin, cant. de Saint-Jean d'Angély, 389.
Laferrière, négociant, 27, 34, 36.
*La Ferrière* (Charente-Inférieure), 160.
Laflamme, recteur de l'université de Laval, 400, 409.
*Lafond*, com. de Cognehors, cant. de La Rochelle, 127.
Lafontaine, acteur, 167, 210. Voir Thomas.
*La Forêt*, com. de Corme-Royal, 42.
*La Forge* (Charente-Inférieure), 160.
*La Fosse à la Buriaude*, com. de Richemont (Charente), 369.
*La Garde*, com. de La Celle en Bourbonnais, 25.
Lagarenne (Pierre), 370.
Lage d'Asnières et de Bonlieu (De), 301.
La Gontraye (Marie de), 266.
*Lagord*, com. du cant. de La Rochelle, 127, 168.
*La Goronnerie*, com. de Cravans, cant. de Gemozac, 362.
*La Grâce-Dieu*, près Benon, cant. de Courçon, arr. de La Rochelle, 278.
Lagrange, négociant ; — (Adrienne) ; — (Victor), rentier, 46.
*La Grange des Prés*, com. de Pézenas, arr. de Béziers, 270.
*La Grève*, fief des La Mothe-Fouqué, près Tonnay-Boutonne, 119.
La Guiarderie, 10, 11.
La Hoguette (De), 138.
*La Hoguette*, com. de Chamouillac, arr. de Jonzac, 59.

Digitized by Google

Laignelot, représentant du peuple, 139.
Lair (Joseph), 36.
La Jallet (Hélène de), artiste peintre, 217.
*La Jard*, com. du cant. de Saintes, 240.
*La Jarne*, cant. de La Jarrie, arr. de La Rochelle, 312.
*La Jarrie*, chef-lieu de cant., arr. de La Rochelle, 354, 363.
*La Jarrie-Audouin*, cant. de Loulay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 32.
*Lajonchapt*, fief des Gentils, 96.
*La Jonchère*, 16.
Lajus (Henry), 99.
Lalande (Cécile de), 242.
La Lande d'Olce, 206.
La Ligerie, 11.
Lally-Tollendal (Marquis de), 118, 344.
*La Lotière*, com. de Moragne, 320.
La Loue (Angélique de) ; — (Louis de) ; (Marc-Antoine de) ; — (Marie-Catherine de), 186 ; — (Marie-Geneviève de), 186, 187 ; — du Masgelier, 188.
La Malle (Vicomte de), général, 358.
La Marche (Attale de) ; — (Le comte de) ; — (Antoine de) ; — (Jean de), 187.
*La Marquise au Thoronet* (Var), 166, 167.
Lamarre, notaire, 284.
La Marsonnière (De), 207.
*Lamazère*, com. du cant. de Mirande, 94.
Lambert, 11 ; — notaire, 27 ; — prêtre, 41 ; — maitre de chapelle, 150 ; — (Baron Tristan), 348.
Lamée de Soulages (Béatrix de) ; — (Odon de), 45.
*La Michelière*, com. de Nieul-lès-Saintes, 92.
Lamirault (Anne), 105.
La Moricière (De), général, 258, 259.
La Morinerie (De), 4, 62, 70, 82, 85, 145, 174, 207, 239, 378 ; — (Marie-Adélaïde-Sophie de) ; — (Etienne-Michel de), 70.
*La Mothe-Charente*, com. des Trois-Palis (Charente), 96, 246.
*La Mothe de Tilly*, fief des Legardeur, en Normandie, 243.
La Mothe-Fouqué ; — (Charles, baron de) ; — (Henri-Auguste, baron de) ; — (Frédéric de), 119 ; — (Judith de) ; — (Elisabeth de), 96.
*La Mothe-Hachard*, chef-lieu de cant., arr. des Sables d'Olonne, 246.
*La Mothe Saint-Héraye*, chef-lieu de cant., arr. de Melle, 86, 143, 282, 380-384, 388.
Lamy, 294.
Lanata, procureur de la république, 31.
Lancastre (Henri de), comte de Derby, 93.
*Landes*, com. du cant. de Saint-Jean d'Angély, 48.
Landolphe ; — (Blanche), 242.
Landreau, épicier, 46.
Landriot, évêque de La Rochelle, 31, 40, 104, 173.
Landry, avocat, 31 ; — (Jean) ; — (Louis), avocats, 367 ; — (Marie), 67, 367.
Laneau (Victor de), vicaire épiscopal, 302.
Lanfrey, historien, 364.
Langalerie (Le marquis de), 96, 246, 247. Voir Gentils de Lajonchapt.
*Langalerie*, fief des Gentils de Lajonchapt et des Le Gentil, 96, 246.
Lange, actrice, 98.
Langevin, peintre, 35.
Langlois (G.-A.), 398.
Langlois, 215.
Languet (Céline), 367.
La Nicollière-Teijero (S. de), 195.
Lannoy (P. de), (Palowski), 284, 383.
Lanoaille, poêlier, 35.
Lansade, prêtre, 297.
Lanusse (Max), 234.
*La Pallice*, port de La Rochelle, 88, 145, 156, 210, 257, 312.
La Pervanchère (De), 365.
*La Peyrelongue* de Saint-Pierre de Buzet, 323.
*La Pichonnerie*, com. de Saintes, 361.
La Pierre, soldat, 229.
*La Pilette*, com. de Moragne, 319-322, 355.
Laporte de Puyferrat, 301.
La Porterie (De), 214.
*La Prée*, fort de l'île de Ré, 229.
*La Rafinière*, fief des Fleury, en Poitou, 67.
L'Archevesque (Guyon) ; — (Jean), 193 ; — (Louis de), 195.

Digitized by Google

Largeault (A.), prêtre, 49, 138.
*La Rigaudière*, com. de Médis, 169.
*La Rivière*, com. de Médis, 301.
Laroche, chaisier, 35.
La Roche (Troïlus de), 394.
*La Roche*, com. de Pons, 301.
*La Roche*, com. de Fouras, 314.
La Roche-Andry (Bertrand de), 156.
La Rochefoucauld (De), 16, 61, 140, 256, 373; — (La comtesse A. de), 2; — (Aymeri de), 256; — (Guy de), 140; — (P.-L. de), évêque de Saintes, 90, 91.
*La Rochefoucauld*, chef-lieu de cant., arr. d'Angoulême, 14, 244, 255, 358.
La Rochejacquelein (Henri de), 163.
*La Rochelle* (Charente-Inférieure), 48, 54, 121, 124, 128, 138, 181; — Monuments: Eglise Saint-Yon, 48; tour de la Chaîne, tour Saint-Nicolas, 181; — Paroisses: Saint-Barthélemy, 124; — Saint-Sauveur, 121; — Rues, places, etc.: Rue Dompierre; rue Bazoges, 124; rue Saint-Léonard, 128; rue des Augustins, 138; rue du Chariot d'or, rue Chef de ville, 121; rue des Augustins, 48; — place d'Armes, 48; — cimetière Saint-Maurice, 54.
La Rocheterie (Maxime de), 211.
La Rochetolay (De), 354.
Larocque (Léandre), négociant, 99, 290.
*La Romade* ou *Les Romades*, com. de Varzay, 191-193.
*Larroque*, com. de Saint-Pierre de Nogaret, cant. de Marmande, 218, 219, 234.
Larroumet, directeur des beaux arts, 234, 288.
Lasalle (Xavier de), 238.
La Sauzaye (De), 290.
*Laserre* (Gers), 94.
Lassabatie, médecin de la marine, 109.
Lasserre, écrivain, 205.
Lasteyrie (De), 198, 233.
*La Suze*, fief des Du Paty, 116.
La Taille (De), 107.
*La Taillée*, com. de Chaniers, 121.
*La Tasnière*, com. de Saint-Sever, cant. de Pons, 301.
La Taste (Isaure de), 294.
Latierce, maire de Varaize, 374.
*La Touche*, fief des Gua, 194, 195.
La Touche-Tréville (De), amiral, 7, 84.
La Tour de Geay (Amable de), 99, 290; — (Antoine de), écrivain; — (Tenant de), 297.
*La Tour*, paroisse de Saint-Sornin, com. du Port-d'Envaux, 92.
*La Tourasse*, com. de Bourran, cant. de Port-Sainte-Marie, arr. d'Agen, 323.
La Tourette (Gilles de), docteur-médecin, 235.
*La Trayne*, com. de Pinsac, cant. de Souillac, arr. de Gourdon, 244.
*La Tremblade*, chef-lieu de cant., arr. de Marennes, 2, 120, 278.
La Tremoille (Le duc de), 73, 191; — (Louis, duc de), 55; — (Charlotte de), 387.
La Treuille, 11.
L'Aubespine (Gabriel de), évêque d'Orléans, 231.
Laugerie (Xavier de), 117.
Lauraine, avocat-député, 12.
Laurenceau, 107; — (Louise); — — (Jacques-Richard), 108.
Laurent, acteur, 113; — banquier, 3; — élève sculpteur, 356; — sculpteur, 213, 217; — professeur, 29, 157; — (Jeanne), 169.
Laurent (Saint), 48.
Laurier, premier ministre du Canada, 398, 399, 404.
Lauriston (Le maréchal de), 118.
Lauzun (Philippe), 234.
Laval, cardinal; — (Gui-André de); (Pierre de), 270, 271.
Laval de Bois Dauphin (Henri de), évêque de La Rochelle, 271.
*La Valette*, fief des Nogaret, 387.
*La Vauguyon*, fief des Quélen, 106.
Lavault (Furcy de), 3.
*Lavaux-Martin*, fief des Durand, 269.
Lavergne (A.), 94, 234; — (Léonce de), historien, 373; — (Louis-Elisabeth de), comte de Tressan, 198.
*La Vergne*, com. de Soulignonnes, cant. de Saint-Porchaire, 301.
Laverny (Anatole), 20, 82, 332, 356; — (Gaston), 33; — (Jean), avocats; — (Marguerite), 19.
*La Villate*, com. de Grandbourg de Salagnac, arr. de Guéret, 186.
Laville (Julie de), 106.
Laville-Monbazon, 220.
*La Villeneuve-au-Roi*, cant. de Juzennecourt, arr. de Chaumont, 197.
La Villéon (Boutaut de), 36.
Law, financier, 118.
Le Bailly de La Falaise (Gabriel), 38.

Digitized by Google

Le Barge, trésorier des guerres, 280.
Lebas (Jean), architecte saintongeais, 199, 269, 270 ; — (Nicolas), 199,
Le Berton (Louis-Auguste) ; — (Marc-Auguste), 25.
Leblanc (Marie-Louise) ; — (Gustave), 109.
Leblet, comédien, 204.
Leblond, marchand, 204.
*Le Bois de Luché*, com. de Rom, 67, 68.
Lebon (A), ancien député, 381, 382, 383.
Lebourg, proviseur, 44.
*Le Brandet*, fief des Bremond, 186.
Le Brethon, sieur d'Aumont, 302.
Lebrun (Mme), 129.
*Le Cailleau*, com. de Montlieu, 301.
Le Camus de Néville, intendant de la généralité de la Guienne, 59.
Le Cardonnel, 400 ; — architecte, 250.
Le Carruyer de Beauvais (Henri), 216 ; — (Marie-Christian), 284.
Lécart, 294.
Le Cercler des Houmeaux (Anne) ; — (Catherine) ; — (Marie), 25.
*Le Chapus*, com. de Marennes, 156.
*Le Charbon-Blanc*, com. de Semoussac, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 301.
Le Chartier (Alain), 216, 284.
*L'Echassier*, com. de Saint-Martin, 265-267.
*Le Château-Chesnel*, com. de Cherves, arr. de Cognac, 302.
*Le Château d'Oleron*, chef-lieu de cant., arr. de Marennes, 156, 290.
*Le Châtenet*, com. de Saint-Martin, cant. de Cognac, 106.
Léchelle, 58 ; — (Jean), 14.
*Le Chilleau*, com. de Vasles, 68, 69.
Leclerc, prêtre, 92, 166, 244, 301 ; — (Henri), 19 ; — (Louis), 196.
Lecoq (Etienne), seigneur de Boisbaudran, 366 ; — de Boisbaudran (Paul-Emile), propriétaire ; — (Paul), négociant, 106.
Lecor, chapelier, 35.
Le Cornu, 171.
*Le Coudret*, com. de Saintes, 17, 82.
*Le Couret*, fief des Berthelot, 302.
Ledain (Bélisaire), 207.
*Le Douhet*, com. du cant. de Saintes, 12, 46.
Ledoux, 360.
Ledru (L'abbé), écrivain, 2.
Le Duc (Gilles), 245.
*Le Fa*, com. de Barzan, 323.
Lefebvre ; — Lefèvre, (Antoinette), comédiens, 204 ; — capitaine de navire, 126.
Le Forestier (Marie), 93.
*Le Fouilloux*, com. d'Arvert, cant. de La Tremblade, arr. de Marennes, 186.
*Le Fourneau*, com. de Saintes, 361.
Legalland, 39.
Le Gardeur ; — (Jean), seigneur de Croysilles, 243 ; — (J.-B.), seigneur de La Mothe de Tilly, 243 ; — (Armand), comte de Tilly ; — (Boniface) ; — (Charles), seigneurs de Tilly, 243 ; — de Tilly (Jean), lieutenant de chasseurs ; — (Gustave), **242** ; — (le chevalier), 243.
Legeay, inspecteur général des finances ; — (Marie), 107.
Le Gendre (A.), 207.
Le Gentil (Philippe), marquis de Langalerie, 246.
*Le Gicq*, cant. d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 368.
Legrand (Marie) ; — (Paul), 169.
*Le Grand Bourg de Salagnac*, chef-lieu de cant., arr. de Guéret, 187, 188.
Legrand d'Aussy, 158.
Legros, docteur-médecin, 8.
*Le Gua*, com. du cant. de Marennes, 186, 301.
Le Hachard, landgrave de Linange ; — (François-Philippe), 246, 247.
Le Hardy, sieur de La Roche, 301.
Lejeune (Le P.), rédemptoriste, 259.
*Le Langon*, chef-lieu de cant., arr. de Bazas, 332.
*Le Lindron*, com. de Marennes, 195, 210.
*Le Maine*, fief des Badiffe, 302.
Lemaitre (Jules), 52.
*Le Maréchapt*, 322.
*Le Mas*, fief des Gentils, 96.
*Le Masgelier*, com. de Grand-Bourg, arr. de Guéret, 185-187.
Lemercier (Le comte A.), maire de Saintes, député, 7, **25**, 37, 84, 239, 249, 277, 301, 391 ; — (Augustin, comte), lieutenant-colonel, 26 ; — (Jean-Baptiste-Nicolas), 25, 26 ; — (Louis-Nicolas), 25 ; — (Virginie), 26. Voir Mercier.
Le Merle (Olivier), 195.
*Le Mesnil* (Seine-et-Oise), 113.
*Le Mont Saint-Michel*, cant. de Pontorson, arr. d'Avranches, 279.

Digitized by Google

Lemousin, sieur de La Michelière, 92.
Lemoyne (André), poète, 72, 189-191, 207, 214, 344.
Lenarec (Yves), 367.
Lenepveu, 10.
Lenoir, artiste peintre, 217.
*Le Nolleau*, fief des Vivier, 123, 124.
Léobon (Saint), 188.
*Léojac-Montauban*, com. du cant. de Montauban, 279.
*Léon*, château en Bretagne, 265.
Léonard, curé constitutionnel de Marennes, 3, 85.
Lepape, 36.
*Le Parc*, fief des L'Archevesque, 193.
*Le Paty*, com. de Mortiers, 156.
*Le Paty*, com. de Clion, 116.
Lepautre, 60.
Le Pelay, 309.
*Le Port d'Envaux*, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 319, 358.
*Le Port des Barques*, com. de Saint-Nazaire, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 156.
*Le Port du Blé*, *Port-Tublé*, près Saintes, 149.
*Le Port-Limousin*, com. de Saint-Thomas de Cosnac, 301.
*Le Poujol*, 29.
*Le Poyet*, fief des Giraud, 343.
*Le Pré de l'Etang*, com. de Moragne, 320.
Leps (Ernest), négociant, 367.
*Le Puits de La Vallière*, 23.
Lequien, professeur, 305, 347.
Lequinio, représentant du peuple, 139.
Lérable, boucher, 204.
*Le Ramet*, com. de Saintes, 82, 249.
Lériget, maire de Saintes, 139.
Leroux, professeur à l'école des beaux arts, 390 ; — (Alfred), 211.
Leroux-Cesbron, 313.
*Les Anglades*, 369.
*Les Arènes*, com. de Thenac, 17.
*Les Arnous*, fief des Rasteau, 301.
Le Savoureux, consul de France à Singapoure ; — (Eugène), pasteur, 87.
Lescaut (Manon), 6.
*Les Combots*, com. de Saint-Augustin, cant. de La Tremblade, arr. de Marennes, 321.
Lescossais (Marie), comédienne, 204.
Lescours (De), 137 ; — (Ch.-M.-H. de), 136 ; — (Jeanne-Lucie de), 137 ; — (Gabriel-Marie de), 137.
*Les Eglises d'Argenteuil*, com. du cant. de Saint-Jean d'Angély, 278.
*Le Seudre*, com. de Gemozac, 166.
*Le Seure*, 368, 369.
*Les Gonds*, com. du cant. de Saintes, 242.
*Les Granges*, com. de Sully-Latour, cant. de Pouilly-sur-Loire, arr. de Cosne, 358.
*Les Guillots*, com. de Chermignac, cant. de Saintes, 10.
*Les Hautes-Vignes*, com. du cant. de Marmande, 228.
*Les Jards* (Charente-Inférieure), 45.
*Les Lourdines*, com. de Thenac, 140.
*Les Mauds*, com. de Thenac, 140.
*Les Molors*, près Fontenet, 324.
*Le Souloir*, com. de Saint-Just, 92.
*Les Palus*, fief des Couyer, 376-378.
*L'Espérance*, moulin, 314.
*Les Roches de La Vallée*, 319.
*Les Rullauds*, com. de Pessines, 170.
*Les Salles de Clam*, 156.
Lessieux, artiste peintre, 217.
Lesson, 322.
Lestang, 30.
*Les Touches de Périgny*, cant. de Matha, arr. de Saint-Jean d'Angély, 155, 368.
Lestrange (Antoinette de), 293.
*Les Trois-Canons*, près Fouras, 170.
Letard, docteur-médecin ; — prêtre, 11, 174.
Letelié, 3, 21, 85, 239.
*Le Treuil-aux-Filles*, fief des Mercier, 116.
*Le Treuil-Chartier*, com. de La Jarrie, arr. de La Rochelle, 116.
Levallois (Charles) ; — (Clarisse) ; — (Roméo), 366.
Levasseur (Emile), de l'institut, 153.
*Le Verdon*, com. de Soulac, cant. de Saint-Vivien, arr. de Lesparre, 98, 309.
*Le Vert*, fief d'Avoye Petiet, 68.
Lévesque, 137.
*Le Vignot*, *Le Vignault*, métairie, com. de Sainte-Souline, 68.
Lévis, 397, 401.
Le Voyer, sieur de Paulmy, 302.
Lewden, prêtre, 332.
Leygues (Georges), 207, 288.
Lezay (Suzanne de), 49.
*Lezay*, chef-lieu de cant., arr. de Melle, 67.
Libais, archiviste, 13.

Digitized by Google

Liège (Suzanne), 126.
Lièvre (Auguste-F.), conservateur de la bibliothèque de Poitiers, 206, 276, 298, 322, 323, 326, 329, **364**, 389, 390 ; — sous-commissaire de la marine, 364.
*Ligugé*, com. du cant. de Poitiers, 117, 295, 296, 384.
*L'Ile d'Able*, com. de Muron, cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 310.
*Limoges* (Haute-Vienne), 95.
Lintilhac, curé de Chermignac, **10**,
Liotard, gouverneur du Haut-Oubanghi, 384-386.
*Lisle*, com. d'Arvert, 301.
*L'Isleau*, com. de Touchimbert, 92.
Livenne, 166.
*Livry*, abbaye, 279.
Lobineau, bénédictin, 229.
Locamus (Paul), 12.
Lockroy, député, 58.
*Loge*, 188.
*Loigny*, cant. d'Orgères, arr. de Châteaudun, 15.
Lombart (Jeanne), 291.
Loment (Marie-Anne), 364.
Longnon, 239.
*Longueville* (Gironde), 365.
*Lonzac*, cant. d'Archiac, arr. de Jonzac, 293, 300.
Loquin (Anatole), 70.
*Lorgues*, chef-lieu de cant., arr. de Draguignan, 167.
Lorin (H.), professeur, 217.
Lorrain, prêtre, 13.
Loti (Pierre), (Viaud), académicien, 139, 206.
Loubens (Antoinette de), 187.
Loubert, 5.
*Loubès* (Gironde), 170.
Louchet, député à la convention, **316**.
Louis IX ; — XI, 277 ; — XII, 280 ; — XIII, 277, rois de France.
*Loulay*, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 32, 190.
Louneau (De), gouverneur du Sénégal, 22.
*Lourdes*, chef-lieu de cant., arr. d'Argelès, 205, 207.
Louveau de La Règle, 36.
Louvet, girondin, 341.
Lowendal (Le comte de), maréchal de France, 118.
Loyauté (Marie), 295.
Loyer (Urbain), 37.
Loze (Armand), 316.
Lozeau, député à la convention, **316**.
Lubersac de La Brosse, 96.
Lucas, 173 ; — (C.), architecte, 206, 207 ; — artiste peintre, 217.
Luccheni, assassin, 357.
Luce (Siméon), 231.
Luchaire, professeur d'histoire, 152.
Luchet (Le marquis de), 67 ; — (Bernard de) ; — (François-Bernard de), 69 ; — (Pierre de) ; — (Adélaïde de), 70 ; — de La Mothe et de La Rivière, 301. Voir Dubois.
*Luchet*, com. de Criteuil, 69.
Lucipia, conseiller municipal de Paris, 12.
*Luçon*, chef-lieu de cant., arr. de Fontenay-le-Comte, 58, 75, 105, 243.
Luguet (Marcel), écrivain, 207, 264.
Lumière (Henri), 98.
Luperano (Le prince de), 300.
*Luret*, en Saintonge, arr. de Rochefort-sur-mer, 74.
Lurion (Roger de), 299.
Lur-Saluces (Comte de), 291.
*Lusignan*, chef-lieu de cant., arr. de Poitiers, 93, 206, 246.
*Lussac*, com. du cant. de Jonzac, 116, 156.
*Lussac-les-Châteaux*, chef-lieu de cant., arr. de Montmorillon, 170.
*Lussan*, cant. de Tonnay-Charente, 16.
Lusson (F.), professeur, 44, 90.
Lutard, prêtre, 367.
Luxembourg, 262.
Luynes (Le duc de), 117.
Lys (Albert), 362.

## M

Mabile (Sainte), 307.
Mably, 17. Voir Bonnot,
Macarty, capitaine de navire, 123.
Mac-Carthy (Le comte de), 118.
Macdonald, duc de Tarente, maréchal de France, 118.
Mac-Mahon, maréchal de France, 118, 292.
*Madame*, île, com. de Saint-Nazaire, cant. de Saint-Aignan, 314.
Maffre de Baugé, 270.
Mage de Fiefmelin (Marie) ; — (Jacques), 121.
Magen (Adolphe), 229, 234.

Digitized by Google

*Magezir*, com. de Montboyer (Charente), 201.
Magistel, 11.
Magnadet (Le baron de), 201.
Magnan, directeur de l'enregistrement, 44.
Magny (Olivier de), 228.
Maignen (P.), 194.
Mailhetard, docteur-médecin, 40.
Maillard, professeur, 282.
Maillé (Urbain, comte de), 284,
Maillé La Tour-Landry (Urbain de), 203; — (comtesse de), 216.
Maillet, capitaine de navire, 123.
Mailly-Nesle (De), 2.
Mainard, de Muron ; — (Gombaud), 310.
Maintenon (Madame de), 96, 244, 277.
Maixent (Saint), 351.
*Malaville*, cant. de Châteauneuf, arr. de Cognac, 301.
Malherbe, poète, 312.
*Mallérant*, com. d'Yvrac-et-Malleyrand, cant. de La Rochefoucauld (Charente), 389.
Malleret (De), 410.
Mallet (Jean), 195.
Mallet-Vacherie (Marie), 42.
Malvin (Marguerite de), 219.
Malvin de Montazet, 220.
Mandeville (Marguerite), 30.
Mandolx, évêque d'Amiens, 244.
Mânes (De), 291.
Manny (E.), 164.
Manseau, curé doyen de Saint-Martin de Ré, 102.
*Mansle*, chef-lieu de cant , arr. de Ruffec, 14.
*Marans*, chef-lieu de cant., arr. de La Rochelle, 12, 19, 74, 311.
Marbouty, greffier, 249.
Marceau, général, 58.
Marchadier (Marc), 103, 370, 371 ;— (Jehan), 156.
Marchand, 319 ; — capitaine de navire, 123 ; — premier ministre de la province de Québec, 398, 405, 409 ; — (Louise) ;— (Maurice),366; — (Laurence), 103.
Marcillac (Jean-François de) ; — (Honoré de), 266. Voir Defieux.
*Marcillac*, fief des Defieux, 67, 265 ; — fief des La Rochefoucauld, com. de Marcillac-Lanville, cant. de Rouillac (Charente), 373.
Marconnay (Catherine de), 68.
Marcut (Piâre), 151. Voir Marcel Pellisson.
Mareschal, 11 ; — imprimeur, 127 ; — notaire, 379.
Mareuil (La famille de), 387 ; — de Segonzac, 301.
*Mareuil* (Périgord), 386, 387.
Margry, conservateur des archives au ministère de la marine, 89.
Marguerite d'Angoulême, 161 ; — de Valois, 74.
Margueritte (Victor), 171.
Marguerye (De), lieutenant de vaisseau ; — évêque d'Autun, 367.
Marillac, garde des sceaux, 312.
*Marillac-le-Franc*, cant. de La Rochefoucauld, arr. d'Angoulême, 244.
Marini (Nicolas), 9.
Marmet, lieutenant-colonel, 168.
Marois, protonotaire apostolique de l'archidiocèse de Québec, 397, 400, 409.
Marquet, 319.
Marsais, maître d'hôtel, 35.
Martel (Gédéon), 96.
*Marthon*, cant. de Montbron, arr. d'Angoulême, 3, 4, 85, 210, 242.
Martial (Saint), 95, 96.
Martiany, bénédictin, 229.
Martin (Saint), 329.
Martin, juge de paix, 42 ; — notaire, 69, 374 ; — (Antoinette), 109 ; — (Charles), mime, 169 ; — (G.), 296 ; — (H.), historien, 228 ; (Jeanne), 205.
Martin de Bonsonge (Anatole de), commandant, **20-22**; — (Charles-Henry). garde de la marine ; — (Pierre), capitaine de dragons, 21 ; — (Henry-André) ; — (Henry-Auguste), 20; — Charles-Jacques), 20, 21 ; — (Jacques) ; — (Charles), capitaine, 21.
Martineau, 244 ; — conseiller de préfecture, 44 ; — négociant, 27.
Marvaud, 389.
Mascaron, évêque d'Agen, 228.
*Masdion*, com. de Virollet, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 299.
*Maska* (Gers), com. de Castéra-Verduzan, cant. de Valence, arr. de Condom, 94.
Massé, curé de La Rochefoucauld, 14.
Masseau (Jeanne), 19, 20 ; — (Jean), baron de l'île de Ré ; — (Nicolas), 20.



Digitized by Google

Masséna, duc de Rivoli, 118.
Massiou, agent à la compagnie de l'ouest, 189; — historien, 252, 271; — propriétaire; — (Jeanne); — (Jules), notaire, 170.
Masson (Elisabeth), 119; — pasteur, **292**.
Massonneau (De), 220; — (Anne de), 219; — (X de), prêtre, 220.
*Matha*, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 29, 31, 134, 194, 217, 240, 325, 326, 329, 330, 368.
Mathellasse (Charlotte), 242.
Mathis (Léonie), 361.
Matignon (De), maréchal de France, 308; — (Madame de), 298.
Maubaillarcq (Henri), 109.
Maudet, acteur, 113.
Mauduit de Larive (Jean), tragédien, 156.
Mauflastre; — (Alexis), magistrats, 364.
Maufras (Emile), écrivain, 23, 70, 71, 174, 252-254, 262, 270, 331, 334.
*Mauléon*, château en Poitou, 265.
Maulevrier (Victoire de), 266.
Maumont (Jehan de), 193; — (Létice de), 140.
Mauny, prêtre; — (Jean-Baptiste); — docteur-médecin, **362**.
*Maupertuis*, 140.
Maur (Saint), 182, 183.
Maurès de Malartic, 171.
Maurou, architecte, 279.
*Maussac*, fief des Baderon-Thézan, 29.
*Mauvesin*, com. de Pons, 301.
*Mauvezin*, cant de Seyches, arr. de Marmande, 221.
*Mauvières*, com. de Saint-Forget, cant. de Chevreuse, 113, 114.
Maximilien, empereur du Mexique, 103.
Mayet, prêtre mariste, 303.
Mazarin (De), cardinal, 184, 277.
*Mazeray*, com. du cant. de Saint-Jean d'Angély, 160.
*Mazerolles*, cant. de Pons, arr. de Saintes, 36.
Meaume (René), juge; — (Louis), conservateur des hypothèques, 45.
Meaux (De), sieur de Lisle, 301.
Médier, actrice, 111.
*Médis*, com. du cant. de Saujon, 169, 301.
Méjécaze, capitaine d'infanterie, 175.
*Melfi*, fief des Caraccioli, 117.
*Melle* (Deux-Sèvres), 93.
Mélusine, 296.
Ménard, Mesnard, 46, 151; — avoué, 78, 164; — banquier, 354; — chef de musique, 158.
Mensignac (De), conservateur du musée de Bordeaux, 211, 331.
Mercier, Lemercier (Jean), lieutenant général de l'amirauté de Marennes; — (Jean-Elie), lieutenant criminel au présidial de Saintes, 25; — colonel, 168.
Mercier (Paul), ancien magistrat, 70, 215.
Mercier d'Hautefaye, 301.
Mercier du Paty de Clam (Les), 116, 117; — Mercier-Dupaty (J.-B.), magistrat, 12.
*Méré*, fief des Bretinauld, 17; — com. de Dolus, 92.
Mériot (Henry), relieur et poète, 388.
Merlet, curé de Saint-Hilaire, 9.
Mérode (La comtesse de), 29.
*Merpins*, com. du cant. de Cognac, 307, 308, 368.
Mersenne (Le P.), 231.
Mertian (Maurice); — (Bernard), 38.
Meschinet (Suzanne), 121; — de Richemond. Voir Richemond.
Meslai (De), président au parlement, 277.
Meslier, docteur-médecin, 291.
*Mesnac*, com. du cant. de Cognac, 367, 368.
*Messac*, cant. de Montandre, 139.
Mestreau (Abel), négociant, 83; — (Frédéric), préfet de la Charente-Inférieure, 33, 36, 37.
Métayer, négociant, 46.
Métivier, curé d'Aytré, **365**.
*Meursac*, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 30, 240, 321.
Meyer, 44; — (Eugène), 90.
Meynot (De), 212, 341.
Michaud, Micheau, 213; — architecte, 363; — supérieur des pères de Chavagnes, 31.
Michel, receveur des tailles, 376; — (Isaac), procureur du roi, 121; — (J.), 194.
*Migné*, com. du cant. de Poitiers, 5.
*Migré*, cant. de Loulay. arr. de Saint-Jean d'Angély, 8, 30, 108, 197.
Millanges (P.), imprimeur, 79.
Millien (A.), poète, 16, 33, 171, 348.
Millin (A.-L.), antiquaire, 197, 198.

Digitized by Google

Minaut, 11.
Mintenois, artiste coiffeur, 133.
Mirabeau (Mme de), 210.
*Mirambeau*, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 88, 94.
*Miramont*, en Agenais, 218.
Mirepoix (La duchesse de), 29.
Mistral (Frédéric), 270.
Mitonneau, propriétaire, 215.
Modelski, ingénieur, 368.
Moinet (Léon), 7, 84.
Moitessier, 155.
Molé, acteur, 112.
*Moléon*, fief des Poitevin, com. de Rouffiac, cant. de Pons, 17.
Molière, 159.
Mollat (Guillaume), 16.
Molle, docteur-médecin; — (Pierre), 71.
Monckhoven, docteur-médecin, 370.
Mondon (L'abbé), 3, 85, 146.
Monfermy, sieur de La Barre, 301.
*Mongaugé*, com. de Chérac, 291.
Mongis (Berthe de), 216.
Monluc (Jean de), évêque de Valence, 228.
Monmeja, critique d'art, 234.
Monmolin (Saint), 253.
Monnereau (Arthur); — percepteur, **291**.
Monnier, juge de paix, **42**.
*Monserant*, fief des Du Chateau, 68.
Montagnac de Chauvance (Louise), 105.
*Montaigut-le-Blanc*, cant. de Saint-Vaury, arr. de Guéret, 189.
Montalembert (Le marquis de), 4-6, 85.
*Montandre*, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 61, 139, 140, 366.
Montardit, Montardy (De), 220; — (Marguerite de), 291; — (Anne-Germaine), 220.
Montaut (Rosine de); — (Raimond de), 140.
Montberon ou Montbron (Adrien de), 87, 194; — (Catherine de); — (Charles de), 270; — (Christophe de), 194; — (Eustache de), 194, 195; — (François de), 270; — (Jacques de), 194; — (Jacquette de), 6, 87; — (Jeanne de), 195; — (Louis de), 270; — (Philippine de), 387; — (René de), 194.
*Montberon*, chef-lieu de cant., arr. d'Angoulême, 242, 255.
Montboyer (Raymond de), chanoine de Saintes, 200, 201.
*Montboyer*, cant. de Chalais, arr. de Barbezieux, 200.
Montcalm, 397, 401.
Montchaude (Joyde de), 387.
*Montenar*, fief des Archiac, 87.
Montesquiou (Le baron de), 302.
Montfaucon (B. de), bénédictin, 229.
Montgaillard (Guillaume de); — (Jean de), 191-193; — (Liète de); — (Marguerite de), 192.
*Montguyon*, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 91, 140.
*Montignac*, fief de Jeanne de Pons, 4.
*Montils*, cant. de Pons, arr. de Saintes, 36.
*Montlieu*, chef-lieu de cant., arr. de Jonzac, 24, 61, 71, 240, 280, 282, 291, 301, 362, 363.
*Montlignon*, cant. de Montmorency, arr. de Pontoise, 156.
Montmolin, pasteur, 124.
Montmorency (Les), 271; — (Le maréchal de), 118; — (Henri, duc de); — (François de), 258.
*Montmort*, cant. d'Issy l'Evêque, arr. d'Autun, 57.
*Montoire*, chef-lieu de cant., arr. de Vendôme, 268.
Montois, préfet, 367.
Montpensier (Le duc de), 297.
Montpezat, 220.
*Montravail*, com. de Pessines, cant. de Saintes, 50, 51, 85.
*Montrognon*, com. de Ceyrat, cant. de Clermont, 108.
Monvel, acteur, 112.
*Moragne*, cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 319, 320, 322.
Moranville, historien, 93.
Moreau, 198; — général du génie, 102; — curé de Saint-Pierre d'Oleron, **24**; — prêtre, **240**; — négociant, 190; — (Jean), 333; — sieur du Panloy, 92.
Morès, explorateur, 88.
Morguet, 213.
Morice, docteur-médecin, 190.
Morin (Jacquette), 301; — docteur-médecin, 190; — sieur de Saint-Pallais-sur-mer, 92.
*Mornac*, cant. de Royan, arr. de Marennes, 106.
Morpain, élève du conservatoire, 356.

Digitized by Google

*Mortagne-sur-Gironde*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 105, 139, 194, 195, 308, 362, 290.
*Mortiers*, com. du cant. de Jonzac, 156.
Mortreuil (Désiré), 99, 274, **289** ; — (Jacques), garde-magasin de la marine, 289 ; — (Alfred), médecin de la marine ; — (Lucie); — (Georgette), 390.
Mosnac (Marguerite de); — (Pétronille de), 156.
*Mosnac*, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 216.
*Mouchamps*, cant. des Herbiers, arr. de La Roche-sur-Yon, 16.
Mouchard, conseiller au parlement, 132.
Mouclier, docteur-médecin, 270,
Moulidars (T. de), 59.
Mouliérat, de l'opéra comique, 289.
Moulin (De), capitaine hollandais, 120.
Mounet-Sully, sociétaire de la comédie française, 288, 289.
Mounié (P.-H.), négociant, 82, **101** ; — (Henry) ; — (Louis-Henry) ; — (Louise), — (Henriette); — (Marguerite), 101.
Mourgain, maire de Tonnay-Charente, 279.
Moursel, médecin principal de la marine, 109.
Mousset (F.), avocat, 3, 82, 87, 92, 147-152, 157, 158, 164, 175, 371, 388 ; — procureur au présidial de Saintes, 379.
*Moutiers*, cant. de Moncoutant, arr. de Parthenay, 292.
Moy (De), curé de Saint-Laurent, 177.
*Moysen*, 117.
*Mucidan*, *Mussidan*, chef-lieu de cant., arr. de Ribérac, 140.
*Mulhouse*, villa près La Rochelle, 359.
Mulot de La Ménardière, prêtre, 178, 179.
*Muron*, cant. de Tonnay-Charente, arr. de Rochefort, 307, 309-311, 319, 322, 355, 363.
Murray (Patrice), 365.
*Mursay*, com. d'Echiré, cant. de Niort, 48-50.
Musset (Alfred de), 54; — (Georges), archiviste-paléographe, 82, 159, 160, 213, 324; — (Louis); — (Jean), 213.

## N

Nadaud, Nadault, 46, 107, 301 ; — (Benoît), 195 ; — (Gustave), chansonnier, 108, 147, 151 ; — de Bellejoie, 108 ; — de Buffon, 107; — de La Robière, 107 ; — de Nouhère (François), 108 ; — (Jean-Baptiste), 107, 108; — (Louise), 107 ;— et de Neuillac, 108 ;— des Ecures (Blaise), 107; — de Valette (César), 106, 107 ; — (Charles), 107 ; — (Jeanne), 106, 107 ; — (Pierre), 107.
*Naillac*, cant. de Dun, arr. de Guéret, 187.
*Nancras*, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 356.
Nanglard, vicaire général d'Angoulême, écrivain, 254, 255, 271.
*Nanteuil-en-Vallée*, com. du cant. de Ruffec, 345.
*Nantillé*, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 240.
Naquet, procureur général, 232.
Natier, docteur-médecin, 189, 190.
Nau, baron de Champlouis, 117.
Naudé (Gabriel), 231.
Naudet, prêtre, 51, 52.
Naudo, archevêque d'Avignon, 104.
*Naulon*, com. de Genouillé, 319.
Naundorf, 203.
Nazelle, pasteur, 11.
Neau, 204.
*Nenclas*, com. de Jarnac-Charente, 302.
Néraud (Th.), instituteur, 91, 92.
Neufchâteau (François de), 296.
*Neuilly-le-Réal*, chef-lieu de cant., arr. de Moulins, 109.
Neukomm (Edmond), 154.
Neveur, 101.
Nexon, 245.
Ney, maréchal de France, 361.
Nicard (Françoise), 358.
Nicolaï (Alexandre), 323.
Nicolas (Auguste), 303; — (E.), docteur-médecin ; — (Georges), 271; (Jeanne), 300.
Nicolet, artiste peintre, 217.
Nicolle, conseiller général, 362; — avocat, 189.
Nicolleau, curé de Chermignac, 11.
*Nieul*, fief des Caminade, 106.
*Nieul-lès-Saintes*, com. du cant. de Saintes, 9, 92.

Digitized by Google

*Nieul-le-Virouil*, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 2.
Ninon de Lenclos, 277.
Niox, général, 356 ; — négociant, 290, 335, 354 ; — prêtre, 359.
Nivet (Ph.), négociant, 248.
Noailles (De), 29, 298 ; — (François), évêque de Dax, 228.
Noël, 319 ; — (Edouard), 280.
Noël de La Grange (Marie) ; — (Louis-Edmond) ; — (Marie-Thérèse), 169.
Nogaret (Jean-Louis de), 161, 387.
Noier, bottier, 35.
Noguès, prêtre, 65, 66.
Norman (Marie), 289.
Normand (Baron) ; — (Yvonne), 358.
Normand d'Authon (Claude-C.-A.), colonel d'artillerie ; — (Paul), 30 ; — (Ch.), 3 ; — du Fié (Antoinette), 30 ; — docteur-médecin, 278.
Nostradamus (César), 231.
*Notre-Dame de Dieulidon*, prieuré, 139. V. *Dieulidon*.
*Notre-Dame de Lagord*, prieuré, 139. V. *Lagord*.
*Notre-Dame en l'île de Ré*, prieuré, 139.
Nourrigier de Jousseran, 301.
Noyon, ingénieur ; — (Eugénie), 128.
*Nuaillé*, com. du cant. d'Aunay, 139.
Nussac (Louis de), 297.

## O

O' Brien, maréchal de France, 118.
O' Byrn, 118.
O' Connor, 118.
Odelin (H.), prêtre, 314.
Odon, curé de Tilloloy, 178.
O' Farell, 118.
*Oleron*, île, arr. de Marennes, 5, 167, 207, 246, 264, 292, 301, 306, 307, 378.
Olivaint (Le P.), 261.
Olivier, maire de Marennes, 21.
Olzi (Madame), 156.
O' Mahony, 118.
O' Neill, 118.
*Oppède*, cant. de Bonnieux, arr. d'Apt, 412.
Orbigny (D'), maire de La Rochelle, 44, 102, 361, 392 ; — médecin militaire, 51.
Ordonneau (M.), auteur dramatique, 271.
Orgétorix, 196.
Orillard (Daniel), pasteur, 121.
*Orioles*, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 301.
*Orlac*, com. de Dompierre-sur-Charente, cant. de Burie, arr. de Saintes, 186, 187.
Ornano. V. Corso.
O' Schaugnessy (Hannah), 365.
Ossat (D'), cardinal, 228.
O' Tool, 118.
Otrante (Le duc d'), 387.
Oüalle, de La Rochelle, 4, 6, 85, 211.
Oudet (Le baron Amédée), 82, 157, 217, 356.
Ouen (Saint), archevêque de Rouen, 244.
Ouizille (Auguste), 38.
*Oulmes*, com. de Nuaillé, 139.
Oursin (J.-B.-M.), seigneur de Soligny, 156.
*Ozillac*, com. du cant. de Jonzac, 156.

## P

Pacotte, bénédictin, 229.
Pagnuela, juge au Canada, 410.
Paillart, préfet, 226.
Paillé, magistrat, 283.
Paillet (Marie) ; — (Pierre), 125.
Paillot de Beauregard, 166 ; — (Anne-Julie-Judith), 358.
Paillou, évêque de La Rochelle, 243 ; — médecin-vétérinaire, **362**.
Paimblant du Rouil, capitaine, 174.
Palissy (Bernard), 33, 210.
Pallu du Parc, évêque de Blois, 243.
Palmé (Emile) ; — (Victor), libraires-éditeurs, 365.
*Panloy*, paroisse de Saint-Sornin, 92.
Pannetier (J.-B.), négociant ; — (Marie), 26 ; — organiste, 10.
Papillaud, 200, 201.
Papillon, graveur, 132.
Parat, lieutenant d'artillerie ; — (Pierre), propriétaire, 170.
*Paray-le-Monial*, chef-lieu de cant., arr. de Charolles, 105, 266.
*Parcoul*, cant. de Saint-Aulaye, arr. de Ribérac, 371.
Parent, maire de Québec, 396, 400, 409.
Parfait, 115.
Paris (Gaston), écrivain, 226, 233, 305 ; — (Paulin), 229.
Parquot (Arnaud), clerc, 378.
Parrain, pharmacien, 109.
Parrot (Armand), 95.

Digitized by Google

Parseval (De), 119.
Partarrieu, juge, 130.
Parville (De), 173.
Pascal, licencié en droit, 202.
Pasquet, 357.
Pasquier (Etienne), 180.
*Passe-Borde*, com. de Moragne, 320.
Passy (Louis), 233.
Patard, receveur des finances, 315.
*Patay*, chef-lieu de cant., arr. d'Orléans, 15.
Pathouot, libraire, 290.
Patrick (Fitz), 398.
Paty de Bellegarde (Le marquis), 374.
*Paulmy*, cant. de Pressigny-le-Grand, arr. de Loches, 302.
Pawlowski (A.), 160.
Pédezert, doyen de la faculté protestante de Montauban, 364.
Peigné-Delacourt, 307.
Peiresc, 171, 172, 228, 355, 412, 413. V. Fabri.
Pellard (Marguerite de); — (Françoise de), 68.
Pelletan (Eugène), sénateur, 36, 374; — (Philippe-Jean), médecin, 202; — d'Archiac, 201.
Pelletier, 60; — (F.), médecin-major; — (Paul), lieutenant-colonel; (Ernest), ancien notaire, 290; — président du sénat au Canada, 398, 400.
Pellisson (Alexandre), conservateur du musée de Cognac, 9, 88; — (Jules), juge, 3, 4, 6, 7, 82, 84, 85, 88, 136, 215, 248, 276, 347, 387; — (Marcel), (Piâre Marcut), 65, 166, 249, 264, 347, 356.
Peneau (Edmond), 347.
Pénetreau (Les), de l'île de Ré, 18-20, 86, 276.
Penières, conventionnel, **317**.
Penigaud (Marie), 301.
Péponnet (Jean), 30.
Pérard (Gabrielle), 19.
Pérez, bibliothécaire, 333.
Péricaud (L.), acteur, **215**, 275, 282.
*Pérignac*, canton de Pons, arr. de Saintes, 6, 36, 240.
Pérignon (D.), sous-lieutenant au corps des grenadiers, 266.
*Périgny*, com. du cant. de La Rochelle, 363.
Périgord (Archambaud de), 4.
Péronne, capitaine de navire, 126.
*Peyrelongue*, pile romaine à Maska, 94.
Perrier (J.), 390.
Perrin de Boussac (Marie); — propriétaire, 367.
Perrin de Précy (Louise); — (Le comte), 107.
Perrin-Thénard, actrice, 113.
*Perssac*, fanal, 330.
Perthuis de La Salle (Laure); — (Marie), 42.
Pesch (Tilmann), jésuite, 347.
*Pessines*, com. du cant. de Saintes, 50, 51, 85, 170, 191, 302.
Petiet (Avoye), dame du Vert, 68.
Pétiniaud (Caroline); — (François), 249.
Petit, 44, 192; — actrice, 113; — (Augustin), prêtre, 294; — (Edouard), 52; — interne des hôpitaux, 190; — négociant; — (Jeanne), 109; — (Samuel), 231; — vicaire général de La Rochelle, 31.
Petitbon, 12.
Petit de Cruzil, 107.
Peyre, curé intrus de Thenac, 11.
Peyremol, pharmacien en chef de la marine, 51, 85.
Phelippot, 3, 18, 83, 85, 347.
Philippe le Bel, 95, 389.
Philouze (Léon), 244, 388.
Piaud, capitaine de navire, 124.
Pic (Ossian), journaliste, 360.
Picard, 10; — (Le P.), religieux, 205.
Picherit (Louis), avoué; — (Gustave), **31**.
Pichez, chirurgien, 39.
Pichon, 46, 166; — (De), 220; — de Longueville (Albert), 365.
Pichot (Charles), avocat, **38**; — procureur impérial, 140; — (Charles-Julien-Léon), 267-269; — (Louis), 268; — (Alphonse), lithographe, 268, 269; — (Jules), propriétaire, 268.
Picot (E.), 239.
Picotain (Marie), 303.
Piéron (Maximilien), 46.
Pierquin de Gembloux, inspecteur général de l'université de France, 357.
Pierre, marchand papetier, 132.
*Pierrefitte*, com. de Saint-Sulpice de Faleyrens, cant. de Libourne, 337.
Piette (Edouard), 214.
Piganeau (Emilien), professeur à l'école des beaux arts à Bordeaux, 211, 212, 331, 332, 335-340, 348, 354, 355.
*Pignelin*, com. de Varennes-lès-

Digitized by Google

Nevers, cant. de Pougues, arr. de Nevers, 104.
Piis (De), chansonnier, 184-188, 276 ; — (Marie-Anne de), 15 ; — (Pierre-Joseph, baron de), 187.
Pillard, chanoine, de La Rochefoucauld, 14.
Pinasseau (François), 279.
Pineau (Emm.), docteur-médecin, 71 ; — (Madame), 32, 37.
Pinet (Edouard), 245.
Pingaud, professeur, 283, 387.
Piolin (Dom), bénédictin, 183.
*Pirelonge*, com. de Saint-Romain de Benet, 322-325, 328, 329.
Pirier, notaire, 13.
*Pisani*, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 246.
Pitou (Ange), chansonnier, 98.
*Pivigneux*, com. de Rochefort-sur-mer, 314.
Planat (Oscar), député, 99.
Plantevigne-Lastier (Pierre), 366.
Planty (Marino), avocat, 164.
*Plassac*, cant. de Saint-Genis, arr. de Jonzac, 94, 277.
Pléville, 309.
*Plougean*, com. du cant. de Morlaix, 384.
Plumeau, prêtre, 91, 283.
Pluncket (François), 266.
Pochebonne, notaire, 36.
Podiébrad (Georges de), 93.
Poignant, 195.
Poilloüe de Saint-Mard, général, 149.
Pointière (Marguerite), 295.
Poirsin, directrice de théâtre, 110, 112, 113.
Poitevin, maire de Burie, 38 ; — notaire, 23.
Poitevin de Moléon, 17.
Poitiers, avocat, juge de paix ; — (François), arquebusier ; — (Guillaume), **32**.
Poli (Oscar de), écrivain, 16, 170, 171, 176, 246, 297, 348, 386.
Polignac (Achard de) ; — (Vicomte de), 215, 216 ; — (Pierre de), 333 ; — d'Ecoyeux (Léon de), 89, 165 ; — sieur de Fontaine, 92.
Polony, directeur des travaux hydrauliques, 367.
Pommeray (L.), député, 3.
Pondevie, prêtre, 243.
Poniatowski (Le prince de), maréchal de France, 118.
Pons (De), 277 ; — (Jeanne de) ; — (Renaud de), 4.
*Pons*, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 4, 10, 15, 23, 24, 31, 36, 40, 71, 92, 94, 97, 107, 108, 115, 153, 160, 166-168, 174, 217, 240, 277, 282, 291, 293, 301, 339, 354, 359.
Pont (Esther de), 121, 122 ; — (Paul de), 121.
Pontac (Arnaud de), évêque de Bazas, 228.
*Pontaillac*, com. de Royan, arr. de Marennes, 39, 344.
*Pontécoulant*, cant. de Condé-sur-Noireau, arr. de Vire, 315.
*Pont-Labbé*, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 385.
Pontmartin (Armand de), 313.
Ponty (A.), docteur-médecin ; — (J.) docteur-médecin, 295.
Poquaire de La Tasnière, 301.
*Port-Boulet*, com de Chouzé, cant. de Bourgueil, arr. de Chinon, 351.
Potain, professeur, 291.
Pottecher (Maurice), 384.
Pottier (F.), chanoine, 279.
Poudensan (H.-J.), 214.
Pougeard-Dulimbert, général, 301.
Poujoulat, 213.
Poupard, maire de Rochefort, 363.
Poussard d'Anguitard, 301.
Pradel (Peyronne de), 93.
Pradignat, 242.
Prahec (Jeanne de), 191, 192.
*Pranzac*, cant. de La Rochefoucauld, arr. d'Angoulême, 179, 245, 387.
Précy. Voir Perrin de Précy.
Preller (Marthe), 127.
Prepoin (André) ; — (Jean), 361.
*Pressac*, fief des Béchillon, 299.
Préville, acteur, 112.
Prévost, capitaine de navire, 123 ; — pharmacien, 190 ; — (Henry) ; — (Thérèse), 295 ; — (Noémi) ; — (Jean-Baptiste), 170 ; — sieur de Touchimbert, 92 ; — de Sansac de Traversay (Louise), 344.
*Prignac*, cant. de Matha, arr. de Saint-Jean d'Angély, 368.
Priolo (Benjamin), 277.
Priquet (J.), seigneur de La Bussière, 216.
Proteau, maire de Saint-Laurent de La Prée, 262.
Prouteau, notaire, 25.
Proux, violoncelliste, 46.
Puaux (Franck), 364.

Digitized by Google

Puech (D.), sculpteur, 287.
Puet (Mélanie), 170.
*Puilboreau*, com. du cant. de La Rochelle, 43, 366.
Pusigneux (Le comte de), 3.
Puteaux (De), 107.
*Puydrouard*, com. de Forges, cant. d'Aigrefeuille, arr. de Rochefort, 240.
*Puy-Guillon*, fief de La Marche, près de Naillac, 187.
*Puyréaux*, cant de Mansle, arr. de Ruffec, 14.
Puyredon (De), 410.
Puysaye (Anselme de), 297.

## Q

*Québec*, (Canada), 249, 252.
Quelen (Paul-François de), 106.
Quentin, cafetier, 36.
Quéré, avoué, 34, 35.
Queu (Arnaud), 191 ; — (Arnault), 192.
Queux de Saint-Hilaire (Le marquis), 166, 239, 304.

## R

Rabaine, 301.
Rabier, lieutenant-colonel, 46.
Rabillard de Château-Gaillard (Gabrielle), 290.
Raby, maire de Taillebourg, 91.
Racan, poète, **311-313**.
Racine (Louis), 228.
Radégonde (Sainte), 85.
Raime (Gaston de), 394.
Rainguet (A.), prêtre, 175.
Rambaud, 35 ; — ministre de l'instruction publique, 88, 161.
Rambur (M^me^), 279.
Ransannes, sieur du Charbon-Blanc, 301.
Ranson (Isaac); — (Marie); — (Jean), 365.
Rantzau (Le comte de), maréchal de France, 118.
Raphaël, sculpteur, 217.
Rasteau, 122 ; — (Marie), 125 ; — sieur des Arnaus, 301.
Ratier (Ch.), 287.
Rattaud, 84, 91.
Ratté, sous-lieutenant, 174.
Raucourt (De), actrice, 113.
Ravail, avocat, 349-351, 374.
Raymond (François de), 358 ; — (Florimond de), 228 ; — (Marie de), 229 ; — (Madeleine), 92.
*Ré*, île, arr. de La Rochelle, 3, 4, 6, 18-20, 72, 73, 85, 86, 102, 139, 229, 276, 300, 311, 378.
Réals (Anne-Louise de), 216.
Rechignevoisin de Guron (Louis de), évêque de Tulle, 228.
Redon (J.-C., marquis de), intendant de Rochefort, 156.
Regelsperger (Gustave), 88, 153, 154, 279, 388.
Regnault (Catherine), 166 ; — (Jean), 193.
Régnier, capitaine, 292 ; — (Catherine), 106 ; — (Zora), 290 ; — (Henri de), poète, 260.
Renan (Ary), 89.
Renaud, Renault, notaire, 354 ; — capitaine d'artillerie, 189 ; — (Alfred), 363 ; — (Marie-Louise), 242 ; — (Raoul), 395.
Renaudot (Théophraste), 235.
Renouard, lithographe, 198.
Renoux, imprimeur, 165.
Repnoul (Guillaume), dit Château-Jollet ; — pannetier, 201.
Resnier (Marguerite), 301.
*Restaud*, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 140.
*Retz*, fief des Gondi, 117.
Reyssac (M^lle^), 288.
*Ribérac* (Dordogne), 4.
Ribéraud, docteur-médecin, 278 ; — imprimeur, 214 ; — perruquier, 35.
*Ribérolle*, com. de Rivière, près La Rochefoucauld, 358.
Ricard de Gourdon de Genouillac. Voir Gourdon.
Ricaume (André) ; — (Paul-Emile), docteurs en droit, avocats, 169 ; — (Charles), élève de l'école centrale, 169.
Riccende, femme de Mainard, 310.
Richard, 206, 298, 390 ; — (Alfred), archiviste, 97, 108, 159, 351, 364 ; — (Angélique), 99 ; — capitaine d'infanterie, **292** ; — curé de Saint-André de Lille, 242 ; — capitaine de milice, 124 ; — (J.-E., baron), conventionnel, **315**, 316, 387.
Richelieu, cardinal, 184, 258, 312.
Richemond (Arthur de), 243 ; — (Louis de), archiviste, 5, 127, 139, 203, 215. Voir Meschinet.
*Richemont*, com. du cant. de Cognac, 101, 103, 368-370.

Digitized by Google

Richeome (Le P.), 79.
Richier (Marguerite), 21.
Richier de La Rochelonchamp (Isaac), lieutenant-colonel, 376.
Riemer, professeur, 283.
Rieunier (L'amiral), député, 363.
Rigaud, docteur-médecin, 36, 174.
*Rignat*, 302.
Riou, lieutenant-colonel, 292.
*Rioux*, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 30.
Rippes (De), sieur de Sable, 301.
Rivaille (A.) ; — (Alcide), 242.
Robert (Ch.), 196 ; — publiciste, 12.
Robert de Beauchamp (Pierre), 331, 332.
Robespierre, 98, 179, 302, 316.
Robillard, général, 366 ; — (Suzanne de), 119.
Robin (Armand) ; — (Jules), négociants ; — (Julia), 102 ; — (Gervais), 101 ; — (Edouard), 104.
Robitaille (P.-P.-A.), 398.
Robuchon, photographe, 91.
Roby, médecin de la marine ; — (François), 109.
Roccaute (Anne), 124 ; — négociant, 122, 124 ; — (Françoise), 122.
Roche (Frédéric), 88.
Rochefort (De), sous-préfet de Saintes, 34.
Rod (Edouard), écrivain, 264.
Rodier, docteur-médecin, 190.
Rodocanachi (E.), 357.
Rodriguez, augustin, 267.
Roffignac (Le comte de), 215.
Roger (Victor), compositeur, 271.
Rohan (Charles de), 156 ; — Chabot (Charles-Rosalie de), 161.
Rolland (Louis), 205.
Rollet (J.-J.), prévôt de la marine ; — (Marie-Anne) ; — (Joseph), négociant ; — (Jean-Louis-Simon) ; — (Marie-Anne), 25.
*Rom*, com. du cant. de Lezay, 67.
*Romagnat*, cant. de Clermont-Ferrand, 108.
*Romazières*, com. du cant. d'Aunay, 270, 271.
Romme, conventionnel, **317**, 318, 319.
Rondeau (Samuel), 120 ; — docteur-médecin, 189.
*Roquebrune*, cant. de Vic-Fezensac, arr. d'Auch, 323.
Roques, prêtre, 295.
Rosen, maréchal de France, 118.
Rossard (Madame), 382.
Rossi (Le comte), 91.
Rossignol, commandant, 57.
Rostang, auteur dramatique, 15, 113, 115, 146, 215.
*Rouffiac*, cant. de Pons, arr. de Saintes, 415.
Rougane (Claude), prêtre, 179.
Rougier, 382.
*Rouillac*, chef-lieu de cant., arr. d'Angoulême, 14.
Rouillon (N.) ; — (J.), 295.
Roujon, directeur des beaux arts, 287, 288.
Roul (Estelle) ; — (François), négociant, 28 ; — archiprêtre de Rochefort, 367.
Roulhier, juge, 406.
Roullet (Frédéric-Paul), 365 ; — (Gaston), artiste peintre, 217.
Roumefort (De), 30 ; — (le baron de), 32, 171.
Routhier, juge à Québec, 396, 397.
Rouvier, négociant, 354.
Roux, capitaine de vaisseau, 367 ; — notaire, 170 ; — (Jacques), prêtre, 374 ; — (Jean), prêtre, 179 ; — (Joseph), prêtre ; — (Joseph), félibre limousin, 297.
Roux-Fazillac, député à la convention, **317**.
Roy (Constant), 295, 296 ; — (Julien), 101 ; — (Marcel), publiciste, 154.
*Royan*, chef-lieu de cant, arr. de Marennes, 5, 12, 39, 48, 54, 164, 167, 168, 170, 175, 214, 281, 292, 308, 309, 314, 344, 355, 414, 415.
Roy de Loulay (Louis), 32 ; — député, 27 ; — (Madame), **31** ; — sénateur, 31, 39.
Rozières, 233.
Rozmital (Léon), 93.
Ruble (Le baron de), de l'institut, 86.
Rudel (Hélie) ; — (Marguerite), 15.
*Ruelle*, com. du cant. d'Angoulême, 256.
Ruggiero (De), cardinal, 9.
Rullier, architecte, 10.
*Rusé*, fief des Le Hachard, 246.
Rutz de Lavison, greffier-notaire, **294**.
Ruyssen (Th.), professeur, 91, 217.

Digitized by Google

## S

*Sable*, com. de Germignac, 301.
Sabourin, docteur-médecin, 88.
Sacierge (Pierre de), 97.
Sagot du Vauroux (Paul), prêtre, 367.
Saint-Amable (Le P. Bonaventure de), 95.
Saint-Amant (Tristan de), 231.
*Saint-André de Lidon*, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 301.
*Saint-Astier*, chef-lieu de cant., arr. de Périgueux, 86.
*Saint-Aubin sur mer*, cant. de Douvres, arr. de Caen, 105.
*Saint-Augustin sur mer*, cant. de La Tremblade, arr. de Marennes, 139, 321.
Saint-Aulaire (De), 92.
*Saint-Aulaye*, chef-lieu de cant., arr. de Ribérac, 61.
*Saint-Brice*, com. du cant. de Cognac, 266.
Saint-Ciers (Marguerite de), 92.
*Saint-Ciers du Taillon*, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 168.
*Saint-Claud*, chef-lieu de cant., arr. de Confolens, 255.
*Saint-Clément des Baleines*, cant. d'Ars en Ré, arr. de La Rochelle, 294.
*Saint-Côme*, com. d'Aiguillon, cant. de Port-Sainte-Marie, arr. d'Agen, 323.
*Saint-Cybard de Périgny*, com. de Périgny, cant. de La Rochelle, 139, 363.
*Saint-Cybardeau*, cant. de Rouillac, arr. d'Angoulême, 14.
*Saint-Cyr*, cant. de Saint-Georges, arr. de Poitiers, 206.
*Saint-Denis d'Oleron*, cant. de Saint-Pierre, arr. de Marennes, 24.
*Saint-Denys*, fief des Jolly, 166.
Sainte-Beuve, 234.
*Sainte-Croix de Mareuil*, cant. de Mareuil, arr. de Nontron, 293.
Sainte-Gemme (De), 34, 35.
*Sainte-Gemme*, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 75, 92, 190.
*Sainte-Lucie*, fontaine, com. de Moragne, 320, 322.
Sainte-Marie (Thérèse de), 216.
*Sainte-Marie de Ré*, cant. de Saint-Martin, arr. de La Rochelle, 18, 19, 20.
*Sainte-Marie des Portes*, 307.
Sainte-Marthe, 299.
Sainte-Maure (Alexis de), 216; — (Charles de), 161; — (Geoffroy de); — (Judith de); — (Léon de), 216.
*Saint-Emilion*, com. du cant. de Libourne, 152, 153, 211, 212, 274, 331-343, 348, 355.
*Saintes* (Charente-Inférieure), 5, 37, 46, 48, 139, 182, 195, 204, 256, 257, 290, 300, 303, 307; — Eglises, abbayes, chapelles : Eglise Notre-Dame, 256; — Saint-Eutrope, 257; — Saint-Macoult, 307; — Saint-Maur, 182; — Saint-Palais, 256; — Saint-Pierre, 257; — Saint-Saloine; — Saint-Vivien, 307; — abbaye Sainte-Marie, 48, 195, 279; — chapelle des Pénitents, 204; — Monuments : Les arènes, 257, 279; — arc de triomphe de Germanicus, 279. — Places, quais, rues, etc.: Place des Cordeliers, 139; — quai des Récollets; — de la République, 37; — rue Arc-de-Triomphe; — Pont-Amillon, 303; — Alsace-Lorraine; — Blanc-l'Œil; — Eschasseriaux; — aux Herbes; — du Piège; — Porte-Aiguière; — Sainte-Colombe; — Urbain Loyer, 37; — Hôtel de ville, 37, 290; — Saint-Macoux, 46; — Saint-Maur, 182; — avenue Jourdan, 300; — cours national; — Reverseaux, 257; — faubourg des Dames, 256; — le Coteau, 279.
*Sainte-Sore*, 307.
*Sainte-Souline*, cant. de Brossac, arr. de Barbezieux, 68, 91.
Saint-Fal, Saint-Phal, acteur, 113.
*Saint-Félix de Messac*, com. de Messac, cant. de Montandre, arr. de Jonzac, 139.
*Saint-Forget*, com. du cant. de Chevreuse, 113, 114.
*Saint-Fort sur Gironde*, cant. de Saint Genis, arr. de Jonzac, 12, 190.
Saint-Gelais (Jean de), capitaine et historien, 280.
Saint-Geniez Thézan (Le comte de), 30; — auteur dramatique, 155.
*Saint-Geniez*, fief des Baderon-Thézan, 29, 30.
*Saint-Georges*, fief des Truchon, 301.
*Saint-Georges de Cubillac*, cant. de

Digitized by Google

Saint-Genis, arr. de Jonzac, 116, 156.
*Saint-Georges de Didonne*, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 48, 54, 95.
*Saint-Georges de Longue-Pierre*, cant. d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 24.
*Saint-Georges des Agouts*, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 74.
*Saint-Georges des Coteaux*, com. du cant. de Saintes, 12.
*Saint-Georges d'Oleron*, cant. de Saint-Pierre, arr. de Marennes, 5.
Saint-Germain (Comte de), 294.
*Saint-Germain de Lusignan*, com. du cant. de Jonzac, 116.
*Saint-Germain de Marencennes*, com. de Surgères, arr. de Rochefort, 107, 332.
*Saint-Gratien*, com. de Montmorency, arr. de Pontoise, 109.
*Saint-Hilaire*, com. de Soubise, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 304.
*Saint-Hilaire de Jardres*, com. du cant. de Saint-Julien Lars (Vienne), 299.
*Saint-Hilaire de Villefranche*, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 9, 154, 326, 344.
*Saint-Jabunt*, abbaye près Cognac, 307.
*Saint-Jacques de Compostelle*, 339.
*Saint-James*, com. du Port d'Envaux, 319.
*Saint-Jean de Luz*, chef-lieu de cant., arr. de Bayonne, 163.
*Saint-Joseph de Pont Saint-Maxence*, 16.
*Saint-Julien*, com. de Saint-Julien-Beychevelle, cant. de Pauillac, arr. de Lesparre, 343.
*Saint-Julien au Bois*, cant. de Servières, arr. de Tulle, 317.
*Saint-Julien de l'Escap*, com. du cant. de Saint-Jean d'Angély, 366.
Saint-Just, conventionnel, 302.
*Saint-Just*, com. du cant. de Marennes, 92, 174.
Saint-Lary (Lucie), 23.
*Saint-Lary*, cant. de Jegun, arr. d'Auch, 94, 323.
*Saint-Laurent*, terre près du Mesnil, 113.
*Saint-Laurent*, archiprêtré de Montandre, 139.
*Saint-Laurent*, 177.
*Saint-Laurent de La Prée*, com. du cant. de Rochefort, 562, 314.
*Saint-Léger*, cant. de Pons, arr. de Saintes, 294.
Saint-Léger ou Légier (Guillaume de); — (Olivier de), 92; — (Jacques de); — René de); — (Claude de), 93; — de Beauregard et de Boiron, 92.
Saint-Légier (De), 35; — de La Sauzaye (Jacques de), 216.
*Saint-Léonard*, chef-lieu de cant., arr. de Limoges, 249.
*Saint-Louis*, marais, com. de Rochefort-sur-Mer, 311, 319.
Saint-Luc (De), maréchal de France, 398.
*Saint-Maixent*, chef-lieu de cant., arr. de Niort, 4, 256, 307.
*Saint-Mard* (Indre-et-Loire), cant. de Langeais, arr. de Chinon, 322, 325.
*Saint-Mard*, cant. de Surgères, arr. de Rochefort, 359.
Saint-Martin (Jeanne de), 93.
*Saint-Martin d'Aubrac*, 307.
*Saint-Martin d'Ary*, com. du cant. de Montguyon, 92.
*Saint-Martin de Cognac*, com. du cant. de Cognac, 100, 267.
*Saint-Martin de Ré*, chef-lieu de cant., arr. de La Rochelle, 3, 18, 19, 20, 31, 88, 174, 282, 306, 362.
Saint-Mathieu, sieur de Birat, 301.
*Saint-Ouen*, fief des Lacoré, 299.
*Saint-Ouen*, cant. de Marans, 139.
*Saint-Palais* (Cher), cant. de Saint-Martin d'Auxigny, arr. de Bourges, 109.
*Saint-Palays*, 301.
*Saint-Pallais sur mer*, cant. de Royan, arr. de Marennes, 92, 174, 309.
*Saint-Pierre de Balon*, 139.
*Saint-Pierre de L'Isle*, cant. de Loulay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 32.
*Saint-Pierre de Nogaret*, com. du cant. de Marmande, 218, 236, 238.
*Saint-Pierre d'Oleron*, chef-lieu de cant., arr. de Marennes, 8, 24, 167, 169, 292, 294, 359.
Saint-Priest (De), intendant du Languedoc, 111.
*Saint-Priest la Plaine*, cant. de Grand-Bourg, arr. de Guéret, 187.
Saint-Prix, acteur, 113.
*Saint-Quentin de Caplong*, cant. de Sainte-Foy, arr. de Libourne, 96.

Digitized by Google

*Saint-Rémy*, 328.
Saint-René Taillandier (H.), 285.
*Saint-Rogatien*, cant. de La Jarrie, arr. de La Rochelle, 36.
*Saint-Romain de Benet*, cant. de Saujon, arr. de Saintes, 282, 323.
Saint-Saëns (De), 384.
*Saint-Saturnin*, cant. de Compagnac, arr. de Millau, 289.
Saint-Saud (Comte de), 171, 174, 239, 410, 411.
*Saint-Sauvan*, cant. de Burie, arr. de Saintes, 36.
*Saint-Savinien*, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 10, 139, 306, 345.
*Saint-Seurin d'Uzet*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 17, 119, 166.
*Saint-Sever*, *Saint-Sever de Chauveau*, cant. de Pons, arr. de Saintes, 301, 306.
*Saint-Sévérin*, *Saint-Seurin*, cant. d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 307.
*Saint-Simeux*, cant. de Châteauneuf, arr. de Cognac, 119.
*Saint-Sornin* ou *Saint-Saturnin de Séchaux*, com. du Port d'Envaux, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 92.
*Saint-Sornin de Marennes*, com. du cant. de Marennes, 129.
*Saint-Sulpice*, 368, 369.
*Saint-Surin*. Voir *Saint-Seurin d'Uzet*.
*Saint-Symphorien de Chatenet*, cant. de Montguyon, 139.
*Saint-Thomas de Cosnac*, cant. de Mirambeau, arr. de Jonzac, 2, 301, 374.
*Saint-Vaize*, com. du cant. de Saintes, 12, 414.
*Saint-Vaury*, chef-lieu de cant., arr. de Guéret, 187.
*Saint-Xandre*, com. du cant. de La Rochelle, 24, 36.
Saint-Yves, 160.
Saisy (Jeanne de); — (Paul de), député; — (Hervé de), sénateur, 108.
Salaignac, Salignac, 96.
*Salbart*, château près Niort, 384.
Salignac (Marie-Françoise de); — (Antoine de), 270.
Salis, docteur-médecin, 189.
Sallé, 218; — lieutenant de ligne; — (Louis), huissier; — (Charles), médecin, 170.
Sallebruche (Jeanne de), 215.
Salles, girondin, 341.
*Salles d'Angle*, cant. de Segonzac, arr. de Cognac, 367.
Salvandy, ministre de l'instruction publique, 222.
Salvat, 44.
Salvert (Le comte de); — Montrognon (Marie-Ephrem, comte de), 107.
*Salvert*, com. de Fontanières, 108.
Samson, notaire, 379.
Sand (George), 118, 249.
*Sans-Forêt*. Voir *Saint-Forget*, 386.
Sanson, bourreau, 60.
Santerre, chansonnier huguenot, 150.
Santy (Sernin), 298.
*Sanzay*, *Sanctonum*, cant. d'Argenton, arr. de Bressuire, 89, 94.
*Sanzay*, et non *Sauzay*, cant. de Lusignan (Vienne), 189.
Saporetti (Le marquis), 301.
Saraz, professeur, 189.
Sarcey (Francisque), 390.
Sardou, 202; — (Fernand), 354.
Sarramia (Marie); — (François), capitaine, **290**.
Sarrazin, curé assermenté de Chalais, 91.
Sartre (Jacques-H.-F. de); — (Marie de), 216; — (Marguerite de), 170.
Saudau, 7, 356.
*Saujon*, chef-lieu de cant., arr. de Saintes, 36, 92, 169, 170, 190, 214, 242, 246, 308, 325, 333, 357.
Saulcy, 197.
Saulnier, conseiller à la cour d'appel de Rennes, 114.
Saumaise (Claude de), 231.
Sauxay (Josué), 121.
Sauzeau, 368.
*Saveille*, com. de Payzay-Naudouin, cant. de Villefagnan, arr. de Ruffec, 29.
*Savigny en Septain*, cant. de Baugy, arr. de Bourges, 106, 107.
Savineau, prêtre, 42, 70, 138, 168.
Savoie (Honorat de), marquis de Villars, 117.
Saxe (Aurore de), 118.
Scarron, 244.
Schaaf (Nicolas Vos), 123, 125.
Schlegel, maréchal de la cour de Dessau, 119.
Schmesca, basse, 155.
Schneider (Louis), 15.
Schomberg (Gaspard de); — (Henri,

Digitized by Google

comte de), maréchaux de France ; — (Georges de), 118.
Sébastien (Saint), 48.
Sebileau, Sebillaud, professeur à la faculté de médecine de Paris, 189 ; — négociant, 190 ; — notaire, 36 ; — avocat, 42.
*Sédouy*, fief des Le Chartier, 216.
*Segonzac*, chef-lieu de cant., arr. de Cognac, 69, 375.
Seguier (Gérard), 192.
Seguin, 310.
Sémur du Lieu (Diane de), 107.
Sénemaud, archiviste, 245.
Séovaud de Lourmade (De), 220.
Sermet, lithographe, 134.
Serres, marchand ; — cordonnier, 35.
*Seudre*, paroisse de Gemozac, 92.
Seuillet, publiciste, 284 ; — (François) ; — (Jehanne), 379.
*Seuilly* (Meuse), 317.
Sévigné (Madame de), 334.
Seymour (William), général, 398, 399, 409.
Sicard (Henri), 217.
Siegfried, 360.
Silvestre (Armand), écrivain, 394 ; — commandant, 173.
Simonet, prêtre, 359 ; — (Edme), 27.
Siran (De), sieur du Port-Limousin, 301.
Sirbain (Mademoiselle), de l'opéra comique, 289.
*Sireuil*, cant. d'Hiersac, arr. d'Angoulême, 323.
Sixte (Saint), 48.
Sodoma, artiste peintre, 304.
Soleix (Catherine de), 301.
*Solesmes*, cant. de Sablé, arr. de La Flèche, 183.
*Soligny*, fief des Oursins, 156.
Sombreuil, 56.
*Sommevoire*, cant. de Montiérender, arr. de Vassy, 251.
*Sonnac*, cant. de Matha, arr. de Saint-Jean d'Angély, 134.
Sorin-Dessources, magistrat, 39.
*Soubise*, cant. de Saint-Aignan, arr. de Marennes, 156, 193, 316.
Souchard (Marie-F.-E.) ; — (Jean-Denis), notaire, 18, 19.
*Soulac*, cant. de Saint-Vivien, arr. de Lesparre, 309.
Soulard (E.), procureur au présidial de Saintes ; — (Jehanne), 120 ; — notaire, 121-123.
Soulié (J.-L.), capitaine, 411.
*Soulignonnes*, cant. de Saint-Porchaire, arr. de Saintes, 301.
Souloumiac, docteur-médecin, 411.
*Soumard*, moulin, cant. de Rochefort, 314.
Sourches (Le marquis de), 299.
Sourdis (Henri de), archevêque ; — amiral, 60 ; — (Fr. de), archevêque de Bordeaux, 340.
Soury, mécanicien, 36.
*Sous-Foirets* ou *Sous-Forêts*, com. de Saint-Forget, cant. de Chevreuse (Seine-et-Oise), 113.
Spinelli (Lucas), 182.
Stapfer, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, 293.
Stofflet, 163.
Stoullig (Edmond), 280.
Strauss, 363.
Strozzi (Pierre), maréchal de France, 117.
Stuart (Jean), 117.
*Sully-Latour*, cant. de Pouilly-sur-Loire, arr. de Cosne, 358.
Surault (Calixte), 33.
*Surgères*, chef-lieu de cant., arr. de Rochefort, 93, 243, 354.
Surin, actrice, 113.
Surville (De), 248.
Sylvain (P.), 370.

## T

*Tabourin*, *Chez-Tabourin*, com. de Sainte-Marie, cant. de Chalais, 91.
Taillasson, négociant ; — (Sarah), 109.
*Taillebourg*, cant. de Saint-Savinien, arr. de Saint-Jean d'Angély, 45, 91, 108, 150, 158, 192, 319, 325, 329, 330.
Taillefer (Guillaume) ; — (Raoul), 265 ; — de Léon, 264, 265, 306.
*Tain*, chef-lieu de cant., arr. de Valence, 26.
*Talbat*, com. de Saint-Julien Beychevelle, cant. de Pauillac, arr. de Lesparre, 343.
Talleyrand de Chalais, 201.
Talleyrand-Périgord (Maurice de), 309.
*Talmont sur Gironde*, cant. de Cozes, arr. de Saintes, 307, 323, 376.
Talon, président, 155.
Tamizey (Pierre de), 220 ; — (Régis de), 222 ; — (Jean), 219 ; — (An-

Digitized by Google

toine), sieur de Larroque; — de La Mothe, 219; — (Joseph), 220; — de Larroque (Alexandre), 218, 220; — (Henri), 226; — (Jean-Pierre), 220; — (Jacques-Philippe), 59, 83, 171, 172, **218-239**, 273, 277, 287, 355, 356, 412, 413.
Tandeau de Marsac, 245, 358.
Tapon, 11.
Tardy, juge de paix, 381.
Tarente (La princesse de), 54-57.
Targra, pour Eléonore de Charges, 89, 185.
*Tasdon*, com. de La Rochelle, 41.
Tatin, coutelier, 35.
Tauzin, employé à la direction de l'enregistrement, **24**.
Tchernow (J.), 414.
Telis (P.), 195.
Tenant de Latour (Charles); — (Antoine), 297.
Tenaud, 48.
Termonia, docteur-médecin, 82, 157.
Terrade (Albert), 171.
Tessé (Le maréchal de), 184.
Tesseron, sous-chef de bureau, 189.
Tessier, orateur de l'assemblée législative du Canada, 398.
*Tesson*, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 170, 190, 354.
Teulère, ingénieur, 309.
Texier (Pierre), 366.
*Thaims*, cant. de Gemozac, arr. de Saintes, 308.
Thédenat, prêtre de l'oratoire, 155.
*Thenac*, com. du cant. de Saintes, 10, 11, 140, 354.
*Thézac*, canton de Saujon, arr. de Saintes, 302.
Thézan (Marie-Claire de); — (Pierre de), 29.
Thézan-Poujol (Le vicomte de), 29.
*Thézan*, en Languedoc, 29.
Thèze (Charles), 21; — docteur-médecin, 278, 295.
*Thiat*, cant. du Dorat, arr. de Bellac, 87.
Thibaud, capitaine de vaisseau, 316; — prêtre, 40, 240; — sieur de Méré, 92.
Thibaudeau (Antoine-Clair, comte), conventionnel, **315**, 319.
Thierry (Irma); — commandant, 359.
Thiers, 3, 4, 85.
Thisse, professeur, **24**.
Tholin, 234, 239.
Thomas, cardinal, 10; — évêque de La Rochelle, 41, 104, 105; — docteur-médecin, 242; — (Antoine), 264; — (A.), professeur à la Sorbonne, 158; — (Louis-M.-H.), acteur, dit Lafontaine, **167**; — (Marie), 365.
Thomas de Boisgiraud (Maurice), 3.
Thomasson (De), 410, 411.
*Thorigné*, canton de Celles, arr. de Melle, 388.
Thouron, armateur, 122.
*Tilloloy*, 178.
Tilly, chef de musique, 158.
Tilly (Hippolyte de), 33, 50, 239, 242, 321. Voir Le Gardeur.
*Tilly*, fief des Le Gardeur, 243.
Tiple, instituteur, 12, 214, 414.
Tizon d'Argence, 246.
*Toiras*, com. de Vernet-la-Varenne, cant. de Sauxillanges, arr. d'Issoire, 229.
Tolbecque, artiste musicien, 282.
Tonna-Barthet (Le P.), augustin, 267, 345.
*Tonnay-Boutonne*, chef-lieu de cant., arr. de Saint-Jean d'Angély, 119, 193, 246, 319.
*Tonnay-Charente*, chef-lieu de cant., arr. de Rochefort, 2, 16, 75, 278, 319, 362, 363, 387.
Torné, 178.
Tosti (Dom L.), bénédictin, 182.
Touchard (Marie), 169.
*Touchimbert*, com. de Salles de Villefagnan, cant. de Villefagnan, arr. de Ruffec, 92.
Toufaire, ingénieur, 309.
*Toulon-sur-Arroux*, chef-lieu de cant. arr. de Charolles, 57, 59.
Tourangin (Zulma); — (Lucile), 248.
Tourneur (Michel), maître pilote, 376, 377, 378.
Tourny (De), intendant de Guienne, 338.
Tourtoulon (Baron C.), 67.
Tourville, 262.
Tourzel (Pauline de), 56.
Travers (Emile), 386.
Trébuchet, archiprêtre de Jonzac, 24, 38, 282.
*Trégantеur*, près Josselin, 365.
*Treillis*, com. de Salles d'Angle, 367.
*Tresleboys*, en l'île d'Arvert, 5.
*Tressan*, fief des Lavergne, 198.
*Tresue*, *Treseu*, com. de Muron, 310.
Tréveret (De), 288.
*Trèves*, 215.
Trigault, instituteur, 356.

Digitized by Google

Trignac (Le sieur de), 193.
Triou (L.), propriétaire, 242.
Trivulce, maréchal de France, 117.
Troche (Paul), publiciste, 52, 354.
Trolliet (E.), 52.
Truchon, sieur de Saint-Georges; — (Jacques); — (Jean); — (François); — (Catherine), 301.
Truquet, entrepreneur, 309.
*Tuar*, cant. d'Auzances, 108.
Tublier, juge de paix, 37.
Turenne, 277.
Turgeon, ministre de la colonisation à Québec, 392, 400.
Turner (Samuel), 366.
Turpain (A.), professeur, 217.
Turreau, général, 58.

## U

*Unet*, com. de Tonneins, 229.
Ursel (Comtesse d'), 117.
Uzès (D'), 300.

## V

Vacherie, conseiller général, 34.
Vacquier (Marguerite), 317.
Vadé, auteur comique, 203.
*Vaillac*, cant. de La Bastide-Murat, arr. de Gourdon, 300.
*Valainville*, com. de Châteaudun, 98.
Valleau, évêque de Quimper, 167, 359.
Vallée (Henri de), 194, 195; — (Christian de), 190; — de Monsanson, 301.
Vallée, capitaine de navire, 123.
Vallein, maire de Chermignac, 3, 10, 28; — (Victor), 36.
Vallet, élève peintre, 356.
Vallet de Payraud (Marie), 291.
Vallette (René), directeur de la revue du Bas-Poitou, 16, 243.
Valois (Benjamin de); — (Marie-Françoise de); — (Philippe de), lieutenant général; — (Louise-Hippolyte de); — (Théodore-Louis de); — (Marie-Françoise de); — (Marthe-Marguerite de); — (Louise-Françoise de); — (Elisabeth-Antoinette de), 49; — (Marie-Bérénice de), 49, 50.
Vandelincourt, pasteur, 376.
Vanderquand, docteur-médecin, 40, 242; — (Louise); — (Beaurepaire), 242.
*Vandré*, cant. de Surgères, arr. de Rochefort, 364.
Varaigne, général, 293.
*Varaize*, com. du cant. de Saint-Jean d'Angély, 324, 327, 330, 374.
*Varenne*, ch.-l. de cant. (Meuse), 55.
Varin (Pierre-Adolphe), dessinateur, 13.
*Varzay*, com. du cant. de Saintes, 191.
*Vasles*, cant. de Ménigoute, arr. de Parthenay, 69.
Vassal-Sineuil (Vicomte de), 365; — (Joseph de); — (Paul de), 344.
Vattier d'Ambroyse (V.), 368.
Vaucorbeil dit Ferville, acteur; — (Louis); — (Emmanuel, compositeur, 110.
Vaudreuil (La marquise de), 136, 401.
Vaughan (De), 118; — (Diana), 65.
*Vaugouin*, près La Rochelle, 122, 123.
Vauthier, fondeur de cloches, 341.
*Vaution*, fief des La Barre, 67.
*Vaux*, cant. de Royan, arr. de Marennes, 307.
Veillon (Marie), 204.
*Vénérand*, com. du cant. de Saintes, 12, 215, 216, 284.
Vérat (P.), minotier, 390.
Verdier, armateur, **295**.
Vermont (Juliette), 39.
Verneilh (Le baron de), 85.
Vernet, 355; — (Joseph), 245.
Verneuil, propriétaire, 35.
*Verteuil*, com. du cant. de Ruffec, 103, 140, 256.
Verthamon (Henri de); — (Martial-M.-E. de); — (Arthur de); — (Déodat de), 15.
*Vessac*, com. de Rignat, 302.
Veuillot (Louis), 225, 234.
Veyny d'Arbouze (Le comte de), 107.
Veyre, lieutenant-colonel, **168**.
Veytard (F.-X.), curé de Saint-Gervais à Paris, 179.
Viaud, historien de Rochefort, 139.
Viault, capitaine de navire, 126.
*Vibrac*, cant. de Châteauneuf, arr. de Cognac, 387.
Vidal (François), 232.
Vienne, 251; — (De), actrice, 113.
Viette, 233.
Vigier; — (Marie-Jeanne), 5; — (Antoinette), 92; — de La Cour, 301.
Vignaud-Reynaud, courtier maritime, 126.
Vigny (Alfred de), 3, 4, 85.
Villani, historien, 95, 389.

Digitized by Google

Villars (Louis-Hector de), maréchal de France ; — (Pierre de), marchand, 246.
*Villebois*, com. de Villebois-La Vallette (Charente), 387.
Villecourt, cardinal, évêque de La Rochelle, 40, 168, 178, 303.
Villedon (De), 320; — de Magezy, 301.
Villèle (A. de), 76.
Villemur, sieur de Mauvesin, 301.
Villeneau, journaliste, 283.
*Villeneuve-Leroy*, chef-lieu de cant., arr. de Juigny, 101.
*Villepouge*, cant. de Saint-Hilaire, arr. de Saint-Jean d'Angély, 323-327.
*Villepreaux*, paroisse de Montaigut-le-Blanc, 188.
*Villers-Cotterets*, chef-lieu de cant., arr. de Soissons, 336.
*Villesion*, fief des Barbezières, 302.
*Villetaneuse*, fief des Vivier, 120.
*Villette*, fief des Valois, 49.
Villette-Mursay, 49.
*Villevaleix*, montagne près du domaine du Masgelier (Creuse), 185.
Villiaume (De), lieutenant-colonel allemand, 119, 120.
Villiers (De), officier allemand, 119.
*Villiers*, près Paris, 119.
*Villiers-Couture*, cant. d'Aunay, arr. de Saint-Jean d'Angély, 271.
Vincent (A.), 154; — (Ernest), 244, 389; — médecin en chef de la marine, 8; — pasteur, 120.
*Vindelle*, cant. de Hiersac, arr. d'Angoulême, 255.
Vinsac (M.), imprimeur, 318.
Vinsonneau, imprimeur, 214.
Vitet (Jean); — (Marie); — (Gabriel), 265.
Vitry (Paul), 379, 380.
Vittoy (Guillaume de), 192.
Vivien, sous-chef de bureau, 242.
Vivier (La famille), de La Rochelle, **120-129**, 165; — (Alphonse), 103.
Vivonne (Héliette de), 270.
Vogué (Le vicomte de), 181.
*Vouglon* (Vienne), 206.
*Vouillé*, chef-lieu de cant, arr. de Poitiers, 206, 351, 389, 390.
*Vure* (Loire-Inférieure), 170.

## W

Waddington (Richard), 359.
Wagner, pasteur, 103.
Wailly (N. de), 225.
Wallon, 233, 239.
Weiss, 13, 217.
Wekerlin, compositeur, 158.
Wells, avocat, 189.
Wyse (William-Bonaparte), 298.

## X

Xaintons (Marguerite de); — (Jacques de); — (Foucaud de), 92, 93.
Xambeu, professeur, 69, 241, 361.
Xardel, ingénieur, 128.

## Y

Yan Saint-Acère. Voir Jean.
Yong (Arthur), 256.
Yrieix (Saint), 86.
Ysarn de Capdeville (Baron), 279.
Yvon (Lucien); — (Marguerite), 367.

## Z

Zérembert (Marie); — (Jean), 20.
Zola, romancier, 146, 149, 171, 205, 207.

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noël Texier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

G. E. Stechert & Co.
Alfred Hafner
New York

Digitized by Google

Digitized by Google